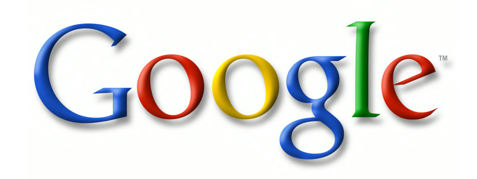
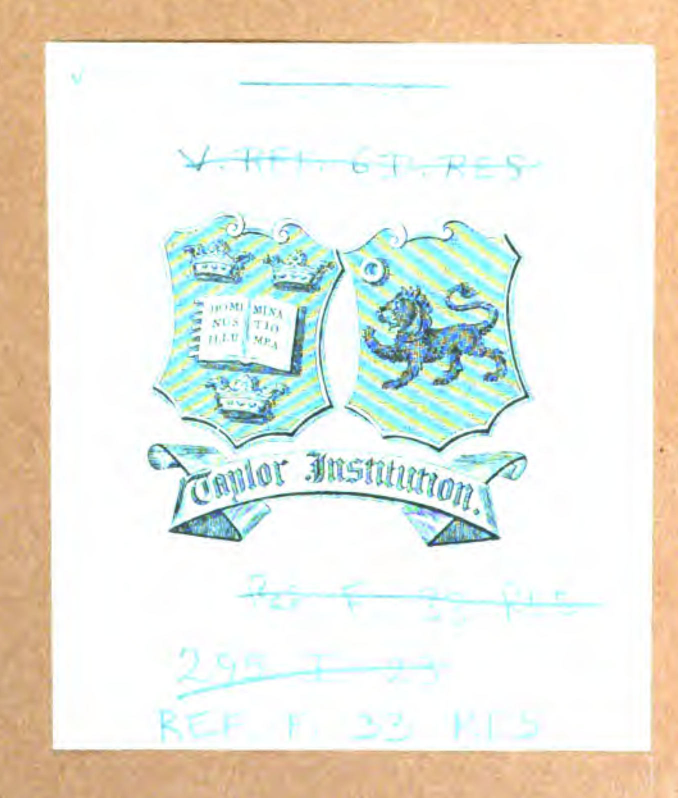



HOMI
NUS
ILLU
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution.



BIBLIOGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE

DE TOUS LES OUVRAGES

DE

RESTIF DE LA BRETONNE

Cinq cents exemplaires en papier de Hollande.

N° 9

PARIS. — TYP. G. CHAMEROT, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

BIBLIOGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE

DE TOUS LES OUVRAGES

DE

RESTIF DE LA BRETONNE

COMPRENANT

LA DESCRIPTION RAISONNÉE DES ÉDITIONS ORIGINALES
DES RÉIMPRESSIONS
DES CONTREFAÇONS, DES TRADUCTIONS, DES IMITATIONS, ETC.
Y COMPRIS LE DÉTAIL DES ESTAMPES
ET LA NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L'AUTEUR
PAR SON AMI CUBIÈRES PALMÉZEAUX
AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR **P. L. JACOB**, BIBLIOPHILE



PARIS
AUGUSTE FONTAINE, LIBRAIRE
35, 36 ET 37, PASSAGE DES PANORAMAS, ET GALERIE DE LA BOURSE, 1 ET 10

1875



PRÉFACE

A la fin de l'année dernière, M. Auguste Fontaine, qui faisait imprimer un nouveau Catalogue de sa Librairie, dans lequel devait figurer une collection presque complète des ouvrages de Restif de la Bretonne, eut l'idée d'y ajouter quelques extraits de la Bibliographie spéciale que je publie aujourd'hui; il me pria, aussi, de lui laisser copier un paragraphe de la préface que j'avais déjà écrite pour mon ouvrage, et ce paragraphe fut placé, dans son Catalogue, comme un avant-propos, en tête de la description des œuvres de Restif.

On nous permettra de reproduire ce paragraphe, qui répond sommairement à bien des questions, à bien des critiques, et qui fut approuvé par tous les vrais amis des livres. Ce n'est pas une apologie aveugle et exagérée du singulier auteur, qui a été simultanément trop admiré et trop dédaigné, trop critiqué et trop loué; c'est plutôt une sorte de réhabilitation de ses ouvrages, qui sont la plupart peu connus et qui, en devenant rares et chers, n'ont pas encore été appréciés à leur valeur.

« Il faut être bien prévenu ou bien ignorant, disions-nous dans cette préface, pour vouloir confondre les ouvrages de Restif de la Bretonne avec ce qu'on appelle, à juste titre, de mauvais livres, avec ces ouvrages dangereux

qui ne tendent qu'à éveiller les passions et à échauffer les sens. La Magistrature, qui a toujours confié à des hommes intelligents et éclairés la surveillance des excès de la Presse, n'a jamais poursuivi, n'a jamais condamné les livres de Restif. Il n'y a que les *Posthumes, ou Lettres du Tombeau,* qui aient été momentanément arrêtées, à l'époque de leur publication, en 1802; mais le ministère public les rendit plus tard à la famille de l'auteur, sans donner suite à la saisie. Vers 1824, par mesure de simple police, les propriétaires de cabinets de lecture furent invités à effacer, sur leurs catalogues, quelques-uns des livres de Restif de la Bretonne. Ces livres, en effet, ne convenaient guère aux cabinets de lecture, qui ont, pour clientèle ordinaire, des femmes, des jeunes filles et même des enfants.

« Les livres de Restif étaient dès lors assez rares ; ils le sont devenus davantage depuis, et ils le deviendront de plus en plus, parce qu'ils sont maintenant recherchés par les grands amateurs de curiosités bibliographiques. Ces livres, en effet, contiennent les matériaux et les documents les plus intéressants pour l'histoire des mœurs du temps. Les paysans, les ouvriers et le peuple n'ont jamais eu de peintre plus fidèle et plus sympathique que Restif de la Bretonne. Ses ouvrages, où se reflètent, comme dans un miroir à facettes, les divers aspects de la société française, depuis 1760 jusqu'en 1805, resteront de précieux monuments du *Costume moral,* pour le dix-huitième siècle, comme les écrits de Pétrone et d'Apulée pour l'antiquité romaine. »

Nous insisterons sur ce point : les ouvrages de Restif, publiés la plupart sous la garantie de l'examen des censeurs royaux, n'ont jamais été poursuivis, à l'exception des *Posthumes,* ni jamais condamnés par les tribunaux, attendu qu'ils n'ont pas été réimprimés une seule fois, depuis les premières éditions qui remontent à trois quarts

de siècle[1]. Nous ne pouvons prévoir ce qui arriverait, si l'on venait à les réimprimer, non pas pour la foule, en éditions communes à bas prix, mais à petit nombre et avec ce luxe typographique qui n'est fait que pour les riches amateurs et pour les bibliophiles, car on peut appliquer à ces réimpressions discrètes le vers d'Horace :

Odi profanum vulgus et arceo.

Suivant toute probabilité et d'après les règles du simple bon sens, les choses n'en iraient pas autrement que pour les *Cent Nouvelles nouvelles* de Louis XI, pour les œuvres de Rabelais, pour *le Moyen de parvenir*, de Beroalde de Verville, pour les *Serées* de Guillaume Bouchet, et pour tant d'autres livres anciens, appartenant à la bonne littérature gauloise, libre et facétieuse, tous consacrés par l'usage et par le temps, tous classés et recommandés parmi les anciens livres, qu'on peut réimprimer et vendre ouvertement, dans certaines conditions morales de prix et de publicité. Dans tous les cas, notre Bibliographie raisonnée des ouvrages de Restif n'a été faite qu'en vue des éditions originales, comme si elles ne devaient jamais être réimprimées, et nous désirons qu'elles ne le soient pas, pour qu'elles conservent mieux leur intérêt de rareté et de curiosité.

Cette Bibliographie a donc été entreprise et menée à bonne fin, grâce à l'aide infatigable d'une personne que je regrette de ne pouvoir nommer, pour servir de guide non-seulement aux amateurs qui recherchent les ouvrages

[1] Il ne faut pas prendre au sérieux plusieurs *Catalogues des ouvrages condamnés*, n'ayant aucun caractère officiel, très-incomplets, très-fautifs, et publiés sans doute dans le but de dissimuler certains noms d'auteurs et certains titres de livres. On a mis arbitrairement, dans ces Catalogues, beaucoup d'ouvrages qui sont seulement interdits aux cabinets de lecture et qui ne doivent pas figurer dans les ventes publiques.

de Restif et qui veulent les avoir bien complets, mais encore aux libraires, qui, ayant en leur possession ces ouvrages, seraient en peine de les collectionner, et surtout aux relieurs qui se trouvent embarrassés, à chaque instant, par le classement des gravures et la vérification du nombre de pages dans les exemplaires si différents les uns des autres.

En étudiant les ouvrages de Restif au point de vue bibliographique, il ne m'a pas été possible de m'abstenir d'en prendre connaissance sous le rapport historique et littéraire. Je n'en ai pas fait l'analyse, mais j'ai touché, en passant, les points les plus curieux qui m'ont frappé et qui me paraissaient dignes d'une mention. Il est résulté, de ce travail de mosaïque, un ensemble de documents qui font bien connaître, ce me semble, l'homme et son œuvre. C'est l'homme surtout qui se dégage naturellement de cet examen chronologique des livres qu'il a écrits. Restif de la Bretonne est peint, en quelque sorte, par lui-même, dans cette Bibliographie, formée de citations et d'extraits de ses productions si nombreuses et si diverses.

Nous ne sommes pas, tant s'en faut, des admirateurs exclusifs et passionnés de Restif, quoique nous fassions grand cas de plusieurs de ses ouvrages, notamment la *Malédiction paternelle,* qui vaut la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques, la *Découverte australe,* qui égale le *Voyage dans la lune* de Cyrano, le *Drame de la Vie* et le *Théâtre,* qui peuvent souvent offrir des termes de comparaison avec les œuvres dramatiques de Diderot, de Mercier et de Beaumarchais, et enfin *Monsieur Nicolas,* qui est peut-être supérieur aux *Confessions* de J.-J. Rousseau, si l'on veut considérer le chef-d'œuvre de Restif comme une anatomie morale du cœur humain. Mais, en revanche, mieux que personne, nous reconnaissons, dans ce polygraphe excentrique, les infériorités et les défauts du philosophe, du romancier et de l'écrivain. On peut caractériser Restif, en disant que

c'est un monstre d'originalité, plutôt encore qu'un génie original.

Nous n'avons pas à refaire ici son portrait, qu'il a fait lui-même en termes aussi bizarres que pittoresques : « Je suis, disait-il en 1777 (*Monsieur Nicolas,* tome X, page 2967), un grand Fabuliste, qui, au lieu de prendre les animaux pour interlocuteurs, se prend lui-même. Je suis un animal multiple, quelquefois rusé comme le renard, quelquefois bouché, lent et stupide comme le baudet ou le fourmillier, souvente-fois fier et courageux comme le lion, parfois fugace et charognier comme le loup, tantôt aigle et vautour, tantôt simple épervier, plus souvent perdrix, alouette, dilacérées. Je me montre sous toutes ces formes ; je suis le héros d'une fable, où je fais le rôle de ces animaux. » C'est là l'histoire de sa vie, qu'il a racontée, avec une impudeur naïve et presque honnête, dans *Monsieur Nicolas.*

Un des traits les plus singuliers de l'homme aux *idées singulières,* c'est la prétention qu'il a toujours eue d'être vertueux et d'aimer la vertu. Tous ses ouvrages, et les moins orthodoxes, sont pleins de ces invocations à la vertu, lors même que l'auteur vient de se donner à lui-même le plus scandaleux démenti. Il ne faisait que se juger, d'après le jugement de sa divinité, Mme Parangon, la femme de son patron, imprimeur d'Auxerre, à laquelle il avait donné pourtant un échantillon de sa vertu assez compromettant: « Tu connais la vertu et tu l'aimes ! lui disait-elle, au moment de se séparer de lui en 1754, et tu la préfères et tu l'adores ! Mais tes passions l'emportent, tu ne peux les surmonter... Tremble, en aimant la vertu, d'être accablé du mépris qu'on doit aux vils scélérats. Ton âme est droite, mais faible, et à chaque faiblesse elle éprouvera le remords déchirant ! » Les remords n'avaient pas manqué à Restif, mais il n'en conservait pas moins la bonne opinion que Mme Parangon lui avait donnée de lui-même. « Oui, je suis le plus vertueux des hommes, puisque j'ai le plus de

force! » écrivait-il en 1785. Mais, deux ans après, il doutait un peu du plus vertueux des hommes: « J'ai, toutes les années, depuis la 50e, disait-il, acquis une infirmité, en perdant au moral une vertu. » La confiance en sa supériorité morale lui était revenue plus tard, et il se sentait raffermi dans son orgueil, lorsqu'il attachait cette mémorable inscription au monument impérissable de ses faiblesses, de ses vices, de ses turpitudes, à son chef d'œuvre : *le Cœur humain dévoilé.*

« J'ai écrit librement, comme Rabelais, Francion, Montaigne, mes similaires. J'ai écrit sans licence, comme jamais on n'a écrit, depuis eux, à cause des plats censeurs. Mais, n'ayant pas l'âme corrompue comme l'auteur d'*Aline,* je peins l'amour et jamais la débauche, encore moins la cruauté. C'est que l'amour, même d'échappée, comme celui qui donna l'existence à Virginie, à Sara, à Dœlie, fut toujours en moi une vertu. » (Tome XI, page 3256.)

François Marlin, de Dijon, qui avait été le plus fougueux admirateur de Restif, et qui s'était brouillé avec lui à l'occasion des querelles conjugales du mari et de la femme, fit amende honorable, en sollicitant le pardon de son ancien ami et en déclarant qu'il ne pouvait vivre tranquille et heureux, depuis qu'il n'avait plus, pour se diriger dans la vie, l'exemple et les leçons du plus vertueux des hommes. Il lui dédiait alors le roman de *Jeanne Royez*, qui ne parut que huit ans après sa mort : « A Nicolas-Edme Restif, auteur profond du *Paysan* et de *la Paysanne pervertis,* auteur ingénieux de *l'Homme volant,* historien varié des *Contemporaines.* » M. Charles Monselet, qui a composé, avant nous, une Monographie bibliographique de Restif de la Bretonne, ne s'est pas, il est vrai, passionné, comme Marlin, pour la vertu de *Monsieur Nicolas*, mais il a osé le défendre, le justifier, le relever, vis à-vis de la critique, qui l'avait injustement écrasé dans la boue : « Hâtons-nous, disait M. Ch. Monselet en 1854, de détruire en partie ce

préjugé fatal, qui consiste, pour beaucoup de personnes, à regarder l'auteur des *Contemporaines* comme un écrivain exclusivement infâme, perdu, horrible, souillé, impossible à lire, comme un romancier lépreux, dont le nom salit la mémoire, dont les livres salissent le cœur. Restif de la Bretonne a pu avoir ses heures d'égarement, comme Pétrone, comme Mathurin Régnier, comme Mirabeau ; mais, en revanche, comme Jean-Jacques, il a eu de longues heures de mélancolie et de douleur expiatoires. »

Restif, dans sa vieillesse, avait perdu la plupart de ses applaudisseurs et de ses thuriféraires ; avant de tomber dans l'oubli qui enveloppa les dernières années de sa vie littéraire, il avait reçu les coups de pied de tous les ânes du Parnasse : *le Tribunal d'Apollon* (1799) prononçait contre lui cet arrêt, de par Mercier de Compiègne et François Rosny : « On ne s'attend pas que nous donnerons la volumineuse notice des élucubrations philosophiquement bizarres de cet original et trop souvent licencieux écrivain ; nous ne citerons pas *le Pornographe, le Mimographe, le Gynographe, l'Anthropographe*. Restif a voulu être de l'Institut, malgré l'Institut. » Le *Dictionnaire des hommes du jour* (1800) n'accordait que deux lignes à l'auteur de tant de volumes : « Restif de la Bretonne n'est pas de l'Institut ! Quel dommage ! C'est pourtant un philosophe bien moral ! » L'auteur anonyme des *Petites vérités au grand jour* (an VIII), jetait aussi son pavé au malheureux lapidé : « Nous répétons ce qu'a dit M. Le Cat, d'Abbeville, en rendant compte de *la Prévention nationale,* drame en trois volumes, par Restif, dans le *Journal de Nancy :* « Le bien-
« heureux Scudéry, de prolixe mémoire, n'était qu'un au-
« teur infécond, comparé à M. Rétif de la B., écrivain le
« plus fou, le plus original, le plus extravagant, etc. » Le voilà peint d'après nature, Madame ; ajoutez que les ouvrages de cet auteur, respirant toujours le ton de la plus mauvaise compagnie, en rendent la lecture extrêmement

dangereuse ; cependant, on ne peut refuser à cet homme beaucoup d'imagination et une espèce de génie, mais il a toujours une bizarrerie qui ferait croire que sa tête n'est pas bien saine. »

C'est en Suisse que Restif, conspué et vilipendé à Paris, avait trouvé un chaleureux, un sympathique défenseur. Le baron Bilderberck, en publiant un roman humoristique de F. Schultz, traduit de l'allemand et intitulé *Maurice* (Lausanne, J. Mourier, 1789, 2 vol. in-12), n'oublia pas d'insérer dans sa préface cet éloge éclatant de l'illustre auteur du *Paysan perverti* et des *Contemporaines :* « Restif, ce génie vraiment extraordinaire, cette apparition inconcevable dans le siècle où nous vivons, ne me semble pas assez apprécié. Jamais écrivain n'a possédé plus d'imagination, plus d'originalité, un style plus à soi, une manière plus neuve et plus attachante. On reconnaît l'esprit et le cœur des *Contemporaines* dans chaque page qui sort de sa plume. Ce cœur qui brûle de l'amour sacré du bien public, cet esprit qui connaît les travers de sa nation, le jeu des passions et le labyrinthe de notre constitution morale, devrait faire l'étude et l'admiration de nos jeunes romanciers. Tout chez lui, jusqu'à son cynisme, est respectable et tient au but moral qu'il s'est proposé et qu'il ne perd jamais de vue. »

M. Ch. Monselet n'a pas fait autre chose que de commenter ces lignes louangeuses et sincères, dans le livre spirituel qu'il a écrit sur Restif de la Bretonne, livre que nous n'aurions pas songé à refaire, si l'auteur avait voulu mettre son ouvrage au courant de la réaction littéraire qu'il a provoquée en faveur des nombreux et volumineux ouvrages de Restif, qui trouvent aujourd'hui tant de bienveillance parmi les bibliophiles. Notre Bibliographie, en reprenant un sujet que notre ingénieux devancier avait traité avec beaucoup de patience et d'érudition, ne pou-

vait que s'augmenter se compléter, et se perfectionner, quoiqu'elle ne soit pas arrivée encore à la perfection. Le dernier venu profite toujours des travaux de ses prédécesseurs.

Nous n'avons pourtant pas essayé de faire une nouvelle biographie de Restif, après celle que M. Ch. Monselet a esquissée si habilement; mais nous y suppléons, en réimprimant un document contemporain de notre auteur, la Notice que son ami le chevalier de Cubières-Palmézeaux a composée en 1811. Cette Notice, qui n'existe que dans un livre fort rare : *Histoire des Compagnes de Maria,* laisse beaucoup à désirer comme œuvre littéraire; mais elle est intéressante et précieuse comme écho véridique et curieux de la vie intime de Restif. Il a fallu pourtant en faire disparaître des longueurs inutiles et insignifiantes : nous avons cherché à les remplacer par une suite de notes, qui renferment des particularités et des détails nécessaires, que Cubières-Palmézeaux n'a pas connus ou qu'il a négligés à dessein.

Enfin, l'accessoire le plus important que nous puissions ajouter à cette Notice, c'est l'indication des principales sources bibliographiques, auxquelles il faudra recourir, avec une réserve prudente et impartiale, pour écrire un jour l'histoire de Restif de la Bretonne; mais on n'oubliera pas que les matériaux les plus abondants, les plus variés et les plus curieux se trouvent épars dans les 200 volumes qu'il a publiés lui-même de 1767 à 1802. Nos lecteurs reconnaîtront sans doute, en parcourant notre livre, que nous avons eu sans cesse sous les yeux cette inépuisable source d'informations et de renseignements.

P. L. Jacob, bibliophile.

15 octobre 1874.



OUVRAGES A CONSULTER

1. — Article nécrologique sur Restif de la Bretonne.

Article sévère et peu bienveillant, attribué à L. de Villeterque, dans le *Journal de Paris*, du 9 février 1806.

Les deux filles de Restif, Anne et Marion Restif, y firent une réponse très-modérée, dans le *Mercure de France*, n° 239 du 15 février 1806, pag. 372. La lettre suivante, qu'elles avaient adressée aux auteurs du *Journal de Paris*, parut aussi, dans ce journal, le 15 février 1806; elle mérite de figurer ici, en tête des documents biographiques relatifs à Restif de la Bretonne :

« Messieurs, la lecture de votre article sur notre père, M. Restif de la Bretonne, nous fait sortir de l'état d'accablement où nous a jetées le sentiment de sa perte, pour rétablir quelques vérités.

« Plus instruites que vous à cet égard, nous ne devons pas souffrir que le Public, qui fut toujours le confident préféré de notre père, que ce Public impartial, qui a tant de fois daigné l'accueillir, soit abusé sur le compte de l'Ami de la Vérité.

« Notre respectable père a terminé sa vie, à 72 ans, le 3 février, à midi, entouré de sa maison, composée de ses enfants, de sa domestique et de sa garde, sans souffrances, sans crainte. En le disant mort à 68 ans, vous avez sans doute daté de l'époque où il est devenu infirme.

« Jamais il n'a manqué d'un honnête nécessaire; ses enfants et petits-enfants, ses sœurs, ses amis et même ses voisins ne l'auraient pas souffert. Son infortune venait de malheurs et non d'un manque de conduite. Quel homme fut plus que lui laborieux et infatigable? Certes, il ne pouvait être dans l'aisance, après avoir essuyé des banqueroutes et des remboursements en mandats; mais sa position, après avoir été difficile, n'a point été humiliante. Le Gouvernement d'un Empereur aussi humain que grand pourvoit à tout avec dignité.

« Si cet hommage public, que nous devons à la mémoire du plus digne des pères, est accueilli de vous, Messieurs, notre reconnaissance égalera la considération distinguée avec laquelle nous avons l'honneur d'être vos très-humbles servantes,

A. Restif, femme Vignon,
M. Ve Restif d'Aunay. »

2. — Notice nécrologique et bibliographique.

Cette notice, signée A. J. Q. B., est du savant bibliographe Beuchot; elle a paru dans la *Revue* (ancienne *Décade*) *philosophique, littéraire et politique,* avril 1806, pag. 120-26 du second volume de l'année.

Une lettre de Jouyneau-Desloges sur les manuscrits et les ouvrages inédits de Restif, dans le même tome de cette *Revue,* est le complément de la notice de Beuchot.

3. — Notice historique et critique sur la vie et les ouvrages de Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, par Cubières-Palmézeaux.

Cette Notice, composée de bonne foi par un des amis de l'auteur, et que nous avons réimprimée, en l'abrégeant de tout ce qu'elle a d'inutile et d'insignifiant, en tête de notre ouvrage, a paru d'abord dans le 1er volume de l'*Histoire des Compagnes de Maria, ou Épisodes de la vie d'une jolie femme,* ouvrage posthume de Restif de la Bretonne (Paris, Guillaume, 1811, 3 vol. in-12) et remplit tout ce volume, y compris la préface, XLV et 200 pp.

4. — Notice biographique de Restif de la Bretonne, par Weiss.

Biographie universelle, de Michaud, 1827, tom. 37, pag. 391-97. — Seconde édition, revue et augmentée, publ. par Mme C. Desplaces, tome 35, pag. 462-66.

Cet article est curieux, étant extrait des ouvrages mêmes de Restif.

5. — Notice biographique.

Biographie universelle et portative des Contemporains, publ. par Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, 1836, tome IV, pag. 1086-88.

Cet article n'est qu'un abrégé de celui de la Biographie Michaud, mais avec quelques différences.

6. — Notice biographique.

Nouvelle Biographie générale, de Firmin Didot frères, tome 42, pag. 25-33.

Cette notice, qui n'est pas signée, est très-complète et très-intéressante.

Nous ne croyons pas devoir citer les articles qui figurent dans toutes les Biographies générales et dans les Biographies des Contem-

porains, parce que ces articles ne sont que des extraits, des répétitions ou des falsifications de l'article original de la Biographie Michaud. Les auteurs de ces articles n'y ont ajouté que des appréciations dédaigneuses et toujours erronées, ou des injures, ou des calomnies. On a lieu d'être surpris que Desessarts, dans *les Siècles littéraires,* et Prudhomme, dans son *Dictionnaire universel,* n'aient pas fait une meilleure part à Restif de la Bretonne.

7. — Charles Monselet. — Restif de la Bretonne. Sa vie et ses amours; documents inédits, ses malheurs, sa vieillesse et sa mort; ce qui a été écrit sur lui; ses descendants. Catalogue complet et détaillé de ses ouvrages, suivi de quelques extraits. *Paris, Alvarez,* 1854, in-12; portrait gravé par Nargeot, d'après le grand portrait dessiné par Binet et gravé par Berthet, et fac-simile.

Tiré à 500 exemplaires, 400 sur papier vergé, 60 sur papier vélin, 40 sur papier de Hollande, 20 sur papier rose. Malgré cette déclaration de l'éditeur, M. Aubry acheta le reste de l'édition, montant à près de 900 exemplaires, après la vente de 300 à 400 autres, et fit refaire des titres à son nom, en 1858.

Le travail de M. Ch. Monselet est des plus curieux et des plus intéressants. Le point de départ de cette notice biographique et bibliographique a été un examen du *Paysan perverti,* lequel avait paru dans *le Constitutionnel* et qui forme encore une partie importante de ce volume, totalement épuisé et devenu rare.

8. — Compte-rendu de l'ouvrage de Restif: *Philosophie de Monsieur Nicolas.*

Cette critique amère et dédaigneuse, attribuée à Millin, fut publiée dans *le Magasin encyclopédique,* 2e année, tom. III de l'an IV (1796), pag. 549 et suiv.

C'est dans ce cruel article que se trouve réimprimée *in extenso* l'affiche incroyable, placardée dans les rues de Paris, soit par Restif, soit par ses amis, lors de la formation de l'Institut.

9. — Notice bibliographique sur les ouvrages de Restif de la Bretonne, par M. Quérard.

Voy. cette notice très-complète et soigneusement rédigée, dans *la France littéraire* (Paris, Firmin-Didot, 1835), tome VII, pag. 544 et suiv. M. Quérard a répété, toutefois, plusieurs erreurs de l'article Bretonne (Restif de la), inséré dans *la France littéraire,* de J. S. Ersch (Hambourg, B. G. Hoffmann, 1797, 3 vol. in-8).

10. — Analyse raisonnée des principaux ouvrages de Restif de la Bretonne, par Eusèbe Girault, dit de Saint-Fargeau.

Voy. cette analyse dans la *Revue des romans*, recueil d'analyses raisonnées des productions remarquables des plus célèbres romanciers français et étrangers, par Eusèbe G****** (*Paris, Firmin-Didot frères*, 1839, 2 vol. in-8, tome II, pag. 199-204).

11. — Restif la Bretonne, par Pierre Leroux.

C'est la 1re des Lettres sur le Fouriérisme (22 pp.), adressées à Edmond Tissier, dans la *Revue sociale* de Pierre Leroux, mars 1850.

12. — Les Confidences de Nicolas, par Gérard de Nerval.

Trois articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1850.
Ces articles ont été réimprimés dans son recueil intitulé : *les Illuminés, ou les Précurseurs du Socialisme*, récits et portraits (Paris, Lecou, 1852, in-12).
Gérard de Nerval les avait composés, après avoir lu seulement *Monsieur Nicolas*, dont il se borne à faire une analyse pittoresque et poétique.

13. — « RESTIF DE LA BRETONNE, l'esprit le plus inventif et l'un des plus féconds écrivains français.
« Sa Vie licencieuse, écrite par lui-même, et liste des ouvrages qu'il se proposait d'écrire.
« Manuscrit AUTOGRAPHE, inédit, des plus étranges et des plus curieux. »

Nous copions textuellement un article (n° 287) du *Bulletin de la vente générale de la librairie ancienne et moderne du Collectionneur*, rue Saint-Sulpice, 32, à Paris (*Paris, chez Mme Vallète, libraire-éditeur*, 1867, in-8). On ignore ce que ce manuscrit a pu devenir.

14. — Caractère de Restif et ses ouvrages.

Voy. ce jugement dans l'ouvrage suivant : *Petite histoire de France, ou Revue du grand historien*, ouvrage à l'ordre du jour : suivi de lettres anecdotiques, en partie relatives à la Révolution, par l'auteur de *Salluste aux Français* (Paris, Garnery, an II-1794, 2 vol. in-8).
L'auteur de cet ouvrage nonyme est Fr. Marlin, de Dijon, que Restif cite sans cesse sous le nom anagrammatisé de *Milran* et sous

le pseudonyme de *Milpourmil*. Ils se brouillèrent, après avoir été liés ensemble, et devinrent ennemis, jusqu'à leur réconciliation, peu d'années avant la mort de Restif.

Il faut citer aussi les curieuses lettres de Milran que Restif a imprimées à la fin du 3e volume de *la Prévention nationale*, et à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition, etc.

15. — Causeries sur la littérature et les arts, Restif de la Bretonne, par Henry Berthoud.

Feuilleton de la *Presse*, 4 septembre 1836. M. Ch. Monselet, dans son ouvrage sur Restif (pag. 85), dit que cet article est « le plus mensonger qui ait été écrit sur l'auteur des *Contemporaines* ». *La Presse*, il est vrai, inséra, dans le no du 27 septembre, une rectification qui fut envoyée par un des petits-fils de Restif de la Bretonne. M. H. Berthoud n'avait fait pourtant que répéter, en les commentant, mais sans la moindre malveillance, les renseignements peut-être exagérés qu'il tenait d'une personne de la famille même de Restif.

16. — Sur Restif de la Bretonne et ses ouvrages.

L'Entracte, 29 et 30 octobre 1851.

17. — Notes sur Restif la Bretonne, à propos de *la Paysanne pervertie*, drame de Dumanoir et Dennery.

Feuilleton de Ch. Matharel de Fiennes, dans *le Siècle*, 27 octobre 1851.

18. — Détails curieux sur Restif.

Voy. l'*Essai sur l'histoire de l'Imprimerie dans le département de l'Yonne et spécialement à Auxerre*, par H. Ribière, avocat. *Auxerre, Perriquet*, 1858, in-8, pag. 54-57.

19. — Documents inédits sur Restif de la Bretonne, par Sylvain-Puychevrier.

Voy. ces documents, dans le no 186 du *Bulletin du Bouquiniste*, d'Aug. Aubry, 15 sept. 1864.

20. — Précis de la vie de M. Restif, curé de Courgis. *Paris, imprimerie de Baudelot et Eberhart* (vers 1832), in-8° de 13 pages.

C'est le frère aîné de Restif et son parrain. Il en est beaucoup question dans *Monsieur Nicolas*. Ce digne curé, né le 4 mars 1715,

mourut le 29 mars 1800, dans sa paroisse, après l'avoir gouvernée pendant 55 ans avec autant de zèle que de charité. On trouve deux ou trois lettres de lui, dans les *Contemporaines*, seconde édition ; voy. tome XXI, à la fin du volume.

21. — Notice sur Geneviève Rétif, veuve Boiron, ancienne cantinière de la garde impériale, par S. Henry Berthoud. *Paris*, *imprimerie de Félix Malteste*, 1839, in-8 de 16 pages.

Geneviève était une des nièces de Restif. Cette brochure se vendait, chez tous les libraires, au prix de 60 centimes, et au profit de la veuve Boiron.

22. — Correspondance originale de Restif, avec ses parents, ses amis, et différentes personnes, jusqu'en 1788.

Cette correspondance, qui ne comprend pas moins de 200 à 250 lettres, est imprimée dans les tomes II et III de *la Prévention nationales*, et dans la seconde édition des *Contemporaines*, à la fin des tomes XIX à XLII.

23. — Correspondance de Grimod de la Reynière, avec Restif, en 1787-1791.

Outre les lettres de Grimod de la Reynière, imprimées dans la seconde édition des *Contemporaines*, on trouve, à la fin du *Drame de la Vie*, pag. 1258 à 1396, celles qu'il avait adressées à Restif, durant son exil à Domèvre en Lorraine, son voyage en Suisse et son séjour dans le midi de la France, jusqu'à sa brouille avec son ancien ami.

NOTICE

HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

NICOLAS-EDME RESTIF DE LA BRETONNE

Restif de la Bretonne était un assemblage de tous les contrastes; et si je manque de génie pour le peindre, au moins je ne manquerai pas de variété : la vérité surtout ne manquera pas dans mes peintures. Lié pendant vingt ans avec Restif de la Bretonne, je dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu; que pouvez-vous exiger de plus?

Pourquoi ne dirais-je pas que Restif de la Bretonne était né de parents, honnêtes à la vérité, mais qu'il était le fils d'un pauvre paysan de Sacy, petit village de la ci-devant Bourgogne, et maintenant du département de l'Yonne? Son père était non-seulement un paysan très-honnête, mais encore un laboureur très-actif[1].

[1] Restif, dans *la Vie de mon père* et dans *Monsieur Nicolas*, s'est plu à grandir la position de son père, Edme Restif, lequel se qualifiait lui-même de *marchand* en signant l'acte de baptême de son fils. Il y a donc beaucoup d'exagération dans ce qu'il dit de la condition sociale et de la fortune de ce simple *marchand*, qui avait été d'abord métayer. « J'ai visité, rapporte M. Sylvain Puychevrier dans une lettre adressée à M. A. Aubry (*Bulletin du Bouquiniste*, 1864, 8e année, 1er semestre, p. 491), la métairie de la Bretonne, où Restif est né. C'est beaucoup plus tard, et après quelques succès comme écrivain, qu'il a ajouté ce nom au sien. Cette métairie ou ferme a été d'une certaine importance; elle dépend toujours de la commune de Sacy; elle est isolée, mais située à une faible distance. Par suite d'héritages, on l'a morcelée, et l'on a bâti sur ses anciennes dépendances; cela forme maintenant un groupe d'habitations. Cependant le principal corps de bâtiment, habité par la nombreuse famille des Restif, existe

Restif de la Bretonne disait lui-même, avec modestie, quand on l'interrogeait sur sa naissance, sans chercher à l'humilier : « Je suis fils d'un berger et berger moi-même. Je suis né dans le village de Sacy, le 22 novembre 1734 [1]. J'ai gardé les troupeaux dans

encore, comme au siècle dernier, et a toujours été occupé depuis par des descendants ou des alliés. Il y a quelques années, c'était un nommé Tillien, mort à quatre-vingt-six ans, parent des Restif, et dont les ancêtres ont eu leur part peu flatteuse dans les élucubrations de notre terrible auteur. C'est encore, à l'heure qu'il est, un rejeton de la famille, qui habite la Bretonne ; il m'a fait voir quelques objets mobiliers provenant du père de Restif, et qui lui sont échus probablement en partage. » Mais la succession du père de Restif avait été sans doute assez mince, car, après la mort de son fils aîné, l'abbé Thomas, en 1786, à Sacy, les biens meubles et immeubles du défunt ayant été partagés entre ses frères et sœurs, le curé de Courgis rend compte de ce partage en ces termes, dans une lettre adressée à Restif de la Bretonne : « On a levé les scellés la veille ou avant-veille du carême, en présence de toutes les personnes nécessaires. On a commencé les partages les derniers jours de mai ; on les a presque finis le 25 de juin. Il vous est échu, comme aux autres cohéritiers, un paquet d'habits et linges, qui a été vendu 12 francs ; plus une somme de 12 livres et quelques sols ; plus une somme de 48 livres et près de 10 sols, et des fonds tant en rentes que terres et prés, pour 211 livres. Il reste encore à partager, lorsqu'on les aura reçus, les revenus de quelques baux et de quelques rentes, avec un certain nombre de livres et une obligation de 27 livres 18 sols sur un particulier de Saint-Cyr. Il se peut faire que j'oublie quelque chose, mais c'est involontaire. » Lettre 166, à la fin du tome XXII des *Contemporaines*, seconde édition. Dans *Monsieur Nicolas* (tome X, page 2981), Restif déclare que son père ne lui avait presque rien laissé, « avec environ 6,000 livres de biens-fonds, dit-il, dont je n'ai pas touché 1,000 écus, ayant vendu à feu mon frère le paysan, qui ne m'a payé qu'à demi, ce que je ne dis point pour reproche ; j'ai perdu volontiers avec mon frère, et si je n'avais pas eu d'enfants, je lui aurais fait présent de tout mon petit patrimoine, afin de ne pas morceler le domaine de Labretone (*sic*). »

[1] La date de la naissance de Restif a été donnée d'une manière fautive, par tous ses biographes, comme par lui-même. M. Sylvain Puychevrier a publié, dans le *Bulletin du Bouquiniste*, de M. Aubry (8e année, 1er semestre, 1864, p. 492), l'acte de baptême extrait des registres de la paroisse de Sacy ; le voici textuellement :

« Le vingt-trois octobre mil sept cent trente-quatre, nous, curé de Sacy, avons baptisé NICOLAS-EDME, fils de maître Edme Restif, marchand, et de honneste femme Barbe Ferlet, les père et mère, né le même jour, et de légitime mariage, lequel a eu pour parrain M. Restif *minore*, et pour marraine honneste fille Anne Restif, qui ont signé avec nous et les témoins.

« RETIF. — ANNE RETIF. —
« E. RETIF. — FONDRIAT, curé de Sacy. »

Le parrain, que l'extrait de baptême nomme *M. Restif minore*, était le propre frère du nouveau-né, mais issu d'un premier mariage. On l'appelle ici *minore*, parce qu'il se préparait, dans les ordres mineurs, à devenir prêtre. Il fut jusqu'à sa mort curé de Courgis, village voisin de Sacy. M. Sylvain Puychevrier suppose avec raison que l'origine de l'erreur de Restif et de ses biographes, au sujet de la date de sa naissance, vient de ce qu'on aura confondu son acte

mon enfance, et je devrais les garder encore. » Mais lorsque quelque jeune fat de la capitale cherchait à rabaisser l'état de berger ou de laboureur, en faisant un pompeux étalage de ses aïeux et de sa généalogie, mon Restif, alors, se soulevant de toute la hauteur de son âme, se faisait descendre fièrement de l'empereur Pertinax, qui, en français, veut dire *Rétif;* et il soutenait que ses titres, ainsi que les titres de certains marquis, étaient déposés à la Bibliothèque royale. Il a même fait imprimer sa généalogie, d'abord dans *les Parisiennes*, ensuite dans *Monsieur Nicolas;* et sa généalogie, vraie ou fausse, ne l'a point empêché de passer toujours pour un fort honnête homme. Laissons donc les titres imaginaires de Restif de la Bretonne, et passons à ses titres véritables, aux seuls titres qui lui ont mérité l'estime et l'admiration de ses concitoyens, à ses ouvrages.

Restif de la Bretonne a déjà écrit sa vie dans un ouvrage intitulé : *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé.* Il avait déjà écrit une bonne moitié de sa vie, dans l'ouvrage intitulé : *la Vie de mon père*, ouvrage très-estimable sur lequel je reviendrai. Restif de la Bretonne, d'ailleurs, parle de lui et de sa famille, dans presque tous ses ouvrages, tantôt sous des noms supposés, tantôt sous son propre nom. Restif de la Bretonne s'appelait *Edme*, de son nom de baptême; et son *Paysan perverti* s'appelle *Edmond*, qui est le diminutif d'*Edme;* ce qui peut faire croire que dans le *Paysan perverti* il a voulu se peindre lui-même. La vie politique de Restif de la Bretonne[1] enfin n'a été remarquable par aucun grand événe-

de baptême et celui de son frère Thomas, qui est né, en effet, le 22 novembre, en 1728. Quant à l'orthographe du nom de Restif, voyez la Préface de notre ouvrage.

[1] Palméseaux se garde bien de rechercher et de dire quels furent les actes et les sentiments de Restif pendant les mauvais jours de la Révolution : il passe ainsi l'éponge sur sa propre conduite, à cette triste époque, où il avait eu le malheur de se jeter dans tous les excès de l'opinion du jour, en prenant, dans ses écrits, une part indirecte aux plus odieux événements de ce temps-là, à commencer par la prise de la Bastille, qu'il célébra dans un poëme de circonstance, et à finir par la mort de Marat, qu'il panthéonisa dans ses vers. On s'explique ainsi pourquoi il s'abstient de dire que Restif, sans se mêler toutefois aux folies et aux crimes des acteurs politiques de l'ère républicaine, avait épousé hautement leurs idées et leurs doctrines, en calomniant, en insultant la royauté et la noblesse, en demandant à grands cris l'anéantissement de toutes les religions, de tous les cultes, de toutes les lois morales. Il est impossible qu'il n'ait pas écrit et publié alors quelques livres, quelques brochures politiques. Son gendre Augé lui attribuait positivement le pamphlet impudique intitulé *Dom Bougre aux*

ment, quoique Restif de la Bretonne ait traversé les événements prodigieux de la Révolution française : événements qui ont frappé presque tous les gens de lettres, soit dans leur existence, soit dans leur liberté.

Mais la vie littéraire de Restif de la Bretonne est aussi extraordinaire, que sa vie politique est vulgaire et commune. *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé*, me paraît être le chef-d'œuvre de Restif de la Bretonne. Si cet ouvrage n'est pas un chef-d'œuvre, comme je l'ai dit, il est du moins unique en son genre. L'auteur y fait son histoire, non pour donner des faits assez ordinaires, quoique souvent d'un intérêt au-dessus de ceux de tous nos romans; mais pour nous dévoiler le *moi* humain et la marche des passions. La vérité, non la vraisemblance, est ce qu'on doit rechercher dans *le Cœur humain dévoilé*. En effet, le vrai n'y est pas toujours vraisemblable.

L'auteur y commence son histoire, dès sa naissance : il renvoie à *la Vie de mon père*, pour les détails antérieurs. Il la divise par époques. La première, remplie de petits détails enfantins, n'est peut-être pas la moins intéressante, par la fidélité de l'écrivain à dévoiler les petits ressorts d'une âme neuve; il ne néglige aucune des circonstances qui peuvent instruire les parents sur l'attention

États-généraux, et nous serions tentés d'ajouter foi à la dénonciation, malgré les démentis que Restif lui opposait devant les magistrats chargés de poursuivre l'auteur de cette ignoble production. Palmézeaux signale trois volumes de pamphlets contre l'abbé Maury, c'est-à-dire sans doute plusieurs pamphlets pouvant former trois volumes, mais cette indication vague ne suffit pas pour nous permettre de reconnaître l'œuvre de Restif parmi les nombreuses pièces satiriques qui ont paru, de 1789 à 1792, contre l'abbé Maury. Il faut lire les tomes XIV et XV de *Monsieur Nicolas*, intitulés *Religion*, *Morale et Politique*, et surtout le tome XVI[e] des *Nuits de Paris*, pour bien se rendre compte de la violence et du dévergondage des emportements révolutionnaires de Restif. Palmézeaux, qui ne signait plus ses poésies : *chevalier de Cubières*, avait du moins le courage de mettre son nom à tout ce qu'il publiait, même aux *Portraits de Marat et de Le Pelletier!* Restif, au contraire, ne signait rien et désavouait, au besoin, tout ce qu'il avait publié à la faveur de l'anonyme. Un passage de *Monsieur Nicolas* (p. 3217) peut nous donner une idée des angoisses qui ont obsédé Restif pendant la Terreur : « Mon imagination fougueuse, qui me rend malheureux toutes les nuits, dit-il, mon imagination vagabonde me peignit l'audience révolutionnaire, Dumas ou Coffinhal, leurs sitisangues jurés, les banquettes, les gendarmes à la baïonnette tirée, le foudroyant : *Tu n'as plus la parole!* la tonte frissonnante des cheveux, les mains hideusement ligaturées derrière le dos, la charrette, les huées d'une populace effrénée, la descente serrant le cœur, le fatal escalier, le renversé sur la planchette, la chute bruyante du couperet... les flots de sang! »

qu'ils doivent donner aux fréquentations, aux jeux, aux caresses, auxquels se livrent leurs enfants. Cette première époque offre certains détails étrangers aux villes ; mais il en est aussi qui sont de tous les lieux et de tous états de la société.

La seconde époque rentre plus dans la marche ordinaire. Cependant on y trouve encore de ces tableaux, uniques dans leur genre, qui appartiennent moins à l'espèce humaine qu'à l'individu. Telle est la manière dont Edme Nicolas (ces deux mots sont le nom du héros) s'attache à Fayel, à Pocquet, ses deux camarades.

Dans la troisième, il aime Jeannette Rousseau, objet de son premier amour muet, et qui n'en est que plus ardent. Toute cette troisième époque est très-intéressante par les développements qu'elle présente : l'historiographe s'y montre dès lors ce qu'il doit être toute sa vie, un homme plus physique que moral, mais toujours naturel. Il aime les femmes à la fureur, il les adore ; mais il aime aussi le plaisir qu'elles peuvent procurer, et il satisfait souvent avec une autre femme les désirs inspirés par celle qui est inattaquable autant qu'adorée.

La quatrième époque est la plus importante : elle est celle de l'entier développement et des grandes passions ; on y trouve tout ce qui peut rendre l'espèce humaine intéressante, à tous les âges et dans toutes les conditions. Le héros, au sortir de l'adolescence, a tout ce qui peut toucher et plaire dans un jeune homme naïf et vertueux par principes, libertin par tempérament. Le premier objet qui le frappe en arrivant à la ville, c'est Edmée Servigné. Il avait été entraîné, par ses camarades, à un apport, célèbre dans le pays, qui avait eu lieu le beau dimanche de la fête de saint Loup, évêque de Troyes, l'intime ami de saint Germain, le plus illustre des évêques d'Auxerre. Les peuples des bords de l'Yonne honoraient dans Loup l'ami de Germain. Ainsi, le premier dimanche qui suivait le 1er septembre, toute la ville courait à Vaux, petit village dédié à Loup. Il y avait une sorte de foire où se rendaient tous les marchands des environs, surtout les coureurs à banne. Nicolas n'avait jamais vu d'apport ; il trouve à Vaux l'image d'une fête. Les Auxerrois, qui avaient chez eux tout ce qu'on pouvait vendre à cette foire, n'achetaient rien ; ils n'allaient à Vaux que pour se divertir et boire le meilleur vin de Coulanges, qu'on y avait apporté, pour les gourmets de la ville, un mois auparavant.

Ainsi la foire n'était que pour les habitants des environs, et les vignerons d'Auxerre ou de Saint-Bris. Il y avait des danses, des bateleurs, etc. Le jeune paysan de Sacy fut enchanté; mais, porté pour les plaisirs simples, il fut plus attiré par une ronde de vignerons que par tout le reste. Il s'approche; mais quelle fut son émotion, en voyant de loin une jeune fille sous le costume et de la taille de Jeannette Rousseau! Il n'était pas impossible qu'elle fût à cet apport, Courgis n'en étant qu'à trois lieues. Il n'ose la regarder en face; mais la ronde tourne: Nicolas voit alors une brune charmante, à l'œil noir, au visage modeste, mais plus colorée que Jeannette. C'était Edmée. Ses deux camarades, qui reconnaissent Catherine, sœur aînée de la belle Edmée, se mettent de la ronde; Nicolas a le bonheur d'avoir la main de la jolie brune, la double de Jeannette. Ce tact le fait tressaillir : il danse en tremblant; son cœur croit tenir la main de Jeannette... Il faut voir les détails du reste de la fête... On revient.

Nicolas perd Edmée de vue, et ne la retrouve que six mois après, et par hasard. Son attachement se renouvelle. Il ne peut renoncer à cette charmante fille, qui d'ailleurs était un parti plus fortuné que lui; mais il a différents engagements : Manon Prudhot, Madelon Baron l'occupent tour à tour; Fanchette lui est promise. Cependant il ne peut oublier la belle Edmée; il songe alors à ses cousins maternels, qu'il aimait tendrement, et il n'a de repos que lorsqu'il leur a procuré la main des deux sœurs. Ce sont les noces de ces deux cousines, qui ont fourni le plus touchant des tableaux du *Paysan*, où cette histoire est employée, et celui du même genre, répété dans *le Cœur humain dévoilé*.

Le héros, dont l'âme s'était ouverte au plaisir de retrouver à Auxerre l'image de Jeannette, ne fut point distrait, par Edmée, du plaisir que lui procura l'arrivée de Mme Parangon; il avait perdu de vue cette jeune fille, lorsque la femme céleste arriva de Paris. Quel être divin que Mme Parangon! Elle est si parfaite, qu'on serait tenté de la regarder comme une création imaginaire.

L'écrivain de sa propre histoire a eu l'art de s'associer au mérite de Mme Parangon. On voit, dans son récit, une femme vertueuse, craignant le danger de succomber à une passion secrète et combattue, exposer, sans le savoir, son protégé à différents écarts; mais de ces écarts même sortent de nouveaux tableaux.

La belle et naïve Manon Prudhot offre un caractère tendre, timide; la petite vérole vient l'enlaidir, et la laideur change son caractère aimable en âcreté. Un romancier se fût bien gardé d'exposer ce changement de caractère; mais l'historien du *Cœur humain* était dans l'obligation de le faire.

Paraît alors Madelon Baron. Cette belle a l'âme sensible; elle a été coquette; un amant naïf, et différent de tous ceux qu'elle a connus, la fixe: elle voit qu'il a des sens brûlants; facile par habitude, elle fait servir cette facilité à fixer son amant; elle sent qu'il faut lui faire des avantages, pour le dédommager de ce qu'elle a donné sans doute à d'autres: elle y travaille; mais ce qui attache à elle, c'est un amour sincère et digne d'un cœur absolument pur. Elle est redevenue estimable. Quel est le roman qui offre un tableau aussi neuf, aussi vrai? « Serait-ce *Faublas?* serait-ce même l'*Hé-* « *loïse* de J.-J. Rousseau? serait-ce la *Clarisse*, ou la *Paméla* de « Richardson? Nulle part on ne le retrouve, parce que tous ces « ouvrages sont des romans faits d'après la vraisemblance, et « non d'après la vérité. »

Parlerai-je de la belle Colombe? de Marianne Tangis, de cet ange de douceur, dans l'âme de laquelle la vertu s'amalgame à l'amour et le rend une vertu? La faiblesse dans cette fille unique aurait été un effort de courage: elle n'aurait succombé, que dans la crainte de commettre une faute plus grave.

Un romancier aurait-il traité ce qui regarde la jeune sœur de Mme Parangon, la jolie Fanchette, comme l'historien, qui ne doit dire que la vérité? Non, sans doute; il aurait voulu un dénoûment plus marqué; il aurait négligé une Toinette, comme un personnage trop bas. Et cependant comme la vérité l'ennoblit! Qui ne l'aime, qui ne l'estime pas? Quel est le romancier anglais ou français, qui ait rendu aussi noble, aussi intéressante une fille en service? Toinette Dominé égale au moins Paméla: elle est moins admirable, mais elle est aimable autant qu'estimable.

L'aventure disparate avec Rose Lambelin est aussi un de ces traits qui ne se trouvent nulle part. Une fille, qui séduit par son esprit, sa coquetterie, sans beauté; qui enchaîne, parce qu'on ne s'est pas défié d'elle, parce qu'on a cru qu'elle ne captiverait pas! Peut-être a-t-on rapporté trop de mauvais vers, qu'on lui a faits: peut-être son *poëme*, dont la destinée a été si singulière, est-il trop

long. On sait que l'actrice D...[1], cousine de Rose, le corrigea, et le fit imprimer quelques années après.

Les adieux de Mme Parangon valent mieux que tous les adieux de roman : ils sont vrais autant que touchants, ils sont sublimes.

Commence la cinquième époque. Le lecteur est surpris de voir son héros voltiger, coqueter, aussitôt après son arrivée à Paris, comme un véritable Tom-Jones ; c'est que la plupart des hommes et des femmes accoutumés aux compassements romanesques ont perdu de vue la Nature. Un jeune homme aime, aime à la fureur une belle femme : il la quitte, il arrive dans un séjour inconnu, une beauté s'offre à sa vue : elle n'a pas tous les traits de celle qu'il adore, mais elle a, comme elle, de beaux yeux, une bouche mignonne, un sourire délicieux ; comme elle, deux coussins d'amour[2], qui font présumer le reste ; comme elle, la nouvelle beauté laisse échapper de longs et tendres regards. Un son de voix harmonieux, touchant, dit, comme la belle adorée, de ces mots enchanteurs, qui ne sortent que de la bouche de la beauté. L'amant voit dans celle-ci l'âme de celle-là ; il voit l'aurore des plus douces faveurs... Est-il étonnant qu'il adore la nouvelle, comme il adora la première? Le héros lui-même n'a-t-il pas adoré Mme Parangon, comme il adora Jeannette Rousseau?

Sixième époque. La vertu, apanage plus certain de la jeunesse que de l'âge mûr et de la vieillesse, fait que le héros, d'ailleurs épris de Fanchette, renonce à la trop séduisante Greslot, femme mariée. Mais les mêmes motifs n'existant pas pour l'aimable Charlotte, ni pour Mlle le Maire, il s'abandonne au goût éphémère qu'elles lui inspirent.

Enfin il perd Mme Parangon, et par contre-coup Mlle Fan-

[1] Cette actrice doit être Mlle Deschamps, qui avait pris le nom de Berard à la Comédie-Italienne. Nous n'avons pu découvrir le titre exact du poëme que Restif attribue à Rose Lambelin, et qu'il dit avoir été imprimé. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome VI, p. 1817, 1730 et 1745. Les vers qu'il cite de ce poëme sont très-facilement tournés : « On me demandera comment j'ai pu me ressouvenir de ces vers? ajoute-t-il en note. Une parente de Rose, actrice aux Italiens, les a fait imprimer, et j'en ai trouvé un exemplaire. Elle y a seulement fait de très-grands changements. » Ce poëme renfermait, suivant son témoignage, des vers fort libres, que la censure fit disparaître à l'impression.

[2] Cette expression revient souvent dans les ouvrages de Restif de la Bretonne; il en est de bien plus hardies que je n'emploie pas; et je prie le lecteur de me pardonner ce que je dis, en faveur de ce que je ne dis pas. (*Note de l'auteur*.)

chette. Il est au désespoir. C'est à cette occasion que la vérité fournit à l'historien ce que jamais l'imagination n'eût présenté au romancier. On voit ici un de ces faits extraordinaires, qu'on n'a rencontrés nulle part, et qui est un de ceux qui ont déterminé l'historien à se prendre lui-même pour le sujet de son ouvrage. Jamais la nature ne forma rien de comparable en beauté, comme en mérite, à Zéphire, et c'est elle que trouve le héros, après une perte irréparable, sans Zéphire. Rien au monde, dans aucun livre, d'aussi pur, d'aussi intéressant que Zéphire; et elle était prostituée, vierge cependant et la vertu même, quand il la rencontra, la sauva (car elle était à lui)!... Il l'adore. On voit ici des tableaux, comme on n'en a jamais vus... On y voit toute la bonté du plus vertueux des hommes, de ce Loiseau, chef-d'œuvre de son sexe, comme Mme Parangon et Zéphire l'étaient du leur... Il la perd aussi, cette enfant adorée, qu'il devait épouser; et quand elle n'est plus, il découvre qu'elle était sa fille!.. Cette étonnante histoire est appuyée de preuves.

Ici, son désespoir a cependant une consolation : c'est l'amitié noble, parfaite de l'admirable Loiseau. Il est encore consolé par la compagne et l'amie de Zéphire, la généreuse autant qu'aimable Suadèle Amélie... Il perd ce nouveau chef-d'œuvre de la Nature.

Il trouve Henriette, Anglaise, dont la tante, Irlandaise, le trompe. Ce trait est absolument unique dans les ouvrages historiques ou amusants. Son mariage avec cette étrangère a des suites funestes... Il quitte Paris.

Ici, les aventures vont se presser; et l'année 1759 sera la plus variée de sa vie. Arrivé à Auxerre, il veut retrouver Marianne Tangis; il s'adresse à Edmée Servigné, femme charmante, devenue sa cousine. Elle élude la réponse. Il part pour Sacy. Marianne était mariée, et bientôt, sachant qu'elle a perdu son unique amour, en cédant aux sollicitations de sa famille, elle est emportée par la douleur. On trouve ici quelques arrangements de parents, qui restent sans effet pour l'établissement de Nicolas.

Enfin M. Nicolas apprend la mort de Loiseau : cette dernière perte met le comble à ses chagrins : elle l'anéantit. Il se sauve à Dijon, pour se distraire : c'est là qu'il n'est que trop distrait. Une jolie Comtoise le subjugue d'abord, et cette fille, si elle était restée vertueuse, aurait décidé sa vocation pour un état qu'il détes-

tait, le sacerdoce. Il en aurait fait sa gouvernante, et une assez agréable jouissance avec elle l'aurait préservé du crime du célibat; mais tous ces projets s'évanouissent par la découverte de la séduction de sa future gouvernante, séduction arrivée par la Joson, sa camarade.

La jeune Milanne ne lui donne qu'un goût passager, quoiqu'il eût pu reprendre avec elle, plus sûrement qu'avec la jolie Comtoise, son plan de sacerdoce. Son activité est étonnante. Il apprend que le cousin germain de deux jolies sœurs doit revenir bientôt pour en épouser une, qu'il a trouvée adorable. Inconnu dans la ville, il se donne pour ce cousin, qu'on n'avait pas vu depuis l'âge de quatre ans. Il est accueilli. Trop ardent pour ne pas chercher la jouissance, il cueille la rose, et le cousin arrive. Le sycophante est obligé de lui céder la place, et ne reparaît plus.

Alors il remarque l'aimable et naïve Manette Teinturier. Naturellement vertueux, malgré ses écarts, ses amours les plus douces sont toujours celles où il se propose le mariage. Il emploie, de bonne foi, ce moyen; il est aimé, tout s'arrange. Au lieu d'aller à Lyon, il va retourner à Sacy, pour obtenir l'aveu de ses parents; mais, la veille, il surprend l'entretien d'une virtuose, alors célèbre à Dijon, qui élevait deux filles naturelles, dont l'aîné était âgée de sept ans. Il comprend, par l'entretien d'Omphale avec sa tante, que cet enfant est le fruit d'une aventure que G. d'Arras, le cordelier[1], lui procura en 1752, et dont il n'avait pas connu la partenaire. La beauté de la mère, celle de l'enfant qui jouait à ses côtés,

[1] Le personnage de G. d'Arras, que Restif a peint de main de maître dans *Monsieur Nicolas*, est si original, si extraordinaire, que nous avons eu plus d'une fois l'idée de reconnaître en lui, non-seulement le type du *Compère Mathieu*, mais encore l'auteur de ce célèbre roman, Henri-Joseph Dulaurens, dit l'*abbé Dulaurens*. Il y a, en effet, une analogie singulière entre les deux personnages. Voyez, dans *Monsieur Nicolas* (tome IV, page 1155 et suiv.), l'exposition des idées philosophiques de G. d'Arras. On y retrouve en germe toute la philosophie de Restif. Il faudrait donc essayer d'établir un rapprochement, fondé sur des faits et des dates, entre la vie de Dulaurens et le séjour de G. d'Arras, dans un couvent de cordeliers, à Auxerre. Quant au surnom de G. d'Arras, ce serait une allusion au poëme de *la Chandelle d'Arras*, qui fit grand bruit lors de sa publication en 1765, après celle du *Balai*, autre poëme héroïque du même genre. G. d'Arras ou Dulaurens n'aurait-il pas donné ou confié une partie de ses manuscrits à Restif? En tous cas, en 1759, Restif ne savait plus où trouver l'adresse de G. d'Arras (tome IX, page 2981), et plus tard, G. d'Arras lui envoyait, par la poste, une juvénale, *les Bulles de savon*, que Restif a publiée sous son nom et que l'auteur lui avait déjà montrée en 1753 (page 1158).

l'intérêt que lui inspirait l'autre petite fille, dont Omphale venait de déclarer l'origine (de sorte que le héros se trouvait père de deux enfants!), le déterminèrent sur-le-champ à renoncer à Manette, pour aller se découvrir à Omphale. Il exécute ce projet, le lendemain matin... On verra ce qui fait manquer cet établissement raisonnable.

Le héros revient à Sacy; il retourne à Paris. Après une courte maladie, il y reçoit les derniers soupirs de Zoé, promise à son ami Loiseau. Il y devient amoureux de Françoise-Sofronie Sellier, belle-sœur de Bonne, son hôtesse: il va l'épouser... Sofronie est assassinée par son frère Laurent, bandit célibataire.

Rien ne retenait plus M. Nicolas à Paris; son mauvais génie le conduit à Auxerre, et, avant que cette malheureuse année 1759 soit écoulée, il y a fait la connaissance d'Agnès Lebègue, second volume de Rose Lambelin, qu'elle supplante; et il l'épouse, le 22 avril 1760.

Uni à la plus méchante des femmes[1] (après sa mère, encore

[1] C'est, d'après un récit verbal fait par M. Restif de la Bretonne lui-même, que je parle ainsi de Mme Restif de la Bretonne, née Lebègue; mais ce récit a pu être dicté par la mauvaise humeur et par d'autres sentiments que j'ignore. Quoi qu'il en soit, j'ai eu l'honneur de connaître Mme Restif dans les dernières années de sa vie, et elle m'a paru toujours infiniment respectable, par ses mœurs, son honnêteté, son esprit et son caractère. (*Note de l'auteur.*)

Agnès Lebègue écrivait en prose et en vers facilement, mais très-incorrectement. On peut croire qu'elle a eu quelque part aux ouvrages de son mari, quoique celui-ci n'en convienne pas. Il lui attribue pourtant, ce me semble, une petite pièce de théâtre qu'il a fait imprimer. On ne s'explique pas qu'il ait publié certaines lettres de sa femme dans *la Femme infidèle* et dans *Monsieur Nicolas,* où il la déshonore en se déshonorant lui-même (voy. tome X, pag. 2842 et suiv.). Palméseaux, qui ne parle pas du divorce demandé et obtenu par Mme Restif de la Bretonne en 1794, a inséré, dans la préface de sa Notice, une lettre que cette dame veuve lui avait adressée :

« Paris, 18 octobre 1806.

« Je suis trop charmée, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait par « la demande de quelques traits intéressants, qui puissent être insérés dans « l'Éloge de feu mon mari (dont, par bonheur pour sa famille, vous voulez bien « vous charger), pour ne pas y répondre avec empressement. Mais des mal« heurs, que toute la prudence humaine ne pouvait prévoir, m'ayant séparée de « cet homme de mérite en 1784, je ne puis me livrer au doux plaisir que j'au« rais à chanter ses louanges, si le démon de la discorde n'avait pas empoi« sonné de son souffle impur l'esprit de cet homme naturellement bon. Cela fut « cause que, durant vingt-six années, je n'eus aucune connaissance ni de ses « affaires, ni de sa conduite : en vain je lui écrivais; on interceptait mes lettres. « Ainsi, tout ce que je puis dire en ce moment, c'est que, durant tout le temps « que j'ai passé avec lui, j'ai eu la satisfaction de voir dans mon mari un

plus méchante qu'elle), M. Nicolas, pauvre, avili, végète dans la misère jusqu'en 1765. Durant cet intervalle, la seule connaissance honnête qui lui reste, est Bathilde l'Alsacienne, une prostituée!

C'est de cet abîme profond que le tira Rose Bourgeois, image presque parfaite, par la figure, de Mme Parangon; il en devint épris à l'excès : sans connaître cette jeune personne, sans lui parler plus qu'à Jeannette Rousseau, elle produisit le même effet sur lui; elle l'électrisa; il se mit au travail, et il produisit *la Famille vertueuse*, le premier de ses ouvrages. Quoique ce premier jet ne fût pas suivi du succès, M. Nicolas eut la témérité de quitter son état, et de compter sur le nouveau, en mangeant le produit de *la Famille vertueuse*. Il fit trois ou quatre autres romans : *Lucile*, *la Confidence nécessaire*, *le Pied de Fanchette* et *la Fille naturelle*. Il eut trois louis[1] du premier; il perdit le second par mauvaise foi; mais le troisième et le quatrième le nourrirent, jusqu'au *Pornographe*, la première de ses œuvres qui eut un succès marqué. Pendant qu'un libraire l'alimentait avec le rapport de ses derniers ouvrages, dont il perdit la moitié par banqueroute, il

« homme fort utile au public, de plusieurs manières. J'ai vu avec admiration « plus de vingt pères de famille ne subsister, un nombre d'années considérable, « que sur le travail que leur procurait cet auteur si laborieux. Il donnait tou- « jours la préférence aux pères et mères chargés de nombreuse famille, et sur- « tout aux plus infortunés; car il était fort charitable. Si un vieillard, homme « ou femme, lui demandait l'aumône, il le conduisait dans une petite auberge, « pour lui faire donner un ordinaire et une chopine de vin. Pour refuser un « homme âgé, il aurait fallu qu'il n'eût rien sur lui. Il est aussi fâcheux pour « les pauvres, que pour lui, que ses affaires aient mal tourné; mais malheureu- « sement, comme il avait mis son patrimoine dans l'impression de ses œuvres, « il se trouva ruiné par les assignats et autres causes dont il ne put se ga- « rantir, par rapport à sa grande bonté.

« Je désirerais bien, Monsieur, qu'il fût possible de tirer l'esprit de sa très- « nombreuse collection, qui deviendrait sûrement bien précieuse au public, « lorsque le génie et le goût de MM. Palmézeaux et Mercier y auraient ajouté « un nouveau prix. Si j'avais l'esprit et le génie de Mme la comtesse Fanny de « Beauharnais, je vous offrirais mes services; mais, en me rendant justice, je « n'ai à vous offrir que les regrets que me cause mon incapacité, ainsi que « le témoignage de la considération respectueuse, avec laquelle j'ai l'honneur « d'être, etc.

« Veuve RESTIF, née LEBÈGUE. »

[1] Tous ces détails m'ont été racontés par lui-même. (*Note de l'auteur.*)

Le métier littéraire fut, en effet, pour Restif, le plus ingrat des métiers; il ne le cache pas dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et notamment dans une addition de six pages, qu'on ne trouve, à la fin du tome IV de *la Découverte australe*, que dans les exemplaires non cartonnés. Cette note, que nous avons citée à l'article des *Contemporaines*, établit d'une manière exacte les sommes

imprima *l'École de la jeunesse*, *les Lettres d'une jeune fille à son père*, *le Ménage parisien*, *la Femme dans les trois états*, *le Fin Matois*, traduction espagnole.

Il végétait, perdant, avec un mauvais libraire, les deux tiers des produits, quand il acheva *le Paysan perverti*, composé la nuit, après la journée donnée aux impressions. Cet ouvrage le fit connaître; il quitta ses mauvais libraires; il vendit, à un meilleur, son *École des Pères*, son *Quadragénaire*, sa *Malédiction paternelle*, *la Vie de mon Père*, *la Découverte australe*, *les Contemporaines*, 42 vol., et une troisième édition du *Paysan* avec *la Paysanne*. Il gagna cinquante-six mille francs, en dix années. Il devint riche. Il réunit, en une seule édition, *le Paysan et la Paysanne pervertis*; il réimprima *le Pied de Fanchette*, *la Fille naturelle*, *le Pornographe*, *la Femme dans les trois États*; 30 vol. des *Contemporaines*. Il imprima *la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans*, *les Françaises*, *les Parisiennes*, *le Palais-Royal*; *les Provinciales*, 12 vol.; *les Nuits de Paris*, 16 vol.; *le Drame de la Vie*, 5 vol.; un *Almanach des Modes*[1], quelques *Pamphlets contre l'abbé Maury*, 3 vol.; des *Costumes de* 1760 *à* 1788, estampes de Moreau, pour l'édition *Magna Charta*.

Forcé, après sa ruine opérée par les payements en assignats, de suspendre ses impressions, il composa, sans les imprimer, *les Lettres du Tombeau*[2], *l'Enclos et les Oiseaux*, *les Mille et une*

vraiment dérisoires que Restif aurait tirées de ses livres, jusqu'à ce que le succès des *Contemporaines* lui eût donné des bénéfices qui lui firent une petite fortune, que les assignats de la Révolution devaient lui enlever.

[1] Nous avons cherché inutilement dans les bibliothèques cet *Almanach des Modes*, qui n'est pas connu des bibliographes et qui n'existe pas, à moins qu'il n'ait paru en Allemagne, à Nieuwed sur le Rhin, ou en Suisse, à l'époque où la publication des estampes de Moreau et de Freudenberg, avec un texte de l'auteur des *Contemporaines* (1789), mettait en vogue le talent de Restif pour la description du costume physique et moral de son temps. Quant aux trois volumes de pamphlets contre l'abbé Maury, nous indiquons plus loin dans la Bibliographie plusieurs de ces pamphlets anonymes, qui peuvent être attribués à Restif; au reste, Restif ne parle pas de l'abbé Maury dans ses écrits; il n'avait donc été que l'agent secret et complaisant de Mirabeau, qui se servit de la presse clandestine pour attaquer son éloquent adversaire avec les armes de la calomnie et de la satire. Nous ne savons pas quel peut être l'ouvrage que Palmézeaux désigne plus loin sous le titre de *Rêveries*. Ne serait-ce pas plutôt les *Rêvies*, dont Restif a parlé dans ses annonces d'ouvrages et dont il nous reste quelques fragments, bien extraordinaires, imprimés en appendice dans les *Posthumes*?

[2] Il est assez étrange que Palmézeaux, l'habitué indispensable du salon de la comtesse de Beauharnais, son ancienne maîtresse et son invariable amie,

Métamorphoses, *les Rêveries* et une *Anti-Justine*, qu'il avait dessein de supprimer entièrement....... [1]

Voilà le précis de sa vie littéraire.

Revenons à ses aventures. La première qui se présente après son mariage, c'est sa liaison avec Maine Blonde; vient ensuite celle avec Claudon et Marianne Roullot, où il y a de la philosophie.

Mais ces petites passions sont étouffées. Du sein de sa nullité, M. Nicolas semble renaître avec Adélaïde Nécard. On trouve ici une journée unique, délicieuse, étrangère à tous les romans : il faut la lire; elle est également intéressante dans *le Cœur humain dévoilé*, et dans *le Drame de la vie*, où elle est mise en scène.

Les aventures suivantes, avec Désirée, Bathilde, Sailly, ne sont rien, en comparaison.......

J'ai dit que Rose Bourgeois et sa jolie sœur Eugénie l'avaient rendu à la dignité d'homme, et l'avaient fait auteur. Il ne se lia plus avec personne jusqu'en 1768, qu'il connut la *délicieuse* [2] Élise

cite comme inédites *les Lettres du Tombeau,* qui avaient été lues, au fur et à mesure de leur composition, dans ce salon où Restif avait aussi sa place, et qui furent imprimées, sous le titre des *Posthumes,* en 1802. Il faut donc supposer que l'édition entière avait été mise sous le séquestre, avant qu'elle eût paru, et, en effet, elle n'est pas annoncée dans *la Bibliographie générale de la France*, de Treuttel et Würtz. Beuchot n'en parle pas non plus dans son article nécrologique sur Restif de la Bretonne, publié dans *la Décade, ou Revue philosophique, littéraire et politique*, en mai 1806. On peut donc assurer qu'à cette époque Restif était peut-être le seul qui possédât un exemplaire de ses *Posthumes,* lesquels ne furent mis en circulation que longtemps après et presque clandestinement. Le séquestre n'ayant pas été levé d'une façon régulière et l'ordonnance de saisie se trouvant maintenue en principe, *les Posthumes* ne figurèrent donc jamais dans les catalogues imprimés de cabinets de lecture, et A. Marc ne les a pas même citées dans son *Dictionnaire des Romans anciens et modernes* (Paris, 1819, in-8).

[1] Palméseaux connaissait sans doute *l'Anti-Justine*, puisqu'il parle de l'intention qu'avait Restif de la supprimer entièrement; on peut même supposer qu'il l'avait lue sur les épreuves, car il était friand de ces sortes de livres. Il est certain cependant que Restif n'osa pas lire celui-ci dans le salon de la comtesse de Beauharnais, quoique cette dame ne se soit pas scandalisée de la lecture des *Posthumes*. Restif annonce plus d'une fois, dans les catalogues de ses ouvrages, la prochaine publication de *l'Enclos* et des *Métamorphoses*. Voyez dans la Bibliographie ce que nous avons dit de ces deux productions, qui étaient certainement à peu près achevées et dont la première seule avait été mise sous presse. Restif avait préparé et commencé beaucoup d'autres ouvrages, qui se sont trouvés en manuscrit dans ses papiers, après sa mort, et qui auraient été, nous a-t-on dit, confiés par ses filles à Sébastien Mercier. Ils existaient, du moins, en partie, parmi les manuscrits provenant de Mercier, lesquels furent brûlés vers 1818 par la personne qui en était dépositaire.

[2] Je donne à toutes ces dames, que je n'ai pas eu l'honneur de connaître, les mêmes épithètes que leur donne l'auteur, dans *Monsieur Nicolas*, *ou le Cœur humain dévoilé*, que j'ai lu et relu plusieurs fois. (*Note de l'auteur.*)

Tulout. Il la quitta, parce qu'étant marié, il ne pouvait s'attacher solidement[1].

En 1769, il connut Victoire, qui a donné pour lui à la rue Saintonge un charme qui dure encore; et ce fut l'effet d'une demi-journée, tant il est vrai que c'est moins la durée que la force du charme, qui déifie une femme dans le cœur de son amant.

Pendant trois ans vraiment remarquables, il n'arrive rien; mais, à cette époque, paraissent Louise et Thérèse, ces deux enchanteresses, l'une par l'amour, l'autre par l'amitié, dont le charme ne doit pas cesser[2]. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans le *Drame de la Vie*, il n'a jamais pu faire une pièce passable de cette aventure si bien sentie. Louise le rendit père de Fillette, la douceur de la vie de son père, si la mort ne la lui avait pas enlevée, au moment où il avait le plus besoin de ses consolations filiales.

[1] Restif, malgré ses commémorations et ses anniversaires de regret pour les personnes qu'il avait aimées (il y revient sans cesse dans *Monsieur Nicolas*), n'était pas aussi sensible qu'il veut bien le paraître. Ainsi, cette Élise Tulout, qu'il a divinisée comme tant d'autres dans son *Cœur humain dévoilé*, lui avait écrit le 20 avril 1780, par l'entremise de la veuve Duchesne, libraire : « Trois années d'absence n'auront peut-être banni de votre mémoire ni mon nom ni ma personne ; du moins, j'en juge par moi. Dans cette persuasion, je m'adresse à vous, pour une petite affaire. » Elle lui demandait donc un rendez-vous, chez elle, à l'ancien Bureau des foins, et elle le priait de lui faire savoir d'avance le jour et l'heure du rendez-vous. Restif répondit qu'il était malade et ne voyait personne. Mlle Tulout lui adressa une lettre très-digne et très-spirituelle, qui ne fut pas la fin de leurs relations : « Vous êtes malade ! lui disait-elle, je vous plains de toute mon âme ; cependant je me dis : C'est sa faute ; s'il eût pu comprendre quel baume salutaire que la tendre, que la douce amitié, il ne serait pas malade ; non, il ne le serait pas. Ses peines ainsi que son mal ne viennent que de lui !... Mais ce mal n'est pas ce qui vous empêche de paraître à mes yeux. Deux motifs, tous deux injurieux, sont le grand obstacle : l'un, que vous n'avez pour une amie généreuse aucun égard, parce que vous croyez qu'elle ne le mérite pas ; l'autre est la crainte que cet *excellent cœur* n'aille mal à propos se souvenir... et qu'alors les reproches... que sais-je ? S'il n'était rien de tout cela, votre mal de poitrine ne me priverait point de votre vue, et, bien persuadé de mes sentiments, vous viendriez non-seulement apprendre ce que j'avais à vous dire, mais encore épancher vos maux dans le sein de cette amitié dont je parlais à l'instant : elle n'est pas comme l'amour, rien ne la rebute, rien ne la choque, que le mal qu'elle voudrait partager, pour alléger l'être qu'elle aime, si cela se pouvait... » Cette lettre semblait un adieu définitif, et Restif n'en fut pas trop ému, car il était très-occupé de Virginie, qui le quitta brusquement. Il revint donc à Élise Tulout : « Je sentis alors, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3309), combien l'amitié est plus faite pour les hommes de mon âge, que l'amour. »

[2] L'épisode de Louise et Thérèse, dans *Monsieur Nicolas*, tome X, page 2788-2819, est un chef-d'œuvre incomparable, qui devrait être, comme *Manon Lescaut*, mis à sa place dans notre littérature.

Louise est la dernière femme qui ait aimé le héros. Aussi, ni Virginie[1], ni Sara[2], ni Félicitette[3], ne l'ont effacée ; quoique la première des trois, après l'avoir tourmenté, lui ait apporté quelques consolations.

Quant à Sara, elle ne lui donna qu'une lueur trompeuse de bonheur. Félicitette n'inspira pas une passion ; ce ne fut qu'un goût superficiel. Ainsi le titre de *la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans* a été pleinement vérifié.

Tel est le tissu de l'ouvrage.

Dans le tome septième des dix-neuf volumes que contient *le Cœur humain dévoilé*, ou la treizième partie des vingt-quatre, en comptant *le Drame de la Vie*, on voit encore *le Calendrier* du héros, qui contient un volume entier. Les trois volumes suivants sont remplis par *la Philosophie de M. Nicolas*. La quatorzième ou dix-septième partie comprend sa *Morale*, et quelques juvénales. La quinzième ou dix-huitième, sa *Religion* et sa *Politique*, avec quelques juvénales. Enfin, dans la seizième ou dix-neuvième, on trouve la revue de ses ouvrages ; ce volume est aussi terminé par des juvénales sur différents abus.

Le Drame de la Vie supplée à diverses circonstances omises ; outre qu'il met en action différents récits plus marqués que les autres, ce dernier ouvrage prête quelquefois à l'imagination. La première pièce est intitulée : *Madame Parangon* ; c'est la meilleure ; la seconde, *Zéphire* ; la troisième, *Agnès* ; la quatrième, *Agnès et Adélaïde de Nécart* ; la cinquième, *Rose et Eugénie* ; la sixième, *Élise Tulout* ; la septième, *Louise et Thérèse* ; la huitième, *Virginie* ; la neuvième, *Sara* ; la dixième, *Félicitette* ; la onzième, *Fil-*

[1] Les amours de Restif avec Virginie sont racontés dans le tome X de *Monsieur Nicolas*, page 2855 et suiv., et dans le *Quadragénaire*, « qui n'est autre chose, dit-il, que l'histoire de ma liaison avec elle, un peu déguisée. » Restif avait fini par *entretenir* Virginie, et il l'avoue dans ses Mémoires, en disant qu'il avait voulu savoir comment était traité un amant qui payait.

[2] L'épisode de Sara Debée, qui avait déjà fourni à Restif le sujet de la *Dernière aventure d'un homme de 45 ans*, publiée en 1783, remplit tout le 12e volume de *Monsieur Nicolas*. Cette version est bien supérieure à la première, et c'est la seule qu'on devrait réimprimer comme un des chefs-d'œuvre de Restif. Sara se mêlait d'écrire des comédies, et Restif en a publié une dans ses propres ouvrages. Voyez son *Théâtre*, dans notre Bibliographie.

[3] C'est Mlle Félicité Ménager, sœur d'un directeur des Aides, qu'il nomme *Félicitette Prodiguer*. On ne doit pas la confondre avec *Félisette*, qu'il avait aimée en 1783 et qui n'est autre que Mlle Minette de Saint-Léger.

lette, etc. ..... Les entre-pièces sont remplis par des scènes détachées, qui ne laissent pas de lacunes.

Le Cœur humain dévoilé est donc réellement composé de vingt-quatre volumes, auxquels doit être annexé le vingt-sixième des *Nuits de Paris*, que le libraire Mérigot ne vend pas[1], mais qui a tant de connexité avec *le Cœur humain* qu'il y est cité plusieurs fois.

Je ne dissimulerai pas que, pour porter ce volumineux ouvrage à sa perfection, il faudrait le retoucher, le réimprimer, et y joindre *le Catéchisme de Morale, physique, religieux et politique*, dont l'auteur s'occupa long-temps. Ce nouvel ouvrage, qui pourrait être intitulé : *le Véritable Système de la Nature*, donnerait un supplément nécessaire, tant à la *Philosophie de M. Nicolas*, qu'aux trois petits traités contenus dans les quatorzième, quinzième et seizième volumes du grand ouvrage[2].

[1] « J'ai déjà exposé, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tome XVI, page 4739), comment je n'avais pas dit ce que je voulais, dans mon XVIe volume (des *Nuits*), qu'on a tout cartonné, en le brochant. Cependant ce volume, tel qu'il est, renferme une foule de traits si frappants qu'ils ont effrayé le libraire Mérigot, qui a maintenant les 15 premiers volumes, mais je le donnerai avec le *Drame de la vie.* » Le XVIe volume des *Nuits* fut publié, en effet, à la suite du *Drame de la vie*, pour le faire passer inaperçu, mais aucun libraire n'osait le vendre, même en 1806, puisque Beuchot n'en fait pas mention dans la notice nécrologique de Restif de la Bretonne.

[2] Restif ne parle pas, dans *Monsieur Nicolas*, du traité philosophique que Palmézeaux cite ici comme un des ouvrages les plus importants de l'auteur : il faut en inférer que *le Catéchisme de morale, physique, religieux et politique*, ne fut composé que dans les dernières années de Restif, c'est-à-dire depuis 1797, date de l'impression des tomes XIV, XV et XVI de *Monsieur Nicolas.* Nous avons remarqué, dans *le Dictionnaire des ouvrages anonymes*, de Barbier (2e édit., 1822-25, tome III, p. 35), un titre de livre, qui pourrait bien être l'ouvrage même cité par Palmézeaux : « *la Philosophie du Ruvarebohni* (vrai bonheur, en anagramme), *pays dont la découverte semble d'un grand intérêt pour l'homme, ou Récit dialogué, par P. J. J. S**** (Sponville) *et Nicolas Bugnet*, sans nom et sans date (vers 1805), 2 vol. in-12. » Barbier ajoute en note : « Voici la clef de quelques noms employés dans cet ouvrage : *Ruvarehcuxis*, vrais heureux ; *Ponélano*, Napoléon ; *Içanarfs*, Français. » Cette citation semblerait se rapporter à l'ouvrage dont Palmézeaux souhaitait la publication en 1811, mais l'imprimé n'est mentionné nulle part dans les bibliographes, et nous doutons fort qu'il ait été publié. Quoi qu'il en soit, on en réimprima l'analyse, peu d'années après, sous ce titre : *Catéchisme social, ou Exposition particulière des principes posés par feu P. J. J. *** S. ***, dans un ouvrage inédit, auquel il a donné pour titre : Recherches sur la nature des êtres sensibles ;* par Nicolas Bugnet. *Paris, Le Normand*, 1808, in-12 de 72 pp. Voilà probablement un extrait du livre que Palmézeaux aurait voulu intituler : *Véritable Système de la Nature.* Nous ne voyons qu'un pseudonyme dans ce nom de *Sponville*, que Barbier nous présente comme

Voilà un aperçu bien léger, mais à peu près exact, de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne ; mais si je m'y suis étendu largement sur *M. Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé*, faudra-t-il que je fasse de même pour ses autres ouvrages? Non, certainement; c'est ce que je ne ferai pas. Une analyse détaillée de tous les ouvrages de Restif fournirait au moins cent volumes, et les bornes que je me suis imposées ne me permettent pas d'extravaser le génie de cet homme extraordinaire.

Je dirai cependant que le *Paysan perverti* est un ouvrage très-remarquable, par la rapidité de la narration, la force du style, la variété et le contraste des caractères ; je dirai que *la Paysanne pervertie* ne le cède en rien au *Paysan perverti*, et que ces deux ouvrages réunis ensemble, tels que les a publiés Restif de la Bretonne, quelque temps avant sa mort [1], forment un des monuments les plus singuliers de la littérature française du dernier siècle. Je rappellerai au lecteur que le seul *Paysan perverti*[2] a eu qua-

celui de l'auteur. Nous chercherions plutôt, dans les initiales mises en tête de *la Philosophie du Ruvarebohni*, les noms de Jean de Vert et de Saxancour, que Restif avait adoptés à l'époque de ses querelles avec son gendre. Quant à Nicolas Bugnet, ce serait le graveur en bois Beugnet, qui était lié particulièrement avec Anne Lebègue, épouse divorcée de Restif. Il faudrait donc supposer que *la Philosophie du Ruvarebohni* ne fut imprimée qu'après la mort de Restif et se trouva supprimée par la censure impériale, comme l'avaient été *les Posthumes*, par la censure consulaire.

[1] Ce n'est pas « peu de temps avant sa mort », mais bien en 1784, que Restif publia, dans une édition homogène, *le Paysan et la Paysanne pervertis*. Voy. à cette date notre Bibliographie. Mais nous croyons qu'il fit de nouveaux titres à cette édition, en 1794, pour essayer de vendre les exemplaires qui lui restaient. Le moment était mal choisi : il y avait peu d'amateurs de romans, en pleine Terreur, ou du moins on ne publiait alors que de petits romans érotiques, en 1 ou 2 volumes in-18. Le marquis de Sade lui-même était *citoyen actif*, et n'imprimait rien, excepté des Adresses patriotiques dans les journaux révolutionnaires. Restif se tenait caché et faisait le mort.

[2] Les quarante-deux éditions du *Paysan perverti*, faites en Angleterre, n'ont jamais existé que dans l'imagination de Restif. Un mystificateur (c'était le métier à la mode) avait raconté cette énorme bourde à l'auteur de ce roman, qui fut très-bien accueilli en France, mais qui ne trouva pas d'échos en Angleterre, où les romans français ne pénétraient que bien rarement, car ces romans étaient beaucoup trop libres pour plaire à des lecteurs anglais. Restif accepta sans contrôle, avec sa naïveté ordinaire et son aveugle orgueil, le fait incroyable des quarante-deux éditions du *Paysan perverti*, et depuis lors il ne cessa de le répéter lui-même, le plus sérieusement du monde, non-seulement dans ses livres, mais dans tous ses prospectus, dans toutes les annonces de la collection de ses œuvres. Dix ans après la publication du *Paysan perverti* et au moment de l'apparition de *la Paysanne*, un nommé Lanigan, peut-être un autre mystificateur, écrivait à Restif, le 30 octobre 1785, en datant sa lettre du café de l'Uni-

rante-deux éditions en Angleterre, et que l'on peut en conclure qu'il y a quelque mérite dans cet ouvrage, puisque la nation de l'Europe qui se connaît le mieux en romans a paru en faire tant de cas. Il y a, je l'avoue, des tableaux horribles et même dégoûtants dans *le Paysan et la Paysanne* réunis. Le marquis italien est un monstre, qu'il faudrait étouffer entre deux matelas; Gaudet est un autre monstre, digne à la fois de la roue et de l'apothéose; mais que ne pardonne-t-on pas, en faveur du beau caractère de Loiseau, et surtout en faveur de celui d'Edmond, jeune homme toujours simple et toujours abusé, toujours confiant et toujours trahi; jeune homme, enfin, presque toujours criminel, quoique toujours vertueux?

Que dirai-je des *Contemporaines*[1], autre ouvrage de Restif de

versité, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Cordiers, pour lui offrir de faire traduire en anglais la *Paysanne pervertie*, par un ami qu'il avait à Londres, « dans l'intention que, si cela réussissait, il entreprendrait la traduction des autres ouvrages » de l'auteur. Le sieur Lanigan ajoute : « Il m'a fait réponse qu'il ne demandait pas mieux et de lui en envoyer un exemplaire aussitôt qu'il serait en mon pouvoir. Comme il a une fortune indépendante et rien du tout à faire, cela sera pour lui un amusement honnête. Mais, avant que de le lui envoyer, j'ai voulu savoir si vous aviez chargé quelqu'un d'en faire la traduction en cette langue, et si *le Paysan perverti* est déjà traduit. » Restif remercie son traducteur futur, en offrant de lui donner les feuilles de ses livres, à mesure qu'elles s'imprimeraient, afin que le sieur Lanigan les adressât directement à la personne qui se chargerait de la traduction; mais il se garde bien de dire que le *Paysan* fût déjà traduit. Voy. les lettres 135 et 139, à la fin du tome XXI de la seconde édition des *Contemporaines*. Nous ne pensons pas que *la Paysanne* ait été traduite, non plus que *le Paysan*, en Angleterre; la traduction, en allemand, du premier de ces deux ouvrages, ne parut même qu'en 1791, et *la Paysanne* ne fut pas traduite en Allemagne. Mais Restif répéta, jusqu'à sa mort, que son *Paysan* avait eu quarante-deux éditions dans le pays des romans de Fielding et de Richardson.

[1] Le *Sic vos non vobis* de Virgile, devenu proverbe avec beaucoup de raison, est surtout applicable à Restif de la Bretonne. Plusieurs auteurs dramatiques ont puisé le sujet de leurs pièces dans *les Contemporaines*, et n'en ont rien dit à personne; entre autres, les auteurs de *Benoît, ou le Pauvre de Notre-Dame*, joué avec succès au théâtre du Vaudeville. Je développerai cette vérité, en parlant plus loin du *Théâtre* de Restif de la Bretonne; *Théâtre* qu'on a pillé plus encore que *les Contemporaines; Théâtre* qui ne mérite point l'obscurité où il est plongé, et qui ferait la réputation d'un homme, s'il était mis en lumière. (*Note de l'auteur*.) Depuis que Palméseaux publiait cette note, les auteurs dramatiques ont fait une foule d'emprunts, plus ou moins déguisés et plus ou moins heureux, aux œuvres de Restif de la Bretonne. *La Paysanne pervertie*, drame en 5 actes, par Dumanoir et Dennery, fut représentée, avec beaucoup de succès, en 1857. Voyez le curieux article de M. Ch. Matharel de Fiennes, dans le feuilleton du *Siècle* du 27 octobre de cette année-là, article dans lequel on trouve des détails intéressants sur la vie de Restif. Mais la plupart des sujets de pièces, tirés des

la Bretonne, qui a eu le plus grand débit, et qui à tous égards le méritait? N'y trouve-t-on pas une inépuisable fécondité d'imagination, et une variété de caractères plus inépuisable encore? Restif de la Bretonne adorait les femmes; c'est dans cet ardent amour qu'il a puisé son talent; cet amour a été à la fois père de ses fautes et de son génie. Eh bien! que l'on me dise si toutes les nuances du cœur des femmes n'ont pas été développées dans cet ouvrage? N'en a-t-il pas sondé les replis les plus secrets? Et, quoique adorateur des femmes, n'en a-t-il pas dévoilé les défauts, les vices même, avec autant de force qu'il fait briller leurs vertus? S'il a vertement critiqué les jolies femmes bourgeoises de la rue Saint-Jacques, n'a-t-il pas élevé jusqu'aux cieux Mme Parangon[1]? Cette femme, épouse d'un imprimeur d'Auxerre, fut la première idole de notre Nicolas, et jamais il ne la perdit de vue; il lui donna le nom d'un caractère d'imprimerie (*parangon*), et certes il fit bien, car, comme Restif de la Bretonne fut toute sa vie imprimeur, c'était le moyen de ne jamais l'oublier. Aussi en parle-t-il, dans presque tous ses ouvrages, avec le plus vif enthousiasme.

Mais revenons à l'ouvrage intitulé : *les Contemporaines*. Restif de la Bretonne y peint la Mauvaise Mère, la Bonne Mère, la Bonne Fille, la Mauvaise, l'Épouse qui fait son Mari ce que l'on sait, l'Épouse qui lui est fidèle. Tout, dans cet ouvrage admirable, vit par les oppositions et les contrastes. Disparaissez, *Contes moraux de Marmontel*, tant vantés! vous n'êtes rien auprès des *Contemporaines*. Vous, monsieur Marmontel, vous étiez rédacteur du *Mercure de France*, et, en cette qualité, bien pensionné par Louis XV, lorsque vous avez fait vos *Contes moraux*. Restif de la Bretonne était un pauvre prote d'imprimerie, qui peut-être avait la bonhomie de corriger les fautes d'orthographe de vos manuscrits, mais le prote d'imprimerie l'emportait bien sur vous, Monsieur l'Académicien. Vous avez peint, Monsieur l'Académicien, ce qui se passe dans les maisons riches, dans les salons dorés, et quelquefois aussi dans les campagnes; mais vos paysannes sont maniérées et enjolivées, Monsieur l'Académicien : vous

ouvrages de Restif, n'ont été ni reconnus, ni signalés; par exemple, la fameuse *Timbale d'argent*, des Bouffes-Parisiens, ne serait, dit-on, que l'imitation d'une nouvelle des *Contemporaines*, etc.

[1] Son vrai nom était Mme Fournier, née Cœurderoy. Voyez dans la Bibliographie le chapitre de *Monsieur Nicolas*.

leur donnez tout votre esprit, toutes vos grâces factices; et Restif de la Bretonne ne vous ressemble pas : il peint à grands traits, et souvent avec finesse, car l'un n'empêche pas l'autre, la Jolie Épicière, la Belle Limonadière, et tout ce qu'il a vu de beau et de joli enfin dans la Confiseuse, la Bouclière, la Polisseuse, la Tonnelière, la Brocheuse, la Blanchisseuse, etc., etc....., et jusque dans la Fille du Savetier du coin. La mode était, de son temps, de faire des contes moraux. Mlle des Uncis, MM. Marmontel, la Dixmerie, Willemain d'Abancour, le célèbre Mercier lui-même, tous ont fait des contes moraux; mais aucun de ces contes, quoique fort agréables d'ailleurs, ne peut l'emporter sur *les Contemporaines* de Restif de la Bretonne, soit pour la variété des caractères, soit pour le pittoresque des situations. La prétendue bonne compagnie dira : « Il n'a peint que les femmes du peuple! » Eh! pourquoi mépriser les femmes du peuple, surtout lorsqu'elles sont jolies? La véritable noblesse pour les femmes est bien plus dans les grâces de la figure que dans les armoiries de leur mari. Restif a peint, d'ailleurs, des femmes de qualité; mais elles sont moins intéressantes que les roturières.

Restif n'aimait point la noblesse, quoiqu'il ait fait imprimer sa généalogie; et cependant il s'attachait volontiers aux femmes de condition, qui joignaient la beauté du visage à la noblesse de leurs aïeux; et Mme de Beauharnais a été de ce nombre; mais Restif de la Bretonne était déjà vieux, lorsqu'il a connu Mme Fanny de Beauharnais [1].

[1] La comtesse de Beauharnais, qui était la maîtresse avouée du chevalier de Cubières de Palméseaux, après avoir été celle de Dorat, eut, pendant plus de quarante ans, un des salons littéraires les plus brillants et les plus curieux de Paris. Restif y fut présenté, au milieu de l'année 1787, et il ne cessa jamais d'y venir assidûment, une ou deux fois par semaine, jusqu'à sa mort. Il a fait un éloge délicat de la comtesse de Beauharnais et de son salon, dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, p. 3179 et suiv. « J'ai vu chez la comtesse, dit-il avec malice, Cubières, successeur de Dorat. » C'est chez la comtesse de Beauharnais qu'il faisait, après souper, des lectures de tous ses ouvrages. Le baron de Lamothe-Langon, qui l'avait rencontré dans le salon de cette dame, en 1803 et 1804, nous a dit que sa tenue était déplorable et qu'il faisait horreur à toutes les personnes qui le voyaient pour la première fois; son caractère, aigri par l'orgueil et par le malheur, était si répulsif, qu'il fallait toute l'indulgence et toute la bonté de la comtesse de Beauharnais, pour le tolérer et le faire supporter aux autres. On peut imaginer le contraste que devait produire, dans cette maison riche et distinguée, le costume excentrique et misérable de Restif, qui n'avait pas changé d'habit pendant quinze ans et qui s'en vantait!

Le Paysan perverti (car j'ai toujours le nom de ce roman au bout de ma plume), *le Paysan perverti*, dis-je, renferme un but moral très-prononcé : celui d'empêcher les pères des provinces d'envoyer leurs fils dans la capitale, séjour affreux, où le vice tend sans cesse des piéges à la vertu, et d'où il est si rare qu'un jeune homme revienne avec ses mœurs, sa probité, son argent et son innocence.

Lorsqu'à son retour des galères, Edmond vient seul et la nuit, dans une église de village, pleurer sur la tombe de ses père et mère, qu'il a fait mourir de douleur par ses déportements; lorsqu'après avoir pleuré sur leur tombe, il vient pleurer encore sur un banc de pierre, non loin de la maison de son frère Pierre, et qu'il n'ose point y entrer, retenu par le repentir et la honte; lorsque le frère Pierre et sa femme, ayant entendu quelque bruit à leur porte, croient que ce sont des chiens qui l'occasionnent; lorsque Pierre, frère d'Edmond, lance une grosse pierre pour les écarter, et que cette grosse pierre, au lieu de tomber sur les chiens, tombe sur Edmond lui-même, et le blesse dangereusement; lorsqu'Edmond, tout ensanglanté, s'éloigne, et que Pierre et sa femme viennent, pendant son absence momentanée, se reposer sur le banc de pierre où Edmond a tant pleuré; lorsque Pierre et sa femme éprouvent de l'humidité, que Pierre dit à sa femme : « Éloignons-nous, ma femme; ce banc est trop humide de la rosée; » et lorsqu'Edmond, qui n'était pas loin, et qui les entend, s'approche tout-à-coup, et leur dit d'une voix entrecoupée de sanglots : « *Ce n'est point la rosée qui l'a rendu humide, ce sont mes larmes!* » Y a-t-il, dans aucun roman, soit national, soit étranger, une situation plus douloureuse et plus déchirante? Y a-t-il même un mot plus touchant et plus sublime [1] ?

Parlerai-je maintenant, sans en faire l'analyse, des autres

[1] C'est Dutartre de la Bourdonné, riche financier, ami de Butel-Dumont, que ce passage du *Paysan perverti* avait si vivement impressionné, qu'il disait à Restif lui-même : « J'ai lu tous nos bons romans; aucun n'a fait sur moi la moindre sensation, pas même *Paméla*, ni *Clarisse*, ni l'*Héloïse*. Vous êtes le seul qui m'ayiez fait tressaillir et pleurer une fois, dans votre *Paysan*. C'est lorsque Edmond a été gémir sur les tombeaux et qu'il s'est retiré, à l'approche de deux époux vertueux; il écrit : « Tu as dit à ma femme : Allez-vous-en; il y a du « serein, la rosée pourrait vous faire mal... La rosée, c'étaient mes larmes! » J'ai senti mon cœur se contracter et bondir... J'ai fermé le livre et savouré le seul attendrissement de lecture et de théâtre, que j'eusse éprouvé de ma vie. » (*Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3203.)

ouvrages de Restif de la Bretonne, que j'ai seulement indiqués? Non, je dois faire un choix dans ces ouvrages, comme un choix dans mes éloges. Voilà pourtant que *la Vie de mon Père* me tombe sous la main. *La Vie de mon Père!* Que ce titre est intéressant pour les âmes sensibles et reconnaissantes! Il n'y a point, dans *la Vie de mon Père*, les mêmes défauts que dans *le Cœur humain dévoilé;* il n'y a point surtout les mêmes taches qui salissent ce grand ouvrage; il n'y a point l'énergie, la profondeur et la force, qui dominent dans *le Paysan perverti;* mais si Restif de la Bretonne n'avait fait ni *le Paysan perverti*, ni *le Cœur humain dévoilé*, il est certain que *la Vie de mon Père* serait son chef-d'œuvre. Dans *le Paysan perverti*, il ne peint guère que des crimes; dans *le Cœur humain dévoilé*, il y a des détails qui font frémir la pudeur et même l'innocence. Ici tout est pur, majestueux, calme, tranquille, comme la vertu même; *la Vie de mon Père* est un ouvrage tout patriarcal; et l'on dirait que, détaché de la Sainte-Bible, il servit autrefois de pendant à l'histoire de Tobie. Je dirai plus : cet ouvrage est écrit plus correctement que tous les autres; j'y ai à peine remarqué dix fautes de langage; et l'on sait que les productions de Restif en fourmillent.

Un autre ouvrage, qui, sans avoir le même intérêt, mérite à peu près les mêmes louanges, est celui intitulé : *les Parisiennes*. Restif, dans les précédents, n'avait été que romancier : il est, dans celui-ci, romancier et législateur.

Cet ouvrage est un des meilleurs de Restif de la Bretonne, et toutefois l'un des moins connus, quoique l'Académie française ait failli, dans le temps, lui donner le prix d'utilité[1]. Est-il rien, en effet, de plus intéressant que de voir et d'entendre Mmes d'Aubonne, de Valbel, d'Argentré, Monhu, d'Estival, de Lorme, etc.,

[1] C'est à Restif lui-même que Palmézeaux emprunte ce renseignement, qu'il ne fait que mentionner, sans s'y arrêter : « Ces quatre volumes, dit Restif dans la revue de ses ouvrages (tome XVI de *Monsieur Nicolas*, p. 4731), tant au moral qu'au physique, sont réellement un livre classique pour les personnes du sexe C'est à cet ouvrage que le trésorier de France, Butel-Dumont, voulait faire donner le prix d'utilité de 1788. Je l'en dissuadai, en lui représentant que ce n'était ni un Laharpe, ni le reste de ces auteurs automates composant l'Académie française, qui étaient en état de juger du mérite ou du démérite de ma production. Et il en convint. Il faut, ajoutai-je, pour avoir le prix, qu'un ouvrage soit composé par un des leurs et dans leur manière; cette manière ne fût-elle pas celle du public. Tout est clique dans ce malheureux pays. Voyez ce plat Institut!... »

toutes femmes encore jeunes, sages et aimables, nous tracer tour à tour les portraits de la *Fille colère*, de la *Rieuse*, de la *Mélancolique*, de la *Sournoise*, de la *Flatteuse*, de celle qui aime le mariage, de celle qui ne l'aime pas, etc.; de les tracer, devant de jeunes demoiselles, parées de ces qualités, ou entachées de ces vices, et de se faire écouter avec intérêt et reconnaissance? Une chose remarquable dans cet ouvrage, c'est que, parmi tous les caractères dessinés avec vérité, on trouve celui de *la Folle par amour*, tel que l'a mis au théâtre un auteur dramatique distingué; et il me paraît difficile que l'auteur dramatique n'ait pas puisé ses idées dans Restif, puisque le roman de celui-ci a été publié avant la pièce de l'autre[1].

Restif de la Bretonne paraît ne point aimer les femmes savantes, dans ses *Avant-propos;* il voudrait que les femmes ne fussent que des ignorantes; il leur interdit même toute espèce d'instruction, comme on a pu le voir par les lignes suivantes : « Si l'on voulait m'en croire, les femmes ne sauraient que la morale, et rien du tout des autres sciences. » Et dans un autre endroit de ses ouvrages, il a dit : « Toute la sagesse d'une femme ne vaut pas la folie d'un homme. » Que de contradictions dans ce bon Restif de la Bretonne! Restif de la Bretonne ne veut point que les femmes deviennent savantes: je l'ai vu passer sa vie chez la présidente d'Ormoy[2], dont

[1] Restif avait été averti de cette imitation, qu'il considéra comme un plagiat effronté, par une lettre qui lui fut adressée par Levacher de Charnois, rédacteur du *Journal des Théâtres :* « On a représenté, lundi, à la Comédie-Italienne, monsieur, un ouvrage intitulé : *Nina ou la Folle.* Cette comédie a du rapport avec une anecdote que vous avez imprimée dans le premier volume des *Contemporaines* et qui, je crois, a pour titre : *Il a perdu la mémoire.* Je serais curieux d'offrir au public la comparaison de votre manière et de celle de *Nina;* en conséquence, je vous prie de me prêter le volume dont j'ai besoin; je vous le renverrai, samedi prochain; vous savez, monsieur, avec quels sentiments d'estime et d'attachement je suis, pour la vie, votre très-humble serviteur. DE CHARNOIS. Hôtel des Arts, faubourg Saint-Martin, 17 Mai, 1786. » (*Contemporaines*, seconde édition, tome XXI, lettre 153, à la fin du volume.) La comédie mêlée d'ariettes, *Nina ou la Folle par amour*, avait été représentée le 15 mai 1786; l'auteur était Marsollier des Vivetières, qui ne fut pas nommé, à cause du froid accueil que sa pièce avait reçu; mais la musique de Dalayrac et le jeu excellent de Mme Dugazon, dans le rôle de *Nina*, attirèrent la foule pendant un grand nombre de représentations. Les journaux dirent que la pièce semblait imitée du *Roi Lear*, de Shakespeare, et ne nommèrent pas Restif, qui fut indigné de ce qu'il regardait comme un injuste oubli.

[2] La présidente d'Ormoy, née Charlotte Chaumet, avait été piquée de la tarentule littéraire pendant un voyage en Italie, où elle fut reçue membre de

le nom est connu et estimé dans les lettres; chez Mme de Colleville, née Saint-Léger[1], auteur du roman de *la Rentière*, et de plusieurs

l'Académie des Arcades de Rome, sous le nom de Laurilla. J.-J. Rousseau donne de singuliers détails sur cette dame, qu'il avait connue et qui lui avait fait toutes sortes d'avances; voy. la seconde promenade des *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Le salon de cette dame de lettres était ouvert à tous les lettrés et à tous les savants. Elle composa plusieurs romans qui furent publiés sous le voile de l'anonyme, voile transparent pour tous les habitués de son salon: *les Malheurs de la jeune Émilie*, 1776; *la Vertu chancelante*, 1778, etc. Restif avait été chargé de la correction des épreuves de ces romans. Quand il fut devenu célèbre par ses ouvrages, il trouva chez la présidente d'Ormoy un accueil très-empressé. Mme d'Ormoy mourut en janvier 1791, et son salon ne passa pas tout entier dans celui de sa fille aînée, qui écrivait aussi des romans assez libres, et qui avait épousé le poëte Mérard de Saint-Just, ancien maître d'hôtel du comte de Provence. Restif se mit à l'écart de l'élégante société de Mme Mérard de Saint-Just, où l'on n'eût pas admis un génie aussi crotté et aussi mal vêtu.

[1] Les relations de Restif avec Mlle A. de Saint-Léger, qui fut depuis Mme de Colleville, sont assez difficiles à bien apprécier: il correspondait avec elle en 1783; elle était d'une figure agréable et d'un esprit charmant; elle devait être aussi très-passionnée, si on la juge d'après ses lettres à Restif, et elle s'occupait de littérature. Restif en fut certainement fort épris. Il parle d'elle, dans le tome XI de *Monsieur Nicolas*. Mais il était brouillé avec elle depuis 1784, deux ans avant qu'elle eût épousé M. de Colleville. Il dit, p. 3053: « Mlle Saint-Léger et moi n'avions eu qu'une liaison littéraire; liaison trop nouvelle alors et trop peu nourrie par nos entrevues toujours rares, pour être devenue un besoin, une habitude, confiance, épanchement, etc. » Plus loin, p. 3068, il la traite comme une fille perdue, mais ce n'est plus Mlle Saint-Léger, c'est *Minette*. Nous n'ajouterons donc pas foi à l'horrible anecdote qu'il raconte d'elle et qui ne fait pas honneur à la discrétion de l'effronté Butel-Dumont. Restif avait eu la légèreté, sinon la méchanceté, d'imprimer, à la fin de *la Prévention nationale*, seize lettres qu'il avait reçues de Mlle de Saint-Léger et d'y joindre une lettre latine, où il ménageait peu les mœurs de cette *écrivine*. De là leur brouille, qui aurait amené un procès en calomnie, sans l'intervention prudente de l'astronome Lalande. Voici la lettre d'excuses que Restif écrivit à son ancienne Félisette, pour apaiser l'affaire: « Mademoiselle, je quitte à l'instant M. Delalande, l'homme le plus aimable et le plus sage. Comment est-il possible que Mlle de Saint-Léger pense avoir à se plaindre de moi, elle qui a tant d'esprit? Quoi! en reconnaissant quelques-unes des traces de nos conversations ou de nos lettres, elle a cru qu'un ami, qui l'estime, a voulu parler d'elle pour la dénigrer! Ah! mademoiselle, vous êtes une fille ordinaire... Mais non, vous me rendrez justice; vous avez eu des doutes et vous ne les avez plus. Vous, que je révère, vous... à qui je me proposais de dire un jour une multitude de choses qui ne peuvent être dites avant le temps fixé, mais qui s'écoule, vous sentirez ce que signifient ces mots, et qu'une justification n'est pas un dénigrement. Non, non, vous n'êtes pas la Félisette de la lettre italique (en latin), vous êtes l'aimable, l'intéressante, la jamais oubliée Saint-Léger, que j'ai vue pleurer avec moi. Prenez garde! On ne se console pas d'avoir été injuste! Votre respectueux et obéissant serviteur. Restif de la Bretonne. *P. S.* Je vous écris, avant de rentrer chez moi, sur le premier carré. » Cette lettre, imprimée dans la seconde édition des *Contemporaines* (tome XIX, à la fin, n° 98), est suivie de cette note perfide: « Il faut placer, avant celle-ci, et lire de suite les seize lettres qui se trouvent à la fin de *la Prévention nationale*. »

autres charmants ouvrages; chez Mme la baronne de Montanclos[1], qu'il appelait avec raison une aimable poëtesse; chez Mme de Beauharnais, qui, par sa délicate bienfaisance, a prolongé les dernières années de sa vie, et chez laquelle ce flambeau, avant que de s'éteindre, a jeté, pour ainsi dire, ses derniers rayons. Je l'ai vu enfin, je l'ai vu prier, pendant trois ans, son ami Mercier, de le mener chez cette baronne de Staël, aussi singulière par ses destinées qu'admirable par ses ouvrages; chez cette femme si extraordinaire, que les femmes lui ont pardonné d'être belle, et les hommes d'avoir du génie; chez cette femme, enfin, qui joint toute l'énergie de l'homme à toutes les grâces de la femme, et qui, pour la postérité, marquera autant dans un siècle de lumières, que Clémence Isaure a marqué dans un siècle de ténèbres. J'ai vu Mercier[2] se rendre aux vœux de Restif; j'ai vu Mercier mener

[1] Restif, dans *Monsieur Nicolas*, accorde une mention de quelques lignes assez peu flatteuses à la présidente d'Ormoy, mais il ne parle pas une seule fois de Mme de Montanclos, qui n'écrivait pas de romans, et qui faisait des poésies et des pièces de théâtre. Avant son second mariage, lorsqu'elle était baronne de Princen, Mme de Montanclos avait une brillante existence; son salon était à la mode, et l'on parlait de sa beauté autant que de son esprit. Devenue veuve, elle rédigeait, depuis 1774, *le Journal des Dames*, et elle le céda, en 1785, à Mercier, qui ne réussit pas à le soutenir. Restif devait avoir peu de sympathie pour cette dame poëte, qui, après la Révolution, était presque aussi pauvre que lui. Mais elle obtint une pension de l'empereur Napoléon, à la recommandation de l'excellente comtesse de Beauharnais, son amie, qui était alliée à l'impératrice Joséphine.

[2] Sébastien Mercier fut un des plus ardents, des plus dévoués, des plus fidèles amis de Restif, malgré l'humeur fantasque, le mauvais caractère, les bouderies, les injustices de celui-ci. Mercier l'excusait peut-être, en retrouvant ses propres défauts et ses propres qualités dans cet ami difficile et capricieux. « Quand il me louait en face, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tomes XI, page 3193), je pensais qu'il se moquait de moi. » Leur liaison commença en 1782, lorsque Mercier eut publié spontanément, dans son *Tableau de Paris*, qui paraissait alors avec un immense et bruyant succès, l'éloge le plus chaleureux et le plus sincère du *Paysan perverti*. Il ne se borna pas là; il publia dans le *Journal de Neufchâtel* un article non moins élogieux sur les ouvrages de l'auteur du *Paysan perverti*. Restif, qui le savait en Suisse, prit la plume pour lui écrire une longue lettre de remercîment, datée du 23 mars 1782. Cette lettre, imprimée à la fin du tome XIX de la seconde édition des *Contemporaines*, est fort curieuse. Restif s'y montre dans toute la naïveté de son orgueil; il s'admire, il se loue, il se congratule; il ne parle que de lui. C'est dans le post-scriptum seulement qu'il rend hommage au talent de Mercier: « Votre *Tableau*, lui dit-il, vous fait une réputation brillante. » Mercier ne lui répondit que trois mois plus tard, en revenant à Paris : « Ce 31 août 1782. Monsieur, je n'ai reçu votre lettre qu'il y a deux jours. Dans cette grande ville, les jours passent, sans qu'on s'en aperçoive. J'ai à vous narrer l'histoire de vos grands succès dans toute la Suisse: votre nom y est devenu l'égal des plus grands noms. Et moi, je ne m'en étonne

Restif chez la baronne de Staël, et j'ai vu Restif en revenir, transporté d'admiration, d'amour et d'enthousiasme[1].

Quant aux autres injures un peu grossières qu'il dit aux femmes, lui-même y a répondu par les lignes suivantes, tirées des *Parisiennes* mêmes : « La fille est l'être le plus intéressant qu'il y ait dans la Nature ; les vices des femmes sont toujours l'ouvrage des hommes. » Ici, lecteur, vous allez, ainsi que moi, trouver des contradictions nouvelles ; mais comment pourrait-on ne pas se contredire, lorsque, dans une vie assez courte, on a publié plus de deux cents volumes ? Malgré ces contradictions, les statuts du Lycée des Mœurs (dans *les Parisiennes*) ne renferment qu'une morale excellente, et le législateur Restif, sans faire autant de mal que les législateurs de la Convention, a fait beaucoup plus de bien, ce me semble.

C'est dans le caractère des *Parisiennes*, intitulé *la Hautaine*, que Restif a inséré sa généalogie : il la met dans la bouche d'un nouveau comte ou d'un comte parvenu, qui n'en est pas plus fier pour avoir acquis ce titre, et qui, malgré toutes ses richesses et tous ses blasons, est toujours resté philosophe. Ce morceau étant presque aussi comique que la généalogie du héros de Rabelais, je l'aurais transcrit ici tout entier, s'il n'avait pas été trop long, et personne ne m'aurait désapprouvé[2]. L'auteur y fait une

point ; il y a longtemps que j'ai pensé que, du côté de l'invention, du génie et de la fécondité, personne ne vous égalait. Je suis malade, je sors peu ; je demeure au Grand-Montrouge, près le château. Faites-moi l'amitié de venir me voir, et de m'indiquer le jour et le lieu où je pourrais vous voir et vous renouveler les sentiments d'estime et d'attachement que je conserverai toujours. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble serviteur. Mercier. » A cette lettre si cordiale, Restif réplique par une visite affectueuse, et voilà les deux amis enthousiastes l'un de l'autre. Restif a imprimé, dans les appendices des tomes XX, XXI et XXII de la seconde édition des *Contemporaines*, plusieurs lettres de Mercier, très-intéressantes pour l'histoire intime des deux amis. Mais cependant il y eut souvent, entre eux, des nuages, du froid et du ressentiment ; Restif avait malheureusement tous les torts. Ainsi, dans le *Journal de Paris*, où Mercier écrivait sur des sujets variés, Restif adressa plus d'une fois, au rédacteur, des lettres très-amères et très-injustes contre son ancien ami. On fera, sans doute, un jour, le recueil de toutes ces lettres inconnues, égarées dans les journaux et dans des volumes rares, où l'on ne songe pas à les chercher.

[1] Pas un mot sur Mme de Staël, dans *Monsieur Nicolas*, mais, en revanche, des phrases cruelles contre le ministre Necker.

[2] Il est certain que Restif, en composant sa généalogie qui parut d'abord en tête de la 2e édition de *la Vie de mon père* (1780) et qui fut depuis très-augmentée dans l'introduction de *Monsieur Nicolas* (pages 11 à 25 du premier volume),

critique un peu amère, mais adroite et gaie, de ce qu'il y a de plus ridicule dans le monde, c'est-à-dire d'un homme qui n'a d'autre mérite que celui d'une généalogie. Voici comment il la termine, en se citant lui-même, et après l'éternelle nomenclature des *Pertinax*, ses aïeux :

« Edme Pertinax engendra Edme-Nicolas Pertinax, qui fut poëte, et qui doit, suivant son horoscope, mourir de faim, le 4 décembre, un samedi soir. »

Les personnes qui aiment les rapprochements singuliers pourraient dire que Restif de la Bretonne a été enterré le 4 février, qui n'est pas loin du 4 décembre, et conclure de là qu'Edme-Nicolas Restif était prophète. J'aime mieux m'attacher à un rapprochement plus douloureux, mais plus vraisemblable. Edme-Nicolas

n'avait en vue qu'une plaisanterie, dans le goût de Rabelais. Il avait donc imité le fameux chapitre de *Pantagruel*, intitulé : *De l'origine et de l'antiquité du grand Pantagruel*, en attribuant cette imitation gaillarde et divertissante à son aïeul Pierre Restif le Sévère, mais il ne tarda pas à se persuader que cette généalogie pouvait bien renfermer un fonds de vérité, et il crut très-sérieusement que sa famille descendait de l'empereur romain Pertinax. Il fut encouragé et confirmé dans sa chimère généalogique par un de ses parents éloignés, receveur de tailles à Grenoble, qui lui écrivit, à la date du 22 mars 1780 : « *La Vie de mon père*, que je viens de lire, monsieur, m'a singulièrement intéressé aux personnages dont il est fait mention dans cet ouvrage écrit avec autant d'esprit que de sublimité. L'effet de cet intérêt a été d'exciter ma curiosité et de me donner le plus grand désir de savoir si l'auteur a composé cette histoire d'après son imagination ou d'après une tradition fondée. Vous ne serez point étonné, monsieur, de ma curiosité, quand vous saurez que je suis petit-fils d'un M. Jean Restif, avocat à Nevers, mort en 1743; que mon père était venu s'établir, ainsi que son frère, en Dauphiné, en 1739; enfin, que M. Restif, curé d'Auxonne, était fils d'un premier lit de feu Jean Restif, mon grand-père. Ma courte généalogie suffit pour vous prouver que je suis de la famille des Restif, et que je vous prie de me donner des renseignements sur notre origine. » Ce Restif, de Grenoble, posait ensuite, à l'auteur de *Monsieur Nicolas*, différentes questions relatives à leur généalogie commune. Il lui demandait enfin : « Si vous croyez qu'avec des soins et de l'argent on puisse recouvrer quelques titres qui prouvent l'ancienneté de notre famille. » Restif, l'auteur, fut piqué au jeu, et s'empressa de fournir au Restif, receveur de tailles, les renseignements qu'il put lui procurer. Il fit plus ; il rédigea une généalogie moins bouffonne des Restif-Pertinax, en élaguant toutes les drôleries qu'il avait ajoutées à la généalogie publiée d'abord dans *la Vie de mon père ;* il l'intercala dans *les Parisiennes* (1787), où personne n'eût songé à la chercher. Voyez deux lettres de Restif, de Grenoble, dans le tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition, nos 31 et 32, à la fin du volume. Plus tard, la généalogie de Restif reparut, avec toutes ses joyeusetés rabelaisiennes, dans l'introduction de *Monsieur Nicolas*. « Tous les hommes sont d'un sang égal, faisait-il dire à son aïeul Pierre Restif : l'éducation seule met une différence entre eux. O nobles ! laissez là vos ancêtres et fondez votre valeur sur votre propre mérite. » Cependant l'auteur de *Monsieur Nicolas* n'en resta pas moins convaincu qu'il descendait de l'empereur Pertinax.

Pertinax n'est pas mort de faim, à la vérité; mais, sans blesser la délicatesse des personnes qui l'entouraient à ses derniers moments, je puis affirmer qu'il est mort dans un état très-voisin de l'indigence.

Je suis las de toujours parler, en mon nom, et à la troisième personne, des ouvrages de Restif et de Restif lui-même... A moi donc, Bonneville[1], à moi! Voilà Bonneville qui se présente; je n'ai eu besoin que d'un coup de baguette, pour le faire venir. « Bonjour, mon cher Bonneville, comment vous portez-vous aujourd'hui? — Pas trop bien, mon cher Palmézeaux : un libraire vient de me faire banqueroute d'environ trente mille francs, et j'avoue que cet événement m'a rendu un peu malade. Ces gens-là sont de si mauvaise foi! — Eh quoi! toujours l'ennemi des libraires! Soyons francs; si nous ne leur vendions point de mauvais ouvrages, ils ne feraient point de mauvaises affaires. — Dites : si le public était plus juste, si les journaux étaient plus impartiaux; mais le public ne lit que sur la foi des journaux, et les journaux

[1] Nicolas de Bonneville (né à Évreux le 13 mars 1760, mort à Paris en 1828), que Palméseaux fait intervenir ici comme un ancien ami de Restif, n'avait pas toujours été libraire. C'était un savant, un philosophe, un érudit, un poëte, un homme politique. Ses vers, ses traductions, ses ouvrages de philosophie et d'histoire avaient été fort remarqués, lorsque la Révolution éclata. Il fut nommé électeur de Paris et président de district; mais, nonobstant son exaltation pour la liberté, il se posa en ennemi irréconciliable des jacobins et des terroristes. Le 30 mai 1793, Marat l'avait dénoncé comme aristocrate et voulait le faire mettre en accusation. Bonneville fut arrêté, mis en prison, mais non jugé. Le 9 thermidor le sauva et le délivra. Il rétablit son imprimerie du Cercle social et fonda un journal politique intitulé *le Bien informé*. Il était de longue date l'ami de Fontanes et, par conséquent, de Restif; il ne se brouilla pas avec ce dernier, lors de la brouille de Restif et de Fontanes. Bonneville, partisan fanatique des doctrines de Saint-Martin et des autres illuminés, ne pouvait qu'être très-sympathique à l'auteur de la *Philosophie de Monsieur Nicolas*. Il fit donc imprimer les trois volumes de cet ouvrage, dans son imprimerie, où l'on imprimait alors *le Système du monde*, de M. de la Place. Ces deux ouvrages, si différents l'un de l'autre, n'eurent pas la même fortune; le livre de M de la Place fut proclamé un chef-d'œuvre et fit la réputation de son auteur; le livre de Restif n'eut qu'un succès de fou rire, et ce succès dura quelques jours, après l'insertion d'un extrait critique dans *le Magasin encyclopédique*, de Millin. Restif ne toucha pas un sou sur le produit de la vente de son ouvrage, comme il le répète avec amertume, et il attribua cet échec à la négligence de Bonneville, avec qui il resta en délicatesse. Les huit premiers volumes de *Monsieur Nicolas*, que les éditeurs associés avaient mis en dépôt à la librairie de Bonneville, n'eurent pas plus de succès; ce qui empêcha Bonneville de faire imprimer la Morale, la Politique et la Religion, de Restif. Ces trois parties, imprimées *à la Maison*, par l'auteur lui-même, en 1797, formèrent depuis les tomes XIV à XVI de *Monsieur Nicolas*.

n'annoncent et ne vantent que les productions de leurs coteries littéraires, ou les entreprises de leurs coteries bibliopoliques. — Je vous y prends, mon cher Bonneville. Dans les deux cas, le malheureux libraire est la victime et non le coupable; il ne faut pas l'accuser d'un mal, dont nous sommes la première cause; en général, on compte beaucoup plus de libraires ruinés par des auteurs, que d'auteurs ruinés par des libraires; et si l'on ne reproche jamais à un auteur d'avoir fait banqueroute, c'est que la banqueroute suppose un crédit, et qu'auteur et crédit voyagent rarement de compagnie. Mais quittons cette matière; je veux parler d'un homme qui s'appelait Nicolas, comme vous, de Nicolas Restif de la Bretonne; et comme j'ai le projet de faire de lui une espèce d'Éloge historique, ou une Notice un peu détaillée sur sa vie et ses écrits, allons, mon cher Nicolas Bonneville, dites-moi ce que vous pensez des ouvrages de Nicolas Restif de la Bretonne? Vous le connaissiez depuis bien plus longtemps que je ne le connaissais moi-même; vous alliez chez lui souvent; il venait souvent chez vous; il vous sera facile de me satisfaire. » Bonneville, à ces mots, s'essuie le visage avec son mouchoir; il tousse, il crache plus d'une fois, et figurez-vous, lecteur, qu'il m'adressa la parole en ces termes :

« Nicolas Restif de la Bretonne fut mon homonyme, à la vérité, et j'avoue que ce fut un homme de génie; comme je l'ai vu presque tous les jours durant les vingt dernières années de sa vie, et comme il m'a donné tous ses ouvrages, je vais vous en parler avec vérité et franchise. Mais, comme je dirai plutôt ce qu'il m'a dit que ce que j'ai retenu de mes lectures, je vous prie de m'excuser si je fais de temps en temps quelques fautes de mémoire. Les commencements de Nicolas Restif dans la carrière des lettres ont été, comme ceux de presque tous les grands hommes, faibles, peu marquants et insignifiants même. Son premier ouvrage fut *la Famille vertueuse*, roman en quatre parties. L'intention en est bonne, sans doute, mais l'invention n'en vaut rien du tout. C'est en partie l'histoire de Mlle Rose Bourgeois, dont alors il était amoureux; il voulait plaire à cette belle personne, et se faire un nom célèbre, pour l'obtenir de ses parents : il avait, d'ailleurs, à cette époque, un insurmontable besoin d'écrire; mais il n'avait encore lu que les romans de Mme Riccoboni, dont il était l'admirateur passionné; et

cet homme, qui devint, par la suite, aussi supérieur à Mme Riccoboni que Voltaire l'est à Palissot, cet homme, de son propre aveu, ne composa qu'un essai informe, où, au lieu d'énergie et de sentiment, il n'y avait que du boursouflage à la Durosoi. Restif, dans cet ouvrage, n'écrivait point encore d'après lui, mais d'après les autres : c'était un original plein de feu, qui commençait par être un froid copiste.

« *Les Progrès de la Vertu, ou Lucile,* ne valent guère mieux que *la Famille vertueuse* : la vertu ne fait aucune espèce de progrès dans ce roman ; au contraire, elle y marche à reculons, depuis le commencement jusqu'à la fin, et c'est une chose assez déplaisante, en général, que MM. les romanciers parlent toujours de vertu dans les titres de leurs romans, et qu'il n'en soit pas du tout question dans le courant de leur ouvrage. Ce roman est d'un style beaucoup plus libre que celui de *la Famille vertueuse ;* et *la Famille vertueuse,* quoique très-faible, s'enrichit d'un défaut qu'elle n'a pas, si on la compare aux *Progrès de la Vertu.* Restif de la Bretonne, d'ailleurs, a refondu, à ce que je crois, cette *Lucile* dans ses *Contemporaines,* sous le titre des *Crises d'une jolie fille,* et c'est ce qu'il pouvait faire de mieux. Dans une nombreuse assemblée de femmes, les laides passent à la faveur des belles, comme, dans un panier d'oranges, on ne fait pas attention à celles qui sont tachées, lorsqu'on les trouve à côté des plus vermeilles.

« Passons au *Pied de Fanchette, ou le Soulier couleur de rose :* c'est le troisième roman de Restif de la Bretonne, et c'est ici que commence véritablement à poindre le talent de notre cher Nicolas ; je l'appelle notre cher Nicolas, parce qu'il me paraît que vous l'admirez autant que je l'aime. Ainsi donc, ce Nicolas est bien le nôtre, et j'espère qu'on ne me blâmera pas, si tantôt je le critique et tantôt je le loue. N'a-t-on pas le droit de faire de son bien tout ce qu'on veut ? Notre cher Nicolas avait une manie fort excusable, selon moi, mais tout à fait singulière. Une femme eût-elle été horrible de visage, eût-elle été bossue ou borgne même, pourvu qu'elle eût un joli pied et surtout un pied bien chaussé, notre cher Nicolas en devenait amoureux à la folie[1]. Le pied était tout, pour

[1] On ferait un ouvrage entier, et des plus singuliers, en se bornant à extraire des livres de Restif tout ce qui concerne son goût, sa passion pour les jolis pieds et les jolis souliers de femme. Il suffira de citer une note, qui ne peut être que

lui, chez une femme; hors le pied, point de salut; hors le pied, point de jouissance : il le dit lui-même, dans plusieurs de ses ouvrages; et y a-t-il rien de plus plaisant que la manière dont il s'appitoie sur la perte des talons hauts, qui faisaient briller les pieds des femmes bien plus que les chaussures plates? On croirait, d'après ses lamentations, que nous sommes à la fin du monde. Amoureux du pied à ce point, il devait traiter avec succès le sujet du *Pied de Fanchette;* aussi, ne l'a-t-il point manqué. Non content de peindre un joli pied, en peignant celui de Fanchette, il dédie cet ouvrage à Mme Lévêque, femme du marchand de soieries dont l'enseigne était la *Ville de Lyon,* vis-à-vis les Innocents, laquelle

de lui et qui se trouve ajoutée à l'extrait d'un long article sur *les Contemporaines*, imprimé dans *le Journal de Neufchâtel*, en octobre 1781, et réimprimé avec des réflexions critiques dans la Revue des ouvrages de l'auteur, page CCXXVI, à la suite des *Figures du Paysan perverti*. L'auteur de l'article du *Journal de Neufchâtel,* lequel paraît être Sébastien Mercier, sous le nom de la femme du libraire-imprimeur des *Contemporaines*, avait dit de Restif : « Que m'importent ses petits défauts? Que m'importe son goût excessif pour les pieds mignons, auquel il revient sans cesse avec une complaisance marquée? » Restif y revient donc encore dans la longue note que lui suggère ce passage : « C'est, je crois, dit-il, parce que l'auteur des *Contemporaines* a plus vivement senti qu'un autre le pouvoir qu'a sur les sens la partie de notre habillement qu'on appelle la *chaussure*, qu'il y revient si souvent... J'ai entendu dire, dans ma boutique, où l'on parle quelquefois nœuds et modes, que ce sont des femmes tribades qui ont amené le goût de se coiffer en hommes, de porter des chapeaux, d'ôter les talons de nos chaussures ou de les faire si bas que nous ayions le pied plat. J'ai remarqué que nous n'avions presque jamais la jambe aussi bien faite que les hommes; pour peu que nous l'ayions grosse du bas, une chaussure petite nous rend lourdes, massives; c'est ce qu'on voit aux paysannes; si nous l'avons sèche, elle nous fait un gros vilain pied, dont la vue est repoussante. Mais, en outre, je trouve qu'il n'y a pas de sens aux femmes d'avoir voulu se grandir par la tête, comme des grenadiers, et de se raccourcir si désavantageusement par les pieds : ce n'est rien gagner. Pour moi, je crois, d'après notre auteur, que les talons hauts ont un double avantage pour les femmes; le premier et le plus important, c'est d'éloigner la forme de notre chaussure de celle des hommes, ce qui lui donne le charme du sexe, qu'elle n'aurait pas sans cela; le second, de rendre plus agréable le bas de la jambe et du pied; le troisième, de donner à notre marche un air moins décidé. Je trouve que la marche d'une femme à talons bas a quelque chose de trop hardi et même d'indécent... Une femme doit avoir l'air sylphide : un soulier plat lui donne l'air matériel; au lieu qu'un talon haut l'empêche de toucher la terre en quelque sorte et en fait une créature céleste. Il réunit donc plusieurs avantages, qui se fondent en un, de plaire. Nos grand'-mères, qui établirent la hauteur du talon, ne le firent, je crois, qu'après de mûres réflexions sur leurs effets. C'est la raison pour laquelle cette mode a été généralement adoptée, même en Espagne, m'a-t-on dit. Quand le cordonnier Bourbon, de la rue des Vieux-Augustins, a fait un soulier de femme, si on le présentait à un sauvage, qui n'aurait jamais vu de femme chaussée, et qu'on lui demandât quel être cela doit chausser, il répondrait : *C'est un ange, une fée, une sylphide!* »

Mme Lévêque avait, dit-on, le plus joli pied de Paris. Ce *Pied de Fanchette* eut trois éditions, en fort peu de temps; il s'en vendait, m'a dit l'auteur, plus de cinquante exemplaires par jour[1].

« *La Confidence nécessaire* me force à vous faire une confidence que je ne ferai qu'à vous; c'est que notre cher Nicolas était un petit roué qui aimait également la brune et la blonde; il avait deux maîtresses, lorsqu'il fit *la Confidence nécessaire* : Marguerite Bourdillat et Marie Fouard, l'une blonde et l'autre brune. La première partie de ce roman ne doit être lue ni par les brunes ni par les blondes, si elles sont honnêtes; la seconde partie, renfermant les confidences de lord Mestin, est fort intéressante. *La Fille naturelle* l'est infiniment davantage : c'est, de tous les romans de notre cher Nicolas, le plus attendrissant, à mon avis. Il m'a assuré l'avoir composé en trois jours. Il l'a refondu depuis dans *les Contemporaines,* sous les deux titres suivants : *la Sympathie paternelle* et *la Fille reconnue;* il en a même fait une comédie, intitulée : *la*

[1] Le succès du roman *le Pied de Fanchette* fut immense, quoique les journaux aient dédaigné la plupart de s'occuper de cette nouveauté anonyme. Mais on s'en occupa beaucoup dans les salons et surtout dans les cercles littéraires : on lut ce roman, on en parla, on en chercha l'auteur, qui était encore absolument inconnu. On aurait voulu le produire dans le monde des beaux-esprits. C'est de la troisième édition du *Pied de Fanchette* (1777) que date la liaison de Restif avec Pidansat de Mairobert, qui lui rendit de grands services et qui peut-être se servit de lui pour l'impression de quelques livres clandestins; car Mairobert, qui était secrétaire du roi, censeur royal et secrétaire des commandements du duc de Chartres, ne se faisait pas faute d'écrire et de publier, sous le manteau, des ouvrages satiriques où il n'épargnait personne. Il est remarquable qu'il rechercha la connaissance de Restif, au moment même où il faisait paraître son *Espion anglais*, qui fut imprimé sans doute à Neufchâtel, en Suisse, comme les livres de l'auteur du *Pied de Fanchette*. Voici la lettre qu'il adressait, en 1777, à ce dernier, pour se mettre en rapport avec lui : « Comme M. de Mairobert ignore l'adresse de l'auteur du *Pied de Fanchette*, et qu'il apprend que M. Quillau est chargé de l'impression de ce roman, il prie M. Quillau de vouloir bien faire savoir à l'auteur, qu'il désire le voir, pour quelque chose qui peut lui être agréable, le plus promptement possible; s'il se peut, demain matin jeudi, à huit heures, ou vendredi ou samedi, à pareille heure. Ce mercredi, 1er février. » (*Contemporaines*, seconde édition, lettre 22, à la fin du tome XIX.) Restif, à qui Mairobert prêta plus d'une fois son crédit et sa bourse, a terminé la seconde édition des *Contemporaines* (voy. le dernier feuillet du tome XLII) par une allocution reconnaissante à la mémoire de son généreux ami : « Je ne pardonnerai jamais, écrivait-il dans le tome X de *Monsieur Nicolas*, page 2985, je ne pardonnerai jamais au lâche ou infortuné Lingnet de l'avoir calomnié, après sa mort, dont je célèbre annuellement l'anniversaire par mes larmes! » Et pourtant il oublie ses larmes et sa reconnaissance, au point de qualifier de *grand espion* (tome XVI, page 4765) cet homme excellent, dont il disait ailleurs : « J'ai tout perdu, à sa mort! »

Mère impérieuse ou la Fille naturelle, dont je vous parlerai à son tour.

« Nous voici enfin arrivés au *Pornographe ou la Prostitution réformée*. Ce titre ne doit point vous effrayer; c'est un ouvrage pur, écrit sur une matière très-impure. Notre cher Nicolas a recueilli, sous le titre d'*Idées singulières*, plusieurs ouvrages de ce genre : *la Mimographe ou le Théâtre réformé*, *les Gynographes ou la Femme réformée*, *l'Anthropographe ou l'Homme réformé*, *le Thesmographe ou les Lois réformées*, *le Glossographe ou la Langue réformée*. *Le Pornographe* est le premier et le meilleur de tous. Lorsqu'un auteur veut faire un bon livre, il doit voir de près les sujets qu'il traite; notre cher Nicolas a fait le sien, en conscience, c'est-à-dire *de visu et de auditu*, je n'ose pas dire *de tactu*. Il n'y avait pas, à Paris, une abbesse qu'il ne connût, pas une qui ne lui eût fourni des renseignements certains pour composer ce livre, extrêmement religieux, dont il n'y a que les impies en amour et en galanterie qui se scandalisent. Comme je sais que vous êtes, ainsi que moi, fort dévot à la beauté, je n'ai pas besoin de vous dire de quelles abbesses je veux parler, dans mon langage un peu hiéroglyphique. Quoi qu'il en soit, si l'ouvrage de notre cher Nicolas n'était pas très-édifiant, il pouvait être fort utile, et c'est ce qu'il voulait. Mais les philosophes passent leur vie à former des projets heureux pour le genre humain, et les fripons, unis aux sots, travaillent sans cesse à les faire avorter. Nicolas venait de mettre la dernière main au *Pornographe* : il croyait la besogne achevée; mais, hélas! ce n'était pas tout. Il fallait alors un censeur qui approuvât, un libraire qui achetât, et un imprimeur qui imprimât. Le commissaire Chenu refusa d'approuver l'ouvrage, et aucun libraire ne voulut l'acheter. Il fallut avoir recours à un autre censeur. Marchand, plus raisonnable que Chenu, l'approuva[1]; mais toujours

[1] Voici la lettre que Restif avait écrite au censeur Jean-Henri Marchand, qui devait être plus tard son collaborateur, pour lui faire approuver *le Pornographe :* « Monsieur, vous me mettez entre deux précipices; je n'ai que le choix de celui où je vais me jeter : vous déplaire, encourir l'indignation d'un magistrat, pour qui j'ai le plus profond respect, ou perdre 1,200 livres, moi qui ne possède pas 1,200 deniers. Lorsque j'ai vu mon ouvrage paraphé, sûr de rendre, j'ai puisé dans la bourse d'autrui; je n'ai plus rien! Il faut que je sois, que je passe pour un malhonnête homme, ou bien que j'attende qu'on me traîne en prison. J'ai fait l'ouvrage scabreux, pour donner du pain à mes enfants; je l'ai fait imprimer, parce que la vente d'un mille au moins m'était assurée. Je n'ai plus rien, moins

mêmes refus de la part des libraires. Nicolas, dans ces extrémités, eut recours à un nommé Michel, ouvrier de l'imprimeur Quillau, chez lequel il travaillait; ce Michel, actif et intrigant, se chargea d'avancer les frais de l'impression, à condition qu'il en retirerait le profit. Notre cher Nicolas, qui préférait la gloire à l'argent, y consentit. Voilà donc enfin *le Pornographe* imprimé! Oui, le voilà imprimé, mais voici, pour l'auteur, de nouvelles angoisses et de nouvelles peines. *Le Pornographe,* tout imprimé, fut dénoncé à M. de Sartine comme contraire aux bonnes mœurs; et Nicolas, craignant d'être arrêté, resta caché durant trois jours et trois nuits. Mais M. de Sartine était philosophe, quoique lieutenant de police; il se fit lire tout l'ouvrage, et il en permit la publication, de sa propre main. On dit, à Paris, un mal prodigieux de cet ouvrage [1];

que rien, puisque je dois. Je suis au désespoir! Sans mes enfants, je n'eusse jamais tenté l'impression de ce maudit ouvrage, mais la vente, la vente m'a tenté, parce que j'y découvrais un moyen de faire le bien de ceux pour qui ma tendresse me ferait sacrifier ma vie même. A tout événement, je les ai envoyés chez leur grand'mère, où ils auront le nécessaire; et moi, monsieur, j'attends votre réponse, pour m'expatrier ou demeurer; la suppression ou la tolérance de mon ouvrage fera l'un ou l'autre. Je suis, avec le plus profond respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. 27 juin 1769. » *Les Contemporaines*, seconde édition, lettre 5, à la fin du tome XIX.

[1] Restif raconte, dans la Revue de ses ouvrages, tome XVI de *Monsieur Nicolas*, page 4537, comment l'imprimeur Quillau et son prote Domenc dénoncèrent au lieutenant général de police *le Pornographe,* que le censeur Marchand avait paraphé et qui allait paraître, et envoyèrent au Bureau de la librairie plusieurs feuilles du livre dans lesquelles l'auteur n'avait pas fait les corrections demandées par le censeur. Mais Restif n'a pas révélé alors le moyen qu'il avait employé pour arriver à se faire un appui auprès de M. de Sartine. Ce fut l'intermédiaire d'une femme, Mme Poissonnier, qui ne pouvait être que la maîtresse du lieutenant de police. Restif écrivit à cette dame une lettre très-singulière, qu'il eut la hardiesse d'imprimer, en 1785, dans le tome XIX de la seconde édition des *Contemporaines*. Il raconte, dans cette lettre, la trahison de l'imprimeur Quillau à son égard, et se justifie de son mieux d'avoir voulu désobéir à la censure. « Madame, dit-il à son étrange protectrice, j'ose me flatter que vous m'honorerez de vos bons offices et de votre protection même, dans une affaire où la plus odieuse noirceur vient de se dérouler contre moi. Je ne suis pas riche, vous le savez, madame; j'écris pour vivre; ce motif n'est pas le seul : un petit désir de gloire, commun à tous les hommes, et l'envie d'être utile, s'y joignent encore. Je viens d'achever un projet, qui, je pense, pourra donner des vues sages aux gens en place. » Ce projet était un *projet de règlement pour les prostituées*, et Restif s'adressait à Mme Poissonnier, en la priant de recommander *le Pornographe* à M. de Sartine. « J'ai l'honneur de vous envoyer, ajoute-t-il, un exemplaire, madame; j'espère qu'en le lisant, vous me rendrez justice. Je crois qu'une démarche auprès du magistrat ne vous compromettrait en aucune façon, eu égard à la bonté de ma cause. » Mme Poissonnier lut le livre, et M. de Sartine en permit la vente.

cependant il s'y vendit bien; il se vendit encore mieux dans toutes les provinces; et l'intrigant Michel en retira beaucoup d'argent, tandis que le bon Nicolas n'y gagna pas une obole. Que dis-je? cet ouvrage, digne des récompenses du gouvernement, ne lui valut que des persécutions et des chagrins. La même chose m'est arrivée dans différentes circonstances; mais à quoi sert de le rappeler? L'histoire de notre cher Nicolas est celle de presque tous les grands hommes qui ont travaillé pour le bonheur de leur patrie. Une seule chose dut consoler Nicolas, et le consola, en effet, de l'ingratitude de ses concitoyens; c'est que, tandis qu'ils se moquaient de ses *Idées singulières,* mais philanthropiques, l'empereur Joseph II les faisait exécuter dans ses États; j'en ai vu la preuve par les gazettes d'alors; j'en ai vu la preuve surtout par les lettres qu'on écrivit alors d'Allemagne à notre cher Restif, et qu'il me communiqua[1].

[1] Restif, dans *Monsieur Nicolas* (tome X, page 2741), dit, en parlant du *Pornographe :* « C'est peut-être, de tous les projets moraux donnés au Gouvernement, le plus utile et surtout celui qui demande une exécution prompte. » Puis, il ajoute en note : « Sa Majesté impériale Joseph II l'a bien senti, puisqu'il en a ordonné l'exécution, à Vienne, au rapport de la *Gazette de Leyde,* décembre 1786. » C'est là une des plus comiques mystifications dont Restif ait été la victime. On lui annonça, dans une lettre venue d'Allemagne, que les plans de son *Pornographe* étaient mis en pratique à Vienne, par ordre de l'empereur Joseph. Il le crut, et il en fut tellement fier, qu'il ne cessait de le répéter avec une naïve assurance. Il y revient sans cesse dans les catalogues de ses ouvrages, et il cite toujours, comme autorité, la *Gazette de Leyde,* qui annonçait la réforme pornographique édictée par l'empereur. La mystification ne s'arrêta pas là, car on lui fit savoir, par de nouvelles lettres anonymes, que plusieurs Électeurs d'Allemagne avaient également décrété l'essai des statuts du *Pornographe* dans leurs États. Restif rappelait, à tout propos, que son ouvrage, qui lui *avait tant coûté de toutes manières* (page 4558 de *Monsieur Nicolas*), était devenu dans toute l'Europe le code de la Prostitution. On s'explique ainsi comment il n'éprouvait aucune honte à revenir sans cesse sur les projets qu'il avait développés dans son livre, et qui eurent l'approbation de plusieurs économistes sérieux. Le censeur royal, Toustain de Richebourg, l'ami et l'admirateur de Restif, n'avait pas hésité à déclarer, dans une lettre à M. ***, de la plupart des premières Académies de l'Europe (10 mai 1783), que « la philosophie et l'humanité ne condamneront jamais les recherches et les spéculations d'un écrivain, sur les moyens de rendre plus de décence aux mœurs de ses compatriotes, et de préserver leur santé du mal, pernicieux à tant de rois, de papes, de cardinaux, de prélats, de guerriers, de ministres, de magistrats, de gens de lettres, etc., qui ont payé des instants de fragilité par des années de souffrance et quelquefois par une mort lente et cruelle. » (Voyez cette étrange lettre, à la fin du tome XXXIII des *Contemporaines.*) Au reste, Restif ne se faisait pas faute de raconter lui-même tout ce qu'il y avait gagné, par amour de la philosophie et de l'humanité : « Lorsque je faisais *le Pornographe*, dit-il (*Monsieur Nicolas,*

« *La Mimographe* et les autres livres en *graphe* de notre cher Nicolas ne sont pas indignes des regards du public; il y a partout des idées saines et lumineuses; mais elles sont noyées dans un déluge de notes, d'un caractère si menu et si fin, qu'il est impossible de les lire. Il y règne, d'ailleurs, une hardiesse, qu'on appellera philosophique, si l'on veut; mais, pour être réformateur dans tant de genres, il faut être plus que philosophe, il faut avoir à ses ordres des trésors et même des armées. Dans *le Glossographe* [1], par exemple, notre cher Nicolas veut non-seulement *réformer l'orthographe*, mais *la langue*; ce sont ses propres paroles. Il a, en conséquence, écrit la plupart de ses ouvrages avec une orthographe nouvelle, dont l'invention n'est point sans quel-

tome XI, page 3210), mes sens étaient trop *accensibles*, pour que je ne succombasse pas quelquefois, et comme j'étais toujours tendre, même avec les filles, les plus blasées devenaient *fécondables*. Il est résulté de là qu'au bout d'un terme, comme de 15 à 24 ans, j'avais rendu mères, dans l'espace de dix ans, une soixantaine de ces infortunées, arrachées ainsi, par l'amour et la nature, à la brutale débauche et à l'inutilité. »

[1] Palméseaux parle du *Glossographe*, comme d'un ouvrage imprimé, comme s'il l'avait eu entre les mains, puisqu'il a l'air de le critiquer. Il ne serait pas impossible que Restif eût achevé cet ouvrage avant sa mort et même l'eût *composé à la casse*, comme il faisait pour ses autres ouvrages. Restif, en effet, avait plusieurs fois annoncé la prochaine publication de ce tome VI des *Idées singulières*. Dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas*, page 4689 et suivantes, il avait même inséré un long extrait de son ouvrage, qui « n'est pas encore imprimé », disait-il, et il renvoyait à l'ouvrage même, « pour le reste ». Deux mois après la mort de Restif, Beuchot, ayant donné une bibliographie des ouvrages du défunt, dans *la Décade philosophique*, devenue alors *la Revue philosophique, littéraire et politique* (an 1806, 2e trimestre, pages 120 et suivantes), n'y fit point figurer *le Glossographe*; ce qui motiva une lettre signée Jouyneau-Desloges (imprimée dans le même volume, page 509), dans laquelle cette omission est réparée : « Cet homme (Rétif), *dont la fertile plume* a noirci tant de papier, pour *réformer* à sa manière les hommes, les femmes, les mœurs, les lois, les théâtres, a dû vouloir aussi réformer la langue. Le dixième volume (Jouyneau-Desloges compte les parties pour des volumes) de ses *Idées singulières* ou de ses livres en *graphe*, a pour titre : *le Glossographe ou la Langue réformée*. Voyez la dernière page de son *Andrographe*, qui a paru en 1782, où il annonce avoir *en projet* cet ouvrage qui devait suivre le *Thesmographe ou les Lois réformées*. Il est possible que, comme l'*Anthropographe ou l'Homme réformé*, que vous croyez n'être pas imprimé, *le Glossographe* ne le soit pas non plus. Mais on ne saurait croire qu'un écrivain aussi fécond n'ait pas tenu parole, lui à qui la façon d'un livre, quelque volumineux qu'il fût, coûtait si peu de travail et si peu de temps, et qui a vécu plus de vingt ans, après avoir promis celui-ci. On doit absolument en avoir trouvé, après sa mort, le manuscrit dans ses papiers. Eh! qui sait combien d'autres livres projetés, commencés ou même achevés, on a dû y trouver également! » *L'Anthropographe*, dont parle Jouyneau-Desloges, n'était autre que *l'Andrographe*, sous son premier titre.

que mérite, mais que partout on a trouvée bizarre, parce qu'elle n'était point appuyée par l'autorité. Laissons donc tous les ouvrages de réformation de notre cher Nicolas, et revenons à ses ouvrages d'invention, c'est-à-dire à ses productions romanesques et dramatiques.

« Un matin, j'étais seul chez moi, occupé, au coin de mon feu, à lire *le Marquis de Tavan ou l'École de la Jeunesse*; Nicolas entre, et me dit : « Quel livre lisez-vous là ? » — C'est un de vos ouvrages, lui répondis-je ; c'est *l'École de la Jeunesse*. — Tant pis pour vous, répliqua-t-il ; c'est un ouvrage détestable ; mon cœur n'y est pour rien : je ne l'ai fait qu'avec ma tête ; rien dans le monde n'est plus froid ni plus sec ; et ce qu'il y a de pis, c'est que je n'ai jamais pu en rien faire de bon. Je l'ai dédié à la Jeunesse, et il n'y a réellement que l'épître dédicatoire qui soit agréable. Heureusement, j'ai refondu tout ce fatras dans mes *Contemporaines*, afin de lui donner une forme qui puisse un peu moins déplaire. » *Les Contemporaines* de Restif étaient une espèce de creuset où, à la faveur de l'or pur, il faisait passer quelquefois les matières les plus impures et les plus hétérogènes.

« Je ne dirai point des *Lettres d'une Fille à son Père* ce que me dit notre cher Nicolas de *l'École de la Jeunesse*. Ce roman serait le meilleur des siens, s'il l'avait travaillé avec plus de soin, et si, en le commençant, il avait eu plus de connaissance du monde. Les caractères en sont parfaitement contrastés, et les développements en sont passionnés et brûlants ; une gouvernante pleine de mérite...., un petit maître philosophe, un agréable athée...., des incidents qui n'ont rien de forcé, et toutefois très-attachants...., un grand intérêt de curiosité..... Voilà ce que je me rappelle vaguement ; j'ai pleuré, voilà ce que je me rappelle encore..... Je rends compte des impressions de ma jeunesse ; c'est mon cœur, c'est ma mémoire, qui s'expriment ; mon esprit, au moment où je vous parle, n'entre pour rien dans mes jugements.

« Je crois avoir conservé un souvenir plus clair et plus exact de *la Femme dans les trois états de Femme, d'Épouse et de Mère*, en trois parties. Cette division m'a paru heureuse, la seconde partie surtout m'a paru charmante ; et j'ai appris, depuis, que M. de la Chabeaussière y avait puisé presque entièrement sa comédie des *Maris corrigés*, et n'en avait témoigné à notre cher Nicolas que

fort peu de reconnaissance. Ce cher Nicolas s'en plaignait souvent avec amertume, et répétait le *Sic vos non vobis* de Virgile.

Le Ménage parisien, onzième roman de Nicolas Restif, donna lieu, autant que je peux m'en souvenir, à une anecdote qui fait infiniment d'honneur à Crébillon fils. Ce *Ménage parisien* n'est autre chose qu'une satire assez plate contre les gens de lettres; l'auteur y suppose l'existence d'une Académie dite de *Qui perd gagne,* et le tout est flanqué de notes bizarres et fort injurieuses quelquefois contre des littérateurs distingués, qui ne méritaient point qu'on les traitât de la sorte. Crébillon fils [1] était du nombre, et Crébillon fils fut nommé censeur de l'ouvrage; on y disait beaucoup de mal de ses romans, et même un peu de sa personne. Crébillon fils, loin de se fâcher en lisant son article, l'approuve tout entier et le paraphe. *Le Ménage parisien,* sans cette approbation, n'aurait jamais pu paraître. Notre cher Nicolas en voulait à Crébillon fils, sans trop savoir pourquoi; ce trait de clémence le désarma, et il devint depuis l'ami et l'admirateur du fils de l'auteur d'*Atrée* et de *Rhadamiste*. Crébillon fils ne se contenta point de parapher *le Ménage parisien;* dès que l'ouvrage parut, il en dit beaucoup de bien à ses amis et à l'auteur lui-même. Crébillon fils n'avait pas tort; il y a des traits originaux et spirituels qui ne pouvaient partir que de la plume de notre cher Nicolas.

« Tout le monde a lu *les Mémoires d'un Homme de qualité,* par

[1] Crébillon fils, que Restif n'avait pas *ménagé* dans *le Ménage parisien*, et qui n'en avait pas moins autorisé la mise en vente de cet ouvrage, que ses confrères voulaient faire interdire, conservait si peu de rancune contre l'auteur de l'ouvrage agressif, qu'il l'aida plus tard, comme censeur, à obtenir la permission de publier *l'École des pères*, que le commissaire Desmarolles retenait au bureau de police. « Ce fut à l'occasion de cette persécution, raconte Restif dans l'examen de ses ouvrages (tome XVI de *Monsieur Nicolas*, page 4681), que je revis M. de Crébillon fils (en 1776), alors censeur de la police. Cet auteur léger me fit un accueil plein d'amitié : « Vous êtes l'auteur du *Paysan?* s'écria-t-il. Je n'aurais jamais pensé que l'auteur du *Paysan* et celui du *Ménage parisien* pussent avoir rien de commun!... » Une autre fois, j'y trouvai M. Collé, qui cessa de parler... Crébillon, en me voyant, lui dit : « Parle ! parle ! C'est un des nôtres ! » Et il me nomma. Collé vint m'embrasser; il me fit des compliments et surtout des amitiés. C'est ainsi que les gens de mérite me dédommageaient des tracasseries d'un commis, à la merci duquel me laissait le lieutenant de police.» Malgré cela, Restif, qui oubliait très-promptement les services rendus, se montra peu sympathique et peu bienveillant, dans *Monsieur Nicolas*, pour Crébillon fils, qu'il nomme M. de *Crubillon*, pour faire un méchant jeu de mots épigrammatique.

l'abbé Prévôt, ajouta alors Nicolas Bonneville; mais *les Nouveaux Mémoires d'un Homme de qualité*, par notre cher Nicolas, les avez-vous lus? — Non, lui répondis-je; je les ai cherchés partout sans les trouver; l'édition en est épuisée. — Eh bien! vous n'y perdez pas infiniment. Une belle dame, appelée Placidie, que son père destine à être la maîtresse d'un roi, et qui épouse un quidam appelé M. Darmontières; un fils, qui aime beaucoup une jeune personne qu'il ne connaît pas; une thèse de médecine, soutenue en enfer pour prendre la défense d'un médecin qui guérissait ou plutôt qui préservait alors de la maladie syphilitique; voilà à peu près sur quoi roulent les *Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité*. Vous en croyez l'édition épuisée : elle revit dans *les Contemporaines*, grand magasin où notre cher Nicolas a entassé toutes les brochures de sa composition, dont il ne savait que faire, et qui n'ont pas laissé que de plaire au public sous cette nouvelle forme.

« Notre cher Nicolas n'était point fait pour être traducteur, car jamais il n'exista en France un génie plus original; mais que ne peut la nécessité sur les hommes de lettres, lorsqu'ils sont pauvres, ou lorsqu'ils ont besoin de leurs censeurs? Le censeur d'Hermilly avait commencé la traduction du *Fin Matois*, de l'auteur espagnol Quevedo : il pria Restif de l'achever; et non-seulement Restif l'acheva, en y ajoutant des notes, une préface et une notice sur l'Inquisition, mais il prêta vingt-cinq louis à d'Hermilly, pour l'engager à lire et approuver le *Paysan perverti*, qu'aucun censeur peut-être n'aurait voulu approuver ni lire. Notre cher Nicolas fut encore obligé de faire un présent à un impudent commis d'alors, appelé Desmarolles, pour faire mettre en liberté son *École des pères, ou le Nouvel Émile*, que ce monsieur retenait en prison. Notre cher Nicolas, quoiqu'il eût des ressemblances avec Jean-Jacques Rousseau, n'a jamais aimé le système de celui-ci sur l'éducation. Il m'a dit bien des fois que le système de Jean-Jacques était aussi impraticable que dangereux pour les Parisiens, et qu'il avait fait périr dans Paris une grande quantité d'enfants. Mais, comme tout est aussi plaisant que douloureux dans la vie de Restif, disons toute la vérité sur cet article. Restif, en sa qualité de prote, avait fait signer la lettre de vente de *l'École des pères*, par son compositeur nommé *Logerot*. Le commis Desmarolles, ayant

lu *Diderot*[1], refusa l'ouvrage tout net, parce que les philosophes, tels que Diderot, commençaient à n'être pas en odeur de sainteté auprès de Messeigneurs les évêques. Notre cher Nicolas, pour réparer cette erreur, écrivit quelques jours après une lettre d'avis, signée par lui-même. Ayant reçu le lendemain un mandat de Desmarolles, Restif eut la bonté de se rendre aux ordres de ce faquin, qui le traita avec un mépris et une hauteur inconcevables. Après avoir fait néanmoins soixante-dix voyages chez lui, et après avoir fait un présent à ce Desmarolles, comme je l'ai dit plus haut, *l'École des pères* lui fut rendue; mais cet ouvrage ayant passé par les mains de plusieurs alguazils littéraires, et étant sorti tout mutilé de l'antre de la censure, la réfutation du système d'*Émile* n'y est qu'imparfaite; et d'un corps rempli d'embonpoint, il n'est guère resté qu'un pauvre squelette, qui, admirable en quelques endroits, ne fait pourtant qu'exciter la pitié des lecteurs. »

Je fis observer à Nicolas Bonneville que je croyais le système de Rousseau sur l'éducation, inattaquable.

« Et quand même il le serait, répondit-il, pourquoi ne voulez-vous pas qu'on l'attaque? C'est par des vérités nouvelles qu'on détruit quelquefois de vieilles erreurs accréditées; et, quoique Descartes soit un grand homme, n'est-il pas heureux, pour le monde savant, que Newton ait eu un système opposé au sien? N'est-ce pas du choc des opinions que naquit toujours la lumière?

« Notre cher Nicolas avait plus de quarante ans lorsqu'il publia *l'École des pères,* ce qui lui donna l'idée de faire *le Quadragénaire, ou l'Âge de renoncer aux passions*; mais, loin de renoncer aux passions, notre cher Nicolas s'y livra plus que jamais, à cet

[1] C'est Restif qui raconte lui-même ce plaisant *quiproquo,* dans *Monsieur Nicolas* (tom. X, pag. 2838 et suivantes). Le conseiller d'Esprémesnil avait adressé au lieutenant de police un mémoire relatif à l'ouvrage, qui passait pour être de Diderot, à cause du nom de *Logerot*, sous lequel on l'avait déclaré; le mémoire du conseiller commençait ainsi : « C'est un système de philosophie suivi, combiné pour renverser toute religion, toute morale, etc. » Cette amusante histoire est racontée, avec plus de détails, dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas,* pages 4678-83. Restif la termine, en disant : « Je ne saurais dire tout ce que je souffris, durant les mois de février, mars, avril et mai 1776! » Et tout cela, parce qu'on croyait, au Bureau de la librairie, avoir un ouvrage de Diderot à examiner. De là les nombreux cartons exigés par le censeur secret, nommé de Sancy. Voyez dans la Bibliographie, article de *l'École des pères*, une lettre d'un Allemand, Engelbrecht, sur les retranchements que la censure a faits dans cet ouvrage.

âge. Son *Quadragénaire* renferme la plupart des lettres qu'il écrivait alors aux filles de modes de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue de Grenelle, et quelques réponses que lui firent ces dames. On les trouve, à la suite de *la Malédiction paternelle*, malédiction que notre cher Nicolas accordait très-libéralement à celles de ces dames qui lui refusaient leurs faveurs, et dont il ne fit pas souvent usage, grâce aux bontés de ces dames.

« *Le Nouvel Abeilard, ou Lettres de deux Amants qui ne se sont jamais vus*, a beaucoup plus de physionomie que *le Quadragénaire*; l'idée même en est des plus heureuses. Notre cher Nicolas croyait-il que, pour rendre les liens du mariage fortunés, il fallait que deux amants s'écrivissent sans se connaître, et qu'il fallait que les pères et mères leur en donnassent la permission ? Il était alors amoureux d'une jolie charcutière, appelée Mlle Lando, et c'est elle qui lui servait de modèle dans *le Nouvel Abeilard;* car il lui fallait toujours un modèle ou un mannequin, pour tous ses ouvrages[1], et c'était presque toujours une jolie femme qui lui en servait, tantôt en réalité et tantôt en idée. Sa méthode confirme une vérité, depuis longtemps connue, c'est que l'art d'écrire se rapproche infiniment de l'art de peindre, *ut pictura poesis*.

[1] Restif, dans *Monsieur Nicolas*, nous donne des renseignements bien curieux sur la manière dont il composait ses romans, en choisissant toujours une *base* et un *modèle* ou une *muse*. Il lui fallait d'abord un sujet vrai, qui formait la base de l'ouvrage, car, dans le commencement de son *auteuromanie*, « voulant tout inventer, dit-il, je me trouvais souvent sans base et surtout sans verve. » Nous parlons, dans la Bibliographie, à l'article de *la Famille vertueuse*, de la base qu'il avait trouvée pour composer ce roman, dans lequel il n'eut pourtant pas de muse. « Dans mes ouvrages suivants, dit-il (page 2663 du tome IX de *Monsieur Nicolas*), j'eus toujours des bases ; celle de *la Confidence nécessaire* fut ma première *histoire* déguisée ; celle du *Marquis de T****, un joli trait d'un jeune financier libertin, converti par une jolie cousine ; *la Fille naturelle*, une histoire touchante, dont Edme le libraire avait été témoin ; *le Pied de Fanchette* eut une base et une muse : la base, la duchesse de Choiseul, et son joli pied, la fille de la marchande de modes, au coin de la rue Tiquetonne ; la muse, Mme Lévêque, jolie femme, fille du chirurgien Moreau, de l'Hôtel-Dieu, et mariée à un marchand du même commerce que le père de Rose B. (Bourgeois). L'*École des pères* n'a d'autre base qu'*Émile*, mais Rose et sa sœur y reparaissent dans l'intéressant épisode de l'amour paternel. *Les Lettres d'une fille à son père* eurent pour base les quatre sœurs Decour, dont une est encore jolie en 1790. » Voyez aussi, pages 2973 et suivantes de *Monsieur Nicolas*, comment le hasard lui offrait, dans la rue, de charmants *modèles*, toujours chaussés à talons très-élevés, et remarquables par leur démarche comme par leur chaussure. La base d'un roman était toujours un joli pied ; la muse, une marche *provoquante*, sinon un *tour de jupe* enchanteur.

« Que ne suis-je un homme volant ! Je m'élancerais, en dix minutes, vers les terres australes, et là je découvrirais que les hommes, quelque temps après la Création, ont été des hommes-chiens, des hommes-chevaux, des hommes-singes, des hommes-taureaux, etc. Et, tel que Robinson Crusoé, je reviendrais à Paris faire un roman charmant de tout ce que je n'aurais pas vu. Robinson Restif ajoute qu'originairement il n'y eut dans le monde qu'un seul animal, et que cet être unique, sans le bouleversement de la Nature, n'aurait jamais formé qu'une seule espèce ; mais que les points du globe étant un peu différents, il s'en est ensuivi que les êtres animés ont été infiniment variés, tant au physique qu'au moral. Comme je suis un peu paresseux, ajouta Bonneville, en riant néanmoins, j'aime mieux le croire que d'y aller voir, et je vous conseille, mon cher Palmézeaux, d'en faire autant. Je viens de vous parler, sans que vous le sachiez, d'un ouvrage de notre cher Nicolas, intitulé : *la Découverte australe, ou l'Homme volant,* ouvrage rempli d'imagination et de verve, mais qui n'a aucune espèce de base. Tels sont, en général, les ouvrages systématiques de notre cher Nicolas : il s'y perd dans les espaces imaginaires, et ne retombe sur la terre que pour être approuvé par les gens qui n'ont jamais lu Descartes, Copernic, Newton, etc.... Notre cher Nicolas se plaignait beaucoup, au sujet de cet ouvrage, des gens du monde et des gens de lettres, disant qu'ils ne l'avaient pas compris : nous avons, vous et moi, un peu encouru cet anathème ; mais il faut nous en consoler, car le bon Nicolas, quoique écrivant bien, ne sait ce qu'il veut dire lui-même dans *l'Homme volantou, la Découverte australe.*

« La *Philosophie de M. Nicolas,* ouvrage en trois volumes, du même, étant un peu dans le genre de *la Découverte australe ;* j'avoue que cet ouvrage n'a laissé, dans mon souvenir, que des notions un peu confuses, et que je l'ai beaucoup admiré sans y rien comprendre. Je compte pourtant le relire[1].

« Notre cher Nicolas était un romancier moraliste, c'est-à-dire un peintre du cœur humain ; et lorsqu'il sortait de sa sphère pour monter dans les sphères célestes, c'est-à-dire pour devenir astro-

[1] M. Bonneville parle ici un peu trop légèrement de la *Philosophie de M. Nicolas ;* c'est un des plus beaux ouvrages de Restif de la Bretonne, et que j'analyserais, si je n'étais pas resserré dans des bornes trop étroites. (*Note de l'auteur.*)

nome, ce n'était plus qu'un rêveur sublime, mais extravagant, dénué des connaissances mathématiques indispensables pour traiter ce genre, et dont tous les véritables astronomes, même en l'estimant, avaient le droit de se moquer.

« Après toutes les rêvasseries admirables de notre cher Nicolas, sur l'origine du monde et la formation de l'homme, parlerai-je de *la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans,* qui se trouve tout entière dans *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé* (tom. XII), quoiqu'elle ait été séparément imprimée? Non, ce serait un double emploi ; car, vous, le grand admirateur de Restif, vous avez lu son *Monsieur Nicolas,* que je regarde comme son chef-d'œuvre. Vous parlerai-je de *la Vie de mon père,* du *Paysan* et de la *Paysanne pervertie,* des *Parisiennes,* des *Contemporaines,* etc. ?... Non, ces ouvrages étant les plus connus, à coup sûr, vous devez les connaître. Parlerai-je de *la Femme infidèle* et d'*Ingénue Saxancour,* deux romans qui doivent marcher ensemble? Dieu m'en préserve! Notre cher Nicolas y dévoile tous les secrets de son ménage ; et quels secrets, juste ciel!... Il travaille de son mieux à y déshonorer sa femme, qu'il ne pouvait pas déshonorer, puisqu'elle a toujours été vertueuse. Il vomit, dans le second, les injures les plus atroces contre son gendre, auquel il donne le surnom de *l'Eschiné.* Ces deux romans, où sont imprimées des lettres originales de son épouse, de sa fille, de son gendre, etc., semblent avoir été faits dans un accès de fièvre chaude : il n'y a guère, en effet, qu'un fou ou un maniaque qui puisse chercher ainsi à se déshonorer, en déshonorant sa famille. Tirons le rideau sur toutes ces turpitudes, et plaignons-en l'auteur, qui n'a pu, je le répète, les mettre au jour que dans un accès de délire ou de frénésie.

« Parlerai-je des *Filles du Palais-Royal,* en trois parties, ouvrage que notre cher Nicolas destinait à faire suite aux *Contemporaines,* et que les censeurs ne voulurent jamais laisser passer? Non, quoique cet ouvrage eût pu faire surnommer Restif le *Pétrone* ou l'*Arétin français,* l'auteur, grâce à un certain préservatif que lui avait donné le docteur Guillebert, surnommé, je crois, de Préval, l'auteur, dis-je, approfondit tellement la matière, et décrit avec tant de naturel, d'énergie et de grâce, les différentes manières dont les femmes peuvent servir aux plaisirs des hommes, qu'il est impossible de ne pas rougir, même quand on serait le

libertin le plus déhonté de la capitale. Je ne suis pas un capucin, je l'avoue, mais je ne suis pas un homme crapuleux; et je pense que la volupté, pour mériter ce nom, doit avoir pour compagnes inséparables et la pudeur et le mystère.

« Je reprochais, un jour, à notre cher Nicolas, cette peinture beaucoup trop libre des *Filles du Palais-Royal* : — « Je l'ai faite, me répondit-il, pour suppléer au silence de notre ami Mercier, qui, dans le *Tableau de Paris*, ne parle point de ce qu'il y a de plus intéressant et de plus utile dans le monde, c'est-à-dire des maisons où l'homme, tourmenté par le besoin d'aimer, va le satisfaire sans remords. Oui, ajouta-t-il avec chaleur, je suis l'ami et le protecteur de ces maisons que l'on méprise; j'aime bien mieux y voir une jolie courtisane que de faire un enfant à l'épouse de mon ami ou de mon voisin. — Heureux, lui répliquai-je, heureux le bon et honnête Mercier, qui, dans son *Tableau de Paris*, n'a pas dit un mot dont puissent s'offenser les oreilles chastes! Tout ce qui blesse les mœurs publiques est un crime à mes yeux, et l'obscénité est de ce nombre. La société n'est-elle pas assez corrompue, sans chercher à la corrompre encore? Qu'a-t-on besoin d'enseigner aux jeunes filles et aux jeunes garçons ce qu'ils ne sauront que trop tôt? En accélérant chez eux le désir de la jouissance, vous tuez le fruit dans son germe. Vous devez entendre ce que je veux dire par ces paroles : si je vous les expliquais, je deviendrais indécent moi-même. Un auteur obscène, en un mot, est à mes yeux un empoisonneur public, digne d'être puni par les lois. » Notre cher Nicolas allait répliquer; mais, comme la matière était délicate, et que je n'avais pu le convertir, je pris la fuite, de peur d'être moi-même perverti.

« Parlerai-je des *Provinciales, ou l'Année des Dames nationales,* divisée en trois cent soixante-six nouvelles? Non. Car tout cela rentre dans *les Contemporaines, les Parisiennes, les Françaises,* etc... Cette *Année des Dames nationales* renferme des anecdotes très-intéressantes et très-variées : notre cher Nicolas y peint toutes les femmes qu'il a connues, et la plus sage même s'y trouve. Mais vous faire l'analyse de tous ces romans serait une chose presque impossible, surtout dans une conversation rapide et légère comme celle que nous avons ensemble. Qu'il me suffise de vous rappeler ce que vous savez sans doute : c'est que personne n'a

écrit plus de Nouvelles que notre cher Nicolas, et que personne, dans ce genre, ne l'a surpassé et ne le surpassera jamais peut-être. Florian a fait douze *Nouvelles* bien purement écrites, bien correctes et bien académiques, mais il a eu douze cents prôneurs pour les vanter : notre Nicolas a fait douze cents Nouvelles, que personne n'a prônées, mais la postérité le vengera, et il ne devra sa gloire qu'à lui-même.

« Parlerai-je des *Veillées du Marais, ou Histoire du grand prince Oribeau, roi de Mommonnie, au pays d'Evinlande, et de la vertueuse princesse Oribelle de Lagénie*, etc.? Non, certes, je n'en parlerai pas. Ce fut le libraire de Restif qui lui donna ce titre de *Veillées du Marais,* parce qu'alors paraissaient *les Veillées du château* de Mme de Genlis : effort de génie bien digne d'un libraire! mais, malgré cet effort de génie, *les Veillées du château* eurent beaucoup de succès, et *les Veillées du Marais* n'en eurent point du tout. Comment auraient-elles pu en avoir? Cet ouvrage, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une espèce de logogriphe où tout est forcé et inintelligible. L'ordre alphabétique règne non-seulement dans les chapitres qui sont intitulés A, B, C, D, mais encore à chaque alinéa des chapitres. Tous les noms y sont anagrammatisés, à cause des allusions qu'on pouvait y faire à la famille royale. Les noms des grands hommes le sont aussi : ainsi *Iratlove,* c'est Voltaire; *Yllus,* Sully; *Ussuero,* Rousseau, etc. Voilà, certes, un joli sujet de veillée pour le grand prince Oribeau et la princesse Oribelle! Ces *Veillées* m'ont fait dormir, quoique notre cher Nicolas ait fini par leur donner le titre d'*Instituteur d'un prince royal,* titre qui n'a pas eu plus de succès que le précédent, quoique l'ouvrage se vendît chez le libraire Duchesne, rue des Grands-Augustins. L'instituteur, en effet, de certaines maisons, que j'ai désignées plus haut, pouvait-il être l'instituteur d'un prince?

« Parlerai-je des *Nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne?* Oui, j'en parlerai, mais à une condition : je n'ai qu'un souvenir confus du *Théâtre* de Restif de la Bretonne, aussi volumineux qu'intéressant; et comme vous vous occupez de théâtre plus que moi, vous m'obligerez de m'en rendre un compte à peu près semblable à celui que je vous ai rendu de ses romans. » J'y consentis, et Nicolas Bonneville poursuivit, à peu près de la sorte : « Notre cher

Nicolas m'a dit vingt fois qu'il avait mis vingt ans à faire *les Nuits de Paris*, ce qui ne prouverait pas que ce fût son meilleur ouvrage; mais, pour la richesse, la fécondité et l'originalité des tableaux, aucun ne le surpasse ou ne l'égale même : c'est une composition large, où toutefois les mœurs de la nation sont peintes avec vérité dans les plus petits détails. Il y a des caractères enchanteurs, tels que celui de la marquise de Montalembert et celui de Duhameauneuf. L'auteur raconte avec exactitude, dans cet ouvrage, tout ce qui se passait nuitamment, à Paris, sous l'ancien régime; ce qui le rend précieux pour les peintres, les graveurs, les poëtes et les historiens même : semblable à ces vieilles tapisseries reléguées dans les garde-meubles où sont des représentations fidèles des usages, des coutumes, des vices et des vertus de nos aïeux. Dans deux cents ans, on lira cet ouvrage avec autant d'avidité et de plaisir que nous lisons les Chroniques de Charlemagne et le roman de Lancelot du Lac : on y trouve, au surplus, les esquisses des *Contemporaines*, des *Parisiennes*, des *Françaises*, etc. C'est à la fois le portefeuille de Rembrandt et de Teniers, où les jeunes élèves en littérature peuvent puiser des sujets tour à tour joyeux et terribles, et les mettre en récit ou en action, soit sur la scène, soit dans des romans. »

Nicolas Bonneville avait à peine fini ces mots, que je me disposais à lui rendre compte du *Théâtre* de son cher homonyme Nicolas Restif de la Bretonne, lorsqu'il me dit : « Pardon si je vous quitte. Notre conversation dure depuis une heure au moins, et je suis obligé d'aller chez moi, pour y corriger les épreuves d'une nouvelle édition de mes *Écoles normales*. Cependant je ne veux pas perdre ce que vous m'avez promis, et vous m'obligerez de m'envoyer, par écrit, le plus tôt possible, votre opinion sur le *Théâtre* de notre cher Nicolas. »

En conséquence de cette prière, le lendemain, j'écrivis à Nicolas Bonneville la lettre suivante : elle ne sera point déplacée ici, puisqu'elle roule tout entière sur une partie de la gloire de Nicolas Restif de la Bretonne, et qu'ainsi elle fait nécessairement partie de ma Notice sur la vie et les écrits de cet homme extraordinaire.

« Avant de vous écrire directement, mon cher Nicolas, sur le « *Théâtre* de notre cher Nicolas Restif de la Bretonne, il est, je

« crois, nécessaire que ma lettre soit précédée de quelques ré-
« flexions sur l'opinion qu'ont les gens du monde, en général, et
« même quelques gens de lettres, des productions dramatiques. Il
« est tel ou tel auteur, dont on a représenté une ou deux pièces
« assez mauvaises, et qui jouit d'une grande célébrité ; il est tel
« ou tel auteur, qui a trente bonnes pièces imprimées, et dont on
« connaît à peine le nom. D'où vient cette différence ? Le public,
« me direz-vous, n'admire que ce qu'il voit sur la scène, et il n'ap-
« plaudit que ce que les acteurs lui présentent ; le public ne peut
« jamais avoir tort, et je conviens, avec vous, qu'il peut avoir rai-
« son dans cette circonstance. Mais il faut faire une distinction
« entre le public liseur et le public applaudisseur, si je puis me
« servir de ces termes. Et pourquoi le public liseur ne veut-il pas
« qu'une pièce soit bonne, parce qu'elle n'a jamais été représen-
« tée ? La plupart des pièces qui plaisent tant aujourd'hui au pu-
« blic applaudisseur n'ont-elles pas été imprimées avant que d'être
« représentées ? Ne peut-on pas mettre au nombre de ces pièces
« le *Tancrède* et *l'Écossaise* de Voltaire, le *Gaston et Bayard* de
« du Belloi, *le Père de famille* de Diderot, *l'Honnête Criminel* de
« Fenouillot de Falbaire, qui passent pour des chefs-d'œuvre ? Ne
« peut-on pas y mettre le Théâtre de notre ami Mercier, et plu-
« sieurs autres Théâtres ? Non, le public de Paris, aussi léger que
« frivole, ne veut pas croire que des ouvrages admirables peuvent
« dormir, depuis trente ans, dans l'arrière-boutique d'un libraire,
« dans le portefeuille d'un comédien ignorant ou dans le galetas
« d'un pauvre auteur dramatique. C'est par une suite de ce pré-
« jugé barbare et surtout funeste à l'art des Molière et des Cor-
« neille, qu'on n'a point lu le *Théâtre* de Restif de la Bretonne, et
« que même on n'a point voulu le lire. Eh bien, je l'ai lu, moi,
« mon cher Nicolas, et j'y trouve des pièces admirables, beaucoup
« plus dignes d'être applaudies que certaines rapsodies insigni-
« fiantes qu'on offre tous les jours aux regards du public. Restif
« de la Bretonne a fait une quarantaine de pièces de théâtre :
« toutes ne sont pas également belles, et je ne parlerai pas de
« toutes ; mais je vous dirai un mot de celles qui m'ont paru les
« plus agréables. Et je vous dirai : Lisez, jugez et comparez. *La*
« *Cigale et la Fourmi* est un ouvrage vaste et important, quoique
« son titre annonce deux personnages de très-peu d'importance.

« Cette pièce est la fable de La Fontaine, extrêmement dévelop-
« pée, destinée exclusivement à l'éducation de la jeunesse. Elle a
« été jouée dans différentes maisons d'éducation et a toujours
« réussi. Plusieurs auteurs, qui ont assez d'esprit et d'activité
« pour faire jouer leurs pièces, en prennent souvent le sujet dans
« les pièces imprimées que le public ne connaît pas ; ce qui est
« arrivé à notre cher Restif de la Bretonne. Il m'a dit souvent que
« M. Laya n'avait fait que mettre en vers son drame en cinq actes
« et en prose, intitulé : *les Fautes sont personnelles;* que M. Flins
« des Oliviers n'avait fait qu'accommoder aux circonstances son
« *Réveil d'Epiménide;* et que M. Gardel, qui n'a besoin de voler
« personne, lui avait volé son *Jugement de Pâris*, dans le ballet
« charmant qu'il a donné sous ce titre. Je ne dis point que ces ac-
« cusations de plagiat soient véritables ; je dis seulement qu'elles
« ont souvent été faites par notre ami Restif de la Bretonne, et
« c'est ce que je vous prie d'observer, mon cher Nicolas, si toute-
« fois ces accusations étaient fondées. Comme les pièces *plagiées*,
« pour me servir d'une expression de Restif lui-même, ont toutes
« eu beaucoup de succès, que deviendrait l'opinion de tous ces ju-
« geurs dramatiques qui prétendent que Restif de la Bretonne ne
« connaissait point le théâtre, et qu'il n'a jamais rien fait de sup-
« portable dans ce genre ? O jugeurs de théâtre et de littérature !
« quand est-ce donc que vous vous dépouillerez de vos préjugés,
« et de ce vieil entêtement qui vous force à n'admirer que ce que
« vous faites ?

« Avez-vous lu, Messieurs, *la Fille naturelle ou la Mère impé-
« rieuse*, comédie en cinq actes, en prose, tirée, comme je crois
« l'avoir déjà dit, du roman de *la Fille naturelle?* Avez-vous lu
« cette pièce, aussi bien conçue que sagement conduite, et aussi
« agréable qu'intéressante ? Non, je vois que vous ne l'avez pas
« lue. Vous y auriez remarqué des beautés de tous les genres, et
« surtout des contrastes frappants : un père généreux, vertueux et
« compatissant ; une femme hautaine, impérieuse, entêtée, gou-
« vernant despotiquement ses enfants et son mari ; la fille de ce
« mari enfin, fille charmante, douce, honnête, sensible, que cette
« mère dure et injuste prend pour la maîtresse de son époux, et
« vous auriez dit : C'est dans cette mauvaise pièce que Desforges
« a puisé en grande partie l'idée de son chef-d'œuvre intitulé : *la
« Femme jalouse.*

« Avez-vous lu : *les Fautes sont personnelles*, drame où M. Laya « a pu prendre quelques diamants, mais où il en a laissé bien plus « encore qu'il n'en a pris ? Et connaissez-vous, au Théâtre-Fran- « çais, une pièce où il y ait un plus beau quatrième acte ? N'avez- « vous pas été déchiré dans tous les sens, et n'avez-vous pas fondu « en larmes, lorsque vous y avez vu une fille honnête et sensible y « amener son père sur la scène, son père privé de la raison depuis « le crime de son fils, et qui n'a à la bouche que ces paroles terri- « bles : « Dites-moi, ai-je encore de l'honneur ? » N'y a-t-il pas dans « ce drame une morale profonde, unie aux détails les plus pathé- « tiques ; et, s'il était embelli par le jeu des acteurs, ne croyez-vous « pas qu'il pourrait réussir infiniment sur la scène française et « même sur les scènes étrangères ?

« Avez-vous lu, messieurs les jugeurs dramatiques, avez-vous lu « *Sa mère l'allaita, ou le bon Fils,* en trois actes, en prose ? Non, « vous ne l'avez pas lu ; eh bien ! moi, je l'ai entendu lire deux fois « chez madame Fanny de Beauharnais, par l'auteur lui-même ; et « je voudrais bien, pour votre gloire, que vous eussiez composé ce « petit ouvrage. N'est-ce pas un véritable diamant, un diamant « pur et sans tache ? un ouvrage, enfin, rempli de sentiment, de « délicatesse et de grâce ? Vous faites sonner bien haut vos mélo- « drames monstrueux, vos farces à la fois sépulcrales et risibles, « où, par le moyen d'une musique insignifiante et monotone, vous « attirez les applaudissements d'un public hébété, qui ne voit pas « que vous plongez l'art dans la barbarie, ou que vous le faites re- « monter à son origine, c'est-à-dire à son enfance première ; et « qu'ainsi l'art dramatique, le premier de tous les arts chez le « peuple français, retombe, par vous, dans sa première enfance. « Vous ne voyez point tout cela, messieurs les jugeurs, et vous « osez dire du mal du *Théâtre* de Restif de la Bretonne, que vous « n'avez pas lu, et que vous n'êtes pas dignes de lire !

« Mais il me semble que je m'emporte... Pardon, mon cher Ni- « colas ; n'imitez point ces prétendus oracles de Melpomène et de « Thalie, qui prononcent despotiquement sur ce qu'ils ne connais- « sent pas ; lisez le *Théâtre* de notre ami Restif de la Bretonne, « si vous ne l'avez pas lu ; et vous y verrez partout des tableaux « tantôt gracieux et tantôt terribles, des scènes bien filées, des dé- « veloppements heureux, de beaux caractères, et surtout des oppo-

« sitions et des contrastes ; ce qui est, à mon gré, le grand secret « de l'art dramatique. Lisez *la Prévention nationale,* drame du plus « grand genre, qu'il a refait trois fois, et qui est également intéres- « sant sous les trois manières. Lisez *le Drame de la vie,* magasin « immense d'idées et de situations, où l'on pourrait puiser cinq ou « six drames qui ne mourraient jamais. Lisez ses deux *Épimé- « nide,* très-variés pour les situations, quoiqu'ils portent le même « titre. Lisez *le Père valet, ou l'Épouse aimée après sa mort,* tiré « d'une de ses *Contemporaines* : vous y verrez un homme éperdu- « ment amoureux d'une sourde-muette, à qui une cousine sert d'in- « terprète ; vous verrez les détails singuliers qui résultent de cette « invention singulière, et vous serez peut-être un peu moins amou- « reux du drame de M. Bouilly, intitulé : *l'Abbé de l'Épée,* drame « intéressant, je l'avoue, mais dont *le Père valet* a pu fournir à « M. Bouilli l'idée primitive.

« Lisez *le Libertin fixé,* en cinq actes, qu'un certain directeur « de théâtre, aussi froid qu'un glaçon, n'a point voulu faire repré- « senter, parce que l'amour y est peint avec tous ses transports et « toute son énergie.

« Lisez même, lisez les comédies lyriques ou les pièces à ariettes « de notre cher Nicolas ; et partout vous trouverez une imagina- « tion féconde, souvent gracieuse et presque toujours attachante.

« Vous avez reproché à notre cher Nicolas d'avoir été un peu « trop libre dans quelques-uns de ses romans ; et ce reproche, que « j'approuve, est fondé à beaucoup d'égards. Eh bien ! son *Théâtre* « est entièrement à l'abri de ce reproche : il n'y a pas une ligne « que le censeur le plus austère voulût en retrancher. *L'Amour « menteur,* comédie tirée du *Nouvel Abeilard,* est la seule pièce de « notre ami Restif qui ne puisse pas être représentée en public : « or l'auteur ne la lui destinait point. Tout le reste est d'une pureté « vraiment exemplaire, et l'on pourrait lui appliquer ce vers si « connu de *la Métromanie* :

« La mère en prescrira la lecture à sa fille.

« N'est-il pas singulier, mon cher Nicolas, que le *Théâtre* de « Restif, qui est celui de ses ouvrages qu'on devrait le plus lire, « soit celui de tous qu'on ait le moins lu ? Mais pourquoi vous fais-je « cette question ? Tout n'est-il pas singulier, bizarre et extraordi-

« naire dans la vie de Restif de la Bretonne? Quoi qu'il en soit, « lisez, je vous le répète, le *Théâtre* de Restif de la Bretonne, et « vous direz, ainsi que moi, que c'est un des plus beaux fleurons « de sa couronne littéraire.

« Salut et amitié!

« C. Palmézeaux. »

Cette lettre fut à peine achevée, que je l'envoyai à M. Nicolas Bonneville, qui, m'ayant rencontré quelques jours après, me remercia de vive voix, et me promit de lire et relire le *Théâtre* de Restif de la Bretonne. Mais cette lettre et les réflexions qui la précèdent suffisent-elles pour faire connaître au lecteur cet homme extraordinaire tout entier? Non, et le lecteur semble me dire : « Vous nous avez parlé des romans et des pièces de théâtre de Restif de la Bretonne; c'est fort bien : mais, pour faire connaître un homme à fond, il faut parler de ses mœurs, de son caractère, de ses habitudes; c'est l'homme qu'il faut peindre, après avoir peint l'auteur; c'est le père, l'époux, l'ami, le citoyen. » Je sens que le lecteur a raison, et je vais tâcher de le satisfaire. M. Mercier, d'ailleurs, ayant appris que je travaillais à une Notice sur la vie et les écrits de Restif de la Bretonne, me dit, il y a quelques jours : « Mon ami, vous traitez là un beau sujet, un sujet qui vous fera partout beaucoup d'honneur, et surtout en Allemagne. La dernière fois que j'ai parcouru ces contrées, il n'est pas une ville, pas un village même où l'on ne m'ait demandé de ses nouvelles. On a été jusqu'à me faire sur son compte les questions les plus minutieuses, questions que l'on fait ordinairement sur les grands hommes, dont on a lu les écrits, et que l'on désire de connaître. Est-il grand? est-il petit? blanc ou noir? brun ou blond? gras ou maigre? Quels sont ses goûts, ses habitudes, ses sociétés? Est-il marié ou garçon? Comment est-il habillé? Aime-t-il la promenade, la bonne chère, le grand monde, la solitude? Mange-t-il peu ou beaucoup? Fait-il de l'exercice ou reste-t-il sur sa chaise, etc., etc.? »

Je n'ai point l'orgueil de croire que ma chétive production ira jusqu'en Allemagne. Je vais cependant répondre à ces différentes questions, autant qu'il sera en moi, non-seulement pour remplir le vœu du lecteur, mais encore la curiosité de ces bons Allemands, qui, ayant eux-mêmes de grands hommes pour contemporains, nous font l'honneur de s'intéresser si vivement aux nôtres.

Restif de la Bretonne ayant tracé dans son *Monsieur Nicolas* l'histoire de sa jeunesse, et même celle de son âge viril, je ne parlerai point de ces deux époques ; sa vieillesse seule me fournira quelques traits, qui, ayant quelquefois sur elles un effet rétroactif, le peindront, sinon aux trois quarts, du moins en profil, d'une manière assez ressemblante. A l'exemple de Plutarque, de Suétone, de Diogène Laërce, je citerai de lui quelques mots qui le feront mieux connaître que toutes mes phrases, et je terminerai cette Notice, par un parallèle entre lui et les auteurs, soit regnicoles, soit étrangers, qui ont travaillé dans son genre.

C'est en 1785 que j'ai vu pour la première fois Restif de la Bretonne. Je sortais de la Comédie-Française, où l'on venait de jouer une pièce nouvelle ; et, désirant de l'acheter, j'allai chez la veuve Duchesne, qui alors était en possession de vendre toutes les nouveautés dramatiques. J'entre, et je vois au milieu de la boutique un homme debout, avec un grand chapeau rabattu qui lui couvrait toute la figure, un grand manteau de très-gros drap noirâtre qui lui descendait à mi-jambes, et sanglé au milieu du corps comme une bête de somme. Cet homme tire de sa poche une petite bougie, vient l'allumer au flambeau du comptoir, la met dans une lanterne qu'il ferme, et monte l'escalier de sa chambre, sans dire un mot, et sans regarder ni saluer personne. Je demandai quel était cet homme. « Eh quoi ! vous ne le connaissez pas ? me répondit-on : c'est Restif de la Bretonne. » Pénétré d'admiration et d'étonnement, à ce nom, que je connaissais déjà, je promis de revenir le lendemain chez la veuve Duchesne, bien plus pour voir de près Restif de la Bretonne, que pour acheter une nouvelle brochure. J'arrivai, en effet, à l'heure précise où rentrait le philosophe sauvage. Je l'abordai poliment, et, désirant entrer en conversation avec lui, je lui fis plusieurs compliments et même plusieurs questions sur ses ouvrages ; je lui demandai, entre autres, dans quelle année avait paru *le Pied de Fanchette*, et chez quel libraire on en trouvait la meilleure édition. Ces questions et ces compliments ne pouvaient que lui plaire : eh bien ! le philosophe sauvage alluma sa bougie au flambeau du comptoir, la mit dans sa lanterne, qu'il ferma, et monta l'escalier de sa chambre, sans me répondre et sans regarder ni saluer personne[1]. Je sortis de chez la veuve Du-

[1] Restif nous apprend, dans plusieurs passages de *Monsieur Nicolas*, qu'il se

chesne, désespéré, mais brûlant un peu moins du désir de faire connaissance avec cet écrivain bourru.

Cinq ou six années après, je le rencontrai chez Mme Fanny de Beauharnais, où son ami Mercier l'avait conduit, et où il n'a pas cessé de venir jusqu'au dernier moment de sa vie[1]. Je lui rappelai la manière dont il m'avait accueilli, chez la veuve Duchesne : il s'en souvint[2]; et comme la présence de Mme de Beauharnais l'a-

tenait souvent renfermé chez lui et n'ouvrait sa porte à personne, soit qu'il travaillât à ses ouvrages, soit qu'il craignît les importuns ou les espions. Il vécut encore plus solitaire, quand il fut tout à fait séparé de sa femme. Dans une réponse (31 janvier 1786) adressée au savant historien et polygraphe Henri Mallet, de Genève, qui lui avait écrit dans les termes les plus élogieux et les plus sympathiques, en le comparant à J.-J. Rousseau, Restif ne cache pas ses habitudes de sauvagerie : « Si vous venez à Paris, adressez-vous à mon libraire (Mme veuve Duchesne). N'ayant domestique ni mâle ni femelle, et n'ouvrant pas parce que je travaille dans mon lit, vous me trouveriez difficilement. » Voyez cette correspondance, nos 142 et 143 des lettres, seconde édition des *Contemporaines*, tome XXI, à la fin du volume.

[1] « On ne peut avoir aucune idée de la malpropreté de Restif, quand on ne l'a pas vu! » nous disait Lamothe-Langon. Nous aurions pu lui répondre que Restif lui-même s'est montré tel qu'il était, dans les *Contemporaines* : « Je m'étais jusqu'alors, dit-il à la date de 1779 (tome X, page 2980), suffi à moi-même, à l'aide de mille écus de rentes, en parcimonie, que m'a laissés mon père, savoir : sur les habillements de la tête aux pieds, mille francs d'épargne, par an... » Plus loin (page 2994), il complète le tableau de son épargne somptuaire : « Depuis 1773, jusqu'à ce jour, 6 décembre 1796, je n'ai pas acheté d'habits. Je manque de chemises. Une vieille redingote bleue, aînée de mes habits, me couvre journellement. » Il avait, en outre, un grand manteau à collet et un grand chapeau de feutre à larges bords, pour courir les rues. C'est dans ce costume qu'il s'est fait représenter dans plusieurs des estampes de ses *Nuits de Paris*. Ce défaut de soins de toilette, ce manque absolu de respect de soi-même, sont d'autant plus incompréhensibles chez Restif, qu'il pousse à l'extrême l'exigence de la propreté chez les femmes. Il y revient sans cesse dans ses livres, et il pose en principe que la plus jolie femme est repoussante, si elle ne fait pas de la propreté une vertu indispensable à tout âge et dans toutes les conditions. Il remarque avec complaisance que cette vertu est presque générale chez les filles publiques. Ses règlements du *Pornographe* contiennent, à cet égard, de bien minutieuses prescriptions.

[2] Palmézeaux cite, dans la préface de sa Notice, une lettre amicale qui lui fut adressée par Restif de la Bretonne, à l'occasion d'une critique très-juste, qu'il lui avait faite, et qui prouve, une fois de plus, que cet implacable ennemi des plagiaires et des contrefacteurs ne se faisait pas faute de s'approprier le bien d'autrui, en pillant audacieusement ses contemporains. Mais Palmézeaux n'a pas compris que Restif avait été très-délicat, ou très-malin, en offrant à la comtesse de Beauharnais une pièce de vers, empruntée à Dorat, son ancien amant.

« Il vous est fort aisé de dire : « Vous pillez M. Dorat, pour apporter vos pira-
« teries à Mme de Beauharnais. » Croyez-vous donc, Monsieur de Palmézeaux,
« qu'il soit bien facile de rimer comme vous, comme Dorat et comme la dixième
« Muse? J'ai voulu comparer à Flore notre belle dame; tandis que je roulais
« ces pensées dans mon esprit, je tombe sur un *Almanach des Muses*, déjà an-

vait infiniment adouci : « Que voulez-vous ? me dit-il, je travaillais alors à mon *Hibou spectateur* ; et, voulant être un hibou véritable, j'avais fait le vœu de ne parler à personne. — Des hibous tels que vous, lui répliquai-je, sont des aigles. » Cette réponse parut lui plaire, et depuis ce temps il me témoigna toujours de l'amitié et de la bienveillance.

Restif de la Bretonne n'apportait point dans la société les formes polies, aimables et caressantes des personnes qui cherchent à plaire. Il était ours dans sa conversation comme dans ses écrits : il était naturellement taciturne et morose, silencieux et renfrogné ; en un mot, il ne faisait la cour à personne, mais il n'était pas fâché qu'on la lui fît, et il était surtout fort éloquent lorsqu'on le mettait sur le chapitre de ses ouvrages. Je l'ai entendu un jour parler, pendant six heures, de la *Philosophie de M. Nicolas,* l'un de ses ouvrages qu'il aimait le plus, et le meilleur de tous peut-être, s'il avait des bases plus solides. Je l'ai entendu, dis-je, charmer

« cien, et je trouve l'épître à Sophie. Quels vers, me dis-je, plus dignes de « Fanny, que ceux de Dorat ? Je copie sans lire ; mais bientôt je suis arrêté « par des inconvenances, qui ne l'étaient point pour Sophie. Je suis obligé de « m'arrêter, et de faire quelques vers pour rentrer dans mon sujet et dans les « convenances. C'est par ces vers que je termine la pièce. Ce n'est pas que « je n'en aie trouvé quelques-uns, que je regrettais de ne pouvoir piller, tels « que ceux-ci :

» Du sein des plus douces ivresses,
« Reçois notre hommage et nos vœux
« C'est la crainte qui fit les dieux,
« L'amour seul créa les déesses. . . . .
« . . . .
« Je vois Psyché ; je crois l'entendre,
« Parmi la foudre et les éclairs,
« Mêler sa voix plaintive et tendre
« Au tumulte effrayant des mers.

« Mais comment coudre tout cela ? J'ai préféré de le laisser piller à d'autres, « qui sauront s'en accommoder.

« Je suis fier de mon pillage : « Enfin, disais-je, je vais porter à Fanny des « vers dignes d'elle : ils sont de Dorat ! » Si j'avais été *Palmézeaux*, je n'en au- « rais porté que de moi.

« Je respecte un bon poëte ; j'admire Palmézeaux ; et, sur ce, je prie Dieu « qu'il le prenne en sa sainte et digne garde ; et j'adore, en attendant, notre « ingénieuse et ravissante Muse.

« *Signé* RESTIF LE PIRATE, par conscience du vrai beau.

« Paris, le 3 octobre.

« Je refais l'histoire d'*Agathe ;* je verrai si je puis en être content. »

tout le monde par le feu, l'abondance de son élocution, et par les grâces et la vivacité d'une imagination aussi variée que féconde. C'était vraiment l'origine du monde, racontée par le vieux Silène : et ma comparaison n'est pas hors d'œuvre ; car de jolies femmes, qui l'écoutaient avec enchantement, l'avaient déjà barbouillé avec d'excellent vin de Bourgogne.

Restif de la Bretonne était fort négligé dans ses habits : tantôt ils étaient déchirés, et tantôt couverts de taches ; il poussait enfin la négligence jusqu'à la malpropreté[1]. Je ne dis point ceci pour nuire à sa mémoire : quand on est malpropre sur soi, on ne fait tort qu'à soi-même ; et l'on peut être vêtu négligemment et avoir

[1] Le succès des *Contemporaines* mit à la mode Restif de la Bretonne, qui devint le *lion* du jour dans la société aristocratique. On ne parlait que de lui, et peu de personnes cependant pouvaient se vanter de le connaître ou même de l'avoir vu. Il y eut alors, à son égard, une émotion générale de curiosité, surtout chez les femmes, dont il s'était déclaré l'admirateur enthousiaste. Tout le monde aurait voulu se rencontrer avec lui, dans quelques soupers où l'on parvenait, non sans peine, à le faire venir ; mais Restif était encore plus sauvage que ne l'avait été J.-J. Rousseau, et il ne se décidait que bien rarement à accepter une de ces invitations qui allaient le chercher, sous toutes les formes et sous tous les prétextes, dans sa retraite impénétrable. Voyez dans la seconde édition des *Contemporaines,* tomes XIX, XX, XXI et XXII, les lettres d'invitation que lui adressaient le marquis de Jarente, Grimod la Reynière fils, le comte de Clermont-Tonnerre, le baron de Corberon, le comédien Desessarts, le chevalier de Saint-Marc, etc., pour l'avoir à leur table, et l'offrir, pour ainsi dire, en spectacle, à leurs convives et à leurs amis. Ces lettres, si pressantes et si suppliantes, prouvent assez que Restif ne se rendait pas aisément aux désirs des belles dames et des grands seigneurs. Il raconte, dans *Monsieur Nicolas,* plusieurs de ces soupers dans lesquels il se laissa emporter à toute la fougue de son caractère et à tous les élans de son imagination. « Quelque temps après que j'eus fait cette connaissance, dit-il (tome XI, page 3076), M. de Morfontaine fut prié par des dames, qui m'avaient lu, de leur donner à souper avec moi. Je fus invité. » C'est dans ce souper qu'il vit, pour la première fois et la dernière, la belle marquise de Montalembert, qui devint son héroïne et sa muse dans ses *Nuits de Paris.* Le récit de ce souper n'est pas moins piquant que celui d'un autre souper donné, en l'honneur de Restif, chez le docteur Guillebert de Préval, souper dans lequel le poëte Robé lut son *Origénisme* devant un auditoire de médecins et de savants. Mais les soupers les plus mémorables où Restif ait paru furent ceux que donna le comte de Gémonville, le 25 janvier 1787 et en février 1793. Tous les assistants, comtes et princes, duchesses et comtesses, avaient pris de faux noms et de fausses qualités, pour ne pas effaroucher Restif, qui, croyant être avec des académiciens d'Amiens, des marchands, de bonnes bourgeoises et des femmes de province, se livra sans défiance à l'intarissable expansion de sa verve et de son originalité. Il était si content, en sortant de table, qu'il ne sut pas même mauvais gré à ses amphitryons de l'avoir un peu trop mystifié. Voyez encore la relation d'un de ces dîners de mystificateurs, chez Sénac de Meilhan, au mois de novembre 1789, tome XI de *Monsieur Nicolas,* pages 3175 et suiv.

beaucoup de vertu et beaucoup de génie. Restif de la Bretonne, d'ailleurs, ayant commencé par être un ouvrier d'imprimerie, et ayant toujours vécu en ouvrier, trouvait plus commode d'aller, chez ses voisins, avec un habit d'ouvrier, qu'avec un habit de grand seigneur, brodé sur toutes les tailles. Ce mépris pour la toilette tournait même à sa louange, comme on va le voir, et devint peut-être un des fondements de sa gloire littéraire.

Quelque temps après notre entrevue chez Mme de Beauharnais, je le rencontrai, dans la rue, avec une barbe extrêmement longue. Lui ayant fait quelques observations sur la longueur démesurée de cette barbe : « Elle ne tombera, me dit-il, que lorsque j'aurai achevé le roman auquel je travaille. » — Juste Ciel ! m'écriai-je, et si votre roman est en plusieurs volumes ?.... — Il sera en quinze, répliqua-t-il. — Et combien en avez-vous déjà de faits ? — Trois. — Trois seulement ?.... Il vous en reste donc douze à faire ; ainsi, à un volume par an, ce n'est que dans douze ans que votre barbe sera faite. — Rassurez-vous, jeune homme ; je fais un demi-volume, par jour : ainsi, dans vingt-quatre jours, je deviendrai, comme vous, un joli imberbe. » Cette réponse, qu'on trouvera ridicule peut-être, et que je trouve aussi naïve que singulière, prouve deux choses intéressantes sur le caractère de Restif de la Bretonne : elle prouve d'abord son extrême facilité pour écrire des romans ; elle prouve ensuite que Restif de la Bretonne mettait de côté les convenances sociales pour arriver plus tôt à une réputation immortelle, et qu'il négligeait de raser son menton pour avoir plus tôt une couronne de lauriers sur la tête....

Si les combinaisons de la modestie sont quelquefois utiles à un grand homme pour le faire briller d'un nouvel éclat, les élans de l'orgueil ne lui sont pas toujours inutiles. Restif de la Bretonne se trouva à dîner, au commencement de la Révolution, chez son ami Nicolas Bonneville, que j'ai déjà mis en scène dans ce faible ouvrage. Il n'y avait à ce dîner que des hommes célèbres par leurs vertus, leurs talents et leur énergie patriotique : il n'y avait que des hommes, qui depuis ont marqué dans la Révolution de la meilleure manière, c'est-à-dire d'une manière sage et prudente. Après que ces messieurs eurent épuisé dans leurs discours tout ce qui avait trait à la politique, la conversation tombant sur la littérature, l'un d'eux, et celui-ci était un des plus distingués par la

variété de ses connaissances et la multiplicité de ses ouvrages, l'un de ces messieurs, dis-je, ne s'avise-t-il pas de jeter du ridicule sur le genre des romans, et de dire que ce genre est à la fois inutile et méprisable? Restif de la Bretonne se garde bien de l'interrompre; il l'écoute, au contraire, dans le plus profond silence, et, après qu'il a parlé, il se lève et lui dit : « Taisez-vous! Malgré tout votre génie, vous n'êtes qu'une bête, et vous devez m'adorer. » Il dit, quitte la table, et disparaît comme l'éclair. Ce trait, loin de déplaire aux convives de Nicolas Bonneville, les amusa tous infiniment, même celui qui en était l'objet : c'est Nicolas Bonneville qui me l'a raconté lui-même.

Restif de la Bretonne avait la malheureuse habitude d'écrire, tous les soirs, en rentrant chez lui, tout ce qu'il avait vu et entendu dans la journée. Cette méthode a bien quelques avantages; mais elle a de bien plus grands inconvénients, surtout lorsqu'on imprime tout ce qu'on a entendu et vu dans la journée. On compromet souvent des personnes puissantes et respectables, soit par des éloges indiscrets, soit par des critiques déplacées : on excite leur colère ou leur orgueil; on s'en fait des ennemis redoutables ou des persécuteurs acharnés, et c'est ce qui est arrivé plus d'une fois à l'imprudent Restif de la Bretonne[1]. Voici un reproche plus

[1] La publication des *Contemporaines* attira, sans doute, à Restif, bien des désagréments, sur lesquels il a évité de s'étendre dans *Monsieur Nicolas*. Il dit seulement (tome X, page 2993) : « Ces historiettes m'ont attiré une foule de chagrins, par ma vivacité. Le petit Etteugaled (Delaguette, fils de l'imprimeur), qui m'attaqua, l'un de ces jours, dans l'obscurité, m'assura, dans sa petite fureur, que deux cents personnes de Paris me *voulaient la mort jurée.* » Restif, en effet, avait été bien imprudent, bien inconséquent, en faisant appel à tous ceux qui voudraient lui envoyer des canevas ou des nouvelles, et en imprimant tout ce qu'on lui envoyait ainsi, lorsque l'ouvrage lui paraissait avoir de l'intérêt. Restif avait pourtant déclaré, dans une note, publiée sous le nom de l'éditeur Timothée Joly (tome Ier de la seconde édition des *Contemporaines*, page 16), qu'il s'était fait une loi de n'y insérer que des faits arrivés, « légèrement déguisés, pour la plupart, c'est-à-dire, dans les noms et dans quelques circonstances indifférentes. » Mais, souvent, il avait accepté aveuglément des pièces entachées de calomnie, et dont il ignorait même la source. De là, des réclamations, des accusations, des menaces et même des représailles brutales. Ainsi, en 1781, il avait rencontré, chez son ami Butel-Dumont, un M. de Beauregard, qui prétendait avoir été diffamé dans une nouvelle des *Contemporaines*, et qui faillit maltraiter l'auteur, en présence des assistants, lesquels eurent de la peine à le retenir. Butel-Dumont écrivit à Restif : « Nous avons vu hier M. de Beauregard, qui nous a laissé voir toute sa colère, et qui, se trouvant plus en liberté dans notre maison que dans la rue, s'est bien plus développé qu'il n'avait fait samedi, quand je l'ai rencontré. Nous avons laissé passer le torrent. Il était bien juste qu'il évaporât sa bile, dont

fondé que j'ai à faire au héros de cette Notice. Dans plusieurs de ses *Contemporaines,* il a peint l'intérieur des ménages de son quartier, et, entre autres, des rues de la Harpe et Saint-Jacques : il a peint les infidélités du mari, les amours secrets de la femme, les soupirs naissants de la fille ; quelquefois même, ayant surpris des lettres galantes et clandestines de ces dames et de ces messieurs, il les a publiées, sans en avoir la permission de personne. Il est bien vrai qu'il a déguisé le tout sous des noms supposés, mais les personnages étaient si bien représentés que plusieurs se sont reconnus ; et de là sont nés, entre maris et femmes, entre pères et enfants, entre domestiques et maîtres, des brouilleries, des procès et des divorces même. Qu'un amant, qu'un époux même peigne, sous des noms supposés, tels que ceux d'*Iris,* de *Sylvie,* de *Thémire,* etc., les charmes de sa maîtresse ou de son épouse, je ne trouve à cela rien de répréhensible. Mais Restif de la Bretonne a peint, sous leurs propres noms, les charmes de certaines femmes sur lesquels il fallait jeter le voile de la discrétion et de la délicatesse.

nous ne pouvions condamner la véhémence. Enfin, en louvoyant au milieu de l'orage que nous essuyions, nous l'avons amené à nous promettre, non pas d'oublier son ressentiment, mais de ne lui donner aucun essor et de ne se porter à rien qui pût vous nuire. On lui avait fait déjà prendre le dessein de se plaindre à la Police et au ministre de Paris. Il a renoncé à ce projet, et nous l'avons engagé à se contenter des cartons que vous ferez mettre, dans la Nouvelle où est son nom et son portrait, pour faire disparaître son nom et les traits qui ont rapport à sa figure. C'est à cette condition qu'il abjure toute idée de vengeance.» Restif imprima cette lettre, n° 63, tome XIX de la seconde édition des *Contemporaines*, en ajoutant cette note : « La Nouvelle est *le Ménage parisien*, et elle était faite avant que je connusse l'homme dont le nom s'y trouve, avant que j'apprisse son existence. Beauregard, froid et beau parleur, me traita d'ivrogne, s'emporta comme un furieux, et c'était un nom de rue que j'avais employé !... Et voilà ce que m'ont procuré les *Contemporaines !* » Mais une autre lettre, signée Desmarais, écrite de Châteauneuf, à Restif, le 22 juillet 1781, et imprimée à côté de celle de Butel-Dumont, nous fait bien apprécier les périls auxquels s'exposait de gaieté de cœur l'éditeur responsable des *Contemporaines :* « Je vous adresse, avec l'espérance que vous voudrez bien réduire et mettre l'histoire que je vous envoie, au nombre de vos *Contemporaines*. C'est une nouvelle de deux ans de date ; l'intitulé sera à votre choix... Je la crois susceptible d'intérêt, et elle ne pourra manquer de flatter le public, lorsqu'elle aura passé dans vos mains... Laissez les mêmes noms, s'il vous plaît. » Restif annonce qu'il a changé les noms, mais il publie le canevas *in extenso*. Quant à la nouvelle, très-compromettante pour une famille puissante, c'est la 207e, comme nous l'apprend Restif. Ailleurs, dans le tome XX, seconde édition, il livre à la publicité une longue lettre, que lui adresse, de Chartres (19 sept. 1785), le dessinateur graveur Sergent, qui raconte sa propre histoire, avec les détails les plus intimes et les plus scandaleux. Restif imprime tout, à la grâce de Dieu.

Restif de la Bretonne, ouvrier imprimeur, n'avait rien de la tournure d'un jeune fat de Versailles, et cependant il en a eu les torts. Ces descriptions me rappellent le reproche que lui a fait son ami Bonneville; reproche qu'on ne saurait trop répéter, et qui doit se trouver dans la bouche de tous les amis des mœurs, de la décence et d'un gouvernement éclairé et sage.

Oh! combien les ouvrages de Restif de la Bretonne seraient plus intéressants, plus utiles, plus amusants et plus sublimes, s'ils étaient dépouillés de tout ce fatras d'expressions basses, triviales et crapuleuses, qui les déparent! Eh! comment Restif de la Bretonne a-t-il pu ignorer que le grand talent d'un écrivain, soit en vers, soit en prose, consiste à tout dire, à tout peindre même, sans blesser jamais ni les yeux ni les oreilles chastes?

Restif de la Bretonne avait des amis, et certes il en méritait, par ses talents et sa bonhomie; mais il était quelquefois ami exigeant et susceptible. Persuadé fermement qu'après l'avoir obligé on devait l'obliger encore, il avait, sans être ingrat, le despotisme de la reconnaissance : sa conduite avec son ami Mercier en est une preuve évidente. Peu de temps après la création de l'Institut national, Restif de la Bretonne eut une velléité d'être membre de cette compagnie célèbre; velléité que l'Institut n'aurait pas dû attendre qu'il manifestât. Il pria M. Mercier de le proposer comme candidat; et non-seulement M. Mercier le proposa comme tel, mais, en fidèle ami et en admirateur sincère, il fit le plus grand éloge de sa personne et de ses ouvrages. Le président d'alors, dont je tairai le nom, quoique ce nom soit très-célèbre, répondit : « Vous nous proposez Restif de la Bretonne pour être de l'Institut; Restif de la Bretonne a du génie, mais il n'a point de goût, et nous ne pouvons pas le recevoir. » Mercier répliqua soudain par ces mots aussi sublimes que modestes : « Eh! messieurs, quel est celui de nous qui a du génie[1]? »

[1] L'ambition de Restif eût été de faire partie de l'Institut, quoiqu'il se défendît d'en avoir jamais eu l'idée : « J'avertis ici le public, écrivait-il en 1796, à la fin de la septième époque de *Monsieur Nicolas* (tome X, page 2854), qu'il y a une coalition, entre tout ce qui existe de plus vil dans la littérature, pour m'exclure de l'Institut national..... Mais qui a dit à ces misérables que je voulais être de l'Institut? Ai-je fait une démarche? Ai-je assisté à une seule séance? Vils intrigants! méprisables intrus! je ne vous ressemble pas! » Puis, l'année suivante, Restif, irrité et désolé de n'avoir pas été admis dans le sein de l'Académie réorganisée, exprimait ainsi ses doléances (page 3244 du tome XI de *Monsieur*

On ne répliqua point au véridique Mercier; et, quand il fut question de recueillir les voix, on ne trouva, dans la boîte aux scrutins, que la voix de Mercier en faveur de Restif de la Bretonne; ce qui prouve complétement le triomphe du goût sur le génie.

Est-ce M. Mercier qui eut tort dans cette circonstance? Restif de la Bretonne cependant en voulut beaucoup à M. Mercier pendant deux années; il en parla mal dans la société, plus mal encore dans ses écrits : il alla même jusqu'à lui dire des injures en face; injures que M. Mercier pardonna, parce que l'injustice du moment ne blesse jamais un ami de trente années : il faut, d'ailleurs, convenir que Restif de la Bretonne se mettait en colère comme un

Nicolas) : « On sait que l'Institut national peut servir de retraite aux véritables gens de lettres. Certainement que je suis plus homme de lettres qu'un Fontanes, qu'un Guinguenet, qu'un Millin, qui tient, en outre, une place à la Bibliothèque Nationale, qu'un Sélis, et cinquante autres de cet acabit. Qu'a fait Fontanes? En toute sa vie (et il a 45 ans), une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, déjà mieux traduit en prose par Resnel, mais du moins il a fait quelque chose. Qu'a fait Guinguenet? Rien ; un relieur lui a couvert proprement deux petits volumes in-18 compilés. Qu'a fait Millin? Ha! Villette seul, son maître, pourrait nous le dire!... Voilà les gens qui ont exclu de l'Institut national le génie, accablé sous le poids du malheur et de la vieillesse! Il est impossible d'exprimer avec quel acharnement tous les hommes sans titres et sans mérite, les frelons, ont expulsé les abeilles industrieuses! ont ôté aux vrais gens de lettres la subsistance que la Nation leur voulait assurer! au pauvre Nicolas, par exemple, qui, pendant quatorze ou quinze ans, a fait subsister treize pères de famille, tant de l'imprimerie que des autres états relatifs à la littérature..... Voilà de véritables droits aux bienfaits nationaux, et non pas ceux d'une foule d'intrigants qui se sont emparés de l'Institut et qui le déshonorent. Nicolas en demandera les appointements, qui lui sont dus d'après les vues nationales, et consentira de n'en pas être membre, avec *Ch*, *Fo*, *Gu*, *Mi*, et tant d'autres. » Nous ignorons si Restif a donné suite à cet audacieux projet d'entrer de vive force à l'Institut et malgré tous les académiciens. Il faut voir, dans l'article que Millin avait consacré à la *Philosophie de Monsieur Nicolas* (*Magasin encyclopédique*, tome III de l'année 1796), le souverain mépris avec lequel on se raille des prétentions de Restif : « L'auteur de l'affiche (relative à la publication de cet ouvrage) se plaint qu'on ait oublié le citoyen Restif dans la composition de l'Institut, comme on a oublié *Paris* dans l'Encyclopédie; mais c'est qu'il en aurait fallu exclure tous ceux dont les idées, dans les sciences physiques, ne s'accordent pas avec celles de Monsieur Nicolas; il en aurait fallu exclure les citoyens Lagrange, Laplace, Lalande, Cassini, Brisson, etc., qui n'ont pas les mêmes idées sur la *planétisation* des comètes, sur les *planétocoles* ou habitants des comètes, etc. Il faudrait exclure Cuvier, Lacépède, Daubenton, Broussonet, de l'Institut; n'y jamais recevoir Geoffroy, ni Brongniard, si l'on admettait sa géologie, etc... La Classe des sciences physiques ne serait pas la seule qu'il faudrait réformer dans l'Institut, car, en lisant l'ouvrage que Monsieur Nicolas vient de *confaire*, on voit bien qu'il n'y a pas un seul membre de la Classe de littérature, qui parle français. »

enfant, et s'apaisait tout de même. Si l'amour des femmes était profond dans l'âme de Restif de la Bretonne, la haine des hommes n'y était que passagère; le hasard m'en fournit bientôt la preuve. Ayant rencontré les deux amis dans une promenade publique, au moment où ils s'éloignaient l'un de l'autre, c'est moi qui les rapprochai, c'est moi qui les réconciliai, et ce jour, je l'avoue, fut un des plus beaux de ma vie.

Par une suite de ce caractère irascible et enfantin, Restif de la Bretonne, dans ses derniers écrits, a dit beaucoup d'injures aux gens de lettres, et n'a guère excepté de sa proscription générale que son ami Le Suire, homme respectable sans doute, et auteur de plusieurs ouvrages en vers et en prose, mais qui ne méritait pas seul d'être excepté [1].

Si toutefois la colère de Restif de la Bretonne trouve une exception parmi les littérateurs, elle n'en trouve point parmi les prêtres; et les injures qu'il vomit contre ces derniers sont mille fois plus atroces, plus horribles et plus épouvantables. Qu'on lise ses *Juvénales;* c'est le titre qu'il donne à ses diatribes anti-littéraires et anti-ecclésiastiques.

La raison de cette colère est bizarre, et l'on aura peut-être de la peine à y croire. Restif de la Bretonne ne haïssait tant les prêtres que parce qu'il voulait faire une religion. On le verra, par un passage tiré de *l'Année des Dames nationales, ou Calendrier des citoyennes,* brumaire 1794; passage que je ne cite point, par respect pour sa mémoire, et ce passage n'est point le seul où il ait montré cette envie téméraire et presque toujours funeste. Il m'a dit vingt fois : « Si j'étais souverain, je ne me servirais de mon pou-

[1] On peut être surpris que Restif, aussi lié qu'il l'était avec Le Suire, ne l'ait pas mis au nombre des *Connaissances* qu'il avait en 1785 (*Monsieur Nicolas,* tom. XI, page 3073 et suiv.). Il faut que leurs relations aient été postérieures à cette époque. Nous croyons cependant que le nom de Le Suire est cité quelque part, mais seulement par son initiale. Nous supposerons donc que leur liaison s'était formée, soit chez la veuve Duchesne, qui publiait les romans de Le Suire, soit au café Mannoury, où Restif trônait, tous les soirs, pérorant *ex cathedrâ* et se faisant écouter comme un oracle ou comme un illuminé. Robert-Martin Le Suire partageait d'ailleurs les opinions de Restif, à l'égard de la politique et de la religion; il avait publié, en 1798, *le Législateur des chrétiens ou l'Evangile des décolés.* Un de ses premiers romans, *l'Aventurier français ou Mémoires de Grégoire Merveil,* eut un succès prodigieux, et donna lieu à plusieurs suites aussi folles, aussi extravagantes, dont la dernière, intitulée : *la Courtisane amoureuse et vierge,* n'a que trop d'analogie avec *le Palais-Royal* de Restif de la Bretonne. Les deux romanciers faisaient la paire.

voir que pour abolir le catholicisme. » Il l'a dit plus de vingt fois à notre ami Toustain-Richebourg, son censeur, et qui lui paraphait tous ses ouvrages, quoiqu'il allât tous les jours à la messe. Restif de la Bretonne, en un mot, était un homme très-irréligieux, et pourtant très-honnête homme. Il a été persécuté toute sa vie, sans se plaindre et sans se venger : c'était, à mon avis, un chrétien sans le savoir, car les chrétiens souffrent sans se plaindre, et surtout ne se vengent pas.

Restif de la Bretonne voulait non-seulement faire une nouvelle religion et un nouveau système du monde, mais il voulait encore créer une langue nouvelle. Lisez le *Dictionnaire néologique* de M. Mercier, en deux volumes in-8, et vous y verrez la preuve de ce que j'avance. Les mots inventés par Restif de la Bretonne occupent presque les deux tiers de ce Dictionnaire. Ici, Restif de la Bretonne a été plus sage que lorsqu'il a voulu nous donner une nouvelle religion. Les changements qu'a faits Restif de la Bretonne à l'orthographe tiennent beaucoup à ses innovations grammaticales, mais ils me paraissent moins dangereux que les derniers[1].

[1] Restif de la Bretonne, que notre savant ami, M. Ambroise-Firmin Didot, a eu le tort de passer sous silence, dans son remarquable ouvrage critique et historique (*Observations sur l'Orthographe ou Ortografie française*), a été certainement un des plus ingénieux et des plus habiles réformateurs, non pas de la langue, car il ne l'avait pas étudiée dans ses origines, mais de l'orthographe usuelle, qui était à sa portée, en sa qualité de prote. Comme tous les réformateurs, il arrivait à l'exagération, en passant par la fantaisie, mais il avait posé d'excellents principes orthographiques : « L'orthographe que j'ai toujours suivie, dit-il dans une note au verso du titre de la seconde édition des *Contemporaines*, est celle de Voltaire, avec des *ss* arrondis au milieu des mots, où ils se prononcent comme le *s*... Je ne me suis permis d'orthographier singulièrement que dans *la Famille vertueuse* et dans *le Ménage parisien;* la préface de ce dernier roman explique mes motifs. Je ne suis donc pas le corrupteur de l'orthographe, mais je voudrais en diminuer les difficultés. Aussi, le but que je me propose dans *le Glossographe* est-il de fixer invariablement, pour la postérité, la prononciation actuelle de la langue. J'écris *glasse* de miroir, et *glace,* eau congelée, d'après une juste remarque de l'abbé Desfontaines; *garson* au lieu de *garçon*, parce que ce mot vient de *gars; masson* au lieu de *maçon*, parce que le patronyme est *masse ; gaje, gajûre* et leurs composés, par un *j*, pour éviter *gageure*, etc. » Il est bien à regretter que *le Glossographe,* dont l'auteur s'était occupé toute sa vie, n'ait pas paru ; le long extrait qu'on en trouve dans *Monsieur Nicolas* est bien fait pour augmenter nos regrets. Restif, malgré ses singularités, passait, dans l'imprimerie de Paris, pour le meilleur prote qu'il y eût en France. C'est pour cela que Beaumarchais avait voulu lui donner à diriger l'impression du *Voltaire* de Kehl, mais Restif n'était pas homme à faire des concessions, même sur l'orthographe, et les choses en restèrent là. « Ma rela-

Quoique Restif de la Bretonne ne connût que très-faiblement les langues anciennes et modernes, quoiqu'il eût infiniment plus d'imagination que d'érudition, sa fureur était de parler latin, lorsqu'il dînait avec des gens de lettres ; et plusieurs jolies femmes lui en ont fait le reproche, car, malgré son ton brusque et bourru, les jolies femmes aimaient beaucoup à l'entendre. Quelques-uns de ses ouvrages même sont farcis de passages latins, que désavouerait un écolier de sixième ; et dans ses papiers, après sa mort, on a trouvé une quantité de notes latines, où, racontant ses bonnes fortunes de la journée avec les demoiselles de certains lieux, il emploie la moitié des expressions de Martial, mais la moitié supprimée dans les éditions données par les jésuites. Le style de ces notes précieuses n'est autre chose que celui de l'*Aloïsia*, un tant soit peu mitigé, mais beaucoup moins élégant sans doute[1].

Mais voilà assez de reproches adressés à la mémoire de Restif de la Bretonne ; passons à de plus doux tableaux. Restif de la Bretonne eut beaucoup d'ennemis et de persécuteurs même, mais il eut aussi beaucoup de bienfaiteurs. Le directeur Carnot est un des premiers qui se présentent à ma mémoire. Dans le temps désastreux du passage des mandats à l'argent, Restif de la Bretonne,

tion avec le citoyen Beaumarchais, dit-il dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3186, fut d'abord d'affaires. Je lui donnai sur notre orthographe dix-huit remarques qu'il communiqua à l'Académie française d'alors, qui n'en approuva que six. Mais on vit, peu de temps après, par la dispute sur *voyiez* et *soyiez*, insérée au *Journal de Paris*, que Delaharpe, coryphée du corps académique, ne savait pas l'orthographe. »

[1] Restif ne parle pas, dans *Monsieur Nicolas*, du fameux ouvrage obscène : *Aloïsiæ Sigeæ Toletanæ Satira otadica de arcanis amoris*, publié vers 1680, sous le nom de J. Meursius, et attribué à Nicolas Chorier ; on peut donc assurer qu'il ne le connaissait pas. Il avait pourtant l'habitude de lire des livres licencieux, et il raconte, à ce sujet, deux ou trois épisodes de sa vie, pour prouver que la lecture de pareils livres est dangereuse, surtout au lit. Ce n'est donc pas dans l'*Aloïsia*, qu'il a pu prendre le modèle du latin qu'il emploie pour raconter, dans ses *Mémoires*, les scènes et les détails scabreux qu'il eût été fort en peine d'écrire en français. Il avait pris, dès sa jeunesse, l'habitude d'écrire en latin tous les faits les plus secrets de ses amours, afin que les notes recueillies ainsi dans des cahiers ne fussent pas exposées à tenter l'indiscrétion et la curiosité du premier venu. Il avait conservé une partie de ces cahiers autobiographiques, quand il commença la rédaction de *Monsieur Nicolas*. Le latin dont il faisait usage n'avait rien de cicéronien, mais ne manquait pas d'énergie, et l'on peut se convaincre, en examinant les passages écrits dans cette langue au milieu de sa narration française (*Monsieur Nicolas*, tomes IX, X et XI), qu'il avait lu Perse, Juvénal et Pétrone ; sa prédilection était pour Ovide, et il savait par cœur le *Remedium amoris*.

n'ayant dans son portefeuille que des assignats et des billets protestés, perdit toute sa fortune. Le directeur Carnot, qu'on accusait alors d'avoir des *idées libérales*, ainsi que tous les gens honnêtes, le directeur Carnot fut si libéral envers Restif de la Bretonne que, par ses libéralités, il lui sauva la vie, ainsi qu'à toute sa famille.

Mais le directeur Carnot étant tombé lui-même dans l'infortune, et ses libéralités ne pouvant pas être continuées, Restif de la Bretonne allait boire de nouveau dans la coupe du malheur, lorsqu'un homme, accoutumé depuis longtemps aux actes de bienfaisance, lorsque monsieur Lecomte[1] se sacrifia lui-même, pour lui faire avoir une place de quatre mille francs, place que Restif de la Bretonne remplit jusqu'au moment de sa dernière maladie, c'est-à-dire jusqu'au moment où il ne put plus ni marcher, ni tenir la plume.

Citoyens honnêtes et généreux, vous avez fait l'un et l'autre une action très-estimable : Restif de la Bretonne serait mort de misère sans vos bienfaits ; mais vos bienfaits n'ayant pu le suivre jusqu'à son dernier moment, il n'aurait pu y échapper, sans ceux que lui prodigua, de la manière la plus délicate et la plus désintéressée, non pas une femme ni un homme, mais un ange descendu du ciel, pour soulager ce qu'il y a de plus respectable sur la terre, le génie dans l'infortune ; et cet ange était madame Fanny de Beauharnais. Je sais que la modestie de cette dame souffrira de se voir ainsi nommée ; mais, puisque j'ai nommé quelques-uns des amis de Restif de la Bretonne, pourquoi ne nommerais-je pas ses bienfaiteurs ? L'histoire doit tout dire, et c'est une Notice historique que j'écris. Vous ne m'échapperez point, docteur Nauche, ô vous, médecin de l'humanité bien plus que des hommes, ô vous qui regardez tous les gens de lettres comme vos amis, et qui avez bien raison, puisque vous l'êtes vous-même ; ô vous, qui avez quitté tant de fois les occupations les plus sérieuses, et même les plus lucratives, pour venir soigner un vieillard malheureux et presque abandonné,

[1] Nous croyons que ce généreux ami de Restif est Pierre-Charles Lecomte, né en 1757, à l'Ile-de-France, et mort à Paris en 1843, lequel fut contrôleur des octrois de Paris, depuis 1800 jusqu'en 1815. C'est dans l'administration des octrois, et non dans celle de la police, que Restif avait obtenu une place qui lui rapportait 2,000 et non 4,000 francs, et qu'il ne remplissait pas avec beaucoup d'assiduité. P.-Ch. Lecomte a composé et publié un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de politique, notamment *le Mémorial, ou Journal historique, impartial et anecdotique de la Révolution de France* (Paris, Duponcet, 1801-1803, 3 vol. in-18).

qui ne pouvait vous donner que sa bénédiction. Soyez donc béni à jamais, et que votre nom, j'en fais le vœu sincère, soit inscrit, avec les noms qui précèdent, dans les fastes de la délicatesse et de la bienfaisance. C'est vous qui avez fait vivre Restif de la Bretonne beaucoup plus qu'il n'aurait vécu ; c'est vous qui avez prolongé l'existence d'un homme qui n'aurait jamais dû mourir...

Oui, Restif de la Bretonne aurait dû ne jamais mourir ! Il avait des ressemblances frappantes avec une foule d'écrivains célèbres, qu'il nous aurait rendus peut-être, s'il avait vécu plus longtemps, et si l'infirmité et la misère n'avaient point arrêté l'essor de sa plume aussi infatigable que féconde. Il exista jadis un homme dont tous les ouvrages étaient appelés les *Rêves d'un homme de bien*. C'était le bon abbé de Saint-Pierre. L'abbé de Saint-Pierre se loue beaucoup, dans la préface de ses *Annales politiques*. Restif de la Bretonne l'imite, dans la préface de plusieurs de ses ouvrages. Mais pourquoi se louaient-ils l'un et l'autre ? Parce que l'un et l'autre voulaient le bien, en proposant plusieurs réformes utiles. Restif de la Bretonne trouvait l'éducation des couvents de filles détestable (voyez les *Parisiennes*, tome Ier, page 33), et l'abbé de Saint-Pierre a proposé, deux ou trois fois, dans ses *Annales politiques*, la suppression des couvents de religieuses (voyez *Annales politiques*, page 25). Ce qui fait même honneur à Restif de la Bretonne plus qu'on ne le croit, c'est que, non content d'adopter les idées morales et philanthropiques de l'abbé de Saint-Pierre, il a encore adopté son orthographe ; car l'orthographe de Restif de la Bretonne est presque entièrement semblable à celle de l'abbé de Saint-Pierre. L'un et l'autre n'aimaient point les prêtres, quoique l'abbé de Saint-Pierre fût prêtre.... Mais ne mêlons point le sacré au profane, comme dit un proverbe latin, et passons à une ressemblance bien plus étonnante. Restif de la Bretonne ne put jamais être de l'Institut, parce que son génie et sa bonhomie l'en écartèrent; et l'abbé de Saint-Pierre fut exclu de l'Académie française, parce qu'il eut la bonhomie de dire la vérité.

Ce parallèle entre l'abbé de Saint-Pierre et Restif de la Bretonne est imparfait : le suivant approchera beaucoup plus de la vraisemblance. Jean-Jacques Rousseau naquit ouvrier horloger, et Restif de la Bretonne ouvrier imprimeur. L'un et l'autre commencèrent fort jeunes à écrire, mais ils écrivirent longtemps avant

de se faire connaître. Un prix d'Académie, remporté à Dijon, fit sortir Rousseau de son obscurité ; *le Paysan perverti* fut le premier ouvrage de Restif de la Bretonne qui fit une grande sensation dans le public ; et, lorsqu'il le publia, il avait à peu près le même âge que Jean-Jacques. Jean-Jacques avait lu les Anciens et paraissait les connaître ; Restif les connaissait moins que lui, mais, pour la connaissance du cœur humain, dans tous les temps et dans tous les pays, je crois que Restif l'emportait sur Jean-Jacques. Jean-Jacques Rousseau a peint d'imagination les peuples anciens, et Restif de la Bretonne a peint le peuple français tel qu'il l'a vu. Tout est imaginaire dans Jean-Jacques, et tout est réel dans Restif de la Bretonne. *Saint-Preux et Julie* n'ont jamais existé, et *les Contemporaines* ont existé et existent encore. Le système d'éducation de Jean-Jacques a beaucoup réussi, parce qu'un archevêque du temps l'a condamné[1] ; le système d'éducation de Restif de la Bretonne, c'est-à-dire celui des *Parisiennes*, a fait beaucoup moins de bruit, parce que ni les archevêques ni les parlements n'ont daigné le proscrire. Le style de Jean-Jacques est éloquent, abondant et nerveux ; celui de Restif de la Bretonne est nerveux, abondant et éloquent aussi ; mais il me semble que Jean-Jacques a plus de goût, et Restif de la Bretonne plus de génie. La phrase de Jean-Jacques est plus correcte et sa période mieux arrondie ; la phrase de Restif de la Bretonne est plus désordonnée, plus échevelée, si je puis me servir de ce terme ; mais elle n'en est pas moins profonde et moins pénétrante. Jean-Jacques Rousseau se moquait de la grammaire, et l'a dit hautement dans plusieurs de ses ouvrages ; Restif de la Bretonne s'en moquait aussi, et l'a dit quelquefois d'une manière assez naïve. Les ouvrages de Jean-Jacques sont inondés d'un fiel misanthropique qui révolte et qui plaît, qui repousse et qui entraîne ; le même fiel se retrouve dans les ouvrages de Restif de la Bretonne. On voit que l'un et l'autre n'écrivaient que par amour du genre humain, mais qu'ils cachaient cet amour sous la haine du genre humain. L'un et l'autre ont dit beaucoup de mal des femmes, et l'un et l'autre les adoraient ; l'un et l'autre ont fui la société des hommes, quoiqu'ils les portassent

[1] Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. C'est à lui que J.-J. Rousseau adressa une lettre célèbre, en 1763, en réponse à son Mandement contre l'*Émile*.

dans leur cœur; l'un et l'autre ont mal parlé des lettres et des gens de lettres, quoiqu'ils fussent hommes de lettres; l'un et l'autre ont fait des pièces de théâtre, quoiqu'ils n'aimassent point le théâtre; l'un et l'autre ont fait des romans où ils ont peint leur propre histoire : voyez les *Confessions* de l'un et de l'autre. C'est ici qu'un peu de disparité commence. Les *Confessions* de Jean-Jacques sont bien écrites, mais il y règne un ton piteux qui me déplaît; Jean-Jacques ne s'y peint que de profil, et Restif de la Bretonne se peint tout entier dans *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé*. Les *Confessions* de Jean-Jacques ne sont qu'une esquisse correctement tracée, à la vérité, mais minutieuse et étroite; *Monsieur Nicolas*, au contraire, est un tableau large et achevé. Jean-Jacques Rousseau enfin et Restif de la Bretonne ont été également persécutés, mais les persécutions de Rousseau ont été éclatantes. Ce sont les magistrats de Genève, les magistrats de Paris, le clergé et la noblesse, qui ont persécuté Jean-Jacques; ce sont Messieurs les censeurs royaux et quelques faquins de libraires qui ont persécuté Restif de la Bretonne : mais leurs persécutions, quoique sourdes et ignorées, n'en ont pas été moins cruelles. Tous deux ont beaucoup souffert, et surtout beaucoup écrit; tous deux ont vécu dans un état voisin de l'indigence, et tous deux auront des autels après leur mort. Je m'explique : Jean-Jacques en a eu, parce qu'il est mort le premier; Restif de la Bretonne ne tardera pas à en avoir.

On accuse Restif de la Bretonne d'avoir trop détaillé le moral et le physique des femmes; on l'accuse d'avoir employé des pages entières à peindre le pied ou la main de ses héroïnes, le son de leur voix, leur démarche, leur sourire, leur sein, etc.... Je ne partage point cette opinion, ou plutôt je blâme ce reproche. Le devoir de l'historien est de peindre brièvement et à grands traits; celui du romancier est de tout peindre et de tout dire. A-t-on fait un crime à l'inimitable Gessner de dessiner, dans ses plus petites ramifications, le brin d'herbe sur lequel vient se reposer le papillon ou l'abeille? Non : on aime tout ce qui sort de la plume ou du pinceau de ce poëte descriptif. Eh bien! Restif de la Bretonne effeuille le cœur d'une femme, comme Gessner effeuille une rose. Quelques pédants peuvent trouver cela mauvais; mais ce qui leur échappe est autant de gagné pour les cœurs sensibles. Mon ami Cailhava a

fait enchâsser une dent de Molière dans un médaillon précieux qu'il porte à son cou avec vénération ; Legouvé porte à son doigt, dans une bague, des cheveux de Jean Racine ; pourquoi ferait-on un crime à Restif de la Bretonne d'avoir décrit, de leur vivant, les cheveux et les dents de ses maîtresses ?

Gessner fut imprimeur, ainsi que Restif de la Bretonne ; et voilà peut-être à quoi aurait dû se borner le parallèle entre ces deux hommes célèbres : car Gessner a imité, sans rien créer, et Restif de la Bretonne a presque toujours créé, sans imiter personne.

Aussi a-t-il beaucoup plus de ressemblance avec Richardson qu'avec Gessner. Richardson, auteur des romans de *Clarisse*, de *Paméla*, de *Grandisson*, etc., fut un des plus beaux génies de l'Angleterre ; celui-ci (le fait n'est pas douteux, voyez le *Dictionnaire historique* de l'Ecuy) commença fort tard à écrire, ou du moins à publier ses ouvrages : ainsi que Restif de la Bretonne, il connaissait à fond le cœur humain ; et quand je dis le cœur humain, je n'oublie point le cœur des femmes. Voilà pourquoi quelques personnes ont donné à Restif de la Bretonne le surnom du *Richardson français*. Est-ce parce que Restif de la Bretonne n'a joui qu'un peu tard d'une grande renommée ? Non ; mais parce que l'un et l'autre ont pris un peu tard la Nature sur le fait, et ont peint les orages des passions, avec une véhémence et une vérité admirables. Jean-Jacques Rousseau s'est un peu traîné sur les traces de Richardson, dans sa *Nouvelle Héloïse ;* Julie est calquée sur Clarisse, et la Cousine Claire sur Miss Hove. Restif de la Bretonne, génie original, a dit, en prenant la plume : « Richardson a fait de beaux romans ; je veux en faire comme lui, mais sans lui prendre une idée ni une ligne. » Restif de la Bretonne a dit, et il a tenu parole. Ce n'est point ouvrage à ouvrage qu'il faut comparer, quand on a lu ces deux auteurs ; ce sont les masses qu'il faut mettre en regard, et porter son jugement ensuite.

L'abbé Prévôt et Fielding pourraient bien aussi avoir quelque ressemblance avec Restif de la Bretonne ; mais je ne finirais pas si je voulais épuiser les parallèles, et, dans un sujet comme celui-ci, il ne faut rien épuiser.

Les détracteurs de Restif de la Bretonne, qui, pour la plupart, n'ont pas lu ses ouvrages, disent que Restif de la Bretonne a trop écrit, et que tout ce qu'il a écrit est d'un style faible, négligé, in-

cohérent et lâche. Eh ! messieurs, leur répondrai-je, quel est celui de vous qui, dans une vie de peu de durée, a produit autant d'ouvrages, traduits en plusieurs langues, quelque mauvais qu'ils soient, et quelque faibles qu'ils vous paraissent ? Vous êtes académiciens; je le vois par vos discours et par votre morgue tant soit peu ridicule. Mais, vous, messieurs les académiciens, qu'avez-vous fait pour être de l'Académie, et pour obtenir du public la gloire d'être ignorés de lui ? Vous avez fait, vous, un madrigal pour une duchesse en faveur, qui l'a trouvé joli ; vous avez fait, vous, un opéra-comique fort triste, qui a réussi à la cour ; vous, monseigneur l'évêque, vous avez fait l'oraison funèbre d'une princesse fort sotte, où vous n'avez dit que des mensonges ; et vous, monsieur le financier, vous avez donné de grands et magnifiques dîners. Vous dites que le style de Restif de la Bretonne est lâche ; mais quel courage avez-vous montré dans vos écrits et dans votre conduite, lorsqu'au commencement de la Révolution vous avez abandonné votre roi et votre patrie ? Vous dites que Restif de la Bretonne a composé trop d'ouvrages, et, en ce point, je suis de votre avis : il aurait dû n'en composer aucun, il aurait dû ne rien écrire... Il n'aurait pas eu de peine à vous éclipser.

Mais savez-vous, messieurs les académiciens, comment cet homme merveilleux les composait, ces ouvrages que vous méprisez tant, vous qui avez des secrétaires et des copistes que vous n'employez pas? Savez-vous que Restif de la Bretonne a publié la plupart de ses ouvrages sans en faire de manuscrits, et qu'il les a composés en travaillant lui-même à la casse et à la presse? Ce qui veut dire, en termes d'imprimerie, qu'il n'en a pas écrit une ligne de sa main. Savez-vous que cette main délicate, conduite par un œil très-fin et très-subtil, enchâssait et alignait les caractères mobiles avec beaucoup de précision dans une boîte immobile, et qu'ensuite, d'un bras robuste et vigoureux, il déployait et reployait le châssis, et l'imbibait, pour ainsi dire, de son génie? Savez-vous que cet homme joignait, en cela, la force physique et la force morale, vous qui n'avez ni l'une ni l'autre? Où trouverez-vous, messieurs les académiciens, où trouverez-vous un homme qui ait réuni au même degré ces deux qualités extraordinaires? Où trouverez-vous un homme, toujours pauvre et toujours persécuté, avant et depuis la Révolution, qui ait traversé cette Révolution terrible, sans faire la moindre

bassesse et sans essuyer la moindre égratignure? Car, ne vous y trompez pas, messieurs les académiciens : parce que Restif de la Bretonne s'est attaché à peindre le peuple, et parce qu'il l'a peint avec beaucoup de vérité, vous avez cru que c'était un homme tout populaire... Que votre erreur est grande, et qu'elle me fait pitié! Restif de la Bretonne, quoiqu'un peu anarchiste en littérature, ne l'était point du tout en politique; fidèle aux lois du gouvernement monarchique sous lequel il était né, je l'ai vu les suivre toujours avec la plus grande exactitude; et si, lorsque le roi Louis XVI était heureux, il n'alla point lui faire sa cour à Versailles, je l'ai vu, dans des moments très-périlleux, monter sa garde lui-même, au château des Tuileries, de peur que le roi ne fût enlevé. Quel est celui de vous, messieurs les académiciens, qui a montré ce noble courage? Vous accusez le style de Restif de lâcheté, et c'est vous qui avez été des lâches; vous avez joui, et il a souffert; vous avez triomphé par vos intrigues, et il est mort sans vous envier; votre obscurité vous a enrichis, et sa célébrité l'a ruiné..! Mais sa célébrité le venge; car, quoique vivants, vous êtes morts tout entiers dans la mémoire de vos contemporains, et Restif de la Bretonne ne mourra jamais dans la mémoire des hommes.

J'ai dit que Restif de la Bretonne avait été persécuté, depuis la Révolution; et *les Lettres du Tombeau, reçues par la femme, après la mort de son mari, qu'elle croit vivant*, en sont la preuve. Ce fut Mme de Beauharnais qui donna à Restif de la Bretonne le sujet de ce roman; mais l'idée de Mme de Beauharnais était simple, naturelle, gracieuse. Elle pouvait à peine fournir un demi-volume, et Restif de la Bretonne en a fait quatre, qui ne finissent pas. La manière dont il a composé ce roman mérite d'être connue. Il venait, tous les vendredis, rue de Tournon, souper chez Mme de Beauharnais, dont le bonheur et la gloire ont toujours été de recevoir chez elle des gens de lettres et de leur rendre service. Mme de Beauharnais lui raconta le fond de cette histoire. Il en fut frappé; sa tête fermenta; et, tous les vendredis, il apportait cinq ou six lettres datées du Tombeau, qu'il nous lisait avec une grande affection paternelle, et que tout le monde admirait, parce qu'en société particulière tout le monde admire tout. Cette lecture cependant durait, pour l'ordinaire, jusqu'à cinq ou six heures du matin, et plusieurs de nous admiraient en dormant. Le Gouvernement d'alors

ne permit point la publication de cet ouvrage, et le Gouvernement d'alors n'eut pas tort, ce me semble. L'idée en est d'une bizarrerie sublime, si je puis allier ces deux termes; mais il y règne des obscénités révoltantes, comme dans plusieurs ouvrages de notre auteur; mais notre auteur y révèle beaucoup de choses, qu'il aurait dû taire sur une personne qui tenait de près au Gouvernement d'alors, et qui tient de près encore au Gouvernement d'aujourd'hui. Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'un duc Multipliandre, qui a le secret de se rajeunir et de rajeunir les autres; dont l'âme quitte le corps à son gré, va, vient, revient, voltige dans l'espace, comme une folle, et laisse prendre sa place, chez le duc, par l'âme d'un serin? J'ai lu, moi, avec attention, *les Lettres du Tombeau*, et j'avoue que le caractère du duc Multipliandre a excité en moi une sorte d'admiration; mais, semblable aux phosphores ou aux feux follets qui nous conduisent la nuit dans des précipices, j'avoue que cet ouvrage, où le duc Multipliandre joue un si grand rôle, m'a ébloui sans m'éclairer; j'avoue que je n'ai point la tête assez forte pour comprendre des choses incompréhensibles; j'avoue que Restif de la Bretonne, que cet ouvrage a fait comparer aux *Illuminés*, ne m'a point illuminé du tout; et cependant je suis fâché qu'on l'ait persécuté pour une pareille baliverne. Mais il faut revenir à mon texte. Restif de la Bretonne a été persécuté, avant, pendant et depuis la Révolution; et voilà principalement ce qui me rend Restif de la Bretonne infiniment respectable. Je ne saurais trop le dire, je ne saurais trop le répéter : un homme, ne fût-il qu'un ciron, devient à mes yeux un éléphant, dès qu'il est injustement persécuté; et c'est ce qui est arrivé à tous les grands hommes de tous les temps, de tous les lieux et de tous les âges. Voltaire n'avait que vingt ans lorsqu'il a été mis à la Bastille, et Restif de la Bretonne, à soixante-six ans, est presque mort de faim dans sa patrie; et c'est la bonne, la sensible Fanny de Beauharnais qui a payé... Mais taisons-nous.... O honte de l'humanité! ô honte des hommes indifférents au génie!

Il faut pourtant nous résumer. L'écriture de Restif de la Bretonne était illisible, son orthographe était barbare; personne ne pouvait l'imprimer; et voilà pourquoi il s'imprimait lui-même, et voilà pourquoi il a produit tant de volumes. C'était un homme d'un génie brut, mais c'était un homme de génie; c'était un dia-

mant mal taillé, mais c'était un vrai diamant; et s'il est vrai que ses contemporains l'aient dédaigné, l'aient bafoué, l'aient conspué, l'aient ignoré même, la postérité lui rendra plus de justice : elle arrivera tard pour lui, mais elle arrivera. On l'a appelé, de son vivant, *le Voltaire des femmes de chambre et des couturières*, et *le Rousseau des Halles;* et ces noms, très-honorables à mon avis, ne lui seront jamais enlevés. Il est tant de femmes de chambre plus jolies que leurs maîtresses, et tant de couturières plus aimables que les dames insolentes qu'elles habillent! On dira que j'ai les goûts roturiers, et que je fréquente la mauvaise compagnie... Que m'importe?

Restif de la Bretonne m'a peint, sous le nom de *Rubiscée*, dans plusieurs de ses ouvrages, m'a souvent fait dire des choses que je ne pensais pas, et m'a, par ce moyen, attiré des querelles de société et autres; mais je lui pardonne en homme franc et loyal, qui sait admirer tout ce qu'il a écrit, et qui est et sera toujours un de ses défenseurs les plus sincères.

Restif de la Bretonne se proposait de publier encore une grande quantité d'ouvrages, lorsque la mort est venu l'arrêter dans son projet. Il avait publiquement annoncé *les Mille et une Métamorphoses, les Mille et une Faveurs, les Mille et une Résolutions d'une jeune fille à marier, les Mille et une Ingénuités, ou l'Aimable Agnès :* ce qui aurait infiniment ajouté aux *Mille et une Nuits,* que je regarde comme un ouvrage de génie. Il avait aussi annoncé *Claire d'Orbe, ou le Pendant de la Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau;* laquelle *Nouvelle Héloïse* je regarde comme un ouvrage fort bien écrit, mais comme un roman beaucoup moins bien fait que ceux de Restif de la Bretonne.

Il avait annoncé *l'Enclos et les Oiseaux; le Livre des sots, ou les Tours de passe-passe des épouses de Paris*[1].

Quoique tous ces ouvrages n'aient point paru, il faut en tenir compte à Restif de la Bretonne, car ils auraient beaucoup ajouté

[1] Tous ces ouvrages sont annoncés, avec beaucoup d'autres, dans *le Drame de la vie,* au verso du titre du tome III, et dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas*, page 4762, et l'auteur, qui se proposait de les publier, s'il vivait assez longtemps pour les achever, en offrait le titre et le *concept*, afin qu'on pût entreprendre, après lui, ceux qu'il n'aurait pas commencés. On doit s'étonner que Palmézeaux ait compris, dans cette liste de projets, *les Mille et une Métamorphoses* et *l'Enclos et les Oiseaux*, qui étaient certainement à moitié faits et peut-être à demi imprimés.

à sa gloire. Mais que peut-on dire à cela? Virgile est mort avant d'avoir terminé *l'Énéide;* Restif de la Bretonne est mort avant d'avoir terminé plusieurs ouvrages qui auraient mieux valu que *l'Énéide...* O messieurs les pédants de collége, quelle gloire pour vous! Vous allez, d'après cette assertion, me traiter de sot et d'imbécile; et vous aurez bien raison, car je suis bien loin de valoir Virgile et Restif de la Bretonne.

Restif de la Bretonne a laissé, en mourant, deux filles charmantes qui l'ont pleuré, qui le pleurent encore, et qui, d'accord avec l'aimable et respectable docteur Nauche, ont fait tout ce qu'elles ont pu pour prolonger ses jours. M. Vignon, qui a eu le bonheur d'épouser l'une de ces dames, n'a pas montré moins de zèle pour prolonger les jours de l'immortel Restif de la Bretonne; et l'homme qui écrit cette Notice pourrait dire, aussi, que, d'accord avec Mme Fanny de Beauharnais, il a tout fait pour sauver la vie à cet homme immortel.

J'ai appelé deux fois Restif de la Bretonne *homme immortel,* et je ne m'en dédis pas. Restif de la Bretonne ne mourra jamais, et je dois le répéter ici. La Notice que je viens d'écrire n'est qu'une esquisse très-imparfaite, que je tâcherai de refaire au premier jour.

Quant à l'ouvrage que je publie, intitulé : *les Épisodes de la vie d'une jolie femme, ou Portraits des compagnes de Maria*[1], j'avoue qu'il est très-inférieur à tous les chefs-d'œuvre de Restif, quoiqu'il ne soit pas sans intérêt; mais cet ouvrage a été fait, pour célébrer les actions enfantines des compagnes de couvent d'une dame que Restif de la Bretonne regardait comme sa divinité, d'une dame que je ne nommerai pas, mais que tout le monde devinera sans doute. Je finirai donc par dire, sans me répéter, que les ouvrages de la vieillesse d'un grand homme valent rarement ceux de sa jeunesse.

La taille de Restif de la Bretonne était moyenne, c'est-à-dire d'environ cinq pieds deux pouces; il avait le front large et décou-

[1] On trouvera singulier que cet ouvrage commence par *Hou*, nom peu harmonieux et même désagréable : mais tout n'est-il pas singulier chez Restif de la Bretonne? M. Palissot de Montenoi a prétendu que Restif de la Bretonne, Mercier et moi, formions le triumvirat du mauvais goût; il l'a dit, dans la dernière édition de ses *Mémoires littéraires*. (*Note de l'auteur.*)

vert, des yeux grands et noirs qui lançaient le feu du génie, le nez aquilin, la bouche petite, les sourcils très-noirs, qui, dans sa vieillesse, descendant sur ses paupières, formaient un mélange singulier qui rappelait à la fois l'aigle et le hibou. Je l'ai vu, dans les jours d'été, travaillant à une imprimerie avec l'habit d'ouvrier, et, par conséquent, la poitrine découverte : sa poitrine était velue comme celle d'un ours, ce qui annonce la force. Restif de la Bretonne, en effet, était né fort et vigoureux ; il était sobre et laborieux, on ne peut davantage. Il n'y avait pas, dans sa jeunesse, un homme plus robuste que lui. L'ensemble de sa figure était admirable. Une dame fort honnête, le voyant pour la première fois dans sa vieillesse, s'écria : *Oh! la belle tête!* et lui demanda la permission de l'embrasser. Restif de la Bretonne ne se fit pas demander cette permission une seconde fois. La description que j'ai faite de son physique est légère et fugitive; mais je dirai, pour la terminer, que Restif avait la plus belle tête du monde, et qu'il était un Hercule, au moral ainsi qu'au physique.

J'ai fait trois quatrains, pour être mis sous le portrait de Restif de la Bretonne; et, comme je crois qu'ils ne sont pas bons, je laisse au lecteur le soin de choisir le moins mauvais.

PREMIER QUATRAIN.

Il peignit, avec force, avec simplicité,
Les mœurs de la campagne et les mœurs de la ville;
Et si parfois il négligea son style,
Il dit toujours la vérité.

DEUXIÈME QUATRAIN.

Jeté dans l'univers, comme un enfant novice,
Il adora l'humanité;
Et, quoique par le sort en tout temps maltraité,
Fut le flagellateur et le peintre du vice.

TROISIÈME QUATRAIN.

Pénétré d'ardeur pour le bien,
Et brûlant d'amour pour la gloire,
Il monta, non sans peine, au temple de Mémoire,
Fut bon ami, bon père et sage citoyen.

CUBIÈRES-PALMÉZEAUX.

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE

DES OUVRAGES

DE

RESTIF DE LA BRETONNE



I

LA FAMILLE VERTUEUSE. Lettres traduites de l'anglais par M. de la Bretone. Première partie. Épigraphe :.. *Res sola potest et servare beatum.* HORAT. lib. 1, Ep. vj. *A Paris, chés la veuve Duchesne, rue St-Jacques, au-dessous de la fontaine St-Benoît, au Temple du Goût.* M.DCC.LXVII. *Avèc approbation ét pèrmission.* (Faux-titre et titre encadrés.) Quatre parties, en 4 vol. in-12 [1].

Le premier volume à xxxvi et 251 pages; le 2e, 288; le 3e, 300; le 4e, 299, et 6 feuill. non chiffrés pour la table des noms des personnes.

Épigraphe de la seconde partie :

> De'figli la virtù, l'indole buona
> Son de'padri mercè, gloria et corona.
>
> M. CONTI.

[1] 9 fr. 50, Solar, 1860, 4 vol. — 10 fr. bas., Langlois, 1872. — 30 fr., rogné, Lebert, 1874. — 40 fr., veau marb., Lefilleul, Catalogue N° 2, 1874. — 250 fr. mar. r., dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru.* Catalogue Aug. Fontaine, N° 2072, 1874.

Épigraphe de la troisième partie :

O fairest of creation ! last and best
Of all God's works. . . . .
How art thou lost ! . . . .

Milton's *Paradise lost, book IX, v.* 900-4.

(*O toi, dont la beauté fesait l'ornement de la nature !... dans quel abîme t'ès-tu précipitée !* Milton.)

Épigraphe de la quatrième partie :

« Le prix suit la Vèrtu. »

Rousseau, *Imit. de l'ode* IV *du IVe livre d'Horace.*

A la fin de l'ouvrage, on lit cette mention : *De l'imprimerie de Quillau,* M.DCC.LXVII.

L'ouvrage est dédié : Aus jeunes beautés. L'auteur leur prêche la décence, la retenue et la sagesse.

Cette dédicace contient une charmante allégorie, qui devrait avoir sa place dans tous les recueils de morale : « Deux routes différentes conduisent : l'une au Plaisir, l'autre au Bonheur. La première est une pente douce, où l'on marche sans fatigue ; elle paraît toujours jonchée de fleurs ; une jeune fille au visage riant, aux manières engageantes, y précède, en dansant ; elle se nomme la Licence. Mais un monstre épouvantable, qui dévore tout ce qui l'approche, est caché, tantôt au bout, souvent au milieu, quelquefois dès l'entrée de cette dangereuse carrière. L'autre offre un aspect moins agréable : un vieillard au front sévère y conduit par la main, c'est le Devoir ; il montre du doigt un rocher presque inaccessible, où l'on découvre le palais du Bonheur ; en suivant le vieillard, cette route si difficile semble s'aplanir, et lorsqu'on a fait le chemin, l'on est surpris qu'il en ait si peu coûté. C'est là que l'on trouve le plaisir sans remords, la joie délicieuse et pure, l'aimable tranquillité, des amours constants et l'amitié fidèle. »

La dédicace est suivie d'une lettre de mistress Eleanor à miss Bridget, son amie. C'est à mistress Eleanor que Restif attribue la composition des lettres qui forment le livre et qui sont données comme traduites de l'anglais.

Les lettres sont entrecoupées d'*histoires,* qui sont autant de petits romans ; en voici les titres : I. *Histoire du comte de Lisse et de miss Henriette.* — II. *L'Union malheureuse, ou Adélaïde.* — III. *Histoire de mademoiselle de Magnan.* — IV. *Le lord D. H*** et ses enfants,* anecdote curieuse. — V. *Histoire de madame Blacker, ou Jenny Dirker.* — VI. *Histoire de sir Kirch et de Laurenza Llamas, ou l'Amour naturel.*

Dans l'Approbation, le censeur Albaret fait en ces termes l'éloge de *la Famille vertueuse* : « Ce roman a le double mérite d'intéresser et de remplir son titre, et je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. »

Cet ouvrage, publié sans nom d'auteur, fut tiré à 2,000 exemplaires et n'a pas été réimprimé, ni contrefait. Il en restait encore des exemplaires, en 1784, lorsque Restif rédigea la *Revue des ouvrages de l'Auteur,* pour faire suite aux *Figures du Paysan perverti.* Il expliquait alors la lenteur de la vente de son livre, en disant : « L'orthographe, qui est conforme à la prononciation, fit tort à la vente. »

Ce roman est le premier que Restif ait composé et publié; il prit son temps pour l'écrire, car il en fit deux ou trois mises au net, avant de le donner à l'impression. Il nous raconte lui-même (*Monsieur Nicolas,* tome IX, p. 2662 et suiv.) comment il devint romancier et comment il réunit les éléments de son ouvrage : « D'abord j'eus l'histoire d'Henriette, arrivée dans la maison de la belle Pâtissière, où j'avais demeuré; ce trait m'avait été raconté par Bonne Sellier. Ainsi j'eus une base. Pour achever de m'encourager, j'y mis Rose, comme amie de ma Léonore. J'y plaçai une histoire analogue à mon aventure épistolaire avec les deux sœurs, dans l'anecdote des filles de Mounk. J'avais connu quelque chose de relatif au trait d'Adèle; enfin, j'en savais une très-intéressante, que j'ai déguisée dans celle de Llamas, jésuite, devenu père d'une fille qu'il marie en Californie, pays où l'on est aussi stupide pour le moins qu'au Paraguai. Ce fut avec ces matériaux que je construisis mon premier édifice.» Cette manière de faire un roman, en cherchant une *base* dans des aventures véritables, est très-curieuse et tout à fait particulière à Restif, qui n'inventait pas, mais qui arrangeait des anecdotes qu'on lui avait racontées ou dont il avait été acteur ou spectateur. Depuis, il ne se contenta pas de chercher une *base;* il devait aussi se pourvoir d'une *muse,* qui l'inspirait sans le savoir.

Restif, après avoir écrit les quatre volumes de *la Famille vertueuse,* n'avait pas encore cette confiance en lui-même, cette assurance imperturbable, cet orgueil effréné, que lui donnèrent ses premiers ouvrages imprimés. « Peu sûr de moi, dit-il, j'allai consulter un petit auteur (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4546). » Voy. dans ses *Mémoires* (tome IX, p. 2667) la curieuse relation de ses rapports avec Pierre-Jean-Baptiste Nougaret, qui avait fait imprimer plusieurs romans populaires assez graveleux, et qui donna des conseils à l'apprenti romancier. Voy. à la fin du tome XIX des *Contemporaines,* seconde édition, n° 3, une lettre de Nougaret (20 octobre 1766) à Restif qui se brouilla bientôt avec lui et qui ne cessa de le pour-

suivre de ses injures et de ses dédains, en le nommant tour à tour *Progrès*, *Mamonet*, *Gronavet*, *Négrillon*, *Nègeret*, *Regret*, etc.

Restif raconte lui-même, dans *Monsieur Nicolas* (tome VIII, p. 4544) comment il composa son premier ouvrage : « J'étais amoureux de Mlle Bourgeois, et ce fut elle qui me donna l'énergie nécessaire pour écrire. Cette énergie me fit surmonter les premiers dégoûts et cette lassitude de travail qui accompagne les commencements de l'art d'écrire. J'y pris goût enfin, et quelques pensées m'ayant ébloui, comme il arrive à tant de petits auteurs, je crus produire un chef-d'œuvre. Je me rappelle que, les jours de fête, particulièrement consacrés à mon *auteuromanie*, je passais fièrement dans les rues, en me disant : « Qui croirait, en me voyant, que je viens d'écrire les belles choses de ce matin ! » Et ces belles choses, à l'exception de quelques pensées fines, étaient du boursouflage à la Durosoy. Mon style, dans cet ouvrage, n'est pas encore à moi ; je m'efforçais d'imiter celui des livres que j'avais lus, surtout ceux de Mme Riccoboni. »

Restif, dans la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), résume en ces termes les préludes de sa vie littéraire, lorsqu'il voulut être auteur, en renonçant à l'imprimerie, « dont il fit apprentissage, comme le Richardson des Anglais, et qu'il a exercée, pour autrui, jusqu'en 1767. » Il continue d'écrire (à la troisième personne) ce curieux abrégé de biographie : « Il la quitta sans avoir d'autre moyen de subsistance devant lui qu'environ 6 à 700 livres, prix de *la Famille vertueuse* (imprimée, en 1767, pour la dame Ve Duchesne) : il avait alors quatre enfants. Il a été prote (chez F. Quillau), comme Richardson. Il déploya, dans cet emploi, toute son activité, et, avec son principe de ne se donner que des peines utiles, de supprimer tous les abus, il faisait beaucoup plus qu'un autre ; cependant, comme il attaquait l'ancienne routine, il ne fut pas aimé de ses confrères, mais son successeur le fit regretter. C'est par une pente de son caractère, qu'il était plus que négligé dans sa mise et qu'il ne se servit plus de perruquier, depuis son mariage, à l'âge de vingt-six ans. Il se couvrait, mais il ne se parait pas, si ce n'est dans des circonstances rares. Ce qui prouve que ce n'était que faute de temps, c'est qu'il aimait la parure dans les autres et surtout dans les femmes. Il n'y avait que la société de ces dernières qui pût l'engager à s'habiller, etc. » Pour mille autres détails, voyez *le Compère Nicolas*, qui est sa propre histoire.

« Lorsqu'il eut eu quitté sa place de prote, il s'en alla dans son village, où il s'ennuya. Il en revint avec un manuscrit qu'il y avait composé ; c'est *l'École de la Jeunesse*, qu'il refondit entièrement

dans la suite, et qu'il ne rendit pas meilleure. Il composa, l'année qui suivit son retour, cinq autres ouvrages, *la Confidence nécessaire*, *Lucile, ou les Progrès de la vertu*, *le Pied de Fanchette*, *la Fille naturelle* et *le Pornographe*. Il travailla de l'imprimerie, sur tous ses ouvrages, excepté *Lucile*, étant en même temps auteur et ouvrier; il *composait* souvent des passages entiers, sans manuscrit, et les endroits faits à la *casse*, sans copie, sont toujours les meilleurs, les mieux écrits, les mieux pensés.

« Tous les romans dont on va parler ont un fonds vrai (c'est leur principal mérite), qu'il a été obligé d'altérer légèrement, suivant que les faits étaient plus ou moins susceptibles d'une application trop claire. Mais, à mesure que le temps emporte ces faits particuliers, l'intérêt qui les a fait remarquer diminue, et l'on peut, à certains égards, lever un coin du voile qui enveloppe la vérité. »

II

N° 1. — LUCILE, OU LES PROGRÈS DE LA VERTU. Par un Mousquetaire. (Titre encadré et enjolivé de vignettes.) *A Québec, et se trouve à Paris chez Delalain, libraire, rue Saint-Jacques. Valade, libraire, rue de la Parcheminerie, maison de M. Grangé.* M.DCC.LXVIII. Pet. in-12 de XVI et 198 pp. [1].

Tirage à 1,500 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784). Il a été tiré plusieurs exemplaires sur papier de Hollande; l'un était destiné à Mlle Hus, de la Comédie française; l'autre à la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, etc.

Ce petit roman est dédié à *Mademoiselle* ***. On sait, par *Monsieur Nicolas*, que c'est la charmante Mlle Hus, de la Comédie française, qui ne voulut pas accepter cette dédicace compromettante, signée des initiales de l'auteur. On la reconnaît sans peine, quand Restif rappelle qu'à son arrivée à Paris, ayant « du goût, peu de lumière, beaucoup de sensibilité », il vit jouer la charmante actrice dans la *Gouvernante* de La Chaussée, et qu'il devint épris d'elle, en l'applaudissant. Il lui offre d'être son ami : « Charmante..., l'amour n'est qu'une ivresse; l'amitié sincère et durable mène au bonheur,

[1] 62 fr., demi-rel. non rogné, Lebert, 1874.

par le plaisir. » Voici la lettre que Mlle Hus lui avait écrite, pour lui défendre de donner suite à son intention polie : « Monsieur, soyez persuadé que j'ai trouvé votre ouvrage très-agréable et que je suis très-sensible à l'honneur que vous voulez me faire ; mais vous ne devez pas trouver étonnant que je ne l'accepte pas. Quoique très-joli, votre roman est d'un genre licencieux et qui ne permet à quelqu'un de connu de souffrir que son nom soit en tête. Je vous prie de ne pas l'exiger et de croire que je suis, avec considération, Monsieur, etc. » Restif ne fit qu'effacer le nom de Mlle Hus, et maintint la dédicace : « Mlle Hus aurait accepté, dit-il dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas* (p. 4550), sans un polisson nommé Delalaure, mon censeur, toujours fou le matin, toujours saoul l'après-dînée, qui, pour se faire valoir, courut l'en dissuader. »

Restif dit, dans la préface : « Ayant travaillé sur un fonds vrai, j'ai scrupuleusement rendu, sans ajouter ni retrancher une circonstance, les actions qui font honneur à mes héros. Il n'en est pas de même quand leur conduite a quelque chose d'odieux : j'ai tâché de la couvrir alors du manteau de la charité. On reconnaîtra par là que, sous l'habit que je porte, la bravoure, l'humanité, et bien d'autres vertus, sont toujours de compagnie. »

Le nouveau chapitre, que l'auteur a joint à cette édition, lorsqu'elle était déjà imprimée, porte pour titre : *Chapitre qui n'en est pas un*. Restif, brouillé alors avec Nougaret, auquel il avait donné le sobriquet de Progrès, à cause de son roman intitulé : *Lucette, ou les Progrès du libertinage*, représente *Lucile* comme la cousine de *Lucette la libertine*. Il y a là certainement une allusion à Mlle Nimot ou Tomin, qui fut, en passant, la maîtresse de Restif, et qui devint la femme de Nougaret. *Inde iræ*. Jamais Restif ne cessa de poursuivre de ses invectives et de ses amères épigrammes son ancien collaborateur.

« On ne s'imaginerait guère, dit Restif (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4528), que c'est l'abbé Thomas (son frère aîné) qui m'a donné le sujet de cet ouvrage un peu libre. Dans le temps que j'étais à Sacy, en 1767, après l'impression de mon premier ouvrage, il me raconta le trait de Mlle Cadète-Forterre, fille du commissionnaire de vins, qui s'en était allée avec Fromageot, fils d'un menuisier et commis de son père. Ce récit me fit imaginer un roman, dont le fonds était l'échappée de la petite Cadète, mais je mis tous les détails d'imagination, et comme j'aimais assez cette jeune personne, que j'avais trouvée charmante à Auxerre en 1760 et 61, je la peignis en beau... » Restif avait donné d'autres renseignements sur son second ouvrage, dans le tome IX de *Monsieur Nicolas*

(p. 2713 et suiv.) : « Je fis *Lucile* en vingt jours, dit-il... J'avais prétendu écrire cet ouvrage dans la manière de l'*Ingénu* (roman de Voltaire), mais il faut être soi-même et non un autre, cet autre valût-il mille fois mieux que nous. C'est ainsi que dans la *Famille vertueuse* j'avais voulu imiter Mme Riccoboni... Je ne pus vendre ma *Lucile* que trois louis au juif Valade, qui en tira 1,500, au lieu de 1,000 (exemplaires), nombre convenu, afin que j'eusse quelque chose en seconde édition. Il fit pis encore : on le contrefit en province, de son aveu, moyennant un nombre d'exemplaires, qu'il vendit à Paris; réservant toujours un petit nombre de ceux que je connaissais, pour me prouver que son édition n'était pas épuisée. »

L'orthographe ordinaire est observée dans le roman de *Lucile*.

N° 2. — Lucile, ou le Progrès de la vertu. Par un Mousquetaire. *A la Haye, et se vend à Francfort, chez J.-G. Eslinger, libraire.* M.DCC.LXIX. In-18 de 174 pages.

C'est sans doute la contrefaçon, faite en province, avec le consentement tacite du libraire Valade.

N° 3. — Lucile, ou le Progrès de la vertu. *Francfort et Leipzig, en Foire.* 1769, in-12.

Cette édition, qui n'est peut-être que la contrefaçon mentionnée ci-dessus, est citée dans le Bulletin mensuel du libraire Alvarès, n° 1, 7e année, juin 1863.

N° 4. — La Fille entretenue et vertueuse, ou les Progrès de la vertu. (Titre encadré et enjolivé.) Fleuron : rinceaux. Épigraphe : *Un petit moment plus tard.... Imprimé à la Haie, et se trouve à Paris, chez De-Hansy, libraire, rue Saint-Jacques, près celle des Mathurins.* M.DCC.LXXIV. 2 parties en 1 vol. pet. in-12 de xvi, y compris le titre et le faux-titre, et 198 pages. Le titre de la seconde partie ne compte pas dans la pagination.

Cette édition a été cartonnée; voici les pages que Restif a dû remplacer, pour obtenir le visa du censeur : la page 1-2, qu'il a remplacée par 4 feuillets nouveaux, dont le 4e est chiffré 7-2, pour se rattacher à la pagination du volume; les pages 75-76, 77-78, 145-146, 147-148, 175-176 et 177-178. Dans ces quatre dernières

pages, Restif avait parlé un peu trop librement de la comtesse d'Egmont, qu'il s'imaginait avoir possédée, dans un mauvais lieu, sous les semblants d'une fille publique! C'était là une des illusions de Restif, et il osa en faire parade, au moment où le duc de Richelieu venait de perdre sa charmante fille, enlevée à la fleur de l'âge, le 15 octobre 1773.

Restif a, dans cette édition, ajouté un chapitre dédié *aux mânes de Lucette la libertine;* c'est une allusion au roman de Nougaret : *Lucette, ou les Progrès du libertinage* (Genève et Paris, 1765, 2 vol. in-12), roman que Restif se proposait de surpasser et de faire oublier, en publiant sa *Lucile*. Il ne fit que continuer l'allusion aux titres des deux romans, quand il donna le pseudonyme de *Progrès* à Nougaret, en racontant ses relations avec lui, mais non l'origine de leur brouille, dans *Monsieur Nicolas*, tome X, p. 2665 et suiv.

Restif a *fixé*, selon son expression, *Lucile* dans le sixième volume des *Contemporaines*, sous ce nouveau titre : *les Crises d'une jolie fille*.

N° 5. — LA FILLE ENLEVÉE, ENTRETENUE, PROSTITUÉE ET VERTUEUSE, OU LES PROGRÈS DE LA VERTU. Épigraphe : *Un petit moment plus tard...... Imprimé à la Haie, et se trouve à Paris, chez De-Hansy, libraire, rue Saint-Jacques, près celle des Mathurins*. M.DCC.LXXIV. 2 parties en 1 vol. pet. in-12.

Cette édition n'est autre que la précédente, avec un changement de titre et des cartons.

N° 6. — L'INNOCENCE EN DANGER, OU LES ÉVÉNEMENS EXTRAORDINAIRES; par M. Rétif de la Bretonne. Fleuron : un rosier avec trois roses épanouies. *A Liége, chez de Boubers, imprimeur-libraire, à l'Homme sauvage, rue du Pont*. 1779. Pet. in-12 de 124 pages, y compris la table des chapitres[1].

Cette contrefaçon a été faite sur la première édition de Paris; on n'y trouve pas la dédicace *à Mademoiselle* ***, ni le chapitre-

[1] 100 fr. broché, Charles Brunet, 1872. — 40 fr., demi-rel., Lebert, 1874.

prologue ajouté dans l'édition de 1774, ni les autres changements qui distinguent cette édition; mais, en revanche, le contrefacteur, pour déguiser son larcin, a changé les premières lignes du commencement et les dernières de la fin de l'ouvrage.

N° 7. — ZOÉ, OU LES MŒURS DE PARIS. Par F. P. A. Malençon. *A Paris, chez Leroux, libraire, rue Thomas-du-Louvre, n° 246, vis-à-vis les Écuries de Chartres. De l'imprimerie de Digeon, Grande-rue-Verte, faubourg Honoré, n°* 1126. *An VI.* 2 vol. in-12 de 119 et 118 pp.

« Ou c'est un plagiat effronté, ou c'est une spéculation de Restif, dit M. Ch. Monselet; car cette *Zoé* n'est que la *Lucile*, mot pour mot, avec les noms travestis, et accommodée au goût de Tivoli, de Feydeau et du boulevard de Coblentz. »

C'est Restif qui aura publié cette édition sous un titre trompeur; il n'eût pas souffert une contrefaçon de ses ouvrages, faite ostensiblement à Paris. Il fit encore réimprimer sa *Lucile*, vers 1802, sous ce nouveau titre : *la Prostituée devenue vertueuse*, in-18.

III

N° 1. — LE PIED DE FANCHETTE, ou L'ORPHELINE FRANÇAISE; Histoire intéressante et morale. Épigraphe : « Une jeune Chinoise avançant un bout du pied couvert et chaussé fera plus de ravage à Pékin que n'eût fait la plus belle fille du monde dansant toute nue au bas du Taygète. *Œuvres* de J.-J. ROUSSEAU, tom. IV, p. 268. » *Imprimé à la Haie, et se trouve à Paris, chez Humblot, libraire, rue St-Jacques, près St-Ives. Quillau, imprimeur-libraire, rue du Fouarre.* M.DCC.LXIX. (Titre encadré, entièrement rouge.) Trois parties, en 3 vol. petit in-12, le premier de 160 pages (la dernière mal chiffrée, 190), y compris la table des chapitres des deux premières parties; le deuxième, de 148, y compris la table de la troi-

sième partie, et le troisième, de 192, y compris 30 pages de notes[1].

La dédicace, les tables et les notes sont imprimées en rouge.

Sur les titres des tomes II et III, l'épigraphe est remplacée par un fleuron; au deuxième volume, flûte et chapeau de berger, entrelacés; au troisième, deux colombes, avec torche et carquois en sautoir. Au verso des titres de la seconde et de la troisième partie, est imprimé l'*errata*.

Cette première édition fut tirée à 1,000 exemplaires, suivant *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

Au verso du titre de la première partie, cette note est imprimée en rouge: « Si je n'avais eu pour but que de plaire, le tissu de cet ouvrage aurait été différent; Fanchette, sa bonne, un oncle et son fils, avec un hypocrite, suffisaient pour l'intrigue; le premier amant de Fanchette se fût trouvé fils de cet oncle; la marche aurait été plus naturelle, le dénoûment plus saillant et plus vif, mais IL FALLAIT DIRE LA VÉRITÉ. »

Dans le second chapitre, Restif raconte l'origine du *Pied de Fanchette*, qu'il avait célébré, en style d'épopée, dans le premier chapitre : « Un vieillard avait écrit des mémoires sur ce pied divin, mais son manuscrit fut mis en papillotes par un sot valet; par bonheur, on n'eut qu'à déplier les papillotes, pour réunir les fragments de l'ouvrage, qui fut recopié et qui passa dans les mains de l'abbé..., connu pour s'approprier les écrits des autres et pour les faire paraître sous son nom. Un petit maître vola le manuscrit, qui, corrigé et remanié par une dame à vapeurs, se retrouva sur sa toilette, où un officier le prit pour le faire imprimer. »

La dédicace, signée R. D. L. B., est adressée à Mme L***, femme d'un marchand, qui joignait au charme séduisant d'une figure agréable les vertus et les talents. Cette préface a surtout pour objet de faire l'éloge du Négociant, qui, « comme les grands, sert les États et l'Humanité tout entière ».

« Ce petit roman, qui eut beaucoup de succès, dit Restif dans *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), est l'histoire de la jeune marchande de la rue Saint-Denis (Mme Lévêque), à laquelle il est dédié. Il est inutile de rien dire de l'intrigue : elle est fort commune; mais, ce qui la singularise, c'est que tous ces événements sont occasionnés par le joli pied de l'héroïne, et ces événements sont très-multipliés. Les trois premiers chapitres, qui sont une espèce de préface, ont été très-goûtés. Cependant feu M. Fréron refusa de l'annoncer,

[1] 30 fr. Demi-rel. veau non rogné. Lebert, 1874.

comme étant un peu libre. On l'a contrefaite plusieurs fois, en province. »

Restif, dans une réponse à un littérateur allemand, qui lui annonçait que ses ouvrages avaient été traduits et publiés en Allemagne, disait pourtant, au mois d'août 1778 : « Je vous avoue qu'il y en a que je suis fâché qu'on ait traduits; *le Pied de Fanchette* est un ouvrage manqué, depuis le quatorzième chapitre; le succès qu'il a eu ici et quatre éditions ne m'en font pas accroire... J'ai fait une seconde édition du *Pied de Fanchette*, un peu meilleure que la première, en deux volumes, au lieu de trois, mais sans avoir rien retranché; au contraire, elle commence par un Avertissement d'une page, qui n'est ni dans la première ni dans la seconde édition, ni dans les contrefaçons. » Voy. cette lettre, nº 19, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.

C'est dans cet ouvrage que, pour la première fois, il fait éclater sa passion fanatique par les jolis pieds de femme et pour les jolies chaussures. Le pied de Fanchette est réellement le héros du livre : « Son pied, le pied mignon, qui fera tourner tant de têtes, était chaussé d'un soulier rose, si bien fait, si digne d'enfermer un si joli pied, que mes yeux, une fois fixés sur ce pied charmant, ne purent s'en détourner... Beau pied! dis-je tout bas, tu ne foules pas les tapis de Perse et de Turquie; un brillant équipage ne te garantit pas de la fatigue de porter un corps, chef-d'œuvre des Grâces; *tu marches en personne*, mais tu vas avoir un trône dans mon cœur. »

Les notes sont la plupart destinées à retracer l'histoire des jolis pieds, dans l'Antiquité; mais la longue note, qui précède celles de la troisième partie, offre un morceau très-bizarre, où Restif dit avoir conservé le style et jusqu'à l'orthographe de la petite-maîtresse, auteur de l'ouvrage; elle raconte, dans cette pièce vraiment singulière par l'orthographe et l'accentuation, « une petite étourderie de sa jeunesse ». Restif prend de là occasion de dire que l'orthographe devient, de jour en jour, si arbitraire, que chacun peut avoir la sienne, ce qui serait même un bien. « Quel avantage et quelle grâce, dit-il, n'aurait pas une manière d'écrire, qui peindrait aux yeux l'agréable grasseyement des auteurs femelles, la prononciation volubile et précipitée de l'auteur petit-maître; le ton grave, pédantesque et boursouflé des faiseurs de dissertations, de panégyriques, d'histoires modernes, d'éloges ou d'oraisons funèbres! » Il propose quatre nouvelles ponctuations, qui faciliteraient cette orthographe : le point *précipitatif*, le point *retentissant*, l'*indignatif* et l'*attendrissant*. « Quelle clarté, dit-il, ne répandraient-ils pas dans le discours! Et surtout, que de parenthèses ils remplaceraient dans nos comédies nouvelles, nos romans du jour et nos opéras bouffons! »

De toutes les passions dont Restif fut possédé pendant sa vie aventureuse et galante, il ne faut pas oublier la plus singulière : la passion des jolis pieds et surtout des jolies chaussures. C'était là une des manies érotiques de cet incroyable maniaque. On pourrait extraire de tous ses ouvrages un livre entier consacré aux petits pieds chaussés. Au reste, lorsqu'il faisait exécuter par Binet les dessins qu'il destinait à la gravure pour l'ornement des affreuses éditions de ses livres, il avait soin de fournir lui-même les modèles des pieds et des chaussures; il se permettait souvent de retoucher lui-même les dessins, au point de vue de ces pieds qu'il exigeait extrêmement petits, et de ces chaussures qu'il voulait montées sur de hauts talons. Il passait sa vie à courir les rues, en quête des petits pieds et des souliers cambrés. C'est dans une de ces chasses au joli pied et à la jolie chaussure, qu'il trouva le sujet du *Pied de Fanchette :* « Je passais, un dimanche matin, par la rue Tiquetonne, au coin de la rue Montorgueil, dit-il dans *Monsieur Nicolas* (tom. X, pag. 2716 et suiv.); j'aperçus une jolie fille en jupon blanc, encore en corset, chaussée en bas de soie, avec des souliers roses à talons hauts et minces; genre de chaussure qui faisait infiniment mieux la jambe aux femmes, que la mode actuelle. Je fus enchanté; je m'arrêtai, la bouche béante, à la considérer... En chemin, je fis le premier chapitre de l'ouvrage : *Je suis l'historien véridique des conquêtes brillantes du pied mignon d'une Belle*, etc. Je mis la main à la plume, dès le lendemain. Mon imagination se trouvant un peu refroidie, je sortis pour revoir ma Muse..... Dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis la fontaine des Innocents, j'aperçus une femme, dont le pied était un prodige de mignonnesse. Aussi, était-il chaussé d'une jolie mule d'étoffe d'or, faite par le plus habile artiste de la capitale... Je la suivis jusqu'à l'église du Sépulcre, où elle entra, et je revins chez moi, plein de verve : j'allai, en deux jours, au quatorzième chapitre. » Rien n'est plus plaisant que l'horreur et l'indignation que les talons bas et les pieds plats inspiraient à Restif, qui pourtant n'a pas inventé un mot technique pour exprimer l'amour des pieds mignons.

La *Nouvelle Bibliothèque universelle des Romans* (Paris, 15 fructidor, an VI, p. 178-205) donne une charmante analyse du *Pied de Fanchette,* signée D. (Desfontaines ou Deschamps) : « L'auteur mérite des éloges, dit-on, et pour avoir su respecter les lois de la décence dans un sujet aussi délicat, dont le titre seul semblait, sinon justifier, du moins annoncer des détails un peu libres, et pour avoir assez heureusement commenté un texte aussi resserré que le *Pied de Fanchette.* »

N° 2. — LE PIED DE FANCHETTE, OU l'ORPHELINE FRANÇAISE; histoire intéressante et morale (même épigraphe). *A Francfort et à Leipsig, en Foire.* MDCC.LXIX. Deux parties en 2 vol. in-12 de 190 pp., non compris la table des chapitres, pour le premier volume, et de 172 pp., plus un feuillet de table, pour le second. L'épigraphe manque sur le titre de la seconde partie[1].

Contrefaçon, imprimée en Suisse, probablement à Neuchâtel, autant qu'on peut en juger par le caractère et les fleurons, genre rocaille.

Le Catalogue Lebert, 1874, cite une autre contrefaçon, dont le titre diffère du précédent : *A la Haie et à Francfort, chez Eslinger,* 1769, 3 part. in-12.

N° 3. — LE PIED DE FANCHETE (*sic*), OU LE SOULIER COULEUR-DE-ROSE. (Titre encadré et enjolivé.) Même épigraphe que dans la 1re édit. Première partie. Fleuron : deux colombes se becquetant sur un carquois. *Imprimé à La-Haie.* MDCC.LXXVI[2]. 2 part. en 1 vol. in-12 de 290 pp. et 1 feuille de table[3].

Mme Lévêque n'est pas encore nommée, en tête de la dédicace qui lui est adressée.

La *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784) dit, au sujet du *Pied de*

[1] 13 fr. Solar, 1860. — 30 fr. demi-rel., Cat. Aug. Fontaine, n° 1150, 1870. — 18 fr. veau marb., Langlois, 1872. — 30 fr. rogné, Lebert, 1874. — 35 fr. demi-rel. bas., Cat. Aug. Fontaine, n° 2100, 1874. — 20 fr. rogné, Lebert, 1874.

[2] On lit dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 7 février 1776 :

« On a donné, le 5 de ce mois, sur un petit théâtre, rue de Provence, près la chaussée d'Antin, une comédie nouvelle, intitulée *Marianne*. Le sujet est tiré d'un roman, qui a paru il y a quelques années : *le Pied de Fanchette*. L'auteur a joliment ajusté cet ouvrage ; il est très-intéressant, bien écrit et supérieurement joué par des personnes de la plus haute distinction. Il n'a encore paru qu'en ce lieu, ce qui a piqué davantage la curiosité des spectateurs. »

[3] 49 fr. veau marb., Rigaud, 1874. — 26 fr. m. r. tr. dor., Charles Brunet, 1872. — 19 fr. demi-rel., Langlois, 1872. — 50 fr. veau marb., Cat. Lefilleul, 1874. — 80 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2099, 1874.

Fanchette, qu'«il en fit une seconde édition, en 1776, tirée à 500, où est un épilogue qui manque aux contrefaçons ».

Restif, dans l'Avis de l'Auteur sur cette édition, qui est la seconde, dit que la première était pleine de fautes, « non d'impression, mais d'auteur » ; il s'en excuse sur des chagrins domestiques, survenus comme il en était au quatorzième chapitre; il désavoue trois ou quatre éditions furtives, imprimées à son détriment, et constate les changements considérables qu'il a cru devoir faire, surtout dans la troisième partie. Ces changements sont, en effet, très-nombreux : les trois parties ont été réunies en deux; les intitulés des chapitres sont tout à fait différents dans les deux éditions, et la seconde n'en a plus que 52 au lieu de 53.

On lit, à la fin de cette préface : « Très-indulgents lecteurs et très-aimables lectrices. Ce fut la veille du mariage de Fanchette, que l'éditeur de la véridique Histoire que vous achevez, entrevit cette Belle, chez la marchande de modes, et que son joli pied, chaussé d'un soulier rose à talon vert, fut pour lui la divine Clio : on essayait à la fiancée sa parure pour le lendemain, et celle qui nomma Fanchette était Agathe. La clarté est le premier devoir d'un écrivain; j'y ai satisfait. Adieu. »

Cette seconde édition, corrigée, se termine par un Épilogue au Beau Sexe, qu'on ne trouvait pas dans la première. C'est toujours le pied qui est l'objectif : « La beauté de votre pied est à la fois appas, attrait, grâce et charme; sa souplesse, sa petitesse, son élégance, le mettent au rang de vos appas; le goût et la propreté dans votre chaussure le placent entre vos traits; votre marche agréable, votre danse voluptueuse en font une de vos grâces; l'art avec lequel vous le cachez ou le laissez entrevoir, le rend un de vos charmes, dont il est impossible d'exprimer l'effet. Aussi, une femme auteur l'a-t-elle défini : *l'extrait de la beauté et l'abrégé de vos charmes.* »

N° 4. — LE PIÉD DE FANCHÈTE (*sic*), OU LE SOULIER COULEUR-DE-ROSE. Même épigraphe. Troisième édition. Fleuron : maisonnette à tourelles entre deux arbres. *Imprimé à la Haie*. 1786. 2 parties en 2 vol. in-12 de 384 pages; la première partie finissant à la page 172; la seconde, à la dernière du volume, les deux titres compris dans la pagination; avec deux jolies gravures anonymes[1].

[1] 39 fr., demi-rel. veau fauve non rogné, Lebert, 1874.

Cette troisième édition offre peu de différences avec la seconde, qu'elle reproduit presque textuellement. L'auteur a seulement signé en toutes lettres la dédicace : *A Mme Lévêque, femme d'un marchand de la rue Saint-Denis.* Il a fait çà et là quelques suppressions et quelques corrections ; il a enfin ajouté, à la note 61, un long extrait du *Tableau du siècle*, par un Auteur connu (Nolivos de Saint-Cyr, ancien capitaine d'infanterie, gouverneur de Saint-Domingue).

Il est aisé de voir que cette édition, qui est rare, et dont les gravures manquent souvent aux exemplaires, a été imprimée à Paris et non à La Haye. En tête de chaque partie, le fleuron représente une hotte chargée de fleurs et de roses, sur un ornement d'architecture.

Restif, en revoyant cette édition, n'a pu se défendre d'ajouter quelques notes techniques sur les pieds et sur les chaussures des femmes ; signalons surtout la note 47, où il prend à partie J.-J. Rousseau sur le chapitre des petits pieds et des grands talons : « Un talon haut, dit-il, va bien aux grandes femmes, est avantageux à celles d'une taille médiocre, nécessaire aux petites et ridicule seulement pour les naines. » Puis, il s'écrie avec indignation : « Aujourd'hui, toutes les femmes de Paris sont chaussées à plat. L'hiver et la boue leur feront quitter cette infâme chaussure. »

Nous venons de lire, dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (VIIe année, n° 152, 5 septembre 1874, p. 517), un curieux article signé Aszt (Asezat), qui a reconnu le premier, à des indices à peu près certains, que l'édition du *Pied de Fanchette,* qui porte la date de 1786, n'a pu être imprimée qu'en 1794. Dès la seconde page de la dédicace à Mme Lévêque, femme d'un marchand, Restif, à propos de cette phrase : « Ce n'est pas que je veuille, comme tant d'autres, ravaler la noblesse du sang, regarder tous les rangs comme égaux, » ajoute cette note qui porte sa date : « Cet ouvrage est de 1768 à 9 ; on ne tiendrait pas aujourd'hui ce langage. » Dans les notes, à la fin de la seconde partie du roman, cette phrase, qui termine l'histoire d'une religieuse par force, donne encore une date approximative : « Heureusement, la Révolution nous met pour jamais à l'abri de ces horreurs. » Enfin, à la page 376, la date est formelle : « Ce genre de chaussures, dit Restif en parlant des mules, est à Paris le plus voluptueux qui ait encore été mis en usage et qui existe dans l'univers ; c'est par cette raison qu'il devrait être absolument prohibé en public. Aujourd'hui, la chaussure plate, en usage en 1794, fait soulever le cœur. C'est apparemment par vertu qu'on la porte. »

M. Aszt expose aussi les raisons qui ont déterminé Restif à anti-

dater cette édition d'un livre, qu'il réimprimait sous la rubrique de *La Haye,* sans y faire de notables changements : « Le roman est rempli de marquis, de comtes, de nobles. Tout cela n'était plus de mise, mais on demandait toujours l'ouvrage aux libraires. Il fallait donc le réimprimer. Pour ne pas se compromettre, il fallait faire croire que c'était une édition antérieure à la Révolution. Cela rend compte de la date. Mais alors pourquoi y mettre ces notes accusatrices ? Parce que, quand on s'appelle Restif, on ne peut pas se taire; qu'il faut mettre, partout où cela se peut, la marque des préoccupations du moment. Et ces préoccupations, nous les voyons bien maintenant : la chaussure plate des femmes, que l'amoureux des hauts talons a poursuivie partout de ses sarcasmes, et *Justine,* qu'il venait de lire, bien mieux, qu'il venait de réfuter, en composant *l'Anti-Justine,* en floréal an II, c'est-à-dire en avril 1794. »

N° 5. — LE PIED DE FANCHETTE, OU LE SOULIER COULEUR DE ROSE, par N. E. Restif-la-Bretonne. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs anecdotes curieuses et amusantes. *Paris, Cordier et Legras, rue Galande, n° 50.* 1801. 3 vol. in-18 de 174, 180 et 180 pp., avec 3 fig.

Une partie de cette édition a été tirée dans le format in-12. Pougens a rendu compte de cette réimpression, dans sa *Bibliothèque française,* 1re année (1800), n° 6, p. 190.

Traduit en allemand. *Hambourg,* 1777, in-8.

Traduit en espagnol. *El Pié de Franquita.* Traducido libremente al castellano. *Paris, Rosa,* 1834, 2 vol. in-18.

IV

N° 1. — LETTRES DE LORD AUSTIN DE N**, A LORD HUMFREY DE DORSET SON AMI. Épigraphe : *Quæ fecisse juvat, facta referre pudet.* Héroïde d'Ovide. Fleurons : flûte et chapeau de berger entrelacés, pour la première partie ; génie ailé portant une torche sur un rinceau de fleurs, pour la seconde partie. *A Cambridge, et se trouvent à Londres, chez Nourse et Snelling.* M.DCC.LXIX.

(Titres encadrés et enjolivés de vignettes.) Deux parties in-12; xvj et 248 pp. pour la première partie, et 215 pp. pour la seconde.

Les faux-titres portent : « La Confidence nécessaire. Lettres anglaises. » C'est là certainement la première édition de la *Confidence nécessaire*, quoique Restif ne nous dise pas que ce roman avait paru d'abord sous le titre de *Lettres de lord Austin de N*** : cette édition est la seule qui ne contienne pas le conte irlandais d'*O-Ribo*.

Il y a des exemplaires avec cette adresse, sur la première partie : *A Francfort, chez van Duren. Et se trouve à Paris chez Gaugry, libraire, rue des Mathurins*; sur la seconde partie : *A Cambridge*.

Tirage à 1,500 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

Ce roman, par lettres, est dédié à miss Betty F**, jeune Irlandaise, qui en aurait fourni les éléments, en racontant les aventures d'une de ses parentes et en permettant à Restif de les publier, seulement après qu'elle fut retournée dans son île, « la vraie patrie du sage ». C'est elle-même qui avait traduit une chanson, que Frank, un des personnages du roman, fit en vers irlandais, pour son jeune maître, lorsqu'il entreprit de lui faire remarquer les attraits de l'aimable Betty Folly. Cette chanson est vraiment charmante; Restif s'était permis de la mettre en vers français, « mais lorsque j'ai voulu l'entreprendre, dit-il, je me suis convaincu que personne ne pouvait dire avec plus de vérité que votre serviteur :

« Pour moi Phœbus est sourd et Pégase est

RÉTIF. »

Restif dit, dans une note de *Monsieur Nicolas*, tome IX (p. 2663), que *la Confidence nécessaire* fut sa première histoire *déguisée*. « Le sujet, dit-il ailleurs, tome XVI (p. 4553), était mes amours avec Marie Fouard, et mes velléités pour Marguerite Bourdillat, l'une brune, l'autre blonde. C'était l'extrait honnête d'un *sottisier*, que j'avais composé au Louvre (c'est-à-dire à l'imprimerie du Louvre, où il fut compositeur), dans mes moments d'effervescence. Ce n'est pas un historique de ce que j'avais fait avec ces deux filles ou avec Marie-Jeanne, qui souvent y était *Alice*, dans mes idées, mais un château en Espagne de ce qui aurait pu arriver. Le *Frank* est François Courtcou. Cet ouvrage se sent de son origine. » Cet ouvrage, commencé pendant le voyage que fit Restif, à Sacy, en 1767, ne fut achevé qu'après son retour à Paris. C'est alors que l'auteur le mit au net et le porta au Bureau de la police pour le faire examiner par la cen-

sure. Dans la déclaration du livre, un homme distrait ou malicieux inscrivit *la Confession nécessaire*, au lieu de *la Confidence nécessaire*, et le manuscrit fut envoyé à l'abbé Simon, bibliothécaire du comte de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés. L'abbé Simon ne devait pas être un censeur bien redoutable ; il se récusa pourtant et transmit le manuscrit à son collègue Marin, secrétaire de la librairie, lequel ne demanda que les changements convenables. Restif en garda une vive reconnaissance à Marin et confia son manuscrit à un libraire colporteur, nommé Kolman, qui le fit imprimer, mais qui ne donna pas un sou à l'auteur. « Je ne retirai rien de *la Confidence nécessaire*, dit Restif, ayant affaire à un coquin. » Restif s'était pourtant promis de vivre du métier d'homme de lettres, et il vécut, pendant quatre mois, avec les 3 louis que lui avait rapportés le petit roman de *Lucile!* Le chevalier de Cubières, dans sa Notice sur Restif, fait remarquer que *la Confidence nécessaire* est une des compositions les plus érotiques de l'auteur.

N° 2. — LA CONFIDENCE NÉCESSAIRE, ou Lettres de Mylord Austin de Norfolk, à mylord Humfrey de Dorset. Par N. E. Rétif-de-la-Bretone. (Titre encadré.) Épigraphe : *Quæ fecisse juvat, facta referre pudet.* Ovid. *Imprimé à la Haie,* M.DCC.LXIX. Deux parties en 2 vol. pet. in-8° ; le premier de 116 pages et le deuxième de 194[1].

Dans cette édition, qui contient le conte d'*O-Ribo*, la jeune Irlandaise, à laquelle l'ouvrage était dédié, est nommée en toutes lettres *Miss Folly*.

La moitié de la seconde partie (à partir de la pag. 109) est occupée par le Conte irlandais, dont le titre avait été mentionné dans la première partie, p. 94, et que l'auteur promettait de traduire. Ce conte, d'une singularité frappante, lui semblait comparable au meilleur conte des *Mille et une Nuits*, ou à la fable de la fée Mélusine. En voici le titre complet : « O-Ribo, ou les terribles traverses, les monstrueuses aventures et les incroyables travaux du charmant O-Ribo, prince de cinquante villages au beau pays d'Hybernie, pour l'amour de la belle Pucellomany, qui lui furent suscités par le nécromant Sacripandidondannek, premier ministre du roi O-Fakfak, son père. » Ce conte, dans lequel Restif donne à son style un vernis de vieux langage gaulois, est dans le goût de Crébillon fils ou de l'abbé Voisenon, mais

[1] 7 fr. 50, Solar, 1860. — 60 fr. veau fauve, n. r., Lebert, 1874.

beaucoup plus libre que les contes de ces deux modèles. Le conte d'*O-Ribo* diffère entièrement du roman en quatre parties, intitulé : *Histoire du grand Oribeau*, qui en est néanmoins la paraphrase.

M. Ch. Monselet cite, comme la seconde édition de *la Confidence nécessaire*, une édition, « en cicero et sans interlignes », datée de 1778. Nous ne l'avons pas vue.

N° 3. — LA CONFIDENCE NÉCESSAIRE, OU LETTRES DE LORD AUSTIN de N..., A LORD HUMFREY DE DORSET, SON AMI. *Francfort et Paris*, 1769, 2 tom. in-12 de 248 pp. et de 215, y compris le titre.

Cette édition rare, qui doit être une contrefaçon, est citée dans *le Bulletin mensuel* du libraire Alvarès, 9e année, nos 1 et 2, juillet 1865.

V

N° 1. — LA FILLE NATURELLE. Épigraphe : *Magna est veritas, et prævalet.* ESDRAS, livre III, chap. IV, v. 41. Fleuron : carquois et torche, surmontés de deux colombes. *Imprimé à la Haie, et se trouve à Paris, chez Humblot, libraire, rue St-Jacques, près St-Ives; Quillau, imprimeur-libraire, rue du Fouarre.* M.DCC.LXIX. 2 vol. in-12; le premier de 170 pp., et le deuxième, de 202[1].

Tirage à 1,000 exemplaires, suivant *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

L'orthographe de cette édition est très-régulière.

Commencement de la *Préface nécessaire :* « On jugera, par la nature des faits qu'on va lire, qu'ils n'ont pas leur source dans l'imagination de l'auteur. La vérité est au-dessus de la fiction. Montrer le prix de l'homme; donner une idée de cette volupté si pure et si douce que procure la bienfaisance; prouver qu'une bonne éducation porte des fruits tôt ou tard; voilà le but principal que je me suis proposé en publiant cette histoire. Amuser et plaire ne doivent être que le second motif de cet écrivain honnête homme; c'est à l'amour de la vertu et de l'humanité de conduire sa plume... »

[1] 8 fr., Solar, 1860. — 10 fr. 50, bas., Langlois, 1874.

On a souvent cité la manière de *composer* de Restif de la Bretonne, qui exécutait lui-même, sans manuscrit et sans préparation écrite, l'impression d'un roman. Celui de la *Fille naturelle* serait un exemple remarquable de cette étonnante facilité d'improvisation. Pendant qu'il imprimait, avec l'aide de son apprenti Théodore, *la Confidence nécessaire*, qu'il avait préparée et composée à loisir, pour le compte d'un libraire; un autre libraire, nommé Edme Rapenot, lui raconta l'histoire d'un père riche, qui avait fait l'aumône à sa fille naturelle, sans la connaître. « Ce beau trait, dit-il, dans *Monsieur Nicolas*, tom. X (p. 2723), alluma mon imagination et me fit composer, à l'imprimerie même et sur une casse, *la Fille naturelle*, en deux parties, qui ne me prirent que six jours, tant la composition que la mise au net : chef-d'œuvre de célérité, peut-être chef-d'œuvre de pathétique... C'est la première fois que je me suis attendri, en composant. » Ce roman, publié sans annonces, eut pourtant du succès, ou du moins se vendit, puisqu'on en fit quatre éditions. Il n'en est pas moins rare. Restif dit pourtant, ailleurs (dans *Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4554), qu'il écrivit ou esquissa son livre, avant de le composer typographiquement; l'idée du roman ne lui fut pas moins inspirée par un récit d'Edme Rapenot : « Je mis aussitôt la plume à la main, dans une chambre isolée de l'imprimerie, où j'étais alors occupé à *câser* moi-même *la Confidence nécessaire.* » Il n'y a que quelques parties des tomes XI et XII de *Monsieur Nicolas*, que l'auteur ait improvisées à la *casse*, c'est-à-dire en les composant pour l'impression.

N° 2. — LA FILLE NATURELLE. Épigraphe : *Magna est veritas, et prævalet.* ESDRAS, Liv. III. Ch. iv. v. 41. *A La Haye, et se trouve à Francfort, chez J. George Eslinger, marchand-Libraire. J. Fr. Bassompierre, Libraire en foire.* M.DCC.LXIX. 2 parties en 2 vol. in-12; XII et 100 pp. pour la première partie, et 2 ff. prél. (titre et Table) et 124 pp. pour la seconde partie[1].

Contrefaçon, qui paraît avoir été faite en Allemagne, pour la foire de Leipzig.

N° 3. — LA FILLE NATURELLE, par M. Rétif de la Bretone. (Titre encadré et enjolivé.) Epigraphe : « Peut-être un

[1] 70 fr. rogné, Lebert, 1874.

jour son sang, sa fille tendant vers lui ses mains innocentes pour en obtenir le pain de l'aumône, s'en verra rebutée !... » *Imprimé à la Haye, et se trouve à Paris, chés la veuve Duchêne, libraire, rue St-Jacques, près la fontaine Saintbenoît.* M.DCC.LXXV. Deux parties en 1 vol. in-12; la première de IV feuillets non chiffrés et 184 pp.; la seconde, de 208 pp.[1].

Cette seconde édition, tirée à 500, fut soigneusement corrigée et augmentée par l'auteur. Fréron avait dit, dans *l'Année littéraire*, en annonçant l'ouvrage à son apparition en 1769 : « Il y a, dans ce roman, des faits... qui attacheront ceux qui aiment ces sortes de lectures; l'intérêt fait oublier les défauts qui s'y trouvent, et ceux du style, en général assez négligé. » Restif se soumit humblement à l'arrêt du célèbre critique et corrigea de son mieux les défauts qu'on lui avait signalés.

La préface de la première édition est supprimée; l'auteur n'en a conservé qu'un extrait, au verso du titre. La nouvelle préface est une défense et une apologie des Romans, que certaines personnes condamnaient avec trop d'acharnement : « Ce genre de littérature, dit-il, est en lui-même louable, utile, et par conséquent, permis... Les joueurs, les libertins outrés, les ivrognes, les avares et toutes les âmes dures méprisent les romans et sont, à cet égard, du même avis que les moralistes les plus sévères. Que dirons-nous d'un livre propre à faire aimer la vertu?... L'art de faire des fictions ingénieuses est le premier des beaux-arts. »

N° 4. — LA FILLE NATURELLE. Même épigraphe. (Titre encadré.) *A la Haye, et se trouve à Lausanne, chez Franç. Grasset et comp.* M.DCC.LXXVI. Deux parties en 2 vol. in-12; le premier de VIII et 155 pages, plus la table des matières; le second, de 181 pages, plus la table[2].

Cette édition est faite avec soin, quoique ce ne soit qu'une contrefaçon de la première édition de Paris; la justification appartient au format in-18 plutôt qu'à l'in-12.

En août 1778, dans sa réponse à Jean-André Engelbrecht, tra-

[1] 25 fr. rogné, Lebert, 1874.
[2] 29 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 80 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2075, 1874.

ducteur allemand d'ouvrages français, Restif exprime très-naïvement ses préférences pour ce roman : « *La Fille naturelle* est un ouvrage attendrissant, dit-il (voy. la 27e lettre, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition), et qui a un mérite, mais qui ne lui sert de rien auprès du lecteur : l'histoire est vraie, et j'en ai été le témoin oculaire. J'en prépare une troisième édition, outre les contrefaçons de province, et comme c'est mon ouvrage favori, je le retravaillerai pour le style et les situations, au point d'en faire un livre digne d'une nation. Malheureusement, les traductions auront toujours toutes mes fautes. »

La Fille naturelle a fourni deux nouvelles aux *Contemporaines*, sous les titres de *la Sympathie paternelle* et de *la Fille reconnue* (voy. *Monsieur Nicolas*, tome X, p. 2723). Restif en a tiré, en outre, un drame intitulé : *la Mère impérieuse, ou la Fille naturelle.*

VI

N° 1. — LE PORNOGRAPHE, OU IDÉES D'UN HONNÊTE HOMME SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT POUR LES PROSTITUÉES, Propre à prévenir les Malheurs qu'occasionne le *Publicisme* des Femmes : avec des Notes historiques et justificatives. Épigraphe : « *Prenez le moindre mal pour un bien.* » MACHIAVEL, livre *Du prince,* cap. XXI. *A Londres, chez Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A la Haie, chez Gosse junior et Pinet, libraires de S. A. S.* M.DCC.LXIX. (Faux titre : *Idées singulières.* Première partie.) In-8° de 368 pages[1]. (Les pages 5 et 6 n'existent pas.)

A la page 283, il y a un faux-titre ainsi conçu : LE PORNOGRAPHE, *ou la Prostitution réformée.* Seconde partie, contenant les Notes.

L'orthographe est à peu près régulière, mais non l'accentuation et la ponctuation.

Tirage à 2,000 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

Le libraire Delalain, qui vendait le livre pour le compte de l'auteur, ne voulut pas que son nom figurât sur l'édition et le fit enlever sur les titres, que Restif dut refaire. On trouve donc rarement

[1] 10 fr. 50 c., Solar, 1860. — 27 fr. demi-rel., Guntzberger, 1872. — 30 fr. demi-rel., Cat. Aug. Fontaine, n° 2101, 1874.

des exemplaires, sur lesquels l'adresse de *Jean Nourse, libraire dans le Strand*, est suivie de cette mention : *Et se trouve à Paris, chez Delalain, libraire, rue et à côté de la Coméd. française.*

La préface de l'éditeur commence ainsi : « L'idée de cet ouvrage n'est pas née dans une tête française : il y a tout lieu de présumer qu'un manuscrit anglais, que quelques personnes de Londres ont vu, est le type sur lequel on s'est modelé. Le premier auteur se nommait Lewis Moore. » Suit l'histoire de cet Anglais, qui vint à Paris et y passa cinq années, en se livrant avec frénésie à des plaisirs dangereux, à la suite desquels sa santé fut encore plus endommagée que sa bourse. Il retourna dans son pays et traça un plan de réforme de la prostitution. Ce plan était précédé d'un avis qui débutait ainsi : « Je fus libertin, je ne le suis plus. A peine au milieu de ma carrière, j'en aperçois la fin. Des plaisirs fort courts sont suivis de maladies longues et cruelles. J'ai eu recours aux antidotes, à ce minéral puissant qui porte le nom de la planète (*Mercure*) la plus proche du Soleil, aux charlatans... Hélas ! en vain. Ne voyant plus rien à faire pour moi-même, j'ai résolu d'être utile aux autres, sur les moyens de diminuer les inconvénients d'un certain état qui révolte la nature, mais que je sens bien qu'il est impossible d'anéantir. » L'éditeur donne ensuite l'analyse des onze lettres, dans lesquelles il a renfermé son projet de réforme, lettres écrites par Des Tianges à sa femme et à leur ami d'Alzan. A la page 111, on trouve le projet de règlement pour les filles publiques, en conséquence de l'établissement de Parthenions, sous la protection du Gouvernement. C'est une idée vraiment singulière d'avoir intercalé un pareil sujet, envisagé très-sérieusement, dans une correspondance familière et morale. Les notes qui terminent le volume traitent de la prostitution chez les anciens et dans différents pays. On y remarque la nomenclature des prostituées et des prétendus statuts d'un lieu public de débauche à Avignon, donnés en 1347 par la reine Jeanne de Naples. La dernière note (N) renferme la triste aventure d'un homme de province, qui, étant venu à Paris, se laisse entraîner dans un mauvais lieu et y reconnaît sa fille. Le ton général de cet ouvrage est sérieux et décent, parfois presque solennel ; on ne retrouve le ton ordinaire de Restif que dans les notes, où il imprime, pour ainsi dire, son cachet, en parlant de la Nouvelle Halle et en évitant que son style

Ne se sente des lieux que fréquentait l'auteur.

Voy. ci-dessus, pag. 34, la longue note que nous avons ajoutée à la Notice de Cubières-Palmézeaux, et qui est relative au *Pornographe*.

On peut affirmer que Restif a eu au moins un collaborateur, pour

le Pornographe. Ce collaborateur serait peut-être Linguet, comme l'a déclaré formellement le botaniste Louis Gérard, correspondant de l'Institut, dans une note écrite sur un exemplaire que le savant Julia de Fontenelle tenait de lui (voy. le *Journal des Sciences physiques, chimiques et industrielles*, où cette note a été publiée). « Cet ouvrage, dit la note de Louis Gérard (mort en 1819), cet ouvrage de Linguet, si connu par ses paradoxes et la docte opinion qu'il avait de lui-même, est une de ses folies. On pouvait dire et proposer de fort bonnes choses sur cette matière; c'est ce qu'il n'a pas fait. Son plan est absurde, inexécutable et faux dans tous ses résultats. Ce n'est pas même le rêve d'un bon citoyen. J'ai étudié avec lui; c'était le garçon le plus doux, le plus honnête, le plus instruit. *Quantum mutatus ab illo!* » Extr. des *Supercheries littéraires dévoilées*, par J.-M. Quérard, 1852, tome IV, pag. 97.

Les relations de Restif avec Linguet sont certaines, et elles avaient commencé avant la publication de son premier roman *la Famille vertueuse;* c'est lui qui *enlevait* si rapidement la composition et le tirage des mémoires d'avocat, que Linguet faisait imprimer chez Quillau, quelquefois le dimanche, pour les besoins de ses causes. Il ne faut pas oublier que Linguet, tout avocat qu'il était, est aussi l'auteur de *la Cacomonade, histoire politique et morale,* traduite de l'allemand du docteur Pangloss, par le docteur lui-même, depuis son retour de Constantinople (Cologne, 1766, in-12), et que la première édition de ce petit livre vénérien fut peut-être imprimée chez Quillau, comme un *factum* du palais. *La Cacomonade* était une introduction naturelle au *Pornographe*. Rappelons, en outre, que longtemps, bien longtemps après, Restif s'est permis d'attribuer à Linguet, qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, *l'Anti-Justine*. C'était une bien étrange oraison funèbre.

Il y a eu trois ou quatre contrefaçons trompeuses de la première édition du *Pornographe,* comme Restif le dit lui-même dans son édition de 1776 (pag. 388), mais il est bien difficile de les reconnaître.

N° 2. — LE PORNOGRAPHE, OU IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME, etc. Fleuron composé de fleurs et feuillages. *A Londres, chez Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A la Haie, chez Gosse junior, et Pinet, libraires de S. A. S.* M.DCC.LXX. In-8° de 8 pp. prélim. et 215 pages[1].

[1] 7 fr. basane, Cat. Aug. Fontaine, n° 6009, 1872. — 42 fr. veau, Cat. Lefilleul, 1874. — 60 fr. bas., avec pièces ajoutées, Cat. Aug. Fontaine, n° 2102, 1874.

Cette édition, moins bien imprimée que la première, pourrait être une contrefaçon, car Restif ne la mentionne pas dans la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784). Cependant le faux-titre porte : *Idées singulières, premier volume,* ce qui indiquerait que l'édition a été faite pour précéder *la Mimographe*, imprimée aussi en 1770, et que son faux-titre annonce comme le second volume des *Idées singulières.*

Nous avons rencontré un très-bel exemplaire de cette édition, relié avec les ouvrages suivants, qui peuvent être compris dans les *Idées singulières :*

Législation du Divorce, précédée du Cri d'un honnête homme, qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme. *Londres*, 1769. — *Mémoire sur la Population,* dans lequel on indique le moyen de la rétablir et de se procurer un corps militaire toujours subsistant et peuplant. *Ibid.*, 1768.

L'auteur de ces deux curieux ouvrages est un jurisconsulte fantaisiste, nommé Cerfvol, qui s'était associé, pour écrire le premier, un certain prêtre nommé Philibert, à qui l'on attribue le *Cri d'un honnête homme.* La réunion de ces ouvrages anonymes au *Pornographe*, dans le même volume, nous a donné à penser que Cerfvol n'était pas tout à fait étranger aux *Idées singulières*, d'autant plus qu'il était fort lié, vers cette époque, avec Nougaret, et qu'ils rédigèrent ensemble un journal littéraire et moral, intitulé : *le Radoteur*. Restif ne faisait sans doute qu'ajouter le roman et des digressions personnelles au système philosophique qu'on lui fournissait, et il se chargeait de faire imprimer, après avoir demandé et obtenu le *paraphe*, sous son nom : « Je fis moi-même la composition, avec un ouvrier sous moi, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4557), en parlant du *Pornographe*. L'ouvrage achevé d'imprimer, Quillau (l'imprimeur) et son nouveau prote Domenc eurent la bassesse de le dénoncer, comme traitant une matière trop libre. » Le livre se trouva donc arrêté pendant quelques jours, mais ensuite la vente en fut très-rapide. « Je fus souvent témoin secret, sous mon habit d'ouvrier, dit-il (*ibid.*), de ce que disaient les acheteurs ; les uns disaient que j'étais un fou, les autres un indécent punissable ; quelques-uns me faisaient l'honneur de me regarder comme le propagateur zélé du libertinage. Jamais projet utile ne fut plus mal accueilli. » Ce passage expliquerait comment le jurisconsulte Cerfvol n'eût pas été trop flatté de s'entendre appeler *M. le Pornographe.*

C'était là un surnom dont Restif croyait devoir s'enorgueillir, et il se consolait ainsi de l'ingratitude des contemporains : « Cet ouvrage, si mal apprécié, dit-il dans le *Drame de la Vie* (pag. 639), demandait des recherches : celles que je fis étaient dangereuses. »

N° 3. — LE PORNOGRAPHE, OU IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT POUR LES PROSTITUÉES, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le *Publicisme* des Femmes : avec des Notes historiques et justificatives. Par Rétif De-la-Bretone. Épigraphe : *Prendre le moindre mal pour un bien.* MACHIAVEL, Livre *du Prince*, cap. XXI. *A Londres, chès Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A la-Haie, chès Gosse junior, et Pinet, libraires de S. A. S.* M.DCC.LXXVI. Deux parties en 1 vol grand in-8° de 492 pages, non compris 4 feuillets à la fin, contenant les analyses des deux premiers volumes des *Idées singulières*. La seconde partie, qui contient les notes, commence à la page 165[1].

Tirage à 500, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

C'est là certainement la seconde édition de ce curieux ouvrage, car celle qu'on chercherait avec la date de 1774, sur la foi d'un renseignement erroné fourni par l'auteur lui-même, n'existe pas : « Je fis, en 1774, dit Restif, une deuxième édition du *Pornographe*, infiniment supérieure à ma première édition et aux contrefaçons. C'est la seule qui existe aujourd'hui. Le plan même de réformation y est corrigé, les notes augmentées des trois quarts, et les améliorations du style sans nombre. Joseph II l'a exécuté. » On sait que des mystificateurs avaient fait croire à Restif que l'empereur Joseph II faisait organiser la prostitution, à Vienne, sur les plans indiqués par *le Pornographe*. Restif en était très-fier et ne cessait de le proclamer. Voy. une note à ce sujet, pag. 36 de la Notice de Palmézeaux. Nous considérons comme apocryphe une anecdote racontée par les petits-fils de Restif, dans une lettre adressée à M. Ch. Monselet. D'après une tradition de famille, Restif, ayant reçu de la part de Joseph II une tabatière avec son portrait, enrichie de diamants et contenant un diplôme de baron du Saint-Empire, répondit aussitôt à l'empereur : « Le républicain Restif la Bretonne conservera précieusement le portrait du philosophe Joseph II, mais il lui renvoie son diplôme de baron qu'il méprise et ses diamants dont il n'a

[1] 21 fr. veau marb., Langlois, 1872. — 155 fr. demi-rel., Henri Artur, 1873. — 200 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n 2103, 1874.

que faire. » Si le fait était vrai, Restif n'eut pas manqué de le mentionner dans *Monsieur Nicolas*, publié en 1797.

Le Pornographe, qui méritait de commencer la série des *Idées singulières*, renferme les détails les plus bizarres et les plus intéressants, du moins dans cette seconde édition de 1776, car la première ne contenait, outre le roman pornographique et le plan de réformation, qu'un petit nombre de notes historiques, tirées des voyages dans les quatre parties du monde. Dans cette seconde édition, le projet de règlement pour les filles publiques occupe les pages 57 à 102; les réponses aux objections relatives à ce projet s'étendent de la page 110 à la page 146.

La seconde partie du volume, imprimée en petits caractères, commence à la page 165. De la page 181 à la page 252, on trouve, avec une double pagination spéciale, un opuscule intitulé : « Représentation à mylord maire de la ville et cité de Londres sur les filles entretenues de France, vulgairement dites courtisanes ou demoiselles du bon ton, par un Anglais actuellement à Paris. Épigraphe : *Mutato nomine, de te Fabula narrat.* Fleuron : Tête de Méduse. *Paris et Londres, aux dépens d'une Société de gens ruinés par les femmes. Dans le* XVIIIe *siècle. Cum approbatione* VIRTUTIS *et privilegio de la* RAISON. »

A la page 313 commence un travail vraiment singulier sur les seize classes de prostituées *actives*, existant en France, et sur trois autres classes « qui sont comme la vermine de celles-là ».

Il est à peu près sûr que Pidansat de Mairobert est l'auteur de ce morceau, vraiment piquant et original, ainsi que du *Lit de justice et d'amour*. Restif était souvent le prête-nom de Mairobert, qui ne le chargea pourtant pas de la responsabilité de *l'Espion anglais*. On peut attribuer à Restif la physiologie des prostituées en France (pag. 311-23) et la nomenclature des courtisanes et autres (pag. 475-92). Mais on a bien de la peine à supposer qu'il ait tiré de son portefeuille les fameux Statuts de la reine Jeanne de Naples (pag. 368 et suiv.), déjà mis au jour par Astruc. Ce fut le censeur Marchand qui eut le courage d'approuver *le Pornographe;* peut-être en avait-il fourni les meilleures pièces à Restif.

Après la page 389, on rencontre un nouvel opuscule, formant un tout et ayant aussi sa pagination spéciale, avec un titre : « Lit-de-justice d'amour, ou le Code de Cythère. Épigraphe :

Tentanda via est quâ me quoque possim
Tollere humo, victorque virûm volitare per ora.

Fleuron : un temple en ruines. *A Érotopolis, chés Harpocrates,*

seul Imprimeur de Cupidon, à la Coquille de Vénus, et aux Ruines du Temple de l'Hymen; nec-non *au treizième des Travaux d'Hercule. L'an du Monde* VII. CIↃ. IↃCC. I-XXVI. »

Cet opuscule, dont il existe des exemplaires séparés, forme 86 pages, ce qui montre qu'il avait été disposé pour une publication distincte. Aussi, la table de *Lit-de-Justice d'Amour* se trouve imprimée aux pages 475 et 476. Les notes du *Pornographe* reprennent à la page 477. Ces dernières pages contiennent, par ordre alphabétique, une table raisonnée des mauvais lieux et des *mamans publiques* de Paris, ainsi que des personnages anciens et modernes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la prostitution. Cette table est le complément de deux autres, du même genre, pour les courtisanes grecques et modernes, qui se trouvent aux pag. 261 et 272.

VII

LA MIMOGRAPHE, OU IDÉES D'UNE HONNÊTE-FEMME pour la réformation du théâtre national. Épigraphe : « Le Plaisir est le baume de la vie.... Le Plaisir.... c'est la Vertu sous un nom plus gai. YOUNG. » Fleuron : lyre entourée de rayons. *A Amsterdam, chez Changuion, Libraire. A la Haie, chez Gosse et Pinet, Libraires de S. Altesse S.* M.DCC.LXX. (Faux titre : *Idées singulières.* Tome second.) In-8° de 466 pages[1].

En tête de la page 297, on lit : *Seconde partie. Notes.* L'Avis de l'Éditeur sur les notes suivantes occupe toute la page 296.

Orthographe à peu près régulière. L'*errata* se trouve au verso du faux-titre.

Tirage à 2,000 exemplaires, suivant la déclaration de Restif dans *Monsieur Nicolas.*

Cet ouvrage est rare, peut-être très-rare, n'ayant pas été réimprimé par l'auteur, ni par ses contrefacteurs ordinaires. M. de Soleinne n'avait pu en découvrir, pour sa bibliothèque dramatique, un exemplaire non rogné. Il mérite, en effet, d'occuper une bonne place dans une collection de livres sur le théâtre, car il renferme

[1] 7 fr. 50., Solar, 1860. — 12 fr. et 9 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, nos 6003-6004, 1872. — 150 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, no 2080, 1874.

beaucoup de détails historiques et de particularités curieuses. On ne peut douter que Restif n'ait eu qu'une part relativement peu importante dans la compilation et la rédaction de cet ouvrage, lequel n'a pas été pourtant écrit par une femme, quoique l'auteur y parle toujours au féminin. Il évite de s'étendre, d'ailleurs, sur les fameux *graphes*, comme s'il craignait de trahir son secret et de nommer ses collaborateurs. Celui qui a fourni la plus grande part, sinon la meilleure, à *la Mimographe*, est certainement Nougaret, avec qui Restif se brouilla vers l'époque où ce livre était sous presse. Restif y a pourtant contribué à sa manière, en y ajoutant un roman relatif aux mœurs du théâtre, outre une foule d'*idées singulières* qui lui appartiennent bien. Il dit seulement, à propos de *la Mimographe*, dans *Monsieur Nicolas* (tom. X, p. 2247), qu'il composa cet ouvrage « durant tout l'été de 1769 » et qu'il l'imprima, avec Michel, comme le *Pornographe*. Nougaret, ce compilateur infatigable, avait réuni sans doute les matériaux de *la Mimographe*, et Restif s'était chargé de faire imprimer et de publier l'ouvrage, avec partage de bénéfices, aux frais du prote Michel : « Il est des gens dont l'avidité est insolente, dit-il en parlant de cet entrepreneur d'impressions (*Monsieur Nicolas*, tome X, p. 4558). J'avais été payé, comme ouvrier, du *câsement* de mon *Pornographe;* je ne le fus pas de mon travail de *la Mimographe*, sous prétexte que c'étaient des changements, et que je devais bien faire mon manuscrit, du premier coup. Je dévorai tout cela. Je pouvais objecter la difficulté de la matière et son importance. Je n'objectai rien; je travaillai six mois, du matin au soir, avec une application dont peu d'hommes sont capables... Ce volume fut beaucoup plus gros que le premier (la première édition du *Pornographe*); les notes en furent plus étendues, plus raisonnées; l'enveloppe romanesque en est mieux faite. Il y a beaucoup de néologisme, qui n'est pas toujours également heureux. » C'est l'*enveloppe romanesque* dont Rétif est le fabricateur; mais combien de choses curieuses et intéressantes, dans les Notes, sur l'intérieur de la scène, sur les théâtres du boulevard du Temple, sur les acteurs et les actrices, sur le déplacement nécessaire du *Théâtre national* à Paris, etc. !

L'Avertissement de l'Éditeur, en forme de table des matières, ne nous donne aucun renseignement sur la manière dont cet ouvrage a été composé; or, il est certain que Restif n'a fait que le roman par lettres, au milieu duquel se trouve intercalé un véritable traité de l'art dramatique, que complètent des notes très-abondantes, pleines de détails précieux. On peut se faire une idée de la multitude de recherches que l'auteur, quel qu'il soit, a rassemblées sur son sujet, en parcourant la nomenclature sommaire que renferme l'Aver-

tissement. Restif n'aurait jamais eu les loisirs nécessaires pour recueillir les innombrables matériaux de l'ouvrage, qu'il se chargea de publier et qu'il attribue à une dame : « On rencontre, dit-il, dans le style de *la Mimographe*, la négligence d'une femme et son insouciance dans le néologisme; elle s'est donné, de ce côté-là, des libertés qui scandaliseront plus d'un grammairien puriste. Le néologisme consiste : 1° dans quelques termes de l'art théâtral très-nécessaires, qu'elle explique par les circonlocutions synonymes, la première fois qu'ils sont employés; 2° dans quelques verbes substitués à des auxiliaires trop multipliés dans notre langue; 3° dans les mots formés soit du grec, soit du latin. L'auteur, qui ne sait pas assez de ces deux langues pour être une savante, mais suffisamment pour entendre parfaitement la sienne, a puisé sans scrupule dans le langage de l'ancienne Rome; au lieu que c'est malgré elle qu'elle s'est vue obligée de recourir au grec. » Il faut avouer que rien n'est plus hétéroclite que cette création d'une femme savante, qui entend à peine le grec et le latin, et qui se sert de ces deux langues en donnant carrière à son goût pour le néologisme. Restif se montre beaucoup plus sensé, quand il laisse là le néologisme de la mystérieuse Mimographe pour exposer ses idées au sujet de la construction d'un nouveau Théâtre national à Paris.

Le petit roman dans lequel Restif a encadré tant bien que mal cet ouvrage technique sur l'art théâtral, est des plus innocents et des plus insignifiants. Il n'en est pas de même des détails variés et vraiment intéressants qui font l'objet des dissertations et des notes accumulées dans ce volume. Il y a d'abord un ouvrage entier, sous le titre d'*Axiomimes*, c'est-à-dire : « les dignes comédiens », à partir de la page 45 à la page 251, en ne tenant pas compte des lettres romanesques qui viennent interrompre le discours. C'est un ouvrage pour la réformation du théâtre, comme le dit la préface, où l'auteur se pose en ignorante, mais ayant des idées, avec beaucoup d'honnêteté et une légère dose de sens commun : « J'entreprends, dit-il ou dit-elle, de donner un moyen simple, facile, qui n'exige aucune dépense onéreuse, de corriger les abus du théâtre, d'en augmenter l'agrément, l'utilité, la dignité. »

Il faudrait des pages entières pour relever tout ce que renferment les notes, dont quelques-unes ont l'étendue d'un ouvrage spécial; par exemple, la note A, qui remplit plus de 80 pages en petit texte, a pour objet « de répondre aux *misomimes* ou ennemis du théâtre, de prévenir les objections et de donner un précis de l'histoire du Théâtre ». La note B concerne la comédie; la note C, la tragédie. Les notes suivantes sont consacrées à l'Opéra-comique, aux théâtres

des anciens, aux décorations, au comédisme ou à la profession des comédiens, aux masques antiques, aux habits de théâtre, à la danse, aux théâtres d'enfants ou éphébiques, à la danse, à la pantomime, à la parade, à la parodie, etc. Ces notes, il est vrai, ne sont souvent que des extraits qui accusent une compilation rapide et peu soigneuse; ainsi le volumineux ouvrage que l'abbé de Latour a composé sur toutes les parties de l'art dramatique a été mis amplement à contribution. Mais il y a, çà et là, des documents qu'on ne trouverait pas ailleurs et qui appartiennent en propre à *la Mimographe* ou à son éditeur. Il suffit de citer seulement un état du personnel de la troupe du petit théâtre d'Audinot, pag. 435, où l'on reconnaît la collaboration de Nougaret, et, pag. 457, une liste des acteurs et actrices qui ont paru avec éclat sur le Théâtre français, depuis Jodelet. Parmi les idées les plus singulières de *la Mimographe,* il ne faut pas oublier son projet de recrutement des comédiens parmi les enfants trouvés !

A l'époque où cet ouvrage fut imprimé, Restif était encore très-pénétré des croyances religieuses qu'il devait à son éducation, si l'on peut lui attribuer une note qui commence ainsi, pag. 195 : « Une religion telle que la nôtre, si grande, si sainte, qui console le pauvre, retient le malheureux sur le bord du précipice creusé par le désespoir, fait tressaillir de joie l'indigent au sein de la misère; qui porte l'épouvante sur l'heureux oppresseur, fait trembler le tyran victorieux, impuni, et fraye au remords le chemin du cœur des rois, doit être respectée dans nos drames. » On verra ce que Restif, vingt ans plus tard, pensait, écrivait sur la religion, lorsqu'il composait *Monsieur Nicolas* et les *Nuits de Paris.*

Les notes se terminent brusquement, au début de la liste des noms de la troupe de l'Opéra, par des points indiquant une suppression, avec ces mots : « Le reste de cet Entretien roulait sur des objets étrangers au Théâtre ; l'Éditeur l'a supprimé.

Amicus Socrates, amicus Plato, sed magis amica veritas. »

VIII

LE MARQUIS DE T*** (TAVAN). Quatre parties, in-12[1].

LE MARQUIS DE T***, OU L'ÉCOLE DE LA JEUNESSE, tirée des Mémoires recueillis par N.-E.-A. Desforets, homme-

[1] 10 fr., Solar, 1860. — 72 fr. rogné, Lebert, 1874.

d'affaires de la Maison de T***. Épigraphe : *Dextera præcipuè capit indulgentia mentes; Asperitas odium..... movet.* OVID., *de Arte.* Première partie. *A Londres.* M.DCC.LXXI. *A Paris, chez Le Jay, libraire, rue S.-Jacques.* (Titre encadré avec des vignettes d'imprimerie très-habilement disposées.) 192 pages, y compris la table des matières, les corrections et la préface aux Jeunes-gens, laquelle va de la page 5 à 20.

— LE MARQUIS DE T***, OU L'ÉCOLE DE LA JEUNESSE. Épigraphe : *Moribus... conciliandus amor.* Épître 5 d'OVIDE. Seconde partie. Fleuron : colombes, torche et carquois. *A Londres.* M.DCC.LXXI. 164 pages.

Au bas de la dernière page : Fautes à corriger.

— LE MARQUIS de T***, OU l'ÉCOLE DE LA JEUNESSE. Épigraphe : *Omnis amor magnus, sed aperto in conjuge major; Hanc Venus vivat, ventilat ipsa facem.* PROP. l. 4, Troisième partie. Fleuron : couronne. *A Londres.* M.DCC.LXXI. 200 pages.

On trouve, à partir de la page 167, en petit texte, une Notice des religions du monde anciennes et modernes, terminée par un aperçu des 150 ou 200 sectes de la religion chrétienne.
Au bas de la dernière page : Fautes à corriger.

— LE MARQUIS DE T***, OU L'ÉCOLE DE LA JEUNESSE. *Non est properanda Voluptas, Sed sensim tardâ perficienda morâ.* Art d'aim. d'OVIDE. Quatrième partie. Fleuron : hautbois et chapeau de berger, liés avec quelques fleurs. *A Londres.* M.DCC.LXXI. 182 pages.

Dans *Monsieur Nicolas,* tome XVI (p. 4560), Restif cite l'ouvrage, sous ce titre : *le Marquis de Tavan**; il dit, page 4561, « que l'Épître dédicatoire à la Jeunesse est un petit chef-d'œuvre d'élégance et de

raisonnement.... Aussi mon ami Renaud me dit-il, en achevant de lire : « Voici votre meilleur ouvrage. »

L'ouvrage se termine par cet envoi à la marquise de T*** : « Votre nom seul, Madame, peut donner quelque prix à ces Mémoires : en y peignant votre beauté, votre amour pour vos devoirs, je me suis dit mille fois : *On ne le croira pas.* De tout temps, vos pareilles furent le phénix, pour ce monde, où le Vice impudent lève sa tête altière, où le Mérite, tel que la modeste violette, répand en se cachant son doux parfum. Mais il ne faut pas de témoins à la Vertu pour être heureuse : elle porte son prix en elle-même. »

La préface aux Jeunes-gens est une exhortation morale, dans laquelle il a cité en note les passages les plus libres des historiens des empereurs romains; il leur donne, toutefois, des conseils très-sensés, où l'on reconnaît son expérience sur le choix d'une épouse et d'un époux.

L'ouvrage est divisé en 5 livres : l'Enfance, l'Amour honnête, l'Age des passions, le Mariage, la Conduite des nouveaux époux. Il y a un certain nombre d'histoires qui entrecoupent l'action romanesque. Ce roman moral, où l'auteur se permet à chaque instant des échappées un peu libres, se termine par la peinture du Marquis remplissant « le plus sacré devoir de l'homme envers Dieu et la patrie », avec sa jeune épouse, vive, sensuelle, ingénue, qui « jouit, pour la première fois, du développement d'une faculté inconnue ». Restif essaye ici, comme il le dit lui-même, de réunir la vaguesse de Raphaël, la douceur de l'Albane, aux grâces du Corrége et au coloris de Paul Véronèse : « Dans cet instant, un nuage, formé par l'Amour, couvre les beaux yeux de cette timide beauté et dérobe à la Pudeur expirante la vue... de son vainqueur. »

Voici les titres des principales histoires intercalées dans le récit : Histoire de M. de M*** et de Clare Bourgeois; Histoire du comte de Saint-A***; Histoire de Sir Basil et de Mawd; Histoire du comte de Q***; Histoire d'un marchand ruiné. On peut avancer avec certitude que Restif a tiré de quelque roman anglais la plus grande partie de son ouvrage, en y imprimant sa marque de fabrique.

Tirage à 1,000 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784). L'édition était épuisée à cette époque, et l'ouvrage n'a jamais été réimprimé. Le libraire Alvarès, dans son *Bulletin mensuel*, assure que *le Marquis de T**** est, ainsi que *Lucile*, un des ouvrages les plus rares de l'auteur.

IX

ADÈLE DE COM** (COMMINGE), 5 parties, in-12 [1].

Premier titre encadré : *Lettres d'une fille à son père.* Première partie. Prix : 8 livres les cinq parties brochées. *Se trouve à Paris, chés Edme, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, près celle des Noyers.* 1772 (*sic*).

Second titre, encadré et enjolivé : ADÈLE DE COM***, ou LETTRES D'UNE FILLE A SON PÈRE. Épigraphe : « Forme ta Fille, comme tu voudrais qu'on eût élevé ta Femme. » Première partie. Fleuron : hautbois et chapeau de berger, ornés de fleurs. *En France.* M.DCC.LXXII. XIV et 346 pages.

Le même titre est répété avec un faux-titre : *Lettres d'une fille à son père*, dans les quatre parties ou volumes ; la seconde partie a 356 pages ; la troisième, 384 ; la quatrième, 384. Quant à la cinquième partie, elle se compose de pièces détachées absolument étrangères aux Lettres et dont plusieurs avaient déjà paru séparément.

Ces pièces réunies, dans le tome V qui manque souvent, sont précédées de VIII pages, pour le faux-titre, le titre, et la préface de l'éditeur. Vient ensuite un nouveau titre collectif, annonçant un recueil spécial : « Pièces singulières et curieuses, relatives aux Lettres d'une Fille à son Père, savoir, (G) La-Cigale-et-la-Fourmi ; (H) Le-Jugement-de-Paris ; avec des Réflexions sur l'Ambigu-Comique ; (I) Il-recule-pour-mieux sauter ; (J) Contr'avis aux gens-de-lettres. Fleuron : couronne. *En France.* M.DCC.LXXII. *Se trouve à Paris, chez Humblot, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Ives.* »

Restif se présente comme éditeur, dans l'Avertissement d'*Adèle de Com*** : « Voici le septième roman que je donne au Public, et je proteste que tous sont fondés sur des aventures réelles arrivées sous mes yeux... Je dois avouer, en même temps, qu'obligé de déguiser cer-

[1] 30 fr., Solar, 1860.— 50 fr. broché, Langlois, 1872. — 65 fr. rogné, Lebert, 1874. — 250 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2061, 1874.

tains faits, je les ai rendus de manière à conserver toujours l'essentiel... Quant aux noms, l'on sent bien que les indications sont indécises, surtout lorsque l'histoire est récente...; ainsi l'on peut achever comme l'on voudra les noms commencés, que j'ai substitués aux véritables... » Ce roman est connu sous le titre d'*Adèle de Comminge*, comme *le Marquis de T****, sous celui de *Marquis de Tavan*. Restif ajoute ce *N. B.* : « Tout ce qui ne sort pas de la plume de Mlle de Comm** est distingué par les caractères italiques. »

Dans la Préface, Restif passe en revue les personnages qu'il a mis en scène et les caractérise : « Si cet ouvrage est utile et amusant, ajoute-t-il, je veux dire s'il est propre à rendre les enfants plus respectueux, plus tendres, plus soumis; s'il excite les parents à donner plus de soin à l'éducation, s'il leur fait concevoir combien il est doux de jouir de la reconnaissance de son fils, de sa fille, de posséder leur confiance, de leur voir mettre sur la même ligne le titre d'Ami, et celui de Père ou de Mère, il n'est pas sans mérite, et mon but est rempli. »

Suit la Table des Récits, des Épisodes, et des Pièces détachées; ces dernières remplissent le tome V. Parmi ces Épisodes, il faut remarquer les Entretiens, qui occupent les pag. 253 à 384 du tome IV et que Restif présente comme des extraits de différentes lettres de Mlle de Comm** à son père. Le premier entretien traite des Éléments des choses et renferme une nouvelle théorie de la Nature; le second entretien traite de l'influence du physique sur le moral, de l'origine de l'homme et de la liberté; le troisième, de la sensibilité, du bien et du mal; le quatrième, des religions et des lois; le cinquième, des coutumes et usages, du commerce, des métiers. On lit cette note, à la fin : « Le surplus de ces Entretiens est retranché. » Ces Entretiens sont d'un savant, d'un penseur, d'un écrivain; Restif n'a fait que se les approprier, en y intercalant le dialogue du père et de la fille. Ils rappellent beaucoup les Entretiens qui se retrouvent en entier dans l'*Éducographe* et l'*École des Pères*. Voy. ces deux ouvrages.

Le titre collectif des *Pièces singulières et curieuses* du tome V appartient à la première brochure, formant 78 pages et ne contenant que la *Cigale et la Fourmi*, fable dramatique, avec un avertissement. Dans la préface générale du volume, Restif dit que cette pièce est de feu le marquis de Giv**, un des personnages du roman des *Lettres d'une fille à son père*. La pièce suivante, *le Jugement de Pâris*, comédie-ballet, précédée aussi d'un avertissement, a un titre séparé et une pagination particulière de 58 pages. La préface générale l'attribue également au marquis de Giv**. On trouve

ensuite : *Il recule pour mieux sauter*, proverbe et conte en vers, 24 pages. La dissertation sur *l'Ambigu-Comique*, de 52 pages, n'a pas de titre, mais elle en avait un, quand Restif en distribua quelques exemplaires, avant de la joindre au roman d'*Adèle de Comm***. Cette dissertation « est de moi, dit Restif dans la préface générale du volume; je crois y avoir démontré l'utilité de ce spectacle et plaidé sa cause, de la manière la plus avantageuse. J'apprends néanmoins que les auteurs attachés au *Théâtre éphébique* n'en sont pas contents. Ils disent que je donne tout le mérite au *néomime* ou directeur. Je suis très-mortifié d'avoir déplu à ces messieurs : les gens de lettres doivent être ménagés et considérés par leurs confrères, encore plus que par les gens du monde... » Le *Contr'avis aux gens de lettres, par un homme de lettres qui entend ses véritables intérêts*, opuscule de 56 pages (*Paris*, *Humblot*, 1770, in-12), sans titre séparé, avait paru aussi, avant la publication des *Lettres d'Adèle de Comm*** et n'avait pas été mieux accueilli que les *Réflexions sur l'Ambigu-Comique*. Ce *Contr'avis aux gens de lettres* est la réfutation d'une brochure de Fenouillot de Falbaire, intitulée : *Avis aux gens de lettres*, et dirigée contre les libraires.

La publication partielle de ces deux brochures était une infraction aux lois de l'imprimerie; aussi, Restif ayant offert, selon l'usage, un exemplaire du *Contr'avis aux gens de lettres*, au commis de la librairie Desmarolles, celui-ci le rappela, pour lui demander si sa brochure ou plutôt son pamphlet avait permission : « Ce ne serait pas à vous que je l'apporterais, répondit Restif, si les formalités n'avaient pas été remplies. » Là-dessus, il s'en alla, et Desmarolles fit saisir chez lui les exemplaires du tome V qu'il avait fait tirer pour son compte. (*Monsieur Nicolas*, t. XVI, pag. 4568 et suiv.) Le motif de la saisie était un conte en vers, fort libre, *le Carrosse de voiture*, que Restif avait glissé dans ce volume, à l'insu du censeur royal.

Il existe des exemplaires des cinq volumes, sous le titre suivant, recueilli dans le *Dictionnaire des Anonymes*, de Barbier, n° 10224 de la seconde édition : LETTRES D'UNE FILLE A SON PÈRE. *Paris*, *Edme Rapenot*, 1772, 5 parties in-12.

L'édition, tirée à 1500, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), fut bientôt épuisée : « Ouvrage où l'on voit épars les matériaux d'un excellent roman, dit Restif (pag. CLXXXIV); il y aurait très-peu de travail, pour le rendre tel; les fautes sont visibles et faciles à corriger. Le manuscrit fut vendu au libraire Edme Rapenot, qui garda l'édition dans son magasin; mais, après sa mort, les exemplaires se sont vendus rapidement, et l'on n'en trouve plus aujour-

d'hui. Ce roman parut en mars 1772. Adèle de Comm** écrit à son père, qui vient de partir pour la campagne de 1757. Il serait trop long de donner l'analyse de cet ouvrage qui est l'histoire vraie de Mlle de C***, fille naturelle du dernier prince de C***, faiblement déguisée. Les trois premiers volumes et le commencement du quatrième contiennent l'histoire d'Adèle et de sa mère; le reste du quatrième volume est rempli d'historiettes détachées, racontées par les personnages du roman, écrites chacune dans leur manière. »

Cet ouvrage est un des plus rares de la collection de Restif, parce qu'il n'a pas été réimprimé et que sa publication rencontra des difficultés de la part des censeurs. C'est aussi un des ouvrages que l'auteur estimait le plus, parmi tous ceux qu'il avait publiés : « Je regarde aujourd'hui cet ouvrage, dit-il dans *Monsieur Nicolas*, tome XVI (pag. 4565), comme l'assemblage des matériaux préparés du roman le plus terrible, le plus intéressant, le plus instructif et le plus aimable à la fois. La plupart des détails y sont d'une fraîcheur et d'une vérité, que je devais à un petit commencement de connaissance du monde. Si je l'avais recommencé, mûri, du vivant de la veuve Duchesne (libraire), j'en faisais le meilleur roman possible, et surtout le plus utile pour la morale. » Les pauvres libraires, qui faisaient les frais de l'impression de ce roman, eurent bien de la peine à payer ces frais, et il fallut que Restif fît imprimer à son compte le cinquième volume, contenant les pièces relatives aux Lettres d'une fille à son père. Ces pièces étaient des morceaux de critique et de polémique qui firent de puissants ennemis au malheureux Restif. Dans son *Contre-Avis aux gens de lettres*, il avait attaqué Fenouillot de Falbaire et Luneau de Boisjermain; dans ses *Réflexions sur l'Ambigu-Comique*, il avait attaqué le directeur Audinot. Ce fut un déchaînement contre le romancier, et Desmarolles, le premier commis du lieutenant de police, pour la librairie, devint dès lors son implacable persécuteur. Le censeur avait approuvé les *Lettres d'une fille à son père*, et cependant on mit sous les scellés ce roman, à cause du cinquième volume, qui ne fut rendu et autorisé qu'après avoir été bel et bien cartonné. Voilà pourquoi ce cinquième volume manque à la plupart des exemplaires de l'ouvrage.

X

N° 1. — LA FEMME DANS LES TROIS ÉTATS; 3 parties in-12[1].

Tome premier. (Titre encadré avec des vignettes d'imprimerie formant un dessin.) LA FEMME DANS LES TROIS ÉTATS de Fille, d'Épouse et de Mère. Histoire morale, comique et véritable. Épigraphe : « La Fille, ordinairement, est bonne, douce, obligeante, jusqu'à vingt ans... » Première partie. LA FILLE. Fleuron : hautbois et chapeau de berger. *A Londres, et à Paris, chés De-Hansy, lib., rue Saint-Jacques*. M.DCC,LXXIII. 232 pag., non compris 4 feuillets non chiffrés pour le titre, l'Avertissement et la table des trois parties.

Le texte de chaque volume est orné, en tête de la première page, d'une vignette d'ornement gravée en bois avec la signature de *Lebrun*.

— Tome deuxième. Épigraphe : « Ce qu'on appelle une Femme honnête ferait un homme bien médiocre. » POPE. Seconde partie. L'ÉPOUSE OU LA FEMME. Fleuron : corbeille de fruits et de fleurs. *A Londres*. M.DCC.LXXIII. 202 pages, y compris le titre.

— Tome troisième. Épigraphe : « L'Homme-enfant doit rester longtemps entre les mains des Femmes, afin d'y prendre cette candeur, cette aménité que la meilleure Éducation par les Hommes ne donne qu'imparfaitement. » Troisième partie. LA MÈRE. Fleuron : couronne. *A Londres*. M.DCC.LXXIII. 202 pages, y compris le titre.

[1] 10 fr., Solar, 1860. — 19 fr. 50 c. bas., Langlois, 1872. — 62 fr. rogné, Lebert, 1874. — 120 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2073, 1874.

Tirage à 1,000 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

Dans l'Avertissement : « La vérité de l'histoire ne fait rien au public ; je n'en parle pas ; mais je dois prévenir sur les anachronismes. On voit, à la fin de la troisième partie, qu'en 1773, Mme de Combleval a quarante-huit ans, et néanmoins, dans la première, il est parlé de différents spectacles, qui n'existent que depuis quelques années. J'avouerai que j'ai cru devoir substituer des choses connues à des choses oubliées : qui s'intéresserait aux baladins de 1724? »

A la fin de la seconde partie, on remarque cette note singulière, en *P. S.* « Mme de Combleval et surtout Mme de Vorterre prient les Belles qui liront ces ouvrages de ne pas s'imaginer qu'un mari revenu de ses égarements, soit comme un mari tout neuf ; c'est un vieux bâtiment reblanchi, un habit retourné, un mets réchauffé, etc. Il n'est rien tel que les fleurs du printemps ; celles d'automne ont toujours quelque chose de sombre et de triste. »

Nous n'avons reconnu qu'un petit nombre de cartons : pp. 53-54, sign. * C3, où se trouve des recettes « propres à purger, à chasser entièrement la Pudeur épanchée », et pp. 63-64 de la première partie. Les feuilles F, G et H de la seconde partie ont été aussi cartonnées dans la plupart des exemplaires, ainsi que les feuilles D et F de la 3e partie.

N° 2. — La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère, par Rétif de la Bretone. *La Haye,* 1773, in-8.

Cette édition, qui ne peut être qu'une contrefaçon faite en province, est ainsi décrite, avec fig. ajout., dans le Catalogue de la Bibliothèque de feu Arthur Dinaux. Première partie. (Paris, librairie de Mme Bachelin-Deflorenne, 1864, in-8, n° 3359.)

N° 3. — Deuxième édition. *A Paris, chez la veuve Duchesne,* 1778, 3 parties in-12.

Tirage à 500, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

Le marquis de Paulmy dit, dans son Catalogue manuscrit (Bibliothèque de l'Arsenal), que ce roman a paru en janvier 1773 et que le libraire a fait de nouveaux titres avec la date de 1774. Les exemplaires qui portent cette date n'appartiennent donc pas à une seconde édition.

Restif avoue un peu effrontément, dans *Monsieur Nicolas,* qu'il n'était pas trop en état de penser aux femmes, lorsqu'il composa *la*

Femme dans les trois états. Si sa santé du corps avait été atteinte, sa tête restait assez libre, et la pauvre victime de l'amour eut le projet de donner, dans cet ouvrage, une suite à son roman de *Lucile*. C'est le seul de ses romans pour lequel il n'eût pas de muse en titre. Sa condition de malade lui interdisait ce luxe inutile. « Rien de plus gai dans mes ouvrages, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome X, page 2785), que la partie que je fis, étant malade; je me dissipais moi-même. » Il est vrai que Restif se donnait le plaisir de la vengeance. Il avait mis en scène Nougaret, qui fut son collaborateur et qui lui vola plusieurs sujets de pièces et de romans. C'est le *Gronavet* ou *Progrès*, qu'il a croqué si comiquement dans la galerie de portraits de *Monsieur Nicolas*. « Je me vengeai de Gronavet, dit-il, d'une manière qui ne lui portait aucun préjudice; je le critiquai dans la *Femme dans les trois états :* j'en fis le *Né'g'ret* du *Paysan perverti*, et je l'ai placé dans les *Contemporaines*, sous le nom de *Regret*. C'est une petitesse de ma part, qui me déshonorerait bien plus que lui, s'il avait été connu et reconnu. Mais, n'étant que le prête-nom de ses nombreux ouvrages, il est parfaitement ignoré. » Nougaret, qui a écrit ou publié une centaine de volumes, était alors souffleur au théâtre d'Audinot, où il fit représenter quelques petites pièces, et Restif ne réussit jamais à faire jouer une seule de ses pièces sur ce théâtre; de là sa fureur contre La Chabeaussière, qu'il accusait d'avoir tiré, de *la Femme dans les trois états*, la jolie comédie des *Maris corrigés*. « Au reste, disait Restif, Apollon a puni La Chabeaussière; il n'a donné de supportable que cette pièce imitée en tout. *Sic vos non vobis*. »

C'est, en effet, de cet ouvrage que La Chabeaussière avait tiré sa pièce des *Maris corrigés*, jouée en 1781 aux Italiens.

Trad. en allem., par Ch. A. Wichmann, *Breslau*, 1780, in-8.

XI

LE MÈNAGE PARISIÉN, ou DÉLIÉE ET SOTENTOUT (titre encadré). Épigraphe : Γνῶθι σεαυτὸν. *Nosce teipsum* (*reconnais-toi*). Fleuron : deux colombes posées sur une torche et un carquois. *Imprimé à la Haie*. M.DCC.LXXIII. (Titre et dédicace, rouge et noir.) Deux parties en 2 vol. in-12; le premier de 5 feuill. préliminaires, 186 pp., et

xxxij pages pour les Notes; le second, de 186 pages, avec la suite des Notes commençant à la page xciij jusqu'à xcij, plus 4 pp. non chiffrées[1].

Sur le titre du second volume, le fleuron représente un hautbois et un chapeau de berger, ornés de fleurs.

La seconde partie de l'*Histoire naïve* s'annonce par cette épigraphe : « Un Parisién qui voit une belle femme n'a pas plus de raison de souhaiter d'être son Mari, qu'un home qui avait vu les pomes d'or du Jardin des Hespérides, n'en aurait eu de désirer d'être le Dragon qui les gardait. » Pope. *Pensées diverses*, traduites par Fréron.

En tête de la dédicace : *A mes Pairs en sottise*, se trouve un grand fleuron représentant un bouquet; cette dédicace est imprimée en rouge, sauf une partie de l'adresse, ainsi que trois pages qui la suivent : « Autant pour vous récréer la vue que pour fixer votre attention lorsque vous passerez sur les quais, j'ai fait imprimer en rouge les frontispices et cette dédicace; j'espère, Confrères sottissimes, que ces petits enjolivemens vous donneront autant de plaisir que l'histoire même. » Cette dédicace, dont le principal objet semble être de justifier l'orthographe de l'auteur, contre les critiques qui s'en moquaient, est signée : Morille Dindonet, lequel se présente avec orgueil, comme un véritable Beaunois.

A la fin des 8 pages non chiffrées qui terminent le second volume, on lit cette mention : *A Rouen, chez Le-boucher. Et se trouve à Paris, chés De-Hansy jeune, libraire, rue Saint-Jaque.*

Cet ouvrage est fort rare, car il n'a jamais été réimprimé par l'auteur, ni contrefait. Il ne faut donc pas s'étonner si *le Ménage parisien* manque à la plupart des collections de livres relatifs à l'histoire de Paris. L'ouvrage fut arrêté par la censure pendant plus de quinze jours, quoiqu'il eût été paraphé par Crébillon fils, et que cet indulgent censeur n'eût pas même demandé de cartons. Restif avait, dans ce roman, préludé à l'*Almanach des grands hommes* de Rivarol, en mettant les auteurs les plus obscurs et les moins recommandables à la tête de l'Académie de Quipergagne. Il y eut de vives colères contre l'auteur du *Ménage parisien*. Celui-ci se consola des attaques de ses confrères, en s'élogiant lui-même. « *Le Ménage parisien,* dit-il (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, pag. 4573), n'est pas

[1] 10 fr., Solar, 1860. — 19 fr. 50 c. demi-rel., Langlois, 1872. — 30 fr. rogné, Lebert, 1874.— 80 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, nº 2079, 1874.

sans mérite; il a des étincelles de génie. M. de Crébillon, dont je n'étais pas encore l'ami, m'en dit un peu de bien. Il m'avait déjà paraphé *le Pied de Fanchette;* il me reconnut, il me dit que j'avais d'excellentes idées, une imagination romantique, etc. Mon cœur n'eut aucune part à cette composition; pas un personnage intéressant, pas un trait qui aille à l'âme : ce qui vient de ce que j'avais sous les yeux une catin (le mot s'adresse à sa femme Agnès Lebègue), modèle de mon héroïne. » M. Monselet n'en fait pas moins beaucoup de cas de ce roman : « *Le Ménage parisien,* dit-il, est rempli de vivacité en même temps que de naïveté et de coloris. »

Les notes de l'ouvrage sont partie cosmographiques et partie satiriques; dans celles du premier tome, il faut citer une pièce de vers que Sotentout fit au collége, un conte épigrammatique sur les deux rimes en *éte* et en *u,* le conte de la *Bégueule*, par Voltaire, lequel était alors dans sa primeur, un petit poëme érotique en trois chants : *le Bonheur en songe;* dans le second volume : une notice sur la famille de *Sotentout* et le dénombrement des membres de l'*Académie Sotentoute;* ce sont les anagrammes des noms de tous les littérateurs vivants, avec des notes très-mordantes et très-malicieuses. Il ne faut pas oublier une revue assez piquante des principaux acteurs de tous les théâtres de Paris, des vers de Marmontel à Mlle Guimard, danseuse de l'Académie royale de musique, la fameuse chanson nouvelle : *Quand on va boire à l'Écu;* et enfin un *Envoi de cet ouvrage à ces Messieurs.*

Il a dû exister certainement une clef des noms cités dans *le Ménage parisien,* et cette clef donnait plus de piquant à un ouvrage comique et burlesque, qui visait toute une famille d'individus que Restif voulait tourner en ridicule. M. Placide Nicaise Sotentout et Mme Victoire Déliée du Cœur-Volant ne sont pas sans doute des êtres imaginaires. Quant à l'Académie Sotentoute, c'est une critique de la plupart des écrivains du temps.

Tiré à 1,250 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), où il est dit que l'ouvrage était alors épuisé. « Les notes critiques qui le terminent, ajoute Restif, en firent suspendre la vente. »

XII

LES NOUVEAUX MÉMOIRES D'UN HOMME DE QUALITÉ. Par M. le M** de Br**. Épigraphe : *Ludit in humanis divina potentia rebus.* OVID., *De Ponto*, eleg. 3. Fleuron : un aigle agitant ses ailes, posé sur un cahier de

musique, trompette, feuillages, rubans. *Imprimé à la Haye, Et se trouve à Paris, chés la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au Temple-du-Goût; et De-Hansy, libraires, même rue, près celle des Mathurins.* M.DCC.LXXIV. Deux parties en 1 vol. in-12; la première de ij et 212 pages, non compris le titre, et la deuxième de 208, y compris le titre et l'Avertissement[1].

Il y a des exemplaires dont la pagination offre des différences, parce qu'ils n'ont pas subi certaines modifications exigées pour la mise en vente; dans ces exemplaires, le tome premier a ij-208 pp. et 5 ff. non chiffrés, contenant la dédicace à Madame X*** (Poissonnier?) et des notices sur plusieurs ouvrages de Restif; le second volume a 222 pp. et contient *le Secret d'être aimé*, avec pagination suivie; mais on n'y trouve pas, à la suite, *les Beaux rêves*. Voy. ci-après.

Ouvrage fait en collaboration avec J.-Henri Marchand, censeur royal, qui avait eu l'idée d'imiter les *Mémoires d'un homme de qualité*, par l'abbé Prevost, et de terminer ces nouveaux Mémoires par un roman sentimental, qui rappelât l'épisode du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut.

Tirage à 750 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

L'ouvrage était traduit en allemand, avant 1778, comme J.-André Engelbrecht l'annonçait à Restif, dans une lettre de Hambourg, en lui apprenant que *le Pied de Fanchette, la Fille naturelle, le Quadragénaire* et *le Paysan perverti* avaient été egalement traduits avec succès. (Voy. cette lettre, nº 16, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.)

L'Avertissement des libraires débute ainsi : « Un homme de distinction et cher à la littérature nous a confié ces Mémoires que nous regardons comme très-authentiques. Les événements, pour la plupart, sont de la fin du règne de Louis XIV; mais une longue vie a permis à l'auteur de prolonger son histoire jusqu'à nos jours. Au mérite essentiel de la vérité, l'ouvrage que nous publions joint celui de renfermer des traits piquants et peu connus, racontés dans le style simple et naturel d'un homme du monde... » La seconde partie

[1] 15 fr., Solar, 1860. — 60 fr. veau marb., Cat. Aug. Fontaine, nº 1143, 1870. — 70 fr. rogné, Lebert, 1874. — 120 fr. mar. r. dos orné fil., *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, nº 2083, 1874.

est précédée d'un Avertissement qui commence de la sorte : « Cette seconde partie ne ressemblera pas en tout à la précédente ; outre que les éléments qui suivront le retour de M. d'Yran dans sa patrie, se rapprochent davantage de notre temps et de notre manière de voir, il semble encore que son style devienne plus sérieux, son coloris plus foncé... »

Dans ces prétendus Mémoires de M. d'Yran, rédigés ou arrangés par J.-H. Marchand, Restif a intercalé les nouvelles suivantes : *les Dangers de l'amour, les Coups de théâtre,* conte physique et moral ; *Mon Histoire, ou le Secret d'être heureux par l'amour.* C'est dans cette dernière nouvelle, que se trouve esquissé l'aventure de sa liaison avec Mlle Alan, qu'il a racontée depuis avec bien plus de détails dans *Monsieur Nicolas* (tom. X, pag. 2788 et suiv.) et qui est devenue un des plus touchants épisodes de sa vie. La comparaison des deux récits peut donner une idée du procédé de composition employé par Restif, qui finissait par se croire le héros réel d'une aventure qu'il avait imaginée.

Dans quelques exemplaires des *Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité,* la deuxième partie est suivie d'une troisième, qui se compose de *pièces détachées,* avec une pagination particulière, de 1 à 50, précédées d'une dédicace non signée, à *madame D****, et intitulées : *les Beaux rêves.* La seconde pièce détachée forme un cahier de 14 pages, sous ce titre : *le Secret d'être aimé après quarante ans et même à tous les âges de la vie, fût-on laid à faire peur.* Quoique chaque pièce ait une pagination différente, l'une et l'autre ont été imprimées ensemble, puisque les signatures se suivent, *a-f* 4. L'errata, qui occupe le recto d'un feuillet à part, prouve que ces additions ont été faites depuis la publication de l'ouvrage.

Il existe quelques exemplaires des *Beaux Rêves,* tirés à part, avec ce titre : *les Beaux Rêves.* 1er. Idée d'une fête intéressante ; IId. La Panacée, ou le Préservatif. Par M. R. D. L. B. Épigraphe : « I. Prona venis cupidis in sua vota fides. » Ov., *de Arte.* II. Castigat ridendo... *Rideau des Italiens. A Plutonopolis, chés Fobétor, Fantase et Morfée.* M.DCC.LXXIV. In-12 de 50 pages.

La dédicace à Madame D*** commence ainsi : « Madame, l'hommage de ces MÉMOIRES vous était dû à tous les titres, mais vous m'avez interdit ces détails, et je m'arrête. » Voici le signalement de cette dame, qui pourrait bien être Mme Poissonnier, laquelle avait eu l'influence de faire autoriser la publication du *Pornographe :* « Votre beauté vous rend digne de l'empire du monde ; votre enjouement, votre esprit et surtout votre cœur vous mettent au-dessus de toutes les personnes de votre sexe. Vous êtes généreuse, et je dois à votre activité bienfaisante mon triomphe sur des hommes avides. »

A la page 23 de cette brochure, il y a un nouveau titre : « *Thèse de médecine,* soutenue en Enfer, précédée de la Lettre d'un excorporé à son médecin. Fleuron : tête de faune couronnée de raisin et de feuillage. *A Plutonopolis, chés Alecto-Tisiphone-Mégère l'Envie, veuve de feu Ascalaphe le Dépit, libraire en Enfer, à la Tête de Méduse, et au grand Cerbère. L'an de Pluton* c. cIɔ cIɔ,cIɔ, etc., ou 1774 [1]. » Cette thèse (plaidoyer en faveur du docteur Guillebert de Preval et de son préservatif anti-vénérien), en latin, avec la traduction en regard, roule sur cette question : « Un médecin peut-il prévenir les maladies, ou ne doit-il que les suivre? » Elle est encadrée dans une lettre de Luc Tubœuf, *excorporé,* à Mᵉ Phlébotomane, son médecin. Ce Luc Tubœuf, devenu Zizizi Legeritini en devenant *décorporé,* date sa lettre de Paris, *sur la flèche de la Sainte-Chapelle,* l'an II de son *natalice* ou 1774. La Thèse, passée devant Mᵉ Macrin Pantalon Mortifer, ancien médecin des nosocomes militaires, président, est adressée à Pluton, à Proserpine et aux Parques, patronnes des vrais médecins.

La seconde brochure, contenant *le Secret d'être aimé après quarante ans,* et qui suit les *Beaux Rêves* dans quelques exemplaires des *Nouveaux Mémoires,* existe certainement, avec un titre séparé, mais nous ne l'avons pas rencontrée.

Restif écrivait, au mois d'août 1778, à J.-A. Engelbrecht, de Hambourg, qui lui avait annoncé que ses ouvrages étaient traduits en allemand : « Les *Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité* sont encore plus mauvais (que le *Pied de Fanchette*). Il y a, en revanche, une Histoire de notre grand Dauphin, fils de Louis XIV, avec la petite Zoé, dont le commencement est assez agréable, mais la fin est détestable, faute de vraisemblance. L'histoire qui commence le second volume est très-mauvaise aussi, etc. Je ne sais si l'on a, dans cette édition, les deux Beaux rêves et la Thèse de médecine soutenue en enfer. » Voy. cette lettre, nº 17, à la fin du tome XIX des *Contemporaines,* deuxième édition.

[1] « A cette même date de 1774, dit M. Ch. Monselet, nous devons rapporter un recueil, intitulé ainsi : CONTES, POÈME, ÉPITALAME, le Secret d'être aimé, Réflexions sur l'Ambigu-Comique, Vers et couplets, suivis du conte et proverbe : Il-recule pour-mieux sauter, ou le Carosse-de-voiture. Fleuron : une fleur de lis et des traits. *Imprimé à la Haie,* 1774.

« Tout n'est pas de Restif dans ce recueil ; on y trouve la *Bégueule* de Voltaire, des vers de Marmontel et la fameuse chanson *Quand on va boire à l'Écu.* La pagination n'est pas suivie ; et pour le conte d'*Il recule* il y a un titre particulier : «Il recule pour mieux sauter. Proverbe et conte en vers. *Imprimé à la Haie, et se trouve à Paris chez Edme, libraire, rue Saint-Jean de Beauvais, près la rue des Noyers ; Le Jay, libraire, rue St-Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au* GRAND CORNEILLE, 1772.

M. Ch. Monselet a passé sous silence, dans son intéressant ouvrage sur Restif de la Bretonne, les rapports littéraires, si caractéristiques et si bizarres, qui avaient existé entre Restif et P.-J.-B. Nougaret, lequel est comiquement représenté, dans *Monsieur Nicolas*, sous les noms de *Progrès* et de *Gronavet*. Le nom de *Progrès* fait allusion à un roman que Nougaret avait publié en trois parties, qui eurent du succès, sous le titre de *Lucette, ou les Progrès du libertinage* (1765-66). Restif n'était peut-être pas étranger à la troisième partie de ce roman, qu'il nomme, on ne sait pourquoi : *Lureluretle, ou les Progrès de la folie*. (Voy. *Monsieur Nicolas*, tome X, pag. 2665 et suiv.) Il y eut ainsi plusieurs romans ébauchés par les deux amis. Par exemple, la première version de *la Paysanne pervertie*, que Restif avait confiée à Nougaret, a été imprimée dépuis, avec des changements, sous ce titre : *la Paysanne pervertie, ou les Mœurs des grandes villes, Mémoires de Jeannette R**** (Rousseau)?, *recueillis de ses lettres et de celles des personnes qui ont eu part aux principaux événements de sa vie*, mis au jour par M. Nougaret (*Londres et Paris, J.-F. Bastien*, 1777, 4 vol. in-12). Restif reprit plus tard son ouvrage et le modifia entièrement, pour le faire reparaître avec son nom. Une autre collaboration de Nougaret, que M. Monselet n'a pas signalée, c'est celle qu'il avait fournie à Restif pour *les Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité*. Un écrivain de beaucoup d'esprit, quoique censeur royal, J.-H. Marchand, avait voulu faire imprimer, sous le voile de l'anonyme, les *Mémoires de M. d'Armentières*. Son collègue d'Hermilly, chargé de l'examen de ces Mémoires, en effaça la moitié. Marchand fut obligé d'avaler la couleuvre et de se soumettre au jugement rigoureux d'un censeur royal; mais il refusa de laisser paraître son livre mutilé et en fit cadeau à Nougaret. Celui-ci y mit du sien, et Restif y ajouta une seconde partie, avec beaucoup de pièces détachées, en sorte que les trois quarts du livre étaient nouveaux et lui appartenaient. La pièce la plus plaisante est la *Thèse de médecine soutenue en Enfer*, intercalée dans la lettre d'un mort à son médecin. Restif en revendique la propriété, pour son propre compte, mais nous y retrouvons plutôt la verve satirique de Marchand. Restif ne consentit jamais à réimprimer les *Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité*, parce qu'il craignait sans doute les revendications de Marchand et de Nougaret.

Les 27e et 28e nouvelles des *Contemporaines* sont empruntées aux *Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité*. On trouve aussi, dans *les Contemporaines*, une autre nouvelle, *la Jolie Lunetière*, dont Nougaret aurait pu réclamer sa part, puisqu'elle reproduit l'histoire

de sa maîtresse Angélique Nimot (Tomin) qui devint sa femme. (*Monsieur Nicolas*, tome X, pag. 2666.)

XIII

LE FIN MATOIS, OU HISTOIRE DU GRAND TAQUIN, traduite de l'espagnol de Quévédo ; avec des Notes historiques et politiques, nécessaires pour la parfaite intelligence de cet auteur. (Titre encadré et agrémenté.) *Imprimé à la Haye.* M.DCC.LXXVI. Trois parties in-12 ; la première de 201 pag., non compris les VIII préliminaires ; la deuxième, de 214 et un feuillet de table ; la troisième, de 176 seulement[1].

La préface est suivie d'un second titre, ainsi conçu : « Œuvres choisies de don François de Quévédo. Traduites de l'espagnol ; en trois parties. Contenant : le Fin-Matois, les Lettres du Chevalier de l'Épargne, la Lettre sur les Qualités d'un Mariage. Épigraphe : *Castigat ridendo mores. Imprimé à la Haie. Et se trouve à Paris, chés les libraires indiqués après la fin de la IIIe partie.* » Ce titre est le seul qui se trouve dans certains exemplaires.

Le libraire Costard, à qui les auteurs avaient cédé 500 exemplaires du *Fin Matois*, fit changer, pour ces exemplaires, le titre en celui de *l'Aventurier Buscon, ou Histoire du grand Taquin,* suivie des *Lettres du chevalier de l'Épargne*. Madrid et Paris, Costard, 1776, 3 vol. in-12.

Tirage à 1,500 exemplaires, suivant la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), où il est dit que l'ouvrage manquait, à cette époque.

La préface de l'éditeur commence par une très-ingénieuse allégorie, où Restif nous montre la Morale, qui, lasse de se voir rebutée des mortels, voulut se parer comme la Futilité, sa rivale, et qui se déguise en petite maîtresse : deux jeunes libertins la déshabillent et trouvent, sous l'habit d'une coquette, la Morale « qu'ils ne cherchaient pas ». Restif donne ensuite son opinion sur le traducteur et les traductions : « Le traducteur (le censeur d'Hermilly) s'est attaché surtout à conserver le ton des phrases espagnoles ; il est de ceux qui croient, et avec raison, que ce n'est pas traduire un auteur, mais

[1] 10 fr., Solar, 1860. — 40 fr. demi-rel., Langlois, 1872. — 39 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 150 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2076, 1874.

l'imiter et quelquefois le parodier, que de l'habiller entièrement à la mode du pays où l'on transplante son ouvrage. » D'Hermilly savait parfaitement l'espagnol; il avait publié plusieurs traductions estimées : il ne faut donc pas prendre trop au sérieux la déclaration de Restif, qui se vante, dans *Monsieur Nicolas*, d'avoir corrigé et retouché l'œuvre de son collaborateur. La traduction de d'Hermilly remplit les deux premiers volumes; le troisième contient une continuation, que l'éditeur dit avoir découverte en manuscrit. Cette continuation n'est autre qu'un ouvrage nouveau de l'invention de Restif. *Les Lettres du chevalier de l'Épargne* et *la Lettre sur le mariage* sont encore deux opuscules de Quevedo, traduits par d'Hermilly et revus par Restif, qui comprenait à peine l'espagnol et qui l'apprit un peu en se livrant à ce travail. *Les Lettres du chevalier de l'Épargne* ont un titre particulier, et sont précédées d'un Abrégé de la vie de Quevedo et de la liste de ses ouvrages, d'après Nicolas Antonio Quant aux notes, elles n'ont pas demandé beaucoup de travail aux deux traducteurs. La plus longue, sur l'Inquisition d'Espagne, est tirée du *Voyage d'Espagne* de Mme d'Aulnoy; la seconde, relation naïve d'un Voyageur français emprisonné à l'Inquisition, est empruntée aussi à quelque autre ouvrage moderne. Les quatre feuillets qui suivent et finissent le 3e volume, offrent l'analyse de divers romans de Restif, qui se trouvaient en nombre chez l'auteur, rue du Fouarre.

L'orthographe de cette édition, qui se vendit lentement et qui ne fut point réimprimée, n'a rien d'irrégulier, pas même dans l'accentuation et la ponctuation. C'était sans doute une concession que Restif faisait à son collaborateur.

M. Monselet a eu tort de dire que « *les Lettres du chevalier de l'Épargne*, très-curieuses, sont tout entières de l'invention de Rétif ». Ces Lettres, dont le titre espagnol est : *Cartas del Cavallero de la Tanaza*, ont été réimprimées souvent à part ou dans les Œuvres de Quevedo; il en existe aussi d'autres traductions françaises.

Le Fin Matois n'est autre qu'une traduction ou plutôt une imitation libre du *Grand Tacagno*, appelée aussi *l'Aventurier Buscon*, de Quevedo, faite d'abord par le censeur royal d'Hermilly, traducteur d'un grand nombre d'ouvrages portugais et espagnols, notamment de *l'Histoire d'Espagne* de Ferreras. Restif, qui avait besoin de la bienveillance du censeur, pour faire approuver *le Paysan perverti*, trouva ainsi l'occasion de faire accepter vingt-cinq louis au vieux d'Hermilly, qui était encore plus pauvre que lui, en feignant de lui acheter sa traduction. Mais il retravailla cette traduction d'après l'original, si nous devons l'en croire, ou plutôt il la refit à sa manière, et il y ajouta de son cru les sept derniers

chapitres, qui donnent à son *Fin Matois* une allure toute française. Il augmenta ce livre d'une préface, de notes et d'une histoire sur l'inquisition de la Cuença. Ce dernier morceau n'est que l'abrégé d'une relation manuscrite d'un *particulier*, dont le père, dit-il, avait écrit sa propre aventure. Fréron rendit compte du *Fin Matois*, dans *l'Année littéraire*, pour être agréable à d'Hermilly, et n'hésita pas à déclarer que cette traduction était la meilleure qu'on eût encore faite du chef-d'œuvre de Quevedo. Restif se vantait d'avoir refait la traduction de d'Hermilly, qui l'avait *rendue niaisement;* il eut grand soin de faire savoir à Fréron que l'auteur du *Paysan perverti* avait mis dans cette traduction le *sel convenable*.

XIV

N° 1. — LE PAYSAN PERVERTI, OU LES DANGERS DE LA VILLE. Histoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des Personnages. Par N.-E. Rétif de la Bretone. *Sans nom de lieu ni d'imprimeur*. 1775. 4 vol. in-12. Sans gravures.

Nous citons cette première édition d'après M. Ch. Monselet, mais nous ne l'avons jamais rencontrée, ce qui nous empêche de la décrire plus complétement.

Restif dit lui-même, dans *la Revue des ouvrages de l'Auteur*, p. CLXXVII : « Ce fut à la fin de la même année 1775 qu'il mit sous presse *le Paysan perverti*, qu'il imprima lui-même à 3,000 exemplaires, et qui parut à la Toussaint. L'édition était épuisée à Noël, et on en fit une seconde. »

Il existe quelques exemplaires, qui ne portent pas de nom d'auteur : « Je ne sais plus par quel motif, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tome X, p. 2835), il m'était arrivé de tirer moi-même une douzaine de frontispices sans nom, et de les faire placer aux exemplaires destinés, selon l'usage, au lieutenant de la police et à ses agens. »

Restif avait passé plusieurs années à composer *le Paysan perverti*, dans lequel il se mit en scène lui-même sous le nom d'Edmond, en introduisant dans son ouvrage une foule de personnages qu'il avait connus dans sa jeunesse en Bourgogne, à Sacy et à Auxerre, ainsi qu'à Paris depuis son arrivée dans la capitale. Ce fut sous la douloureuse excitation de ses chagrins domestiques, qu'il acheva, en 1774, la mise au net de son roman, et qu'il en commença l'impres-

sion, avec le concours d'un seul compositeur, nommé Logerot, dans l'imprimerie de F.-A. Quillau. Il était alors si dénué de ressources, qu'il emprunta 400 livres à son ouvrier, et qu'il n'aurait pu continuer l'impression de son livre, s'il n'avait pas reçu de son frère, le Paysan (comme il l'appelle), une somme de 2,500 livres, pour l'abandon de sa part dans l'héritage paternel. Sa femme s'empara d'une portion de cette somme. « Il me resta, dit-il, 1,500 livres avec lesquelles je fis mon édition (tirée à 3,000), qui fut achevée au mois d'octobre. Enfin, le 1er novembre 1775, je distribuai les exemplaires du *Paysan* aux libraires qui devaient les vendre, sans me douter du succès d'une production que le libraire Delalain avait dédaignée. » C'était le premier ouvrage que Restif publiait sous son nom; c'est aussi, dit-il (*Monsieur Nicolas,* tome X, p. 2835), « le seul auquel prudemment j'aurais dû ne le mettre pas ». Trois semaines après la mise en vente, il rencontra, dans la rue, le libraire Lejay, qui lui dit : « Je crois que votre *Paysan* va prendre; cela se remue fort! » En effet, on vendait 50 exemplaires par jour, et Lejay en acheta 400, à 3 livres chaque, qu'il régla en billets.

Il ne nous a pas été possible de reconnaître, dans cette première édition, les changements que le censeur, M. d'Hermilly, avait fait faire à l'auteur, qui se soumit docilement à ces exigences. « Quant au *Paysan perverti,* écrivait-il, en août 1778, à Jean-André Engelbrecht, au sujet de la traduction allemande de ce roman, j'aurais bien désiré qu'on eût fait (à Francfort), comme M. Powel, de Londres, qui, le voulant traduire, m'en avertit : je l'ai prié de suspendre, m'étant proposé d'aller à Londres et de lui donner l'ouvrage, tel qu'il avait été composé; alors l'anglais aurait beaucoup mieux valu que le français, puisque l'on n'y aurait pas vu les platitudes que feu ce pauvre M. d'Hermilly, mon censeur alors, m'y fit mettre malgré moi, et qu'on y aurait trouvé des choses absolument nécessaires qui y manquent. » (Voyez cette lettre, n° 17, à la fin du tome XIX des *Contemporaines,* deuxième édition.)

« Cet ouvrage, qui m'a donné une existence dans le monde, dit Restif en procédant à l'examen du *Paysan perverti* dans la Revue de ses ouvrages (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4577), fut la source de ma réputation, et me procura une considération dont tous les bons esprits me donnent encore aujourd'hui (1797) des marques. Mais il est aussi la cause de tous les chagrins, de toutes les inquiétudes dévorantes, que j'ai éprouvés depuis le mois de février 1776, jusques et y compris mars 1785. » Ce grand ouvrage, en effet, avait signalé Restif à la magistrature et à la police, comme un réformateur forcené et audacieux, qui s'attaquait à tous les principes de la Société et du Gouvernement; mais Restif, tracassé par des agents subal-

ternes de la librairie, à cause de son caractère revêche et obstiné, s'exagérait beaucoup la persécution dont il se croyait l'objet; il était très-craintif et très-timide de son naturel, et il s'imaginait être sans cesse menacé de poursuites judiciaires, de lettres de cachet, et d'emprisonnement. On voit pourtant, dans ses Mémoires, qu'il ne fut jamais arrêté, si ce n'est en 1789, par suite d'une dénonciation de son gendre Augé.

Il raconte, dans *Monsieur Nicolas*, tome XVI (p. 4578), comment il avait commencé, en 1769, le manuscrit du *Paysan perverti*, sous l'inspiration de la lecture de *Paméla*, de Richardson : « Je fis ces premières lettres avec un plaisir infini, dit-il, parce qu'en parlant de mon héros, je racontais les aventures de ma jeunesse, à mon arrivée à Auxerre, en 1751, et pendant le cours de mon apprentissage. On a vu, par ces Mémoires, que ce sont les mêmes personnages qui agissent ici et dans le *Paysan perverti*. Je ne me contentai pas de ces allusions : pour donner à mon livre ce fonds de vérité, dont je m'étais fait un devoir en prenant la plume en 1766, je donnai à mon *Paysan perverti* les aventures de Borne, le procureur du roi des eaux et forêts, et je les amalgamai au revers des miennes et de celles de quelques autres jeunes gens que le séjour de la capitale avait perdus. Une histoire terrible d'un jeune homme, qui, s'étant déshonoré, n'osa plus se montrer et n'errait que la nuit, vint à mon secours, pour achever celle du malheureux Edmond. Ainsi, ce personnage romantique est un composé de vérités, dont ma propre vie a fourni la moitié des détails, et le reste, non moins vrai, je l'ai pris à d'autres. Je me disais, en écrivant : « Il ne faut pas mentir! Qui n'écrit que des mensonges s'avilit soi-même. » Les malheurs de ma sœur Marie-Geneviève, violée par un prêtre, mariée ensuite à un cocher de fiacre, me fournirent l'idée de la corruption et des malheurs d'Ursule... Qu'on imagine à présent comme je devais être affecté, en écrivant une histoire dont ma sœur puînée et moi-même étaient la base principale! »

On peut donc, d'après ces révélations; se rendre compte de l'utilité d'une clef pour *le Paysan perverti*. Cette clef n'est plus à faire entièrement; Restif fit imprimer, pour la première édition de *la Paysanne pervertie*, une Table des noms (quelques-uns sont indiqués par des initiales) des personnages du *Paysan* et de *la Paysanne*, laquelle devait être ajoutée au quatrième volume, puisqu'elle en continue la pagination, de 337 à 344; mais cette Table, supprimée sans doute par les censeurs, qui mirent tant d'entraves à la publication de *la Paysanne pervertie*, ne fut jamais jointe à ce quatrième volume. On ne la trouve que dans un petit nombre d'exemplaires des *Figures du Paysan perverti*, recueil formé de diffé-

rents morceaux avec différentes paginations. (Voy. plus loin ce recueil, décrit dans notre chapitre XXIX.) On a lieu de s'étonner que cette Table, qui renferme tant de renseignements précieux, n'ait pas été mentionnée par M. Monselet.

Le Paysan perverti eut trois ou quatre éditions faites par l'auteur jusqu'en 1780, et un plus grand nombre de contrefaçons; mais il avait à peine été annoncé dans les journaux par des comptes-rendus indécis ou peu bienveillants. Mercier, sous le nom de la baronne de Montanclos, fut peut-être seul à jeter un cri d'admiration, à propos de ce roman, dans *le Journal des Dames,* et Restif lui en garda une vive reconnaissance. « Mon *Paysan* avait du succès, dit-il dans *Monsieur Nicolas* (tome X, p. 2840), mais je n'en profitais pas; on en avait arrêté la vente, pour moi seul; on m'en avait enlevé tous les exemplaires que je possédais (c'est-à-dire que les libraires les lui avaient achetés à bas prix), tandis que Delaporte vendait publiquement sa contrefaçon. Ceux qui m'environnaient, un F.-A. Quillau, des libraires bornés, me disaient que mon livre ne se vendait qu'à raison des choses libres. Ce ne fut que plus de trois ans après, que je connus le vrai sentiment du Public. » Cependant Crébillon fils n'avait pas caché à l'auteur, quand le livre parut, toute l'estime que ses amis et lui avaient pour un pareil ouvrage. « Si le digne fils du grand Crébillon avait vécu (il mourut en 1777), dit Restif (*Revue des ouvrages de l'Auteur,* p. CLXXVII), il se proposait d'aider l'auteur, de ses conseils, pour refaire cet ouvrage et le rendre digne de l'attention du Public. » Dans son article du *Journal des Dames,* Mercier avait déjà proclamé l'éclatant succès du *Paysan perverti :* « Ce roman, disait-il, a excité la plus vive sensation. Ses partisans et ses détracteurs ont mis dans leur jugement une chaleur égale. Tout le monde l'a voulu lire, et le plus grand nombre y a trouvé des peintures frappantes, des caractères fièrement dessinés, une connaissance profonde des mœurs de la capitale, vues dans une certaine classe d'hommes, une énergie effrayante dans plusieurs tableaux de corruption et de crimes, des détails qui supposent dans l'auteur beaucoup d'imagination. Il y a des traits de vérité et de génie, mais il n'épargne pas assez les couleurs, il les accumule, et quelquefois elles sont si fortement, si durement exprimées, que l'œil s'en épouvante... Peu de têtes, aujourd'hui, sont en état de concevoir, de tracer, de soutenir et d'exécuter un ouvrage de cette force. Il a de l'étendue, des caractères, de l'action, du mouvement, un aspect moral sous une forme quelquefois hideuse; enfin, une grande hardiesse de pinceau. »

L'auteur du *Paysan perverti* était déjà célèbre sans le savoir, mais le milieu pauvre et obscur dans lequel il vivait alors l'empêchait de

se montrer, en quelque sorte, sur le théâtre de sa réputation. Il n'avait pénétré dans le monde littéraire que par ses ouvrages. Ce fut Grimod de la Reynière fils, qui l'y introduisit et qui eut grand'-peine à l'y faire accepter. L'humeur et le caractère de Restif étaient antipathiques à tout le monde. On ne le considéra que comme un original insupportable. L'amitié de Grimod de la Reynière ne lui fit pas défaut cependant, et grâce à elle, grâce à la générosité de cet ami des lettres et des arts, Restif put faire exécuter les gravures du *Paysan perverti*, par des artistes de son choix et sous sa direction personnelle. La collection de ces gravures, destinées à orner toutes les éditions de l'ouvrage, en était l'éloge manifeste. Ce fut en 1782 que Mercier associa, pour ainsi dire, la renommée de Restif à la sienne, en consacrant un chapitre entier de son *Tableau de Paris* au *Paysan perverti* : « Le silence absolu des littérateurs sur ce roman plein de vie et d'expression, et dont si peu sont capables d'avoir conçu le plan et formé l'exécution, dit-il (tome III, chap. xxiv), a bien droit de nous étonner, et nous engage à déposer ici nos plaintes sur l'injustice ou l'insensibilité de la plupart des gens de lettres qui n'admirent que de petites beautés froides et conventionnelles, et ne savent plus reconnaître ou avouer les traits les plus frappants et les plus vigoureux d'une imagination forte et pittoresque. »

Mais dès lors Restif avait conscience de son talent; il en était même trop infatué; il composait *la Paysanne pervertie*, qui devait faire le complément du *Paysan*. Ce roman, terminé en 1782, ne parut que deux ans plus tard. Les deux romans n'en faisaient qu'un, à ses yeux. Il s'était qualifié longtemps avec orgueil d'auteur du *Paysan perverti;* il s'intitula depuis, avec plus d'orgueil encore, l'auteur du *Paysan* et de *la Paysanne*.

N° 2. — Seconde édition. — LE PAYSAN PERVERTI, OU LES DANGERS DE LA VILLE; histoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des personnages. Par N. E. Rétif de la Bretone. (Titre encadré, semblable à celui de la 1re édition.) *Imprimé à la Haie, Et se trouve à Paris, chés Esprit, libraire de S. A. S. Mgr le duc de Chartres, au Palais-Royal, sous le vestibule, au piéd du grand-escalier*. M.DCC.LXXVI. Huit parties en 4 vol. in-12; le premier de v et 290 pp.; le second, de 316 pp.; le troisième, de 244 pp.; le quatrième, de 200 pp. [1].

20 fr. veau marb., sans fig., Cat. n° 2, Lefilleul, 1871. — 40 fr. broché, Cat. Aug. Fontaine, n° 2092, 1874.

Fleurons. Premier volume : chapeau de berger et flûte entrelacés. 2e : deux colombes se becquetant ; carquois, torche, rameaux. 3e : des traits et des feuillages. 4 : vase, accompagné d'ornements et de feuilles d'arbre.

La table des ve et viie parties est à la fin du tome III. La table des premières parties, qu'on avait oubliée en réimprimant, est à la fin du tome IV, avec la table de ce volume.

« Esprit, du Palais-Royal, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tome X, p. 2837), m'en vendait prodigieusement (des exemplaires de la première édition) ; comme au bout de six semaines, l'édition tirait à sa fin, ce libraire me proposa de réimprimer. Je lui abandonnai cette deuxième édition, qu'il fit à ses frais ; il me permit seulement d'en faire tirer pour moi 250, dont je fournirais le papier. L'édition fut achevée, en vingt jours. Je n'en pouvais plus de fatigue, car je corri geai beaucoup de fautes, et j'ajoutai près de vingt lettres. » Ce passage de *Monsieur Nicolas* explique les différences de papier et de tirage, qu'on avait remarquées, en comparant les exemplaires de cette seconde édition, qui fut sans doute tirée à grand nombre et qui ne s'épuisa qu'en trois ans, au grand dépit de l'auteur.

N. 3. — Autre édition ou contrefaçon. Titre imprimé en rouge et en noir. *A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1776, 4 vol. in-12.

Le tome Ier a viii et 268 pp. (la dernière mal chiffrée 269) ; le second, 287 pp., sans le titre ; le troisième, 228 pp., non compris le titre, et le quatrième, 186 pp., sans le titre. Ce dernier volume se termine par les statuts du bourg d'Oudun, composé de la famille R***, vivant en commun. Ces statuts sont la base du communisme que Restif voulut établir en religion d'État.

Le texte semble conforme à celui des éditions de Paris. Les fleurons de cette édition nous permettent d'affirmer qu'elle n'a pas été faite en France, mais probablement en Suisse.

N° 4. — Réimpression ou contrefaçon, sous le même titre et la même date, avec les noms des libraires *Veuve Duchêne et Dorez,* au premier volume, et cette simple

indication aux volumes suivants : « *Chez les libraires indiqués au commencement de la première Partie.* »

Tome Ier, VIII et 290 pp.; tome second, 316 pp.; tome troisième, 268 pp.; tome quatrième, 208 pp.

Cette édition, qui paraît être la quatrième, contient 250 lettres et se termine par les Statuts du Bourg commun, en 44 articles. « Un libraire de Toulouse, dit Restif dans *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), en fit une troisième, mais sur la première, qu'il mutila par précipitation. » Ce qui prouve la contrefaçon, c'est que le contrefacteur a modifié un peu le système typographique de Restif, en supprimant les traits d'union dans les mots composés et en changeant l'accentuation. C'est sans doute cette contrefaçon que Restif mentionne, en ces termes, dans une note imprimée au verso du premier titre des *Figures du Paysan perverti :* « La contrefaçon du libraire Laporte est pleine de fautes et d'omissions. »

N° 5. — LE PAYSAN PERVERTI, OU LES DANGERS DE LA VILLE; Histoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des Personnages. Par N. E. Rétif de la Bretone. (Titre encadré.) *Imprimé à la Haie, Et se trouve à Paris, chés Esprit, libraire de S. A. S. Mgr le Duc de Chartres, au Palais-Royal, sous le Vestibule, au piéd du grand-escalier.* M.DCC.LXXVI. Huit parties en 4 vol. in-12[1].

Cette édition, qu'on peut supposer imprimée en Suisse, à Neufchâtel ou à Berne, d'après le seul aspect de l'impression, est différente de celle qu'elle reproduit presque complétement, sous le rapport du texte. Elle contient 288 lettres; plus, des *lettres recouvrées,* à la fin du quatrième volume, avec une Lettre de l'auteur aux libraires; les additions et corrections, de la page 226 à la page 241, et enfin la description des figures. Le premier volume a viij-304 pages; le second, 312; le troisième, 304; le quatrième, 293 et 3 pp. non chiffrées contenant la liste des ouvrages et un avis des libraires, au sujet de la *Paysanne pervertie.*

C'est de cette contrefaçon que Restif semble se plaindre dans *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), en disant : « On en fit une quatrième (édition), dans une autre ville du royaume. La cinquième,

[1] 175 fr. (avec fig.) cart., Cat. Aug. Fontaine, n° 9454, 1873. — 199 fr. bas., (avec fig.), Curmer, 1874.

plus complète, est celle à laquelle on renvoie dans l'explication des estampes. » Cependant il semble désigner lui-même cette cinquième édition, à laquelle il aurait eu part certainement, en gardant l'anonyme, lorsqu'il dit dans la note, en tête des *Figures du Paysan perverti :* « Reste celle (l'édition) faite dans une autre ville qui nous est inconnue, à laquelle nous avons renvoyé de préférence (pour le placement des figures), parce qu'elle est moins mauvaise, qu'elle a un *erratum,* et qu'elle est celle dont on trouvera plus facilement des exemplaires. »

Il est donc tout à fait probable que Restif avait lui-même fait réimprimer son roman, en cachette, sous la rubrique de Paris et avec la date de 1776, quoique l'édition ne puisse avoir paru avant 1784, comme le prouve un AVIS qui se trouve au verso du titre du tome Ier : « Cette édition est adaptée à *la Paysane pervertie,* du même auteur. » Cet avis nous donne donc la date de 1784.

Les estampes, qui doivent avoir paru séparément vers 1784, ont été insérées, par l'auteur ou par ses libraires, dans les exemplaires de cette édition du *Paysan perverti;* mais ces estampes accompagnèrent d'abord un recueil de CCXLIV pages, intitulé : *Figures du Paysan perverti,* recueil que nous décrirons plus loin, dans notre chap. XXIX, et dont les quatre premiers cahiers correspondent aux quatre volumes du roman. Le premier titre de ce volume est celui même qui a été placé, avec le premier cahier explicatif des figures, à la fin du premier volume des différentes éditions du *Paysan,* dans lesquelles furent intercalées les estampes.

Ces estampes ne portant aucune indication de tome et de page, et n'ayant pas de légende gravée au bas de chacune, nous les désignerons par les titres qu'elles portent dans la description des Figures, et nous indiquerons la place qu'elles doivent occuper dans le roman, d'après les additions et corrections de l'auteur. Il suffit de mentionner ici, une fois pour toutes, que les 4 premiers frontispices seulement sont signés : *L. Binet, inv.; Jn. Le Roy, sculpsit.* Toutes les autres estampes, à l'exception de quelques-unes anonymes, qui sont d'une autre main, portent aussi les noms du dessinateur L. Binet et du graveur Jean le Roy. Pour éviter les répétitions, nous ne signalons que les estampes anonymes. Nous indiquons aussi quelques estampes plus grandes que les autres, *format extra,* qui semblent avoir été destinées à une édition in-8°.

Tome Ier. I. Frontispice. Le Paysan à la campagne.
II. Edmond arrivant à la ville, page 7.
III. Edmond écrivant sa première lettre, page 9.
IV. Edmond lisant Ovide, page 30.

v. Edmond admiré, page 38.
vi. Edmond curieux, page 46.
vii. Edmond à l'apport, page 50.
viii. Edmond et Gaudet, page 66.
ix. Edmond et Mme Parangon, page 75.
x. Ursule arrivante, page 105.
xi. Edmond recevant du raisin, page 114.
xii. Edmond aux proverbes, page 118.
xiii. Edmond rêveur, page 135.
xiv. Tiennette à l'auberge, page 138.
xv. Le Crime découvert. Frontispice de la seconde partie, page 157.
xvi. Edmond supplié, page 164.
xvii. Edmond séducteur, page 207.
xviii. Edmond s'enivrant d'amour, page 214.
xix. Edmond au judas, page 219.
xx. Edmond réconciliant, page 232.
xxi. Edmond guettant, page 249.
xxii. Le Désespoir, page 262.
xxiii. Edmond banquetant, page 283.
xxiv. Edmond introduit, page 286.
Tome II. xxv. Frontispice. Edmond dans les bras de la Perversion.
xxvi. Edmond et la Coquette, page 21.
xxvii. Edmond et la Fille honnête, page 46.
xxviii. Le Premier Baiser, page 71.
xxix. Edmond cédant Edmée, page 86.
xxx. Tableau des bonnes gens, page 117.
xxxi. Edmond entreprenant, page 136.
xxxii. Edmond à Paris. Frontispice de la quatrième partie.
xxxiii. L'Attentat, page 146. Anonyme.
xxxiv. Ursule enlevée, page 149. Anonyme.
xxxv. Edmond vengeur, page 167.
xxxvi. Edmond en partie de plaisir, page 266.
xxxvii. Edmond dessinant le nu, page 273.
xxxviii. Edmond à la toilette de la Marquise, page 283.
xxxix. Le Fat puni, page 304.
xl. Edmond au rendez-vous nocturne, page 309.
Tome III. xli. Edmond ribotteur. Frontispice. Anonyme.
xlii. Edmond à la Marquise infidèle, page 10.
xliii. Edmond succombant, page 31.
xliv. Ursule dupée, page 46. Format extra.
xlv. Edmond poignardant, page 56.
xlvi. Edmond déserteur. — *Nota.* Cette estampe doit être reportée à la page 30 du tome IV, ou plutôt à la page 221 de ce même tome dans l'édition à laquelle renvoie le classement des Figures.
xlvii. Edmond et Ursule perdus, page 62.
xlviii. Edmond infâme, page 68.
xlix. La Vertu dans le vice, page 75.
l. Ursule à l'hôpital, page 81.

LI. Edmond commissionnaire de lui-même, page 87.
LII. Edmond savoyard, page 90.
LIII. La Partie de billard, page 93.
LIV. Edmond ramoneur, page 100.
LV. Edmond justifié par celle qu'il trahit, page 107.
LVI. Duel de Zéphire et d'Aurore, page 114.
LVII. Ursule retirée de l'hôpital, page 115.
LVIII. Edmond joueur, page 119.
LIX. Edmond berné, page 122.
LX. Edmond cru abbé, page 147.
LXI. Edmond épousant par intérêt. Frontispice de la sixième partie. Anonyme.
LXII. Edmond comédien, page 175.
LXIII. Edmond auteur, page 177.
LXIV. Edmond attaquant une fille, page 212.
LXV. Edmond perdant, croyant gagner, page 216.
LXVI. Edmond menacé en songe, page 301.
Tome IV. LXVII. Edmond partant pour les galères. Frontispice. Anonyme.
LXVIII. Edmond et Gaudet massacrant, page 5. Format extra.
LXIX. Edmond, au pied de l'échafaud, voyant Gaudet se poignarder, page 15. Format extra.
LXX. Edmond galérien, page 17. Format extra.
LXXI. Edmond perd un bras, page 47. Format extra.
LXXII. Edmond mendiant, page 49.
LXXIII. Edmond effrayant les enfants de ses frères, page 64. Format extra.
LXXIV. Edmond présentant sa misère à deux coquettes, page 64.
LXXV. Edmond fratricide, page 65.
LXXVI. Les Remords et les Furies, page 69.
LXXVII. Le Tableau voué, page 100.
LXXVIII. Les Sculptures, page 106.
LXXIX. Edmond recevant l'aumône de ses enfants, page 110.
LXXX. Remise des lettres du Paysan. Frontispice de la huitième partie. Anonyme.
LXXXI. Edmond aveugle, page 165.
LXXXII. Edmond écrasé, page 167. Format extra.

La figure 24 a deux états différents : dans le premier, Gaudet, d'Arras, est en habit religieux; il est en habit de marquis, dans le second état. Le premier état doit être fort rare, le changement de costume ayant été exigé par la Police. Restif, dans *Monsieur Nicolas* (tome XI, pag. 3070), s'indigne d'avoir été forcé de *couvrir* la robe de son cordelier : « 1784 m'a vu tremblant, dit-il, soit de l'affaire de Mlle Saint-Léger (à cause de la *Prévention nationale*), soit à cause des *Contemporaines*, soit pour mes *Figures du Paysan*, dont quelques-unes m'ont fait redouter la censure; j'ai fait

gâter la robe de G. d'Arras, etc. » Ce passage nous donne la date exacte de la publication des estampes du *Paysan perverti*. Nous citons ailleurs une lettre de Restif, qui reconnaît que ces estampes ont été faites aux frais d'un *homme riche*, son admirateur enthousiaste.

Les 120 dessins originaux, exécutés à l'encre de Chine par Binet pour *le Paysan* et *la Paysanne*, se trouvaient dans la bibliothèque du comte de la Bédoyère, ainsi qu'une collection des gravures avant la lettre. Voy. le Catalogue de cette célèbre bibliothèque, rédigé par L. Potier, en 1862, nos 287 et 496 [1]. Ces dessins originaux appartiennent aujourd'hui à M. Victorin Masséna, duc de Rivoli.

Les eaux-fortes des estampes du *Paysan perverti* ne se trouvent que dans un exemplaire complet (*Paysan* et *Paysane*) en 8 volumes, reliés par *Trautz-Bauzonnet*. Voy. le Catalogue de la librairie de M. Auguste Fontaine, 1874, n° 2089 [2].

N° 6. — Troisième édition, ou plutôt quatrième, en 1780.

Cette édition, que nous citons d'après M. Monselet, sans l'avoir vue, fut imprimée et publiée pendant qu'on gravait les figures qui ne furent prêtes qu'en 1784; elle s'écoula donc lentement, parce que la province était inondée de contrefaçons (tant de la première que de la deuxième édition). « Quelques-unes de ces contrefaçons, ajoute M. Ch. Monselet, sont tombées entre nos mains; elles sont atroces, surtout en ce qui concerne les estampes. » Les contrefaçons, dont parle ici M. Monselet, ne peuvent avoir été imprimées qu'après la publication des estampes originales, c'est-à-dire en 1784.

N° 7. — Cinquième édition, en 1784.

C'est celle qui porte, pour titre : LE PAYSAN ET LA PAYSANE PERVERTIS, et qui réunit ces deux ouvrages en un seul. (Voy. ci-après le chapitre XXXII.)

Restif dit et répète, avec assurance, que son *Paysan perverti* a eu 42 éditions à Londres et quatre éditions en Allemagne; mais on peut affirmer que c'était là une illusion de sa vanité. Il y eut seulement deux traductions allemandes, l'une publiée vers 1778, dont l'auteur ne nous est pas connu; l'autre, par Charles-Christophe Nencke. *Gera* (1791, in-8°).

[1] 550 fr. et 75 fr.
[2] 1,800 fr.

XV

L'ÉDUCOGRAPHE, formant le 3e recueil des IDÉES SINGULIÈRES[1].

LE NOUVEL ÉMILE ou L'ÉDUCATION PRATIQUE. (Titre encadré.) Épigraphe... : *Res eadem vulnus opemque feret.* OVID. II, *Trist.* v. 20. Fleuron : un aigle posé sur un livre de musique, au-dessus d'une trompette entre deux branches de laurier. *A Genève, Et se trouve à Paris, chés P. J. Costard, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais,* M.DCC.LXX. 4 vol. in-8. Le faux titre porte : *Idées singulières. L'Éducographe.*

Le premier volume a 480 pages; le second, 480; le troisième, 308; le quatrième, 48 pages, avec ce titre différent, encadré et enjolivé : « L'ÉCOLE DES PÈRES, par N. E. Rétif de la Bretone. Tome quatrième. Épigraphe : Forme ton fils comme ta femme voudrait qu'on t'eût formé. Élève ta fille comme tu voudrais qu'on eût élevé ta femme. » Fleuron : une fleur de lis aux milieu de deux L accolées. *En France et à Paris, chés la veuve Duchêne, Humblot, Le-Jay et Doréz, rue St.-Jacques; Delalain, rue et à côté de la Comédie française; Esprit, au Palais-Royal; Mérigot jeune, quai des Augustins, libraires.* M.DCC.LXXVI. »

Nous décrivons cet ouvrage, d'après l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal, un des deux ou trois exemplaires connus. On trouve, à la fin des quatre volumes, la réunion des cartons destinés

[1] Le seul exemplaire de *l'Éducographe* qu'on ait vu mettre en vente est celu de la bibliothèque de M. Ch. Brunet, en 1872. Cet exemplaire était compris dans une collection des *Idées singulières*, en 8 volumes (n° 763), et il a dû passer presque inaperçu ; car la collection n'a été vendue que 200 fr. Un exemplaire de *l'Éducographe* vaudrait, à lui seul, bien davantage.

à remplacer les pages supprimées dans l'exemplaire, qui contient seulement en place quelques cartons marqués par des astérisques. Quant aux autres cartons, ils n'offrent pas de signe particulier, et l'on ne peut les reconnaître qu'en les comparant avec les pages supprimées qui sont conservées dans l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal.

Tome Ier, cartons désignés par des astérisques : pages 77-78, 79-80, 83-84, 85-86. Pages supprimées, dont les cartons sont à la fin du volume : 3-4, 9-10, 31-32, 41-42, 51-52, 53-54, 57-58, 65-66, 79-80, 81-82-86, 87-88, 211-212, 247-248, 255-256.

Tome II, pages supprimées, dont les cartons sont à la fin du volume : 1-2, 59-60, 121-122, 189-190, 191-192, 419-420, 435-436, 437-438, 439-440, 441-442.

Tome III, pages supprimées, dont les cartons sont à la fin du volume : 1-2, 19-20, 25-26, 41-42, 305-306.

On trouve, à la suite, les 48 pages du tome quatrième, resté inachevé : *l'École des pères*. La première page porte, en tête, cet avis : « Les circonstances où l'on s'est trouvé durant l'impression de cet ouvrage obligent à ne donner qu'un extrait du quatrième volume. Mais l'on se propose d'y suppléer dans *le Nouvel Émile*, où ces matières seront traitées avec une étendue qui ne doit rien laisser à désirer. » La quarante-huitième et dernière page se termine par ce « *Nota:* Nous avons fort abrégé ces détails, qui auront lieu dans *l'Anthropographe*. Ce sera le tome IV des *Idées d'un honnête-homme*. »

C'est Restif lui-même qui nous apprendra quel est l'auteur ou du moins le premier auteur de *l'Éducographe :* « En 1771, dit-il dans *Monsieur Nicolas* (tome XVI, p. 4561), ayant traité, avec le libraire Costard, pour un ouvrage intitulé : *le Nouvel Émile,* à un sou la feuille de 2,000 exemplaires, je me proposais d'y faire entrer *le Marquis de Tavan,* comme exemples historiques ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir qu'ils gâteraient un ouvrage, *pour lequel ils n'avaient pas été faits*. J'en fis donc un petit roman que j'imprimai pour mon compte, mais *que je changeai complétement de fonds et de forme,* en le composant à la casse, aidé néanmoins par le jeune Ornefuri (Fournier), fils de Parangon. Je le surchargeai de morale et de discours : l'action y manquait déjà, je l'étouffai encore ; ce fut un traité de morale, symétriquement divisé en quatre parties, *assez platement raisonné pour être digne de Guinguenet, qui cependant n'eut pas fait l'Épître dédicatoire à la Jeunesse;* ce morceau est un petit chef-d'œuvre de raisonnement ; aussi, mon ami Renaud me dit, en achevant de le lire : « Voici ton meilleur ouvrage ! — Un moment ! *l'Épître dé dicatoire ne répond que pour elle !...*

C'était dire, très-clairement, que l'ouvrage n'était pas de lui. On comprend que Restif trouve ensuite « *l'ouvrage moral médiocre,* mais amusant par ses épisodes, c'est-à-dire par ses défauts. »

J'ai souligné, dans cette citation, tout ce qui me semble indiquer que l'ouvrage n'est pas de Restif; ce qui lui appartient, c'est un petit roman; ce qui ne lui appartient pas, c'est un *Traité de morale assez platement raisonné.* L'auteur de ce *Traité de morale,* de cet *ouvrage moral médiocre,* n'est autre que Ginguené, que Restif appelle *Guinguenet,* parce qu'il était alors brouillé à mort avec lui. Restif serait donc seulement l'auteur de l'*Épître dédicatoire aux Jeunes gens.*

Pierre-Louis Ginguené était arrivé à Paris en 1769, âgé de vingt-deux ans, sans autres ressources que son esprit naturel, son instruction très-étendue et son envie de réussir. Il fut placé dans les bureaux du Contrôle-général; il fit connaissance avec Restif chez Butel-Dumont, trésorier de France, qui s'était fait l'ami et le Mécène de *Monsieur Nicolas.* Ginguené se piquait d'être philosophe et d'imiter J.-J. Rousseau; il confia donc ses élucubrations à Restif, qui se chargea de les publier et même de les *composer* lui-même... à la casse. Voy. ma dissertation, intitulée « le Véritable auteur de quelques ouvrages de Restif de la Bretonne », dans les *Énigmes et Découvertes bibliographiques,* par le bibliophile Jacob (Paris, A. Lainé, 1866, gr. in-12, p. 50 et suiv.).

L'Introduction prouve surabondamment que Restif n'a été que l'éditeur et l'augmentateur de *l'Éducographe,* transformé depuis en *Nouvel Émile,* puis en *École des pères.* Après avoir, dans un style un peu solennel, flagellé les moines et glorifié les agriculteurs, l'auteur de cette Introduction a exposé lui-même l'origine de son livre : « Il est nécessaire de faire connaître l'homme à qui je dois plus des trois quarts de cet ouvrage. »

On peut supposer que le motif décisif qui a fait arrêter par le censeur la publication de *l'Éducographe* est une interprétation très-hardie du texte de la Genèse, dans le cinquième Entretien intitulé : *Explication de la Genèse,* p. 374-432 du tome II.

XVI

N° 1. — L'ÉCOLE DES PÈRES. Par N. E. Rétif de la Bretone. (Titre encadré et enjolivé.) Épigraphe : « Forme ton fils comme ta femme voudrait qu'on t'eût formé. Élève ta fille comme tu voudrais qu'on eût élevé ta

femme. » Fleuron : fleur de lis au milieu de deux L affrontées et entrelacées. *En France, et à Paris, chés la veuve Duchêne, Humblot, Le-Jai et Doréz, rue Saint-Jacques; Delalain, rue et à côté de la Comédie française; Esprit, au Palais-Royal; Mérigot jeune, quai des Augustins, libraires.* M.DCC.LXXVI. 3 vol. in-8° sur grand papier.

Le premier volume a 480 pages; le deuxième, 192, et le troisième 372.

La plupart des exemplaires du troisième volume n'ont que 370 pages; au bas de la dernière, qui est différente de la page 370 des exemplaires ayant 372 pages, on trouve ce NOTA : « Il y avait ici un tableau de ce que le comte de S*** a fait pour les jeunes gens mariés le même jour que lui; mais il ressemble si fort à celui que nous nous proposons de tracer dans un ouvrage commencé, intitulé *l'Anthropographe*, que nous croyons devoir y renvoyer. » Suit la Table des matières contenues dans les trois volumes.

Ces exemplaires, dont le tome III a 370 pages, avec une table, nous paraissent offrir la forme définitive de l'ouvrage, après les nombreuses suppressions faites par la censure, dans *l'Éducographe*.

On remarque, dans *l'École des pères*, que Restif a fini par s'attribuer, après avoir remanié à sa façon ce livre dont il n'était d'abord que l'éditeur, on remarque *l'Amour maternel*, petite histoire, page 155 du tome Ier; l'*Histoire d'une jeune fille mariée contre son gré*, page 396 du même tome; *la Conversation durant et après le souper*, dans laquelle le curé parle le patois de Vermenton, page 343 du même tome; l'*Histoire du chevalier de T***, écrite à sa fille*, p. 18 du tome III, et enfin, dans le même tome III, l'*Histoire du marquis de T*** ou les Écueils de l'éducation*, qui reproduit en partie le sujet du roman déjà publié : *le Marquis de T*** ou l'École de la Jeunesse*.

Restif n'a donc conservé, dans *l'École des pères*, que quelques parties de *l'Éducographe*, avec les cartons que la censure avait exigés pour ce livre, avant que la publication en eût été définitivement empêchée ou arrêtée; savoir : tout le premier tome de 480 pages; les 188 premières pages du tome II, après l'enlèvement des pages 121 à 128, remplacées par un seul feuillet chiffré 121-128; les 336 premières pages du tome III. On a réimprimé le feuillet 337-338 jusqu'à la note suivante : « Cet Entretien était beaucoup plus long, mais nous en supprimons une partie, ainsi que les deux suivants en entier. »

De la page 339, *Séjour à la ville*, à la page 476, la dernière, c'est la réimpression presque identique des 48 premières pages du tome IV, interrompu par la suppression du *Nouvel Émile*.

Tiré à 1,500 exemplaires, suivant *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784).

N° 2. — L'ÉCOLE DES PÈRES. Par N. E. Rétif de la Bretone. (Titre encadré.) Même épigraphe. *En France et à Paris, chés la veuve Duchêne, Humblot, Le-Jai et Doréz.....* M.DCC.LXXVI. 3 vol. in-12[1].

Cette deuxième édition, de format in-12, a été imprimée, sans aucun changement, page pour page, sur la première, formée, comme on l'a vu, des parties non supprimées de l'*Éducographe* et des additions nécessaires pour les lier entre elles. Le titre ne diffère pas dans les deux éditions; la seconde a trois volumes, comme la première; le tome Ier de 480, le tome II de 192 pages, et le tom III de 370 pages; plus, la table des matières contenues dans les trois volumes.

M. Ch. Monselet fait une citation de Restif, pour prouver qu'il se relâchait quelquefois de son inflexible orgueil et se jugeait lui-même avec humilité : « Je me suis toujours reproché de ne pas l'avoir mieux faite, disait-il en revenant sur *l'École des pères;* j'ai noyé l'instructif et fait disparaître l'agréable de cette production, en me livrant à des détails qui n'étaient propres qu'à un livre élémentaire. J'ai même donné dans un système de physique, faux en beaucoup de points. » Mais, dans *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), l'orgueil reparaît dans toute sa splendeur : « Cet ouvrage est bien supérieur à *l'École de la Jeunesse*, publiée cinq années auparavant. Il serait à souhaiter qu'il fût entre les mains de tous les pères et mères; il ne pourrait que les éclairer sur la manière d'élever leurs enfants, pour en faire des citoyens.... On trouve, au commencement du deuxième volume, un petit traité historique de *l'Éducation des femmes*, absolument neuf. Les connaissances physiques les plus saines sont répandues avec profusion dans tout cet ouvrage. »

Un traducteur allemand, Jean-André Engelbrecht, qui voulait faire une traduction de *l'École des pères*, s'aperçut des lacunes qui existaient dans cet ouvrage, par le fait de la censure française;

[1] 10 fr., Solar, 1860. — 45 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1137, 1870. — 30 fr. rogné, Lebert, 1874. — 200 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2071, 1874.

il écrivit donc, de Hambourg, à l'auteur, pour lui demander quelques explications au sujet de ces lacunes regrettables : « J'ai observé, lui disait-il dans une lettre en date du 3 juillet 1778, qu'il y en a beaucoup de feuilles retranchées et supprimées et que vous y avez fait quelques changements. Vous promettez, tome Ier, page 79, feuille tranchée, six Entretiens, qui, sans doute, se sont trouvés tome II, après page 192, mais vous les avez supprimés. Vous prenez, page 189-192, tout autre tournure, que votre premier plan a été, pour finir ce tome avec la page 192. Après, je remarque que le tome III, page 336 et suiv., prend lui-même une autre tournure que celle qu'on avait lieu d'attendre, selon votre plan; aussi, je trouve que le tome III, dans le commencement, a eu 476 pages, et finit avec le neuvième Entretien sur la religion, et avec ces paroles : « La doctrine des trois « Entretiens sur les lois, sur le gouvernement, sur les arts et les « métiers, et toutes les sciences, sera plus certaine et par conséquent « plus agréable. » Vous promettez aussi, Monsieur, dans l'Introduction, un quatrième tome, mais, à présent, le troisième ne comprend que 372 pages et finit tout l'ouvrage. Pardonnez-moi, Monsieur, si je vous parle ouvertement; j'en tire la conclusion, que vous avez fait imprimer les trois tomes, selon votre plan original, mais que la censure, trop sévère en France, vous a obligé de corriger et de supprimer les feuilles mentionnées. » En conséquence, J.-A. Engelbrecht invitait Restif à lui envoyer le complément des tomes II et III, à savoir : depuis la page 193, pour le second; depuis la page 337 jusqu'à 476, pour le troisième. Il demandait, en outre, si le tome IV, annoncé, avait été imprimé, ou bien s'il était encore manuscrit. Il offrait, pour le texte de ce dernier tome, une gratification que Restif voudrait bien fixer lui-même. Voy. *les Contemporaines*, deuxième édition, lettre 16, à la fin du tome XIX, n° 16.

Restif fut tellement satisfait des éloges qu'on lui donnait sur ses ouvrages, traduits la plupart en allemand, qu'il s'empressa d'entrer en correspondance avec J.-A. Engelbrecht, pour l'engager à traduire *l'École des pères*. « Cet ouvrage, lui disait-il, a eu tous les malheurs à la fois, de la part du libraire Costard, qui fit faillite, dans le cours de l'impression, et de la part d'une autre personne, mon ennemi secret et puissant. J'avais résolu de le refaire, et alors j'ose croire que ç'aurait été un bon ouvrage; mais les frais considérables, les représentations de quelques amis, me déterminèrent à le mettre au jour, sans l'achever. Il fut suspendu à la Police; mon ennemi le fit censurer une seconde fois, contre les règles, et on y fit les retranchements dont vous vous êtes aperçu, et d'autres encore qui sont immenses, puisque chaque volume avait 480 pages. Je possède un seul exemplaire avec le titre primitif et tout ce qu'on a retranché,

quoique le premier censeur, homme de mérite, l'eût paraphé, et qu'il n'y ait rien que de conforme aux bonnes mœurs et qui ne soit capable de porter à la vertu..... Il y a pourtant quelques erreurs dans les Entretiens, et je les corrigerais sur des feuilles séparées, si je consentais à les livrer de nouveau à l'impression ou à me prêter aux vues d'un traducteur. J'avais déjà pensé à les faire, mais le temps m'a manqué. J'ose dire, Monsieur, que vous serez étonné qu'un Français, au centre de la frivolité, soit parvenu à mettre tant d'érudition dans un ouvrage quasi-roman. » Il offre donc de prêter l'exemplaire unique, qui doit rester dans sa famille, comme dépôt, et d'achever l'ouvrage français, pour la traduction allemande. Le reste de sa réponse est un pêle-mêle de détails précieux sur ses autres ouvrages, qu'il critique ou bien qu'il approuve avec une incroyable audace d'amour-propre.

J.-A. Engelbrecht écrivit encore deux lettres à Restif, qui ne lui envoyait rien, et qui même ne lui répondait plus, quoique le traducteur allemand lui réitérât la proposition de payer un droit d'auteur pour le quatrième volume de *l'École des pères,* qui était resté inédit, sans toutefois fixer aucune somme. Restif jugea que le libraire de Hambourg, une fois en possession de l'exemplaire complet de *l'École des pères,* ne le payerait qu'en promesses et en compliments; il se garda bien de lui adresser, par la diligence, le précieux tome IV et les feuilles supprimées dans les autres volumes. On pourrait présumer que l'*honoraire* promis par le libraire était trop minime, pour que Restif se donnât la peine de faire un envoi coûteux et de s'exposer à perdre un manuscrit unique, qui risquait de s'égarer dans le voyage ou du moins de ne revenir jamais entre ses mains. Ce manuscrit était encore en sa possession en 1797, car, dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas* (p. 4761), il dit avoir refait à neuf les canevas ou plans d'ouvrages, qu'il projetait : « pages 238 et suiv. du quatrième volume manuscrit de mon exemplaire du *Nouvel Émile.* » Les lettres d'Engelbrecht pour obtenir ce manuscrit étaient restées sans réponse; nous doutons même que Restif eût communiqué au traducteur les feuilles imprimées, dont le censeur avait exigé la suppression, car Engelbrecht écrivait, le 16 octobre 1778, en priant l'auteur français d'adresser son exemplaire de *l'École des pères,* par la voie de la librairie, à Amsterdam : « Mon libraire, qui vient de faire imprimer la traduction, est bien intentionné de faire traduire aussi le quatrième tome, qui est encore à faire, et de vous payer un honoraire raisonnable. » Il y avait donc déjà une traduction allemande de *l'École des pères* en 1778. Une nouvelle traduction fut publiée à Berlin, en 1781, in-8°.

J'ai donné, dans mes *Énigmes et Découvertes bibliographiques,* une

longue note relative à cet ouvrage, qui, d'après l'aveu de Restif lui-même, serait originairement de Ginguené, lequel aurait voulu publier, sous le titre du *Nouvel Émile,* une espèce de supplément à l'*Émile* de J.-J. Rousseau. L'ouvrage s'imprimait pour le compte du libraire Costard, mais les censeurs exigèrent un si grand nombre de cartons, que le libraire dut renoncer à sa publication. Il *rétrocéda* tout ce qui était imprimé à Restif, qui avait fait lui-même cette impression, puisque Restif lui rendit en échange 1,000 écus de ses billets et un nombre d'exemplaires du *Fin Matois,* valant 1,200 livres. (Voy. *Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4679.) Restif dit, à ce sujet : « *L'École des pères* fut imprimée d'abord sous le titre du *Nouvel Émile,* titre que je ne trouvai pas ce livre digne de porter. En effet, l'ouvrage, que je ne daignai pas achever et que je tronquai, moins quelques exemplaires, pour le faire paraître, d'après la censure et et les cartons du vil de Sancy, censeur secret, nommé par le sous-oppresseur Desmarolles, n'était plus qu'un squelette. » Ce squelette inquiétait encore la Police, et cet ouvrage, quoique approuvé et paraphé, ne put paraître qu'au bout de plusieurs mois de démarches. On croyait toujours que le livre était de Diderot, par suite d'une confusion de nom à l'enregistrement du Permis d'imprimer. « Depuis ce moment jusqu'au 6 mai, dit Restif, je fis soixante-dix voyages au bureau de Desmarolles, pour ravoir mon livre. » Il l'obtint enfin, moyennant quelques présents à ce Desmarolles, qui le lui rendit *cartonné sans pudeur.* On comprend pourquoi ce livre est rare et pourquoi la plupart des exemplaires présentent des différences dans le nombre des cartons.

XVII

N° 1. — **LES GYNOGRAPHES,** ou IDÉES DE DEUX HONNÊTES-FEMMES sur un projet de règlement proposé à toute l'Europe pour mettre les Femmes à leur place, et opérer le bonheur des deux sexes; avec des Notes historiques et just ficatives, suivies des noms des Femmes célèbres; Recueillis par N.-E. Rétif-de-la-Bretonne, éditeur de l'ouvrage.

Épigraphe :

A d'austères devoirs le rang de femme engage,
Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,
Pour être libertine et prendre du bon temps.
Éc. des fem. III act. 2 sc.

A la Haie, chés Gosse et Pinet, libraires de Son Altesse Sérénissime. Et se trouve à Paris, chés Humblot, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Ives. M.DCC.LXXVII. Deux parties en un vol. gr. in-8° de VIII et 567 pages[1].

Cet ouvrage, imprimé à Paris, comme les autres volumes des *Idées singulières,* avait paru l'année précédente, portant seulement l'adresse du libraire : *Paris, Humblot,* 1776, 2 part. in-8°. On ne fit que changer le titre, avec le millésime, pour obéir à une exigence de Police, qui voulait que certains livres, sans approbation ni privilége, ne fussent publiés que sous la rubrique d'une ville étrangère en vertu d'un *privilége tacite.*

Au verso du titre, est une longue note sur l'étymologie du mot *femme,* « car c'est dans la grammaire des anciens, que l'on doit chercher leurs véritables idées sur les points les plus importants de la physique et de la morale. » Il y a là de plaisants tours de force d'étymologie; par exemple, *virgo* signifierait *destinée à l'homme!*

Une lettre de l'éditeur *aux Femmes vertueuses* est signée Rétif-de la-Bretone : « Le bonheur du genre humain, dit-il à ces vertueuses, dépend de votre sexe, dans tous les sens qu'on peut donner à cette expressión, et c'est ce bonheur, Mesdames, que l'on a en vue dans la correspondance que vous allez lire. » Cette correspondance entre Mme des Tianges et Mme des Arcis, son amie, qu'on avait déjà vue figurer dans le *Pornographe,* expose avec les plus minutieux détails un nouveau système d'éducation pour les filles et un nouveau plan de conduite pour les femmes faites, le tout appuyé d'exemples sous forme de nouvelles et d'anecdotes. L'éditeur se montre parfois très-sévère et très-injuste à l'égard des femmes, malgré les éloges et les hommages qu'il leur adresse. Ainsi la manière dont il les jugeait ne devait pas laisser beaucoup d'espoir de les rendre meilleures ; « Les femmes, dit-il (p. 42), n'ont jamais pu et ne pourront jamais porter plus loin qu'elles le font aujourd'hui, tous les défauts et tous les vices qui doivent éloigner d'elles les hommes, en général, et surtout les maris : impétuosité, insouciance, profusion, perfidie, noirceur, bassesse, mollesse, égoïsme outré, elles réunissent tout, jusque-là que nos libertins préfèrent les prostituées aux prétendues honnêtes femmes. » C'était un peu trop présumer de la patience des femmes vertueuses, que de leur faire entendre de pareilles vérités.

[1] 6 fr. 50, Solar, 1860. — 20 fr. et 15 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine nos 6001-6002, 1872.

On a bien de la peine à reconnaître Restif, dans ces longues et verbeuses déclamations, où l'on trouve, il est vrai, des idées très-singulières et des conceptions très-originales. Ce n'est pas certainement Restif, qui aura pris la peine de compiler, dans les voyages et dans les livres d'ethnographie, tout ce qui a rapport aux usages des différents peuples pour le mariage. Il y a là, de la page 275 à la page 485, la matière d'un livre curieux et amusant. Ce n'est pas non plus Restif, qui aura rassemblé, même en dépouillant un *Dictionnaire des femmes célèbres,* celui de Lacombe sans doute, les noms et les notices des femmes les plus remarquables à certains points de vue (p. 523 à 567, sur deux colonnes). Quelques-unes de ces notices ne sont pourtant pas sans intérêt.

Enfin, au verso de la dernière page du volume, est une liste des ouvrages de l'auteur, publiés ou inédits, parmi lesquels on trouve *le Nouvel Émile,* qui s'imprimait alors, mais que la censure avait transformé en *École des pères*, et un livre, intitulé *l'Amaryllis,* traduit de l'espagnol, qui n'a peut-être existé qu'en projet. N'était-ce pas une traduction que Restif tenait du vieux censeur d'Hermilly, qui n'existait plus alors?

XVIII

LE QUADRAGÉNAIRE, deux parties en 2 vol. in-12 [1].

Premier volume. Faux-titre : LE QUADRAGENAIRE, OU L'HOMME DE XL ANS. Avec 15 figures. Première partie. Au verso : Figures de la première partie. — Titre encadré. LE QUADRAGENAIRE, OU L'AGE DE RENONCER AUX PASSIONS; histoire utile à plus d'un Lecteur. Épigraphe : *Turpe senilis amor.* Première partie. *A Genève. Et se trouve à Paris, chés la veuve Duchêne, libraire, rue S.-Jacques, au Temple du Goût.* 1777. 224 pag.

Il y a des exemplaires où le nom de l'auteur se trouve imprimé sur le titre du premier volume. Le nombre des figures n'est pas indiqué sur le faux-titre de ces exemplaires anonymes.

[1] 28 fr., broché, *Descript. bibl.* Techener, 1858. — 8 fr. 50, Solar, 1860. — 11 fr. veau, Tross, novembre 1867. — 49 fr. dérelié, Langlois, 1872. — 100 fr. demi-rel., Henri Artur, 1873. — 65 fr. veau éc., Rigaud, 1874. — 60 fr. rogné, Lebert, 1874.

Deuxième volume. Faux-titre : Le QUADRAGENAIRE, OU L'HOMME DE XL ANS. Avec figures. Seconde partie. Au verso : Figures de la seconde partie. — Titre encadré : Le QUADRAGENAIRE, OU L'AGE DE RENONCER AUX PASSIONS. Histoire utile à plus d'un Lecteur. Même épigraphe. Seconde partie. *A Genève*. 1777. 244 pag.

Chacune des quinze gravures, dont l'ouvrage est orné, porte le numéro de la page à laquelle elle correspond. Première partie : p. 13, 23, 45, 79, 103, 120, 136, 196; deuxième partie : 30, 58, 73, 123, 135, 206, 214. La première fig. est signée : *C. Baquoy sculpsit*. 1777. La seconde : *Dutertre inv... Berthet fecit*. Dans un nouveau tirage de cette planche, le mot *fecit* a été changé en *sculp*. Berthet n'était que le graveur ordinaire de Restif; on croit que Binet avait fait les dessins d'après les compositions de Dutertre. Les autres gravures sont anonymes, et quelques-unes paraissent gravées par une main moins habile.

Voici l'Avant-propos : « AU LECTEUR. Dans un siècle où il y a tant de célibataires, qui souvent ne continuent à l'être que parce qu'ils l'ont été, n'est-ce pas rendre service à l'État, que de donner au Public nos observations sur les mariages tardifs des hommes, et de prouver qu'ils sont presque toujours les plus heureux? Nous ne présenterons, dans cet ouvrage, que des faits vrais : nous nous sommes imposé la loi, dans tous les romans que nous avons déjà publiés, de n'en point employer d'autres. On dit que cette *véracité* n'est pas aussi favorable que la *vraisemblance*. Cela se peut. Nous aurions eu peut-être plus de succès, mais nous eussions trouvé moins de plaisir à travailler. »

Ce roman par lettres (et l'on peut supposer que la plupart des lettres ont été écrites et envoyées par le signataire) comprend plusieurs récits ou nouvelles, qui doivent être signalées; dans la première partie : *A fille de 15 ans mari de 45*; *L'estime n'est pas de l'amour; l'Illusion d'un homme de quarante ans*, première partie; deuxième partie : *l'Illusion*, etc.; dans la seconde partie de l'ouvrage : *la Leçon; l'Amour juif, Histoire du Quadragénaire*, en deux parties : *l'Illusion d'un homme de quarante ans* est l'ébauche du délicieux épisode de Virginie, qui figure dans la dixième partie de *Monsieur Nicolas*. Dès l'année 1777, Restif formulait ainsi un système de conduite, qu'il n'avait pas suivi pour son compte : « Quarante ans est donc l'âge où les agréables doivent faire retraite. Il est trop tard alors pour se livrer aux trompeuses amorces d'une incli-

nation, mais il est encore temps de prendre la qualité respectable de père de famille. »

Ce roman singulier est très-rare. Restif le citait déjà comme épuisé dans les catalogues de ses ouvrages, en 1788. Il ne l'a pourtant pas fait réimprimer, les cuivres des gravures qui ornent le livre ne lui appartenant point; c'était le libraire éditeur, veuve Duchesne, qui les avait fait graver par Baquoy et Berthet. Au reste, Restif s'était alors brouillé avec cette digne femme, qui lui avait rendu bien des services, et qui se réconcilia plus tard avec lui, malgré le mauvais caractère de cet original.

Le Quadragénaire, que l'auteur avait eu l'intention d'appeler *l'Amour par lettres*, n'est que la réunion des lettres galantes ou amoureuses que Restif avait écrites aux jolies ouvrières d'une marchande de modes de la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Ce commerce épistolaire avait duré plus de sept ans. Tous les soirs, l'amoureux platonique venait en tapinois se glisser près du vitrage de la boutique de modes, et là il commençait à improviser vers et musique, à la louange des petites *lève-nez*, qu'il admirait à travers les vitres; puis, il faisait passer, par les ouvertures des chevilles qui servaient à fermer les volets, un ou deux billets pliés en éventail, que les demoiselles s'empressaient de saisir en cachette. On lisait en commun ces billets doux, qui s'adressaient à l'une ou à l'autre. « Ce fut pour moi une occasion si agréable, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tome X, pp. 2966 et 67), qu'elle devint mon unique récréation. J'avais une ample matière à traiter, celle de la morale qui convient à de jeunes personnes. Je l'égayais par des historiettes, dont je ne mettais qu'environ trois pages d'impression; je reprenais la suite les jours suivants. Ces historiettes composent *le Quadragénaire* tout entier. » Quant à la morale de Restif, on peut en avoir une idée d'après cet axiome solennel qui lui appartient en propre : « La vertu n'est que le plaisir, sous un nom plus agréable. » Il est bon de rappeler que ce magasin de modes, où Restif s'amusait à faire l'*amour par lettres*, avait été dirigé d'abord par une Mme Devilliers, qui s'était fait une brillante clientelle en travaillant pour Mme du Barry.

A la suite de la sixième partie, Restif a placé la *Revue des ouvrages de l'Auteur*, contenant l'analyse du *Quadragénaire*, les jugements des journalistes sur les trois premiers volumes du grand recueil intitulé : *Idées singulières*. Ce cahier de six feuillets non chiffrés se trouve ajouté aussi à d'autres ouvrages de Restif.

Traduction en allemand. *Leipzig*, 1771, 2 vol. in-12. — Autre traduction, par K. F. Cramer. *Lübeck*, 1780, in-8°.

XIX

N° 1. LE NOUVEL ABEILARD, ou Lettres de deux amans qui ne se sont jamais vus. Épigraphe : *They live (Letters) they speak, they breathe what love inspires*, etc. POPE, *Épître d'Héloïse à Abeilard*. Fleuron contenant cette autre épigraphe : *Vitam impendere vero*. (Titre rouge et noir.) *A Neufchatel. Et se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût*. M.DCC.LXXVIII[1]. 4 vol. in-12; le 1er de 448 pages, non compris le titre, sans faux-titre, avec une table en 4 ff.; le 2e, de 464, non compris le titre et faux-titre et 8 ff. de la table non chiffrés; le 3e, de 472, non compris le titre et faux-titre et 4 ff. de table non chiffrés, et le 4e, de 423, non compris le titre et faux-titre et XXIV pp. d'un compte-rendu de cet ouvrage, lequel devait en former la préface, et 4 ff. de table non chiffrés. Avec 10 gravures.

L'épigraphe latine n'est que sur le titre du premier volume, et la traduction en vers de cette épigraphe, par Colardeau, se trouve imprimée au verso du faux-titre.

Les figures qui ornent cet ouvrage sont charmantes de composition; le dessinateur ne s'est pas nommé, mais on peut reconnaître dans ses dessins le crayon de l'école de Gravelot. Voici la nomenclature de ces dix jolies estampes, avec les désignations de graveurs :

Frontispice du tome Ier, avec cette légende : « Écrivez sous la dictée de la Sagesse avec une plume de l'Amour. » Anonyme.

Seconde figure au premier Modèle, page 163. « Je préfère d'être votre amant. » Nom de graveur presque effacé. On pourrait lire : Jn Le Roy, sculp.

[1] 25 fr., Solar, 1860.— 50 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1139, 1870. 59 fr. veau marb., vente Labitte, 1874. — 40 fr. veau éc., Langlois, 1874. — 200 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2085, 1874.

Troisième figure au second Modèle, page 273. « Allons, mon gendre, prends-lui-en deux, la, ou la voilà. » Deux initales : L. H.

Quatrième figure au second Modèle, page 434. « Mon ami ! ne l'éveillons pas ! » Initiales : L. H.

Tome II. Cinquième figure au troisième Modèle, page 92. « Je serai ton mari, tu seras ma femme. » Gravé par Mme Ponce.

Sixième figure au quatrième Modèle, p. 370. « Les Belles sont des fleurs que tout homme a droit d'admirer. » Anonyme.

Tome III. Septième figure au cinquième Modèle, page 303. « Et moi, voici le mien. » Anonyme.

Tome IV. Huitième figure, page 4. « C'est la merveille. » Nom du graveur illisible : El^bet (peut-être Eluin).

Neuvième figure au sixième Modèle, page 219. « Quoi ! c'était vous, mon ami ! » Tiébaux, sculp.

Dixième figure, au Petit-Ménage, page 350. « Bénis soyez-vous, mes enfans ! et que vos enfants vous le rendent un jour au centuple ! » L. Liebeau, scul.

La dédicace de cet ouvrage est adressée à Mme M. A. D. A. D. L. R. D. F. « C'est votre bien que je vous rends, en vous dédiant votre propre histoire. Dans le rang élevé où vous a placé votre mérite autant que votre naissance, il est beau d'être à la fois le modèle de conduite, l'objet des hommages et l'exemple d'un bonheur complet... » Cette dédicace respectueuse est signée des initiales : N. E. R. D. L. B. D. S. E. B. B. (Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, de Sacy, en basse Bourgogne). La préface qui suit la dédicace est intitulée : « Sentiment sur le Nouvel Abeilard », et accompagnée de notes de l'Éditeur. Cette singulière préface est signée par six individus, que désignent seulement les initiales de leurs noms, et par leurs *épouses*, dont les noms sont également cachés sous des initiales. « La correspondance est vraie, dit l'Éditeur ; quant à la vérité des histoires incluses, il suffira de les lire, pour se convaincre que de pareils faits ne s'inventent pas. » On peut inférer, de cette préface, que l'édition avait été faite aux frais d'un moraliste, qui se proposait de faire passer dans les pays étrangers un nombre d'exemplaires, « d'après l'assurance d'une utilité réelle ». Il est facile de voir que l'édition avait été faite aux frais d'un homme riche, peut-être Grimod de la Reynière ou Butel-Dumont, qui se chargea de payer aussi le dessinateur et le graveur : « L'homme qui nous a consultés, disent les signataires du Sentiment sur le *Nouvel Abeilard*, ne voulant contribuer au débit d'un nombre d'exemplaires qu'il doit faire passer dans un pays étranger, que d'après l'assurance d'une utilité réelle. »

Ce roman, que Restif avait vendu assez avantageusement à la veuve Duchesne, est un de ceux qu'il a imprimés lui-même. « *L'Amour*

par lettres ou le Nouvel Abeilard, dit-il dans *Monsieur Nicolas* (tome X, p. 2978), s'imprimait chez André Caillau, frère de la dame veuve Duchêne; pour accélérer la besogne et ne pas m'occuper d'autre chose, j'aidais à l'ouvrier, travaillant même les dimanches. » C'est encore un joli pied et une jolie chaussure, qui furent les inspirateurs du *Nouvel Abeilard.* Restif avait commencé à écrire *l'Amour par lettres,* en se rappelant ses correspondances amoureuses avec de jeunes modistes qui ne le connaissaient pas et qui ne l'avaient jamais vu, mais la première idée était aride, dit-il : « Je n'y trouvais rien d'onctueux; il aurait fallu parler à ma muse. Une autre, à laquelle je ne parlais pas davantage, mais qui m'inspirait des désirs infiniment plus vifs, me donna ce qui me manquait. Un jour, sortant de ma demeure, rue de Bièvre, je vis devant moi une fille charmante, par la taille, la jambe et le pied; elle était chaussée à talons très-élevés, et marchait avec une mollesse provoquante. » Suit le portrait physique de l'inconnue, qui devint la muse du romancier. C'était la fille d'une charcutière, Mlle Londo, que Restif célèbre comme une nymphe qui n'avait pas d'égale (*Monsieur Nicolas,* tome X, p. 2974). Cependant il avoue que Victoire Londo ne fut pas sa seule muse pour cet ouvrage, et qu'il en eut encore huit ou neuf autres : « Tous les soirs je vins m'enivrer du plaisir de la voir (la charcutière), et sa vue me mettait en verve. J'écrivais le soir et le lendemain matin avec une inconcevable ardeur. C'est elle qui est cette Julie, dont il est si souvent question dans l'ouvrage. Mlle Parisot, la foureuse, Mlle Laurens, la bijoutière, Mlle Poinot, la menuisière, m'ont fourni le feu nécessaire pour faire *l'Amour muet, l'Amour enfantin, la Partie carrée;* quant au Modèle : *A quoi sert le mérite,* il me fut réellement inspiré par une belle dame de l'Ile-Saint-Louis, de la manière dont je le raconte dans mon début. » De ces Modèles de *conduite en ménage,* le second intitulé *la Philosophie des maris* était, suivant le rédacteur du *Journal de Paris* (11 février 1779), un conte moral excellent : « Outre le mérite de l'histoire, ajoutait le rédacteur, il peut être mis à côté de ce que nous avons de mieux en ce genre. On y trouvera des morceaux du naturel le plus frappant; une volupté douce, honnête, touchante, l'anime d'un bout à l'autre. » C'était la charcutière Londo, qui avait fourni à Restif ce Modèle-là : « Pour faire cette agréable historiette, dit-il, je n'eus qu'à me figurer que j'étais *Dupile,* que Mlle Londo était *Julie,* et à laisser parler mon cœur; j'écrivis d'après la conduite que j'aurais tenue : je la faisais aimer, adorer, chérir, comme je l'aurais aimée, adorée, chérie. Je ne m'informai d'aucune de ses aventures. Qu'en avais-je besoin? Ce n'était pas l'histoire de cette belle

fille que je voulais faire, mais l'histoire que j'aurais été charmé d'avoir avec elle. » (*Monsieur Nicolas*, tome X, page 2975.)

Au souvenir de cette passion toute poétique, Restif, en écrivant ses *Mémoires* (en 1796), vient à penser tout à coup que les *dédaigneux* lui reprocheront d'avoir aimé les charcutières et de représenter une *fille de....* (*sic*) comme le chef-d'œuvre de la Nature, de la beauté, de l'amabilité.. : « Honnête lecteur ! s'écrie-t-il, j'ai, comme ces gens-là, connu des princesses, des duchesses, des marquises, dont une et deux adorables, une comtesse charmante, une baronne délicieuse, des demoiselles jeunes, jolies, brillantes... et pas une n'égalait ma fille Victoire Londo ! »

Le *Journal de Paris* avait déclaré que *le Nouvel Abeilard* était peut-être le plus utile des livres qui eussent paru depuis longtemps, en ajoutant : « Tout y est honnête, et il est également fait pour les pères et mères de famille et pour les jeunes gens. » Restif pouvait donc, sur la foi du journaliste, louer lui-même son roman utile et honnête : « L'idée de cet ouvrage, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4715), est une des plus heureuses qui me fût tombée dans la tête... J'imaginai que les honnêtes parents qui voudraient conserver le cœur de leurs enfants précoces ou trop sensibles pourraient les assortir de bonne heure et leur permettre de s'écrire, sans s'être vus autrement qu'en peinture. » L'auteur du *Pornographe* se persuada qu'il avait composé un livre très-utile à la société, et il était très-fier d'avoir trouvé le moyen de conserver les mœurs des jeunes gens, sans les marier, et de « faire faire l'amour à la jeunesse, dit-il, sans danger pour ses mœurs ».

N° 2. Le Nouvel Abeilard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus. Avec l'épigraphe anglaise de l'édition précédente. *En Suisse, chez les libraires associés*, 1779. 4 vol. in-12.

Le libraire Alvarès, dans son *Bulletin mensuel* (n° 9, 2e année, mars 1859), cite une édition de 1789, *en Suisse*[1]. Est-ce une erreur de date ?

Traduction en allemand. *Leipzig*, 1780, in-8°.

[1] 8 fr. demi-rel. (sans fig.). Alvarès, 1857.

XX

Nº LA VIE DE MON PÈRE[1]. Par l'Auteur du *Paysan perverti*.

Épigraphe :

> *Omnia non pariter rerum sunt omnibus apta,*
> *Fama nec ex æquo ducitur ulla jugo.* Prop.

A Neufchatel, Et se trouve à Paris, Chés la Veuve Duchesne, libraire, rue Saintjacques, au Temple-du-Goût. 1779. Deux parties en deux vol. in-12; le premier, de trois ff. non chiffrés et 152 pages; le second, de 139 pp. et 3 pp. non chiffrées pour l'annonce du *Nouvel Abeilard.*

Orné de 14 gravures et de deux petits portraits en médaillon, représentant le père et la mère de l'auteur, sur le titre de chaque volume; premier volume : « Edme Rétif, clerc de procureur à Paris, à 19 ans. » Second volume : « Barbe Ferlet, à l'âge de 17 ans. »

Frontispice du premier volume : *L'Art des arts*. Gravures : *l'École du village*, p. 17. *La Sévérité romaine*, p. 29. *La Compassion*, p. 34. *La Naïveté*, p. 48. *La Pudeur*, p. 77. *L'Obéissance*, p. 103.

Frontispice du second volume : *la Lecture du soir*. Gravures : *l'Apparition*, p. 13. *La Bigamie*, p. 39. *L'Audience*, p. 61. *L'Honnête-Homme*, p. 79 (au lieu de 99). *Le Dernier acte de la vie*, p. 105. *Qu'il fut puni!* p. 112.

Une partie des exemplaires de cette première édition portent le

[1] 24 fr. v. marb., *Descript. bibl.* J. Techener, 1858. — 10 fr., Solar, 1860. — 37 fr. demi-rel. non rogné, Guntzberger, 1872. — 40 fr. veau marb., Langlois, 1872. — 68 fr. mar. br., *Chambolle-Duru,* H. B***, 1873. — 120 fr. mar. r. dos orné à petis fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, nº 2112, 1874.

nom de *Le Jay, libraire, rue Saint-Jacques, au Grand-Corneille;* d'autres exemplaires ont cette adresse : *A Neufchâtel, et se trouve à Paris, chés Bastien, libraire, faubourg Saint-Germain, rue du Petit-lion,* 1779.

Cet ouvrage parut à la Saint-Martin de 1778, sous la date anticipée de 1779.

Un Avant-propos, sans titre, débute d'une manière pompeuse : « D'autres célèbrent les guerriers qui triomphent par les armes. Les Académies décernent des prix aux écrivains qui donnent un nouvel éclat à la gloire des anciens ministres, des hommes de lettres distingués : moi, je vais jeter des fleurs sur la tombe d'un honnête homme, dont la vertu fut commune, et *à tous les jours,* pour ainsi parler... Il ne fut que juste et laborieux, qualités qui sont le fondement de toute société et sans lesquelles les héros mourraient de faim. J'ouvre une nouvelle carrière à la piété filiale..... »

A la suite de cet Avant-propos est la description des figures. La seconde partie du livre se termine par la table des matières; suivie d'une notice sur le *Nouvel Abeilard,* avec le jugement de l'abbé de Fontenay. Restif y ajoute cette note, en annonçant que plusieurs de ses ouvrages viennent d'être traduits en allemand : « Je me propose de ne donner, par la suite, que des ouvrages non-seulement neufs quant à l'invention, mais qui contiendront un plan et des vues utiles au bonheur des hommes. »

Le héros de *la Vie de mon père,* Edme Restif, fils de Pierre Restif et d'Anne Simon, était né le 16 novembre 1692, à Nitri, terre dépendante de l'abbaye de Molème, dans le Tonnerrois; il mourut, dans sa maison de Sacy, en décembre 1764.

C'est à la fin de la première partie de ce livre, dans une longue note en petit texte, que Restif expose ses prétentions nobiliaires d'après une tradition de famille. « Notre ancien nom était, dit-il, *Monroyal* ou *Montroyal,* et le surnom de *Restif* y fut joint en 1309, à l'occasion du templier Jean de Montroyal, qui, lors de la destruction de l'ordre du Temple, fut un de ceux qui le défendirent par des discours pleins de force et de vérité, devant les commissaires du roi Philippe le Bel et du pape Clément V. On croit que telle fut l'origine du surnom de *Restif*..... » Plus loin, il donne une autre origine au nom de Restif : « Charles Restif, du faubourg Saint-Amastre, à Auxerre, protestant, rédigea une requête au roi Charles IX, au nom des autres religionnaires, pour avoir des écoles à leurs dépens, offrant d'abandonner aux catholiques celles qui étaient fondées... J'ai ouï dire que nous avions des parents en Angleterre, de notre ancien nom, qui traitèrent de *restifs* ceux qui restaient en France. »

Restif ne fait ici que mettre en avant les vagues renseignements qu'il tenait de son père (voy. la Notice biographique de Palmézeaux, avec la note relative aux prétentions nobiliaires de Restif, p. 27 et 28). L'auteur de *la Vie de mon père* n'avait pas encore imaginé de faire remonter l'origine des Restif, de Bourgogne, à l'empereur Pertinax. Sa généalogie, moitié plaisante, moitié sérieuse, ne fut ajoutée qu'à la deuxième édition de *la Vie de mon père,* en 1780. Elle fut ensuite intercalée, avec beaucoup d'additions, dans *les Parisiennes,* et depuis on la vit reparaître, augmentée d'une manière fantastique, dans l'introduction de *Monsieur Nicolas.*

Voici comment Restif raconte l'origine de *la Vie de mon père :* « Débarrassé du *Nouvel Abeilard,* en me rappelant ce que mon père avait souvent raconté devant moi, pendant mon enfance, de son séjour à Paris et de Mlles Pombelins, il me vint une idée vive, lumineuse, digne du *Paysan-Paysanne pervertis.* Je réfléchis sur tous les traits sortis de la bouche d'Edme R*** et je composai sa *Vie.* Je ne revis pas ce petit ouvrage; je le livrai à l'impression, en achevant de l'écrire. Aussi, tout y est-il sans art, sans apprêt; la mémoire y a tenu lieu d'imagination. Cette production eut un succès rapide; ce qui doit étonner : elle n'était faite ni pour les petits-maîtres, ni contre les femmes, ni pour dénigrer la philosophie : les bonnes gens seuls la pouvaient acheter. Apparemment, ils donnèrent le ton, pour la première fois. C'est dans *la Vie de mon Père* que j'ose inviter les prêtres au mariage. » (*Monsieur Nicolas,* tome X, p. 2878.)

« C'est de ce petit ouvrage, dit *la Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), qu'un homme en place a dit : « Je voudrais que le ministère fît tirer cent mille de ces deux petites parties, pour les distribuer gratis à tous les chefs des villages. » Le *Journal de Paris* (n° du mercredi 24 mars 1779) avait fait le plus grand éloge de *la Vie de mon père :* « Cette nouvelle production de N.-E. Restif de la Bretonne nous semble au-dessus de tout ce qu'il a publié, tant pour le choix du sujet que par l'utilité, la simplicité, on peut même dire, par la grandeur des sentiments. Tout y est naturel, intéressant et vrai. » *L'Année littéraire,* qui n'était plus rédigée par Fréron (mort en 1776), s'associa aux éloges que les feuilles publiques donnaient à l'auteur et à son livre : « Monsieur Restif, disait ce journal, qui le comparait à l'abbé de Saint-Pierre, est un écrivain très-instruit, qui fait penser et qui a des idées à lui, mérite rare dans un temps où les compilations sont si fort à la mode, où les livres n'offrent plus rien de neuf que le titre... Heureux le père digne d'avoir son fils pour historien! Heureux le fils qui consacre ses talents à la gloire de son père! »

N° 2. Deuxième édition : LA VIE DE MON PÈRE.... Même adresse, 1780, 2 vol. in-12, fig.

C'est dans cette seconde édition (nous ne l'avons pas vue, mais nous la trouvons citée, sinon décrite) que Restif s'aventura, pour la première fois, à donner une notice généalogique sur sa famille. Un de ses parents, qu'il ne connaissait pas et qui était receveur de tailles à Grenoble, lui écrivit une lettre datée du 22 mars 1780, dans laquelle il lui adressait les questions suivantes : « 1° Si vous connaissez les Montroyal qui sont en Angleterre, si vous savez le lieu de leur résidence; si vous les croyez possesseurs de titres de la famille et si vous êtes en correspondance avec eux; 2° Si vous avez la généalogie de Pierre Restif, père d'Edmond; 3° Comment M. l'avocat Restif, mort à Noyers en 1743, nous était parent et à quel degré; 4° Enfin, si vous croyez qu'avec des soins et de l'argent on puisse recouvrer quelques titres qui prouvent l'ancienneté de notre famille.» Dans une autre lettre du 5 avril suivant, le Restif de Grenoble donna les détails les plus circonstanciés à l'auteur de *la Vie de mon père,* sur les principales branches de la famille des Restif. Voy. les lettres 31 et 32, à la fin du tome XIX de la seconde édition des *Contemporaines.*

3° Troisième édition : LA VIE DE MON PÈRE. Par l'Auteur du *Paysan perverti.* Epigraphe : *Omnia non pariter rerum sunt omnibus apta, Fama nec ex æquo ducitur ulla jugo.* PROP. Troisième édition. *A Neufchatel, et se trouve à Paris, chés la veuve Duchesne, libraire, rue Saintjacques, au Temple du Goût.* 1788[1]. 2 vol. in-12; le premier, de 232, non compris le titre, et le second, de 222 pages, y compris le titre, plus 2 ff. non chiffrés pour la suite de la liste des ouvrages, commençant à la page 222; avec les deux portraits-médaillons et 14 estampes.

« A la seconde et troisième édition, dit Restif (*Monsieur Nicolas,* tome X, p. 2979), je n'ai fait que corriger quelques fautes de style ou replacer quelques traits oubliés. »

[1] 100 fr. demi-rel., Ch. Brunet, 1872.

N° 4. Quatrième édition : MONSIEUR RÉTIF, OU LA VIE DE MON PÈRE. Sans nom d'auteur. Publication dite des *Livraisons à quatre sous. Paris, librairie de Soye et Bouchet,* rue de Seine 36, 1853. In-4° de 32 pages, imprimées sur deux colonnes; avec gravures sur bois dans le texte, imitées de l'édition originale.

Le frontispice porte ces mots inscrits sur une banderole soutenue par des anges : BIBLIOTHÈQUE DES POÈTES et ROMANCIERS CHRÉTIENS.

M. Monselet a fait un grand éloge de cet ouvrage, « délicieux petit tableau de mœurs campagnardes », dit-il. Restif est dans son élément lorsqu'il peint la vie des paysans, et l'on peut dire qu'il atteint presque la perfection. C'est du Jean-Jacques Rousseau, plus naïf, plus simple et plus vrai. Au reste, il se rendait justice, en parlant de son livre : « Cet ouvrage, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4717), le plus estimable des miens et celui dont le succès a été le plus général, me fut inspiré tout à coup, en finissant l'impression du *Nouvel Abeilard,* à laquelle j'avais travaillé sans relâche. Je mis la main à la plume avec ardeur, et je l'écrivis tout d'un trait, car je ne fus occupé d'autre chose, tant que l'impression dura. C'est de cet ouvrage qu'un homme en place a dit : « Je voudrais que le ministère fît tirer cent mille de ces deux petites parties, pour les faire distribuer gratis à tous les chefs des bourgs et des villages. » Restif avait pourtant mis sous presse son ouvrage, sans le relire. On comprend que Restif avait un orgueil impitoyable, à force de s'entendre louer immodérément dans son entourage; ainsi Mlle de Saint-Léger, la *Félisette*, la *Minette,* qu'il a poursuivie de sa haine et de sa vengeance après l'avoir aimée comme une muse, lui écrivait, sans rire : « C'est le livre du Ciel que la *Vie de mon père;* c'est sûrement celui que liront les Bienheureux ! On se sent à moitié Élu d'éprouver la joie douce qu'il inspire ; il étend l'âme, il la fait prêter comme un *gant,* et ainsi agrandie, quelles heureuses impressions ne pourrait-elle pas recevoir ! Mais les mille circonstances de la vie, les désagréments viennent la resserrer bientôt. » Voy. aussi la belle lettre de Milran (Marlin) sur *la Vie de mon père* (7 mars 1785), à la fin du tome XLII de la seconde édition des *Contemporaines*, pag. 568 et suiv. C'est le seul des ouvrages de Restif, qui ait eu les honneurs de la réimpression depuis sa mort. Restif eut été bien étonné si on lui avait prédit qu'il se trouverait, un jour, compris parmi les romanciers chrétiens!

La traduction en allemand de la *Vie de mon père*, par Guill. Christ. Sigismond Mylius, a été imprimée à Berlin, chez Cristian Friedrich Voss und Sohn, 1780[1], deux parties in-12, ensemble de 342 pages, non compris la table des chapitres, avec fig.

Quelques-unes des figures de l'édition française, y compris les deux portraits sur les titres, ont été copiées et mieux gravées par Erdner.

XXI

LES FOIBLESSES D'UNE JOLIE FEMME, OU MÉMOIRES DE MADAME DE VILFRANC, écrits par elle-même. *A Amsterdam. Et se trouve à Paris, chez Belin, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.* M.DCC.LXIX. 2 part. en 1 vol. in-12; la première partie de VIII et 94 pp.; la seconde, de 103.

Ce petit roman érotique (réimprimé en 1783, in-8; en 1785, 2 part. in-12; en 1789, 2 part. in-12; deux fois, en 1798, 2 vol. in-12 et 2 vol. in-18, toujours sans nom d'auteur) figure au nombre des ouvrages de P.-J.-B. Nougaret, dans plusieurs ouvrages de bibliographie, notamment dans la troisième édition du *Dict. des anonymes* de Barbier (*Paris, Daffis*, 1873, gr. in-8, tom. 2, pag. 422). Il faut le restituer, au moins pour la préface, à Restif, qui avait dit, en parlant des *Faiblesses d'une jolie femme*, dans le tome IX des *Nuits de Paris*, pag. 2142 : « J'ai fait la préface de ce joli roman, dont le profit avait été abandonné par l'auteur à un M. Nougaret, » mais qui supprima cette indiscrétion, au moyen d'un carton, en ajoutant plus loin une malice nouvelle (pag. 2146) et en accolant l'abbé Poncelin à l'auteur des *Faiblesses d'une jolie femme*, c'est-à-dire à Mme de Vilfranc elle-même. Or, l'abbé Poncelin de la Rochetilhac, ancien chanoine, ne s'occupait plus, en 1786, que d'ouvrages d'érudition et de politique; il s'était fait journaliste, et il sut assez mauvais gré à Restif de lui rappeler ses *Faiblesses*, d'autant plus qu'il avait eu l'honneur de dédier à la reine une très-sérieuse *Histoire de Paris*, faite en collaboration avec Beguillet (1780, 3 vol. in-4° ou in-8°), au moment même où Nougaret faisait paraître ce roman croustilleux, dont on lui avait confié le manuscrit depuis plus de dix ans. Ils ne s'étaient brouillés qu'après avoir collaboré ensemble, comme le prouve cette

[1] 24 fr. rogné, Lebert, 1874.

lettre à Nougaret, qui se trouvait dans la collection d'autographes de M. de Monmerqué et que nous reproduisons avec son étrange orthographe :

Monsieur et ami,

Si je ne m'étés pas angajé avéc vous, j'avés trouvé mon afère. Si l'on ne vous fèt pas de condicions convenables, revenez à moi ; je suis et seré toujours dans la disposition de vous faire l'avance dont je vous parlé hier, de tèle manière que je le fasse passer. J'exije cepandant une petite condicion, c'èt que nous reverrons ansanble toutes les feuilles, an un mot que vous m'aiderés.

Ne doutez jamés de mès santimans ; l'ocasion et les moyéns me métront peut-être un jour dans le cas de vous donér des preuves réèles de ma sincere amitié.

Je suis,
Monsieur et ami,
Votre serviteur trè afeccioné,
RESTIF.

24 octobre 766 (1766).

« Nous publions ces Mémoires, dit l'éditeur des *Foiblesses d'une jolie femme*, tels qu'ils nous ont été remis. Il suffira de les lire pour se convaincre qu'ils sont la confession naïve que fait une femme plus faible que corrompue, de tous les écarts où l'ont précipitée le tempérament, l'esprit et le cœur tour à tour... Le récit de ses aventures, quoique assez découvert, ne peut qu'effrayer celles qui seraient tentées de l'imiter. »

Restif a bien pu ajouter quelques pages, sinon quelques paragraphes, au manuscrit qu'on lui avait donné et dont il devait partager les bénéfices avec Nougaret ; ainsi on le reconnaît, pag. 12 et 13 de la seconde partie, à certains détails de la chronique scandaleuse de la société parisienne : « J'appris, dit-il, que la prude Dupuis recevait 50 louis par mois du duc de ***, mais qu'elle en rendait 20 à son mari, pour entretenir la paix dans le ménage ; que la jeune Alain ne demeurait plus chez le sien, depuis que le vieux G.... ne le voulait pas souffrir ; que la vieille Saintard plaidait en séparation contre son époux, parce qu'il avait eu l'indécence de donner des coups de canne au beau G...., qu'il avait pris sur le fait, non pas que Saintard fût jaloux, sa femme étant vieille, mais parce qu'elle se ruinait pour ce jeune Adonis ; il me conta aussi que cette jolie mignature (*sic*), modèle charmant, que P... a cru associer à sa couche, qu'élle refuse de partager et qu'on voit étaler ses grâces modestes, dans un char élé-

gant de la superbe Albion, à côté des gros appas de sa voluptueuse belle-sœur; que la prude P... n'en est pas moins, depuis six ans, l'amante passionnée du fils d'un marchand de la rue S-Honoré... »

XXII

LA MALÉDICTION PATERNELLE : Lettres sincères véritables de N****** (Nicolas?), à ses Parens, ses Amis, et ses Maîtresses; avec les Réponses : Recueillies et publiées par Timothée Joly, son Éxécuteur Testamentaire. (Titre encadré.) Fleuron : une rose. *Imprimé à Leipsick, par Büschel, marchand-libraire : et se trouve à Paris, chés la dame v^e Duchesne, en la rue St.-Jacques, au Temple-du-Goût.* 1780[1]. Trois parties en 3 vol. in-12; avec un frontispice allégorique au commencement de chaque volume.

Premier frontispice : *Je te voue au malheur..... Que la céleste colère te poursuive!* Binet invenit. 1779. Berthet sculpsit. — Deuxième : *Hélas! n'en trouverai-je pas un qui ne soit dissimulé!* — Troisième : *Reconnais-moi!.. C'est ta femme!*

Sur les titres de la seconde et de la troisième partie, les nom et adresse de la veuve Duchesne ont disparu.

Le numérotage des pages continue pour les trois volumes, jusqu'à 830, y compris les titres et les préfaces; à la fin, il y a 5 feuill. pour le catalogue des ouvrages qui se trouvent chez le libraire de Paris et notamment ceux de Restif, avec quelques extraits d'articles de journaux sur ces derniers ouvrages.

Paru en août 1779, sous la date de 1780.

Les plus jolis dessins que Binet ait jamais faits se trouvent dans ce roman; ils égalent ceux de Marillier et peut-être ceux de Moreau.

Il est vrai que Restif n'avait pas encore troublé l'esprit de son dessinateur ordinaire et extraordinaire, en le forçant à représenter des femmes *féiques*, c'est-à-dire avec des tailles et des pieds impossibles.

[1] 15 fr., Solar, 1860. — 40 fr. demi-rel., Langlois, 1872. — 250 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2078, 1874.

Ce sont aussi les figures les mieux gravées que l'on doive au burin de Berthet. Restif s'est plu à faire une longue description de ces trois charmantes gravures, au verso du titre du premier volume.

Une courte préface sur le caractère moral de l'ouvrage est précédée d'une *Apostille du*** : « Cet ouvrage m'a fait une vive impression, à deux lectures différentes, et plus forte encore à la seconde qu'à la première, apparemment parce que j'en ai mieux senti la vérité. Ces sortes d'histoires réelles, composées de lettres originales, ont un caractère propre qui les fait aisément reconnaître et les met toujours au-dessus des meilleurs romans d'imagination... »

Le prétendu éditeur Timothée Joly, dans une lettre *au lecteur bénévole,* raconte que, retiré au fond de sa province, il avait un ami plein de talents, ayant les passions vives, le cœur tendre et la tête chaude, du reste homme droit et zélé partisan de la vertu qu'il a toujours pratiquée, et qui fut maudit par son père. « Cet ami, en mourant, laissa une quantité de manuscrits, entre autres ses propres lettres, qui renferment son histoire. » Ce sont ces lettres que Timothée Joly publie, et il se propose de publier ensuite d'autres ouvrages, en vertu de l'article du testament par lequel les manuscrits du défunt lui ont été légués ; voici ce singulier article : « Tous les manuscrits que je laisse, au jour de mon décès, tant achevés que non finis, resteront, entre les mains de M. Timothée Joly, mon ami, que je nomme, par le présent article, mon exécuteur testamentaire. *Item*, je veux qu'on remette entre ses mains toutes les lettres que j'ai reçues, ainsi que les brouillards de celles que j'ai écrites, sans aucune exception, lequel en fera l'usage qu'il avisera, m'en rapportant à sa prudence. Je prie ledit sieur mon ami Timothée de faire imprimer ceux de mes petits ouvrages, qui seront achevés, sous le titre de mes *Œuvres posthumes*. Et quant aux deux manuscrits considérables que je laisse, j'ai pris des arrangements avec M. Diderot, qui doit finir mon travail et remettre ensuite le tout à mondit ami Timothée, aux conditions convenues, entre nous, par écrit. »

Dans différentes notes signées Joly, il est encore question des manuscrits laissés par N******; par exemple à la page 805, tome III, l'éditeur dit avoir fait un retranchement assez considérable et annonce que « ce morceau doit se trouver, à l'article des *coquettes,* Œuvres posthumes ». La note suivante, page 798, mérite d'être conservée : « Les ouvrages posthumes de mon ami sont très-considérables. On peut dire que tout ce qu'il a publié de son vivant n'est rien, comparé à ce qu'il laisse. Ces ouvrages l'occupaient continuellement, même dans ses promenades : ils sont brûlants de l'amour de la vertu et foudroyants contre le vice et ses sectateurs.

Je publierai d'abord les *Nouvelles,* espèces de *contes moraux* qui formeront trois parties, comme les Lettres; ensuite celui des trois grands ouvrages qui sera le plus tôt revu par M. DIDEROT. »

En effet, le Catalogue du libraire, à la fin du volume, annonce les *Œuvres posthumes du Fils maudit par son père,* sous presse, 3 volumes.

L'orthographe de cet ouvrage est régulière; Restif ne s'y caractérise que par la multiplicité des majuscules et par la réunion des mots à l'aide des *moins* d'imprimerie.

Restif, dans la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), se borne à nous apprendre que *la Malédiction paternelle* fut composée en 1778 : « Cet ouvrage, dit-il, est une éruption violente de sentiment, surtout le premier volume et la fin du troisième. C'est la préface naturelle des *Contemporaines.* » Il n'en dit pas plus dans l'Examen de ses ouvrages (tom. XVI de *Monsieur Nicolas,* page 4718). On a lieu de s'étonner qu'il passe sous silence, en quelque sorte, un roman bien supérieur à tous ceux qu'il avait publiés jusqu'alors. Il semble même éviter d'en parler, ou il en parle en homme qui n'a pas l'air de l'avoir lu. Il ne s'occupe que des lettres d'Élise (Mlle Tulout, une de ses idoles *cultées*), qu'il avait insérées dans la troisième partie de ce roman (*Monsieur Nicolas,* tome X, pag. 2940-42). « *La Malédiction paternelle,* dit-il (*ibid.,* pag. 2981), suivit immédiatement *la Vie de mon père.* J'ai dit que je fis ce roman, pour intéresser en ma faveur la jeune Constance, compagne d'Amélie; j'avais pris le moyen d'y réussir, en y insérant le charmant épisode de Zéphire et de nos parties de la butte Montmartre. J'y rapporte les lettres d'Élise, etc. Cet ouvrage, pendant l'impression duquel mourut mon censeur Mairobert, ne fut point achevé de parapher; le Dhemery ne le sut pas, et le Desmarolles n'était plus dans les bureaux. » Voilà tout ce que Restif dit de cet ouvrage si remarquable.

Le premier volume et la moitié du second sont vraiment admirables; on peut comparer avec avantage cette partie du livre à la *Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau : vérité, passion, sentiment, style, tout y est; mais la suite est pitoyable. L'étude que nous avons faite des ouvrages de Restif nous autorise à croire que toute la partie du livre, qui se distingue par des qualités éminentes, est du censeur Pidansat Mairobert, lequel écrivait ce roman et le faisait imprimer au fur et à mesure par Restif, lorsqu'il se tua, dans un bain, pour échapper, dit-on, à un procès criminel. Restif, resté en possession de tout ce qui était alors imprimé pour le compte du pauvre Mairobert, continua et termina l'ouvrage à sa manière, en y insérant les lettres qu'il écrivait à des petites ouvrières en modes de la rue Saint-André des Arcs et les réponses qu'il recevait de ces aimables *lève-*

nez, comme il les appelle. *La Malédiction paternelle* parut, un an après la mort tragique de Mairobert, sans avoir été approuvée par les censeurs, qui fermèrent les yeux sur cette irrégularité.

Restif avait dû être éclairé et renseigné sur le mérite exceptionnel de son livre, non-seulement par les comptes-rendus des journaux, mais encore par les éloges de ses amis; sa bien-aimée Félisette (Mlle A. de Saint-Léger) lui écrivait : « Je suis au 3e volume de *la Malédiction paternelle*. Il y a de ces traits de génie qui font ouvrir la bouche et rendent stupéfait; on écoute son impression, sans pouvoir encore la définir. Mais, j'oserai vous le dire, il faut gravir péniblement et marcher dans les ronces, pour trouver les immortelles. » (*La Prévention nationale,* tome III, pag. 448.) L'abbé de Fontenay, dans les *Affiches de Province* (20 sept. 1779), avait dit de *la Malédiction paternelle :* « Ce nouvel ouvrage de M. Restif de la Bretonne est comme tous ceux que cet auteur a publiés, c'est-à-dire qu'avec des choses que le goût sévère a peut-être le droit de proscrire, on y trouve un plus grand nombre de traits d'un naturel et d'une vérité, qui n'appartiennent qu'à lui seul.... M. Restif de la Bretonne s'élève au-dessus de lui-même; il déploie dans ses idées une force, une énergie, qui imposent. Ces tableaux d'un pathétique sombre et terrible sont dignes de la touche de Crébillon. »

Traduit en allemand. *Leipzig,* 1780, in-8°.

XXIII

LES CONTEMPORAINES[1], en trois séries, forment 21 parties en 42 volumes, savoir :

1° LES CONTEMPORAINES, ou Avantures des plus jolies Femmes de l'âge présent : Recueillies par N*******, et publiées par Timothée Joly, de Lyon, dépositaire de ses ses manuscrits. Épigraphe : « Il s'essaie, par ces historiettes; bientôt il prendra un vol plus hardi. » *Imprimé à Leïpsick, par Büschel, marchand-libraire. Et se trouve*

[1] 132 fr., Solar, 1860, — 125 fr. vélin, tr. dor., Tross, novembre 1867. — 140 fr. broché (incomplet d'une planche), Tross, novembre 1869. — 236 fr. demi-rel. veau fauve (Exempl. Bertin), décembre 1868. — 450 fr. demi-rel. non rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1142, 1870. — 376 fr., demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 2400 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2064, 1874.

à Paris, chés Belin, rue Saint-Jacques, près celle du-Platre, et chés l'éditeur, rue de Bièvre. 1780-1782. 17 volumes, fig.

Cette première partie, dans laquelle les premiers volumes seulement cachent le nom de Restif sous la simple initiale de N*******, qui semblerait se rapporter plutôt à *Nougaret* qu'à *Nicolas,* puisque cette initiale est suivie de sept étoiles et non de six, a été souvent désignée par l'auteur lui-même, sous le titre de *Contemporaines mêlées.* Il y a des exemplaires qui portent l'adresse de *la dame veuve Duchesne, rue Saint-Jacques,* parce que cette libraire avait acheté la moitié de l'édition de *Contemporaines,* en 8 volumes d'abord; mais elle ne voulut pas continuer son marché, après le XVII[e] volume.

Il faut remarquer que les exemplaires qui portent l'adresse de la veuve Duchesne ont subi des changements notables dans les premiers volumes; on y trouve, par exemple, en tête du I[er], une préface et une lettre de Timothée Joly, qui manquent dans les exemplaires à l'adresse de Belin.

2° Les CONTEMPORAINES-DU-COMMUN, ou Avantures des belles Marchandes, Ouvrières, etc., de l'âge présent. Recueillies par N.-E-R**-D*-L*-B***. *Imprimé à Leïpsick, par Büschel, marchand-libraire. Et se trouve à Paris.* 1782-1783. 13 vol., à partir du 18[e] de la collection, fig.

1,000 exemplaires de cette seconde partie des *Contemporaines* ont été tirés sous ce titre *: les Jolies Femmes-du-commun.*

3° Les CONTEMPORAINES-PAR-GRADATION : ou Avantures des Jolies-Femmes de l'âge actuel, suivant la gradation des principaux États de la Société : Recueillies par N.-E.-R** D*-L*B-***. *Imprimé à Leïpsick, par Büschel, libraire. Et se trouve à Paris, chés la d[e] v[e] Duchesne, rue S[t]-Jaques.* 1783, 12 vol. in-12, fig.

Restif a fait imprimer, pour un certain nombre d'exemplaires de la troisième partie, des titres ainsi modifiés : *les Contemporaines graduées, ou Aventures des Jolies Femmes de la Noblesse, de la Robe, de la Médecine et du Théâtre.* Dans cette troisième partie, qui se vendait à part comme les deux précédentes, le numérotage des volumes recommence à partir du XXXI de la collection : *premier et trente et unième,* et continue ainsi jusqu'au t. XLII, *douzième et quarante-deuxième.*

La troisième suite des *Contemporaines* est aussi la plus rare et la plus curieuse; elle va du tome *premier et trente-unième* au tome *douzième et quarante-deuxième*. Elle contient 80 figures, dont un grand nombre d'estampes pliées ou doubles figures. Aucune de ces estampes n'est signée; elles ne sont pas toutes de Binet, et l'on en remarque qui sont supérieures de dessin et de gravure à celles des deux premières suites. Dans ces figures, les modes sont encore plus originales et plus gracieuses que dans les estampes des deux suites précédentes. Quant à la petitesse des têtes, à la *mignonnesse* des pieds, à la finesse des tailles, Restif s'est surpassé, et l'on reconnaît son crayon dans ces incroyables exagérations. Il y a bien des raisons qui expliquent la rareté de cette troisième et dernière suite des *Contemporaines :* les figures et surtout les planches doubles ont été très-recherchées par les modistes et les artistes de la toilette féminine, non-seulement en France, mais encore à l'étranger, où Restif était considéré comme le souverain arbitre de la mode française. Les quatre derniers volumes sont les plus rares, surtout ceux qui renferment les Femmes des petits théâtres. On croit que l'estampe de la 247e nouvelle (tome XXXIX, page 192) nous a conservé le portrait de la romanesque Mme Parangon (Fournier), femme de l'imprimeur d'Auxerre et maîtresse idéale de Restif.

Les titres des trois séries sont encadrés, et le fleuron change à chaque volume. Dans toute la collection, il y a quelques différences d'impression, soit pour la justification des volumes, soit pour le caractère, soit pour le papier. Nous ne savons pas même d'une manière exacte en quel endroit les volumes ont été imprimés et réimprimés. Est-ce réellement à Leipsig? est-ce plutôt en Suisse, à Berne, à Lausanne, à Genève ou à Neufchâtel?

Les nombreuses figures, qui ornent ce grand recueil et qui n'ont jamais été signalées exactement (on n'est pas même bien d'accord sur leur nombre), nous ont paru mériter d'être, sinon décrites, du moins désignées de manière à pouvoir être facilement reconnues. Presque toutes ces gravures, quoique d'un mérite bien inégal, ont été dessinées par Binet ou par ses élèves, sous la direction de Restif, mais il faut supposer que différents graveurs d'ordre secondaire ont été employés, car beaucoup desdites estampes ne portent aucun nom d'artiste. Nous avons indiqué soigneusement tous les noms qui s'y trouvent mentionnés.

Chaque *Contemporaine* ou Nouvelle numérotée, ou ayant un titre, est accompagnée d'une estampe, quelquefois de deux; ce qui fait un total de deux cent quatre-vingt-trois gravures, et non *trois cents,* comme l'a dit M. Monselet, et comme on l'a répété dans plusieurs catalogues.

Nota. Les figures dont le titre est suivi d'une * sont avant la lettre ou sans légende. Ce titre n'est alors que celui de la Nouvelle même.

Tomes Ier et II, de 504 pages.

Fig. 1. — Page 25. 1re nouv. Le Nouveau Pygmalion. *L. Binet inv., L. S. Berthet sculp.*
2. — Page 75. 2e nouv. Il a perdu la mémoire. *Idem, idem.*
3. — Page 101. 3e nouv. N'importe laquelle.
4. — Page 119. 4e nouv. La Soubrette par amour.
5. — Page 145. 5e nouv. La Petite Amoureuse.
6. — Page 231. 6e nouv. La Grisette épousée. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
7. — Page 265. 7e nouv. L'Honneur éclipsé par l'amour.
8. — Page 279. 8e nouv. Le Garson-de-boutique. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*.*
9. — Page 333. 9e nouv. La Fille échappée. *Idem, idem.*
10. — Page 355. 10e nouv, Les Associés. *Idem, idem.*
11. — Pagè 421. 11e nouv. Le Petit Auvergnat.
12. — Page 471. 12e nouv. Le Garson-Fille. *L. Binet inv., L. S. Berthet sculp.*

Tomes III et IV, de 572 pages, 2 ff. non chiffrés et 12 pp. chiffrées.

13. — Page 3. 13e nouv. La Fille-Garson. *L. Binet inv., L. S. Berthet sculp.*
14. — Page 43. 14e nouv. La *****. *L. Binet inv., L. Pepin sculp.*
15. — Page 83. 15e nouv. La Mort-d'amour. *L. Binet inv.. L.-S. Berthet sculp.*
16. — Page 111. 16e nouv. Le Mariage caché.
17. — Page 149, 17e nouv. La Fille attrapée. *L. Binet inv., L. Pepin sculp.*
18. — Page 177. 18e nouv. Le Pensionnaire.
19. — Page 201. 19e nouv. La Fille séduite. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
20. — Page 233. 20e nouv. Le Mari à l'essai. *Idem, idem.*
21. — Page 279. 21e nouv. La Femme à l'essai. *Idem, idem.*
22. — Page 319. 22e nouv. L'Attente trompée. *Idem, idem.*
23. — P. 349. 23e nouv. La Fille naturelle. *L. Binet inv., L. Pepin sculp.*
24. — Page 383. 24e nouv. L'Amazone. *Idem, idem.*
25. — Page 413. 25e nouv. L'Ancienne Inclination. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
26. — Page 457. 26e nouv. Le Premier Amour.
27. — Pages 487 (496). 27e nouv. Le Mari invisible.
28. — Page 539. 28e nouv. La Mauvaise-Mère.

Tomes V et VI, de 624 pages

29. — Page 24. 29e nouv. La Bonne Mère.
30. — Page 66. 30e nouv. La Surprise de l'amour.
31. — Page 114. 31e nouv. La Bonne Bellemère.
32. — Page 202. 32e nouv. Le Joli-Piéd. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
33. — Page 248. 33e nouv. Le Crime dupe de lui-même.

Fig. 34. — Page 276. 34e nouv. Le Mari-Dieu.
35. — Page 314. 35e nouv. La Femme-Déesse. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
36. — Page 360 chiffrée 202. 36e nouv. L'Épreuve.
37. — Page 394. 37e nouv. La Jolie-Laideron.
38. — Page 436. 38e nouv. La Belle-Laide. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
39. — Page 480 chiffrée 434. 39e nouv. Le Modèle.
40. — Page 522. 40e nouv. Les Crises. Première : la Contrainte.
41. — Page 536. — Seconde crise : l'Enlèvement.
42. — Page 562. — Troisième crise : les Libertins.
43. — Page 574. — Quatrième crise : l'Amant respectueus.
44. — Page 620. — Cinquième crise : Le Chois.

Tomes VII et VIII, de 614 pages et 5 ff. non chiffrés.

45. — Page 2. 41e nouv. Le Mariage rompu. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
46. — Page 44. 42e nouv. La Jolie Voisine.
47. — Page 84. 43e nouv. La Mère qui fait un amant pour sa fille.
48. — Page 124. 44e nouv. Le Mari-Père.
49. — Page 170. 45e nouv. L'Épouse-Mère. *L. Binet inv., L.-S. Berthet sculp.*
50. — Page 214. 46e nouv. La Femme vertueuse malgré elle. *Idem, idem.*
51. — Page 270. 47e nouv. La Vertu inutile. *Idem, idem.*
52. — Page 326. 48e nouv. Le Beau-Frère amoureus.
53. — Page 362. 49e nouv. La Faiblesse punie par elle-même.
54. — Page 432. 50e nouv. La Fille de mon hôtesse.
55. — Page 484. 51e nouv. La Maîtresse infirme.
56. — Page 524 chiffrée, 324. 52e nouv. La Dédaigneuse.

Tomes IX et X, de 624 pages et 8 ff. non chiffrés.

57. — Page 2, 53e nouv. Le Père-Valet.
58. — Page 44. 54e nouv. La Beauté du-jour.
59. — Page 136. 55e nouv. Les Progrès de la vertu.
60. — Page 202. 56e nouv. Les Progrès du libertinage.
61. — Page 252. 57e nouv. L'Eunuque.
62. — Page 292 chiffrée 170, 58e nouv. Le Demi-Mariage.
63. — Page 338. 59e nouv. Le Libertin fixé.
64. — Page 414. 60e nouv. La Fille vengée.
65. — Page 450. 61e nouv. Les Deux Filles des deux veufs.
66. — Page 488. 62e nouv. La Malédiction.
67. — Page 538. 63e nouv. L'Avanturière épousée.
68. — Page 576. 64e nouv. La Mariée par force.

Tomes XI et XII, de 730 pages.

69. — Page 2. 65e nouv. La Religieuse-par-force.
70. — Page 40. 66e nouv. La Fille dévouée.

Fig. 71. — Page 116, 67e nouv. Premier exemple des sœurs jalouses.
72. — Page 138, — Deuxième exemple.
73. — Page 192, — Troisième exemple.
74. — Page 328. 68e nouv. Le Loup dans la bergerie, et le Sorcier.
75. — Page 372. 69e nouv. La Nouvelle Sara.
76. — Page 408. 70e nouv. La Coquette.
77. — Page 468. 71e nouv. La Fille-entretenue.
78. — Page 518. 72e nouv. La Capricieuse ou le Mariage par échange.
79. — Page 556. 73e nouv. Les Six Ages de la Fille. Ier Age, la Quinsenaire.
80. — Page 584. — IIe Age, la Vingtenaire.
81. — Page 614. — IIIe Age, la Trentenaire.
82. — Page 646. — IVe Age, la Quarantenaire.
83. — Page 670. — Ve Age, la Cinquantenaire.
84. — Page 700. — VIe Age, la Soixantenaire.

Tomes XIII et XIV, de 672 pages.

85. — Page 2. 81e nouv. La Morte-Vivante.
86. — Page 28. 82e nouv. Le Mort-Vivant, ou l'Homme qui veut se survivre à lui-même.
87. — Page 74. 83e nouv. Le Mariage-enfantin.
88. — Page 138. 83e nouv. La Fille Sensée.
89. — Page 204. 85e nouv. Le Père confident de sa fille.
90. — Page 386. 86e nouv. La Fille-voilée.
91. — Page 428· 87e nouv. La Fille masquée.
92. — Page 470. 88e nouv. L'Actrice vertueuse.
93. — Page 496. 89e nouv. La Fanfarone de vertu.
94. — Page 534. 90e nouv. Le Bigame.
95. — Page 576. 91e nouv. Le Deuxième Bigame.
96. — Page 586. 91e nouv. Le Faus-Mari.
97. — Page 626. 92e nouv. La Fille v olée.

Tomes XV et XVI, de 734 pages et 11 ff. non chiffrés.

98. — Page 2. 93e nouvelle. La Fille-à-la mode.
99. — Page 102. 94e nouv. Les Qui-pro-quo nocturnes.
100. — Page 210. 95e nouv. La Fille à bien-garder, ou Avis aux Parens qui ont des filles précoces.
101. — Page 274. 96e nouv. Le Bourru vaincu par l'amour, ou le vrai Secret à donner aux femmes.
102. — Page 322. 97e nouv. La Nouvelle-Héloïse et le Nouvel-Abeillard.
103. — Page 370. 98enouv. La Femme-mari, ou le Mariage clandestin.
104. — Page 456. 99e nouv. L'Épreuve malheureuse, ou le Nouvel Alexis.
105. — Page 508. 100e nouv. Le Ménage parisien, ou la Conjuration dévoilée.
106. — Page 608. 101e nouv. La Femme-Trésor, ou la Femme-secrettement-auteur.

Fig. 107. — Page 652. 102e nouv. La Maîtresse tirée au sort.
108. — Page 698. 103e nouv. La Femme aveugle, et le Mari sourd.

Tomes XVII et XVIII, de 624 pages.

109. — Page 10. 94e nouv. La Sympathie paternelle.
110. — Page 82. 95e nouv. La Fille reconnue.
111. — Page 158. 96e nouv. La Femme séduite par son mari.
112. — Page 200. 97e nouv. La Femme tardive, ou la Dernière Aventure d'une femme de quarante ans.
113. — Page 254. 98e nouv. La Fille-de-trois-couleurs.
114. — Page 294. 99e cotée 100e nouv. La Jolie Courtière.
115. — Page 354. 100e cotée 99e nouv. La Jolie Vieilleuse.
116. — Page 404. 101e nouv. La Jolie-Ravaudeuse.
117. — Page 432. 102e nouv. La Belle Bijoutière.
118. — Page 468. 103e nouv. La Jolie-Fourreuse.
119. — Page 518. 104e nouv. La Jolie-Coifeuse.
120. — Page 564. 105e nouv. La Belle-Chapelière.

Tomes XIX et XX, de 564 pages.

121. — Page 2. 1re ou CVIIIe nouv. La Jolie Bonnetière, ou la Fille trop fière de sa beauté*.
Nota. Les nouvelles 106 et 107 sont aux pages 192 et 214.
122. — Page 34. 2e nouv. ou CIX. La Jolie-Mercière*.
123. — Page 72. 3e nouv. ou CX. La Fille du savetier-du-coin*.
124. — Page 94. 4e nouv. ou CXI. La Fille-du-bénitier*.
125. — Page 128. 5e nouv. ou CXII. La Jolie-Pelletière*.
126. — Page 164. 6e nouv. ou CXIII. La Jolie-Plumassière*.
127. — Page 192. 7e nouv. ou CVI[1]. La Matrone de Paris*.
128. — Page 214. 8e nouv. ou CVII. La Mère grosse pour sa fille*.
129. — Page 288. 9e nouv. ou CXIV. La Belle-Boulangère*.
130. — Page 322. 10e nouv. ou CXV. La Belle-Pâtissière*.
131. — Page 358. 11e nouv. ou CXVI. La Belle-Bouchère*.
132. — Page 394. 12e nouv. ou CXVII. Les Quatre Belles-Chaircuitières*.
133. — Page 422. 13e nouv. ou CXVIII. Les Quatre Jolies-Rôtisseuses*.
134. — Page 466. 14e nouv. ou CXIX. La Belle Restauratrice*.
135. — Page 504. 15e nouv. ou CXX. La Belle Marchande-de-vin*.
136. — Page 536. 16e nouv. ou CXXI. La Belle-Écailleuse*.

Tomes XXI et XXII, de 648 pages.

Fig. 137. — Page 2. 17e ou CXXIIe nouv. La Petite-Regratière*.
Nota. La figure donne un portrait de Restif très-ressemblant.
138. — Page 34. 18e ou CXXIIIe nouv. La Jolie-Fruitière*.
139. — Page 64. 19e ou CXXVe nouv. Les Filles-de-modes*.
140. — Page 164. 20e ou CXXVe nouv. Les Jolies-Couturières*.

[1] *Nota.* Il y a ici, dans la nomenclature des Nouvelles, une interversion, par suite de l'omission plus haut des nouvelles 106 et 107.

Fig. 141. — Page 208. 21e ou CXXVIe nouv. IIde et IIIme Jolies-Couturières*.
142. — Page 234. 22e ou CXXVIIe nouv. La Jolie-Agréministe*.
143. — Page 272. 23e ou CXXVIIIe nouv. La Jolie-Dentellière*.
144. — Page 302. 24e ou CXXIXe nouv. La Jolie-Gazière*.
145. — Page 354. 25e ou CXXXe nouv. La Belle-Épicière*.
146. — Page 388. 26e ou CXXXIe nouv. La Belle-Limonadière*.
147. — Page 422. 27e ou CXXXIIe nouv. (mal chiffrée CXXXXIIIe). La Petite-Laitière*.
148. — Page 458. 28e ou CXXXIIIe nouv. La Jolie-Crémière*.
149. — Page 488. 29e ou CXXXIVe nouv. La Belle-Confiseuse*.
150. — Page 534. 30e ou CXXXVe nouv. La Jolie-Parfumeuse*.
151. — Page 568. 31e ou CXXXVIe nouv. Les Méchantes et les Bonnes-Perruquières*.
152. — Page 606. 32e ou CXXXVIIe nouv. La Jolie-Boursière ou la Fille dotée*.

Tomes XXIII et XXIV, de 550 pages et 7 feuillets non chiffrés.

153. — Page 2. 33e ou CXXXVIIIe nouv. La Belle-Chandelière*.
154. — Page 30. 34e ou CXXXIXe nouv. Les Onze-Marchandes ou les Amazones-modernes*.
155. — Page 126. 35e ou CXLe nouv. La Jolie-Fille-Tapissière*.
156. — Page 176. 36e ou CXLIe nouv. La Jolie-Lunetière*.
157. — Page 204. 37e ou CXLIIe nouv. La Perfide-Horlogère*.
158. — Page 236. 38e ou CXLIIIe nouv. La Gentille-Orfévre*.
159. — Page 282. 39e ou CXLIVe nouv. La Jolie-Polisseuse*.
160. — Page 310. 40e ou CXLVe nouv. La Jolie-Tabletière*.
161. — Page 346. 41e ou CXLVIe nouv. La Jolie-Menuisière ou l'Infidèle ramené*.
162. — Page 408. 42e ou CXLVIIe nouv. La Belle-Tonnelière*.
163. — Page 434. 43e ou CXLVIIIe nouv. La Jolie-Marchande-de-musique ou la Coquette par vertu*.
164. — Page 476. 44e ou CXLIXe nouv. La Jolie-Fille-de-boutique ou le Mariage de conscience*.
165. — Page 508. 45e (cotée LV) ou CLe nouv. La Jolie-Brocheuse*.

Tomes XXV et XXVI, de 650 pages.

166. — Page 2. 46 (cotée 56) ou CLIe nouv. Les Quatre Petites-Ouvrières*. *Binet inv., E.-A. Giraud l'aîné sculp.* 1782.
167. — Page 48. 47e ou CLIIe nouv. La Jolie-Lingère et la Bigamesse*.
168. — Page 74. 48e ou CLIIIe nouv. La Jolie-Blanchisseuse*.
169. — Page 104. 49e ou CLIVe nouv. La Jolie-Cordonnière ou la Coquette par vertu*.
170. — Page 140. 50e ou CLVe nouv. (L'explication du sujet en regard et le titre qui suit portent : *soixantième nouvelle*. La Jolie-Fourbisseuse ou la Femme-courtisane*.

Fig. 171. — Page 176. 51e ou CLVIe nouv. (L'explication du sujet en regard et le titre qui suit portent : *soixante-unième nouvelle*.) Les-Epouses-par-quartier : la Jolie-Bourrelière, la Jolie-Balancière, la Jolie-Gaînière, la Jolie-Vitrière*.

172. — Page 224. 52e ou CLVIIe nouv. Les Femmes qui trompent leurs maris : la Belle-I****, la Belle-Paumière, la Jolie-Layetière, la Jolie-Ferblantière*.

173. — Page 282. 53e ou CLVIIIe nouv. (L'explication du sujet en regard porte : *cinquante-huitième nouvelle*.) Les Femmes qui rendent heureus leurs Maris : la Jolie-Batteuse-d'or, la Belle-Tireuse-d'or, la Belle-Argenteuse, la Jolie-Perlière*.

174. — Page 340. 54e ou CLIXe nouv. Les Femmes qui haïssent leurs Maris : la Belle-Carrossière, la Belle-Boutonnière, la Jolie-Fripière, la Jolie-Ceinturière*.

175. — Page 384. 55e ou CLXe nouv.

Les Femmes glorieuses } de leurs Maris :
Les Femmes honteuses }

La Belle-Estampière, la Belle-Loueuse-de-carrosses, la Belle-Étrennière-Joujoutière, la Belle-Brodeuse-Chasublière, la Belle-Maquignone, la Belle-Débitante-de-tabac*.

176. — Page 452. 56e ou CLXIe nouv. Les Femmes qui font la fortune de leurs Maris : la Belle Fayancière, la Belle-Cordière, la Belle-Tourneuse, la Jolie-Rempailleuse*.

177. — Page 480. 57e ou CLXIIe nouv. Les Femmes qui ruinent leurs Maris : la Belle-Marchande-de-bois, la Belle-Grande Charbonnière, la Jolie-Tuillière-Ardoisière, la Belle-Hôtelière, la Jolie-Lainière, la Belle-Blatière, la Belle-Oiselière, la Belle-Intendante-de-maison. Planche pliée à deux compartiments*.

178. — Page 552. 58e ou CLXIIIe nouv. Les Femmes laides aimées de leurs Maris : de Tailleur, de Peintre, de Sculpteur, de Masson*.

179. — Page 596. 59e ou CLXIVe nouv. Les Jolies-Femmes hales de leurs Maris : la Jolie-Loterière, la Belle-Poêlière-Chaudronnière, la Jolie-Arquebusière-Potière, la Belle-Taille-doucière*.

Tomes XXVII et XXVIII, de 590 pages.

180. — Page 6. 60e ou CLXVe nouv. Les Femmes qui portent-malheur à leurs Maris : la Belle-Marchande-de-soieries, la Belle-Ferronnière. Estampe à 2 compartiments*.

181. — Page 74. 61e ou CLXVIe nouv. Les Femmes qui portent bonheur à leurs Maris :

La Belle-Cafetière }
La Jolie-Pâtissière } des Boulevards.
La Belle-Traiteuse }

La Belle-Guinguettière, la Belle-Évantailliste*.

Fig. 182. — Page 134. 62e ou CLXVIIe nouv. Les Petites-Marchandes du Boulevard : de-cordons-de-montres-et-tabatières, d'Épingles, d'Éventails, de Bouquets, de Bonnets-montés, de Poudre et Pommade ; de Gaûfres, de plaisirs, etc.; de Fruits, de Fromages et d'Œufs-rouges. *Binet inv.*, 1782. *E.-A. Giraud l'aîné**.

183. — Page 208. 63e ou CLXVIIIe nouv. La Belle-Imagère ou la Fille-dupe de-sa-moquerie. *Binet inv.*, 1782. *E.-A. Giraud l'aîné**.

184. — Page 246. 64e ou CLXIXe nouv. La Petite-Coureuse ou la Fille-instrument-de-vengeance*.

185. — Page 282. 65e ou 1re CLXXe nouv.

Les Veuves contentes } de l'être :
— fâchée }

La Belle-Vinaigrière et la Cirière, la Jolie-Peaussière Corroyeuse, la Jolie-Découpeuse, la Jolie-Coloriste, la Belle-Amidonière, la Jolie-Tabagiste, la Jolie-Brûleuse-de-galons, la Belle-Coutelière, la Jolie-Brosselière, la Jolie-Traiteuse et la Jolie-Papetière, la Jolie-Graveuse*.

186. — Page 318. 65e ou 2e CLXX. L'Orfeline bourgeoise*.

187. — Page 370. 66e ou CLXXIe nouv. La Fille-de-porteur-d'eau ou la 2de Grisette-Épousée*.

Cette estampe manque souvent.

188. — Page 414. 67e ou CLXXIIe (chiffrée CLXXIIIe) nouv. La Petite-Oublieuse, la Jolie-Bonbonière*.

189. — Page 452. 67e ou CLXXIIIe (chiffrée CLXXIVe) nouv. La Jolie-Femme-de-chambre, la Jolie-Cuisinière*.

190. — Page 486. 69e ou CLXXIVe nouv. La Belle-Jardinière, la Belle-Bouquetière*.

191. — Page 522. 70e ou CLXXVe nouv. La Jolie-Poissarde, la Jolie-Gargotière, la Jolie-Tripière, la Nouvelle-Débarquée, la Jolie-Danseuse-de-guinguette*.

Tomes XXIX et XXX, de 566 pages, plus 4 feuillets non chiffrés.

192. — Page 2. 71e ou CLXXVIe nouv. Les Jolies-Crieuses : de cerises, prunes, abricots, etc., de pommes poires-cuites, et mouron : de pois-ramés, ou la Petite-Écosseuse : de vieus chapeaus*.

193. — Page 42. 72e ou CLXXVIIe nouv. Les Jolies-Crieuses ou les XX Filles des Basses-professions de Paris : la Jolie-Chansonnière, la Belle Petite-Charbonnière, la Belle-Paindépicière, la Jolie-Herbière et la Belle-Saladière, la Jolie-Beurrière, la Jolie-Fromagère, la Petite-Harengère, la Jolie-Coquetière, la Gentille-Orangère, la Jolie-Brocanteuse, la Jolie-Cartonnière, la Jolie-Fournalière, la Petite-Amadoueuse, la Jolie-Cardeuse, la Jolie-Filandière, la Jolie-Couverturière, la Jolie-Enlumineuse, la Jolie-Fleuriste, l'Aimable-Colporteuse. Estampe double pliée*.

Fig. 194. — Page 196. 73e ou CLXXVIIIe nouv. La Jolie-Loueuse de chaises [1]*.
195. — Page 224. 74e ou CLXXIXe nouv. Les Journalières : la Femme-de-Crocheteur, la Blanchisseuse-de-bateau, la Bobelineuse-et-Affcheuse, la Feseuse-de-ménages*.
196. — Page 288. 74e ou CLXXIXe (180e) nouv. La Courtisane-vertueuse ou la Vertu-dans-le-vice*. *Binet inv., Giraud le jeune sculp.*
197. — Page 332. 75e ou CLXXXe (181e) nouv. Les Trois-Jolies-Bâtardes*. *Binet inv., Giraud le jeune sculp.*
198. — Page 378. 73e ou CLXXVIIIe (182e) nouv. La Jolie-Paysanne-à-Paris*.
199. — Page 450. 78e ou CLXXXIIIe nouv. La Femme-de-laboureur*. *Binet del., Pauquet sculp.*
200. — Page 502. 79e ou CLXXIVe nouv. La Jolie-Vigneronne ou le IId Amour* *Binet del., Pauquet sculp.*

Tomes XXXI et XXXII, de 600 pages.

201. — Page 4. 1re ou CLXXXVe nouv. La Duchesse ou la Femme sylfide. *Binet del., Pauquet, sculp.*
202. — Page 80. 186e nouv. La Marquise, la Comtesse, la Barone et la Vicomtesse, ou les Femmes du bel-air.
203. — Page 92. — Seconde estampe. La Marquise et la Comtesse.
204. — Page 158. — Troisième estampe. La Marquise et la Barone.
205. — Page 240. — Quatrième estampe. La Marquise et la Vicomtesse.
206. — Page 290. 187e nouv. La Maréchale ou la Gouvernante. *C. Binet del., E. Giraud l'aîné sculp.*
207. — Page 330. 188e nouv. La Gouverneuse ou la Femme bienfesante. *C. Binet* 1783. *E. Giraud l'aîné sculp.*
208. — Page 458. 189e nouv. La Femme-d'officier ou l'Innocence reconnue. *Binet del., Pauquet sculp.*
209. — Page 524. 190e nouv. Les-Femmes-de-garnison.
210. — Page 564. 191e nouv. La Dédaigneuse Provinciale.

Tomes XXXIII et XXXIV, de 598 pages et 1 ff. non chiffré.

211. — Page 2. 192e nouv. Amélie ou la Fille trompée-sur-sa-vocation. *Binet del., P. Baquoy filius sculp.*
212. — Page 38. 193e nouv. Septimanie ou la Fille qui craint-de-faire-un-Enfant. *Binet del., P. Baquoy filius sculp.*
213. — Page 80. 194e nouv. Hélène ou la Cousine-germaine.
214. — Page 176. 195e nouv. Léonore ou la Constance-couronée.
215. — Page 224. 196e nouv. Augusta ou la Fille qui refuse son amant pour son amant.

[1] *Nota.* Cette estampe offre le portrait de Restif, avec son costume d'observateur, ainsi que le portrait de Grimod de la Reynière fils, qui est le héros de l'histoire.

Fig. 216. — Page 256. 197e nouv. Émilie ou l'Orfeline-de-Mère.
217. — Page 322. 198e nouv. La Fille-mariée-par-procureur.
218. — Page 356. 199e nouv. Les Sœurs-maîtresses. *Binet inv.*, *P. Bàquoy filius sculp.*
219. — Page 386. 200e nouv. Les Jolies-Consulteuses.
220. — Page 430. 201e nouv. Les Rivales.
221. — Page 466. 202e nouv. La Jolie-Nièce et la Mauvaise Tante.
222. — Page 526. 203e nouv. La Fille-adultérine et la Mauvaise Epouse.

Tomes XXXV et XXXVI, de 548 pages et 7 ff. non chiffrés.

223. — Page 2. 214e nouv. La Présidente ou la Famme-filosofe[1] *.
224. — Page 34. 215e nouv. La Conseillère ou la Famme-dévote *.
225. — Page 64. 216e nouv. L'Intendante ou la Famme-à-douze-ans, la Trésorière ou la Famme-à-vingt-cinq-ans *.
226. — Page 108, 217e nouv. Les Maîtresses-des-Requêtes, la Belle-Quêteuse et la Dame-de-charité *.
227. — Page 154. 218e nouv. I. La Lieutenantegénérale ou la Bonté-des-fammes. — II. La Présidente-au-présidial, ou la Famme-au-laid-mari. — III. 1re Conseillère, ou la Famme-mise-à-la-raison. — IV. 2de Conseillère, ou la Famme-avide. — V. L'Avocate-du-roi, ou la Famme-qui-prend-du-tabac. Estampe à 5 compartiments, pliée *.
228. — Page 230. 219e nouv. VI. La Subdeleguée, ou la Famme-qui-fait-représenter. — VII. La Directrice-des-aides ou le Caprice-d'inclinacion; la Presidente-à-l'Eleccion ou la Famme-dotée. — IX. L'Elue, ou la Belle-Famme-plus-âgée-que-son-mari. Estampe à 4 compartiments, pliée *.
229. — Page 280. 220e nouv. I. La Maîtresse particulière des eaux-et-forêts, ou la Jolie-Boiteuse. — II. La Procureuse-du-roi, ou la Famme de-libertin. — III. La Présidente-au-grenier-à-sel, ou A quoi tiént la vertu des fammes.—IV. La Conseillère, ou la Famme-qui-respecte-sa-beauté. Estampe à 4 compartiments, pliée *.
230. — Page 338 (chiffrée 108). 221e nouv. La Baillive et la Procureuse-fiscale, ou l'Innocence-du-bon-vieux-temps. Estampe à 8 compartiments, pliée *.
231. — Page 354. 223e nouv. La Jolie-Greffière, ou la Troisième-Famme *.
232. — Page 376. 223e nouv. La Belle-Commissaire, ou l'Amour-fisiq *.
233. — Page 410. 224e nouv. La Belle-Notaire, ou l'Amant-moral *.
234. — Page 436. 225e nouv. Les Deux Advocates, ou le Préservatif *.
235. — Page 470. 226e nouv. La Procureuse, ou le Curatif *.
236. — Page 504. 227e nouv. L'Huissière, ou la Famme aldultère avec ses Maris *.
237. — Page 528. 228e nouv. L'Exc-u, épisode en vers *.

Tomes XXXVII et XXXVIII, de 600 pages.

238. — Page 2. 228e nouv. La Financière, ou la Famme vivante du mari veuf *.

[1] *Notá*. Portrait de Restif sous le nom d'*un Philosophe*.

Fig. 239. — Page 32. 229e nouv. La Sousfermière, ou la Famme-aux-airs*.
240. — Page 64. 230e nouv. La Receveuse des tâilles, ou la Famme-féconde, et la Payeuse des rentes*.
241. — Page 84. 231e nouv. La Jolie-Banquière, ou la Famme-stérile*.
242. — Page 122. 232e nouv. I. La Maîresse, ou la Coquette-provoquante. — II. La 1re Assesseuse, ou la Jolie-Maigre. — III. La 2de Assesseuse, ou la Grosse-Dondon. — IV, La 1re Échevine, surnommée la-Camasse. — V. La 2de Échevine, ou la Famme-au-grand-nés. — VI. La 3e Échevine, ou le Petit-Bijou. — VII. La 4e Échevine, ou la Grande-Famme. Estampe à 7 compartiments, pliée*.
243. — Page 168. 233e nouv. La Belle-Bourgeoise et la Jolie-Servante* *Binet inv., Giraud le jeune sculp.*
244. — Page 196. 234e nouv. I. La Peintresse, ou la Femme-d'Impuissant. — II. La Sculpteuse, ou la Morte-Fille, qui ressuscite famme. — III. La Graveuse, ou la Fille-heureuse-par-une-faiblesse. — IV. L'Architectisse, ou la Famme-au-mari partagé. Estampe à 4 compartiments, pliée*.
245. — Page 242. 235e nouv. La Belle-Négociante et la Jolie-Négresse*.
246. — Page 292. 236e nouv. La Belle-Drapière, ou la Jolie-Famme-en-faillite*.
247. — Page 314. 237e nouv. La Famme-de-Médecin, ou le Bain-particulier*.
248. — Page 354. 238e nouv. La Jolie-Chirurgienne, ou le Bain-publiq*.
249. — Page 386. 239e nouv. La Belle-Oculiste et la Jolie-Dentiste, ou les Filles-historiées*.
250. — Page 416. 240e nouv. L'Aimable-Apothiquaire, ou l'Épouse plûs-jolie-famme-que-fille*.
251. — Page 452. 241e nouv. La Gentille-Herboriste-Botaniste, ou la Famme-de-compagnon*.
252. — Page 486. 242e nouv. La Jolie Sagefamme et la Fille crue-Garson*.
253. — Page 560. 243e nouv. La Jolie-Garde-Malade*.
254. — Page 582. 244e nouv. La Jolie-Nourrice, ou l'Ingénieuse*.

Tomes XXXIX et XL, de 702 pages et 1 ff. non chiffré.

255. — Page 24. 245e nouv. (mal chiffrée 242). Les Fammes Auteurs. Estampe double, pliée*.
256. — Page 140. 246e nouv. La Famme-d'Auteur*.
257. — Page 192. 247e nouv. La Belle-Imprimeuse, ou la Famme-longtemps-désirée*.
258. — Page 270. 248e nouv. La Belle-Libraire, ou la Vie-de-la-rose et la Marâtre ; la Jolie Papetière ou la Bonne-Amie*.
259. — Page 300. 249e nouv. La Jolie Relieuse, ou la Pauvreté-vertueuse ; la Jolie Parcheminière, ou la Famme-fidelle-par-imitacion*.
260. — Page 336. 250e nouv. La Jolie Fondeuse-de-caractères, ou la Femme impérieuse ; la Belle-Plombière, ou la Famme-soumise. Estampe plus grande que les autres, pliée*.
261. — Page 370. 251e nouv. La Fille-d'homme-à-projets*.

Fig. 262. — Page 428. 252e nouv. La Famme-à-la-mode ; l'Intrigante ; la Complaisante *.
263. — Page 512. 252e nouv. La Maîtresse-d'homme-en-place *.
264. — Page 548. 253e nouv. L'Entremetteuse pour plûs-d'une-affaire, ou l'Emploi de trois cent soixante-six-mille-livres-de-rente *.
265. — Page 576. 254e nouv. La Jolie-Solliciteuse *.
266. — Page 600. 255e nouv. La Gouvernante-de-célibataire *.
267. — Page 628. 256e nouv. La Fille-entretenue et la Fille-de-joie *. *Binet inv.*, 1783, *Giraud le jeune sculp.*

Tomes XLI et XLII, de 568 pages et 12 feuillets non chiffrés.

268. — Page 2. 257e nouv. Actrice-bourgeoise *.
269. — Page 44. 258e nouv. Les Musiciennes *.
270. — Page 70. 259e nouv. Les Opéradiennes *.
271. — Page 88. 260e nouv. Les Chanteuses-des-chœurs *.
272. — Page 114. 261e nouv. Les Danseuses *.
273. — Page 148. 262e nouv. Les Figurantes *.
274. — Page 196. 263e nouv. Les Tragédiénnes *.
275. — Page 220. 264e nouv. Les Comédiénnes *.
276. — Page 248. 265e nouv. Les Arietteuses, Opéradiénne-comique et Dramiste *.
277. — Page 266. 266e nouv. Les Actrices italiénnes et la Dramiste *.
278. — Page 306. 267e nouv. Les Actrices-des-Variétés *.
279. — Page 324. 268e nouv. Les Actrices-Éfébiques *.
280. — Page 350 (cotée 450). 269e nouv. Les Actrices des pièces du Funambul *.
281. — Page 380. 270e nouv. La Danseuse-de-corde et la Baladine *.
282. — Page 404. 271e nouv. La Jolie Paradeuse *.
283. — Page 426. 272e nouv. La Belle-Charlatane *.

M. Charles Monselet a vu, dans des exemplaires d'amateurs, quelques esquisses et quelques dessins qui ont servi à l'exécution des estampes; mais on n'a pas encore signalé, dans ces estampes, différents états, ni des modifications notables exigées par la censure, qui était plus indulgente pour les gravures que pour les livres. Il paraît pourtant que certains portraits trop ressemblants ont dû être changés.

Les nombreuses figures des *Contemporaines* ont coûté beaucoup d'argent, et ce n'est pas Restif ni ses libraires qui en ont fait les frais. Nous avons supposé que les premiers fonds lui avaient été fournis, soit par Butel-Dumont, soit par Grimod la Reynière, soit par quelque autre Mécène. La plupart de ces estampes, quoique non signées, peuvent être attribuées à Binet, pour le dessin, et à Berthet, pour la gravure; cependant on trouve d'autres noms inscrits au bas des planches : Giraud l'aîné et Giraud le jeune, Pauquet, Baquoy, etc.

On ne peut douter que Restif n'ait été le directeur absolu de la

gravure des estampes, qu'il confiait trop souvent à des artistes d'un ordre inférieur, qui étaient peu payés, mais qui gâtaient les compositions de Binet. Restif n'a pas eu honte d'imprimer textuellement et sans explication (à la fin du tome XX de la seconde édition des *Contemporaines*, nº 127) cette lettre brutale et peu intelligible qu'il avait reçue d'un de ces graveurs : « Je suis fort surpris qu'après avoir accepté l'offre que je vous avais faite, qui était de me rendre ma planche, en vous remettant vos 36 livres... et ce qui m'étonne, c'est que vous ne m'avez point encore dit si vous la gardiez, ni même si vous la faisiez finir. Or donc, comme je veux finir, vous aurez la complaisance de me rendre réponse, si vous me la gardez et me la payez, en me donnant 60 livres, ou me la rendre, ainsi que vous me l'avez fait dire. Si vous ne daignez pas me répondre, j'espère que vous voudrez bien permettre que celui qui n'a pas l'honneur d'être, vous apprenne, en vous frottant les oreilles, qu'on ne ne se f.... point de lui impunément. QUILLAU fils, graveur. »

On sait, par *Monsieur Nicolas,* que Binet s'était soumis, avec la plus complaisante docilité, à tous les caprices bizarres de Restif qui lui imposait des types et des formes, qu'il avait rencontrés dans son imagination plutôt que dans la nature. Binet était un très-bon et très-habile dessinateur; il consentait néanmoins à donner des tailles de poupée et des pieds d'enfant aux femmes qu'il représentait. Restif lui amenait comme modèles une foule de pieds bien chaussés, qu'il avait trouvés dans la rue. Les estampes des *Contemporaines* furent donc très-justement critiquées par les artistes et par les gens de goût.

Un dessinateur, nommé Brion, écrivait (vers 1781?) à Restif: « Les vignettes des *Contemporaines* m'en ont paru, ainsi qu'à tous les connaisseurs, dénuées de toute vérité; ce qui est d'autant plus étonnant qu'on se pique aujourd'hui d'en avoir de belles, même dans les mauvais ouvrages... Il en coûte si peu à l'homme qui sent, de mettre les expressions à leur place, les figures à leur plan!... Je serais bien flatté qu'il vous plût de mettre à l'épreuve mes talens naissants, en me confiant le programme d'un de vos sujets; je tâcherai de le traiter de manière à vous inspirer peut-être l'envie de m'agréer pour votre dessinateur... » Voy. la 24e lettre, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.

Un autre dessinateur qui ne fut pas sans réputation, Sergent, de Chartres, s'était offert plus d'une fois pour faire gratuitement quelques dessins destinés à la seconde édition des *Contemporaines*, et Restif n'avait pas accepté cette offre. « Auriez-vous été blessé, lui

écrivait Sergent le 19 septembre 1785, de mes observations sur les compositions qui sont à la tête de chaque nouvelle de vos *Contemporaines?* Mais qu'a de commun le pinceau de M. Restif avec le crayon bizarre et incorrect de l'artiste qu'il paye pour orner ses ouvrages? Qu'a de commun cette imagination ardente, pittoresque de l'auteur, avec le génie stérile et étroit du dessinateur? » Voy. la 131e lettre, à la fin du tome XX de la seconde édition des *Contemporaines*.

Sergent, en effet, avait blessé au vif l'amour-propre si susceptible de Restif, qui croyait avoir la science infuse, en critiquant sans pitié les estampes de la première édition des *Contemporaines,* estampes que Restif était très-fier d'avoir fait exécuter, sous son inspiration personnelle : « J'avais entendu les artistes en réputation, lui écrivait Sergent le 26 octobre 1783, regretter que, dans un ouvrage aussi répandu que le vôtre, qui a tant intéressé et qui devrait être si riche en gravures qui offriraient un tableau et des modes et des costumes, la plupart des dessins fussent aussi incorrects et peu spirituellement faits. Pardonnez ma franchise, mais je ne suis que l'écho des gens à talent, et d'ailleurs je vous crois propre à entendre une vérité, qui ne peut en rien vous affliger. J'entendis dire, dans le même temps, que vous alliez faire une seconde édition de vos *Contemporaines;* je présumais que les planches avaient dû être usées par la première et qu'il faudrait les recommencer; je formai alors le projet de dessiner quelques-uns de ces sujets, de tâcher d'y mettre plus de correction et de vérité, d'éviter les défauts presque généralement répandus dans toutes ces compositions de figures trop grandes, trop grêles, de mains mal emmanchées, et souvent du choix peu heureux des scènes. » Sergent avait donc choisi, pour donner un échantillon de son savoir-faire, deux sujets : *la Fille de mon hôtesse et la Jolie voisine,* et, après les avoir traités à sa manière, il en adressait les croquis à l'auteur. Puis, il revenait avec une impitoyable cruauté sur la critique des dessins de Binet et des gravures de Berthet : « Les figures, ajoutait-il, ont plutôt l'air de grimacer avec violence, que d'exprimer. C'est un reproche que l'on a fait au fameux et fécond Eisen, mais il rachetait ce défaut par un dessin pur et correct. Je vous ferais remarquer, si je les avais sous les yeux, dans ces dessins, que presque partout les figures y sont hors de leur aplomb ; qu'elles tombent ; qu'à force de vouloir donner aux femmes et une belle taille et de jolis pieds, on a poussé cela à un ridicule estropiement. Examinez les élégantes compositions de Moreau, et voyez quelle grâce, quelle tournure ont ses figures de femmes. » (Voy. le reste de la lettre, à la fin du tome XVII des *Contemporaines,* seconde édition.)

La critique était frappante de justesse et de goût : Restif le sentit ; il en fut très-mécontent, et il prit la peine de répondre à la lettre de Sergent, en se promettant bien tout bas de ne pas l'employer comme dessinateur, malgré la supériorité de ses compositions. Sergent était alors de passage à Paris et demeurait à l'hôtel d'Orléans, rue Dauphine ; mais Restif s'était bien gardé de s'aboucher avec lui. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il évita même de parler des dessins qu'il avait reçus ; il se bornait à justifier de son mieux l'œuvre de son ami Binet et la sienne : « Je n'ai jamais été content de la seconde estampe que vous critiquez ; c'est un sujet pour lequel il aurait fallu un grand maître. L'expression des figures y est mauvaise, mais cela vient du graveur, ainsi que la plupart des autres fautes, comme l'*hors d'aplomb* des figures, qui n'existe jamais dans le dessin, non plus que leur ignobilité, surtout celle des hommes. Je sais parfaitement qu'on a donné dans le ridicule, pour les tailles et pour les pieds, mais c'est un dépit des graveurs, auxquels j'avais fait effacer des tailles de marchandes de pommes et des pieds plus gros que le corps, tels qu'en ont les figures des quais, sans grâce d'ailleurs dans un pays où la chaussure des femmes en avait tant, avant la manie des souliers plats qu'elles portent aujourd'hui. J'ai tâché depuis de rétablir la vérité des tailles et des pieds, sur le modèle des Parisiennes bien faites, parce que toutes mes héroïnes sont de Paris. Je me suis même attaché à donner à ces femmes leur caractère de parure, lorsque je les ai connues, parce que cela tient à l'âme.

« Le prix auquel on peut mettre *les Contemporaines*, Monsieur, m'a forcé de n'employer que les artistes les moins chers. Mais, d'un autre côté, en mon particulier, je n'aurais pas été flatté infiniment d'employer nos grands artistes ; j'en vois peu qui aient une véritable idée de l'aimable, du joli et du beau, dans la figure ; mes faibles graveurs m'ont quelquefois donné ce que je demandais pour les visages ; les grands artistes n'y ont presque pas encore réussi, excepté Eisen et Longueil travaillant ensemble. Vous verrez quelques preuves de la première partie de cette assertion, dans *les Contemporaines graduées* qui vont paraître, et davantage encore dans les figures du *Paysan* et de *la Paysanne,* qu'un homme riche fait actuellement graver : toutes les figures y ont la noblesse et le joli, parties essentielles pour le commun des lecteurs qui ne veulent, dans une estampe, qu'un joli visage qui fixe agréablement leur imagination sur l'héroïne. Les raisonneurs et les critiques ne sont pas le grand nombre, et c'est pour le grand nombre que le Marchand travaille. Pour l'Auteur, c'est autre chose, *si sapit.* Quant à la grandeur des figures, c'est moi qui l'ai demandée, mais j'avais dit qu'on proportionnât tout, le fond, les meubles, etc. On y a souvent manqué. »

(Voy. cette réponse à la suite de la lettre de Sergent, dans le tome XVII des *Contemporaines*, seconde édition).

Nous avons cité presque toute cette intéressante lettre, parce qu'elle nous présente les idées de Restif sur les arts du dessin et qu'elle nous apprend comment Restif dirigeait lui-même ses dessinateurs et ses graveurs. On voit aussi, dans cette lettre, que les estampes du *Paysan* et de *la Paysanne* étaient exécutées aux frais d'un homme riche, la Reynière fils, sans doute, et que ces estampes n'avaient pas encore paru le 12 novembre 1783. Du reste, Restif tint bon et ne changea pas de dessinateur.

La lettre de Quillau, qu'on a vue plus haut, prouve assez que Restif était en droit de se plaindre de ses graveurs, qu'il payait peu et même qu'il ne payait pas. Il employait donc, comme il le dit lui-même, « les graveurs les moins chers ». Une lettre de *Milran* ou plutôt de Marlin (la 97e du tome XIX, seconde édition des *Contemporaines*) nous fait supposer que le graveur anonyme de la plupart des estampes de cet ouvrage se nommait Calotin : « Une de mes surprises encore, lui écrit Milran, c'est que vous désignez assez clairement les personnes vivantes et en crédit, M. le duc de Richelieu, M. le duc de Fronsac, M. le comte de Tavannes, et votre graveur Calotin en donne les portraits ! Apparemment, que vous avez le suffrage des intéressés? Mais, en tout cas, les risques sont pour vous seul. » Il serait très-curieux de reconnaître les grands personnages du temps de Louis XVI, dans les estampes des *Contemporaines*.

L'Introduction des *Contemporaines*, que Restif attribue à l'éditeur supposé Timothée Joly, de Lyon, qui avait déjà figuré dans la préface de *la Malédiction paternelle*, renferme des particularités curieuses; elle commence ainsi : « Quand j'étais jeune, j'écoutais par ignorance, et je gardais le silence par timidité, par un certain orgueil qui venait d'un sentiment très-vif de mon insuffisance. A présent que je ne suis plus jeune, j'écoute pour m'instruire : je parle peu. Celui qui se répand toujours au dehors est bientôt épuisé. Je me réserve de parler, lorsque je serai vieillard... Permettez, lecteur, que je vous rende compte de la manière dont me sont parvenues les *nouvelles* que j'ai rassemblées pour votre amusement. Lorsque j'aperçois quelque jolie personne, je suis curieux de la connaître, à proportion de sa beauté. J'y réussis facilement : un particulier fort-répandu, qui m'a pris en affection je ne sais pourquoi, mais sans doute parce qu'il me suppose quelque mérite, et qui m'aime en raison du bien que son imagination exaltée lui dit de moi, fait les informations, et me donne ensuite les résultats de

ses recherches. (Il est mort dans la nuit du 29 au 30 mars 1779. JOLY.) Quelques-uns de ses canevas restent tels qu'il me les donne; j'ai désigné ces Nouvelles à la table par la lettre N***.... » Faut-il reconnaître sous cette initiale *Nougaret* lui-même, qui aurait laissé des manuscrits entre les mains de Restif, auquel il devait quelque argent, au moment de leur brouille? Est-ce plutôt Pidansat de Mairobert, qui fut certainement un des collaborateurs de Restif et qui se tua le 27 mars 1779? Alors la lettre initiale N******* aurait dû être changée en M********. Nous n'avons pas découvert quel peut être ce *particulier*, qui aurait été le collaborateur de Restif dons les premiers volumes des *Contemporaines;* au reste, Restif tient à se distinguer de cet anonyme N***, en prenant lui-même son pseudonyme ordinaire de *Dulis*, dans cette table, qui ne se trouve que dans les tomes I et III. Il nous avertit que les nouvelles qu'il signe de ce nom avaient dû faire partie d'un autre ouvrage, qui paraît être *le Hibou ou le Spectateur nocturne*. Voy. plus loin l article spécial, consacré à cet ouvrage annoncé, mais non publié : « Je donne ce nom de *nouvelles* à des histoires récentes, certaines, ordinairement arrivées dans la décade présente; elles devaient entrer dans un autre ouvrage, qui ne sera plus composé que de *diatribes* (*Juvénales*), c'est-à-dire de morceaux pleins de chaleur contre les abus. Indigné d'avoir été trompé par le vice, et reconnaissant enfin qu'il n'y a d'aimable que la vertu, je prépare cet ouvrage contre les préjugés destructeurs de la félicité des hommes. Il est écrit avec toute la véhémence de Juvénal : je n'ai pas trouvé que l'enjouement et l'ironie convinssent; le ton n'est propre que pour combattre les ridicules. » Dans l'Aperçu général des Nouvelles, que Restif a placé en tête de la seconde édition, il continue à se désigner sous le surnom de *Dulis* pour les Nouvelles qu'il semble s'attribuer, dans les 12 premiers volumes, et il a soin de signer de l'initiale N*** les Nouvelles 6, 17, 19, 33, 36, 39, 147, 49, 54, 56, 59, 61, 63, 69 et 70. [La Nouvelle 56, intitulée *le Progrès du libertinage*, est un extrait et un abrégé du roman de Nougaret : *Lucette, ou les progrès du libertinage :* ce qui donnerait une base à notre supposition sur l'emploi de canevas et de nouvelles, fournis par Nougaret et même vendus à Restif, pendant leur liaison littéraire.

Après l'Introduction, le Nota de T. Joly explique ainsi comment cet ouvrage sera « l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle » : « Ce qui doit rendre cet ouvrage intéressant par-dessus toutes les autres *nouvelles, anecdotes* ou *contes moraux*, c'est que N******* (Nougaret?) s'est fait une loi de n'y insérer que des faits arrivés, légèrement déguisés pour la plupart, c'est-à-dire dans les noms et dans quelques circonstances indifférentes. C'est ici une Histoire particulière

et bourgeoise, où sont recueillis différents traits qui marquent l'esprit du temps, les usages, la manière de voir, de sentir; l'espèce de philosophie qui y règne; les estampes indiquent même les modes, etc., au lieu que, dans les *Nouvelles* purement d'imagination, on ne trouve qu'une façon de penser, celle de l'Auteur, parce que, comme il crée, il donne à tous ses héros l'empreinte de son génie... »

Restif, en terminant la première partie de son recueil, a répondu, dans ce passage du tome XVII, aux critiques de tous genres, qu'on lui avait adressées dans les journaux français, car les journaux étrangers lui avaient été tous favorables : « L'utilité seule, dit-il, m'a mis la main à la plume, en composant ces historiettes d'un genre différent et absolument caractéristique, puisque ce n'est plus un point de morale que je traite, mais une classe de citoyens dont j'expose les mœurs... J'indique, en passant, les abus qui se rencontrent dans certaines professions, les inconvénients qui résultent du luxe et de la conduite de certaines marchandes... Il pourrait se trouver encore quelqu'un qui me reprocherait ici la prétendue bassesse de mes personnages. Le corps de la nation n'est pas vil, voilà ma réponse; les marchands, les artisans, les artistes ne sont pas vils, ils sont considérables, estimables, importants, utiles, nécessaires, indispensables... » Restif déclare qu'il s'est appliqué à ne nommer et à ne blesser personne : « Il faut cependant, dit-il, en excepter les Nouvelles, dont les héros eux-mêmes m'ont autorisé à mettre leurs vrais noms. » Il proteste ensuite que tous les portraits sont généraux et qu'il a « apporté la plus grande attention à faire en sorte qu'ils ne convinssent jamais absolument à telle et telle personne ».

Restif nous apprend, dans la Revue de ses ouvrages, tome XVI de *Monsieur Nicolas,* qu'il commença les *Contemporaines* en 1779, et qu'il n'avait encore préparé qu'un petit nombre de Nouvelles, sans savoir combien il donnerait de volumes à cet ouvrage, qu'il voulait d'abord intituler : *Nouvelles parisiennes*. Mais, son titre trouvé, le succès des premiers volumes lui donna le courage de poursuivre son œuvre, en la portant successivement à 17 tomes, puis à 30, puis enfin à 42. Il y travailla pendant six ans et il y ajouta, comme suite et complément, *les Françaises, les Parisiennes, le Palais-Royal* et enfin *l'Année des Dames nationales*, qu'il avait appelée d'abord : *les Provinciales*. La première édition des *Contemporaines*, quoique tirée à grand nombre, fut assez promptement vendue, et Restif put réimprimer les 30 premiers volumes de cette grande collection, en corrigeant minutieusement cette réimpression dont il relut trois épreuves, comme pour la première édition. Il est singulier que Restif ne

nous fournisse pas plus de détails sur ces deux éditions qui doivent présenter bien des différences.

Six pages supplémentaires non chiffrées, qui se trouvent sans titre à la fin du tome IV des exemplaires non cartonnés de *la Découverte australe*, nous font connaître quelques-uns des ennuis que la publication des *Contemporaines* avait suscités à l'auteur. Une dame, qu'il ne nomme pas (Mme Laugé), crut se voir dépeinte sous d'assez tristes couleurs dans *la Belle Hôtesse et son Pensionnaire* (tome III, XVIIe nouvelle); elle n'était pas nommée en toutes lettres (*Mme Logier*), mais elle était désignée de manière à n'être pas méconnaissable pour elle-même. Cette dame porta plainte en diffamation contre Restif, et l'affaire fut instruite au criminel. Le dénonciateur de Restif était un *petit libraire*, qui lui avait causé des tracasseries du même genre. Restif jurait ses grands dieux qu'il n'avait pas eu la pensée de mettre en scène une personne qu'il ne connaissait pas : « On l'a engagée, dit Restif, à repousser toutes les satisfactions que j'offrais, en mettant à son désistement une condition impossible, savoir, que je dise qu'un ennemi secret qu'elle a m'avait donné le sujet de ma Nouvelle. » L'affaire se termina, grâce à Beaumarchais, par une transaction amiable; en tout cas, la fin du tome IV a été modifiée dans la seconde édition.

Il paraîtrait que le succès européen des *Contemporaines* procura enfin quelques bénéfices à l'auteur, mais il était encore en perte, au dix-huitième volume, lorsqu'il fut sur le point d'abandonner sa publication, en se voyant forcé de changer de libraire. La note que nous avons citée plus haut et qui n'existe que dans bien peu d'exemplaires de *la Découverte australe,* nous présente le bilan exact des chétifs avantages pécuniaires que Restif avait tirés de tous ses ouvrages : « Loin de gagner à mes ouvrages, dit-il, j'y ai consumé mon patrimoine; il me reste 25 livres de rente! J'ai eu 3 louis de la *Lucile; la Confidence* a été vendue 8 louis, qui me sont dus; la *Fanchette* a produit 1,200 livres de profit, mais le libraire G*** (Goguery) m'ayant fait tort de 400 exemplaires, il m'est resté 0. Le même m'a enlevé le produit de *la Fille naturelle. Le Pornographe* a produit 1,000 écus; le bailleur de fonds préleva sa mise et son profit, me laissant pour ma portion 400 exemplaires à vendre. Je les cédai au libraire Edme Rapenot, mort insolvable, et dont j'ai encore les billets! *La Mimographe* a eu le même sort, avec les mêmes gens. *L'École de la Jeunesse*, gardée dans un magasin pendant deux ans, fut ensuite donnée à perte à Edme; à sa mort, j'ai racheté 100 exemplaires restants et non payés, deux tiers en sus de ce que je les avais vendus. *Lettres d'une fille à son père*, dans le magasin d'Edme, dont rien ne sortait. *La Femme dans les trois états*, etc., ainsi que *le Ménage parisien*, ont

été vendus pour solde de billets que m'avait faits le libraire C** (Costard), aujourd'hui en faillite. *Les Nouveaux Mémoires* et *le Fin matois* ont à peine donné la rentrée. *Le Paysan* a produit 9,000 livres, dont j'ai eu la moitié. J'ai perdu sur *l'École des pères*. Les autres ont été vendus à la dame veuve Duchesne, dont l'honnêteté connue a corrigé la mauvaise influence de mon étoile. Quant aux *Contemporaines*, le produit va se trouver absorbé par la querelle injuste (procès de la dame Laugé), que me suscitent des ennemis secrets. »

Restif proteste ensuite avec énergie contre les accusations qu'on lui adressait, pour le perdre et le ruiner : « Je ne fais l'histoire de personne, dit-il ; mon titre est un titre heureux, capable de faire vendre un ouvrage qui serait médiocre... Je ne fouille pas dans l'intérieur des familles, pour y découvrir des faits capables d'alarmer leur tranquillité. Cela m'est impossible, par l'isolement où je vis ; je ne reçois de canevas et n'en fais usage, qu'en changeant les noms, la condition, les circonstances : le plus souvent, je n'ai qu'un titre, avec un fait principal noté de ma main, pour me rappeler le sujet à traiter. J'ai mis des noms français et cité des rues, pour donner plus de naturel à mes récits. Si je soupçonne un personnage quelconque d'avoir un trait semblable au mien, j'écarte son nom et tout ce qui pourrait avoir quelque rapport à lui. Malgré cette innocence dans mes vues, je me vois accusé, poursuivi, obligé de consumer en frais le médiocre produit de mon ouvrage. »

« J'imprimais *les Contemporaines* à 2,000, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tom. X, pag. 2993). La veuve Duchesne vendit les 18 volumes des *Contemporaines mêlées ;* le libraire Belin, les 12 volumes suivants des *Contemporaines du commun*. Ces deux libraires réunis ont vendu les 12 derniers volumes des *Contemporaines graduées*. Ces historiettes m'ont attiré une foule de chagrins, par ma véracité. L'héroïne de la 18e Nouvelle se vit forcée de me chagriner ; celle de la 6e ne l'osa pas, etc. » Restif ajoute plus loin : « Une dame Laugé, nommée dans la 18e Nouvelle, avait rendu plainte à l'instigation de Dhemery, l'exempt de Goulin, le médecin-chamberlan, etc., et voulait me poursuivre. M. Bachois, lieutenant criminel, agit en digne magistrat, et sa sagesse me tira d'affaire, avec quelques démarches du célèbre Beaumarchais, qui vit la dame nommée, chez son avocat, où lui-même lut la Nouvelle... Ceci termina le procès. » Voy., à la fin du tome XIX de la seconde édition des *Contemporaines*, toutes les lettres concernant cette affaire : celle de Butel-Dumont, qui offre de remettre le mémoire de Restif au lieutenant criminel ; celle de Picard, avocat de la dame Laugé ; celle de Beaumarchais, à qui Restif avait été présenté par son ami

Durand de Leullion. Voici la lettre de Beaumarchais à Restif : « Paris, 18 juillet (1780 ?). Je reçois votre lettre, Monsieur. Je vous prie de me venir voir ; je serai peut-être assez heureux pour arranger votre affaire. Je connais M. Picard ; je ferai parler ou je parlerai à la dame contemporaine... Je vous consolerai et vous proposerai une distraction agréable. Venez et nommez-vous à ma porte, qui vous sera ouverte en tout temps. Je vous salue et vous attendrai, le matin qui vous conviendra. BEAUMARCHAIS. »

A la fin de la plupart des ouvrages de Restif, publiés depuis 1783, on trouve presque toujours une table détaillée des *Contemporaines*, laquelle ne remplit pas moins de douze pages, en caractères très-serrés. En outre, dans *les Contemporaines* mêmes, l'auteur a fait imprimer, en petit texte, une analyse des Nouvelles, avec des notes historiques et biographiques sur leur origine, et cette analyse, qu'il a fait reparaître partiellement dans les *Nuits de Paris*, en la modifiant çà et là, renferme de précieux renseignements.

La publication des *Contemporaines* ne paraît pas avoir rencontré d'obstacles ni de difficultés, au Bureau de la librairie, car Restif s'était lié avec plusieurs des censeurs royaux, Butel-Dumont, l'abbé Terrasson, etc. Le succès de son livre lui faisait, d'ailleurs, des appuis, et les commis de la Police ne le tourmentaient plus. Cependant ses amis lui recommandaient encore la prudence : « Je vous exhorte, lui écrivait Terrasson le 3 octobre 1780, à vous occuper uniquement de la suite de vos *Contemporaines*, jusqu'après la Saint-Martin, et surtout d'éviter les noms propres, qui finiraient par indisposer contre vous Monseigneur le garde des sceaux. » Mais Restif, exalté, aveuglé par les louanges qu'on lui adressait de toutes parts, devenait tous les jours plus superbe et plus indomptable. On aura idée de l'atmosphère laudative, en quelque sorte, au milieu de laquelle il s'infatuait davantage de lui-même, par cet extrait d'une lettre que lui adressa, en 1781, un nommé Monet, médecin du comte d'Artois dans l'apanage du Poitou : « Je n'entreprends point d'apprécier le mérite de vos différents ouvrages : cette tâche effraierait ma pensée, mais je peux vous dire, en général, que j'y ai trouvé de l'énergie, de la force, de la simplicité, de la candeur, de la sensibilité, de la délicatesse, une vérité, un naturel, qui n'appartiennent qu'à vous, dans les dialogues ; en un mot, un grand amour de l'Humanité. Continuez, grand homme, d'éclairer vos compatriotes, en leur faisant aimer la vertu qu'ils s'efforcent de pratiquer ! » Voy. cette incroyable lettre (avec laquelle Monet envoyait à Restif une petite boîte d'angélique confite de Niort), nº 51, à la fin du tom. XIX des *Contemporaines*, seconde édition.

Suivant son habitude, Restif a inséré, au commencement ou à la fin de quelques volumes de la première édition des *Contemporaines*, certaines pièces plus ou moins étrangères à l'ouvrage; nous avons jugé intéressant de faire mention des plus curieuses.

Ve volume, page 3 à 24 : « Timothée Joly, au bienveuillant lecteur, au sujet des critiques. » L'éditeur, dans cette Réponse, donne quelques détails sur l'origine ou le caractère des cinquante-deux premières Nouvelles; il parle au nom de son ami, et par intervalles il s'oublie, au point de se défendre lui-même, comme s'il était auteur.

XIIe volume, pag. 507 à 527, *la Fille en cage*, scènes dramatiques.

IXe volume, page 325 : *Nota de T. Joly*. On y trouve un épisode de la vie de Restif, sous le nom de *Dulis*. Il avait pris fait et cause pour une jeune femme qui était tourmentée par un homme, dans une société. Cet homme demanda à Dulis raison de l'insulte : « ce mot mit Dulis en fureur, lui qui abhorrait les duels par principe. » Ce neuvième volume a été réimprimé, même pour la première édition, et ce Nota de T. Joly a disparu dans les exemplaires qui ont 330 pag. au lieu de 336.

XIXe volume, pages supplémentaires, après 248 : Post-face. Restif donne au public certaines explications sur les volumes déjà publiés des *Contemporaines*; il répond aux critiques qui lui ont été adressées dans les journaux : « Je préviens, dit-il, que je me suis appliqué, malgré l'immensité de la capitale, qui m'aurait peut-être permis de nommer, à ne désigner et à ne blesser personne. Il est si facile de couvrir d'un voile impénétrable les personnages dont on fait l'histoire... »

XXXe volume, pag. 539 : Nouvelle qui n'est l'histoire d'aucune Contemporaine. Lettre de l'Éditeur des *Contemporaines*, à M. Grimod de la Reynière fils, écuyer, avocat au parlement, de l'académie des Arcades de Rome et membre du Musée de Paris. Cettre lettre contient un dialogue entre un médecin du voisinage et l'Éditeur, dialogue rempli de détails anecdotiques sur Restif et sur ses héroïnes.

XXXIe volume, pages supplémentaires, 1 à 24. Lettre de M. le vicomte Toustain de Richebourg à M. Restif, au sujet de l'*Anthropographe*, tome IVe des *Idées singulières*, 25 auguste 1782; avec la réponse de Restif.

On trouve, à la suite, dans beaucoup d'exemplaires, un extrait de l'*Esprit des journaux*, volume de février 1783, relativement aux *Contemporaines*, avec des notes très-amères de Restif en réponse aux critiques du journaliste.

XXXIIIe volume, feuilles supplémentaires, non chiffrées, qui furent ajoutées aux exemplaires restants, après la publication de la 1re édition des *Contemporaines*. Lettre du vicomte Toustain-Richebourg à M. ***, de la plupart des premières académies de l'Europe, sur les *Idées singulières* de Restif de la Bretonne, 20 mai 1783. — Addition du même, faite en juin 1783. — Supplément à la lettre de M. de la Reynière fils, qui termine le XXXe volume.

XXXIVe volume, pag. 586 à 598. Deux lettres écrites de Cherbourg, à Restif, par F. Milran, au sujet des *Contemporaines*, Cherbourg, 8 août et 6 sep-

tembre 1783. Milran, dont le pseudonyme n'est que l'anagramme de Marlin, son véritable nom, devint alors l'ami de Restif, qui le nomme *Milpourmil* dans *Monsieur Nicolas*, et qui se brouilla plus tard avec lui.

XXXVIe volume, page 537 : Post-face de l'Auteur à son honorable Lecteur. Restif, comme toujours, y fait l'éloge de ses ouvrages et de ses idées, en se déclarant partisan dévoué et enthousiaste du gouvernement de Louis XVI : « Je bénis mon siècle, s'écrie-t-il, je bénis mon roi, ses dignes ministres, les bons et vertueux magistrats. Qui fronde les pères de son peuple est un enfant rebelle et mauvais sujet ! »

XXXIXe volume, pag. 3 à 23. Extrait du Journal de Neufchâtel, octobre 1781. Apologie du recueil des *Contemporaines* et de l'auteur, avec des notes attribuées à la femme du libraire de ce recueil. Ces notes, qui renferment des détails curieux sur la vie de Restif et sur ses opinions, ne peuvent être que de lui. Nous avons cité, en partie (voy. plus haut, page 31 et suiv., la note qui complète un passage de la Notice de Palméseaux), celle qui concerne son goût pour les jolies chaussures et son horreur pour les souliers plats. Au reste, tout le morceau apologétique, extrait et notes, a reparu dans la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784), pag. 211 et suiv., à la suite des Figures du *Paysan perverti*.

XLe volume, pag. 389 à 426. *La Fille d'homme à projets*, action dramatique en trois actes.

XLIe volume, à la fin, on trouve, dans beaucoup d'exemplaires, 11 feuillets non chiffrés, qui furent ajoutés depuis la publication et qui contiennent des Extraits de différents journaux, sur quelques ouvrages de Restif, avec des lettres de lui, adressées aux journalistes. Le premier de ces Extraits est un article des *Affiches de Province* (12 auguste 1784) sur *la Prévention nationale*. Lettre à M. Beaugard, rédacteur du *Journal de Provence* (Nanci, 8 octobre 1784) ; signé le comte de F... (Fortia de Piles), officier du régiment du Roi. — Lettre d'un Gentilhomme de province à un de ses amis (*Journal de Paris*, no 10, 1785). — Réponse d'un Orfévre à cette lettre. — Réflexions de Restif sur ce qu'on appelle les journalistes ou critiques de profession.

XLIIe volume, pag. 457 à 544. Sous le titre de *Canevas*, Restif expose divers sujets, qu'il n'avait pu traiter dans les *Contemporaines* : il y a vingt Canevas, à la suite desquels sont les *Vogues contemporaines*, inventions et nouvelles découvertes qui ont occupé l'opinion publique depuis 1780 jusqu'en 1785. Le volume se termine, par la fin des analyses de Nouvelles, de la 214e à la 272e. Il y a ensuite une lettre fort curieuse, signée Milran, sur la *Vie de mon père*. Ce Milran fut l'un des amis de l'auteur, qui se brouilla plus tard avec lui et qui le traite fort mal sous le nom de *Milpourmil*. Après la table générale des Nouvelles contenues dans les *Contemporaines*, on trouve, en forme d'épilogue, deux pages éloquentes et touchantes adressées à Mairobert et à Terrasson, l'un mort, l'autre encore vivant, mais infirme et malade.

Les deux premiers volumes de la première édition furent réimprimés, avant la mise en vente de la seconde édition, pour compléter

les suites, dont le tirage avait été augmenté considérablement, le succès ayant dépassé l'espérance de l'auteur et de l'éditeur. On reconnaît aisément les exemplaires qui appartiennent à cette réimpression, où l'on remarque de nombreux changements dans la ponctuation et dans les alinéas. Le papier des exemplaires du premier tirage est plus fort et d'une nuance plus bleuâtre. Restif doit avoir fait un certain nombre de corrections dans le second tirage, où la note finale du tome Ier contient, en plus, ces deux lignes : « (On verra, dans la suite, une autre *Grisette épousée*, absolument différente de celle-ci). »

Nous avons eu sous les yeux deux volumes d'une édition, qui, mieux imprimée que l'édition originale, avec de meilleurs caractères et sur meilleur papier, doit être une contrefaçon faite en Suisse. Ces deux volumes sont le deuxième et le quatrième. Il ne nous est donc pas possible de savoir si le contrefacteur a continué son entreprise. Le titre dont nous signalons les différences permettra de reconnaître cette édition, qui n'a pas de figures, du moins dans les deux seuls volumes que nous ayons vus.

LES CONTEMPORAINES, *ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent :* recueillies par N. ** ** ** et publiées par Timothée Joly, de Lyon, dépositaire de ses manuscrits. Épigraphe : « Il s'essaye, par les historiettes, bientôt il prendra un vol plus hardi. » Second volume. Fleuron enjolivé. *Imprimé à Leipsick, par Büschel, marchand-libraire, et se trouve à Paris, chez la dame veuve Duchesne, libraire, en la rue Saint-Jacques,* 1780, in-12, de 122 pages, titre non compris.

L'orthographe est très-régulière dans cette contrefaçon, où sont restées seulement, par hasard, quelques-unes des singularités de l'accentuation imaginée par Restif.

N'est-ce pas à cette contrefaçon qu'il fait allusion dans un Avis de l'Éditeur, imprimé au verso du titre du XVIIe volume des *Contemporaines :* « Non-seulement les contrefacteurs empêchent de faire disparaître les fautes qui échappent dans la rédaction; ils en introduisent de nouvelles et de si ridicules, que les phrases en deviennent inintelligibles ; c'est ce qu'on voit dans la contrefaçon en petit romain et sans figures, qui vient de paraître. Ces fautes viennent de l'ignorance : chaque écrivain, on le sait, a des tours particuliers, certaines expressions familières et hardies qui rendent sa pensée ; messieurs les contrefacteurs ont pris pour des fautes les expressions de ce genre, qui se trouvent dans *les Contemporaines,* et y ont substitué des sottises que je n'ose répéter, tant elles sont ridicules et même indécentes. Ce n'est donc plus son ouvrage, mais une rapsodie informe que vendent ces brigands. »

Dans une note de la réponse de Restif au journaliste de Göttingen, datée de février 1783 et adressée aux rédacteurs de *l'Esprit des journaux* (tome XXX des *Contemporaines*, feuill. non chiffrés, à la fin), on trouve des détails curieux sur les deux éditions de ce recueil : « Il y a 40 volumes tirés à 2,000, la première édition; on en est à la seconde; donc, les 2,000 sont actuellement vendus, les secondes éditions faisant la compensation des volumes à paraître; or, le prix est de 9 livres (par livraison de 4 volumes, avec 6 à 8 fig. dans chacun); il y a 6 livres de frais par exemplaire; mon libraire ne gagne que 30 sous, en les donnant à 7 liv. 10 sols au marchand (et ce n'est pas assez, vu les risques de la librairie); le marchand, lui, a 30 sous, sans risques, mais il court et il faut qu'il vive; ces 3 liv. de profit par 4 volumes font bien, pour la librairie entière, à 40 volumes, trente mille livres... » Restif, qui s'intitule seulement éditeur de ce grand ouvrage, dit qu'il a travaillé douze ans, « mangeant son pain et son patrimoine, pour se nourrir, avant de rien publier ».

La seconde édition, à peu près identique en apparence à la première, offre beaucoup de corrections et d'additions, surtout dans les 28 premiers volumes.

N° 2. — Les CONTEMPORAINES, ou Avantures des plus jolies femmes de l'âge présent : Recueillies par N.-E. R**-L*.-D*.-B***; Et publiées par Timothée Joly, de Lyon, Dépositaire de ses Manuscrits : *Seconde édition*. Fleuron : vase de fleurs. *Imprimé à Léïpsick, par Büschel, marchand-libraire : Et se trouve à Paris, chés la dame Ve Duchesne, libraire, rue Saintjacques, au Temple-du-Goût.* 1781 et années suiv., 42 volumes [1].

Dans cette édition, dont le caractère, quoique du même œil que celui de la première édition, chasse davantage, l'auteur aura fait, sans doute, beaucoup d'additions que nous n'avons pas essayé de constater, mais on peut apprécier leur importance, en faisant remarquer que le tome Ier, qui est de 260 pages dans la première édition, en a 290 dans la seconde, et que le tome II de cette seconde édition se termine à la page 552, tandis que le même tome

[1] 202 fr. broché, Langlois, 1872. — 299 fr. broché, Lescouet, 1874. — 650 fr. demi-rel. tr. peigne, Cat. Aug. Fontaine, n° 2065, 1874. — 450 fr. demi-rel. bas. tr. r., même Catal., n° 2066. — 900 fr. (£ 36) veau, Barker, Londres, 1874.

n'a que 504 pages dans la première édition. La dernière nouvelle XII, intitulée *le Garcon-fille,* entre autres, nous paraît avoir été remaniée et augmentée dans la deuxième édition, où cette note est ajoutée à la fin : « Je tiens cette dernière aventure du véritable mari. »

Restif nous apprend lui-même (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4569), que la comédie-ballet du *Jugement de Paris,* imprimée dans la première édition des *Contemporaines,* a été retranchée dans la seconde édition.

Nous avons reconnu l'existence des trente premiers volumes de cette édition, dans laquelle tous les titres offrent des fleurons différents. Il est aisé de reconnaître aussi que les estampes sont très-fatiguées et très-pâles dans cette seconde édition, quand les titres seuls des volumes appartiennent à la première.

Nous ferons donc observer que souvent un exemplaire des *Contemporaines* est composé de volumes appartenant tantôt à la première et tantôt à la seconde édition. Les figures sont aussi de tirages différents, dans la plupart des exemplaires brochés postérieurement à la vente par livraisons. Il y a aussi de grandes disparates dans la pâte et la couleur du papier des volumes.

M. Monselet signale des volumes qui portent les dates de 1786, 1787 et 1788, ce qui annoncerait diverses réimpressions partielles; quelques-uns de ces volumes portent l'adresse du libraire Belin. Nous avons sous les yeux un tome XXIX daté de 1790. Ce volume pourrait bien avoir été réimprimé pour la troisième fois, car il a dû être plus recherché que les autres : il contient une foule de chansons populaires, très-égrillardes, que l'auteur met dans la bouche de ses héroïnes, *les belles Crieuses.*

Citons seulement quelques passages de la préface de cette seconde édition, préface où Restif se donne toujours pour l'éditeur de l'ouvrage : « On ne peut aujourd'hui parler du succès de cet ouvrage, qui est décidé, malgré les incorrections, les fautes en tout genre, dont il est rempli, et la faiblesse de certaines *Nouvelles;* mais il est aisé de sentir la raison qui les a fait passer, même aux lecteurs sévères, c'est qu'il n'en est aucune qui ne renferme quelque leçon utile, fortement exprimée. D'ailleurs, on trouve, dans toutes, la *manière* de mon ami (Dulis); c'est un faire, comme disent les peintres, qui ne ressemble en rien à celui des autres écrivains. Quant à la morale, elle est parfaitement opposée à celle de nos philosophistes : le Rédacteur y prêche courageusement la morale de la Nature, de la raison et du bon sens...

« Je profite de l'occasion pour remercier ici les personnes qui ont bien voulu me donner des sujets à traiter. Je ne citerai, en toutes

lettres, que les Hommes, quoique ma reconnaissance envers les Dames ne soit pas moins vive : M. Dumont, censeur royal, auteur de *la Théorie du luxe* et de l'ouvrage aussi profond qu'utile des *Recherches historiques sur l'agriculture et les mœurs particulières des Romains ;* M. Favart, connu de tout le monde par ses charmantes productions ; M. le docteur de Preval, ce bienfaiteur de l'humanité souffrante ; M. Rochon de Chabannes, qui a donné au théâtre plusieurs ouvrages estimés... ; M. de Carmontel, dont *les Proverbes dramatiques* ont tant de réputation ; M. de la Place, auteur tragique ; M. l'abbé T*** (Terrasson), M. de B*** (Beaumarchais), etc. »

La préface, non signée, est suivie de cette note : « Je renouvelle moi-même l'invitation de mon Ami, pour le canevas des Nouvelles ; dans le cas où il aurait déjà traité le même sujet, je me propose de mettre le double, à la suite de celui rapporté par Dulis. On voudra bien me les adresser sous l'enveloppe de Mme Ve Duchesne, libraire. » On trouve, en effet, des analyses de *doubles* et des canevas, à la suite de quelques Nouvelles.

Cette seconde édition des *Contemporaines,* pour laquelle les trente premiers volumes ont été non-seulement réimprimés, de 1782 à 1788, mais corrigés et modifiés en beaucoup d'endroits, n'est pas facile à reconnaître à première vue, quoique les caractères, la justification et le papier diffèrent ; mais l'aspect général en est le même, et la plupart des volumes n'indiquent pas sur le titre, qu'ils appartiennent à une seconde édition. Il nous a donc paru nécessaire de relever le nombre de pages de ces trente premiers volumes, en mentionnant au moins quelques-unes des additions les plus importantes, qu'ils renferment, sans pouvoir signaler cependant les innombrables changements introduits dans le texte.

Tomes Ier et II, 552 pp. — Au verso du titre du premier tome : « Peut-être s'attend-on à trouver ici les Aventures des femmes connues, sans aucun déguisement ; on se trompe, cela ne serait pas permis. Au reste, la plupart de ces Nouvelles sont asses intéressantes, pour que l'Auteur ait pu se dispenser d'être méchant. »

Suit la Réponse de l'Éditeur (Restif) sur son Orthographe.

Tomes III et IV, 600 pp. — La 27e nouvelle, qui était intitulée : *le Mari invisible,* a pris le titre de *la Femme au mari invisible.*

A la page 292, une note de Restif annonce qu'il avait laissé passer, dans la première édition, des fautes d'impression *multipliées,* mais qu'il s'efforce de les corriger, en réimprimant ; ainsi, on avait transposé des lignes aux pages 201, 202, 203 et 204 du XIe volume, et, dans le IXe, une ligne entière avait été omise, mais des cartons ayant été réimprimés, on pouvait les réclamer chez la *Dame libraire* (Mme Ve Duchesne).

A la dernière page du volume, une note, signée Joly, contient une anecdote sur la dame Lallemand.

Tomes V et VI, 672 pp. — Au verso du titre du tome V : « Suite de l'Avis sur mon Orthographe. » C'est une justification raisonnée de cette orthographe singulière. « Je ne demande pas, dit Restif, qu'on adopte cette orthographe d'analogie; mais qu'au moins on ne critique pas grossièrement une manière d'écrire régulière, et qu'il me soit permis d'être impunément raisonnable. »

A la page 3 commence la Réponse de Timothée Joly au bienveillant lecteur au sujet des critiques. Cette réponse, qui remplit 23 pages, renferme des notes explicatives fort curieuses sur les 52 Nouvelles contenues dans les 8 premiers volumes : « Le plus grand nombre de ces Nouvelles, dit Restif à propos de la 28e (qu'il avait dû corriger, pour éviter un procès), ont éprouvé des corrections heureuses à la seconde édition. »

Tomes VII et VIII, 645 pp. et 2 ff. non chiffrés contenant un extrait du *Journal de Paris* et un autre tiré des *Affiches de Province* sur *les Contemporaines*. « J'ai su, dit Restif dans une note, que plusieurs censeurs, tous poëtes, tous contourneurs de jolies phrases, avaient été chez l'auteur des *Affiches de province* pour pressentir son jugement sur *les Contemporaines* et le menacer de leur animadversion, s'il louait indéfiniment. »

Dans une note qui termine le tome VII, Restif s'étonne qu'on lui ait reproché la 46e nouvelle (*la Vertueuse malgré elle*) comme libre et comme étant sans aucun but moral : « Je l'avouerai, s'écrie-t-il, je ne croyais pas mon siècle si bête. » Puis, il essaye de se justifier de l'accusation qu'on lui avait adressée.

Tomes IX et X, 640 pp. et 4 ff. non chiffrés contenant un article du *Journal de Paris*, sur les tomes V-VIII des *Contemporaines*, avec des notes critiques signées Joly, et le Catalogue des Ouvrages du même Auteur.

A la page 335. *Nota* de l'Éditeur, qui « avoue avoir placé, dans ce volume, avec le plus grand plaisir, la singulière Nouvelle qu'on vient de lire (*le Demi-mariage*), dans la vue de se réconcilier avec le sexe des Grâces, pour lequel, dit-il, j'ai toujours eu le respect le plus vrai, le plus éclairé ».

Tomes XI et XII de 782 pp., dont les 4 dernières sont en chiffres romains.

Ces dernières pages contiennent la reproduction d'un article des *Affiches de Province*, sur *les Contemporaines*, suivi d'une Réponse de l'Éditeur à l'abbé de Fontenay.

Tomes XIII et XIV de 672 pp., dont les feuillets, entre les pages 370 et 388, ne sont pas paginés, à la fin du tome XIII. Ces 7 ff. non chiffrés, et imprimés en petit texte, contiennent une Lettre de M. le vicomte de Toustain-Richebourg à M. Rêtif (*sic*) de la Bretonne, au sujet de *l'Anthropographe*, tome IV des *Idées singulières*, datée de Paris, 25 auguste 1782. Cette curieuse lettre, inspirée par la lecture des *Gynographes* autant que par celle de *l'Anthropographe* ou plutôt de *l'Andrographe*, donne à l'auteur les plus grands éloges sur ses « *Idées*, encore plus vertueuses que *singulières* ». Le digne et excellent Toustain de Richebourg encourage ainsi son ami Restif : « Continuez, par vos ingénieuses et sages spéculations, à nous éclairer sur les moyens pratiques de former les hommes et de les rendre heureux. »

On remarque, page 639, cette incroyable note : « Eh ! que deviendrait le Conteur de ces Nouvelles, si quelque dame V — let allait l'accuser de pré-

cher le viol aux hommes, comme il a prêché la soumission aux femmes? » La Nouvelle, qui motive cette note, est intitulée : *la Fille v olée*, c'est-à-dire : *violée*. Il y a aussi une note bien étrange, page 650.

Tomes XV et XVI, 734 pp. et 10 ff. non chiffrés, contenant la suite de l'analyse des Nouvelles (LXXXI à CXVII), la réimpression de deux articles des *Affiches de Province*, sur *les Contemporaines*, avec des réponses de l'auteur, relatives surtout à l'attaque de M. Lecat, d'Abbeville, qui l'avait cruellement raillé ou plutôt insulté, par un logogriphe, publié dans le *Journal de Nancy*, logogriphe que Restif reproduit consciencieusement, avec des remarques critiques. On trouve, à la suite, une lettre signée Courtois et datée des Deux-Ponts, 17 auguste 1783, avec un logogriphe contre M. Lecat. Suit le Catalogue des ouvrages de l'auteur.

Tome XVII de 318 pp. et 21 ff. non chiffrés, en petit texte, à la fin du volume. Ces 21 ff. non chiffrés contiennent deux lettres adressées, des Deux-Ponts, par Courtois, à l'auteur des *Contemporaines*, avec la réponse de celui-ci; une lettre très-intéressante du dessinateur-graveur Sergent, au sujet des estampes de cet ouvrage, pour en critiquer très-vivement le dessin et la gravure; la réponse de Restif aux critiques de Sergent, réponse dans laquelle il avoue qu'en raison du bas prix de son ouvrage il a été obligé d'employer les artistes les moins chers; l'extrait d'un article du *Journal de Paris* sur *les Contemporaines*, et le grand article, attribué à Mercier, sur le même ouvrage et inséré dans le *Journal de Neufchâtel* (octobre 1781), avec les observations complaisantes et flatteuses de la Femme du libraire des *Contemporaines du commun*. On trouve, à la suite, une table générale des 264 nouvelles en 414 histoires, contenues dans les 42 tomes des *Contemporaines*.

Tome XVIII de 326 pp. et 29 ff. non chiffrés.

Les feuillets non chiffrés qui terminent le tome XVIII contiennent un très-long article critique et hypercritique sur *les Contemporaines*, extrait du *Journal de Nancy* (n° 1, 1782). Restif, en réimprimant cet article *in extenso*, y a joint des notes très-sensées, mais très-mordantes et très-amères, qu'il attribue à un *homme respectable*. « Je déclare ici, dit Restif, que le Critique, quel qu'il soit, n'a pas relevé la moitié de mes fautes, quoiqu'il m'en prête beaucoup que je n'ai pas faites; c'est donc comme forcé que je souffre l'impression des duretés qu'on lui dit en mon nom. » Cet article était d'un nommé Therrin. On trouve, à la suite, une notice très-curieuse sur deux Abbevillois, Hémon Delatouche, brûlé vif vous le règne de Louis XII, et le chevalier de la Barre, roué vif en 1766, tous deux pour sacriléges. C'est un mémorandum à l'adresse de Lecat, d'Abbeville, l'auteur du fameux logogriphe sur le nom de *Rétif*.

Tomes XIX et XX, 579 pp., dont 55 ff. non chiffrés, en petit texte, qui comptent dans la pagination, à la fin du tome XIX, et 10 ff. non chiffrés, à la fin du tome XX.

Les 55 feuillets non chiffrés, qui ont été compris dans le tome XIX, renferment des correspondances particulières du plus grand intérêt et qui doivent être au moins mentionnées, sinon analysées, car elles se rapportent

plus ou moins à la vie de Restif, sous ce titre général : *Lettres à l'Auteur sur ses ouvrages.*

Deux lettres de Nougaret, 5 et 20 octobre 1766. N°s 1 et 3.

Lettre du libraire Edme, au sujet du *Pornographe*. N° 4.

Lettre de Restif au censeur Marchand, 27 juin 1769. N° 5.

Lettre du même, à Mme Poissonnier. N° 6.

Le même, à Mussot-Arnoud, sur les pièces des théâtres du boulevard du Temple, 10 mars 1772. N° 8.

Le même, à son frère l'abbé Thomas, 9 juin 1774. N° 9.

Le même, à Mlle Rivière, actrice du théâtre de Nicolet, 7 sept. 1772. N° 10.

Lettre du curé de Courgis, frère aîné de Restif, à son frère et *filleul*, 21 janvier 1778. N° 15.

Lettre de Jean-André Engelbrecht, homme de lettres à Hambourg, 3 juillet 1778. Détails très-précieux sur les suppressions exigées par la censure dans *l'École des pères*. N° 16.

Réponse de Restif à cette lettre. N° 17.

Deux lettres de J.-A. Engelbrecht sur les ouvrages de Restif, août et octobre 1778. N°s 18 et 19.

Lettre de Butel-Dumont, 25 janvier 1779. N° 21.

Lettre de Brion fils, artiste, pour critiquer les estampes des ouvrages de Restif. N° 24.

Lettre signée de La Tour (l'abbé Bertr. de Latour, auteur de nombreux ouvrages sur le théâtre ?), 17 juill. 1779. N° 26.

Lettre de Durand de Leullion, qui propose à Restif de le conduire chez Beaumarchais, lequel désire beaucoup le connaître, 26 janvier 1779. N°s 27 et 28.

Lettre de Restif à l'auteur du *Journal des Beaux-Arts* (Sautereau de Marsy ?). N° 30.

Lettres de Restif neveu, receveur des tailles à Grenoble, sur *la Vie de mon père* et sur la famille des Restif, 22 mars 1780, etc. N° 31.

Lettres de Mlle de Saint-Leu, de Mlle Élise Tulout, à Restif, 1780. N°s 33, 34, 35, 36, 37, 38.

Billet de Beaumarchais à Restif. N° 39.

Lettre d'Augé, depuis gendre de Restif, 9 août 1780. Avec cette note de Restif : « Cette lettre folle, bavarde, amphigourique, fut le premier motif qui me fit m'opposer au malheureux mariage de ma fille aînée. » N° 44.

Lettre de D. T. D. B. (Du Tartre de Bourdonné). N° 45.

Lettre de Mlle de Saint-Leu, dans laquelle il est question de Favart. N° 47.

Lettre de l'abbé Terrasson, censeur royal, 3 octobre 1780. N° 48.

Lettres de Butel-Dumont, sur sa liaison avec Mlle Sara Debée. « Ces lettres, dit Restif, jettent un jour sur la *Dernière aventure d'un homme de 45 ans*. » N°s 52 à 57.

Lettres de M. Yvet, bénédictin, 1781. N°s 59 et 60.

Lettre de Sallé de Marnet, procureur, parrain d'une sœur de Restif. N° 61.

Nombreuses lettres de Mlle de Saint-Leu, la maîtresse de Butel-Dumont, nommée de *Sanloci* dans *Monsieur Nicolas*.

Lettres de renseignements biographiques pour les Nouvelles des *Contemporaines*, 1782. N° 62 et 63.

Lettre de Restif à Mercier, 28 mars 1782. N° 65.

Réponse de Mercier, 31 août 1782. N° 66.

Lettre de d'Hupay de Fuvéa, sur le communisme, 1782. N° 69.

Lettres enthousiastes de Roland, à Berne, sur les ouvrages de Restif. N° 69.

Lettre de Desessarts, de la Comédie-Française, sur *la Paysanne pervertie*. N° 70.

— Autres lettres du même. N°s 71, 96, 116.

Lettre de Mme Nougaret (Angélique Tomin) à Restif. N° 72.

Première lettre de Grimod de la Reynière fils à Restif, décembre 1782. N° 78 .— Autres lettres, du même. N°s 79, etc., 89, 91.

Lettre de Morgeat, écrivain, sur la famille de Restif, à Sacy et à Courgis. N° 80.

Lettre du marquis de Jarente, oncle de Grimod de la Reynière fils. N° 82.

Billet de Toustain de Richebourg, 9 août 1782. N° 84.

Lettres du baron de Corberon, ministre du roi, près du duc des Deux-Ponts. N°s 94 et 95.

Lettres de F. Milran (Marlin), datées de Cherbourg. N° 97.

Lettre du chevalier de Saint-Mars, maréchal de camp, inspecteur général d'artillerie, à Restif. N° 99.

Lettre de Restif à Mlle de Saint-Léger, 21 mai 1782. N° 98.

Billet du comte de Clermont-Tonnerre. N° 100.

Billets d'invitation de Grimod de la Reynière fils, pour ses soupers et ses déjeuners. N°s 101, 102, 113, 114, 117.

Lettres de F. Milran. N°s 105 à 109.

Lettre de l'abbé Terrasson. N° 104.

Lettres anonymes de Butel-Dumont ou du chevalier de Saint-Mars, sur les peines conjugales de Restif. N°s 130, 131, 132.

Lettre de Joubert, non signée, avec une note de Restif. N° 118.

Lettre anonyme (de Toustain de Richebourg), sur la Dubuisson. N° 124.

Lettre de Restif à Mlle Charmot. N° 136.

Billet de la comtesse de Rivarol. N° 138.

Lettres de Bralle, ami de Beaumarchais. N°s 137, 139 et 140.

La suite de ces lettres, intimes et secrètes la plupart, se trouve à la fin du tome XX, à la suite d'un extrait des *Affiches de Province*, sur *les Contemporaines*; la première, dans ce tome, est cotée 120. Il faut citer surtout une très-longue lettre de F. Milran, à Cherbourg, 14 février 1785. N° 123.

Lettre du docteur Guillebert de Preval, 29 janvier 1785. N° 121.

Billet du graveur Quillau, qui réclame 60 livres pour complément du prix d'une planche qu'il a gravée. N° 127.

Lettres du comédien Desessarts, de l'abbé Terrasson, de Toustain-Richebourg. N°s 128, 129, 130.

Très-longue et très-intéressante lettre (histoire d'une Contemporaine) du dessinateur Sergent, à Chartres, 19 sept. 1785. N° 131.

Lettre de l'avocat Marandon, à Bordeaux, 11 octobre 1785. N° 132.

Tomes XXI et XXII, 666 pp., dont 7 feuill. non chiffrés qui comptent dans la pagination, à la fin du XXIe, et 4 ff. non chiffrés, à la fin du XXIIe tome.

Continuation du recueil de lettres, du nº 134 à 158, à la fin du tome XXI.

Lettre de Grimod de la Reynière, qui fait le plus grand éloge de *la Paysanne pervertie*. Nº 134.

Lettre de Lanigan, offrant de faire traduire *la Paysanne* en anglais, nºs 135 et 139, et plusieurs autres lettres relatives à ce roman, entre autres une lettre du graveur Sergent, 18 novembre 1785. Nº 138.

Lettre de l'abbé Romet, secrétaire des commandements du prince de Montbason; nov. 1785. Nºs 136 et 137.

Lettres d'invitation à dîner chez le chevalier de Saint-Mars, qui prie Restif d'amener sa charmante fille. Nºs 140 et 141.

Lettre de Mallet, de Genève, enthousiaste des ouvrages de Restif; suivie de la réponse, 31 janvier 1786. Nºs 142 et 143.

Lettre du curé de Courgis, à son fils et *filleul* Restif, pour lui apprendre la mort de leur frère, l'abbé Thomas, 14 févr. 1786. Nº 144.

Lettre d'invitation de Grimod de la Reynière, qui le prie à dîner avec le dessinateur Binet, et qui lui reproche de ne plus venir passer la soirée chez Beaumarchais et Mme de Villers, 7 avril 1786. Nº 145.

Lettre de Hédoin de Malavois, rapporteur du Point d'honneur, ami de Mercier, 18 mars 1786. Nº 146.

Curieuses lettres du chevalier de Saint-Mars. Nºs 147 et 148.

Deux lettres de Sébastien Mercier, sans date. Nºs 150 et 151.

Lettre de M. de Charnois, sur une pièce du Théâtre-Italien : *Nina ou la Folle*, qui a du rapport avec une Nouvelle imprimée dans le tome Ier des *Contemporaines*, 17 mai 1786. Nº 153.

Lettres de Philippon (de la Madeleine), juin 1786. Nºs 154, 155 et 158. Il est question d'un conte de Restif : *le Petit marchand de laines*, inséré dans *le Mercure de France* et *le Journal encyclopédique*.

A la fin du tome XXII, après la suite des Analyses de nouvelles, depuis la 118e jusqu'à la 142e, viennent les lettres numérotées 159 à 166.

Lettres intimes de Mercier, sans date. Nºs 159, 160 et 162.

Lettre du docteur P. Guillebert de Preval, 30 juin 1786. Nº 163.

Lettres du curé de Courgis à son frère sur la mort de leur frère Thomas, 14 février 1786, et sur la succession de leur père, 3 juillet 1786. Nº 166.

Tomes XXIII et XXIV, 541 pp., dont 12 ff. non chiffrés, à la fin du tome XXIII, et 5 ff., à la fin du tome XXIV.

Les ff. non chiffrés, à la fin du tome XXIII, contiennent des *vers qui sont la suite de ceux qu'on trouve chez la Femme infidèle* (p. 274-80 et 512-13), et un *Errata de la Femme infidèle*, c'est-à-dire la clé des noms déguisés ou omis; « Au moyen de ces corrections et des vers qui les précèdent, dit Restif (après cet *Errata* qui ne remplit pas moins de trois feuillets), on ne trouvera plus rien, dans *la Femme infidèle*, qui ne s'entende facilement. » A la suite, on lit un Abrégé des faits qui se sont passés depuis l'impression de *la Femme infidèle* et qui s'y rapportent. Ce sont les dénonciations et les attaques d'Augé contre son beau-père, en 1786 et 1787.

A la fin du tome XXIV, à la suite des Analyses, de la 148e Nouvelle à la 156e, on trouve une *Réponse générale aux malhonnêtes gens qui calomnient*

les ouvrages de N.-E. Restif de la Bretonne, laquelle remplit trois feuillets. L'auteur anonyme de cette Réponse se pose comme ayant porté la balle de libraire-colporteur. Terribles attaques contre Nougaret, Linguet et La Harpe.

Tomes XXV et XXVI, 648 pp., dont 5 ff. non chiffrés, à la fin du tome XXV.

A la fin du tome XXV, se trouve la suite des lettres du Jeune homme, depuis la 3e jusqu'à la 9e, remplies d'injures et de calomnies atroces contre le romancier Nougaret, qu'il appelle *Négrillon*, à cause de la couleur de son teint.

Tomes XXVII et XXVIII, 661 pp., dont 4 ff. non chiffrés entre les pages 280 et 281 du XXVIIe tome, et 1 feuillet à la fin du tome XXVIII.

A la page 280, on lit, après la nouvelle 179e : *Fin du Xe et XXVIIe volume.* Les 4 feuillets non chiffrés qui suivent, imprimés en petit texte, et les pages portant 281 jusqu'à 352, manquent dans la 1re édition.

Les feuillets non chiffrés contiennent le commencement d'une longue lettre de Grimod de la Reynière sur ses malheurs, son procès et son exil; cette lettre, datée de Domevre, 20 septembre 1786, est continuée à la fin du tome XXVIII. Dans une note, Restif annonce qu'il renverra souvent aux lettres de Grimod de la Reynière, lorsqu'il imprimera *Monsieur Nicolas*, et qu'il citera également les lettres de Mlle Minette de Saint-Léger, déjà imprimées à la fin de *la Prévention nationale.*

A la page 281 : *Deux nuits de Paris.* LES PROPRIÉTAIRES DE MAISON. Cette pièce, ainsi que les suivantes, continue l'interminable querelle de Restif avec son gendre Augé, mari de sa fille aînée.

Page 297. LA CRUELLE SOIRÉE. Restif, cité chez le commissaire de police, par Augé, qu'il appelle *Moresquin*, comme dans *Ingénue Saxancour, ou la Femme séparée.*

Page 304. Supplément à *la Femme séparée*. Lettres relatives à cette affaire : « Lettre de *l'Échiné* à N.-E. Augustin Saxancour; Lettre de M. Saxancour à l'infâme Moresquin. Procès intenté à Restif par son gendre. Lettre de *Milpourmil* (Milran) *à Jeandevert* (Restif). — Supplément ou réponse à la *Femme infidèle,* de Maribert-Courtenay. — Pages 347 et 348. Lettres du même, au vicomte Toustain-Richebourg, 31 décembre 1787 et 23 juin 1788. Restif ajoute à ces deux lettres un commentaire explicatif, dans lequel il déclare que ce *Milran* est un fou, un insensé, et qu'il refuse de recevoir sa visite.

La dernière page supplémentaire contient une note finale, dont voici le début : « C'est ainsi que j'ai cru devoir imprimer les horreurs commises par un Monstre, qui n'attend que ma mort pour traîner ma famille dans la boue.... » Restif n'a parlé nulle part du tragique dénouement de ces haines de famille : Augé avait juré de tuer son beau-père, mais il n'exécuta pas son dessein et tourna son poignard contre sa belle-mère, qu'il voulut assassiner, le 30 juin 1793. Arrêté et mis en jugement, il fut condamné à mort.

A la fin du tome XXVIII, au verso de la page 661, *Suite de la 3e lettre de La Reynière.*

Tomes XXIX et XXX, 566 pp., dont 9 feuillets non chiffrés qui comptent dans la pagination, à la fin du tome XXIX ; en plus, 4 ff. non chiffrés, à la fin du tome XXX.

Les feuillets non chiffrés du tome XXIX contiennent la suite de la 3e lettre de M. de la Reynière, et un choix de chansons badines, 16 pages qui manquent toujours, parce qu'elles ont été arrachées, on ne sait par qui, ni pourquoi.

A la fin du tome XXX, on trouve un extrait des *Affiches de Province*, article de l'abbé de Fontenay, sur *la Dernière aventure d'un homme de 45 ans*, et la Réponse de Restif au journaliste de Göttingen, adressée aux rédacteurs de *l'Esprit des journaux*, 30 mars 1783.

Les douze derniers volumes des *Contemporaines* ne paraissent pas avoir été réimprimés, quoique les titres portent aussi seconde édition, ou bien ils l'ont été, sans changement notable, puisque le nombre de pages est le même, pour ces douze volumes, dans l'une et l'autre édition. Au reste, les estampes n'étant très-fatiguées que dans les douze premiers volumes de la seconde édition, on avait dû réduire beaucoup le tirage de la première édition, après ces premiers volumes qui furent tirés à très-grand nombre ; car, à partir du tome XIII ou XIV, les épreuves des gravures de la seconde édition sont presque aussi bonnes que celles de la première.

Cette seconde édition, plus rare que la première, est d'ailleurs très-importante par les corrections et les additions que l'auteur a faites au texte, comme par les pièces supplémentaires ajoutées à la fin des volumes. Mais on y a supprimé presque complétement les avis et les notes de l'éditeur, qu'il avait fait imprimer au verso des titres dans la première édition.

En 1825, le libraire Peytieux, se trouvant propriétaire d'un certain nombre d'exemplaires des *Contemporaines*, les fit brocher avec une nouvelle étiquette et en annonça la vente, par livraisons. Mais ces exemplaires, dont les figures sont quelquefois en bonnes épreuves, ne contiennent que trente-huit volumes, les six derniers de l'ouvrage ayant été épuisés, avant les premiers qui étaient, comme nous l'avons dit, tirés à plus grand nombre.

Les premiers volumes seulement des *Contemporaines* ont été traduits, en allemand, par W. Chf.-Sym. Mylius. *Berlin*, 1781 et suiv., 11 vol. in-8°.

XXIV

LA DÉCOUVERTE AUSTRALE. 4 vol. in-12.

Faux-titre du premier volume : ŒUVRES POSTHUMES DE N******* (Nougaret?). Œuvre S^{de}, LA DÉCOUVERTE AUSTRALE *ou les Antipodes :* avec une Estampe à chaque fait principal. 1781 [1]. Ce faux-titre daté manque dans presque tous les exemplaires, qui ne portent alors aucune date.

Titre : LA DÉCOUVERTE AUSTRALE, par un Homme volant, ou *le Dédale français ;* nouvelle très-philosophique, suivie de la Lettre d'un Singe, etc. Épigraphe : *Dædalus interea Creten,* etc. « (au-long à la préf.) » Fleuron : L'Amour portant deux colombes qui se becquètent. *Imprimé à Leïpsick : et se trouve à Paris*. Sans date. Au verso du titre, est détaillé le sujet de l'estampe du frontispice [2].

Sur le titre du second volume, à la page 242, les mots : « (au-long à la préf.) » sont remplacés par ceux-ci : « (Citation de la préface.) »

Sur le titre du troisième volume, l'épigraphe change ainsi : *Felix qui rerum potuit cognoscere causas!* Au bas de la page 566, on lit : « Fin de la *Découverte australe.* » Suit un opuscule, tout à fait distinct du roman, sous ce titre : « Cosmogénies, ou Systèmes de la Formation de

[1] 65 fr. broché, Langlois, 1872. — 100 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874.

[2] 27 fr. demi-rel., *Bullet. mensuel,* Alvarès, n° 182, 1862. — 24 fr. demi-rel., vente de N*** (Paul Lacroix), 1856. — 60 fr. rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1134, 1870. — 66 fr. demi-rel. non rogné, Guntzberger, 1872. — 65 fr. broché, Langlois, 1872.— 100 fr. broché, Charles Brunet, 1872. — 150 fr. demi-rel. non rogné, Cat. Lefilleul, 1874. — 100 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 200 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2068, 1874.

l'Univers, suivant les Anciens et les Modernes, » dont la pagination continue de 567 à 624; au bas de la dernière page, on lit : *Fin des Cosmogénies.*

Un nouveau faux-titre annonce un nouvel opuscule, avec une autre pagination : « Suite du IIIe volume. Lettre d'un Singe, aux Animaux de son Espèce, avec des Notes historiques. Dissertation sur les Hommes-brutes. La séance chés une Amatrice, composée de VI Diatribes : I. L'Homme-de-nuit; II. L'Iatromachie; III. La Raptomachie; IV. La Loterie; V. L'Olympiade, Armide, etc.; VI. Gluck et les Loups. » La pagination recommence avec ce faux-titre et s'arrête, pour cette Suite du 3e vol., à la page 92, qui le termine; mais elle continue dans le tome IV.

Voici le titre du quatrième volume : « La Découverte australe, par un Homme-volant, ou le Dédale français; nouvelle très-philosophique : Quatrième volume, contenant les *Notes sur la Lettre d'un Singe, la Dissertation sur les Hommes-brutes,* et *la Séance chés une Amatrice.* » Ce quatrième volume va de la page 95 à la pàge 422, plus 5 ff. non chiffrés, pour une note sans titre, de 6 pp.; la table des figures et des pièces contenues dans les quatre volumes, et la liste des ouvrages de l'auteur. Les six *diatribes* indiquées sur le faux-titre de la Suite du tome III : *l'Homme de nuit, l'Iatromachie, la Raptomachie, la Loterie, l'Olympiade,* et *Gluck et les loups*, occupent les pages 337 à 422, dans ce 4e volume, qui a 30 lignes à la page, au lieu de 24.

Sur tous les titres et faux-titres de cet ouvrage, chaque ligne est soulignée par un filet simple ou double, particularité typographique que ne présente aucune autre édition des Œuvres de Restif.

La Découverte australe est ornée de vingt-trois gravures, toutes anonymes, et qui ne paraissent pas être de Binet, le dessinateur ordinaire de Restif. Voici les légendes de ces estampes singulières, avec les renvois aux pages qui en donnent le sujet.

Tome premier. 1° Frontispice : Victorin prenant son vol (voy. pag. 180). 2° Victorin enlevant Christine, p. 101. 3° Les Hommes de nuit, pag. 183. 4° Ishmichtriss qu'on achève de parer, pag. 235. — Tome second. Frontispice. 5° Mariage du Fils de Victorin avec Ishmichtriss (voy. pag. 242). 6° Les hommes-singes, pag. 274. 7° Les hommes-ours, pag. 280. 8° Les hommes-chiens, pag. 288. 9° Les hommes-cochons, pag. 290. 10° Les hommes-taureaux, pag. 300. 11° Les hommes-moutons, pag. 308. 12° Les hommes-castors, pag. 318. 13° Les hommes-boucs, pag. 326. 14° Les hommes-chevaux, pag. 350. 15° Les hommes-ânes, pag. 356. « *Explication de l'estampe :* Un jeune homme-âne exprimant sa tendresse à une jeune personne de son espèce. Le galant dit à sa maîtresse : *Hhîh hhouh; hhánh, hhánh!* » 16° Les hommes-grenouilles, pag. 364. 17° Les hommes-serpents, pag. 370. 18° Les hommes-éléfans, pag. 380. 19° Les hommes-lions, pag. 396. 20° Les hommes-oiseaux, pag. 418. — Tome troisième. Frontispice : 21° Hermantin haranguant les Mégapatagons (voy. pag. 438). 22° César de Malaca écrivant aux animaux de son espèce, pag. 18 de la Suite du III° volume. — Tome quatrième. 23° La Séance chés une Amatrice, pag. 324. Cette dernière gravure, de double grandeur, est pliée dans le volume.

La plupart des exemplaires ont subi des mutilations exigées par la Police. Restif a dû supprimer absolument les pages 337 à 422, c'est-à-dire cinq des Diatribes qui suivaient celle intitulée *l'Homme*

de nuit, la seule qui ait trouvé grâce devant la Censure. Les autres parurent sans doute trop satiriques. L'*Iatromachie* est une vive polémique en faveur du docteur Guillebert de Preval contre le décret de la Faculté de Paris, qui l'avait expulsé de son sein, comme indigne, à cause des expériences publiques du préservatif antivénérien; elle reproduit la Thèse de médecine soutenue en enfer, déjà publiée dans le tome V des *Lettres d'une Fille à son père*, en 1772. La troisième diatribe est une parade populaire dans le genre de Taconet, dont voici le titre entier : « *La Raptomachie*, dialogue sério-comico-philosophique entre Jean-Nicodème Tranchet, m° savetier, ancien juré de sa Communauté, demeurant à Paris, rue Saint-Éloi, tout près le Palais, et Gilles-Blaise Mourdesinge, m° de-d'même, juré en charge du même corps, dans la même rue, proche le même Endroit. » Cette parade vise certainement les nouvelles ordonnances sur les corporations de métiers. La *Loterie* est une allusion plaisante à l'ouvrage de Condorcet sur les Éléments du calcul des probabilités; l'*Olympiade* n'est que l'écho des conversations un peu libres, entendues au parterre des Italiens, et *Gluck et les loups*, un éloge emphatique de ce compositeur de musique théâtrale.

Les exemplaires dans lesquels se trouvent les six Diatribes sont de la plus grande rareté. Quant aux feuillets supplémentaires du tome IV, c'est Restif qui les a soigneusement fait disparaître, par des raisons personnelles.

Cet ouvrage, qui est un des plus rares de ceux de l'auteur, ne fut publié qu'en 1781, et sans doute après des lenteurs et des difficultés de la part de la censure et de la police. L'abbé Terrasson, censeur, quoique très-bien disposé pour Restif, lui écrivait le 3 octobre 1780 : « Quant à votre *Découverte australe*, il n'y a pas beaucoup de corrections à faire dans les deux premiers volumes, mais dans les deux autres il y en aura de très-considérables. Il ne me sera guère possible, par exemple, de vous passer la *Lettre d'un singe*. Il faudra la refondre en grande partie, et cette refonte obligera de changer beaucoup de choses dans le quatrième volume, où, indépendamment de ce qui est une suite de cette Lettre, vous avancez des principes trop hardis. Tout cela demande un travail considérable et m'engage à vous forcer d'attendre mon retour à Paris, où je vous ferai part de mes observations. Les deux premiers volumes réussiront, mais les autres vous feraient des ennemis et des contradicteurs. » Voy. cette lettre, au n° 48, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition. Il est donc à peu près certain que la *Lettre d'un singe* a été changée, ce qui aurait nécessité des cartons, qu'il est bien difficile de reconnaître. Nous avons pourtant constaté que dans le tome IV la feuille P a été cartonnée, pour modifier quelques paragraphes dans la

Séance chez une Amatrice, et dissimuler ainsi la suppression de cinq Diatribes. Il est probable que l'*Amatrice* n'était autre que Mlle Panckoucke, qui avait épousé Suard, et qui réunissait chez elle les littérateurs, les journalistes, les savants et les artistes les plus éminents. Restif s'était laissé entraîner à critiquer divers membres de cette espèce d'académie littéraire; entre autres, Suard lui-même (*l'Encyclopédiste*), Gazon Dourxigné (*le petit chafouin*), l'abbé Arnaud, qu'il nomme *Du Thé*, Condorcet (*le gros homme*), Coqueley de Chaussepière (*l'avocat-arlequin*), etc. L'abbé Terrasson lui conseilla sans doute de faire un carton ; mais Restif n'enleva pas les épigrammes mordantes qu'il avait décochées contre les habitués de la maison Panckoucke et Suard. Ceux-ci étaient d'ailleurs assez reconnaissables dans la grande planche qui représente la Séance chez l'Amatrice. On peut supposer que Restif avait voulu se venger des critiques acerbes du *Mercure de France*, en attaquant la coterie de ce journal. Il s'est donné aussi le plaisir de faire lire, dans le salon de Suard, l'*Iatromachie*, pour répondre aux journaux qui avaient poursuivi de leurs dédains et de leurs sarcasmes son ami, le docteur Guillebert de Preval, en l'honneur duquel il avait composé la mémorable Thèse de médecine soutenue en enfer.

Il ne serait pas impossible que Restif se fût mis en scène lui-même sous le nom du *Philosophe*, qui fait une lecture de *l'Homme de nuit*, car ce personnage, dans la grande gravure, est le seul qui soit représenté avec son chapeau sur la tête, selon l'habitude invariable de Restif.

« Je prie l'honorable lecteur, dit Restif en terminant le procès-verbal de la Séance, de ne pas croire que j'ai mis au jour ces pièces pour me moquer des séances de la petite Académie; hélas! j'y ai fait un rôle.... D'ailleurs, l'Amatrice qui la préside, est adorable; et peut-on manquer de jugement, quand on est belle? Enfin, je suis Gluckiste, et je ne rapporterais pas ironiquement une pièce en faveur de mon Amphion, devenu Orphée, dont les chants m'ont toujours fait tant de plaisir. » Nous avons lu, quelque part, que Beaumarchais avait lui-même présenté l'auteur des *Contemporaines* au riche libraire Panckoucke, lorsqu'on cherchait un bon prote pour diriger l'impression des œuvres de Voltaire à Kehl. On doit croire que Restif ne revint pas souvent dans une maison où La Harpe régnait en maître. De là, sans doute, l'aversion instinctive de Restif contre cet aristarque de la littérature.

Les feuillets supplémentaires, qui sont à la fin du tome IV dans les exemplaires non cartonnés, contiennent une note chagrine et agressive, dans laquelle Restif se plaint d'un dénonciateur qui avait suscité contre lui une *instruction au criminel*, par suite de la

plainte d'une dame qu'il ne nomme pas, laquelle avait cru se reconnaître dans une nouvelle du tome IV des *Contemporaines*. Voy. au chapitre des CONTEMPORAINES, n° XXIII, un extrait de cette note très-importante, où Restif établit le compte général du produit de ses droits d'auteur, depuis son premier ouvrage.

« La base du système physique développé dans la *Découverte australe,* dit M. Monselet, est qu'originairement il n'y eut qu'un seul animal et qu'un seul végétal sur notre globe. Ce sont les différences de sol et de température, qui ont amené la variété des êtres et produit des animaux mixtes. »

Restif semble éviter de donner des détails sur la composition et la publication de cet ouvrage singulier, quoi qu'il en dise quelque chose dans l'examen de ses ouvrages, tome XVI de *Monsieur Nicolas,* p. 4719 et suiv. Il avait dit, seize ans auparavant, dans la *Revue des ouvrages de l'Auteur,* à la suite des *Figures du Paysan perverti,* p. CCXXXIV : « Cet ouvrage fut commencé en 1779, pendant une maladie de l'auteur, qui le fit en partie dans son lit (où il était malade d'une déperdition). On y voit un système de physique, lié, suivi, mais un peu enveloppé, un plan de législation sage, enveloppé de même. Il y a des notes très-instructives, qui tiennent plus d'un volume, des IV qu'a cette production. » Ce livre n'eut aucun succès et ne fut pas compris. Restif s'en félicitait : « J'ai eu lieu, disait-il, en cette occasion et en quelques autres, d'observer combien les gens du monde sont bêtes, et non-seulement les gens du monde, mais les journalistes, même ceux que leur haine pour moi rend pénétrants.... Cependant je fus deviné par quelques particuliers et entre autres par M. Lebègue de Prêle, médecin de la Faculté de Paris, qui me dit, chez mon libraire, la veuve Duchesne : « Bon ! nous nous entendons, nous autres, mais toutes ces bêtes du Palais-Royal ne vous ont pas compris. » En effet, l'auteur des *Affiches de Province*, l'abbé de Fontenay, quoique très-sincère partisan des ouvrages de Restif, en annonçant *la Découverte australe*, ne s'était pas borné à déclarer que c'était la plus bizarre production qu'on pût imaginer : « C'est un véritable dédale, ajoutait-il, où je craindrais de m'égarer. »

Restif avait lu certainement le roman anglais des *Hommes volants,* traduit de l'anglais par de Puisieux (*Paris, Ve Brunet,* 1763, 3 vol. in-12), lorsqu'il conçut le projet de sa *Découverte australe;* les aventures de Pierre Wilkins lui donnèrent l'idée de faire voyager son Victorin dans les pays inconnus du globe. Il est à remarquer que la machine que ce voyageur invente pour s'élever dans les airs, est antérieure d'un an ou deux à l'invention du *vaisseau volant* de Blanchard. Il est vrai que le chanoine d'Étampes, Desforges, avait imaginé, dès 1770,

son *cabriolet volant,* qui lui brisa les os. Le roman de la *Découverte australe* accuse une prodigieuse imagination fantastique. Ce roman se rattache complétement à la *Philosophie de Monsieur Nicolas,* qui ne parut que quinze ans plus tard. Nous serions tenté de le considérer comme le produit d'une hallucination de malade : *ægri somnia.* Restif était malade, hélas! comme il l'était souvent par sa faute, quand il commença ce livre extraordinaire; il gardait forcément le lit, et prenait probablement des remèdes mercuriels et opiacés. « Je fis le roman de Victorin, en m'amusant, le matin, dans mon lit, dit-il (*Monsieur Nicolas,* tom. XVI, p. 4719)... On sait que la *Découverte australe* est un roman physique, à l'exception de l'histoire de Victorin, destinée à présenter des vérités salutaires, comme on donne une médecine dans un vase à bords miellés, aux enfants malades, que trop d'indulgence a rendus volontaires. La base du système physique est qu'originairement il n'y eut qu'un seul être unique; car, si toutes les parties du globe avaient eu le même sol et la même température, cet être unique n'aurait jamais formé qu'un seul être. » Il est aisé de deviner que Restif avait pris l'idée mère de sa physique dans les livres de philosophie matérialiste de La Mettrie et dans des conversations avec Pidansat de Mairobert et le docteur syphilifuge Guillebert de Preval, qui était un original, de même que son confrère, La Mettrie. Pidansat de Mairobert, qui se tua pendant que Restif écrivait cet ouvrage, pourrait bien n'y être pas étranger; il a eu part du moins aux audacieuses *juvénales* ou satires des mœurs, qui remplissent deux volumes de *la Découverte australe.* Il les avait paraphées, d'avance, en sa qualité de censeur. L'abbé Terrasson, que Restif qualifie d'*homme timide,* demanda de grands changements dans cette débauche d'idées singulières, qui touchent à tout et qui attaquent tout. Restif fit des cartons; mais, selon son habitude, il eut soin de les oublier en partie à la brochure de son ouvrage, qui étonna, qui ne fut pas compris, et qui eut pourtant un succès de haute curiosité, peut-être à cause des gravures qu'on peut attribuer à l'invention de l'auteur du livre, quoiqu'elles ne portent pas : *Restif inv.*

La machine, employée par Victorin pour s'élever dans les airs, n'est, à vrai dire, qu'une imitation de celle que Cyrano avait imaginée pour son *Voyage dans la lune;* c'est, au reste, dans cet ouvrage philosophique si remarquable de Cyrano, que Restif a puisé beaucoup d'idées qu'il n'a fait que développer dans sa *Découverte australe.* Mais il est vraiment remarquable que Restif ait porté ses recherches sur la manière de voyager dans les airs, trois ans avant la découverte des frères Montgolfier, qui firent la première expérience des aérostats au mois de juin 1783. « Quant à vos hommes

volants, je les aime à tort à travers, lui écrivait un savant original, dont la lettre est insérée ci-après : la manière dont vous ajustez leurs ailes est très-ingénieuse; le parasol doit faciliter leur vol; il coupe l'air, comme le bec triangulaire de l'hirondelle, ou comme l'oie qui fait l'avant-garde et qui ouvre la route à ses compagnes dans la moyenne région. En cela, votre mécanique l'emporte sur celle du *graundi*, dont un auteur anglais affuble ses hommes volants. Vous nous permettrez seulement d'en restreindre les effets et la force. Laissons cette jolie invention. »

Restif a lui-même résumé tout son système cosmogonique, dans cette analyse succincte de son étrange ouvrage : « Dans la première formation des êtres, après que notre planète fut sortie comète, du soleil son producteur, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tom. XVI, pag. 4720 et suiv.), les germes, en effervescence et presque en ébullition, formèrent des êtres mélangés des différentes espèces. Il y eut des hommes de nuit, des hommes-chiens, lions, taureaux, béliers, etc. Tous les êtres animés, furibonds d'amour, dans cette première période, se mêlèrent pour la génération, mais peu à peu les espèces se classèrent, l'homme-singe, l'homme-chien, cheval, taureau, bélier, âne, se réunirent en force, se trouvant plus parfaits, en vertu de l'amour-propre; ils prirent le sceptre et dominèrent chacun dans un canton séparé. Toutes ces idées physiques sont présentées, avec art, dans *l'Homme volant*, comme de nouvelles découvertes. » On devine les sarcasmes qui poursuivirent Restif et son système.

L'auteur, raillé et bafoué, eut pourtant quelques consolations, entre autres une longue lettre, moitié plaisante, moitié sérieuse, écrite par un nommé Yvet, qui était, je crois, un bénédictin défroqué : « Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre grande famille des contrées australes. Victorin et ses descendants vous doivent cette reconnaissance, en vous apprenant ce qui s'y passe. Je suis tout bonace, je vis en paix et ne nuis à personne; une maîtresse infidèle me fait porter au front deux petites excroissances; ainsi je m'intéresse beaucoup à mes frères de l'île des hommes-moutons, sans être indifférent au sort de mes cousins-germains les hommes-cochons, dont nos moines ont bien des traits, et même des hommes-chats, dont nos procureurs descendent en droite ligne. Raillerie à part, je suis très-sérieusement de votre avis : le premier père de notre espèce, à ce que je crois, ne nous ressemblait en rien; il y a plus de dix ans que je l'ai dit et soutenu pour la première fois. Sa postérité s'est perfectionnée, comme les arbres, dont les fruits ne sont beaux et bons que lorsqu'ils sont entés. Chez les Égyptiens et les Juifs, il était défendu, par une loi expresse, aux hommes, d'habiter avec les chèvres et aux femmes avec les boucs.

La défense suppose le fait. La belle Boulangère de Strasbourg (nous ne savons rien de ses faits et gestes), cent procès criminels à ce sujet, la dépravation du goût de bien des gens d'aujourd'hui et du temps passé, viennent à l'appui des sages et judicieuses réflexions qui étayent votre hypothèse... Je dirai seulement, à tous ceux qui ne voudront pas croire qu'ils descendent de quelques tigres ou cochons (malgré leur ressemblance), qu'ils parcourent l'échelle de la Nature, depuis M. Buffon jusqu'au Caraïbe le plus stupide, et que de ce dernier ils passent à l'espèce de singes la plus rusée; qu'ils aillent toujours en avant, d'espèce en espèce, ils parviendront à la la classe du chien de berger; qu'alors ils verront que les nuances sont insensibles, que tous les animaux ne sont qu'une grande et même famille; que la terre ne pourrait animer aucun être, si elle ne l'était elle-même. »

Cependant l'homme-mouton, dom Yvet, tout en caressant les utopies cosmogoniques de Restif, qui n'entendait pas trop la plaisanterie, se permettait de le railler aussi, mais doucement et amicalement : « J'avais cru, comme vous, lui dit-il, qu'il y avait eu des géants dans notre espèce; je l'avais toujours soutenu; les relations des Anciens, l'histoire des Ogres, le Gargantua de Rabelais, n'étaient pas des preuves assez fortes, il fallait des faits. Je triomphais de la trouvaille que vous nous annoncez; vous nous dites dans le 4e volume, pag. 159, que l'on voit encore aujourd'hui, à la Bibliothèque du Roi, deux grandes caisses des restes des ossements d'un fameux géant, qui fut trouvé à Salonique. J'y conduisis les incrédules; je demandai les caisses au bibliothécaire et à toutes les personnes chargées de montrer les curiosités de ce superbe édifice. Tout le monde me rit au nez. Je vous prie bien de m'indiquer, par un mot de réponse, dans quel endroit on les a reléguées. » (Voy. cette lettre, nº 60, à la fin du tome XIX des *Contemporaines,* seconde édition.) Restif ne répondit pas, du moins sur la question des Géants, et le malin Yvet, qui craignit de l'avoir fâché, l'invita gaiement à venir dîner avec lui. Restif répondit alors pour s'excuser et prétexta le chagrin que lui causait la mort d'un ami. Cet Yvet était un joyeux compère; il réitéra son invitation, en l'accompagnant des plus fortes raisons philosophiques : « Vivez, vivez, Monsieur, et profitez avidement des moments qui peuvent éclairer les nuages dont votre trop sensible cœur paraît se couvrir, sans que vous vous en aperceviez. C'est pourquoi souffrez, je vous prie, Monsieur, que je vous ajourne à samedi 28 juillet, qui est demain, sur le midi ou une heure au plus tard. Nous tâcherons de tempérer ce noir chagrin, qui me parait tendre directement à la mélancolie. Tout est dit, arrêté et conclu : si vous manquez de venir, c'en est fait, je ne vous défends plus, de ma

vie. » Maître Yvet devait être une sorte de Gaudet d'Aras, et Restif n'avait garde de se brouiller avec le chaleureux partisan des hommes-moutons.

Traduit en allemand, *Dresde*, 1784, in-8°.

XXV

L'ANDROGRAPHE, OU IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME sur un projet de règlement, proposé à toutes les Nations de l'Europe, pour opérer une Réforme générale des mœurs, et par elle, le bonheur du Genre humain; avec des Notes historiques et justificatives. Recueillies par N.-E.-Rétif-de-la-Bretone, éditeur de l'ouvrage. Épigraphe : « Maudit celui qui, le premier, entourant un champ d'un fossé, dit : Ce champ est à moi! J. J. R. » *A la Haie, chés Gosse et Pinet, libraires de Son Altesse Sérénissime. Et se trouve à Paris, chés la dme veuve Duchesne et Belin, libraires, rue Saintjacques, et Merigot-jeune, quai des Augustins.* M.DCC.LXXXII. Deux parties en un volume grand in-8° de 16 et 492 pages[1].

Il y a des exemplaires qui n'ont que 476 pages, dont la dernière, non chiffrée, donne un petit catalogue des ouvrages de l'auteur. La table de *l'Andrographe* remplissant la page 475, on peut croire que Restif avait considéré d'abord son livre comme achevé, mais il se ravisa et ajouta une feuille d'impression, qui porte le nombre des pages à 492; au bas de la dernière, on lit : *Fin des notes du Pornographe*. En effet, ces pages supplémentaires sont intitulées : *Supplément au Pornographe, et Suite de la Q.* Restif n'était pas malicieux et ne plaisantait pas dans ses *Idées singulières*.

Restif avait d'abord annoncé cet ouvrage sous le titre de *l'Anthropographe, ou l'Homme réformé*, titre qui se retrouve en tête du texte (après les 16 premières pages formant introduction), et au

[1] 7 fr., veau, *Bullet. mensuel*, Alvarès, n° 1560, 1857. — 12 fr., dem.-rel., vente de N*** (P. Lacroix), 1856. — 10 fr., Solar, 1860. — 50 fr. demi-rel., Henri Artur, 1873.

commencement de la seconde partie. C'est sous le nom de *l'Anthropographe* qu'il parle de ce livre, en plusieurs endroits de ses ouvrages, comme étant le tome IV des *Idées singulières*. On a donc cherché inutilement un *Anthropographe*, qui n'est autre que *l'Andrographe*. Beuchot lui-même y a été trompé; il dit, dans sa notice bibliographique sur Restif de la Bretonne (*Décade philosophique*, 1806, 2e trimestre, p. 125) : « Il avait fait aussi *l'Anthropographe, ou l'Homme réformé*. Je crois que cet ouvrage n'a pas été imprimé. »

Au verso du titre, est un avis de l'éditeur : « Les puristes, ces ennemis immortels de tout bien, m'ont reproché d'avoir composé *le Pornographe*. Je leur déclare ici que je m'en applaudis; c'est un projet utile, honnête, et le Gouvernement ne commettrait aucune indécence, en le réalisant : il n'y a rien d'indécent, pour la Divinité, pour la Nature et pour les corps politics (*sic*); Dieu et la Nature ont fait l'anus et la bouche, sans s'avilir; ils ont réglé les fonctions des parties secrètes, etc. Les corps politics peuvent en faire autant. Comme auteur, je n'ai pas traité une matière insolite; Philon, qui valait bien nos puristes, a fait un livre *de Meretricis mercede*, et Philon avait des mœurs pures..... »

L'Introduction est intitulée : *Suite de l'histoire des personnages du Pornographe, de la Mimographe et des Gynographes*. « On sait que les trois Projets ou plans de réforme sont par lettres et qu'ils ont pour enveloppe l'Histoire des personnages, auxquels l'Éditeur les attribue. Nous allons reprendre cette Histoire, où elle en est restée, dans *les Gynographes*, pour les conduire jusqu'à l'instant où M. d'Alzan commencera *le Thesmographe*, Ve projet des *Idées singulières*..... »

La préface : *A mon fils Aurèle*, est adressée par M. d'Alzan à son fils, élevé et formé par lui. Le sujet du livre n'en est pas moins un peu scabreux pour un enfant de treize ans, puisque le père s'aventure à traiter à fond les arcanes les plus mystérieux du mariage. Le chapitre 88 a pour titre : « S'il y aurait des filles de plaisir. » Dans les Notes, à mesure que l'éducation de l'enfant se perfectionnerait, on devait lui apprendre ce qu'on ne sait guère à son âge : « Dans la note C, on traitera physiquement de la prostitution et de l'anus; dans la note E, on examinera la répudiation et ce que sont nos femmes. » Mais ces deux notes sont restées dans le portefeuille de l'auteur ou de l'éditeur. L'ouvrage se termine avec la note A, dans laquelle il est question des coutumes, des usages et des lois de tous les peuples du monde. L'éditeur ne perd jamais l'occasion de constater sa personnalité, dans une remarque de son cru; par exemple, là où la note disait que la ville d'Ispahan comptait au-delà de douze mille femmes publiques, il ajoute en marge : « C'est

plus qu'à Paris, où les véritables publiques ne sont pas, suivant moi, à douze mille; mais les demi-publiques et les entretenues vont peut-être à cent mille. Voy. LE PORNOGRAPHE. »

On a lieu de croire que *l'Andrographe*, un des volumes les plus rares des *Idées singulières*, ne fut pas mis en vente (chez la veuve Duchesne et Belin, dont les noms se trouvent sur le titre de l'édition), sans rencontrer des difficultés de la part du Bureau de la librairie. Dans une lettre adressée à l'abbé Mercier de Saint-Léger par Agnès Lebègue, femme de Restif, en date du 4 janvier 1782, elle lui demande la préférence lorsqu'il voudra acheter quelques nouveaux livres de son mari; mais, pensant qu'il a déjà *les Contemporaines, la Découverte australe* et autres plus anciens, elle ne lui propose que *l'Andrographe*, qui venait de paraître. Voy. *Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection d'autographes ayant appartenu à M. Fossé d'Arcosse*, par Ch. Asselineau (*Paris, Techener*, 1861, in-8°, p. 397).

Restif était socialiste et communiste; il le laisse voir, il le déclare souvent dans ses ouvrages. Pierre Leroux, dans la remarquable étude qu'il a faite des opinions et des systèmes de l'auteur des *Idées singulières* (voy. les Lettres sur le Fouriérisme, dans la *Revue sociale*, 1850), n'a pas dédaigné de représenter Restif comme un des plus bizarres précurseurs de Fourier. Le Phalanstère se trouve, en effet, parfaitement annoncé dans les Statuts du bourg d'Oudun, que Restif appelle le *Bourg commun*, à la fin du *Paysan perverti*. Mais c'est surtout dans *l'Andrographe*, que Restif a donné carrière à ses théories socialistes, théories qui se faisaient jour alors dans une foule d'écrits philosophiques. Le siècle était aux innovations, et tout ce qui sortait de l'ordinaire, de l'usuel, de l'ordre établi, préoccupait, passionnait les esprits, impatients d'une transformation sociale. Cependant *le Nouvel Émile* avait eu peu de lecteurs et *l'Andrographe* en eut moins encore. Heureusement l'approbation de quelques utopistes sympathiques venait consoler Restif de l'indifférence du public.

Il nous a conservé, par exemple, la lettre d'un de ses frères en socialisme, nommé J.-A.-V. d'Hupay de Fuvéa, qui était, en même temps que lui, le préconisateur de la vie en commun, et qui avait publié dès lors, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage sur ses rêves favoris : *Maison de réunion pour la Communauté philosophique dans la terre de l'Auteur de ce projet*. Euphrate (Aix), 1779, in-8° : « Vous annoncez, à la page 178 du 4e tome du *Paysan perverti*, lui disait-il, immédiatement avant les Statuts d'Oudun, un ouvrage intitulé *le Nouvel Émile*, que je serais charmé de voir, venant de votre main, ayant des enfants, et parce qu'étant auteur communiste, je veux, de

plus, les élever pour vivre en communauté, car il y a presque autant de danger de vivre livré à soi-même, dans notre état, que dans celui de paysan... Étant très-curieux de livres d'éducation et autant de ceux de communauté, qui sont une suite de la bonne éducation que leurs auteurs supposent dans les hommes qu'ils invitent à cet état de perfection de la société, je ne puis mieux m'adresser qu'à vous, Monsieur, pour avoir des nouvelles de cet ouvrage qui m'intéresse doublement... Je désirerais que tous nos contemporains qui ont écrit sur cette matière se communiquassent leurs dispositions à cet égard, qui doivent être les plus sincères, pour tâcher de donner eux-mêmes la leçon et l'exemple. » Voy. cette lettre, datée de 1782, au nº 69, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition. D'Hupay de Fuvéa envoyait à Restif, par l'intermédiaire du chevalier Lamanon, un ouvrage communiste, dont il expose les principes, en terminant sa lettre, et qui n'a pas été encore signalé par les bibliographes : *Projet de Communauté philosophe*, fondé sur la vie du bon La Fontaine, les sentiments des meilleurs auteurs, les principes des établissements des peuples du Nouveau Monde, et sur une analyse du système économique de *la Nouvelle Héloïse*, avec un plan géométral du séjour champêtre de cette société, proposé par souscription à Marseille, par J.-A.-V. d'H**. « Ce projet, disait l'auteur, paraît remplir les vœux de tous les vrais amateurs de la philosophie, dont l'unique but est la douceur d'une vie tranquille et réglée, et leurs plus grands délices, une société choisie. »

L'Anthropographe visait au même but, mais il avait été si peu répandu, si peu annoncé, que d'Hupay de Fuvéa ne le connaissait pas. Restif, il est vrai, s'était opposé lui-même à ce qu'on lui donnât la publicité des journaux, lorsque le livre parut : « Les journalistes n'ont point parlé de ce IVe volume, disait-il en 1784 (*Revue des Ouvrages de l'Auteur*, pag. ccxliij), que l'auteur ne leur a point encore envoyé ; mais il est bien supérieur aux deux premiers, par l'importance de la matière. » Nous n'avons pas découvert quelles furent les causes qui empêchèrent cet ouvrage de circuler et de se faire connaître, à une époque où Restif avait un public, des libraires, des admirateurs. Le livre a-t-il été saisi, supprimé, mis à l'index ? Toujours est-il que les exemplaires en sont presque introuvables. Le vicomte de Toustain-Richebourg, qui avait été censeur royal, n'a pas pourtant craint de se mettre en avant et de témoigner hautement ses sentiments d'estime et de sympathie pour l'auteur et pour son ouvrage : « Il est bien noble et bien doux, disait-il dans une lettre à Restif, datée du 25 août 1782, au sujet de *l'Anthropographe* (voy. cette lettre, à la fin du tome XXXI des *Contemporaines*, seconde édition), pour un particulier honnête et sensible, de rêver

ainsi le bonheur du genre humain, en attendant que des hommes qui réuniront le pouvoir et la fermeté au génie et à la bienfaisance, s'occupent d'en réaliser quelques parties (des *Idées singulières* de l'Auteur). » Voici l'exposé qu'il fait de cet *Anthropographe*, qui était encore inconnu quoique publié : « Dans votre système, je n'aperçois ni oppresseurs, ni opprimés ni arrogants ni avilis, ni dupes ni fripons, ni luxe ni misère. Tolérance et concorde, inspection fraternelle et ouverte, bien différente d'un espionnage sourd ou inquisitorial, protection sans hauteur et sans bassesse, parce qu'elle est réciproque; tels sont, Monsieur, les nombreux et inévitables avantages que présente votre projet. Plus de jalousie ni d'animosité d'ordres, de corps ou d'états; plus de chicane, plus de mendicité, et presque plus d'exemple, d'aliment, ni de prétexte à la cupidité, mère de tant de maux. Je n'y vois de malheureux que les malfaiteurs. Personne n'y est pauvre ni désœuvré. L'émulation, l'activité, l'industrie se dégagent du mélange impur de la haine, de l'ambition, de l'avidité. » C'est le système de Babeuf, moins le levain politique.

Il semble que Restif n'ait pas eu le temps de compléter son *Andrographe*, puisque plusieurs des notes détaillées qui devaient figurer dans la seconde partie ont été omises et distribuées dans d'autres ouvrages de l'auteur. « La note [B] *du Bonheur*, dit Restif (examen de ses ouvrages; *Monsieur Nicolas*, tome XVI, pag. 4686), ne se trouve pas imprimée dans l'ouvrage, parce qu'elle l'est déjà dans *le Paysan*, complet, réuni à *la Paysanne*, pag. 147 du second volume. La note [C], où l'on traite physiquement de la prostitution et de l'amour, est également imprimée dans *le Paysan* complet, à la fin du IVe vol., sous le titre des *Catins*. La note [D] des *ouvrages de littérature qui paraissent les plus futiles* (des Romans), se trouve dans *les Françaises*. La note [E] *du Divorce* est placée dans le *Thesmographe*, où elle est plus convenablement, pag. 375. La note [F] de *la Satyre* se rencontre dans *le Paysan-Paysanne* unis, 198e lettre. La note [G] de *la Chicane* est dans le *Thesmographe*, pag. 429, sous ce titre : *les Abus de la Procédure et de la Judicature dévoilés*. Enfin la note [H], *la Mort*, est imprimée dans la 198e lettre, 2e vol. du *Paysan-Paysanne*. » On voit que ces notes n'étaient autres que des *Juvénales* destinées à former l'ouvrage, depuis abandonné : *le Hibou*. Voy. plus plus loin le chapitre consacré à ce projet d'ouvrage.

L'Anthropographe, devenu *l'Andrographe*, s'était pourtant vendu ou avait disparu par quelque circonstance qui nous échappe, car, en 1784, Restif, dans un catalogue de ses ouvrages imprimé à la fin de *la Prévention nationale*, annonçait les 4 volumes des *Idées singulières* publiés à cette époque, en ajoutant cette note : « Il n'existe plus

que quatre collections absolument complètes des ouvrages précédents; on les réserve pour les personnes qui en demanderont une entière. » *Le Thesmographe* ne fut imprimé que six ans plus tard, et *le Glossographe* ne le fut jamais.

XXVI

LA DERNIÈRE AVANTURE D'UN HOMME DE QUARANTE-CINQ ANS; nouvelle utile à plus d'un lecteur. Épigraphe : ...... *Venit magno fœnore tardus amor.* PROPERT. *A Genève. Et se trouve à Paris, chés Regnault, libraire, rue S.-Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.* 1783. Deux parties, en un seul volume in-12 de 528 pages[1].

L'épigraphe change sur le titre de la seconde partie : *Turpe senilis amor.* Gravure-frontispice pour chaque partie; sur la première : *Binet del. Giraud l'aîné scul.;* sur la seconde : *Binet del. Pouquet scul.*

La première partie renferme une pièce de théâtre, intitulée : *l'Amour et la Folie, ou le Rosier retrouvé,* pastorale mêlée de symfonies (*sic*) et de danses, commençant à la page 138 et finissant à la page 172. « Cette pièce n'est qu'une vraie misère, » dit Restif dans la note qui la précède. Restif n'en est pas l'auteur. Il a publié, dans *la Prévention nationale* (tome III, pag. 441), « la lettre de la mère de Sara, qui redemande à M. d'Aigremont la pièce de sa fille, imprimée dans la première partie de *la Dernière Aventure* ». Voici cette lettre :

« 14 décembre 1782.

« Je vous écris, Monsieur, pour m'informer de votre santé et pour vous prier de me renvoyer une pièce de comédie, que vous avez à moi depuis deux ans. Cet ouvrage m'est précieux, à bien des égards !

[1] 7 fr. 50, Solar, 1860. — 12 fr., *Bulletin mensuel,* Alvarès, 1862, n° 1005. — 10 fr., veau marb., *Bulletin du Bouquiniste,* 1865, n° 1126. — 36 fr. veau, Charles Brunet, 1872, — 30 fr. demi-rel., Langlois, 1872. — 80 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 80 fr. broché, Cat. Lefilleul, 1874. — 100 fr. mar. r., dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2069, 1874.

Il vous fut donné, je le sais, par ma fille, mais alors vous étiez pour elle ce que vous n'êtes plus. C'est vous en dire assez. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, en attendant l'effet de ma demande, votre très-humble servante,

« Femme LEE.

« *P. S.* — Bien des choses de la part de l'*Écrivine.* »

Ce roman est un chef-d'œuvre; ce n'est pas un roman, c'est une histoire vraie, racontée naïvement, sincèrement, par celui qui en est le héros. « Je la composai, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tome XVI, p. 4722), à mesure que les faits arrivaient. C'est ce qui lui donne l'air d'un journal. J'étais profondément affecté, en l'écrivant, et je regardais son impression comme le complément de mon existence. » Restif était si pénétré des souvenirs de cet épisode de sa vie, qu'il a publié une analyse de l'ouvrage, à la fin de la *Prévention nationale*, et que, quinze ans plus tard, en 1797, il replaçait, dans la douzième partie de *Monsieur Nicolas*, un admirable abrégé de la *Dernière Aventure d'un homme de 45 ans*, en substituant aux noms déguisés du roman les noms véritables des personnages de cette touchante aventure. « On a vu que j'ai adoré Sara, s'écrie-t-il à la suite de son récit; que je l'ai haïe, détestée, méprisée. A présent, je n'éprouve que le sentiment de la tendresse et de la douleur... Où trouvera-t-on le cœur humain aussi bien, aussi véritablement peint que dans cette histoire? Ah! l'abbé Delille avait raison : C'est un chef-d'œuvre, mais c'est la Nature et non l'auteur, qui l'a fait. » Dans un autre endroit de *Monsieur Nicolas* (tome X, p. 2984), Restif précise le fait : « Le citoyen Delille, en 1793, m'a positivement assuré l'utilité de la *Dernière Aventure d'un homme de 45 ans.* » Ce roman, moins soigné de style que *Manon Lescaut*, me semble bien supérieur, sous le rapport de l'intérêt, du pathétique et de la vérité, au chef-d'œuvre de l'abbé Prévost.

Ce chef-d'œuvre ne plut pourtant pas à tout le monde : il fut cause, par exemple, de la brouille de Restif avec Mlle Minette de Saint-Léger et de son ressentiment contre cette jolie personne qui était pour lui ce que plus tard Bettina fut pour Goethe. Il avait eu la maladresse d'offrir cet ouvrage, qui venait de paraître, à la romanesque Minette, que désenchanta la lecture des *Confessions* de son amoureux de quarante-cinq ans. Elle se souvint qu'elle n'avait que vingt ans, et elle écrivit à Restif cette lettre indignée : « Votre âme est trop sensible; elle l'est trop. Vous ne sauriez imaginer toute la peine que m'a causée *la Dernière Aventure*, et cette confes-

sion publique, en ajoutant, s'il est possible, à mon estime, me fait craindre pour elle l'opinion des autres. Je vois votre rougeur : elle m'attendrit, me pénètre et me porte à l'oubli des fautes, pour me laisser admirer le retour de toutes les vertus... Ils ne verront qu'une femme délaissée, des enfants abandonnés, et tout le produit du plus noble travail, consacré au plus méprisable emploi !... Gardez-vous de confondre avec une témérité indiscrète le sentiment qui me fait dire la vérité ! C'est l'amitié qui s'inquiète de vous voir faible, qui gémit des malheurs qui sont votre ouvrage, qui rougit, sans vous épargner la honte ! C'est une jeune personne qui, accoutumée à vaincre dans tous les combats pénibles, ne peut s'empêcher de pleurer, en vous voyant céder, au mépris de votre expérience... Je crois, en vérité, que vous ignorez tout ce que vous valez, tout ce que vous êtes ! » (Voy., dans *la Prévention nationale,* tome III, pag. 450, cette lettre, dont nous avons fait ailleurs un autre extrait.) Restif prit en très-mauvaise part les critiques et les conseils qu'une petite fille de vingt ans se permettait de lui adresser, en disant avec une grâce charmante : « Votre élève sera votre précepteur. » Il cessa de voir Minette et il se vengea d'elle en homme peu délicat, quand il imprima les lettres de cette jeune personne, dans les notes de *la Prévention nationale.* Minette lui avait renvoyé ses livres, et surtout *la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans :* « Si vous ne m'honorez pas d'un mot de réponse, lui disait-elle dans une dernière lettre, vous me permettrez du moins de vous renvoyer jusqu'au dernier des livres que vous m'avez donnés ; je les ai reçus d'un homme qui voulut être mon ami ; je les rends à celui qui, n'ayant plus ce titre pour me les faire accepter, n'a donc plus le droit de me les offrir. » L'élève de Restif fit honneur cependant à son précepteur ; elle fit jouer des pièces de théâtre spirituelles, et elle imprima des romans très-piquants, quoique un peu décolletés, entre autres *la Rentière* (1802).

L'abbé de Fontenay, qui ne ménageait ni ses conseils ni ses encouragements à l'auteur de tant d'ouvrages qu'il avait recommandés aux lecteurs des *Affiches de Province*, apprécia, en ces termes, dans son journal, *la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans* (12 avril 1783) : « En lisant cette nouvelle production d'un auteur qui n'imite personne, dit-il, le ton de vérité qu'on y trouve étonne, saisit et donne de la confiance ; il est impossible de mentir ainsi ; on y voit des inégalités, des répétitions, mais on sent que ces défauts sont naturels à l'homme, fortement affecté, qui trace, journée à journée, les effets de la passion funeste qui le tourmente. Si l'on trouve des lettres dans le récit, on sent qu'un romancier les eût

faites autrement, et l'on se dit : Ces lettres sont vraies ! Si l'Éditeur cite des histoires épisodiques ; elles ne sont ni de son style ni de son *faire*. S'il peint l'amour, ce n'est pas une jolie chimère, c'est la réalité. S'il peint la jalousie et le désespoir, le lecteur, entraîné, sent le désespoir et la jalousie : on est convaincu que l'écrivain trace ce qu'il éprouve : c'est le principal mérite de cette production, écrite, du reste, par bonds et par sauts ; le style est tantôt vif, tantôt prolixe, diffus, languissant, mais alors même il est pittoresque et montre l'âme affaissée de l'écrivain qui se peint lui-même. » L'abbé de Fontenay avait bien compris que ce récit tout personnel ne pouvait pas être une œuvre d'imagination : « Je n'en donnerai pas l'analyse, dit Restif dans l'examen de ses ouvrages (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, pag. 4522) ; elle fait partie de mon Histoire, et on l'a vue tout entière, formant la XIIe partie de ces Mémoires. Je la composai à mesure que les faits arrivaient. J'ai vu Sara pour la dernière fois, le samedi 13 auguste de cette année 1785. Je l'ai encore vue le 3 septembre suivant... » Et c'est tout. Il l'aimait encore, après seize années d'absence et d'oubli, et il s'en allait, le soir, relire ses dates et ses inscriptions, le long des quais de l'île Saint-Louis.

XXVII

LA PRÉVENTION NATIONALE, deux parties, en 3 vol. gr. in-12[1].

Premier volume de 302 pages. « LA PRÉVENTION NATIONALE, action adaptée à la Scène ; avec deux Variantes, ét les Faits qui lui servent de base. (Titre encadré et enjolivé). Première partie, contenant : La Prévention-nationale, action en-cinq-actes ; son analyse, ét la seconde Variante. Épigraphe : « Le Français estime toutes les autres Nations, ét il ne leur attribue pas en général les défauts des Particuliers. » *A la Haie, et se trouve à Paris,*

[1] 11 fr., Solar, 1860. — 45 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, no 1136, 1870. — 100 fr. demi-rel. n. r., Charles Brunet, 1872. — 23 fr. demi-rel. bas., Langlois, 1872. — 70 fr. broché, Lescouet, 1874. — 81 fr., veau fauve, n. rogn., Lebert, 1874.

chés Regnault, libraire, rue Saint-Jacques, près celle du Plâtre. 1784. Au verso du titre, IV *Nota*, en quatre paragraphes.

Dans ces Nota, l'auteur annonce : 1° que *la Prévention nationale* étant un sujet neuf, vaste et digne de la scène française, « on se propose de réduire la pièce lors de la mise au théâtre » ; 2° que le sujet « a naturellement amené des accessoires importants, le respect filial, l'autorité paternelle et maritale, vertus rares dans les villes » ; 3° qu'il a cru « devoir écrire exactement la pantomime, ou, comme disent les comédiens, les intentions du rôle », et 4° que les lettres (A), (B), etc., plusieurs fois répétées, renvoient aux *Faits*, dans la seconde partie de l'ouvrage.

Le premier volume contient une « dédicace naturelle » *à Madame* ****, dédicace dans laquelle Restif se présente comme l'éditeur de l'ouvrage. En voici un extrait : « Madame et Mère, je crois vous devoir l'hommage particulier de ce drame, à tous les titres : je suis votre fils, je vous respecte, je vous chéris..... J'ai saisi l'occasion d'obliger l'Auteur ; j'ai lu son drame, je lui ai suggéré des corrections qu'il a goûtées ; enfin, j'en suis devenu l'Éditeur, pour avoir occasion de vous en faire hommage. » La signature est remplacée par sept étoiles.

Après cette dédicace, vient un second titre, également encadré et agrémenté : « La Prévention nationale, Action en cinq actes, destinée pour l'un des théâtres de la capitale. 1784. » Au verso de ce second titre, les noms des personnages.

A la page 217, nouveau titre : « La Prévention nationale, Action adaptée à la scène. Variantes : Seconde composition ou seconde variante, rendue à la manière de Shakespear, c'est-à-dire sans unité-de-temps ni de-lieu, afin-de pouvoir tout mettre en-tableaus vivans, sous les ïeus des Spectateurs. » Fleuron : un navire. *Imprimé à la Haie. Et se trouve à Paris, chés le Libraire indiqué au frontispice de la I partie*. M.DCC.LXXXIV.

— Deuxième volume, titre également encadré. La Prévention nationale, Action adaptée à la Scène ; avec deux Variantes, ét les faits qui lui-servent de base. Seconde partie, contenant : la première Variante ; I, les Lettres authentiques [A] ; II, les Traits historiqs [B] ; III, le Fait original [C] ; le Prisonnier de guerre [D]. Par N. E. Rê-

tif-de-la-Bretone. Petit fleuron. *Imprimé à la Haie.* M.DCC.LXXXIV.

Cette première partie du second volume comprend la première composition ou variante de *la Prévention nationale.*

La page 89 est remplie par ce nouveau titre, dans un encadrement typographique : « FAITS qui servent de base à la Prévention nationale. I. Lettres-authentiques [A]. Fleuron rocaille. *A la Haie.* M.CC.DCCLXXXIV. »

Cette seconde partie du volume contient les ouvrages d'où le drame est tiré, c'est-à-dire treize lettres, dont quelques-unes pourraient être authentiques ; quant à la treizième, qui occupe entièrement les pages 106-143, et qui renferme l'histoire de l'amitié de Dulis (Restif) et de Losolis (ou Loiseau), c'est un extrait textuel de *Monsieur Nicolas,* encore inédit lors de la publication de *la Prévention nationale.* La lettre se termine par cette note : « On a rapporté ces lettres, pour que l'acteur les ait sous la main dans le cas où l'on voudrait les lire à la représentation. »

La notice sur Jeanne d'Arc, rédigée d'après un ouvrage que Restif n'indique pas, va de la page 145 à la page 216. La note qui se trouve à la fin est peut-être le seul blâme patriotique, qui ait été adressé à *la Pucelle,* par les contemporains du poëte : « M. de Voltaire, bien au-dessus de Boileau à tous égards, dit Restif, eut la faiblesse de se rendre aux sollicitations de la ***-*-** (marquise de Pompadour?) et de faire un poëme burlesque sur un sujet qu'il devait regarder comme sacré... Ce poëme cependant est son chef-d'œuvre ; on le dévore, en le désapprouvant, et tout en regrettant que l'auteur n'ait pas orné, de son coloris brillant, de cette magie poétique pour laquelle il sera toujours inimitable, un sujet moins propre à effaroucher les âmes religieuses et patriotiques. »

Troisième volume, dont la pagination continue de 217 à 455; plus 9 pages non chiffrées. « FAITS QUI SERVENT DE BASE A LA PRÉVENTION-NATIONALE. Suite. III, le Chevalier-d'Assas [B 2]. IV, Charles-Dulis [B 3]. V, les Deux-Anglais [B 4]. VI, Le Fils-obéissant [C]. VII, le Prisonnier-de-guerre [D]. VIII, La Prévention dramatique. IX, La Prévention particulière. Analyse de *la Dernière-Avanture d'un Homme de 45 ans.* Second volume de la

seconde partie. *A Genève. Et se trouve à Paris, chés Regnault, libraire, rue S.-Jacques, vis-à-vis la rue du-Plâtre.* 1784. »

Ce second volume de la seconde partie de l'ouvrage commence par la légende du chevalier d'Assas, originaire du Vignan, petite ville du Languedoc, diocèse d'Alès. Après trois pages seulement, vient l'histoire de Charles Dulis, entremêlée de lettres. C'est une première ébauche de l'aventure romanesque de Dulis, ou Restif, épousant une Anglaise, qui le trompe et l'abandonne. La Nouvelle des *Deux Anglais*, sous Charles VI, finit à la page 284; elle est suivie d'une autre Nouvelle, *le Prisonnier de guerre*, jusqu'à la page 378. Le morceau, intitulé : *Excellence du drame*, est une apologie de ce genre scénique, opposé et comparé à la tragédie, ainsi qu'à la comédie. Les lettres, adressées à l'auteur, sont entremêlées d'extraits de journaux, critiques ou louangeurs. Parmi ces lettres, il faut distinguer celles de F. Milran ou Marlin, écrites de Cherbourg (c'est ce Milran que Restif appelle *Milpourmil*, dans *Monsieur Nicolas*), celles de M. d'Aigremont (c'est Restif lui-même), celles de Mlle Felisette*** (de Saint-Léger) à M. d'Aigremont, et enfin la fameuse lettre latine anonyme, où Restif se venge cruellement des petites noirceurs de Mlle de Saint-Léger. On voit, dans *Monsieur Nicolas*, toutes les tribulations que cette lettre causa depuis à son auteur, qui fut sommé de la faire disparaître, et qui ne la supprima que dans un certain nombre d'exemplaires. Quant à l'analyse de *la Dernière Aventure d'un homme de 45 ans*, ce n'est qu'un extrait des *Affiches de Province*, du 2 avril 1783.

La Prévention nationale est ornée de dix figures, et l'*explication* de chaque estampe se trouve sur la page qui la précède. Voici le relevé de ces estampes, lesquelles ne portent aucun nom de dessinateur ni de graveur, avec la légende qui accompagne l'explication. Il y a cinq estampes pour le drame de *la Prévention nationale*, une à chaque acte : 1° Dulis fils devant le portrait de son père (Ier Acte). 2° Le dîner de famille (IIe Acte). 3° La jeune Anglaise charmant les Français (IIIe Acte). 4° La malédiction paternelle (IVe Acte). 5° La prévention nationale détruite (Ve Acte).

Dans cette cinquième estampe, le père de famille est représenté sous les traits de Restif lui-même, et la ressemblance est très-remarquable.

Dans la seconde et la troisième partie, il y a 5 estampes, qui ne sont pas de la même main que celles de la première partie. 1° L'Amitié. Cette gravure est empruntée aux *Contemporaines*. 2° Jeanne-

d'Arc. 3° Le chevalier d'Assas. 4° Les Deux Anglais. 5° Le Prisonier-de-guerre.

Les dix dessins originaux, qui avaient servi à graver les dix estampes de *la Prévention nationale*, se trouvaient dans un exemplaire de cet ouvrage, décrit sous le n° 1306 du Catalogue des livres rares et précieux du comte de la Bédoyère, catalogue rédigé par le savant libraire, M. L. Potier, en 1862. Vendu 196 fr.

Le libraire-éditeur Regnault a publié séparément une partie de *la Prévention nationale*, sous ce titre factice :

FAITS QUI SERVENT DE BASE A LA *PRÉVENTION NATIONALE*. *Genève et Paris*, *Regnault*, 1784, 2 vol. in-12, comprenant les pages 89 à 455 du second volume de l'ouvrage imprimé, non à Genève ou à la Haye, mais à Paris.

Restif a recueilli, à la fin du troisième volume de *la Prévention nationale*, deux correspondances bien intéressantes, celle de F. Milran, avec ses propres réponses, et 15 lettres de Mlle Minette de Saint-Léger, plus tard, Mme de Colleville, auteur de charmantes pièces de théâtre et d'agréables romans, un peu libres, il est vrai, *la Rentière*, *Victor de Martigues*, etc. Elle se souvint sans doute des leçons de Restif. M. Ch. Monselet cite, dans son ouvrage, quelques-unes des lettres de Minette, qui sont vraiment des chefs-d'œuvre de naturel, de grâce, d'esprit et de finesse.

Mlle de Saint-Léger avait la passion de la littérature ; elle s'essayait à écrire en différents genres ; elle rencontra Restif, dont la réputation commençait à s'établir et à se répandre par la publication des *Contemporaines ;* Restif eut l'air de s'intéresser à elle et à ses premiers ouvrages, et lui offrit des conseils : les conseils amenèrent des rapports fréquents entre l'écrivain déjà célèbre et la jeune *auteuresse* encore ignorée, qui avait déjà fait paraître deux petits romans anonymes : *Lettres du chevalier de Saint-Alme et de Mlle de Melcourt*, et *Alexandrine, ou l'Amour est une vertu*. Restif allait de temps à autre prendre une tasse de chocolat avec elle et passer une heure à causer, dans une intimité que son âge rendait inoffensive. Il prêtait des livres, surtout les siens, à sa naïve et passionnée admiratrice ; un jour, il lui prêta *la Dernière Aventure d'un homme de 45 ans ;* Mlle de Saint-Léger lui envoya une admirable lettre, dont nous avons cité déjà des extraits. Minette s'indignait d'avoir eu pour rivale une Sara Debée, dont les faveurs se payaient, et que Restif avait aimée pourtant à la folie ; on s'explique ainsi les reproches qu'elle adresse à son *homme de quarante-cinq ans :* « Je crois, en vérité, que vous

ignorez tout ce que vous valez, tout ce que vous êtes! Un regard plus complaisant sur vous-même vous en rendrait plus digne. C'est l'ami des vertus, c'est celui dont les utiles idées doivent amener un jour une heureuse révolution dans les mœurs; celui qui fut aimé de .... (Mme Parangon?), qui rend J.-J. à sa patrie; c'est celui-là qui est vous-même et que vous devez respecter... Mais vous aimez les femmes!... Une femme payée est-elle de mon sexe, pour vous? Vous qui savez honorer, qui chérissez la pudeur et l'innocence, peut-il se trouver rien de conforme à votre façon de penser, dans ce que nous appelons une *fille?* Je le sens, je ne fais que vous répéter la leçon que vous donne actuellement votre raison; mais je ne puis trop en étourdir vos oreilles, trop certaine qu'un joli petit minois n'a qu'à paraître pour que le sage devienne un enfant... Et je ne veux plus de *Dernières Aventures*, de toutes ces connaissances subalternes, de ces liaisons où le génie est compromis de ne pouvoir être aperçu; où la bourse est toujours effleurée et la santé souvent en danger. » Minette s'inquiétait donc pour la santé de son *précepteur* et pour la sienne aussi.

Restif fut profondément blessé de ces critiques, de ces reproches; il ne répondit pas et garda sa rancune. Mlle de Saint-Léger lui écrivit une nouvelle lettre, où elle renouvela les mêmes répugnances à l'égard de *la Dernière Aventure :* elle invitait toutefois son vieil ami à venir lui prouver qu'il pardonnait à sa franchise : « Mon âme est debout, si j'ose me servir de cette expression, lui disait-elle; elle a besoin d'être appuyée, d'exercer sa délicatesse, de souffrir plutôt que de rester insensible. » Restif ne vint pas, ne répondit pas; Mlle de Saint-Léger lui adressa encore deux ou trois billets aigres-doux, et tout fut dit : leurs relations étaient rompues. Mais Restif eut l'imprudence de faire imprimer, avec certaines suppressions perfides et compromettantes, les lettres qu'il avait reçues de cette jeune personne, trop confiante et trop exaltée; il y ajouta une lettre écrite en latin, dans laquelle il accusait la *traîtresse Félisette* de n'être qu'une intrigante capable de toutes les fourberies et de tous les mensonges. Mlle de Saint-Léger craignit d'être reconnue, dans cette lettre où elle n'était pourtant pas nommée, par les gens qui savaient le latin, et fit menacer Restif d'un bon procès en diffamation. L'astronome Lalande, qui la connaissait, qui lui portait beaucoup d'intérêt et d'amitié, intervint en son nom et obtint que la lettre latine disparaîtrait dans les exemplaires de *la Prévention nationale* qui n'étaient pas encore vendus. Restif promit tout ce qu'on voulut, mais croyez bien qu'il n'exécuta point sa promesse et que les exemplaires ne furent pas cartonnés. Il s'était borné à écrire une lettre d'excuses à Mlle Saint-Léger, qui ne lui pardonna

jamais. Voy. cette lettre dans une note ajoutée à la Notice de Palmézeaux, ci-dessus, p. 25.

Restif avait été d'abord très-épris de Mlle de Saint-Léger, qui eut l'air de se jeter à sa tête : « victime d'une passion fougueuse », dit-il lui-même en parlant de cet amour (pag. 107 du tome II de *la Prévention nationale*), il ne voyait pas que l'*auteuresse* n'aimait en lui que l'auteur en vogue : « J'aime dès que j'admire, lui avait-elle écrit ; j'ai toujours été *amoureuse*, pendant deux ou trois jours, des auteurs qui m'ont pénétrée ; les morts, comme les vivants, ont eu ma conquête. » Restif se sentait alors peu encouragé, sinon refroidi, et se tenait à distance, en s'apercevant que sa petite amie voulait faire de lui un Mentor littéraire plutôt qu'un amant. Mais il ne fallait qu'une lettre, comme la suivante, pour lui rendre ses illusions et ses espérances :

« 1783 ! Voilà-t-il une belle date ! Dès l'année passée, nous nous aimions ; cette année, nous nous aimons encore davantage, et je pourrai voir arriver ainsi ma vieillesse, dans toute la satisfaction de mon cœur... Oui, je suis satisfaite au possible de vos bontés pour moi, elles m'élèvent l'âme ; ce qui prouve bien en faveur de la reconnaissance ; on ne sent le bienfait, que quand on en est digne. Depuis que je vous connais, je voudrais être meilleure, et ce désir amènera sûrement un heureux effet ; je crois qu'en fait de vertu il suffit de vouloir, et que dès qu'on veut, l'on peut !... C'est le livre du ciel que la *Vie de mon père ;* c'est sûrement celui que liront les Bienheureux..... Quelle est donc cette tyrannie qu'on exerce contre vous ? Je voudrais, comme je le disais un jour à quelqu'un, dans toute l'effusion de mon cœur, je voudrais avaler vos chagrins... Combien votre mérite est évident ! Si vous êtes persécuté, Jean-Jacques eut sans cesse les lèvres humectées de la ciguë qu'on fit boire à Socrate..... Je vous aime bien, parce que je vous respecte infiniment, et qu'on aime davantage ceux qui nous font éprouver des sentiments nobles qui nous mènent à la perfection de nous-mêmes. Adieu donc !... Je ne sais comment vous nommer. Vous êtes un *homme* pour moi, et point un *monsieur*. Combien de gens qui riraient, dans un sens contraire, de cette distinction ! »

Félisette était bien naïve ou bien fine ; elle aurait pris sur Restif un empire absolu, si elle ne l'avait pas blessé dans son amour-propre d'écrivain et surtout de moraliste. Voilà pourquoi, dans la lettre latine, il l'accuse d'avoir abusé de sa crédulité : *Mulier artificiosa et astuta, quæ desideria et dolores illi viro necessario affert, quem ad se ludibrii et utilitatis causâ allexit.*

La correspondance de Fr. Milran est aussi celle d'un admirateur de Restif, admirateur également enthousiaste, mais non pas aveugle,

ni trop complaisant : on comprend que ces grandes démonstrations de sympathie morale et littéraire devaient aboutir à une brouille, brouille terrible, comme toutes celles que Restif acceptait avec toute la vivacité de son caractère, quand son amitié se changeait en haine. Ses réponses à Fr. Milran sont remplies de détails qui le concernent et qui devraient être ajoutés à ses biographies. Dans une de ces lettres curieuses et touchantes, il parle, avec passion, de sa Zéphire : « de cette fille généreuse, dit-il, qui me sauva la vie, et pour laquelle mes larmes coulent au moins tous les ans, le 6 octobre, jour de sa mort en 1758... Tous les ans, à pareille heure, je sors dès le matin ; je passe successivement devant la maison où je l'ai d'abord connue (coin de la rue Saint-Honoré et de celle des Bons-Enfants) ; devant celle où je demeurais, quand elle me secourut (rue Sainte-Anne du Palais) ; devant celle où elle fut en apprentissage de modes, et où elle mourut dans mes bras (rue de Grenelle-Saint-Honoré) ; devant celle où mon ami Loiseau me conduisit, désespéré (rue de la Huchette), et où je me jetai sur ses pistolets : où,.... ô souvenir déchirant !... où j'ai perdu l'ami que je ne recouvrerai jamais !... A chaque station, je me pénètre des sentiments que j'éprouvai et que j'éprouve depuis vingt-cinq ans ; je vois Zéphire, je lui parle, elle me répond ; le son de sa voix, douce et mélodieuse, tinte encore à mon oreille ; son doux, son charmant sourire anime son discours, et mes larmes coulent, et les passants me regardent et me prennent pour un fou. Mais que m'importe ! Dans ces moments, je ne vois qu'un objet, c'est Zéphire : d'abord, vive, charmante, naïve, tendre et telle qu'une fleur de printemps ; ensuite, généreuse jusqu'à la sublimité, puis réservée, sans être moins sensible ; enfin, malade, expirante, mais ne sentant plus son mal, montrant de la joie, dès que sa tête reposa sur mon cœur ! »

Une autre lettre de Restif renferme un passage intéressant sur les inscriptions latines et les dates, qu'il gravait, le soir et même la nuit, avec un couteau, sur la pierre des quais et sur les murs des maisons, dans *son île*, c'est-à-dire dans l'île Saint-Louis, inscriptions qui ont été grattées, effacées avec soin, à diverses époques, et dont on reconnait encore les traces çà et là tout le long du quai de Béthune : « Étonné d'être parvenu à cet âge (49 ans), moi, condamné dans mon enfance à une vie beaucoup plus courte, par tous ceux qui m'environnaient, cet étonnement est la source du plaisir que je trouve à écrire puérilement, sur la pierre, des dates, que je revois, deux, trois, quatre, cinq ans après, avec attendrissement. Je ne sais si les autres hommes me ressemblent, mais c'est pour moi une émotion délicieuse que celle occasionnée par une date, au-dessus de laquelle est exprimée la situation de mon âme il y a deux,

trois ans ; si elle était triste, horrible même (car j'en ai eu de celles-là), je tressaille de joie, comme un homme échappé du naufrage ; si elle était heureuse, je la compare et je m'attendris ; si elle était attendrissante alors, cet attendrissement se renouvelle avec force, il m'enivre, et je pleure encore. Oh ! que la sensibilité est quelquefois délicieuse ! »

Enfin, il y a une troisième correspondance dans l'appendice de *la Prévention nationale*, et celle-là n'est pas la moins curieuse ; c'est celle de Mlle Sara Debée avec Butel-Dumont, qui lui avait fait des offres pour qu'elle devînt sa maîtresse ou sa gouvernante. Le complément de cette correspondance, unique en son genre, se retrouve parmi les lettres de Butel-Dumont, signées seulement de l'initiale D, et datées de 1781, lettres imprimées, sous les nos 52 à 55, à la fin du tome XIX des *Contemporaines,* seconde édition. Butel-Dumont avait, dans le caractère et dans la conduite, plus d'un rapport avec Stendhal, tel que Mérimée l'a représenté en manière d'académie, c'est-à-dire *in naturalibus*, dans une étrange oraison funèbre qui ne rappelle pas celles de Bossuet et de Mascaron.

La dédicace de l'ouvrage, signée de sept étoiles, à une Mère, semblerait indiquer que Restif n'est pas le seul auteur de la *Prévention nationale*, action en cinq actes, destinée à l'un des théâtres de la capitale : « J'ai saisi l'occasion d'obliger l'Auteur ; j'ai lu son drame, je lui ai suggéré des corrections qu'il a goûtées, enfin j'en suis devenu l'éditeur, pour avoir occasion de vous en faire hommage. » Mais ce ne sont pas les drames qui offrent le plus d'intérêt dans cet ouvrage, d'autant plus rare qu'il a été retenu par la censure, cartonné à la fin du dernier volume, et qu'il n'a pas été réimprimé, quoique le libraire Regnault, ami de l'auteur, eût fait les frais de très-jolies gravures. Cet ouvrage doit figurer dans une bibliothèque d'histoire : on y trouve non-seulement le récit détaillé du beau trait du chevalier d'Assas, avec une gravure représentant sa mort héroïque, mais encore une notice sur Jeanne d'Arc, avec une gravure non moins curieuse (tome III, de la page 145 à 216). En outre, c'est le seul livre dans lequel Restif ait parlé de Molière, pour faire le procès à ses comédies (pag. 384 et suiv. du tome II). Le troisième volume, qui se termine par la singulière correspondance de Mlle de Saint-Léger, *auteuresse*, avec Restif, sous le nom de M. d'Aigremont, est mutilé quand il contient les cartons que Restif avait faits à la demande de Lalande pour supprimer la correspondance de *Félisette*. On croit entrevoir, dans cette correspondance, que Mlle de Saint-Léger, enthousiasmée par la lecture de *la Malédiction paternelle*, avait essayé d'y chercher le sujet d'un drame qu'elle avait remis à Restif. Ainsi

donc, l'*action* de *la Prévention nationale* étant empruntée au roman de *la Malédiction paternelle*, on ne doit pas s'étonner que l'auteur de cet emprunt ait confié à Restif le manuscrit, que celui-ci modifia plus ou moins à sa manière et qu'il publia depuis, sans nommer le véritable auteur de l'imitation dramatique. Ce fut peut-être la cause réelle de la brouille de Minette avec son *papa*. Il n'est pas aisé, en tout cas, de découvrir si c'est l'*Action* ou la *Variante* qui appartient à Restif; mais les notes sont bien de lui et intéressent sa biographie amoureuse et originale.

Dans les *Faits* qui servent de base à *la Prévention nationale*, il a imprimé des lettres de lui à Mlle Greslot, à sa mère, à son père, à sa sœur Magdeleine, à miss Henriette, etc. Nous avons de la peine à admettre l'authenticité de ces lettres, mais celle de Dulis à Restif, à ses amis Regnault et Boutdarc (Boudard) nous donne un avant-goût exquis de *Monsieur Nicolas* (pag. 106-143). Ce sont les amours de Loiseau et de Zoé, racontées par Restif, probablement d'après les notes autographes de Loiseau, qui était prote, comme Restif l'avait été, et qui se piquait de savoir tenir la plume aussi bien que le composteur.

Le drame de *la Prévention nationale* est réimprimé, sans les variantes, dans le tome Ier du *Théâtre de N.-E. Restif de la Bretone*. Voy. ci-après le chapitre consacré à ce *Théâtre*.

Nous croyons que *la Prévention nationale* a été traduite, en allemand, sous ce titre déguisé : *Neue prosaische Erzahl. u. Schausp.*, von Retif de la Bretone. *Berlin, Woss*, 1786, in-8.

XXVIII

LA PAYSANE PERVERTIE[1].

N° 1. Titre encadré de la première édition : LA PAYSANE PERVERTIE OU LES DANGERS DE LA VILLE, ou Histoire d'Ursule R**, sœur d'Edmond, le Paysan, mise-au-jour, d'après les vèritables Lettres des Personages, avec 114 estampes : par l'auteur du Paysan perverti. *Imprimé à La Haie. Et se trouve à Paris chés la dame*

[1] 275 fr. mar. mauve, *Hardy-Mennil*, Gresy, 1869; revendu 387 fr. 50 (£ 15-10), vente Barker, Londres, 1874. — 129 fr., broché, incomplet de 3 figures, vente Labitte, 1874.

veuve Duchesne, libraire, en la rue Saintjaques, au Temple-du-goût. M. DCC. LXXXIV. 8 parties en 4 vol. in-12.

Les titres encadrés portent pour fleuron le chapeau de berger et le hautbois, au tome 1er; deux colombes sur un carquois, au tome II; un rinceau de fleurs, au troisième, et un vase d'ornement, au quatrième. Le premier volume a 344 pages, le second 320 pages (la dernière chiffrée 220), le tome III, 320, et le tome IV, 344.

L'ouvrage n'a que quatre titres, pour les quatre volumes, mais chacune des huit parties a son faux-titre également encadré : *La Paysane pervertie, ou les Dangers de la ville. Avec figures.*

Le frontispice gravé de chaque partie, sur lequel le titre de *la Paysanne pervertie* a été conservé, est décrit très-minutieusement au verso du faux-titre. Voy. ci-après le chapitre XXIX, consacré au volume intitulé : *Figures du Paysan et de la Paysane.*

Il y a des exemplaires sur papier de Hollande, et de plus grand format.

Les huit parties de l'ouvrage sont ornées, non de *trente-six* gravures, mais de TRENTE-HUIT (dont deux indiquées par des numéros doubles : III *bis* et VIII *bis*), la plupart très-belles, quoique la table, imprimée à la fin du tome IV, n'en cite que XXXVI; elle se termine par cette note : « *La Paysane pervertie* a beaucoup plus de sujets d'Estampes, qu'on trouve parmi celles du *Paysan,* comme on les a vues indiquées par les Notes. » Les deux gravures qui sont décrites sous des numéros doubles dans les *Figures du Paysan,* ont été ajoutées depuis et manquent dans la plupart des exemplaires.

Les figures, qui portent les noms du dessinateur Binet ou de l'un des trois graveurs Le Roy, Giraud le jeune et Berthet, sont la plupart très-remarquables au double point de vue du dessin et de la gravure, mais il y a des figures d'une autre main, plus mal dessinées, plus mal gravées, dont les auteurs ne sont pas nommés. Voici la liste des figures, selon leur placement, dans les volumes, avec les titres d'après la table qui termine le tome IV :

Tome Ier. I. Frontispice. Ursule enfant. *L. Binet inv.; L. S. Berthet sculp.;* page 65.
II. La Famille R... *Idem, idem.* Format extra., page 8.
III. Première Attaque. Anonyme, page 52.
III *bis.* Manon présentée. *Binet inv.; J. Le Roy sculp.;* page 71.
IV. Le Premier Amant. Anonyme, format extra., page 81.
V. L'Escalier. Anonyme, page 86.
VI. Les Adieux. Anonyme, format extra., page 100.

Seconde partie. VII. Frontispice. Ursule arrivante. *L. Binet inv.; L.-S. Berthet sculp.*; page 126.
VIII. Rencontre de Laure et Gaudet. Anonyme, page 135.
VIII *bis*. Edmond convalescent. *Binet inv.; J. L. Leroy sculp.*; p. 145.
IX. Les Fleurettes. Anonyme, format extra., page 212.
X. Le Marquis. Anonyme, page 329.

Tome II. Troisième partie. XI. Frontispice. Ursule ravie. Anonyme, page 25.
XII. Ursule chez son ravisseur. Anonyme, page 28.
XIII. Le Faux Mariage. Anonyme, page 56.
XIV. Ursule reçue par sa mère. *Binet del.; Giraud le jeune sculp.*; page 112.
Quatrième partie. XV. Frontispice. Ursule accouchée. Anonyme, page 184.
XVI. Ursule cédant son fils. *Binet inv.; Giraud le jeune sculp.*; page 232.

Tome III. Cinquième partie. XVII. Frontispice. Ursule enlevée volontairement. Anonyme, page 9.
XVIII. Ursule aux prises. Anonyme, page 13.
XIX. Ursule revenant à Edmond. Anonyme, page 41.
XX. Ursule danseuse. Anonyme, page 105.
Sixième partie. XXI. Frontispice. Ursule impudente. Anonyme, page 165.
XXII. Ursule séduisant son séducteur. Anonyme, page 172.
XXIII. La Négresse et l'Italien. *Giraud le jeune, aqua forti; Binet inv.*, page 257.
XXIV. Ursule et Edmond, escroqs escroqués. *Giraud le jeune, aqua forti; Binet inv.*, page 305.
XXV. Ursule foulée aux pieds. Anonyme, page 318.

Tome IV. Septième partie. XXVI. Frontispice. Ursule couverte de fange. Anonyme, page 6.
XXVII. Ursule poignardant le Nègre. Anonyme, page 12.
XXVIII. Ursule bâillonnée. *Binet inv.; J. Le Roy sculp.*, page 16.
XXIX. Ursule aux crampons. *Idem, idem*; page 18.
XXX. Ursule vengée. Anonyme, page 86.
XXXI. Ursule pardonnée. *Binet inv.; J. Le Roy sculp.*, page 164.
Huitième partie. XXXII. Frontispice. Ursule épouvantée. Anonyme, page 218.
XXXIII. La Mort de douleur. Anonyme, page 205.
XXXIV. Ursule marquise. Anonyme, format extra., page 219.
XXXV. Ursule poignardée. Anonyme, page 247.
XXXVI. Les Cercueils. Anonyme, page 280.

C'est par erreur que MM. Ch. Monselet et Henry Cohen, ainsi que tous les bibliographes, ne comptent que trente-six estampes dans ce roman; il en faut trente-huit, quoique les *Figures de la Paysane pervertie* n'en décrivent ordinairement que trente-six; mais il y a

des exemplaires des *Figures*, où sont intercalées quatre pages, chiffrées XV-XVIII en double, pour la description des deux gravures supplémentaires, III *bis* et VIII *bis*. Ces gravures n'étaient pas terminées, au moment où la collection fut livrée aux souscripteurs. Il est probable aussi que le Bureau de la Librairie avait d'abord refusé les deux estampes intitulées *la Première attaque* et *l'Escalier*, comme étant trop libres, et que l'éditeur avait dû, en conséquence, commander deux nouveaux dessins.

La censure ayant ordonné la suppression du titre de ce roman : *la Paysane pervertie*, on ne doit le trouver que dans bien peu d'exemplaires, car il a été recouvert par un nouveau titre soigneusement collé par-dessus, ainsi que sur le faux-titre, pour faire disparaître les mots de *Paysane pervertie*, qui ne sont restés que sur les frontispices gravés. Nous parlerons plus loin de cette suppression, au sujet de laquelle Restif n'a pas dit la vérité dans son *Monsieur Nicolas*.

Voici le nouveau titre de l'édition, qui ne parut qu'en 1785, bien qu'elle eût été imprimée dans le cours de l'année précédente : LES DANGERS DE LA VILLE ; *ou Histoire d'Ursule-R***, faite sur les véritables Lettres des Personages. *Imprimé à La-Haie*, 1785.

Le 4e volume contient (page 301) la *Complainte du Paysan et de la Paysanne, chantée dans leur pays*, en cinquante-six couplets, sur l'air de la romance de Gabrielle de Vergy. Elle est suivie de la Table raisonnée des lettres contenues dans les quatre volumes.

Au verso de l'ancien titre du premier volume est un Avis de l'Éditeur au Lecteur, commençant ainsi : « J'offre avec confiance cet ouvrage au Public. Que j'en sois l'Auteur ou que j'aie mis seulement en ordre les lettres qui le composent, il n'en est pas moins vrai que les Personnages y parlent comme ils le doivent, et que, sans le secours de la souscription, on devinerait leur caractère à leur style... » Cet Avis, où l'auteur s'exalte sous le nom de l'Éditeur, se termine en ces termes : « Que les petits Puristes critiquent, s'ils l'osent, et le style et les détails ; tout cela part du cœur, et ils ne le connaissent pas, ils n'ont que de l'esprit. »

La Préface de l'Éditeur explique les raisons qu'avait Restif de reprendre le titre d'un ouvrage, qu'il avait conçu, avant que Nougaret eût publié une *Paysanne pervertie*, dès l'année 1777 : « Je reprends, dit-il, un titre qui m'appartient. On a prétendu traiter ce sujet, d'imagination, mais la vérité que j'avais par-devers moi est bien au-dessus d'une fiction mal digérée. Au reste, je ne me plains pas du faible imitateur, qui, me croyant auteur des Lettres du *Paysan perverti*, a voulu brocher une *Paysanne*, comme il s'est figuré

que j'avais composé *le Paysan perverti*. Loin de là! je voudrais qu'il eût mieux réussi; on aurait eu le plaisir de comparer le vrai avec le beau vraisemblable... »

Sous le titre de *Point de vue des IV tomes*, Restif résume leur contenu, en quatre paragraphes qui renferment l'analyse sommaire de son ouvrage. Vient ensuite un Avis trouvé à la tête de ce Recueil, et signé P.... R**, qui s'adresse à ses chers enfants, pour leur apprendre que leur digne et bonne mère, « ayant jusqu'à sa mort gardé intact le dépôt des lettres de sa belle-sœur Ursule », le lui a remis, au moment de rendre l'âme. Ce sont ces lettres que le Comte, son neveu, avait retrouvées dans les papiers de la défunte. « Je souhaite, ajoute-t-il, que ce second Recueil soit un préservatif pour les filles qui sortiront de moi, dans tous les temps futurs, tant que le glorieux royaume de France subsistera. Je, soussigné, ai remis ces lettres à Mr N. E. R** d- l- B***, pour qu'il les fasse imprimer comme les premières. »

Dans les exemplaires mis en vente avec le nouveau titre : *les Dangers de la ville*, l'auteur a placé, après le frontispice, un Avis des libraires; il ne manque pas d'y faire son éloge et l'éloge de son ouvrage, lequel, dit-il, « a paru, à des personnages que nous avons consultés, un des plus utiles pour notre siècle.... Les figures de ces deux ouvrages (*le Paysan* et *la Paysanne*) sont au nombre de cent vingt; elles forment comme une histoire suivie, par l'attention qu'on a eue de lier les faits les uns aux autres. C'est ce qui les a multipliées au-delà du nombre auquel on s'était proposé de les porter, comme le prouvent les titres des premiers volumes, où elles ne sont indiquées qu'à cent quatorze, puis à cent dix-huit. » Cet Avis des libraires se rapporte à la réunion des deux romans qui n'en font qu'un sous deux titres différents. Les 120 figures ne coûtaient que 12 francs avec le volume d'Explications, lequel forme un ouvrage séparé, que nous décrivons plus loin.

Pendant que Restif composait sa *Paysanne pervertie*, en 1782, il écrivait à Mercier, qui recherchait son amitié et qui lui donnait toutes les marques de sympathie les plus sincères : « Je fais actuellement une *Paysanne*. Je n'ai jamais rien lu à personne, vous le savez; mais si vous étiez à Paris, je vous prierais de l'entendre. Il y a, dès le 1er volume, une 73e lettre qui m'a encore tiré des larmes à une cinquième lecture; j'étais suffoqué à la première. Cet ouvrage est plus fort, dans son genre, que *le Paysan*, et ce genre est la bonhommie villageoise, la piété patriarchale, la tendresse maternelle, la dignité du chef de famille. Tout cela est exprimé, dans les lettres d'une Paysanne, dans un style simple, mais nombreux, et si naïf

qu'il fait quelquefois sourire. Il s'y trouve moins de raisonnements que dans *le Paysan;* les traits y sont plus rapides, les passions plus approfondies, surtout l'amour dans Mme Parangon et la vengeance dans Gaudet et dans l'Italien. La dernière lettre est digne d'Young ou de Shakespeare. Les personnages sont les mêmes que dans *le Paysan;* c'est Ursule qui est la paysanne, mais j'ai soigneusement évité toute espèce de répétition; je détaille ce qui n'est qu'indiqué dans *le Paysan*, au sujet d'Ursule. Il y aura, dans les deux œuvres, 120 gravures meilleures que celles des *Contemporaines*. J'ai écrit la moitié de cette traduction, l'œil voilé de larmes. » Voy. la 64e lettre, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.

En donnant une suite naturelle au *Paysan perverti*, Restif avait surtout à cœur de mettre à néant une *Paysanne pervertie* dont il n'était pas l'auteur et que son ancien ami Nougaret avait osé faire paraître, dès l'année 1777, à la faveur du succès du *Paysan*. Voici le titre de cette plate imitation, dans laquelle le plagiaire avait fait sonner bien haut ses principes de morale, en dédiant son ouvrage aux *mères tendres*, à l'instant même où il abandonnait sa femme et ses enfants : La Paysanne pervertie, *ou les Mœurs des grandes villes*, Mémoires de Jeannette R***, recueillis de ses lettres et de celles des personnes qui ont eu part aux principaux événémens de sa vie; mis au jour par M. Nougaret. *Londres et Paris, J.-F. Bastien*, 1777, 4 part. en 4 vol. in-12. Restif fut indigné, mais il ne fit pas d'éclat; il se vengea, en poursuivant avec le fouet de la satire *Mamonet* ou *Nihil*. Quand il annonça *la Paysanne pervertie*, le bruit lui revint de tous côtés qu'on lui attribuait l'ouvrage de Nougaret. Qu'on juge de sa fureur, en recevant cette lettre : « Ce 26 mai (1783). Monsieur, dans les avis qui terminent vos quatre derniers volumes des *Contemporaines*, vous annoncez une *Paysanne pervertie*, avec figures. J'en ai une édition de 1777, c'est-à-dire qui a paru quelque temps après votre *Paysan perverti*, et que l'on me vendit alors comme pouvant ou devant faire son pendant. On me dit même qu'elle était de vous, sous le nom de Nougaret. Honorez-moi d'une réponse qui m'instruise. Est-ce une nouvelle édition que vous en préparez avec figures? ou, celle-là n'étant pas de vous, est-ce la vôtre que vous allez nous donner?... » Cette lettre était signée Dessessarts, de la Comédie-française, et ce fut l'origine de la liaison de ce comédien distingué avec Restif. Celui-ci s'empressa de le détromper, en lui dénonçant la supercherie du petit Mamonet, et il offrit, pour le convaincre, de lui lire une lettre de la véritable *Paysanne pervertie*. Dessessarts le remercia, dans une réponse très-polie, en

lui disant qu'il attendait cette Paysanne-là, avec la plus vive impatience.

La composition de *la Paysanne* avait été bien prompte, si sa publication fut bien lente et bien difficile. « Ce fut l'ouvrage de trente jours, dit l'auteur dans *Monsieur Nicolas* (tome XVI, pag. 4580). Je pris la plume le 1er septembre, et le 1er octobre, j'écrivis, sur la pierre, à l'Ile Saint-Louis : *I*d 8bris *heri fin. Rusticanæ.* Mais aux relectures, j'y ajoutai beaucoup de lettres; ce ne sont pas les bonnes cependant. » L'impression de ce roman fut d'abord entravée par la police. L'abbé Terrasson n'avait pas osé, malgré son amitié pour Restif, approuver l'ouvrage, qui fut rayé sur le registre des Permissions, par ordre du garde des sceaux Miromesnil. Restif nous laisse entendre que Minette de Saint-Léger était l'amie du garde des sceaux, et que son influence ne contribua pas peu à le disposer mal pour l'auteur et pour son livre. Nougaret intervint aussi, en se plaignant de la contrefaçon d'un titre qui lui appartenait. « Les inquiétudes que me donnait la radiation de la *Paysanne*, raconte *Monsieur Nicolas* (tome XI, pag. 3056), furent accrues, en 1784, par la mise en vente des *Figures du Paysan*, à cause des corrections non censurées faites au texte. J'étais comme l'oiseau sur la branche, guetté par le chasseur; je voltigeais, je changeais de place; j'employais des moyens pour éviter le coup, sans espoir de réussir. J'écrivais sur l'Ile : « Que ne suis-je *incolume*, au 16 octobre 1785... » C'est qu'alors tout devait avoir paru. Je n'envisageais, avec raison, qu'un avenir effrayant! La Bastille était, pour moi, une condamnation à mort. »

Restif disait, dans la *Revue des ouvrages de l'Auteur* (1784) : « C'est l'ouvrage de prédilection de l'auteur, qui l'a beaucoup plus *pensé* que *le Paysan perverti*. On assure qu'il a composé plus de 160 pages du manuscrit, c'est-à-dire près de la moitié de l'ouvrage, la larme à l'œil et le cœur gonflé. Cette production, qu'on peut juger à présent, est parfaitement dans le style du genre. L'auteur sait y varier si bien le langage des différents acteurs, que si ces lettres ne sont pas vraies et qu'il les ait véritablement composées, on peut dire qu'il n'y a rien au monde d'aussi vraisemblable. » Cependant *la Paysanne* n'eut qu'une édition (nous ne parlons pas des contrefaçons) qui parut avec l'autorisation de M. de Villedeuil, nouveau ministre en 1785, lorsque le bon Toustain de Richebourg examina et approuva le roman, mais sous le titre des *Dangers de la ville*, pour donner satisfaction à Nougaret. Ce roman approuvé avec ce nouveau titre, la veuve Duchesne en acheta 3,000 exemplaires à l'auteur, et enfin l'ouvrage put voir le jour.

Dès l'apparition de *la Paysanne pervertie*, les éloges, et les plus flatteurs, lui arrivèrent de toutes parts : le 1er décembre 1785, il recevait ce billet : « La comtesse de Rivarol prie M. Restif de vouloir bien lui faire l'honneur de passer chez elle demain vendredi, dans la journée, ou samedi, si cela lui convient mieux. Elle a l'hon neur de lui souhaiter le bonjour et de lui faire mille compliments sur *la Paysanne*. Cet admirable ouvrage l'a fait revenir de sa prévention contre les hommes, puisque c'est un homme qui l'a fait et qui a su peindre avec tant d'énergie l'âme sublime de deux femmes naturelles, Fanchon Berthier et sa belle-mère, ainsi que l'âme sublimatroce de Gaudet. »

Grimm ou Diderot, dans la Correspondance littéraire adressée en manuscrit à six souverains des États du nord de l'Europe, prononçait, sur le nouveau roman à la mode, ce jugement que Restif ne devait jamais connaître : « Il ne faut pas confondre cette *Paysanne* du sieur Restif avec celle du sieur Nougaret, petit auteur, ainsi que l'a dit très-naïvement le sieur Restif, petit auteur sans imagination, sans connaissance de la condition des paysans ou de celle du monde, et dont le roman n'est qu'un misérable assemblage de lettres sans sel, sans but, sans style, d'une morale niaise, et auquel on aurait pu donner tout autre titre que celui de *la Paysanne*, si l'on avait voulu. Il n'y a pas moyen de reprocher les mêmes torts au sieur Restif de la Bretonne ; la nouvelle production de ce génie inépuisable remplit parfaitement toute l'étendue de son titre. C'est à la lettre le complément de son *Paysan perverti ;* on y voit reparaître Ursule, son frère Edmond, M. Gaudet, Mme Parangon, le Marquis, la Marquise, Zéphirine, etc. Le caractère de tous ces personnages est merveilleusement bien soutenu ; ce sont les peintures les plus vives des séductions, du vice et du libertinage, mises en contraste avec les mœurs les plus simples, les plus pures, les plus patriarcales, et les suites les plus effrayantes d'une vie déréglée. Il y a dans ces tableaux une chaleur, une négligence, une vérité de style, qui donne de l'intérêt et même une sorte de vraisemblance aux événements les plus extraordinaires et les plus légèrement motivés ; la bonne foi de l'imagination de l'auteur est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la magie de son talent, et l'illusion en est entraînante pour tous ceux du moins dont le goût n'est pas trop susceptible, car le choix de ses sujets et la bizarrerie sauvage de ses expressions doivent les blesser souvent ; aussi les hait-il de toute son âme : « Les puristes, dit-il quelque part, sont les ennemis nés de tout bien. » Il assure qu'il a composé près de la moitié de cet ouvrage la larme à l'œil et le cœur gonflé : on peut le croire, il ne vous permet pas même d'en douter. « Malheur ! ajoute-t-il à la manière de Jean-

Jacques, malheur! sur celui que ces Lettres n'auraient pas ému, touché, déchiré; il n'a pas l'âme humaine; c'est une brute... » Une brute ou un puriste, à la bonne heure. »

Restif dit positivement que *la Paysanne pervertie* n'a pas été réimprimée par lui, et que la veuve Duchesne avait encore des exemplaires de la 1re édition, en 1787. Mais il en existe au moins deux contrefaçons faites à l'étranger. L'une nous paraît avoir été imprimée en Suisse; en voici la description :

N° 2. — La Paysane pervertie, *ou les Dangers de la Ville*; Histoire d'Ursule R***, Sœur d'Edmond, le Paysan, mise au jour d'après les véritables Lettres des Personnages. Avec figures. *A la Haye, et se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, ruë Saint-Jacques, au Temple du Goût,* M.DCC.LXXXVI. 4 vol. in-12. Titres imprimés en rouge et en noir, avec 4 figures-frontispices, très-mal gravées à l'eau-forte, d'après quatre sujets de l'édition de Paris.

Le tome premier a 211 pages (les deux dernières mal chiffrées 110 et 111), non compris le titre; le deuxième 203, sans le titre; le troisième, 203, sans le titre; le quatrième, 220, sans le titre.

Cette édition n'est pas imprimée avec les mêmes caractères que l'édition du *Paysan perverti*, publiée sous la rubrique d'Amsterdam, 1776, mais elle s'y trouve ordinairement réunie.

Au reste, le texte de l'édition de 1786 est absolument identique à celui de l'édition originale de Paris.

N° 3. — La Paysane pervertie, *ou les Dangers de la Ville...* Par l'Auteur du Paysan perverti. *Imprimé à la Haie, Et se trouve à Paris, chés la dme veuve Duchesne, libraire en la rue Saintjacques, au Temple-du-Goût.* M.DCC.LXXXV, 4 vol. in-12.

Cette édition, comme l'indiquent les fleurons des titres et les vignettes en tête de chaque partie, ne peut être qu'une contrefaçon, mais faite en France. On a conservé quelque chose de l'orthographe de l'auteur, notamment les mots accolés par des traits d'union. Le texte est, d'ailleurs, conforme à celui de l'édition originale.

Le premier volume a 262 pp.; le second, 248; le troisième, 144, et le quatrième, 275.

La Paysanne pervertie a été traduite, en allemand, comme l'avait été *le Paysan perverti*.

XXIX

LES FIGURES DU PAYSAN PERVERTI.

Rétif-de-la-Bretone..... *invenit.*
Binet..... *delineavit.*
Berthet et Leroi..... *incuderunt.*

La Naïveté, l'Innocence, la Candeur, l'Enchantement séducteur de la Ville, les Femmes, les Désirs, les Plaisirs, la Volupté, les Écarts, l'Égarement, la Licence, la Débauche, le Vice, le Crime, l'Échaffaud, l'Infamie, le Désespoir, la Mort. (Titre encadré de filets.) *Sans nom et sans date* (1785). In-12 de ccxliv pp. et 10 ff. non chiffrés.

— Même titre pour : Les Figures de la Paysane pervertie, in-12 de lxxij pp., y compris les titres semblables pour chacune des parties de *la Paysane*.

Ce recueil, qu'on ajoute quelquefois aux exemplaires du *Paysan* ou de *la Paysanne,* a été publié spécialement pour accompagner les estampes, dessinées et gravées, longtemps après la publication du *Paysan* et avant celle de *la Paysanne*, estampes qui se vendaient à part aux souscripteurs; cependant, comme on y trouve huit titres correspondant aux huit tomes des deux romans, on voit que, dans l'intention de l'éditeur, chaque titre, avec le cahier explicatif des estampes pour chaque volume, pouvait être réuni au volume correspondant de l'ouvrage.

Voici la description de ce recueil, qui semble avoir été imprimé à des époques différentes, de 1782 à 1785, et dont la pagination n'est pas suivie. L'orthographe, quoique moins singulière que celle des ouvrages où Restif a pu se donner carrière en dirigeant lui-même l'impression, offre beaucoup de ses innovations caractéristiques. Le volume a été certainement fabriqué dans une imprimerie de Paris,

où l'éditeur avait à sa disposition un grand nombre de vignettes ou culs-de-lampe gravés sur bois par Beugnet, que Restif a appelé le *boisseleur* dans *Monsieur Nicolas,* où il joue un rôle assez compromettant pour le ménage du héros du livre.

Le volume n'a pas d'autre titre que celui du premier cahier d'Explications pour les estampes du *Paysan*. Ces Explications se poursuivent jusqu'à la page clxviij ; elles se composent, pour chacune des 82 estampes, de la description du sujet avec la légende qui devait être gravée au bas de l'estampe, et de la citation du passage du roman, auquel correspond la figure. Les vignettes, signées *Beugnet* ou *B.* et *Huault,* avec la date de 1770, sont distribuées, sans ordre et sans motif, au bas des pages qui n'étaient pas pleines. Après les Explications se trouve la *Revue des Ouvrages de l'Auteur* (1784), qui se continue en petit texte jusqu'à la page ccxliv. Il y a ensuite 6 feuilles non chiffrées de catalogue détaillé, pour les ouvrages de Restif, et surtout pour les *Contemporaines*, dont 25 volumes avaient alors paru, et que l'auteur annonçait en 38 seulement. La pagination change pour les tables suivantes, qu'on doit croire empruntées à une édition collective du *Paysan* et de *la Paysanne*, pages 347 à 344 : « Tables des noms des Personages du *Paysan* et de *la Paysane pervertie ;* Tables des noms des Auteurs, Artistes, Acteurs et Actrices, dont il est parlé. (Voir les pp. 136-39 du tome III, pour les noms omis ici.) » La préface des *Figures de la Paysane pervertie* est paginée de 1 à 8, sans autre titre que celui qui se trouve en tête de la première page : « *Paysane pervertie.* Avis sur *les Dangers de la Ville, ou Paysan et Paysane pervertis.* » Cet Avis, terminé par la table des Nouvelles comprises dans les neuf derniers volumes des *Contemporaines*, XXXIV à XLII, doit avoir été imprimé vers 1785, lorsque la censure autorisait la publication de *la Paysanne*, sous ce titre : *les Dangers de la Ville*, en supprimant le titre de *la Paysane pervertie* dans les exemplaires de l'édition achevée en 1784, et interdite depuis cette époque. Les *Figures de la Paysane pervertie*, avec quatre titres pour les quatre volumes de la première édition du roman, forment quatre cahiers sous une seule pagination, 1 à lxxij ; plus, dans certains exemplaires, les pages xv-xviii en double. Cette note, placée au bas de la page lxxij, prouve que les figures étaient à la gravure, pendant que le roman était à l'impression, c'est-à-dire en 1784 : « Si les figures n'étaient pas achevées lors de la publication de *la Paysanne pervertie,* on les livrerait avec la présente explication. »

Nous avons donné plus haut la liste descriptive de ces figures, au-dessous desquelles on n'a pas gravé de légende. Quant à la liste

des figures du *Paysan perverti*, il nous a semblé utile de la placer dans la notice consacrée à ce roman (voy. ci-dessus le chap. xv de notre Bibliographie), puisqu'elles se trouvent ordinairement ajoutées aux différentes éditions. Quant aux contrefaçons de ces figures, contrefaçons dont parle M. Monselet, nous n'avons pas eu l'occasion de les voir, du moins dans leur ensemble. Il faut remarquer que les figures de *la Paysanne* sont au nombre de 38 dans les Explications, tandis que le même nombre n'existe pas dans la collection d'estampes qui ornent les deux romans réunis; collection où l'on ne compte ordinairement que 118 figures. Au reste, les estampes du *Paysan* avaient paru avant celles de *la Paysanne*, car on lit cette note, au verso du premier titre des *Figures du Paysan :* « *La Paysanne pervertie*, que nous publions aujourd'hui (en 1785), a une si grande analogie avec *le Paysan*, dont elle complète l'histoire, que nous croyons nécessaire de mettre ici les Gravures du plus ancien de ces deux ouvrages, afin que les personnes qui ont *le Paysan* puissent les placer dans leur exemplaire. Mais nous sommes obligés de faire une observation : c'est qu'on a cru devoir, en gravant les figures, renvoyer à l'édition la plus récente et la moins incorrecte des quatre qui ont paru. » Ce paragraphe de la Préface des *Figures du Paysan* est certainement d'une date antérieure : « Les figures du *Paysan* ne pouvant plus être données avec cet ouvrage, leur place naturelle est à la suite de *la Paysanne*, d'où on les pourra tirer, pour les insérer dans l'édition, qui cadre avec les renvois des Explications. »

Quant aux figures, il est bien difficile de dire comment elles ont été faites et qui en a payé les frais, qu'on peut estimer à 40 ou 50 mille livres. On lit seulement dans la Préface : « Un particulier, qui s'intéresse à toutes les productions utiles qui ont un caractère marqué, a cru que *le Paysan perverti* méritait un honneur qu'on fait de nos jours aux ouvrages les plus futiles, celui d'avoir des gravures. Il a prié l'Auteur de lui donner une note de tous les endroits qui lui paraîtraient susceptibles d'une estampe. » Ce particulier, que Restif appelle ailleurs *un homme riche,* pourrait bien être Grimod de la Reynière fils, qui s'était lié avec Restif vers cette époque, et qui avait assez de fortune pour payer les dessins de Binet et les gravures de Berthet et de Le Roy.

La *Revue des ouvrages de l'Auteur* pourrait bien aussi être de Grimod de la Reynière fils, qui n'aurait fait que mettre en œuvre des renseignements qu'il tenait de Restif lui-même. Quant aux notes dans lesquelles le rédacteur est souvent pris à partie, elles sont bien de Restif, qui contrôle à son tour les idées et les sentiments de son

critique anonyme, qu'il qualifie de *M. le journaliste*, par exemple, dans la grande note, si bizarre et si excentrique, où il explique et justifie son goût passionné pour les chaussures à talons hauts. Dans cette *Revue des Ouvrages de l'Auteur*, sont intercalés divers articles de journaux français et étrangers, plus ou moins remarquables, sur ces ouvrages. Restif donne, à la page ccxliii, des détails intéressants sur *le Glossographe*, dont il s'occupait depuis 12 ans, dit-il, et qui devait former le sixième volume des *Idées singulières :* « *Le Glossographe*, dit-il, contiendra une réforme raisonnable de notre orthographe, qui fixe à jamais la belle prononciation, et la rende facile aux étrangers. Il n'est peut-être pas hors de propos de prévenir encore qu'on y traite de tous les défauts de notre langue et des moyens de les corriger; qu'on y décompose une partie de nos mots, pour y trouver le sens primitif, et qu'on met le lecteur à portée d'achever cette opération sur les autres; qu'enfin on y donne une notice de tous les patois en usage en France, dont on suit les nuances imperceptibles. Quelque aride que paraisse cette matière, l'auteur la traitera d'une manière philosophique et curieuse; il fera passer, dans les Notes, toutes les langues en revue, donnera leur histoire, inventera une sorte d'écriture universelle propre à peindre aux yeux un discours que toutes les nations pourront lire, chacune dans leur langue; indiquera la manière de noter la déclamation, etc. » En vérité, Restif était-il en état de composer un pareil ouvrage, qui eût à peine rencontré, dans le fameux Court de Gebelin, un philologue capable de l'entreprendre et de le mener à bonne fin? Nous avouons nos doutes à cet égard.

A la page ccxliv, cette note nous fait connaître les ouvrages que Restif se proposait de publier, après *O. Ribeau :*

« *Le Hibou*, commencé en 1778 et dont il y a déjà deux volumes en manuscrit; ce sont des *juvénales* en prose contre les abus et les vices.

« *Le Compère Nicolas*, l'ouvrage favori de l'Auteur (et qui doit l'être).

« *Les..-.-.. Métamorphoses*, dont il y a près d'un volume en manuscrit.

« *Les Préjugés justifiés*, ouvrage utile aux Philosophes (annoncé dans la Préface du *Paysan*).

« *Le Jeune-homme, ou.....* (commencé).

« La vie de l'auteur, toujours souffrant, ne suffira pas à la composision entière de tous ces ouvrages, puisque *le Glossographe* et *le Thesmographe* même ne sont qu'esquissés. »

A la suite, cette note typique : « Samedi 2 février 3 (1783), un

Homme osa dire, devant l'Auteur, au libraire Petit, qu'il y avait des fautes de français dans *la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans*. On lui demanda un exemple. Il cita un de ces endroits pleins d'énergie, qui caractérisent son style. Gens de lettres! par quelles gens vous êtes jugés! Par des cœurs de bois. »

Dans l'Avis qui précède l'Explication des figures de *la Paysanne pervertie*, Restif affirme que *le Paysan perverti* avait eu déjà dix éditions, en France, quatre de la traduction allemande, et quarante-deux de la traduction anglaise, depuis 1776; il rappelle que les deux ouvrages, *le Paysan* et *la Paysanne*, n'en font qu'un seul, et que l'*Explication des figures* doit être la suite naturelle de *la Paysanne*. Il se plaint, comme toujours, des contrefaçons qui empêchent les vrais libraires de traiter avec les auteurs et de payer convenablement leurs manuscrits. C'est au nom de ses libraires, qu'il se plaint aussi du « déchaînement outrageux de quelques particuliers, aussi méprisables qu'obscurs, contre l'écrivain estimable, à qui la Nation et la Postérité doivent et devront une multitude de choses utiles; qui résiste presque seul, depuis nombre d'années, au torrent de corruption produit par l'insubordination des femmes, et dont le mérite recevra enfin le prix le plus flatteur, l'exécution de ses projets patriotiques. On a poussé l'indignité jusqu'à faire graver une estampe contre lui! » Suit un errata pour la Complainte de *la Paysanne*, laquelle n'a pas été faite pour les gens des villes, mais pour ceux de la campagne. Nous avons cherché inutilement l'estampe satirique, dont Restif signale l'existence.

XXX

LES VEILLÉES DU MARAIS; ou Histoire du grand prince Oribeau, Roi de Mommonie, au pays d'Evinland; et de la vertueuse Princesse Oribelle, de Lagenie : Tirée des anciénnes-Annales-Irlandaises, et recenment-translatée en-français : Par Nichols-Donneraill, du comté de Korke, Descendant de l'Auteur. 1er volume; 1re partie, contenant les chapitres du Premier-Abécédaire. Fleuron : deux majuscules : A-O, ornées et encadrées. *Imprimé à*

Waterford, capitale de Mommonie. 1785. Quatre parties en 2 vol. in-12[1].

Le premier volume a 496 pages. A la page 237, nouveau titre pour la seconde partie, semblable au précédent, avec cette différence que le nom du prétendu traducteur Niçhols Donneraill s'y trouve supprimé. Le reste du titre est ainsi : « Seconde partie, contenant les chapitres du Premier-Abécédaire. » Fleuron : deux majuscules, P-Z, dans des cadres pittoresques. *Imprimé,* etc. (comme ci-dessus.)

Le deuxième volume a 556 pages. Le nom du prétendu traducteur est aussi supprimé sur le titre : « II^d volume ; IIIme partie, contenant les chapitres du Second-Abécédaire. » Fleuron : deux majuscules encadrées, A.-J. *Imprimé,* etc. A la page 269, même titre : « Quatrième partie, contenant les chapitres du Second-Abécédaire. » Fleuron : deux majuscules encadrées, K-Z. *Imprimé,* etc.

Ce livre est mieux imprimé et sur meilleur papier que les ouvrages précédents de Restif, qui y a pourtant introduit son orthographe fantaisiste, avec force traits d'union.

Ce roman est un de ceux que l'auteur a eu le plus de peine à faire approuver par la censure. L'abbé Terrasson, qui était le premier censeur de l'ouvrage, devina que Restif avait voulu faire de malicieuses allusions, sous des noms supposés, et que ces allusions n'épargnaient pas la famille royale. Restif ne voulut pas en convenir. Terrasson exigea pourtant beaucoup de cartons, et finit par refuser son approbation. Avant de prendre ce parti que lui commandait son devoir de censeur royal, il avait écrit à un libraire une lettre qui fut communiquée à Restif, et dans la-

[1] 10 fr. 50, Bulletin mensuel d'Alvarès. 1858, nº 3282. — 9 fr., Solar, 1860. — 12 fr., *Bulletin mensuel* d'Alvarès, 1861, nº 545. — 25 fr., *Bulletin du Bouquiniste,* 1865, nº 10781. — 15 fr. demi-rel., Cat. Aug. Fontaine, nº 6011, 1872. — 69 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 150 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, nº 2111, 1874.

quelle il disait, en lui renvoyant 4 volumes des *Contemporaines*, paraphés : « Je vous prie de lui dire que je crains bien de ne pouvoir lui passer ses *Veillées du Marais*. Il y a des applications terribles à faire. Je ne me prononce pourtant pas encore, mais je le crains bien (12 septembre 1784). » Voy. cette lettre, nº 111, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition. Ce ne fut pas sans peine que Restif obtint de faire examiner son livre par un nouveau censeur. Terrasson, qui était malade à Gournay, fut remplacé par Toustain de Richebourg, qui ferma les yeux sur les anagrammes assez transparentes que Restif avait imaginées pour déguiser les vrais noms. Le livre était donc approuvé, mais la police entrava sa publication. Ce n'est que longtemps après que Restif déclara que les allusions à la famille royale, « tant redoutées par Terrasson », étaient réelles. Il donna en même temps, dans *Monsieur Nicolas* (page 4726 et s.), la clef des anagrammes et des noms imaginaires. Cette clef n'a pas été recueillie : *Sipar*, Paris ; *Tanisnorohé*, Saint-Honoré ; *Iratlove*, Voltaire ; *Mac-Yllus*, Sully; *Lælubelem*, Labaumelle ; *Lugbonoe*, Boulogne ; *Ussuæro*, J.-J. Rousseau ; *Evidlethó*, l'hôtel-Dieu ; *Funfbo*, Buffon ; *Mac-Capcoup*, Richelieu, *O-Finfinelli*, Mazarin ; *O-Rhudabord*, Louvois ; *O-Ribeaumagne*, Louis XIV ; *O-Facfac*, Louis XV; *Mac-Errick*, Henri IV; *Mac-Artlove*, Colbert ; *Mac-Wasp*, Fréron ; *Sacripandidondanuck*, le duc de Choiseul, etc. » Dans une note des *Nuits de Paris* (tome IX, pag. 2128), Restif dévoile encore d'autres noms : *Toddire*, Diderot ; *Malbreted*, d'Alembert ; *Trado*, Dorat ; *Nollicreb*, Crébillon père ; *Ibrollenc*, Crébillon fils.

Cette clef, publiée par Restif lui-même, est malheureusement très-incomplète, et il en faudrait une nouvelle, pour n'être pas arrêté à chaque instant dans la lecture de ce roman quelquefois incompréhensible. Desessarts, l'acteur de la Comédie-française, écrivait à l'auteur, 6 mai 1785 : « J'ai galoppé tous les volumes pour y chercher une clef, ou tout au moins quelques notes explicatives de plusieurs mots, soit tirés des langues étrangères ou anciennes, et que vous pouvez avoir francisés, soit déguisés par des inflexions de lettres déroutantes ; et j'ai eu le désagrément de n'en point trouver. Vous nous avez bien traduit *exégèse*, par exposition claire de volonté. Grâces vous soient rendues pour celui-là ! Si je devine Bicêtre, Saint-Honoré, le Luxembourg, Rousseau ; si je traduis *Roscomond* par Voltaire, je me perds, ainsi qu'un temps que j'emploierais mieux en lisant, dans *Wocfulla*, que je soupçonne être la Pitié, mais dont j'enrage de n'être pas sûr, et dans tant d'autres ! Pour Dieu ! *fiat lux*, faites-moi une clef pour les mots qui en ont besoin et que vous avez destinés à une signification ou dénomination précise de quelque chose. Quoique *fiat lux*, dans la Genèse, annonce la su-

prême volonté du Créateur, et que cette volonté soit nécessairement suivie de l'exécution, n'allez pas vous tromper, en prenant, dans la bouche de son informe image, votre très-humble serviteur, les mêmes mots, pour un ordre. Loin de moi pareil blasphème! Regardez-les comme une humble prière, à laquelle je désire que vous veuilliez vous rendre. De rechef, je vous conjure : désanagrammatisez. » Voy. les *Contemporaines*, 2e édit. tom. XX, feuill. non chiff., à la fin.

Il doit exister des exemplaires non cartonnés, car Restif se faisait un malin plaisir de ne jamais tenir compte, pour un certain nombre d'exemplaires, des corrections exigées par la police. Nous sommes parvenus seulement à bien reconnaître les cartons qui se trouvent dans la plupart des exemplaires.

Cartons du tome Ier : pp. 91-92, 93-94, 95-96, 99-100, 125-126, 189-190, 191-192, 301-302, 303-304; toute la feuille signée O, de 319 à 334; les trois premiers feuillets de la feuille P, de 335 à 344; 357-358, 359-360, 375-376, 381-382.

Cartons du tome II : 167-168, 189-190, 235-236, 333-334, 335-336.

La seconde édition, publiée six ans après la première, parut sous ce titre : L'INSTITUTEUR D'UN PRINCE ROYAL, tirée d'un ouvrage irlandais intitulé : *O. Ribeau et O. Ribelle*, publié sous le titre de *Veillées du Marais. Paris, veuve Duchesne*, 1791 ou 1792, 4 vol. in-12. Nous n'avons pu voir un seul exemplaire de cette seconde édition, qui ne semble pas différer de la première. M. Monselet dit que c'est exactement le même ouvrage que *les Veillées*, pour lesquelles Rétif fit faire quelques cartons, avec un nouveau titre, en vue d'exercer certaine influence sur l'éducation du Dauphin, fils de Louis XVI. Cependant Restif, dans l'examen de ses ouvrages (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, page 4727), a l'air de dire que le livre fut réellement réimprimé : « La seconde édition s'étant faite dans le temps qu'il était question de donner un instituteur au dernier Dauphin, ce fut ce qui détermina le libraire à me prier de chercher un titre nouveau. Je trouvai celui d'*Instituteur d'un Prince Royal*, sous lequel le livre se vend aujourd'hui (1797) chez le libraire Duchesne, rue des Grands-Augustins. » Quoi qu'il en soit, ce roman pédagogique ne figure que sous le titre des *Veillées du Marais*, dans le dernier catalogue imprimé des ouvrages de Restif, à la fin des *Posthumes*.

Il existe, dans les mains d'un amateur de Paris, un exemplaire des *Veillées du Marais*, orné de 52 dessins de Binet, qui n'ont jamais été gravés. Rétif a longtemps offert cet exemplaire unique, dans les catalogues de ses ouvrages, au prix de 724 livres. L'amateur qui le possède aujourd'hui a eu la chance de l'acquérir pour 25 francs, chez une marchande de vieux meubles !

XXXI

LES FRANÇAISES, ou XXXIV Exemples choisis dans les Mœurs actuelles, Propres à diriger les Filles, les Femmes, les Épouses et les Mères. (Titre simplement encadré d'un double filet.) *A Neufchâtel, Et se trouve à Paris. Chés Guillot, libraire de* Monsieur, *rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.* 1786. 4 vol. in-12; le premier de 272 pages, y compris les préliminaires et le titre; le deuxième, de 312; le troisième, de 312; le quatrième de 324[1].

Voici les titres et les épigraphes des 4 volumes de cet ouvrage :

Ier volume : LES FILLES. *La Hija, y el Vidrio, Sempre estan in peligro.*

IIe volume : LES FEMMES. *La Muger y la Pera, La que mas calla, es buena.*

IIIe volume : LES ÉPOUSES. *La Fama de su honestidad, en Mugeres, Delicada cosa es!*

IVe volume : LES MÈRES. *A sus Hijos y sus Hijas sabia Madre dezia :*

Tres Muchos, y tres Pocos, destruyen el Hombre :

Mucho hablar, y Poco saber;
Mucho gastar, y Poco tener,
Mucho presumir, y Poco valer.

L'adresse de Guillot, libraire, ne se trouve que sur le

[1] 34 fr., Solar, 1860. — 26 fr. demi-rel., Tross, novembre 1866. — 75 fr. demi-rel. non rogné, Guntzberger, 1872. — 69 fr. broché, Langlois, 1872. — 76 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 100 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1147, 1870.

premier volume; les trois autres portent seulement cette indication : *A Neufchâtel, et se trouve à Paris.*

Cet ouvrage contient 34 gravures numérotées, correspondant aux 34 exemples que renferme l'ouvrage. Deux de ces figures seulement sont signées, la 28e et la 31e : *Binet del.*, *E. Giraud l'aîné scul.* Dans ces estampes, Restif ne s'est plus contenté de *commander*, à son dessinateur, des pieds de femme d'une extrême petitesse; il a imaginé, par une autre bizarrerie, de donner, aux têtes de femmes les plus hautes de taille, une dimension si exiguë, que ces têtes ne paraissent pas appartenir aux corps; il a exigé que son dessinateur représentât les jeunes filles et les jeunes garçons comme des poupées à ressorts. Rien n'est plus étrange que ces femmes longues et maigres, à têtes de lilliputiennes, et que ces enfants qui semblent sortir d'un bocal d'esprit de vin. On peut supposer que c'était un nouveau goût anormal qui couvait dans l'imagination excentrique de l'amoureux des petits pieds.

Le Sujet de la figure est ordinairement imprimé avant l'Exemple; mais ces figures n'étant pas toutes appelées à la place qu'elles occupent dans l'ouvrage, par le *sujet* expliqué et décrit, nous avons jugé utile de les caractériser par des titres, rattachés à leurs numéros d'ordre, pour indiquer leur classement.

Tome I. nos 1. La Bonne fille à la bonne mère, page 21.
2. La Fille à la mauvaise mère, page 95.
3. La Fille naïve, page 118.
4. La Fille d'esprit, page 149.
5. La Fille recherchée par un amant honnête, page 211.
6. La Fille recherchée par un fat, page 223.
7. La Fille sans amant, page 235.
8. La Fille courue, page 247.
Tome II. 9. La Femme impérieuse, page 3.
10. La Femme paresseuse, page 23.
11. La Femme dévote, page 38.
12. La Femme esprit-fort, page 53.
13. La Femme entendue, page 87.
14. La Femme dépensière, page 122.
15. La Femme jalouse, page 156.
16. La Femme parfaite, page 178.
17. La Femme veuve, page 192.
Tome III. 18. L'Épouse infidèle, page 3.
19. L'Épouse aimant un autre homme, page 17.
20. L'Épouse d'ivrogne, page 84.
21. L'Épouse de joueur, page 100.
22. L'Épouse de débauché, page 165.

23. L'Épouse incapable, page 182.
24. L'Épouse d'homme d'esprit, page 228.
25. L'Épouse de jaloux, page 284.
26. L'Épouse d'homme veuf, page 299. Fig. à 2 compartiments.

Tome IV. 27. La Mère qui nourrit, page 3.
28. La Mère d'une famille nombreuse, page 20. *Binet del.; E. Giraud l'aîné scul.*
29. La Mère sévère, page 54.
30. La Mère-gâteau, page 79.
31. La Mère aux méchants enfants, page 92. *Binet del.; E. Giraud l'aîné sculp.*
32. La Mère aux bons enfants, page 130.
33. La Belle-mère, page 176. Fig. à 2 compartiments.
34. La Grand'mère, page 174.

On n'a pas encore remarqué que, dans ces figures, la plupart gravées finement, il y a certainement des portraits, entre autres celui d'une femme âgée, qui reparaît sans cesse sous différents noms dans les Exemples. Le portrait de Grimod de la Reynière fils est très-ressemblant dans un des trois convives assis à table; estampe de *la Femme d'ivrogne.*

Les gravures des *Françaises* n'étant pas signées, excepté deux, on peut douter que Restif les ait fait exécuter par son dessinateur Binet, quoique M. Henri Cohen les lui attribue toutes dans le *Guide de l'amateur de livres à vignettes.* M. Cohen fait observer, comme nous, que nulle part « Binet n'a autant exagéré la petitesse des têtes et la finesse des tailles des femmes ».

L'Avis de l'éditeur, au *verso* du premier titre, commence ainsi : « Je donne pour titre à ces quatre volumes les FRANÇAISES, parce que les 34 *exemples* qui les composent offrent un tableau général de nos mœurs, où les jeunes personnes et les femmes de tout âge trouveront réunis et les devoirs de leur état et les moyens d'être heureuses, agréables à leurs parents, à leurs époux, respectables à leurs enfants, chéries de leurs concitoyens. Premier volume, les Filles donnent 8 exemples; tome II, les Femmes, 9 exemples. On a parsemé, dans les quatre volumes, XIX (XXI) Lectures sur différents sujets qui méritaient d'être approfondis. »

Voyez plus loin, à propos de ces Lectures, notre notice sur *le Hibou ou le Spectacle nocturne.*

La table des exemples réunis dans *les Françaises* est précédée d'un Avis concernant le premier volume : « Ce ne sont pas des bibliothèques qu'il faut aux jeunes filles. Une fille savante est hors de la Nature et une sorte de monstre. Le jeune sexe ne peut faire que

des lectures de morale pratique, qui lui montrent directement ses devoirs et l'avantage de les remplir. »

Restif a réimprimé dans *les Françaises* deux de ses pièces de théâtre : *la Fille naturelle* et *la Cigale et la Fourmi.*

Le tome IV[e] se termine par une note sur les *XXI Lectures,* qui sont désignées par leurs titres dans une table générale. Suit une *postface* adressée aux jeunes citoyens et aux jeunes citoyennes : « Je me suis efforcé, dit l'éditeur, de ne pas ressembler à nos écrivains superficiels, qui ne vous donnent que de jolis riens. J'ai tâché d'être solide, utile, et je crois l'avoir été. Ma tendre affection pour vous, le désir de vous voir heureux, voilà ce qui m'anime. Si jamais il m'arrivait de travailler pour le théâtre, mes efforts auraient le même but : l'utilité, la destruction d'un vice ou d'un préjugé !..... »

Cette phrase de l'éditeur semblerait indiquer que Restif n'est pas l'auteur de cet ouvrage, ou du moins qu'il n'a fait que se l'approprier en le modifiant et en le publiant ; ce n'est pas lui qui a pu dire : « Si jamais il m'arrivait de travailler pour le théâtre, » car il travaillait depuis longtemps pour la scène, et il avait composé dès lors la plupart des pièces qu'il devait réunir plus tard dans son *Théâtre.* Nous penchons donc à attribuer cet ouvrage, en partie du moins, à sa femme, Agnès Lebègue, qui se mêlait d'écrire et qui y était encouragée par les littérateurs Fontanes et Joubert, qu'elle voyait alors tous les jours. On peut rappeler aussi, à l'appui de cette supposition, que la femme de Restif s'était séparée de lui pour faire des éducations de jeunes filles.

Dans cette impression, l'orthographe est très-régulière; c'est à peine si Restif a caractérisé son système orthographique par la multiplicité des initiales et par les traits d'union dans les mots composés.

Dans *Monsieur Nicolas,* Restif semble avoir oublié qu'il était l'auteur des *Françaises* ou du moins qu'il se donnait pour tel. Voici tout ce qu'il en dit, tome XI, page 3131 : « Après ma rupture avec Félicitette (1786), je ne m'occupai que de mes ouvrages. On imprimait *les Françaises.* Je mis en ordre *la Femme infidèle,* puis *Ingénue Saxancour ou la Femme séparée.* Ensuite je me donnai tout entier à la composition des *Parisiennes,* quatre volumes que je regarde comme les plus utiles des LXV qui composent l'entière collection des *Contemporaines.* » Il ne pouvait se dispenser de dire quelque chose des *Françaises,* dans l'examen de ses ouvrages (tome XVI de *Monsieur Nicolas,* page 4730), et il ne leur accorde que huit lignes : « J'avais terminé ma carrière de nouvelliste à XLII (volumes), lorsqu'on me proposa de faire un choix dans toutes mes Nouvelles. J'y jetai un coup d'œil, et je trouvai ce travail difficultueux, à cause des

libraires auxquels j'avais vendu, long en lui-même et très-ingrat. Je pris le parti de faire quatre volumes d'exemples choisis, que j'intitulerais *les Françaises.* »

Cet ouvrage est fort rare; le libraire Guillot en fut l'éditeur, ainsi que des *Parisiennes* et des *Filles du Palais-Royal.* Les épigraphes espagnoles, qui se trouvent en tête des volumes, sembleraient indiquer que le libraire ou l'auteur avait eu l'intention de répandre le livre, soit en Espagne, soit dans les colonies de l'Amérique du Sud. Les trente-quatre gravures correspondent à trente-quatre Nouvelles ou *Exemples choisis,* qui sont classés sous quatre titres différents : les Filles, les Femmes, les Épouses, les Mères. Le succès des *Contemporaines* avait excité la convoitise des libraires, qui s'adressaient à Restif pour avoir les suites de ce vaste recueil, lequel finit par former 65 volumes comprenant plus de mille nouvelles. Guillot traita aux meilleures conditions avec Restif, à qui il demandait seulement un choix de ces Nouvelles déjà publiées; mais Restif fut averti qu'il s'exposait à un procès de la part des libraires auxquels il avait vendu déjà ses ouvrages : il prit le parti de faire à nouveau quatre volumes d'*exemples choisis,* accompagnés d'une douzaine de *lectures* savantes et curieuses. Enfin, pour achever de remplir ces quatre volumes, il imprima son drame, intitulé : *les Fautes personnelles,* qu'il avait lu plusieurs fois dans les soupers du docteur Guillebert de Preval. Ce drame avait toujours produit beaucoup d'effet à la lecture, et l'on poussait l'auteur à le présenter à la Comédie-Française. Le comédien Desessarts, qui avait assisté à un de ces soupers, se chargea de lire la pièce, qui ne fut pas reçue, sous prétexte qu'elle n'était pas écrite en vers. Ce fut Laya qui s'empara du sujet, en le versifiant; mais son drame ne réussit point, et Restif lui garda une terrible rancune.

Le Recueil des *Françaises* passa presque inaperçu, les journalistes ne daignèrent pas s'en occuper. Il est vrai que Restif avait pris le parti de ne plus adresser un seul exemplaire de ses livres nouveaux à ces journalistes qu'il regardait comme des ennemis irréconciliables; il refusait même brutalement de leur donner des exemplaires, quand on lui en faisait demander par son libraire. La critique s'était, il est vrai, un peu trop déchaînée contre *les Contemporaines* et contre *la Paysanne pervertie,* après avoir reconnu presque unanimement les grandes qualités du *Paysan.* Puis, des articles railleurs et goguenards avaient comblé la mesure : Restif, qui ne riait jamais et qui n'entendait point prêter à rire, n'avait pas laissé sans réponse ces attaques à coups d'épingle, qu'on ne lui épargnait pas, surtout dans les feuilles de province. Le fameux logogriphe de Lecat, d'Abbeville,

avait été, pour ainsi dire, le signal de cette guerre sarcastique contre le pauvre Restif. Ce logogriphe, dont le mot n'était autre que le nom même de *Restif*, doit trouver sa place ici.

Connais-tu, cher Lecteur, un méchant romancier,
Dont les divers écrits passent chez l'épicier,
Et qui toujours frappant dessus sa lourde enclume
Fabrique chaque mois tout au moins un volume ?
Jadis prote ignorant, il se trouva soudain
Raconteur graveleux, et mauvais écrivain:
Du langage français mutilateur barbare,
Son style est incorrect, inégal et bizarre.
On sait bien, il est vrai, qu'*un sot, à ce métier*,
Peut perdre impunément son encre et son papier ;
Mais doit-il, en offrant de lubriques images,
Déshonorer son nom et salir ses ouvrages ?
Doit-il, effarouchant ses plus hardis lecteurs,
Se faire un jeu cruel de corrompre les mœurs ?
Chacun peut, à coup sûr, à ce portrait fidèle,
Reconnaître aisément celui que je recèle.
Si l'on veut se livrer à sa dissection,
On trouvera d'abord une conjonction ;
Un terme de cuisine et puis un mot nautique,
Un jeu qui vient d'Espagne, un royaume en Afrique,
Ce qu'on dit quand on veut exprimer le dédain,
Certain arbre qui sert à parer un jardin,
Un péché capital, une note en musique,
Et ce que doit connaître un ecclésiastique.

Cette méchante épigramme fit beaucoup de bruit, parce que Restif se chargea lui-même de la répéter et de la répandre, et les journaux de province se mirent d'accord pour redire, sur tous les tons, que Restif ne publiait que des livres obscènes. Les *Affiches du Beauvaisis* et le *Journal de Nancy* devinrent les trompettes de cette accusation, qui aurait dû tomber au moins devant *les Françaises*. Restif imprima, dans la seconde édition des *Contemporaines*, à la fin du tome XXIV, une Réponse générale aux malhonnêtes gens qui calomnient les ouvrages de N.-E. Restif de la Bretonne : « Quel est le critique audacieux qui oserait insulter *les Françaises?* disait-il dans cette Réponse attribuée à un anonyme. On croyait l'imagination de l'auteur épuisée. Elle se relève, pour peindre des faits nouveaux, intéressants, exemplaires. Elle prêche une morale excellente, dépouillée des inconvénients des *Contemporaines*, et elle nous présente un code de morale pratique en 34 exemples. » Le défenseur officieux de Restif ajoutait que c'était pour cet ouvrage et pour

les Parisiennes, ainsi que pour *la Vie de mon père*, qu'on aurait dû décerner à l'auteur une couronne civique. Ce factum, dirigé surtout contre les Negret (Nougaret), les Therrin, les Lecat, La Harpe et Palissot, se termine par cette espèce d'anathème : « Adieu! soyez plus sages à l'avenir, sous-journalistes, et songez que, pour être déshonoré à jamais, il suffit d'avoir exercé une fois seulement votre vil métier! »

XXXII

LES PARISIENNES, ou XL Caractères généraux, Pris dans les Mœurs actuelles, Propres à servir à l'instruction des Personnes-du-Sexe : Tirés des Mémoires du nouveau *Lycée-des-mœurs*. (Titre encadré.) *A Neufchâtel, et se trouve à Paris. Chés Guillot, libraire de* Monsieur, *rue S.-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.* 1787. 4 vol. in-12; le premier, de 300 pages; le deuxième, de 388; le troisième, de 392; et le quatrième, de 380. L'adresse de Guillot n'est que sur le premier [1].

Voici les différents titres des quatre volumes :

Premier : *Les Jeunes-Filles et les Filles-à-marier.*
Deuxième : *Les N^lles-mariées; les Mariées depuis* 3 *ans.*
Troisième : *Les Épouses à imiter : — à fuir.*
Quatrième : *Les J^nes Mères, et — de Grands-enfans.*

Les vingt gravures numérotées, mais sans légendes, dont l'ouvrage est orné, sont anonymes; on n'y reconnaît pas le crayon de Binet. On peut croire aussi qu'elles ont été gravées par un artiste bien inférieur à Berthet et à Le Roy. Cependant elles sont très-singulières; elles offrent des têtes de femmes si variées et si piquantes, qu'on peut les prendre pour des portraits. Il faut en attribuer la composition au caprice de Restif, qui, sans savoir dessiner, faisait exécuter ses esquisses ou ses données par les dessinateurs qu'il employait.

[1] 19 fr., 50. Solar, 1860. — 76 fr. mar. citron, *Allô*, Gresy (nº 258), 1865. — 100 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, nº 1145, 1870. — 55 fr. broché, Langlois, 1872. — 145 fr. demi-rel. mar. citron, *Allô*, Curmer, 1874. — 102 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 250 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, nº 2095; 130 fr. demi-rel. non rogné, nº 2096 1874.

Tome Ier. Première figure. Le Lycée des Mœurs, page 7.
Deuxième figure. Première séance. Les Jeunes Filles, page 17.
Troisième figure. Seconde séance, page 59.
Quatrième figure. Troisième séance. Les Filles à marier, page 111.
Cinquième figure. Quatrième séance, page 231.
Sixième figure. La Folle, page 275.
Tome II. Septième figure. Cinquième séance. Les Nouvelles Mariées, page 2.
Huitième figure. Sixième séance, page 43.
Neuvième figure. Septième séance. Les Femmes mariées depuis trois ans, page 243.
Dixième figure. Huitième séance, page 277.
Tome III. Onzième figure. Neuvième séance. Les Épouses à imiter, page 2.
Douzième figure. Dixième séance, page 26.
Treizième figure. Onzième séance. Les Épouses d'exemple à fuir, page 86.
Quatorzième figure. Douzième séance, page 106.
Quinzième figure. Les Fautes sont personnelles, drame en cinq actes, page 362.
Tome IV. Seizième figure. Treizième séance. Les Jeunes Mères, page 2.
Dix-septième figure. Quatorzième séance, page 34.
Dix-huitième figure. Quinzième séance. Les Mères des Grands Enfants, page 126.
Dix-neuvième figure. Seizième séance, page 158.
Vingtième figure. Le Jugement de Pâris, comédie-ballet, p. 327.

M. Monselet remarque, dans cette dernière figure qui représente le Jugement de Pâris, que « Vénus s'y montre nue, avec une paire de bas et des jarretières, mais elle est en grande coiffure poudrée ».

L'Avant-propos des *Parisiennes* expose l'origine de l'ouvrage. On agitait devant une mère de famille la question de savoir si les femmes devaient être instruites et même savantes : tout le monde fut pour l'affirmative, excepté la mère de famille : « Si l'on voulait m'en croire, dit-elle, les femmes ne sauraient que la morale, si ce n'est un peu de musique. La raison que j'en donne, c'est que la frivolité la plus ridicule et même la plus coupable est moins nuisible aux femmes que la science. » Là-dessus, on convient de créer un Musée, un Lycée, dans lequel il n'y aura que des femmes, et où l'on ne parlera que morale. Les huit dames qui composent ce Lycée s'engagent à raconter tous les mois deux histoires ayant pour base un caractère de femme. Les séances commencent le 30 novembre 1785 et durent jusqu'au printemps. La première séance est consacrée à la rédaction des statuts du Lycée des Mœurs. Les anecdotes, que chaque dame raconte à son tour, sont entremêlées de discours moraux. Voyez la liste de ces Discours, dans le chapitre du *Hibou* ou des *Juvénales*, à la fin de notre livre, n° XLVI. On retrouve, dans le tome II

des *Parisiennes*, le drame intitulé : *les Fautes sont personnelles*, que Restif avait ajouté déjà aux *Françaises*, et, dans le tome IV, *le Jugement de Pâris*, comédie-ballet, réimprimé aussi dans le recueil précédent.

L'ouvrage, comprenant 40 caractères, avec 8 discours, finit à la page 308 du tome IV. La présidente du Lycée des Mœurs propose alors de remplacer les séances par la lecture de bons livres de morale tendant au même but. On devine que Restif n'a pas perdu l'occasion de proposer, pour ces lectures choisies, quelques-uns de ses livres, les plus décents du moins. « Telle est aujourd'hui la matière des séances du Lycée des Mœurs, très-supérieur à tous ces Lycées frivoles, où les hommes et les femmes vont perdre leur temps à entendre d'inutiles discours, qui font, de leurs auditeurs dans les deux sexes, des superficiels orgueilleux, au lieu de superficiels sans conséquence, qu'ils étaient auparavant. »

De la page 311 à la 326me, Restif a fait imprimer un « Discours où l'on discute S'il faut admettre les Femmes dans les Sociétés littéraires, prononcé à l'assemblée de la Société Royale-économique des Amis du Pays, à Madrid, par Cabarus, membre du conseil des finances de Sa Majesté-Catholique, et directeur-né de la Banque nationale de Saint-Charles. » On ne s'explique pas ici la présence de cet opuscule, réimprimé d'après une édition originale, que les bibliographes n'ont pas citée. L'auteur était sans doute le père de Mme de Fontenay, née Cabarus, depuis Mme Tallien, et ensuite princesse de Chimay. Le volume se termine par des articles empruntés aux feuilles publiques et relatifs à divers ouvrages de Restif, et par une liste des *Contemporaines choisies* pour les lectures du Lycée des Mœurs.

Restif, dans l'examen de ses ouvrages (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, page 4731), ne trouve que cette observation caractéristique, pour faire apprécier l'utilité usuelle de son ouvrage : « M'étant aperçu que je n'avais pas encore donné aux femmes, dans les quatre volumes précédents (*les Françaises*), tous les préceptes pratiques nécessaires, je composai ceux-ci, dans lesquels j'enseigne aux femmes les moyens de conserver le goût des hommes, par leur caractère et leur propreté ; pour cet article-ci, je leur mets le doigt dessus, en leur disant : *Lavez-vous, comme une musulmane*. Je leur recommanderai volontiers de s'abluer, après chaque déjection, grosse ou menue, et je le fais d'une manière couverte. Ces quatre volumes, tant au moral qu'au physique, sont réellement un livre classique pour les personnes du sexe. » Restif, si peu soigneux de sa personne, si inculte, si malpropre lui-même, avait une sorte de reli-

gion pour la propreté chez les femmes : il n'admettait pas de discussion sur ce chapitre, qui était pour lui la Genèse de l'amour. Il prit donc en très-mauvaise part les réflexions d'un libraire de Lille, nommé Carré de la Rue, qui lui écrivait, à la date du 16 mai 1785 (voy. la lettre, n° 125, à la fin du tome XX, 2e édit. des *Contemporaines*) : « Sur *la Femme de médecin ou le Bain particulier*, raisonnons un peu, mon cher compatriote ; d'abord, votre médiciniste, ainsi que vous le nommez, est d'une délicatesse si excessive, je dirais même si ridicule, qu'elle ne peut servir de modèle à personne. La propreté est une vertu, mais, poussée à un tel point, c'est une faiblesse. A quel petit nombre de femmes ces soins exagérés pourraient-ils convenir ? *Ne quid nimis*. C'est l'adage de la sagesse et celui de la vérité. Mme Berryat pensait autrement, sans doute, et n'était pas persuadée que le mieux est l'ennemi du bien. » Restif, s'il daigna répondre à cet ennemi du *bain particulier*, le renvoya sans doute aux *Parisiennes*, pour lui apprendre le dernier mot de la question.

Il était très-fier, d'ailleurs, de ses *Parisiennes ;* il en parle en ces termes dans sa Réponse générale aux malhonnêtes gens qui calomnient les ouvrages de N.-E. Restif de la Bretonne (à la fin du tome XXIV des *Contemporaines*, seconde édition) : « Ce sont ici les Caractères, au nombre de 42, mis en action, avec 22 nuances, qui les portent à 64. Jamais on n'avait encore donné aux femmes des conseils aussi clairs, aussi adaptés aux épouses, aussi faits pour les femmes de notre âge, qui ont oublié tout ce qui convient à leur sexe, pour ne s'occuper que de ce qui convient au nôtre. Cet ouvrage est un chef-d'œuvre. Aussi M. Butel-Dumont, homme très-sévère, disait-il que, s'il était ministre, il en ferait réimprimer 50 mille pour les faire distribuer par tout le royaume, afin d'y rétablir les bonnes mœurs. »

Cubières-Palmézeaux en parle dans les mêmes termes et avec le même enthousiasme (voy. sa Notice, page 23 de ce volume), en déclarant que c'est un des meilleurs ouvrages de Restif. Il cite tout l'avant-propos, avec les statuts du Lycée des Mœurs (que nous avons supprimés, comme inutiles, en réimprimant cette Notice). Il rappelle aussi que Butel-Dumont, qui avait échoué dans ses démarches pour faire couronner par l'Académie française *la Vie de mon père*, comme un chef-d'œuvre de littérature morale, en intéressant à son idée d'Alembert et quelques autres académiciens, s'était mis en tête d'obtenir un prix d'utilité pour l'auteur des *Parisiennes*. Ce projet n'eut pas de suite, et Restif n'en devint que plus hostile à l'Académie.

XXXIII

LE PAYSAN ÉT LA PAYSANE PERVERTIS; OU LES DANGÉRS DE LA VILLE; Histoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des personages. Par N.-E.-Rétif-de-la-Bretone. (Titre encadré.) *Imprimé à la Haie*. 1784. 16 parties en 4 volumes in-12; avec les 120 figures, y compris 8 frontispices.

Le premier volume a 542 pages; le second, 526; le troisième, 552; le quatrième, 550. Les titres portent, au fur et à mesure, les dix-sept grandès divisions morales de l'ouvrage, comme sur les titres des *Figures du Paysan :* La Naïveté, l'Innocence, la Candeur, l'Enchantement séducteur des villes, les Femmes, les Désirs, les Plaisirs, la Volupté, les Écarts, l'Égarement, la Licence, la Débauche, le Vice, le Crime, l'Échafaud, l'Infamie, le Désespoir.

Ce sont les deux romans du *Paysan* et de *la Paysanne,* augmentés, entièrement remaniés et refondus ensemble, de manière à former un tout de 462 lettres. Cette édition, bien que datée de 1784, ne vit le jour qu'en février 1787. Ce fut pour faire tomber les contrefaçons, que Restif l'imprima, en petits caractères, avec 33 lignes à la page.

On peut regarder cette édition comme le spécimen le plus complet de son système d'orthographe, avec l'accentuation et la ponctuation, qui n'appartiennent qu'à lui seul; ce qui est indiqué par cette note au verso du titre du tome Ier : « Le correcteur d'épreuves avertit que les points d'interruption, toute la ponctuation, les capitales, l'orthographe, les barres-d'interlocution et les tables sont de lui. »

Au verso de ce titre est reproduit l'Avis de l'Éditeur au lecteur, tel qu'il se trouvait dans *la Paysanne pervertie;* vient ensuite un extrait de l'ancienne préface de l'éditeur, après une note où il est dit que les titres des Lettres sont de Pierre Rameau; le choix et l'explication des figures, de l'Éditeur, et les notes non signées, de Pierre Rameau. Le placement des figures, avec *errata* pour les erreurs de renvois, se trouve au verso des titres des trois autres volumes.

A la fin du tome IV, de la page 449 à 527, l'auteur a imprimé quatre juvénales : *la Parure, les Femmes, les Coquettes, les Catins.* Voy., à la fin de notre livre, l'article bibliographique consacré aux

Juvénales, qui avaient été faites pour *le Hibou,* et dont la nomenclature générale, telle du moins que Restif l'avait établie en 1784, fait le sujet de la longue note de la page 528, dans cette édition collective du *Paysan-Paysanne pervertis*. Restif s'excuse ensuite de n'avoir pas reproduit la table des lettres et la table des noms de personnages, mais il a jugé que la table des figures était indispensable ; il l'a donc conservée, « à cause de l'explication qui doit servir aux relieurs et aux brocheuses, pour bien placer l'estampe en regard ».

On voit, dans la liste finale des ouvrages du même auteur, que *le Hibou ou Spectateur nocturne,* qui *doit suivre*, en 4 volumes, devait être un recueil de 50 Juvénales, empruntées à différents ouvrages alors publiés ; mais Restif changea encore d'avis et de plan pour cet ouvrage, qui eût été une suite des *Nuits de Paris,* composées seulement de 14 parties ou volumes, et qui n'a jamais été publié.

Cette édition du *Paysan* et de *la Paysanne* fondus ensemble est fort rare et ne se trouve presque jamais avec la suite complète des gravures. On peut affirmer que, si l'édition ne fut pas contrefaite, elle ne se vendit pas, quoique Restif y eût ajouté 16 petites nouvelles plus ou moins inédites. Il fallut la mettre au vieux papier ou du moins la vendre à vil prix, sans gravures. La table générale et analytique des lettres qui la composent est imprimée dans le tome seize ou dix-neuvième partie de *Monsieur Nicolas,* intitulée : *Mes Ouvrages*.

L'importance que Restif donne à cette longue et minutieuse analyse du *Paysan-Paysanne pervertis,* dans l'examen de ses ouvrages (pages 4577 à 4678), prouve assez que ce roman était à ses yeux la base de sa réputation littéraire. M. Ch. Monselet semble s'être conformé à l'opinion et au sentiment de l'auteur lui-même relativement à son chef-d'œuvre, lorsqu'il a consacré vingt-quatre pages de son livre à une brillante étude sur *le Paysan perverti :* « Tel est, dit-il en finissant, ce roman orageux, plein de grandes lignes heurtées, et fourmillant de détails microscopiques. Nous l'avons raconté tout au long, en tâchant de donner une idée de la manière de l'auteur. » Mais M. Ch. Monselet a eu peut-être le tort de ne pas faire son travail sur les deux romans réunis, qui n'en formaient qu'un seul dans la pensée de Restif.

Après avoir donné une idée sommaire très-insuffisante de son œuvre capitale reconstituée sous une forme définitive, Restif ne se fait pas faute d'exprimer son admiration personnelle pour cette grande œuvre que tout le monde admirait autour de lui, quoique les journalistes et les *puristes* ne lui ménageassent pas les critiques.

« Tel est, dit Restif (tome XVI de *Monsieur Nicolas*, pages 4592 et suiv.), le précis du *Paysan-Paysanne pervertis*, ou des *Dangers de la ville*, titre qui convient mieux encore et qu'on a mis à l'édition de 1785. Je ne parle pas des lettres admirables que le sujet m'a fournies. Ce ne sont pas des beautés à la moderne qui se détachent et qu'on peut citer, comme les beaux vers dans les tragédies de Voltaire; il faudrait les rapporter entières pour en donner une juste idée. Il est difficile d'imaginer, lorsqu'on n'a pas lu ce nouvel ouvrage, à quel point certains détails en sont frappants! Le caractère de Fanchon exprime la vertu même; celui de G. d'Arras est cruel et faux; celui d'Edmond est inconstant et faible; celui d'Ursule futile, léger, ambitieux, coquet. Tous deux ressemblent au grand nombre, et, par conséquent, ce qui leur arrive est dans la possibilité générale.

« C'est aujourd'hui qu'on peut regarder *les Dangers de la ville* comme un ouvrage absolument complet et digne d'être comparé, soit à l'*Héloïse*, soit aux romans de Richardson. C'est une vaste production comme la *Paméla*, la *Clarisse*, le *Grandisson* de ce dernier; c'est un livre plein de choses et de chaleur, comme l'*Héloïse*; c'est par cet ouvrage que je puis dire, comme Ovide : *Ad astra ferat*. C'est qu'il n'est pas l'effet du travail ni le fruit de mon esprit. J'ai vu, j'ai senti et j'ai rendu. Le sentiment seul m'a guidé. »

Les journalistes, qui n'avaient pas refusé d'accorder des comptes-rendus plus ou moins élogieux au *Paysan* et même à *la Paysanne*, jugèrent inutile de s'occuper de la fusion des deux romans en un seul. *L'Année littéraire* fut peut-être la seule feuille périodique dans laquelle l'édition collective de ces romans ait été examinée et vivement critiquée : « Quand je vois, dit Restif (*Monsieur Nicolas*, t. XVI, p. 4977), un pédant de collége déchirer cet ouvrage utile dans *l'Année littéraire*, parce que la veuve de Fréron, qui en est propriétaire, dit à ses manœuvres : « Soyez méchants pour soutenir mon journal. « Le public veut de la méchanceté. Vous ne remonterez ma feuille « que par la satire. » Quand, disais-je, de pareilles infamies se passent sous mes yeux, je demeure plongé dans un long et stupide étonnement. J'avais refusé mon livre à la veuve Fréron; de quel droit l'annonçait-elle? Lui est-il permis d'annoncer un livre, malgré l'auteur? Puisqu'on tolère des infâmes comme la plupart des journalistes, ne devrait-on pas au moins établir la règle qu'ils ne pourraient parler d'un ouvrage, que lorsque l'auteur y aurait consenti? »

Restif était surtout blessé qu'on comparât son *Paysan-Paysanne* aux *Liaisons dangereuses* de Laclos, en donnant toujours la préférence à ce dernier ouvrage. On s'explique donc pourquoi il a voulu

rétablir la comparaison à son avantage : « Plusieurs personnes, dit-il, ont feint de regarder cet ouvrage comme défavorable aux mœurs et l'ont comparé aux *Liaisons dangereuses!* Cette comparaison est fautive, sous tous les points de vue, soit que l'on considère le plan ou le fonds des deux ouvrages, soit qu'on fasse attention aux caractères, soit enfin qu'on examine le style. Par le plan et par le fonds, *le Paysan perverti* diffère essentiellement des *Liaisons dangereuses*. Quel est le plan, la marche et le fonds de ce dernier ouvrage? Son plan est de décrire toute la méchanceté de deux roués dans les deux sexes : un Valmont et une Merteuil. Sa marche est de présenter le développement de la noirceur de ces deux vilaines âmes, noirceur à la mode et plus commune qu'on ne pense, quoiqu'elle ne soit pas générale. Son fonds est absolument les mœurs atroces des scélérats du grand monde, de ces honnêtes gens sans principes, qui commettent les plus grands crimes sans remords et presque sans plaisir. *Le Paysan perverti,* également utile et effrayant, présente le tableau intéressant d'un jeune homme et d'une jeune fille pleins d'innocence et de candeur, qui viennent bonnement à la ville, de l'aveu de leurs parents, dans des vues honnêtes et légitimes, avec d'excellentes dispositions, et qui s'y perdent par la séduction que leur beauté, leurs qualités même semblent attirer sur le frère et la sœur. Ils deviennent scélérats et perdus. On voit, par leurs lettres, la progression du vice, d'abord imperceptible au fond de leurs cœurs, et ensuite plus développé ; enfin, d'autant plus effronté que leur éducation ne leur a point appris à l'*amabiliser*. Et tel est le livre qu'il fallait à nos provinces, pour effrayer les bons pères de famille et leurs enfants eux-mêmes. »

Restif a publié, à la suite des tomes XIX à XXII de la seconde édition des *Contemporaines*, une partie de sa correspondance avec toutes sortes de gens connus et inconnus. On y trouve, dans bien des lettres, l'expression chaleureuse et sincère de l'admiration que *le Paysan* et *la Paysaune* inspiraient à leurs lecteurs. Sous le n° 161, un correspondant, que l'initiale de son nom D ne nous désigne pas d'une manière certaine, écrit à Restif pour lui témoigner le regret d'avoir manqué sa visite et celle de Mercier qui l'accompagnait. En finissant cette lettre, il le prie d'agréer « les assurances de la considération distinguée que tout homme qui sent doit à l'Auteur du *Paysan-Paysanne pervertis* et des *Contemporaines* » Puis il ajoute en post-scriptum : « Je lis *le Paysan* réuni. Il le fallait. C'est un ouvrage immortel ; mais, pour l'utilité, *les Contemporaines* l'emportent. *O Academia qui opera coronas!* » Un Rouennais, nommé Griset, qui avait obtenu de Restif une réduction de prix sur un exemplaire de l'édition

du *Paysan-Paysanne pervertis*, « avec les 120 figures », moyennant 24 livres, écrit à l'auteur pour le remercier et pour lui demander son portrait, « que je me propose bien, dit-il, d'avoir le plaisir de faire encadrer, pour avoir toujours sous les yeux celui dont les ouvrages m'aident à réfléchir, dans ma solitude, avec autant de plaisir que d'agrément ». Il lui annonce que ses ouvrages ont électrisé la gent mercantile des imprimeurs de la capitale de la Neustrie, et que ces imprimeurs (« Et ceci, ajoute-t-il, est un hommage bien sincère rendu à vos productions ») ont contrefait une partie des *Contemporaines*, les deux ouvrages du *Paysan* et de *la Paysanne*. « Je suis presque honteux, dit ce Griset, de les avoir forcés, quoique à leur manière, de rendre justice à des ouvrages marqués au coin du génie. » Voy. cette lettre, n° 164, dans le tome XXII de la seconde édition des *Contemporaines*.

Mais la lettre la plus flatteuse et la plus importante que Restif ait reçue au sujet de ces deux ouvrages, est imprimée, sous le n° 142, dans le tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition. Mallet fils, dont le père, Paul-Henri Mallet, savant polygraphe, était professeur d'histoire à Genève, ne marchande pas ses éloges à l'auteur du *Paysan* et de *la Paysanne* : « Le respectable auteur de *Paméla*, de *Grandisson* et de *Clarisse*, lui dit-il, est peut-être le seul romancier, avant vous, qui ait eu vraiment pour but d'épurer les mœurs ; ses écrits sont intéressants, mais les vôtres enlèvent et déchirent le cœur, que Richardson effleure à peine, et vous tirez de la nature vos caractères, au lieu que l'auteur de *Grandisson* les a pris dans la fiction. Aussi, plus d'une fois, en lisant les lettres du coupable mais repentant Edmond, je me suis trouvé baigné de tant de larmes qu'on aurait pu, comme son frère Pierre, les prendre pour la rosée. Quelle scène que celle du parricide Edmond, versant les pleurs amers du repentir sur la tombe de ses pères, baisant, comme l'Enfant prodigue, le seuil de la maison paternelle, qu'il n'ose franchir, assailli par le chien de garde qui, loin de le reconnaître, comme celui du serviteur d'Ulysse, le prend pour une bête féroce, tandis que le frère aîné, dans la même pensée, lance une pierre qui frappe le parricide !... Il y a cependant, je l'avoue, des choses que je conçois peu dans votre ouvrage : l'une est le caractère de ce philosophe athée et chrétien tour à tour, et tel à la fois que Voltaire nous peint Richelieu et Mazarin, implacable ennemi et dangereux ami, de ce Gaudet, qui, comme le Vieillard de la mer, dans *les Mille et une Nuits*, ne quitte plus les gens auxquels il s'est une fois cramponné, et qui, tel que l'Arimane des Perses, semble être le mauvais génie d'Edmond et d'Ursule, tandis que la vertueuse mais trop faible Parangon est leur Orosmaze... »

Cette critique pique au vif Restif, qui s'empresse de répondre à Mallet fils et qui maintient la vérité de son caractère de Gaudet, qu'il avait représenté sur le vif, en se rappelant son ami le cordelier G. d'Arras : « Le caractère de Gaudet vous étonne, dit-il : on verra quelque jour, dans le grand ouvrage auquel je travaille depuis longtemps (*Monsieur Nicolas*), les raisons de ce caractère singulier, plus vrai qu'invraisemblable, mais *les Ressorts du cœur humain dévoilés* tarderont trop à paraître, pour que je vous y renvoie. Gaudet est matérialiste spinosiste ; il n'admet en morale d'autre principe que la réciprocité ; principe admirable, il est vrai, le seul digne du Philosophe, mais insuffisant pour la multitude. Considérez, Monsieur, comment je pouvais tirer parti du caractère vrai d'un homme qui me fut cher. J'ai dit la vérité, en la faisant saillir un peu plus que dans le vrai ; j'ai démontré ce principe, utile dans l'état de sociabilité, que la philosophie, quelque vraie qu'elle soit, est insuffisante pour le gros des hommes. J'ai démontré, dans Gaudet d'Arras, un hommé dégagé de toute entrave religieuse, c'est-à-dire libre de ce second lien, si bien exprimé par le mot latin *religio*, et sa conduite fait voir la sagesse des législateurs qui, les premiers, instituèrent un culte et mirent les hommes sous les yeux d'une divinité rémunératrice et vengeresse. Je puis dire, Monsieur, qu'il n'existe nulle part un caractère comme celui de Gaudet d'Arras, ni pour la forme ni pour l'utilité, mais elle ne fut pas saisie d'abord à Paris, quoiqu'on m'y rende justice aujourd'hui universellement. » Restif écrivait cette réponse, à la date du 31 janvier 1786.

Mallet fils lui avait reproché, en outre, d'avoir ravalé les actrices au-dessous des filles publiques de profession : « Il me semble, disait-il, qu'on doit pardonner aux grandes actrices leur inconduite, en faveur de leurs talents. » Restif ne l'entend pas ainsi, et il prend au sérieux son rôle de moraliste à la Jean-Jacques : « Je répète donc ici, répond-il en jouant l'austère et de la meilleure foi du monde, que les actrices, même avec des mœurs, sont au-dessous d'une ouvrière qui est sage, parce que dans ce cas la conduite de celle-ci sera essentiellement meilleure. Je ne suis pas un boudeur de plaisir. Je dis, comme Yong : C'est le baume de la vie, c'est la vertu sous un nom plus gai ; je suis un des partisans du vertueux Épicure ; je l'aime à l'égal de Socrate, et cependant, je le répète, une ouvrière, une campagnarde occupée, mère de famille, est au-dessus des actrices, celles-ci fussent-elles uniquement prêtresses des bonnes mœurs, comme je l'avais proposé, en 1770, dans *la Mimographe*. »

L'édition collective des deux chefs-d'œuvre de Restif eut un censeur secret, nommé de Sanci, qui exigea un grand nombre de cartons, et qui fit tout pour empêcher la publication de ces livres. Il est

vrai que Restif ne se montrait pas trop docile aux exigences des censeurs. « On n'a pas d'idées dans le monde, dit-il (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, pag. 4763), de la férule morgueuse de ces pédadogues, et de l'esclavage où ils retenaient les auteurs. J'étais presque le seul qui pût les braver, à raison de ma manutention typographique, qui me mettait hors de la tutelle des trente-six infâmes imprimeurs et de leurs scélérats d'ouvriers. Si les censeurs me changeaient, j'avais la patience de tirer cinquante à soixante exemplaires, d'après leur attentat adultérin; je rétablissais ensuite ma pensée, soit pendant le dîner des pressiers, soit la nuit. Il me fallait ensuite la plus grande attention, à la brochure, pour donner à propos les exemplaires cartonnés au censeur lui-même, à Sartine, ou Lenoir, à Marolles, à d'Hemery, et même à une certaine dame du grand monde (la comtesse de Boufflers) en possession de donner la première son avis sur toutes les brochures. » Cette révélation de Restif nous explique les différences qui existent dans certains exemplaires de ses ouvrages et qui mériteraient d'être signalées, toutes les fois qu'on peut les constater. Quoi qu'il en soit, le roman de *la Paysanne pervertie* avait été retenu à la censure pendant deux ans, et il fallut des efforts inouïs de persévérance pour l'arracher à cette proscription. Restif prétend être allé soixante-douze fois à la police, jusqu'à ce qu'il eût obtenu la levée de l'interdit; mais, depuis cette époque, il vécut dans les transes, craignant d'être envoyé à la Bastille par des ennemis secrets qui ne lui pardonnaient pas ses succès et sa réputation. Depuis que sa *Paysanne pervertie* avait été rayée sur la feuille des Permissions, par le directeur de la librairie Neville (1782), il n'eut pas un jour de sécurité : « C'est depuis ce moment, dit-il, dans *Monsieur Nicolas* (tome XI, p. 3051), que, toutes les nuits, en m'éveillant, je m'écriais : « Ma vie est empoisonnée ! » Ses terreurs ne faisaient que s'accroître, à chacune de ses publications : « J'avais alors (1785) besoin de connaissances plus que jamais, puisque la Bastille était entr'ouverte sous mes pas, du moins à ce que je présumais, d'après les discours que Scaturin (Fontanes) disait tenus par le lieutenant de police Lenoir au marquis de Marnésia. » Il pensait à se dérober, par la fuite, aux effets d'une lettre de cachet, qu'il croyait exister contre lui; il avait donc écrit sur le parapet du quai de l'île Saint-Louis : *Fugam ! fugere !* lorsqu'il venait d'achever l'impression du *Paysan-Paysanne pervertis* (Voy. *Monsieur Nicolas,* ibid., p. 3102) : « C'est qu'en effet, s'écriait-il à cette époque, en rédigeant ses Mémoires, la mort est moins affreuse pour moi que la Bastille ! Et j'écris ceci, le cœur serré, cachant ces feuilles, à mesure que je les achève. »

XXXIV

N° 1.— LES NUITS DE PARIS, ou le Spectateur nocturne.

Épigraphe :

Nox et Amor Vinumque nihil moderabile suadent ;
Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. Ov.

A Londres, Et se trouve à Paris chés les libraires nommés en tête du catalogue. 1788-1794[1]. 16 parties en 8 volumes in-12, avec dix-huit gravures.

La pagination se suit jusqu'à la fin de la quatorzième partie de l'ouvrage, qui s'arrête à la page 3359 (chiffrée 2359), et qui devait être la derrière, car, après la table du tome XIV, on lit : « Fin de la quatorzième et dernière partie. »

Le titre du livre se trouve seulement en tête de chaque volume, composé de deux parties ; la seconde partie du volume n'a qu'un faux-titre encadré, sur lequel l'épigraphe est reproduite : chaque partie se termine, d'ailleurs, par une table des Nuits et des sujets qui y sont traités. Restif a réimprimé un nouveau titre pour les premiers volumes, en 1791, avec le nom de Merigot jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Ce titre est encadré d'un entrelacs de ruban et de fleurs.

La quinzième partie, postérieure de deux ans aux 14 premières, offre ce titre différent : LA SEMAINE NOCTURNE : Sept Nuits de Paris ; qui peuvent servir de Suite aux III-CLXXX déjà publiées. Ouvrage servant à l'his-

[1] En 16 *parties* : 122 fr. Solar, 1860. — 400 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet. 1872. — 750 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine. n° 2086, 1874.

En 15 *parties :* 150 fr. demi-rel. non rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1144, 1870, — 68 fr. demi-rel. non rogné, Langlois, 1872. — 110 fr. demi-rel., Cat. N, 11, Rouquette, 1872. — 100 fr. demi-rel. bas, Cat. Aug. Fontaine, n° 9452, 1873. — 400 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Allô,* Cat. n° 1 Lefilleul, 1874. — 500 fr. mar. r., dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2087, 1874. — 250 fr. veau marb., Cat. N° 2, Lefilleul, 1874.

En 14 *parties :* 110 fr. demi-rel. rogné, Cat. Lefilleul, 1874. — 450 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2088, 1874.

toire du Jardin du Palais-Royal. Épigraphe : « Les Extrêmes se touchent! » *A Paris, chés Guillot, rue des-Bernardins.* 1790. In-12 de 164 pages.

La seizième partie ne fut publiée que trois ans après la quinzième; en voici le titre : LES NUITS DE PARIS, ou le Spectateur-nocturne. Épigraphe : « Je ne m'apitoye pas sur un Roi : Que les Rois plaignent les Rois; je n'ai rien de commun avec ces Gens-là; ce n'est pas mon prochain. *Drame de la vie,* p. 1332. » Tome huitième : Seizième partie. *A Paris.* 1794. Au bas du titre : « Les XV premières parties se trouvent chés le c. Merigot, quai de la Vallée. »

La pagination de ce tome XVI continue *la Semaine nocturne :* 269 à 564; avec un avis de l'éditeur de IV pages, après lequel est annoncé : « L'Estampe : Marieanne-Charlote Cordai exécutée. » Cette estampe est la même qui figure dans *l'Année des Dames nationales.* Au bas de la page 560, à la fin de la table : « Fin de la XVIe partie, Tome VIII. » Les 4 pages suivantes sont remplies par une correction et des additions, qui conduisent le récit, depuis la mort de la Reine jusqu'à la nouvelle de la prise de Mons, 1er décadi de Brumaire 1794. Le dernier mot du volume est : VIVE LA RÉPUBLIQUE ET LA MONTAGNE !

Le libraire Mérigot ayant acquis de Restif, en 1791, les exemplaires restant de l'édition des *Nuits de Paris,* tomes I à XIV, fit faire des nouveaux titres avec son nom et son adresse : « *A Paris, chez Merigot jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.* 1791. »

Plus tard, il ne voulut pas acquérir les tomes XV et XVI que Restif offrait; il les vendit d'abord pour le compte de l'auteur, et bientôt, de peur de se compromettre, il ne se chargea même plus de la vente.

L'impression des *Nuits de Paris,* du moins celle des premiers volumes, ne paraît pas avoir été contrariée par la censure, et les cartons qui s'y trouvent, du moins dans les 14 premières parties terminées le 9 novembre 1788, n'ont peut-être pas été exigés avant la publication. Nous avons constaté, par exemple, que les pages 3349-3354 (tomes XIV) ont dû sembler dangereuses à Restif, lorsque sa

querelle avec son gendre Augé eut pris des proportions inquiétantes en 1790. Les pages qu'il jugea prudent de supprimer portaient pour titre : « III CLXIII[e] nuit (omise et qui devait être ce qu'elle est ici cotée). LES DEUX SŒURS. » C'est l'histoire des deux filles du peintre Saxancour, qui n'est autre que Restif. On sait que Restif, cité en justice par Augé, qui l'accusait de diffamation et de calomnie, se défendit d'être l'auteur d'*Ingénue Saxancour*. Il remplaça donc, dans les exemplaires des *Nuits de Paris*, qui lui restaient, l'épisode des Deux Sœurs, par le *Plan d'un ouvrage omis dans les Nuits*. Ce plan n'est autre qu'une abominable satire contre son ennemi Nougaret, qu'il appelle *Nihil*, et qu'il accuse d'avoir attaqué sa propre fille âgée de 16 ans !

Dans la 9[e] partie, les pages 2139 à 2158 ont été cartonnées. Restif avait mis dans la bouche de *Rubiscée*, qui prend la parole au milieu d'un café, une critique malicieuse de la plupart des auteurs contemporains. Mais ces jugements excentriques et ces révélations indiscrètes ne furent pas acceptés par les personnes intéressées : il était tellement tracassé et tourmenté à ce sujet, qu'il réimprima 20 pages, dans lesquelles il fit disparaître les traits les plus mordants. Voici la désignation des cartons : page 2140, premiers mots : *4 grands hommes;* page 2142, à partir de la 4[e] ligne, le caractère change en *italique;* les pages 2143-2144 sont aussi en italique : page 2147, on ne trouve plus, aux lignes 11 et 12, les initiales de trois noms propres; page 2151, les initiales de trois noms propres ont été encore supprimées ; page 2153, la première ligne commence ainsi : *dissipa une dot considérable;* page 2155, le premier mot est *laissent;* page 2157, l'alinéa *Voici comme...,* se trouve en première ligne. Les pages cartonnées et non cartonnées renferment une foule de détails curieux pour l'histoire littéraire, car Restif ou plutôt son prête-nom, qui paraît être le chevalier de Cubières, sous le pseudonyme de *Rubiscée*, dévoile beaucoup d'anonymes qui ne sont pas encore mentionnés dans la 3[e] édition du *Dictionnaire* de Barbier.

Voici maintenant l'indication des feuillets cartonnés dans le tome XVI, qui a subi des remaniements à diverses reprises et en différentes époques : page 319-320, 339-340, 361-362, 381-382, 383-384, 387-388, 389-390, 391-392, 393-394, 397-398, 399-400, 401-402, 403-420, 421-426, 431-432, 433-34, 445-448, 481-484, 491-492, 497-498. Les deux derniers feuill., pag. 561-564, ont été ajoutés, ainsi que l'Avis au lecteur, depuis l'impression du volume, qui est tiré sur papier de toute nuance, et même, pour quelques feuilles, sur papier gris, et indignement imprimé.

Dans les cartons, la page 319 a 31 lignes, au lieu de 30 ; la page 339,

de même; la page 361, finit par un renvoi ajouté, et au verso, le nom de *Marat* est remplacé par celui du *Carra;* les pages 381-384 ont 31 lignes; les pages 385-94, réimprimées sur papier bleuâtre avec même nombre de lignes, ne diffèrent du premier tirage que par des mots supprimés ou ajoutés, outre une note sur deux querelles de café, à la page 394; la page 393 a 32 lignes; page 397, la note contre Milran n'existe plus et le passage y relatif a été très-atténué : la page 409 a 31 lignes, et la page 410, 33; page 413, à la ligne 20, un *tyran,* au lieu d'un *monarque;* pages 423 et 424, changements importants d'idées et de style; la page 424 commence par *de Roi;* les pages 425 et 426 remaniées ; une note est ajoutée à la page 425; à la page 431, note ajoutée; les pages 433-434 ont subi d'importantes modifications, au sujet de l'exécution de Louis XVI. Les pages 445-448 ont 32 lignes On peut, au reste, constater que la seconde moitié du volume a été réimprimée, pour la plupart des exemplaires; par exemple, les pages 551-554 sont en plus petit caractère, à 36 lignes par page, ainsi que la page 559.

Les figures des *Nuits de Paris,* dans lesquels Restif est presque toujours représenté avec son costume caractéristique de Spectateur nocturne, sont la plupart mal dessinées et mal gravées. Il est difficile d'y retrouver le crayon de Binet et le burin de Berthet; elles ne portent d'ailleurs aucun nom d'artiste. Nous avons jugé indispensable de les décrire, d'après l'indication qui se trouve au verso du titre de chaque tome, en marquant la page à laquelle elles correspondent dans les 16 parties ou volumes de l'ouvrage.

I. Le Hibou-Spectateur, marchant la nuit dans les rues de la capitale, page 2. (Tome 1er.) Portrait de Restif avec son grand chapeau et son manteau.

II. Le Spectateur-Nocturne, chés la Devouée, page 242. (Tome 2.) Portrait de l'auteur.

III. Le Spectateur-Nocturne, sur l'île Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Lambert, page 486. (Tome 3.) Costume du Spectateur-Nocturne, sans ressemblance avec l'auteur.

IV. Le Spectateur-Nocturne, dans le gîte de la rue Jean-Saint-Denis, dérangeant un vieux tableau, page 722. (Tome 4.)

V. Le Spectateur-Nocturne, à l'ancien Palais-Royal, dans l'allée des Marronniers, page 958. (Tome 5.)

VI. Le Spectateur-Nocturne, rue du Chaume, séparant deux bourgeois, qui se battent en duel, page 1198. (Tome 6.)

VII. Le Spectateur-Nocturne, assistant à l'administration du Saint-Viatique, page 1442. (Tome 7.)

VIII. Le Spectateur-Nocturne, observant des garçons chirurgiens, qui enlèvent un corps dans sa bière, page 1682. (Tome 8.)

IX. Le Spectateur-Nocturne regardant la Marquise qui découvre un portrait à Saint-Brieux, page 1982. (Tome 9.)
Nota. Restif avait d'abord choisi pour sujet de l'estampe : Le Spectateur-Nocturne rencontrant la jeune Saint-Brieux, à l'entrée de la rue Plâtrière, page 1982.
X. Le Spectateur - Nocturne au Café, voyant disputer les Politiques, page 2162. (Tome 10.)
XI. Le Billard. Estampe ajoutée. Le Spectateur-Nocturne voyant, au billard des Gueux, la Nature humaine dans toute sa difformité. *Ibid.*
XII. Le Spectateur-Nocturne, avec du-Hameauneuf, voyant un vaurien couper à trois jeunes personnes leurs robes blanches, page 2402. (Tome 11.)
XIII. Le Spectateur-Nocturne, au Théâtre-Français, voyant jouer *le Misanthrope*, page 2642. (Tome 12.)
XIV. Souper célèbre. Le Spectateur-Nocturne à table, au second souper, entre l'auteur du *Tableau de Paris* et du-Hameauneuf, page 2882. (Tome 13.)
XV. Le Spectateur-Nocturne arrivant auprès du lit de la Marquise expirante, page 3122. (Tome 14.)
XVI. Le Spectateur présentant à Fanny (de Beauharnais) Marion R*** (Restif). *Ibid.* Portrait de Restif, très-ressemblant, sans chapeau. Portraits de sa fille et de la comtesse de Beauharnais.
XVII. La figure représente Louis XVI, sur son trône entouré de soldats ; un magistrat en grand costume lui adresse des remontrances (Bailly, maire de Paris ?). On voit, sur une table, les clés de la Ville dans un plat. Cette gravure, qui doit être placée en tête de *la Semaine nocturne*, n'est pas indiquée, ni décrite dans le volume. (Tome 15.)
XVIII. Charlote Corday sur l'échafaud, au moment où l'exécuteur lui arrache son fichu de cou. (Tome 16.) Cette figure, qui a été faite pour *l'Année des Dames nationales*, porte encore, dans le haut du cadre : *octobre*, 2861.

Sur plusieurs de ces estampes, Restif est tellement ressemblant, qu'on ne saurait hésiter à le reconnaître dans tous ses traits, dans sa physionomie et dans son costume.

Il est représenté presque partout avec son ample manteau et son grand chapeau à larges bords, qu'il ne quittait presque jamais. La première estampe est un vrai portrait en pied. Dans les autres estampes, on le voit tour à tour séparant des duellistes, observant des joueurs de billard, épiant les secrets d'un mauvais lieu, accostant une jeune fille dans l'île Saint-Louis, soupant chez Grimod de la Reynière. Dans ce souper, il est assis, la tête couverte, au milieu des convives (treizième partie). Dans l'estampe où il présente sa fille Marion à la comtesse de Beauharnais, ce sont trois portraits d'après nature.

Nous dirons, à propos de la gravure où Restif est représenté à table, chez Grimod de la Reynière fils, que les fameux soupers de ce gourmet excentrique, qui firent tant de bruit dans la société pari-

sienne, et dont le premier eut lieu le 1er février 1783, sont décrits non-seulement dans *les Nuits de Paris* (tome XIII, p. 2929), mais encore dans *Monsieur Nicolas* (tome XI, p. 3078 et suiv.). Ces soupers fantastiques avaient fait une telle impression sur l'esprit de Restif, qu'il les dramatisa, pour ainsi dire, dans les scènes d'ombres du *Drame de la vie*. Ils furent suivis des déjeuners hebdomadaires, où se retrouvaient les mêmes convives : Pons de Verdun, Duchosal, Viguier, André Chénier, les frères Trudaine, Pelletier des Forts, le comte de Piles, le chevalier de Castellane, le comte de Narbonne, les comédiens Larive et Saint-Prix, etc. Restif nous a conservé la lettre d'invitation (no 113, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition) pour l'inauguration de ces déjeuners littéraires et philosophiques autant que gastronomiques : « Monsieur, en conséquence de la délibération prise le 11 juillet dernier et à laquelle vous avez adhéré, vous êtes instamment prié de vous trouver mercredi prochain, 5 novembre 1784, à midi précis, à l'ouverture de l'Académie des déjeuners, qui se fera en la manière accoutumée, rue des Champs-Élysées, paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque. — *P.-S.* Il y aura des lectures intéressantes, auxquelles vous êtes invité à concourir, et un discours de rentrée, que vous voudrez bien écouter avec indulgence. F. c. s. a. v. a. (Ces lettres sont inintelligibles pour nous.) Paris, ce 28 octobre 1784. »

Les *Annales patriotiques* annoncèrent en ces termes la publication complète des *Nuits de Paris :* « Nous croyons faire un présent agréable au public que de lui présenter cet utile ouvrage dans les circonstances actuelles. Il éclairera les administrateurs et les citoyens sur tous les abus de la police dans les grandes villes. » « *Les Nuits de Paris*, en effet, quoique mal ordonnées, dit M. Monselet, renferment des parties saisissantes. Par cela même qu'elles ont été conçues sans aucune espèce de plan, elles abondent en détails sur les choses et sur les hommes du temps, sur les journaux, sur les cafés, sur les promenades. Un chapitre, en forme de rêve, intitulé *l'An* 1888, contient ce passage à peu près prophétique : « Je me suis trouvé en 1888, au mois d'Auguste, sur le pont-Henri (le Pont-Neuf). Louis XVIII régnait; tous les ponts et tous les quais étaient libres; la rue de la Pelleterie et celle de la Huchette étaient des quais; l'Hôtel-Dieu n'était plus; la Cité était un beau quartier tiré au cordeau comme Nancy; un architecte avait transporté ailleurs les deux ridicules pavillons du collége Mazarin; l'autre galerie du Louvre était achevée; une cour immense se trouvait au milieu, dans laquelle se trouvaient isolés les trois théâtres royaux. »

Le premier volume des *Nuits de Paris* commence ainsi, par une sorte

de préface : « Dans le cours de vingt années, c'est-à-dire depuis 1767, que l'auteur est spectateur nocturne, il a observé, pendant 1001 nuits, ce qui se passe dans les rues de la capitale. Néanmoins, pendant ces vingt années, il n'a vu des choses intéressantes que 366 fois. On n'en inférera pas qu'il n'arrive des scènes frappantes dans les rues de Paris, que le vingtième des nuits, mais que le Hibou spectateur, qui ne décrit que ce qu'il a vu, ne s'est rencontré avec les événements qu'une vingtième partie de ses courses. Il a commencé *les Nuits*, dès qu'il a eu son année complète d'événements. Il a donné à cet ouvrage la forme animée du récit, parce qu'il a rendu compte, à une femme, de tout ce qu'il voyait... » C'est là une de ces fictions que Restif prenait, tout le premier, pour une réalité ; il s'est persuadé que la marquise de M****, c'est-à-dire Montalembert, qu'il n'avait rencontrée qu'une seule fois, dans un dîner, où il posait à son insu pour l'amusement des convives, était cette vaporeuse, cette femme d'autant meilleure et bienfaisante qu'elle avait souffert, à qui tous les soirs il allait rendre compte de ses observations et de ses aventures nocturnes.

Restif a raconté lui-même, dans *Monsieur Nicolas* (tome XI, page 3130), l'origine des *Nuits de Paris :* « Au commencement de 1787, dit-il, ma tête fermentait déjà pour *les Nuits de Paris,* qui ont remplacé *le Hibou spectateur nocturne*. Cet ouvrage m'embarrassait, ayant été conçu déjà sur un plan différent. Mais, un jour, en revenant, très-ému, de ma station de la rue Saintonge (en mémoire de sa maîtresse Victoire), je pris par les rues médiaires et inconnues, au lieu de suivre la belle rue Louis, et je me trouvai, je ne sais comment, dans la rue Payenne, solitaire en plein jour, et qui l'est encore plus la nuit. Vers le milieu de la rue, à ces petits balcons, les seuls qu'on y voie, j'entendis soupirer au-dessus de ma tête. Je me redresse et vois une femme, à laquelle je n'ose parler. Ce n'était pas la marquise de Mntlmbrt, mais alors sa charmante idée s'amalgamait à ce que je voyais, et mon imagination s'échauffa. Je sentis quel devait être le but et la marche des *Nuits*. Je conçus l'idée de les composer de tous les faits, réellement arrivés, dont mes promenades nocturnes m'avaient rendu témoin pendant tout le cours de ma vie. Mon nouveau plan tracé, mon ouvrage me rit et fut aux trois quarts fait. »

Le tome V de *l'Année des Dames nationales* nous offre un étrange témoignage des chimères et des illusions que se créait Restif et qu'il finissait par se représenter comme des faits réels, dont il aurait été le principal acteur. C'est ainsi qu'il se met en scène avec la marquise de Montalembert et qu'il donne carrière à son imagination, pour dépeindre les rapports intimes qui se seraient

établis entre cette grande dame et lui, à la suite de leur rencontre dans un dîner chez le prévôt des marchands Le Pelletier de Morfontaine : « La marquise de Montalemb**, dit-il (page 1312), est une de ces femmes charmantes, destinées à embellir la société. Chéries, parce qu'elles sont aimables et belles, constamment recherchées, parce qu'elles sont sages, gaies, et que jamais elles ne forment ni ne font former de ces liaisons qui tôt ou tard exigent une rupture, on les rencontre toujours dans les mêmes maisons ; on leur voit toujours les mêmes amis dans les deux sexes. La marquise avait pourtant tout ce qu'il fallait pour faire naître une passion violente : charmes provoquants de la tête aux pieds, doux sourire, bouche mignonne, belles dents, gorge adorable, la main parfaite, le bras arrondi, taille svelte, marche voluptueuse, jambe fine sans être sèche, pied souple et délicat. Joignez à cet extérieur une âme bonne et compatissante, qui lui faisait encourager la timidité. » Après ce portrait, Restif raconte une histoire qu'il s'attribue, en s'imaginant en avoir été le héros. Un jeune auteur fait connaissance avec la marquise dans un dîner; il en devient épris. La marquise consent à le recevoir chez elle. L'amoureux y vient presque tous les jours pendant trois mois. Enfin, comme la marquise lui marquait beaucoup de prévenance, il se décide à faire une déclaration d'amour à cette dame, qui ne s'en fâcha pas. « J'ai beaucoup d'amitié pour vous, lui répond-elle, mais point d'amour... Vous m'avez assurée que j'étais votre muse. Heureusement ma faiblesse n'est pas nécessaire pour ce titre !... Au contraire.... Continuez donc à m'aimer !... Vous êtes de tous les hommes celui que j'aime le mieux et que j'estime le plus ! » Elle lui apprit alors que, pendant tous leurs entretiens, la jeune et jolie Mme Godiveau, sœur du marquis, était cachée dans une pièce voisine, où elle entendait et voyait tout. « Le jeune homme fut très-étonné, dit Restif ; il en aima davantage la marquise, et fit ces contes charmants qui sont les délices de l'Europe (*les Comtemporaines*). » La marquise resta sage et vertueuse ; mais sa belle-sœur paya pour elle et la remplaça, *pour le physique*. Notre conteur fut *solidement* heureux avec Mme Godiveau, dont il se rassasia pourtant, car on se lasse de godiveau comme de pâté d'anguilles. Le petit scélérat désira de nouveau la marquise : « Il l'a voulu prendre d'assaut, en plein jour. » La marquise tint bon, fit une nouvelle morale au trop entreprenant ami, en lui disant assez malicieusement : « Vous avez toujours été le remède de Mme Godiveau. » Le jeune homme se rendit à d'aussi bonnes raisons et ne cessa d'honorer la Marquise comme sa Muse.

Voilà le roman tel que Restif l'écrivait en 1794 ; il eût juré ses grands dieux que la chose était arrivée, mais trois ans plus tard il

était moins audacieux dans ses souvenirs. Voici la simple vérité telle qu'il l'a dite, dans *Monsieur Nicolas* (tome XI, page 3093), après avoir raconté le dîner où il avait vu la marquise de Montalembert pour la première et pour la dernière fois en 1784 chez Le Pelletier de Morfontaine : « J'écrivis sur l'Ile Saint-Louis, au côté méridional de la Pompe : xxx *aprilis formosam marchissam Mntlmbrt heri miratus sum. Videbo quid evenerit anno sequenti.* Cette femme charmante m'occupait sans cesse, mais comme les chimères qu'elle me suggérait et les châteaux en Espagne que je bâtissais à son sujet ont été réalisés dans *les Nuits de Paris,* j'y renvoie... On juge, par ces rêveries, par l'éloge que j'en fais, combien, sans la revoir, cette adorable femme m'a procuré de doux moments. Je continuai, tout le reste de cette année 1784 et le commencement de la suivante, à voir M. de Morfontaine, sans retrouver la belle marquise, qui s'était retirée au couvent. » Et dix ans plus tard, Restif, sous l'empire des mêmes hallucinations, se persuadait qu'il avait été, pendant trois mois, l'adorateur assidu de la marquise et qu'il avait poussé l'audace jusqu'à vouloir la prendre d'assaut. C'était pousser un peu loin la distraction.

Restif, en terminant le tome XIV des *Nuits de Paris,* apprit que la marquise de Montalembert s'était retirée dans un couvent et renoncait au monde. Il avait dès lors le projet de continuer son ouvrage, mais il ne crut pas pouvoir conserver une muse, qui se condamnait volontairement à la vie claustrale et ascétique. Il chercha donc à remplacer, dans ses hallucinations, cette marquise de Montalembert, qu'il avait mise en scène, dans quatorze volumes, sans l'avoir vue plus d'une fois. On prétend qu'il avait déjà fait quelques infidélités à cette muse invisible, en lui donnant pour rivale une marquise de Marigny, qu'il n'avait pas vue davantage. Quoi qu'il en soit, le règne de cette marquise fut assez court. L'ère des révolutions avait commencé avec 1789, et Restif était trop franchement républicain, pour ne pas se débarrasser d'une muse qui appartenait à la haute aristocratie. Le temps des marquises était passé. Enfin, son culte platonique se porta sur la femme ou la maîtresse d'Arthaud, de Lyon, qui lui avait rendu des services pécuniaires signalés, et il déclara que désormais il n'aurait pas d'autre muse que Mme Arthaud, pour la suite des *Nuits de Paris.*

La première nuit, sous le titre de *Plan,* n'est qu'une déclamation sur le livre que l'auteur va entreprendre, en disant : « Pères, mères de famille ! C'est pour vos enfants que je me suis fait Hibou. Le froid, le neige, la pluie, rien ne m'arrêtait, je voulais tout voir et j'ai... presque tout vu... J'ai vu ce que personne que moi n'a vu. » Il avait l'intention de jeter çà et là, dans cet ouvrage, quelques ex-

traits de *Monsieur Nicolas*, qu'il rédigeait alors : « A tout ce que j'annonce, dit-il, j'ajouterai des morceaux vigoureux, tirés d'un ouvrage non publié, qui m'appartient et dans lequel l'Écrivain s'anatomise lui-même pour dévoiler les ressorts du cœur humain. »

L'orthographe employée dans *Nuits de Paris* est presque régulière, avec l'abus ordinaire des majuscules et des traits d'union.

Restif a intercalé, par fragments, dans le 1er et le 2e volume, une histoire du philosophe grec Épiménide, qui, après avoir dormi cent ans, s'éveille pour visiter le monde et recueillir les monuments de la sagesse antique. Dans son voyage en Égypte, un prêtre de Thèbes lui fait un cours complet de physique égyptienne, depuis la création (page 280 à 370). C'est ce qu'il appelle le *système de l'eau*. A Éphèse, le philosophe s'avise de faire un discours contre le luxe. Il y a là du Butel-Dumont tout pur et tout pédant, l'auteur de *la Théorie du Luxe*. Après quoi il n'est plus question d'Épiménide, qu'on s'étonnait de trouver mêlé aux *Nuits de Paris;* mais on trouve encore un peu de morale des Égyptiens, dans la 3e partie.

Chaque partie du livre est terminée par une table, qui a pour objet de présenter « la suite des récits, dont le dénouement est éloigné du corps de l'anecdote ».

Dans les 4 premières parties, l'auteur ne fait que mentionner 13 juvénales, qui avaient déjà paru en différents endroits de ses ouvrages, et qu'il se proposait de réunir plus tard, comme une suite naturelle des *Nuits de Paris*.

Une note singulière, en tête de la 5e partie, dit leur fait à deux « polissons » anonymes qui avaient calomnié l'auteur respectable des *Nuits* et de tant d'ouvrages utiles. Le libraire, à qui cette note est attribuée, déclare que son Auteur n'imprime jamais rien, sans l'attache d'un censeur, et que l'Éditeur du livre « est l'homme le plus respectable par son rang et le plus exemplaire par ses mœurs ». Quel était cet éditeur? Ce peut être François Arthaud, de Lyon, qui se lia en 1788 avec Restif, comme on le verra plus loin, et qui lui prêta de l'argent pour ses publications. Arthaud était un archéologue, Butel-Dumont un économiste; on ne sait auquel des deux attribuer l'histoire d'Épiménide.

L'aventure de *Mamonet*, lequel n'est autre que Nougaret, se poursuit, avec des violences inouïes qui ont motivé des cartons, à travers le récit enchevêtré des Nuits, jusqu'au milieu de l'ouvrage.

La pièce en 4 actes, *Sa Mère l'allaita*, est réimprimée dans la 3e et la 4e partie des *Nuits*. Dans la 6e, on voit apparaître les *Titres*, ou petits traités d'économie politique, qui se continuent dans les parties 7 et 8. Voici la désignation de ces réflexions philosophiques qui rappellent le genre de Mercier, sinon celui de Butel-Dumont.

Ier titre : Propriété; II. Les Juges; III. Des Conventions; IV. Des Impôts; V. Des Comestibles; VI. Mois, lois, poids et mesures; VII. Des Postes et chemins; VIII. Les Fêtes; IX. Des Devoirs; X. Un Cultivateur; XI. Des Études.

Au verso du titre de la 9e partie est imprimé un extrait de deux lettres de la comtesse de B.... (Beauharnais?) relatives aux *Nuits de Paris* : « Il me faudrait votre génie, lui dit-elle, pour vous peindre, comme je le sens, l'admiration où je suis de votre premier volume. C'est l'éloquence de Jean-Jacques, la touche grecque si gracieuse, la philosophie ornée d'un charme qu'elle n'a jamais qu'avec vous. Votre Marquise attache, intéresse; votre partie abstraite est sublime; votre cadre est de l'originalité la plus piquante... »

Au verso du titre de la 10e partie, Restif se justifie au sujet des reproches qu'on lui adresse, sur le papier, l'impression, etc., de son ouvrage : « Je suis obligé, dit-il, de faire imprimer *les Nuits* dans un local (peu) commode et chez de bonnes gens très-peu riches. J'en ai plusieurs raisons, dont l'intégrité de l'ouvrage est une. Je ne sais pas si l'on m'entendra, mais je ne saurais m'expliquer mieux. Il paraît que je serai obligé, dans peu, de demander au chef de la magistrature et de la librairie une autorisation pour imprimer mes ouvrages chez moi... » En attendant, il a fait ajouter aux parties 9 et 10 une estampe de plus et un portrait (le sien, bien entendu) que tous les débitants lui avaient demandé; de là une augmentation de prix, seulement pour ces deux parties, qui coûteront 4 livres 4 sous. A la fin de la 10e partie, Restif, dans une note qu'il intitule « Avis d'un libraire estimable », déplore le sort des véritables littérateurs, « victimes des insectes de la littérature et de certains bibliopoles despotes ou méchants », que le succès des *Nuits* porte à des excès de haine et de malice contre l'auteur et son livre : « C'est une incroyable impudence, qu'on repoussera quelque jour en la démasquant et en mettant dans une pleine évidence leur turpitude déjà notoire. » Le but de l'auteur a été surtout d'éclairer la police et la municipalité. C'est là ce qui a fait dire que Restif était réellement attaché à la police, en qualité d'espion.

Dans la note au verso de la 11e partie, Restif nous apprend que le libraire qui avait commencé la publication des *Contemporaines* ayant renoncé à continuer cette publication, il s'est vu forcé, non-seulement de faire imprimer à ses frais les 12 derniers volumes, mais encore de racheter à ce libraire les exemplaires restant de la seconde édition des 12 avant-derniers volumes, avec les cuivres des estampes. Cette note nous permet d'affirmer qu'il n'existe qu'une seule édition des 12 derniers volumes (XXXI à XLII), et que

l'auteur, qui les avait imprimés pour son compte, s'engageait à ne laisser manquer aucun des 42 volumes. Dans cette 11e partie, Restif commence à donner une table raisonnée des Nouvelles qui composent les 42 volumes des *Contemporaines,* et cette table offre beaucoup de faits qui lui sont personnels. La note qui occupe le verso du titre de la 12e partie concerne la publication projetée de *Monsieur Nicolas,* en 8 volumes, de 24 feuilles chacun, avec 50 portraits et autant d'estampes de situation : « L'économe, laborieux et frugal conteur, ne voit pas d'autre possibilité de mettre au jour ce philosophique ouvrage, que par 300 actions, à 200 livres chacune. » A la fin de cette 12e partie, datée de 1788, on trouve déjà le prospectus des *Provinciales,* lequel finit par cette déclaration : « Je ne fais donc pas cet ouvrage seul. Je ne suis que le rédacteur, et c'est avec raison que j'annonce qu'il est composé par 434 citoyens, représentant la Nation elle-même. »

La 13e partie étant accompagnée d'une estampe qui représente le souper célèbre de Grimod de la Reynière fils, c'est un extrait des lettres de cet original, qu'on trouve au verso du titre, lettres adressées à Restif et à sa fille Marion. On remarque, dans ce volume, page 3006 et suiv., un spécimen fort singulier de l'orthographe nouvelle, proposée par l'auteur des *Nuits.*

La 14e partie présente, au verso du titre, une sorte de profession de foi que Restif aura bientôt oubliée : « J'aime mon pays, dit-il, mon roi, le gouvernement monarchique, le plus parfait de tous ! Je respecte, j'honore, je chéris les magistrats défenseurs de l'opprimé ! Je déteste l'anarchie, l'insubordination ; je maudis les insubordonnés, je les dévoue (*sic*) à la vengeance des loix ! » Ce volume, qui devait être le dernier dans la pensée de Restif, est complété par des notes qui correspondent à des renvois alphabétiques et qui remplissent des lacunes de l'ouvrage. Une de ces notes, sur le Salon de 1787, est la réimpression d'une brochure anonyme du comte polonais Potocki, qui résidait à Paris vers cette époque et qui avait donné sa brochure à la comtesse de Beauharnais. La dernière note est dirigée tout entière contre Nougaret, sous ce titre : « La Vie de Nihil, ouvrage instructif pour les gens sans talents, sans mérite et sans mœurs. » Il est impossible de pousser plus loin la férocité de la haine littéraire.

Le *Proscript,* où l'on trouve un récit curieux de l'émeute populaire à laquelle servit de prétexte la rentrée du Parlement à Paris (mercredi 24 septembre 1788), après son exil ; ce Proscript se termine par ces lignes : « C'est le 22 octobre qu'on achève cet ouvrage à la casse. Puissent les espérances brillantes que conçoit la Nation être bientôt suivies de cette heureuse réalité, que hâtent les vœux de tous les bons citoyens !

« Fini d'imprimer le 9 novembre 1788. »

Il faut encore remarquer que les 14 premières parties des *Nuits de Paris* renferment une foule de morceaux littéraires, critiques et biographiques absolument étrangers à l'ouvrage même; par exemple, des notices sur les principaux acteurs et actrices des théâtres de Paris, dans les tomes XI, XII et XIV; des prospectus et des extraits de journaux; des *Bulletins,* qui offrent le plan plus ou moins détaillé des nombreux ouvrages que Restif comptait donner encore au public; des fragments ou spécimens de plusieurs de ces ouvrages, notamment les huit premiers chapitres des *Métamorphoses* (tome IX, pages 2072-97), la préface et plusieurs lettres du *Jeune Homme* (tome VII et VIII); des articles sur les dernières publications de l'auteur; quelques scènes d'une comédie, sous ce titre : *Second rêve de M. de Fontlèthe,* page 3157 du tome XIV, etc.

Les tomes XV et XVI, comme nous l'avons dit en décrivant ces deux dernières parties, forment un ouvrage tout à fait distinct des 14 parties précédentes. Le préambule du *Spectateur nocturne* nous fait connaître que Restif s'était absenté pendant quelques mois pour aller en Suisse, où il avait préparé l'impression de son *Palais-Royal,* qui n'aurait pas trouvé de presses à Paris : « Après avoir fait passer en revue, dit-il, tout ce qui peut intéresser dans le célèbre Jardin, les Filles, le Cirque, les Sunamites des IV ordres, les Gentilshommes populaires, le Curé patriote et le Divorce nécessaire, qu'il nous soit permis de traiter une matière plus grave ! » A son arrivée *clandestine,* le 13 juin (1789), il trouve beaucoup d'agitation dans les esprits et il se fait rendre compte des événements antérieurs dont il n'avait pas été témoin. C'est le sujet de la première nuit de *la Semaine nocturne*. Du 12 juillet au 28 octobre, il reprend ses habitudes errantes dans les rues de Paris, durant la nuit, et il raconte les faits historiques qui se passent sous ses yeux, par exemple, la mort de Foulon, de Berthier et de Favras. Restif est devenu révolutionnaire et jacobin. Mais les 70 dernières pages du volume sont consacrées à son histoire personnelle, sous ce titre : « Délation horrible d'un Gendre calomniateur contre son Beau-père. » Il reproduit *in extenso* l'interrogatoire qu'il eut à subir le 28 octobre 1789 devant le comité de police des représentants de la Commune de Paris. Son gendre Augé, qu'il avait poursuivi d'une manière implacable dans plusieurs ouvrages où il le nomme *l'Échiné,* l'accusait d'être auteur de trois pamphlets politiques : 1° *Moyen sûr à employer par les deux Ordres pour dompter ou subjuguer le Tiers-État et le punir de ses exactions;* 2° *Dom B. aux États-généraux, ou Doléances du Portier des Chartreux;* 3° *Domine salvum fac Regem!*

La dernière pièce du volume est un récit des fêtes patriotiques cé-

lébrées à Metz et à Nancy, les 16, 17 et 18 avril 1790; le récit commence en ces termes : « Je me nomme Guillot, libraire de *la Semaine nocturne ou Sept Nuits de Paris,* qui feront suite aux *Palais-Royal,* que je viens de mettre au jour. Je suis grenadier de la garde nationale... » Le libraire ou l'auteur, pour grossir le volume, qui n'avait que 264 p., y a fait ajouter la liste détaillée des *Contemporaines,* la nomenclature des ouvrages de Restif, publiés ou à paraître, et enfin une objurgation à l'adresse des contrefacteurs : « L'auteur vivant, dit-il, n'a pas besoin de privilége pour assurer sa propriété; son livre est à lui, comme son doigt, comme sa main. »

M. Monselet a eu entre les mains un exemplaire des *Nuits,* appartenant au baron de Lamothe-Langon, et annoté par lui. En tête du premier volume, on lisait cette note :

« Les noms écrits à la main dans cet ouvrage sont les noms réels, confiés à la comtesse Fanny de Beauharnais par Rétif de la Bretonne, et qu'elle m'a permis de copier, le 7 décembre 1809, sur l'original qu'elle tenait de cet auteur. BARON DE LAMOTHE-LANGON. Paris, le 12 mai 1841. »

M. Monselet a fait le relevé de ces noms, qui offrent sans doute quelque intérêt, mais qui ne fournissent qu'une clé bien insuffisante des *Nuits de Paris :*

La Vaporeuse.	*Lisez :*	Mme de Marigny, p. 9
Mme d'Imberval.	—	Mme de Valimbert, p. 31.
D'Angeval.	—	Valange, p. 32.
Mme de Nebli.	—	Belin, p. 35.
Le C. D. C. T.	—	Le comte de Clermont-Tonnerre, p. 82.
Mme Dechaillot.	—	de Lillochai, p. 256.
Mme Decollassin.	—	de Nicolas, p. 664.
Un homme d'un certain âge et d'une figure heureuse.	—	Grimod de la Reynière, p. 961.
Le marquis de B.	—	de Brunoy, p. 966.
On arriva dans la rue (.....).	—	du Croissant, p. 1120.

Nous avions commencé à éclaircir, en quelque sorte, les *Nuits de Paris,* par des renvois à *Monsieur Nicolas,* où beaucoup de faits, dénaturés, déguisés dans le premier ouvrage, sont replacés sous leur véritable jour et présentés avec leur caractère réel; mais les difficultés et surtout la longueur de ce travail me l'ont fait interrompre et je me suis borné à relever ici les notes marginales de mon exemplaire, ce qui forme une espèce de Clé très-abrégée de

tout l'ouvrage. On n'a pas suivi d'autre ordre que celui de la pagition.

204. M. B** — Bourgeois, père de Rose. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome IX, page 2644 et suiv.
218. L'Orfévre Dagra. — Agard.
476. Mme L. v. q. e. — Lévèque, femme d'un marchand de la rue Saint-Denis. *Le Pied de Fanchette* lui est dédié.
666. *L. F. n.* — *La Fille naturelle*, roman de Restif.
667. *L. M. ou le Th. réf.* — *La Mimographe ou le Théâtre réformé*, second volume des *Idées singulières*.
666. *L. P. ou la P. r.* — *Le Pornographe ou la Prostitution réformée.*
— *L. P. de F.* — *Le Pied de Fanchette*, roman de Restif.
1167. Le Mamonet. — Nougaret.
1247. Le Monstre. — Augé, gendre de Restif.
1453. Mlles de Merup. — de Pumer, ou de Prume, ou de Purem.
1531. L'Épouse du Mamonet. — Angélique Nimot ou Tomin.
1555. L'Homme effrayant. — Le marquis de Sade ?
1583. Le Comte de S.—de Sade, connu sous son premier titre de Marquis.
1621. La Comtesse d'Egm. — D'Egmont, fille du maréchal duc de Richelieu.
1645. M. de Fontlethe. — Le président de ... (Fontmort ?), parent et ami de la comtesse de Beauharnais. C'est le principal personnage du roman des *Posthumes*. On pourrait aussi reconnaître Le Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands.
1774. Une jolie femme de la rue Saint-Denis. — Mme Lévèque, à qui Restif a dédié le *Pied de Fanchette*.
1776. Mme C**, des Italiens. — Cardon, ou Carline, ou Coraline, ou Camille, ou Colombe.
1804. Un livre qu'on m'a prêté. — *Le Pornographe.*
1879. B. D. S.-M. — Blin de Sainmore ?
— M. D.-S., dans l'A. d. l. F. — Dussault ou de Sales ?
1895. Le Maître du Café de la Régence. — Manoury.
— Rubiscée. — Le chevalier Cubières de Palméseaux.
— Mad. de..., qui paraît sans cesse comme la consolatrice de toutes les infortunes. — Mme Châtel, que Restif appelle une *femme céleste*, dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3185. Voy. aussi tome XIV des *Nuits*, page 3348.
— Du Hameauneuf. — Nous croyons que c'est un comte de Villeneuve, que Restif avait rencontré chez Le Pelletier de Morfontaine, avec la marquise de Montalembert. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3077.
1934. M. de Saint-Marc. — Le chevalier de Saint-Mars, qui demeurait rue de Béthisy.
1953. Le Président, proche parent de la Marquise. — Le Pelletier de Morfontaine ?
1964. M. Ch. r. m. — Chérami.

Pages 2129. Tocase. — Anagramme de Cazotte.
2142. L'auteur des *Lunes*. — Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques.
2143. L'auteur de *Clerval philosophe*. — Durosoy.
— L'auteur d'*Ainsi va le monde*. — Nougaret.
— L'auteur de la *Suite des Essais sur Paris*. — Le chevalier du Coudray.
— Le Pantomimographe de l'Opéra. — Noverre.
— L'auteur du *Dictionnaire militaire*. — La Chesnaye des Bois.
— L'auteur des *Époux malheureux*. — Baculard d'Arnaud.
— R. V. R. L. — Rivarol.
— C. H. P. C. N. T. — Champcenets.
— Ch. D. J. P. F. T.—Cholet de Jetphort, avocat, éditeur des *Étrennes du Parnasse*.
— L. M. D. X. M. N. S. — Le marquis de Ximénès.
— P. D. V. D. N. — Pons de Verdun.
— D. Ch. S. L. — Duchosal.
— T. R. P. N. — Turpin.
— R. D. J. V. G. N. — Rigoley de Juvigny.
— R. CH. D. CH. B. N. S. — Rochon de Chabannes.
— L'auteur de l'*Ane promeneur*. — Gorsas.
— Le berger Silvain M. — Sylvain Maréchal.
— L'auteur du *Tableau du monde*. — Peut-être Richer, auteur du *Théâtre du Monde*.
— L'auteur de *Jeannot*. — Dorvigny, auteur de *Janot ou les Battus payent l'amende*, la première pièce où l'on ait vu le type de Jeannot ou Janot.
— L'auteur de *Guill. Merv*. — Lesuire, auteur de l'*Aventurier français ou Mémoires de Guillaume Merveil*.
2144. L'auteur de la traduction de l'*Ess. sur l'H. de P*. — Fontanes, traducteur de l'*Essai sur l'Homme*, de Pope.
— L'auteur de la *Lorgnette philosophique*. — Grimod de la Reynière.
— L'auteur des *Liais. dang*. — Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*.
— L'auteur du *Portefeuille d'un Troubadour*. — Bérenger.
— L'auteur des *Considérations sur la danse* (du Menuet). — Baquoy-Guédon.
— L'auteur du *Jaloux sans amour* (comédie). — Imbert.
— Le premier imitateur des *Contes moraux*. — Sébastien Mercier.
— L'ingénieux inventeur du *Lord impromptu*. — Cazotte.
— L'auteur des *Lettres de Stéphanie*. — La comtesse de Beauharnais.
— Le marquis D. L. S. L. L. — De la Salle.
— L'auteur des *Aveux d'une jolie femme*. — Mme Benoit.
— L. V. D. C. — Le Vacher de Charnois.
— Les auteurs des *Têtes changées* (comédie). — M. et Mme de Beaunoir.
— L'auteur des *Conversations d'Émilie*. — Mme de La Live d'Épinay.

Pages 2144. La traductrice de la Pharmacie, poëme anglais. — Mme Colomb de Saillans, auteur du poëme de l'*Esculapéide?*
— Franç. de Neufchât. — François de Neufchâteau.
— Les deux auteurs du *Petit abrégé de l'histoire Romaine.* — Mmes Gougelet.
— L'aimable et jeune auteur de l'*Histoire d'Élisabeth.* — Mlle de Kéralio.
— L'auteur des *Contes orientaux.* — L'abbé Blanchet.
— L'auteur des *Malheurs de la jeune Émilie.* — La présidente d'Ormoy.
— Masson de M. — de Morvilliers.
— L'auteur des *Arsacides.* — Peyraud de Beaussol.
— L'auteur de l'*Aspect philosophique.* — Mlle de Chanterolle.
— L'auteur de *Cécile A* (*Cécile, fille d'Achmet III, empereur des Turcs*). — Joseph Lavallée.
— L'auteur des *Métamorphoses de la Religieuse.* — Mme de Laboureys.
— L'auteur des *Lettres de Lausanne.* — Mme de Charrière, auteur de *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne.*
— L'auteur des *Femmes célèbres.* — Mme Ternisien d'Haudricourt.

2145. Men. de la M. S. T. R. G. — Minau de la Mistringue.
— L'auteur des *Bergeries.* — Mme Mérard de Saint-Just.
— Toustain. — Le vicomte Toustain-Richebourg.
— L'auteur d'*Alceste et Meloé.* — La comtesse de Laurencin.
— L'auteur des *Amusements du jour.* — Mme de Mortemart.
— L'auteur de *La Rupture*, comédie. — Mme de Lorme.
— D. L. P. D. — De la Prade.

2146. L'auteur du *Tableau de la parole.* — Mlle P... de N. SS.
— Mme D. V. D. M. P. R. — Mme de Vidampière.
— Mlle L. V. Q. — Mlle Levêque.
— L'abbé M. RI. — Maury.
— Mlle G. R. T. R. — Grétry?
— L'auteur de *Caroline* (*de Lichtfield*). — Mme Isabelle de Montolieu.
— L'auteur du *Journal des Dames.* — Mme de Princen, depuis Mme de Montanclos.
— L'auteur des *Faiblesses d'une jolie femme.* — Mme de Villefranc, dont les Mémoires furent publiés par l'abbé Poncelin, Restif de la Bretonne et Nougaret.
— Daquin. — P.-L. d'Aquin de Château-Lyon, auteur de l'*Almanach littéraire.*
— S. A. G. — Fariau de Saint-Ange.
— TH. R. R. N. — Therrin, journaliste.
— T. H. R. T. — Thiriot, autre journaliste.

2147. B. R. SS. T. D. W. R. V. L. L. — Brissot de Warville.
— D. S. S. S. R. T. S. — Desessarts, comédien du Théâtre-français.
— B. D. R. D. V. L. L. M. R. — Boudier de Villemer.
— N. G. R. T. — Nougaret.
— Le duc de M**. — Le duc de Mailly.

Pages 2151. Un homme connu s'était tué. — Pidansat de Mairobert.
2323. D. C. N. D. R. C. T. — De Condorcet.
2389. Mon aînée. — Agnès Restif, mariée à Augé.
2390. Le Scélérat. — Augé, gendre de Restif.
2419. M. du T... — Du Tartre de Bourdonné, riche financier.
2437. Sara. — C'est la fille de Mme Debée Liemann ou Lee, et l'héroïne de la *Dernière Aventure d'un homme de 45 ans*.
2447. M. Bernardin. — Bernardin de Saint-Pierre.
2461. Le ... de S**. — Le comte ou plutôt le marquis de Sade.
2465. Une jeune dame mourante. — Mme de Poinville ou Villepoin.
2474. M. C. de B** — Caron de Beaumarchais.
2517. Le Président. — Le Pelletier de Morfontaine.
2569. Le C. de S. — Le comte ou le marquis de Sade.
2593. Mme Mamonet. — Mme Nougaret, alors séparée de son mari.
2594. Mlle de Saintvent. — Minette ou Félisette de Saint-Léger, depuis Mme de Colleville.
2607. Le Disséqueur. — Le marquis de Sade.
2619. Le chev. de Saint-Marq, de la rue de Béthisy. — C'est le chevalier de Saint-Mars, qu'il nomme *Saint-Sarm*, dans le tome XI de *Monsieur Nicolas*.
2625. Un vieillard célèbre. — Favart.
2645. Le Malheureux L*-** — Latude.
2672. M. Bernardin. — Bernardin de Saint-Pierre.
2795. M. de la R*** — La Reynière fils.
2829. Feu J.-O.-G.-ret. — Nougaret.
2709. Léchiné. — Augé, gendre de Restif.
— Un petit libraire très-sot.—Vieillot, colporteur aux Tuileries. Voy. *La Semaine nocturne*, page 221.
2888. Un garçon qui cultive les lettres. — Grimod de la Reynière fils.
2889. Un artiste. — Le graveur J.-L. Berthet.
2900. Un particulier sans talent et sans esprit. — Nougaret, auteur de *Paris mouvant*.
— La femme de celui-ci. — Angélique Tomin, femme de Nougaret,
2902. Les deux filles de Restif. — Agnès, mariée à Augé, et Marion, encore fille, mariée depuis à un cousin du nom de Restif.
2928. M. D.-L.-R. — De la Reynière fils.
2962. La spirituelle comtesse de B***. — De Beauharnais.
— *Tarare*. — Opéra de Beaumarchais.
2977. Moresquin. — Augé, gendre de Restif.
2979. *La Maison de Molière*. — C'est un drame de Mercier.
2996. Fanni. — La comtesse de Beauharnais.
3061. Le petit *Nihil*. — Nougaret.
3084. L'hôtel de M***, rue Payenne. — C'est l'hôtel de Montalembert.
3082 et 3103. M. D. P. — Mallet du Pan.
3116. M. T. Plut. français. — Turpin, auteur de la *France illustre ou le Plutarque français*.
3147. Une jeune femme, auteur de *la Femme séparée*. — *Ingénue Saxancour*, roman attribué à Mme Maribert-Courtenay.

Pages 3150 Davide, auteur du *Socrate mourant*. — C'est le grand peintre David.

3190. **-*-**, auteur du *Séducteur*. — Le marquis de Bièvre.

3224. Un Scélérat. — Augé, son gendre.

3245. L'Épouse de Mamonet. — La femme de Nougaret. (Voy. ci-dessus, page 1531.) Restif, pour dérouter son lecteur, la fait devenir veuve ; ce qui n'eut pas lieu, puisque Nougaret vécut et compila jusqu'en 1823.

3246. Le Spectateur. — Restif.

3260. La comtesse Fanni. — De Beauharnais.

3326. Un étranger de première distinction. — Le comte Potocki.

3349. Nihil. — Nougaret.

Voici maintenant un essai de Clé, encore bien insuffisante, pour le tome XV, intitulé : *le Spectateur nocturne*, et pour le tome XVI des *Nuits de Paris ;* ces deux volumes, formant, en quelque sorte, un ouvrage à part, avec une pagination séparée.

Pages 10. Un jeune homme de province. — C'est Restif lui-même.

11. Deux sœurs dans une boutique de soieries. — Rose Bourgeois et sa sœur. Il la nomme ici Julie. (Voy. tome Ier des *Nuits*, p. 204.)

— Maribert. — Maribert-Courtenay. C'est le surnom qu'il avait pris sur le titre de *la Femme infidèle*.

51. Berthet et Binet. — Ce sont le dessinateur et le graveur ordinaires de Restif.

95. De C. — De Crosne, lieutenant de police.

101. Dupuits de Courson. — C'est un pseudonyme que prend Restif.

128. Un richard libertin, M. Blutel, demeurant rue Meslée, n° 109. — C'est Butel-Dumont.

130. Edmond. — C'est Restif qui se met en scène sous ce nom de baptême.

— Une grande et superbe prude qui tenait la maison de M. Blutel. — Mlle de Saint-Leu, que Restif nomme de *Sanloci*, dans *Monsieur Nicolas*.

155. Tefris. — C'est encore un pseudonyme que prend Restif : *Tefris*, anagramme de son nom.

157. Un vieil officier général d'artillerie.—Le chevalier de Saint-Mars, qu'il nomme Saint-Sarm dans *Monsieur Nicolas*.

— Mlle Félicité. — Mlle Ménager, qu'il nomme *Félicitette Prodiguer* dans le tome XI de *Monsieur Nicolas*.

160. Le jeune Coupenoir. — N'est-ce pas le jeune de Rosières, dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3122 ?

203. M. P······· — Pelletier, ou plutôt Peltier, auteur de journaux royalistes.

243. M. de Fortjep. — Cholet de Jetphort.

245. Moresquin. — C'est le principal personnage d'*Ingénue Saxancour*.

Pages 295. Les *Tantes*.—Madame Victoire et sa sœur Madame Adélaïde, filles de Louis XV, tantes de Louis XVI.
309. Commissaires de la Convention. — C'est-à-dire de la Constituante, selon l'erratum de la page 361.
317. Scaturin. — Fontanes.
— Mlle Tiervau. — Julie Vautier.
339. Snifl. — Carbon de Flins des Oliviers.
343. Le châtelain des Tuileries. — Louis XVI.
389. La fameuse Lamothe. — Mme de La Motte, l'héroïne de l'affaire du Collier.
397. Naireson. — Joubert, le philosophe.
398. Mlle Ellehoor. — Mlle Rochelle.
406. Nircutas. — Anagramme de Scaturin. Dans un carton de la page 412, Restif dit que l'aîné des frères de Julie avait tué Scaturin en duel. On comprend que ce carton ne fut ajouté aux exemplaires du tome XVI, que pour détruire l'analogie qui existait entre l'histoire de Julie et un fait de la vie de Fontanes, celui-ci étant devenu un homme puissant et considéré sous le Consulat.
414. L'aînée Toniop. — Mlle Poinot.
453. M. Bultel. — C'est Butel-Dumont, ex-censeur royal, avec qui Restif avait été très-lié.
466. L'infâme Héros de la 8e nuit de la *Semaine nocturne*. — C'est Augé, gendre de Restif.
473. Restif n'a pas osé mettre le mot *fiancé*, car le mot *nancé* ne paraît pas être une faute d'impression.
503. Le citoyen Gemonville. — C'est le comte de Gemonville, qui avait plusieurs fois dîné et soupé, incognito, avec Restif, chez Senac de Meilhan. Voy. le tome XI de *Monsieur Nicolas*.
514. Valluiq, fils. — Quillau, fils de l'imprimeur.
535. M. Bénavant. — C'est sans doute le marquis de Sade.
543. Félicité Prodiguer. — Mlle Ménager, que Restif appelle *Félicitette*, dans le tome XI de *Monsieur Nicolas*.

Les tomes XV et XVI des *Nuits de Paris* sont, en quelque sorte, un journal personnel de Restif, pendant la Révolution, depuis le 23 avril 1789 jusqu'au 31 octobre 1793. Il faut chercher le complément et la suite de ce journal, suite très-sommaire, tronquée et visiblement altérée, dans le tome XV de *Monsieur Nicolas*, écrit ou du moins publié en 1797, trois ans après le dernier volume des *Nuits de Paris*. Le rôle de Restif, à cette époque de bouleversement social et moral, se borne, il est vrai, à une observation muette et timorée des événements politiques, qui se passent dans la rue, pour ainsi dire : comme Pierre de l'Estoille, durant la Ligue, il évite de se trouver mêlé à ces événements, mais il est animé sans cesse

d'une curiosité inquiète, qui le porte à voir et à entendre tout ce qu'il peut recueillir lui-même par les oreilles et par les yeux. Il n'intervient que bien rarement dans les scènes populaires dont il est témoin; mais il tient à se trouver là, incognito, et sans payer de sa personne; il n'est, il ne veut être que spectateur et surtout spectateur nocturne.

C'est donc un sujet neuf et intéressant que de montrer Restif au milieu des journées ou plutôt des nuits de la Révolution, et d'indiquer, par quelques courtes citations, les sentiments et les opinions qu'il émet, en présence des faits mémorables qu'il raconte et qu'il présente parfois sous un point de vue tout nouveau. Combien devons-nous regretter de n'avoir pas un tome XVI, non cartonné, des *Nuits de Paris!* car les nombreux cartons de ce volume remplacent certainement les passages les plus importants, les révélations les plus curieuses, que Restif n'a pas laissé subsister, après la réaction thermidorienne, qui poursuivait non-seulement les robespierristes, mais encore les maratistes et les babouvistes. « Le XVIe volume des *Nuits de Paris,* que je donne, à la fin de cet ouvrage, avec les cinq volumes du *Drame de la vie,* dit Restif dans une note de *Monsieur Nicolas* (tome XV, pag. 4307), contient, sur la Révolution, les détails où l'on n'entre pas ici : j'y renvoie, en avertissant qu'un ami timide y a fait, sous la Terreur, des cartons que je désavoue. Il n'est pas jusqu'à l'imprimeur, qui n'ait tourné en louange l'article ironique de Marat. » L'imprimeur n'était autre que Restif lui-même. Nous avons donc cru nécessaire, pour la comparaison des faits rapportés et jugés à deux époques différentes, de renvoyer à la dernière version, qui se trouve, de temps à autre, dans le tome XV de *Monsieur Nicolas.*

Restif avait fait un voyage en Suisse, dans les premiers mois de l'année 1789, pour traiter d'affaires de librairie à Neufchâtel et à Genève, où il voulait faire imprimer dorénavant ses ouvrages, qui, ayant une grande vogue dans toute l'Europe, depuis *les Contemporaines,* devaient se répandre avec plus de facilité et d'avantage, en sortant d'une imprimerie genevoise ou neufchâteloise, sans avoir rien à démêler avec la censure et la police françaises. « A notre arrivée clandestine à Paris, le 23 juin, dit-il dans son préambule, nous sommes effrayé de l'agitation des esprits! Nous espérions qu'ils se calmeraient; nous nous trompions; le trouble a toujours été en croissant. » Restif fait raconter, par un jeune homme qui pérorait dans les groupes, au Palais-Royal, la marche des événements depuis l'ouverture des États-Généraux (23 avril 1789) : « Aristocratie veut insolemment présider à la première séance, dit le

jeune homme qui pourrait bien être Camille Desmoulins, mais elle y trouve Démocratie, qui lui donne un soufflet. Irritée, elle veut se venger. Démocratie reste immobile, à sa place... Enfin, hier, Aristocratie a presque triomphé... Mais je vous prédis que son triomphe sera de courte durée. »

En effet, Restif ajoute : « Le 12 juillet arrive. Les ministres sévissaient encore... Le 10, c'était une agitation sourde; l'orage grossissait le 17. Vers les 10 heures, un jeune aristocrate, au moment du plus grand péril, accouru de Versailles au Palais-Royal, s'efforçait de tranquilliser le Peuple, en s'écriant : Tout va bien! » Le 12, des *étourdis* provoquent les soldats, rassemblés près des Tuileries, où la foule des curieux et des promeneurs était considérable. Une pierre atteint le casque du prince de Lambesc, qui pousse son cheval dans le jardin et qui donne un coup de sabre à un homme assez hardi pour lui barrer le passage : « Action fatale! dit Restif qui se trouvait là. Mais il ne fallait pas entrer à cheval, dans le jardin. C'est un crime dont Lambesc ne peut se laver. »

Cependant Restif court au Palais-Royal, « où, depuis le 7 juin, se tenaient de nombreuses assemblées, où se faisaient ces motions, source primitive des Districts ou de la Municipalité... Je n'y trouvai que des hommes grossiers, l'œil ardent, qui se préparaient plutôt au butin qu'à la liberté. » Restif s'enfuit et retourne aux Tuileries, dont les riants jardins avaient un air de tristesse : « O rois sans sujets! s'écrie-t-il... Tout est à la nation! tout est pour la nation! » La nuit vient, et Restif est déjà au Palais-Royal, rempli de groupes tumultueux : « Je frémissais, dit-il; je voyais un nuage de maux se former sur cette capitale infortunée, naguère la plus voluptueuse des villes de l'univers, la plus libre, la plus agréable, par conséquent la plus heureuse. » Pendant cette *première nuit de Révolution*, les rues sont infestées de brigands, armés d'épées et de bâtons : « O ma patrie, s'écrie-t-il, tu vas périr, par ces enfants bâtards, qui vont assassiner tes légitimes enfants! »

Dans la journée du 13 juillet, « les bandits du faubourg Saint-Marcel étaient passés devant ma porte (rue de Bièvre), pour aller se réunir aux bandits du faubourg Saint-Antoine. Ces bandits étaient mendiants de race, avec les horribles tireurs de bois flotté; tout cela formait une tourbe redoutable qui semblait dire : « C'est aujourd'hui le dernier jour des riches et des aisés. Demain sera notre tour; demain nous coucherons sur l'édredon! » Restif se disait : « Voilà le moment ou jamais de former une milice nationale! » Il va trouver les ouvriers, les artistes de sa connaissance, entre autres son dessinateur Binet et son graveur Berthet, et il

leur donne mission de faire appel aux bourgeois honnêtes, en les invitant à s'armer, « pour se préserver des brigands et des hommes grossiers. » Voilà l'organisation de la garde nationale, et Restif revendique l'honneur de l'avoir inaugurée. Les patrouilles bourgeoises parcourent la ville, mais le lendemain on doit aller à la Bastille. La Bastille est prise ou plutôt rendue, avant que Restif ait eu le temps d'y courir. Lorsqu'il arrive au pont Notre-Dame, il rencontre une foule furibonde, qui promène des têtes au bout des piques. Flesselles et Delaunay ont été égorgés par le peuple, qui martyrise les soldats suisses et les invalides prisonniers. Restif se rend à la Bastille : « Tout était fini... Des forcenés jetaient les papiers, des papiers précieux pour l'histoire, du haut des tours, dans les fossés... Un génie destructeur planait sur la ville ! » Dans le Palais-Royal, où toutes les boutiques étaient fermées, « les groupes du jardin n'étaient plus occupés, comme les jours précédents, de motions : ils ne parlaient que de tuer, de pendre, de décapiter... Mes cheveux se hérissèrent ! » dit Restif, qui ne rentra pas chez lui sans échapper à quelque danger.

Le 17 juillet, le bruit court que le roi vient à Paris : « Il vient, disait-on, pour nous prouver qu'il n'en veut pas à la capitale, pour la prise de la Bastille. » Restif est dans la joie : « O roi ! s'écriait-il, les larmes aux yeux. O roi, chef de la nation ! En t'honorant, c'est elle-même qu'elle honore ! En t'aimant, elle donne le signe le plus puissant de la confraternité générale. Béni sois-tu, bon Louis XVI ! » Restif, à qui la venue du roi avait remis du baume dans le sang, accuse les nobles et les prêtres, « ces Busiris en soutane », de faire tout le mal, en s'opposant aux généreuses et libérales intentions de l'Assemblée. Le 22 juillet, c'est l'épouvantable assassinat de Foulon et de Berthier ; Restif en fut spectateur, malgré lui. En rentrant à son domicile, il se trouva mal et passa la nuit dans les transes : « Je cherche, moi, à creuser l'impression d'horreur, dit-il. Je suis excellent patriote, mais je me dis : Si ce furent des victimes nécessaires au bonheur public, consacrons-les, mais ne les avilissons pas. »

Aux journées des 5 et 6 octobre, Restif n'accompagne pas l'odieuse foule qui va chercher le roi et la reine à Versailles, mais il assiste au défilé de cette foule, parmi laquelle il reconnaît des espions déguisés en femmes, des souteneurs de profession et de malhonnêtes femmes habillées en poissardes. Il raconte des détails bien étranges sur l'invasion du palais de Versailles, où Marie-Antoinette faillit être assassinée. Il fut témoin de l'arrivée de la famille royale à l'Hôtel de ville de Paris. « J'ai disculpé la Nation, dit-il ; j'ai tâché d'éclairer

les particuliers, qui s'imaginent que les Parisiens ont fait violence au roi, à l'Assemblée nationale, tandis que la vérité est que le séjour du roi et de l'Assemblée nationale à Paris était nécessaire aux progrès des affaires et au bien de tout le royaume. » Nouvelles invectives forcenées contre les aristocrates, les nobles, le clergé. Voici, par exemple, une parabole dans laquelle Restif a désigné sous des noms d'animaux les différentes classes, les différents caractères, qui composaient alors la société : « Nation française, dit-il, ne nourris plus de Léopards, de Licornes, de Griphons. Alimente le Cheval de labeur, le Bœuf, l'Ane même : ils sont nécessaires; alimente la Brebis, le Mouton, le Porc, la Chèvre : ils sont utiles; favorise l'Abeille et même le Ver à soie : ils sont agréables. On peut même souffrir le Singe : il divertit; d'ailleurs, l'homme lui doit quelque considération, à cause de la ressemblance; le Chien et le Chat sont des animaux nécessaires, et quoiqu'il fût utile de s'en passer, l'attachement flatteur du premier, les flagorneries du second adoucissent les maux de la vie; c'est un luxe; hé! faut-il le proscrire entièrement?... Mais le Loup, le Tigre, l'Hyène, le Crocodile, le Serpent tortueux, la Fouine, la Belette insinuante, le Rat, l'incommode Souris... Il faut détruire ces monstres et cette vermine! Gardez seulement le Lion, en le muselant, pour le lancer sur nos ennemis! Protégeons le Chameau, pour traverser les déserts! » Hélas! la Révolution tout entière se résume dans cet apologue. Dès ce temps-là, Paris était devenu un objet d'envie et de haine pour les provinces, qui pourtant lui fournissaient la plus grande partie de sa population; Restif s'élève avec chaleur contre l'injustice des provinciaux : « La ville de Paris, dit-il, est jalousée par les municipalités de province! Y pensez-vous, concitoyens? Qu'est-ce que la capitale d'un royaume? N'en est-ce pas la tête et le cœur?... J'aime Paris, moi! ajoute-t-il tout ému, et j'y ai appris qu'il le fallait voir, pour aimer sa patrie, pour en être glorieux, pour s'élever l'âme... Exaltons la capitale! Qu'elle soit le centre unique, ou tout se démembrera... J'ai la vue de l'esprit saine, moi... Qu'on m'écoute, ou tout est perdu! »

A la page 183, Restif cite la « belle conduite de Louis XVI envers le président de l'Assemblée le 20 décembre », et le discours prononcé par le roi dans cette Assemblée le 4 février 1790 : le tout entremêlé de nouvelles de théâtre. En ce temps, Mercier et Restif étaient en froid, ne se voyaient plus et ne se recherchaient pas, quoique tous deux entraînés par le courant de la Révolution : « Je ne suis point partisan aveugle de Mercier, dit Restif (page 196), je le contredis souvent, et dans sa politique et dans son *Tableau de Paris*, et sur mille choses. » C'est seulement le soir du 13 juillet 1790 que Restif recom-

mença ses explorations diurnes et nocturnes : « Reprends, hibou, ton vol ténébreux ! dit-il, au début du tome XVI. Jette encore quelques cris funèbres, en parcourant les rues solitaires de cette vaste cité, pour effrayer le crime et les pervers ! » Tous les soirs et tous les jours, il allait au café Robert, autrefois Manoury, sur la place de l'École, pour recueillir des nouvelles ; mais il ne s'aventurait pas toutes les nuits, comme naguère, dans les rues, où il eût couru le risque de faire de mauvaises et dangereuses rencontres. « Une foule d'événements se passèrent jusqu'au 27 février 1791, écrit-il (page 281), mais les dangers de la nuit, les craintes que m'avaient inspirées mon arrestation de l'île Saint-Louis le 15 juillet, et celle du 14 octobre au soir, par la calomnie de l'infâme Augé, me retenaient, les soirs, au café Robert-Manoury. » La troisième nuit (27 au 28 février 1791) est intitulée : *les Chevaliers du poignard.* Calomnies ridicules et monstrueuses ; atroces déclamations contre les nobles, les prêtres, et surtout contre les émigrés. Restif a cessé d'être royaliste : « Ah ! Louis XVI nous a perdus ! s'écrie-t-il. Il a fait le malheur des aristocrates et des démocrates. Il n'avait qu'un moyen de se sauver, et nous tous avec lui : c'était de demeurer fermement attaché à la Constitution, comme à l'ancre du salut. Et vous, Marie-Antoinette, que de reproches n'avez-vous pas à vous faire ? Comme font ordinairement les femmes quand elles se mêlent des affaires, vous avez tout gâté ! » Le 2 avril, Restif accourt aux Tuileries : il avait appris que le roi devait aller à Saint-Cloud ; il est témoin des violences que subit ce malheureux monarque, quand une foule apostée par les Jacobins l'empêche de partir et le force de descendre de voiture. « Ce fut alors, ajoute Restif, que Louis dit ce beau mot : « S'il doit en coûter une goutte de sang, je ne pars pas ! » Restif, qui se croit tout à coup inspiré par le génie de l'avenir, enregistre une prophétie, qu'il n'a pas vue s'accomplir : « Oui, quelque chose qui arrive, les grands, les nobles, les aristocrates de toutes les classes sont à jamais perdus, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe ; si ce n'est pas en mille-7, ce sera mille-8. La secousse est donnée : un nouvel ordre de choses va commencer, quand les Français seraient anéantis ! »

La nuit du 20 au 21 juin 1791 (page 301), « époque terrible qui a préparé celle du 21 janvier 1793 », Restif devait être spectateur muet, sinon indifférent, de la fuite du roi et de la famille royale : « Je sentais, au dedans de moi, dit-il, un mouvement tumultueux ; il semblait que l'agitation de ceux qui fuyaient m'électrisât. » Il assiste aussi au retour de la famille royale, qu'on avait arrêtée à Varennes (page 313) : « Je vis la rentrée de Louis, dit-il, que je regardai dès ce moment comme détrôné ! » Le dimanche 17 juillet,

le peuple se précipite au Champ de mars, pour signer, sur l'autel de la Patrie, une pétition demandant la proclamation de la République. La Fayette est là, sur son cheval blanc. Restif, qui l'a pris en défiance, mais non encore en horreur, entend proclamer la loi martiale : « Les Lameth et les Barnave, qui avaient cru, par là, détourner de l'idée de porter la pétition sur l'autel de la Patrie, ne savaient pas qu'ils avaient affaire à des hommes qui ne reculaient jamais. » On tire sur le peuple, c'est-à-dire sur les émeutiers qui attaquaient la troupe, après l'avoir insultée. « O Lafayette ! s'écrie Restif, que tu es coupable ! et toi, Bailly, que tu étais faible ! O municipalité, que tu étais tête à perruque !... Je vis ces effets de l'intrigue et de l'esprit de parti, avec indignation, mais elle ne tomba pas, comme celle du peuple, sur la garde nationale. Le peuple ressemble au chien qui mord le bâton, au lieu de la main qui le dirige. »

26 au 27 septembre 1791 : « La Constitution est revue ; elle est toute à l'avantage de Louis, il reparaît sur son trône, environné d'une gloire nouvelle. Marie-Antoinette goûte un léger mouvement de joie, mais son cœur ulcéré n'est pas content. » Restif maudit la contre-révolution, qui reprend du terrain : « Aussi, tout le corps des marchands, dit-il, des tailleurs, des perruquiers, des libraires et surtout des anciens imprimeurs, tout ce qui vendait aux riches, et ne vendait qu'à eux, est-il aujourd'hui aristocrate, du moins entre cuir et chair. » Restif ne reprend la plume qu'au mois de juin 1792. L'Émigration continuait ; Louis XVI était sollicité de quitter la France et de se mettre sous la protection des souverains étrangers. Les Jacobins complotèrent une invasion du palais des Tuileries par le peuple, sous prétexte de remettre au roi une pétition contre le *veto*. Cette prétendue députation des faubourgs, « dans laquelle s'étaient glissés beaucoup de brigands déguisés », vint en armes, le 20 juin, et pénétra dans l'intérieur du palais : Restif se trouvait là ; il soutient que le roi ne fut pas injurié ni outragé ; seulement, des gens grossiers l'invitèrent à mettre le bonnet rouge et à boire un verre de vin : « Il le fit gaiement, remarque Restif, et je l'admirai... Telle fut la scène. Il ne fut, en aucune manière, manqué au chef du pouvoir exécutif ; on ne proféra aucune injure contre sa Famille, et l'on se retira, vers les six heures, après environ trois heures passés dans les appartements. » Restif déclare que cette députation était illégale, déraisonnable, mais que « dans une forme convenable, elle était l'exercice du rapport légitime du Peuple au Monarque ».

Cependant, après avoir été acteur dans cette scène scandaleuse, Restif se garde bien de reparaître aux Tuileries, du moins pendant

la bataille, à la journée du 10 août 1792. Il n'arrive que quand on tirait les derniers coups de feu. « Ah! pourquoi ces membres mutilés? s'écrie le Spectateur nocturne, en attribuant aux Chevaliers du poignard la dernière résistance des courageux défenseurs de la royauté. Prétendaient-ils anéantir la classe du peuple? » A l'instant même, un changement complet s'est fait dans les opinions de Restif, et le malheureux Louis XVI n'est plus qu'un traître (page 361). Voici l'étrange système politique préconisé alors par Restif : « O mes concitoyens! une chose cause nos malheurs, c'est l'incertitude de ceux qui craignent les suites de la Révolution. Cette incertitude les fait agir par saccade, suivant les événements. Ils retardent la marche, quand ils la voient prompte et facile. Si les révolutionnaires s'arrêtent et les menacent, eux-mêmes poussent à la roue pour retenir ensuite le char de la Liberté. Par ce moyen, ils font toujours du mal. Je pose en fait que le parti que prend une nation, fût-il mauvais, il faut que ses membres poussent tous du même côté. Les réfractaires sont tous dignes de mort, parce qu'ils causent le plus grand des maux, la division. » Ces doctrines sont hideuses; c'est du Marat tout pur.

Mais ce n'était pas la conviction, c'était la peur qui dictait à Restif ces effroyables principes. La Terreur est décrétée avec le Tribunal révolutionnaire, lequel, selon Restif « fait tomber différentes têtes coupables, ne fût-ce que du crime de division, toujours capital ». Plaignons le pauvre Restif : il n'a plus la tête à lui, et il craint de la perdre tout à fait sur l'échafaud. Dans la nuit du 27 au 28 août, il est réveillé par une visite domiciliaire. Ses frayeurs redoublent et ne cessent plus. Malgré sa prudence et sa pusillanimité, il assistera pourtant à tous les épisodes des massacres de septembre, à l'Abbaye, à la Force, à Bicêtre, et le récit qu'il en fait (pages 371 à 394) est à la fois le plus terrible et le plus extraordinaire qui ait jamais été écrit. Il avait tout vu; malheureusement, il n'a pas tout écrit. « C'est avec impartialité, dit-il, qu'il faut décrire ces événements atroces, et l'écrivain doit être froid, lorsqu'il fait frissonner. »

Restif n'était pas, heureusement pour sa mémoire, du parti des massacreurs.« Ai-je oublié quelque chose de cette nuit fatale, ajouta-t-il, ouvrage des Pétion, des Brissot... et de leur clique, malgré l'hypocrite désaveu qu'ils y ont donné?... Je l'ignore! il m'est trop pénible de reporter ma mémoire sur ces faits atroces. Ah! les lâches qui les ont ordonnés, se sont cachés! ils n'osent se montrer... Mais on les a vus derrière le voile qui les couvrait!.... » Mais déjà Restif s'effraye d'en avoir trop dit. Louis XVI est dans la prison du Temple, et Restif ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'héroï-

que résignation de l'auguste captif.... Il s'arrête tout à coup : « Et qu'on ne croie pas, aristocrates ou patriotes, dit-il, que je veuille exciter ici, sur son sort, une stérile pitié ! Ah ! je connais trop la vanité de la pitié des hommes, et leur opinion, depuis des années, ne me touche plus !... Je dirai ce qui est : Je ne plains pas Louis. » Et pourtant, il ira souvent, le soir et la nuit, errer autour de la prison, toujours absorbé dans ses réflexions sur l'instabilité des choses humaines. « Je ne plaignis plus Louis, qu'autant qu'il vivrait, disait Restif, et qu'il sentirait son malheur. En effet, quelle eût été son existence ? Il n'avait pas pris les moyens de vivre paisible, avec la Révolution. Peut-être ne l'avait-il pu ; mais quelle existence aurait-il eue avec la contre-révolution, sous la verge des vainqueurs ? Abreuvé d'opprobres et de mépris, il aurait végété quelque temps... Oui, la mort fut un bien, comparée au sort que lui eussent fait sa femme, ses frères, et les rois ! »

Au 26 décembre 1792, commence le procès de Louis XVI. « Nous vîmes passer Louis, dit Restif. Nous allâmes à la Convention, où le secrétaire (de M. de Liancourt, ex-constituant) me fit entrer. Je vis interroger Louis. Je l'entendis répondre, et je convins, en moi-même, qu'il avait une sorte de sang-froid, que je n'aurais pas eu. » La contenance calme et digne de Louis XVI devant ses juges, qui vont être ses bourreaux, impressionne vivement Restif : « Mon profond étonnement, dit-il, n'était pas l'effet de mon respect pour les rois, mais de la marche des événements, qui amenait successivement en trois années ce qui n'était attendu qu'en trois siècles. »

Le 15 janvier 1793, à cinq heures du soir, Restif était au Palais-Égalité, lorsque le garde du corps Pâris tua le conventionnel Michel Lepelletier, qui avait voté la mort du roi. Restif vit l'assassin s'enfuir et ne chercha point à l'arrêter : « J'aurais peut-être pu faire prendre Pâris, en indiquant son passage ! » dit-il. Le 16 janvier, Restif est à la Convention, pour entendre le plaidoyer de Desèze en faveur de Louis XVI. La veille, il se disait, en examinant quelle pouvait être la défense de l'ex-souverain : « Était-ce de ses crimes pour rétablir son autorité, qu'on devait défendre un roi, dont on avait réglé et diminué le pouvoir ? Personne ne doutait qu'il n'eût fait, pour cela, tous ses efforts, en public comme en secret. Louis était vraiment coupable, en cela, d'entêtement, de cruauté, d'erreur et de parjure. Il l'était de n'avoir pas connu ses véritables intérêts, de n'avoir pas vu qu'il n'avait qu'un parti raisonnable à prendre, celui de se jeter dans les bras de la Nation, et de regagner, par sa franchise, par son zèle, par une constitution qui le protégeait comme tous les citoyens, ce qu'il avait perdu en incapacité native, par les mauvais

conseils des aveugles et des sots qui l'entouraient..... O Louis! vous étiez aveugle, et un roi aveugle est cent fois criminel. » C'était le révolutionnaire qui parlait ainsi, pour excuser le crime des révolutionnaires. Mais quand Restif se trouve à la séance où Louis XVI comparaît devant ses juges, quand il écoute attentivement le plaidoyer de Desèze, il redevient royaliste : il plaint le roi, il le pleure en cachette, et le soir, en sortant du jardin des Tuileries, il ramasse par terre un billet plié, sur lequel il lit, à la lueur d'un réverbère : « Le pauvre homme est perdu! perdu! Il ne faut plus le flatter! »

Le 20 janvier, Restif quitta son travail, à l'heure du dîner (vers deux heures) et sortit de chez lui, « avec cette émotion inséparable des grands événements ». Il remarque que, dans Paris, tout est tranquille comme à l'ordinaire. Le roi était condamné, et l'on ne parlait que de l'assassinat de Lepelletier. « On ne parlait presque pas de Louis. Peu accoutumé aux grands mouvements révolutionnaires, se dit Restif qui entre dans plusieurs cafés pour étudier l'état des esprits, je ne réfléchissais pas assez que le peuple était déjà à la hauteur de la Révolution!..... » Il ne se coucha pas, cette nuit-là, devant aller, avec sa compagnie de garde nationale, former la haie sur le boulevard, à cinq heures du matin; il retourna dans son quartier, où les gardes nationaux commençaient à se rassembler. « J'allai prendre ma pique, raconte-t-il, et je me mis à mon rang, quoique harassé de fatigue. Notre capitaine parut à six heures. Ma pâleur et mon tremblement firent qu'il me renvoya : « Vous êtes infirme, me dit-il; allez vous reposer. » Et Restif quitta son rang en gardant sa pique. Là, nous n'avons plus qu'un carton, qui remplace quatre pages enlevées. Dans ce carton, Restif donne quelques détails sur la mort du roi, d'après un témoin oculaire. Ce n'est donc plus son récit primitif, et Restif aura jugé prudent de le faire disparaître. Ce ne sont que des déclamations insignifiantes, destinées à cacher ses véritables sentiments. Après avoir dit que Louis, coupable comme roi, l'était infiniment plus comme particulier, il laisse échapper ces paroles, par lesquelles il se défend d'avoir protesté contre le régicide : « On n'est jamais innocent, quand on a contribué à plonger la Nation dans l'anarchie et le malheur..... La Nation a-t-elle pu le juger, l'exécuter? Cette question ne peut se faire par un être qui pense. La Nation peut tout chez elle! » Puis, il ajoute avec amertume : « Concitoyens! posez les vrais principes, et ne vous en écartez plus! Ne confondez plus les temps de révolution avec ceux du règne paisible des lois! » La dernière phrase du carton commence ainsi : « Je suis bon citoyen, doux, humain, point fédéraliste, encore moins anarchiste, » et la page suivante, qui n'a pas

été cartonnée, complète cette phrase par un aveu, qui témoigne combien Restif avait changé d'opinion depuis le commencement de la Révolution : « Suadé (fin du mot *persuadé*) de l'insuffisance des lois humaines, je sens qu'une société ne saurait exister sans elles ; je sens plus : c'est qu'il n'y faut toucher qu'avec la plus grande réserve : la secousse que donnent les changements produirait toujours le mal réel et si sensible d'ôter aux hommes leurs habitudes. »

Dans la nuit du 27 au 28 janvier 1793, il se trouve au Palais-Royal, dont toutes les issues ont été fermées pendant que le comité de surveillance de la Convention y fait opérer une visite de police. On espérait y découvrir l'assassin de Lepelletier. Beaucoup de personnes y furent arrêtées. Restif eût été mis en arrestation, s'il n'avait montré sa carte de citoyen. Il était revenu alors à des idées sages et presque morales : les hommes et les événements politiques lui inspiraient autant d'inquiétude que de dégoût. Le 26 février suivant, il sortit de chez lui, vers les cinq heures du soir. « Une sombre mélancolie, dit-il, s'était emparée de moi. Malgré les nouvelles du succès de nos armes, certain trouble m'agitait. Était-ce un pressentiment de nos malheurs?... » Il est témoin du pillage des boutiques des épiciers, et il se vante d'avoir fait arrêter plusieurs pillards. « Ce sont, dit-il, des agitateurs qui viennent émouvoir ce peuple imbécile, ces femmes de bateau, aigries par la peine et qui ne voient, comme l'animal, que le lieu et l'instant présent, qui ont contre l'épicière, mieux habillée, mieux vêtue, la même jalousie qu'une bourgeoise avait contre l'avocate et la conseillère ; que celles-ci avaient contre la financière et la noble. La femme du peuple croit ne pouvoir en trop faire, pour ravaler l'épicière à son niveau ! » Et c'est en 1793 que Restif ose formuler, imprimer ces réflexions pleines de bon sens, mais audacieusement contre-révolutionnaires en ce temps-là. Une fois lancé dans cette voie, il ne s'arrête plus ; ses yeux se sont ouverts, il reconnaît les déplorables résultats de la Révolution, et il ose les maudire : « J'ai toujours vu, dit, pensé, écrit, que le bas peuple, sans instruction, est le plus grand ennemi de tout gouvernement. C'est à lui, c'est à ces êtres stupides, que l'agitateur s'adresse, habillé comme eux. Je ne connais qu'un remède au mal, dans un pays où la populace commande : c'est, non le partage égal des fortunes, cela est impossible, et il faudrait recommencer tous les jours, mais la communauté, telle que je la proposais, en 1782, dans mon *Anthropographe*. » En 1793, Restif n'était déjà plus républicain, encore moins jacobin, mais il restait communiste.

« Nous sommes à la veille des plus grands malheurs ! » écrivait Restif, le 28 février 1793. Des bandes d'hommes armés avaient pé-

nétré dans l'imprimerie de la *Chronique*, et brisé les presses de ce journal; ils voulaient en faire autant chez Panckoucke, qui imprimait le *Moniteur universel*, et chez Prudhomme, rédacteur et éditeur des *Révolutions de Paris;* mais les ouvriers s'armèrent et défendirent leurs ateliers. « Il reste encore bien des lois de détail à établir, dit Restif en présence de ces dévastations, avant que les citoyens libres jouissent de leur liberté. » Restif fait alors un triste retour sur sa propre situation, depuis le commencement des troubles : « D'abord, l'affaire du Cardinal-Collier, dit-il avec amertume; puis les Notables, puis Calonne, Necker, enfin les États-généraux, l'Assemblée nationale, la Révolution, première, seconde et bientôt troisième. Tout fut secoué. Je perdis tout ce que j'avais, par non-valeurs, par non-achats, par non-lecteurs; je congédiai tous ceux que j'occupais, et je fus tout à la fois auteur, imprimeur, assembleur, brocheur, libraire, afficheur, colporteur. Or, un homme qui fait tant de métiers les fait tous mal; c'est ce qui m'arriva. J'étais absolument perdu, quand, au mois de janvier (1793), un homme généreux est venu à mon secours. Béni soit-il! C'est M. Arthaud que vous connaissez... »

A ces souvenirs, Restif s'exalte, s'emporte, et, sous prétexte de passer en revue les abus de l'ancien régime, il flagelle impitoyablement et bien injustement la Cour, les Ministres, les Magistrats, la Basse-plumaille, les Impôts, la Chasse, les Prêtres, etc. Mais la Terreur marche les pieds dans le sang. Restif tremble et devient, par peur, terroriste. En apprenant les échecs des armées françaises (2 à 4 avril 1793), il s'écrie : « Périssent tous les traîtres! périssent tous les aristocrates de l'intérieur, qui se réjouissent des désastres de leur patrie!... Mais périssent également les anarchistes, ces insensés qui croient que nous pouvons exister dans un état de choses, qui n'est avantageux qu'à eux seuls! » Il se mêle encore aux rassemblements, pour entendre ce qui se disait: « Il ne me parut pas, objecte-t-il naïvement, qu'il y eût des brigands. J'y entendis seulement beaucoup de ces ouvriers indisciplinés, qui voudraient taxer les travaux à tel degré de cherté, qu'il serait impossible à personne de faire travailler, à moins qu'il n'y eût qu'une nation dans le monde et, par conséquent, point de concurrence, car lorsque la main-d'œuvre est trop chère dans un pays, tous les arts et métiers tombent, les citoyens se fournissent à l'étranger, et aucun de ceux-ci ne peut acheter de la nation qui a une façon trop chère. Voilà ce que le stupide ouvrier ne conçoit pas. » Restif n'est pas tendre pour l'ouvrier, mais il est impitoyable pour le bas peuple : « La canaille, qui devrait ne plus l'être depuis la Révolution, dit-il, existe encore; elle est même plus dangereuse; il faut que cette génération-ci passe, avant que le peuple soit épuré. Je ne sau-

rais vous exprimer tout mon mépris pour les vauriens qui salissent, dénaturent, déshonorent, empoisonnent les meilleures choses... On croit communément que ce fut l'ambition des rois, des puissants, qui produisit le despotisme? Non, ce fut l'insolence des vauriens... Oh! combien nous devons en vouloir à la canaille sans mérite, sans capacité, sans vertu, qui nous a réduits à cette cruelle extrémité! »

Conçoit-on que l'écrivain qui venait d'imputer à la canaille tous les maux de la Révolution, se fasse tout à coup un des promoteurs du triomphe de Marat, au 24 avril 1793? C'est un carton en onglet qui remplace le feuillet enlevé. Faut-il croire, comme Restif l'a déclaré plus tard, qu'un maladroit ami a travesti ses véritables sentiments à l'égard de Marat, en remplaçant le blâme par l'éloge, l'indignation par l'admiration? Le triomphe de Marat, « ce patriote célèbre », est raconté d'une étrange manière : « On a vu que Marat était un vrai patriote, ajoute l'auteur du carton, et que tout ce qu'il a dit, écrit et fait, depuis la Révolution, a été justifié par l'événement. Pour moi, je consacre cet alinéa au triomphe de Marat... On le verra s'exclure volontairement de l'Assemblée, et, par une conduite pour laquelle il n'a eu l'exemple de personne, joindre le rôle d'accusé à celui d'accusateur. Jamais il n'y eut rien de pareil; c'est un phénomène sans exemple. Il a continué de faire ce rôle, pendant le reste admirable de sa vie. » Admirable! C'est Restif qui ose écrire ce blasphème : il est maratiste, parce qu'il se persuade que Marat est communiste.

Le soir du 6 mai, des groupes se forment de tous côtés : le Gouvernement demandait 12 mille volontaires, pour faire la guerre en Vendée. Les commis et les clercs de notaires et procureurs refusent de s'enrôler, et Restif de s'écrier : « Honneur aux bons soldats! Éternelle infamie aux clercs, aux commis, à tous les lâches! » Dans la nuit du 31 mai, la garde nationale se met sous les armes et entoure la Convention. Les Brissotins sont exclus de l'Assemblée et décrétés d'accusation, quoique inviolables, dit Restif, « eux que nous croyions de vrais patriotes et les plus fermes soutiens de la liberté... Ils nous avaient trompés! Leur conduite postérieure a prouvé leur félonie; ils ont voulu déchirer le sein de leur mère, ils ont causé à la patrie des maux incalculables. » Restif n'en dit pas davantage; les Brissotins monteront sur l'échafaud, il n'en parlera pas : « Passons, dit-il, sur les événements connus : le soulèvement aveugle et bien repenti de quelques départements, la fuite de quelques membres arrêtés, leurs manœuvres dans les départements où ils se sont sauvés. » Mais la nouvelle se répand tout à coup que Marat vient d'être assassiné. « Qu'a-t-il fallu, dit Restif avec solennité, pour rendre à Marat, habile physicien, médecin intelligent, ardent

patriote, toute la pureté de sa réputation? La mort, la mort patriotique, qu'il a reçue le 13 juillet 1793, entre 7 et 8 heures du soir. » Restif, cependant, ne cache pas ses sympathies pour Charlotte Corday, au moment même où ces sympathies conduisaient Adam Lux à l'échafaud : C'est « une jeune personne intéressante »; c'est « une fille vertueuse de la vertu des femmes, c'est-à-dire chaste ». Il s'exalte, à cette idée, et s'écrie avec une véritable éloquence : « Il semblait que cet homme, dévoré du feu sacré du patriotisme, ne dût voir trancher ses jours que de la main d'une vierge! » Le récit de l'assassinat et celui de l'exécution renferment des détails importants, quoique Restif se soit tenu éloigné de la place de la Révolution. Il faut remarquer, à ce sujet, qu'il ne paraît pas avoir assisté, une seule fois, aux exécutions.

La fête de la République (10 août), à laquelle toutes les villes de France, excepté Lyon révolté, envoyèrent des députations, fut superbe, au dire de Restif qui avait voulu en être spectateur; mais il semble éviter dès lors de se mêler à la politique; il mentionne les événements en simple narrateur. En parlant du général Custine, condamné à mort le 27 août : « Autant Marie-Anne-Charlotte (Corday) avait montré de fermeté, sans affectation, dit-il, autant Custine parut frappé. Il appela au secours de son désespoir la religion chrétienne. » En parlant de l'exécution des *conspirateurs* de Rouen (6 septembre), il reporte encore sa pensée vers l'héroïne de Caen, dont il promettait de raconter l'histoire dans *l'Année des Dames* : « Je vis sortir ces huit malheureux, à midi; je les observais en frémissant. J'ai toujours vu que, Marie-Anne-Charlotte exceptée, tous les êtres pensants qui allaient à la mort étaient moitié morts déjà. » Au 9 octobre 1793, il se borne à énumérer, sans aucune réflexion, les événements qui se sont succédé depuis le 7 septembre, jusqu'au début du procès des Girondins, décrétés d'accusation par la Convention, « qui cherche à s'épurer ». La Montagne l'emporte; Robespierre et ses complices vont pousser la Révolution aux dernières extrémités, et l'échafaud est en permanence, pour travailler sans relâche à l'achèvement des hautes œuvres du Tribunal révolutionnaire.

Restif s'épouvante de cet état de choses; il tremble d'être dénoncé, poursuivi, arrêté et jugé; il croit prudent de se faire d'avance un témoin à décharge, en consignant dans son livre, sous la forme d'un *credo*, la profession de foi politique de l'Auteur : « Je crois que la vraie Représentation nationale est dans la *Montagne;* que les Jacobins et les clubs patriotes dans le même sens, ceux qui pensent comme eux, sont les vrais patriotes; que les Pétion, etc., loués il y a un an, étaient des traîtres; que Marat, Robespierre, etc.,

ont sauvé la patrie; que les exécutions des 2, 3, 4, 5 Septembre étaient malheureusement nécessaires, surtout pour les prêtres réfractaires, les laïcs contre-révolutionnaires, etc.; que la mort de Louis Capet a été juste et nécessaire, et qu'en le défendant, comme on l'a dit dans cet ouvrage, on n'aurait pas dû néanmoins le sauver, mais seulement prouver à la Nation que son intérêt était que le dernier tyran des Français pérît; que lorsqu'On a dit qu'il n'était pas tyran, étant né sur le trône (Restif se dément ici lui-même), On a seulement voulu dire qu'il n'y était pas monté par violence; mais On soutient qu'à présent tous les anciens rois français doivent être nommés des tyrans; que les journées du 31 mai, 1, 2, 3, 4 juin, etc., 3 et 10 octobre, qui en ont été la suite, ont sauvé la patrie; que le crime de Marie-Antoinette, de Brissot, etc., est constant, et que la Commune de Paris a bien mérité de toute la République, par sa vigueur, son zèle et son brûlant patriotisme. » C'est l'auteur du tome XVI des *Nuits de Paris*, qui se corrige lui-même, en se cachant sous le pronom personnel indéfini *On*.

Après cette horrible profession de foi politique, Restif se tranquillise un peu, et il continue à enregistrer les événements, en se gardant bien de se montrer tiède ou indécis dans ses opinions révolutionnaires. Il mentionne l'arrestation et la condamnation de Gorsas (7 octobre), qui avait été presque son ami; pas un mot de pitié ou de regret : « Il dit (croit-on), que sa mort serait bientôt vengée. Le président ne répondit que deux mots : *Emmenez l'accusé!* Il fut exécuté à 3 heures. » Mais le procès de Marie-Antoinette lui rend un peu de courage : il ose s'en occuper, recueillir des renseignements et les conserver pour l'histoire; les deux pages qu'il a écrites sur la mort de la reine sont si curieuses, que nous allons les transcrire comme un précieux document historique :

« Le 4 de la 3e décade du premier mois (14 octobre), Marie-Antoinette est au Tribunal révolutionnaire. Elle sent enfin, cette femme hautaine, dans toute sa force, ce mot d'un ancien : *Nil humani a me alienum*. Rien d'humain ne m'est étranger, pas même le malheur et la honte...Et elle l'a méritée ! Marie-Antoinette d'Autriche, de Lorraine, interrogée, ajouta, aux mots exprimés, sa qualité qui ne fit aucune impression. Ses réponses furent courtes, par *oui* et par *non :* quelquefois elle ajoutait : « Cela n'est pas ainsi. » Elle donna, entre autres, une réponse par écrit. Le président lui observa que ce n'était pas l'usage et lui renvoya son écrit par son défenseur officieux. Et elle dit la chose de bouche, sans lire. Ceci était relatif à une inculpation grave, au sujet de son fils. Son interrogatoire, commencé le lundi 3, continué le 4, a fini le 5, à 3 heures du matin. Elle a été jugée à 4 heures. On l'emmena dans sa prison. Elle a demandé à ses défen-

seurs *si elle n'avait pas montré trop de dignité dans ses réponses.* Vouland, au nom du Comité de sûreté générale, a demandé que ses deux défenseurs officieux fussent retenus, pour savoir d'eux si elle leur avait confié quelque chose. Ils ont assuré qu'elle avait conservé une dissimulation profonde. Elle se coucha et dormit environ deux heures. Elle prit du chocolat. Elle a été deux heures, avec l'ecclésiastique. Elle fut habillée de blanc, avec un petit ruban noir pour attacher son bonnet. Elle n'a point demandé à voir ses enfants. Elle est sortie du Palais-justice, à 11 heures et demie. Elle avait demandé un carrosse. Elle avait été mise dans la voiture, avec un confesseur, vieillard blanchi. Elle s'est tenue fort droite et n'a point parlé au prêtre en particulier, quoiqu'elle lui ait répondu quelquefois. Elle devait être pâle, comme toute femme qui a mis beaucoup de rouge et qui a passé par de grandes angoisses. Elle a été exécutée, vis-à-vis la statue de la Liberté, place de la Révolution, à midi un quart, pour avoir « constamment travaillé contre la Révolution; « tenu un Comité autrichien à Paris; engagé son mari à fuir à « Varennes; ouvert seule et fermé toutes les portes; avoir, à son « retour, continué à conjurer; corrompu des membres constituants, « pour la révision de la Constitution, pour en détruire l'effet, etc. » Elle est encore accusée d'un crime horrible, qu'on a fait entrevoir plus haut. Interpellée de répondre, elle nia, ajoutant avec un regard sur le peuple : « Cela est impossible; j'en appelle à toutes les mères! » Elle n'a pas, comme Marie Stuart, décliné le tribunal. On dit qu'un jeune gendarme, dans la prison.... Mais ceci n'est pas prouvé. On saura mieux toutes les circonstances, dans quelque temps. Son corps a été emporté sur-le-champ et mis dans la chaux. Périssent tous les tyrans, soit reines, électeurs, landgraves, margraves, czars, sultans, dairis, lamas, papes, etc., etc. *Amen! amen!*

« *P. S.* — Elle était évanouie, au moment du coup, à ce qu'on dit. On a arrêté un ex-gendarme, qui trempait son mouchoir dans le sang. Exaltation, tête perdue. »

Ainsi finit le tome XVI des *Nuits de Paris*. Plus tard, Restif mentionna encore quelques faits postérieurs dans 4 pages supplémentaires, le tout précédé d'une correction que les circonstances rendaient assez importante pour lui; au bas de la page 448, qu'il avait cartonnée, il atténue et modifie le sens de la phrase, en ajoutant cette dernière ligne : *point désorganisateur, quoique per-,* pour rattacher la page 448 à la suivante. Le *quoique* est un palliatif qui ôte à la phrase ce qu'elle avait de trop modéré et de trop réactionnaire. Il paraît très-préoccupé du procès des Girondins : « Vergniaux, dit-il, a fait hier, *quintidi,* un discours, de cinq quarts d'heure, très-véhé-

ment, mais je n'en ai encore aucune connaissance, n'ayant pu l'entendre. » Il est moins réservé sur la question du nouveau Calendrier de la République, établi, pour le premier mois, à commencer le 27 septembre (vieux style), qui est devenu le 1er de la 1re décade de l'an II de la République, autrement, le 1er de vendémiaire : « On sait, dit-il, que j'avais proposé de faire commencer l'année au 21 ou 22 décembre, au moment du solstice d'été. J'y proposais de changer les noms des mois, de les égaler les uns aux autres, etc. Les noms que je leur donnais étaient *primobre* (du 22 décembre au 22 janvier), *duobre, triobre, quartile, quintile, sextile, septembre* (du 22 juillet au 22 auguste), *octobre, novembre, décembre, unzobre, douzobre* (ce dernier, du 22 novembre au 22 décembre). Les noms donnés par le nouveau Calendrier sont plus heureux. » Ces pages supplémentaires se terminent par le jugement du Tribunal révolutionnaire dans le procès des Girondins, et par leur exécution : « C'est ainsi, dit Restif en déguisant ses angoisses et son effroi, qu'ont fini ceux qui n'avaient pas marché droit et franchement dans le sens de la Révolution. »

On comprend pourquoi Restif ne songea pas à continuer *les Nuits de Paris;* d'abord, il ne courait plus les rues pendant la nuit, dans la crainte de se faire arrêter comme suspect, malgré sa carte de citoyen, qu'il exhibait à tout propos, pour s'en faire une sauvegarde ; il ne sortait plus même le jour, et il se tenait caché, tantôt chez sa fille Marion, tantôt chez sa fille aînée, Mme Augé, qui avait enfin divorcé (septembre 1793), mais qui n'était pas délivrée des persécutions de son premier mari. « J'allais dîner une fois par semaine, dit Restif (tome XVI des *Nuits,* page 546), avec l'ami qui me donnait le moyen d'achever d'imprimer mes ouvrages commencés, M. Arthaud, dont l'épouse a succédé à la Marquise des quatorze premiers volumes des *Nuits.* » Nous avons pu découvrir quel était cet Arthaud, que Restif nomme deux fois, à titre de bienfaiteur, dans *les Nuits de Paris,* et qui n'est pas oublié dans *Monsieur Nicolas:* « Ce fut en 1788, dit-il (tome XI, pag. 3191 et suiv.) que je connus le citoyen Arthaud, de Lyon, homme instruit et homme de goût (Voy. ses ouvrages, dans *la France littéraire,* de Quérard, qui le nomme François Artaud), solide en certains principes philosophiques. Je le conduisis chez la comtesse de Beauharnais, qui le goûta beaucoup... En 1792, au moment où j'étais dans le plus grand embarras, par une banqueroute que j'essuyais, mon nouvel ami, pauvre auparavant par un effet de son insouciance, hérita d'un oncle riche et vint à mon secours. Mais bientôt, par un effet de l'état actuel des choses, une fortune, presque immense, se réduisit en inscriptions, et je me retrouvai plus bas que je n'étais auparavant. Le

citoyen Arthaud voulait servir la chose publique. Il donna différents dîners, pour exposer ses idées aux députés qu'il y invitait. » Ces idées étaient certainement celles de Restif, qui aurait pu se repentir de parler trop devant témoins.

Il est pourtant certain que, jusqu'à la fin de la Terreur, Restif se mit absolument à l'écart de tout et de tous. Un jour, en pleine Terreur, il vit arriver à la porte de la petite imprimerie qu'il avait encore rue de la Bucherie, n° 27, le commissaire de police Hue, avec deux hommes de police : « Enfin, mon tour est venu ! » pensait-il. On venait mettre les scellés chez lui, à la requête de sa femme, qui demandait alors le divorce, en se fondant sur l'incompatibilité d'humeur. Il frissonnait pourtant, car il savait que le Comité de salut public pouvait lui reprocher certains actes et certaines paroles : « J'avais, dit-il, parlé à notre tribune du Panthéon ; j'avais réclamé en faveur du ministre Roland, auquel le Peuple souverain et sans-culotte avait retiré sa confiance. Je craignais qu'on ne s'en souvînt, et alors j'étais perdu. » Mais, par bonheur, il ne s'agissait que d'une affaire purement civile, Agnès Lebègue ayant réclamé, avec plus d'imprudence que de perfidie, une constatation régulière des biens de la communauté. Restif ne put s'empêcher d'exprimer hautement son indignation contre la requérante, tandis qu'on mettait les scellés. « Hue visitait révolutionnairement, raconte-t-il, pendant que le greffier écrivait le procès-verbal. Il lut, entre autres, toutes les lettres, oubliées dans un tiroir, du citoyen Beaumarchais, relatives à une Camille. J'en fus très-fâché. Je les ai détruites depuis, en écrivant dessus l'histoire de mon divorce. Mais il ne trouva pas, heureusement, la dernière réponse du ministre Roland, cachée au fond. On ne me trouva ni argent ni assignats. On mit le scellé sur rien, pour la conservation des prétendus droits de Mlle Agnès Lebègue, qui avait abandonné sans motif, pillé, ruiné la maison !... Elle se désista du scellé, sans inventaire, à la réception de deux lettres, aussi vraies que terribles, que lui écrivirent ses filles... Le divorce fut enfin prononcé. L'avoir demandé est le seul plaisir que m'ait fait Mlle A. L., depuis trente ans. » (*Monsieur Nicolas*, tome XI, pag. 3217-19.)

Restif avait compris enfin ce que c'était qu'une Révolution. Il en avait horreur, parce qu'il se sentait, à son tour, exposé aux fureurs de la démagogie ; il pouvait, d'une heure à l'autre, être conduit au Tribunal révolutionnaire. Combien il regrettait alors l'ancien régime, qu'il avait tant maudit et accusé ! Il restait socialiste, communiste, mais il n'était plus républicain. Il ne respira qu'après le 9 Thermidor. C'est dans le tome XV de *Monsieur Nicolas* qu'il faut chercher le revirement d'opinion, qui s'opérait en lui depuis cette époque.

Il passe en revue les principaux événements de la Révolution, et il les présente comme un « exemple mémorable d'une politique de hasard, souvent contraire aux règles de la prudence, mais où les Français, Phaétons nouveaux, ont été emportés par les événements, comme le fils d'Apollon et de Climène le fut par les chevaux trop vigoureux du Soleil ». Ne revenons pas, avec lui, sur les récits, sur les impressions, qu'on trouve dans le tome XVI des *Nuits de Paris*, malheureusement cartonné : « Les cartons, dit-il, faits du temps de la Terreur, ont défiguré ce volume, où le procès du roi et Marat étaient présentés sous les couleurs convenables. Je réparerai cette faute, dans un ouvrage de vérité. » (*Monsieur Nicolas*, tome XV, page 4323.) Cet ouvrage de vérité n'a jamais paru ; il faut donc nous en tenir aux notes sommaires que Restif a intercalées dans sa *Politique;* nous allons en donner l'extrait, à partir du procès de Marie-Antoinette. Restif, ne craignant plus les mesures *acerbes* de la justice révolutionnaire, est redevenu républicain, en 1797, et l'ennemi acharné de la noblesse et du clergé.

Il ne se souvient pourtant qu'avec exécration du procès de la reine : « Les hommes dont rougit la France se distinguèrent par une cruauté sans but, comme sans exemple ; ils firent traîner ignominieusement à l'échafaud, en charrette, une Reine !... Une nouvelle horreur succéda : Élisabeth, sœur de Louis XVI, est vouée à la mort encore plus capricieusement que sa belle-sœur. Elle fut tirée du Temple ; on la mit inhumainement d'une quasitriacombe de 29, et elle fut exécutée la dernière !... » (Tome XV, page 4360.) Ce n'est pas en 1794 que Restif eût osé écrire le chapitre intitulé *Chute des premiers intrigants* (pag. 4361 et suiv.) : « *Discite justitiam moniti*. La Révolution était bonne, mais ils n'étaient pas bons, ceux qui la faisaient..... C'étaient les Hébert, les Momoro, la Commune et leurs complices, qui avaient précipité la mort impolitiquement cruelle d'Antoinette et d'Élisabeth. Ces infâmes contre-révolutionnaires, après ce coup atroce, devinrent insolents et lassèrent bientôt la patience de scélérats plus puissants qu'eux... Ils périrent et souffrirent autant que leurs principales victimes, Marie-Antoinette, Élisabeth !... » Restif avait jugé, avec beaucoup de bon sens, que « la mort d'Hébert et de ses complices était l'annonce de celle de Danton, Lacroix, Camille (Dumoulin), Chabot, et des autres meneurs qui, depuis si longtemps, dominaient la République ». Il prévoyait donc que ces hommes, «qui avaient violé l'humanité, » dit-il, devaient périr. Mais, la Terreur n'existant plus, Restif ne courait aucun danger à se faire terroriste : « Hé ! que, d'après ceci, le perfide aristocrate n'aille pas s'imaginer que je regarde comme injuste la mort de tous ceux qu'ont fait guillotiner les terroristes et les buveurs

de sang! La plupart de ceux qui ont péri étaient coupables... Quiconque dans une révolution tire en sens contraire du Gouvernement et de la marche générale, est digne de mort, et tout au moins de déportation. »

Le chap. 53 est intitulé : *Tremble, Robespierre! ton tour est venu!* « Danton est mort! Robespierre, l'imprudent Robespierre s'est ôté ses plus fermes appuis. Tandis qu'on le croit au faîte de la puissance, sa perte est jurée. Par qui? par des patriotes... Robespierre et consorts, quoique soutenus par la Commune et par l'inepte Hanriot, commandant de la garde nationale, place qu'il avait méritée par son crime, Robespierre fut accablé par le nombre et périt; il fut traité comme il avait traité les autres, et mis hors la loi..... Je l'ai vu passer dans la grande salle du Palais de justice, porté sur un brancard, accablé de douleurs physiques et morales, qui n'inspiraient de pitié à personne. Aucun guillotiné ne fut aussi malheureux; il souffrit plus que cent d'entre eux n'avaient souffert! »

Chap. 54. *La Commune guillotinée.* « On vit ensuite périr cette infâme Commune, chargée de crimes... »

Chap. 55. *Aveuglement des successeurs de Robespierre.* « Un nouveau Gouvernement commence. Aussi aveugle que l'ancien, il ne connaît qu'un moyen de réparer le mal, c'est de faire tout le contraire de ce que les précédents meneurs avaient fait. Mais tout ce que Robespierre et ses complices avaient fait, n'était pas mal. Aussi, en faisant tout le contraire, navra-t-on la République, d'une plaie incurable. »

Chap. 56. *La Famine.* « Les lâches aristocrates, forts de la faiblesse du Gouvernement, travaillèrent le peuple, la gent mercantile, la classe des cultivateurs, etc. Tout fut bouleversé. L'assignat, auparavant au pair, tomba, avec une ruineuse et scandaleuse rapidité!... Il fallait plutôt faire piler dans un mortier, depuis les pieds jusqu'au crâne, le premier scélérat qui avilirait le papier-monnaie, le premier scélérat qui vendrait cher à raison de cet avilissement!... » Restif ne se connaît plus, dès qu'il songe à cette baisse subite du cours des assignats, cause de sa ruine et de sa détresse : « J'ai compté mes morceaux, dit-il, et la faim dévorante habituelle m'a longtemps pressé de son aiguillon... Conventionnels! Vous, prétendus humains, que vous avez été cruels! Je vous pardonne; mais la postérité vous pardonnera-t-elle?... Quoi! le Corps-législatif, content de se mettre au-dessus du revers commun par son salaire, est demeuré spectateur impassible de la subversion générale.... On le maudit!... »

Chap. 57. *La Nouvelle Constitution.* « On espérait dans la nouvelle Constitution. Elle est rédigée, proposée, établie. Ceux qui crai-

gnaient la misère l'ont acceptée aveuglément, hâtivement, et le mal empire horriblement.... On sait quelles furent les suites de l'insurrection de Vendémiaire? Il y eut une crise terrible, où l'aristocratie eut encore le dessous... La famine, qui avait commencé dès 1794, et qui dura deux années entières, produisit le trouble du 1er prairial, la mort de Ferraud, tout ce qu'on a vu...! » C'est aux aristocrates que Restif attribuait cette famine de deux années!

Chap. 58. *Triomphe des armées françaises.* « Quelle mémorable guerre que celle où se sont immortalisés les Buonaparte, les Pichegru, les Scherer, les Jourdan, les Moreau et tant d'autres! »

Chap. 59. *Désordre des finances; sa Cause futile.* « C'est le mauvais état de nos finances, qui nous tue. Mais qui l'a causé? Ces exécrables dépréciateurs du papier-monnaie, qui lui ont ôté sa valeur fixe, pour agioter..... Quoi! ces assignats, si commodes, surtout pour les grosses sommes, sont une mauvaise monnaie? Eh! pourquoi? — C'est qu'on ne peut la réaliser. — Mais, en la réalisant, l'or se changera-t-il en comestibles, en draps, en souliers? »

Chap. 60. *La malveillance en est la véritable cause.* « Je vois la vraie raison du discrédit des assignats (les mandats sont la même chose) que tu décries, vil ennemi public! C'est que tu ne peux envoyer les assignats aux émigrés. Voilà une des véritables causes, qui te les a fait déprécier..... Tout Français qui a favorisé ce décri par ses discours ou ses actions, est un mauvais citoyen, un scélératqui mérite la mort! » Le pauvre Restif n'a plus conscience des plus simples notions du juste et de l'injuste: il est malheureux, et il attribue aux royalistes le discrédit des assignats, comme il attribuait la famine aux aristocrates.

Chap. 61. *Prétendu système d'humanité.* Restif a perdu tout ce qu'il possédait, tout ce qu'il avait amassé avec tant de peine et de labeur; il s'irrite, il s'indigne, il s'emporte contre le Gouvernement, qu'il accuse de *modérantisme,* comme au beau temps de la Terreur: « Depuis l'exécution de Robespierre, tombé victime de gens dont plusieurs ne le valaient pas, et celle de la Commune, où tout était coquin, gangrené, même ceux qu'un crédule vulgaire regardait comme honnêtes gens, il n'y eut plus d'exécution, dit-il..... Je suis terroriste, moi, et je m'en fais gloire, pour le crime! Maudits soient les prétendus compatissannts pour le crime, qui épargnent la vie d'un coupable, pour faire périr un million d'innocents!... » C'est le système de Marat, ce sont les propres paroles de Marat. « O vous qui gouvernez aujourd'hui, s'écrie-t-il, en s'adressant aux membres du conseil des Cinq-Cents, punissez *terriblement* le premier abus à conséquence funeste, punissez-le de mort! Faites trembler, pour son avantage, pour son intérêt, pour son salut, une Nation immorale

et agioteuse! » Ce sont toujours les dépréciateurs du papier-monnaie que Restif veut atteindre, et il propose un nouveau système, naïf plutôt qu'empirique, pour le rétablissement de la confiance dans les assignats.

Chap. 66. *Encouragement au Corps-législatif, au Directoire exécutif.* « Représentants de la Nation, et vous, braves Directeurs! de l'énergie! C'est le courage seul qui peut nous sauver tous! N'épargnez pas l'ennemi; enlevez tout, pour faire marcher votre gouvernement (et c'est ce que fait le héros Buonaparte); qu'il soit ferme, absolu, militaire, pendant toute la guerre et quelque temps après! la justice, c'est notre conservation, qui vous est confiée! » Restif trouve le moment bon, pour offrir sa panacée au Gouvernement, c'est-à-dire l'organisation du communisme. Voici comment, après avoir exposé son système tel qu'il l'avait déjà développé dans *l'Anthropographe,* il invite le Gouvernement à se mettre au-dessus de la Constitution : « En attendant la communauté générale, le véritable et parfait républicanisme, qui nous adjoindrait en peu de temps toutes les nations, vous n'avez pas d'autre moyen de nous bien gouverner, que d'adopter ce que je vous propose ici : une autorité absolue à votre gouvernement : autorité qui contiendra et le *libertinisme* du jacobin et l'incurable *antipatriotisme* de l'aristocratie; le Gouvernement absolu est le seul capable d'effectuer le bien, de discipliner les armées, d'obliger les fonctionnaires publics à remplir leurs devoirs. »

Les conseils de Restif n'avaient été que trop entendus; mais le coup d'État du 18 fructidor 1797 ne réussit pas à la majorité du Directoire, qui avait voulu violer la Constitution. Quant au communisme, il avait été condamné comme doctrine subversive et antisociale, avec son principal organisateur Caïus-Gracchus Babeuf, qui conspirait, pour le faire proclamer loi de l'État, dans une Saint-Barthélemy des riches et des aristocrates, « au son de la trompette ». Après l'exécution de Babeuf (17 mai 1797), Restif, qui était devenu l'adepte le plus enthousiaste de cet atroce utopiste, en lisant son journal *le Tribun du peuple,* cessa tout à fait d'écrire sur des sujets politiques et n'espéra plus voir, avant sa mort, l'avénement de son cher communisme.

Restif, en annonçant les XVI parties des *Nuits de Paris,* dans le treizième tome de *Monsieur Nicolas* publié en 1797, s'est chargé lui-même de mettre en valeur, par cette espèce de prosopopée prophétique, la nouveauté, l'intérêt et le mérite de son livre, « contenant 366 nuits ou une année intéressante des Nuits de Paris, recueillies en vingt ans » : « Ce vaste ouvrage est le vrai *Tableau nocturne de Paris,* dont on présente les mœurs, comme autrefois Pétrone peignit

celles de Rome à ses contemporains ; mais *les Nuits* ont une manière moins satirique et plus décente... Dans la suite des siècles, lorsque cette grande ville, contre laquelle tout semble conjuré, aura subi le sort commun des vicissitudes humaines, les Français la regretteront en pleurant et liront avec intérêt tout ce qu'on en aura écrit; ils diront : « O Départements ! quel était votre aveuglement « insensé de jalouser Paris ! Quoi ! vous regardiez la capitale de « votre République comme une ville particulière, tandis qu'elle « n'était que votre point de rassemblement à vous tous qui compo- « sez la République française ? C'était la France en représentation « permanente, par la réunion de tous ses peuples... Malheureux ! « vous avez détruit la mère commune qui vous réchauffait dans son « sein ! » Ainsi se parleront les Français de 2093; ils rechercheront tout ce qui eut rapport à la reine du monde, et le seul nom de Paris à la tête d'un livre suffira pour le rendre précieux... *Les Nuits de Paris* peignent, sans recherche et sans prétention, les mœurs des Français, à la fin du règne des rois, et présentent l'état de la capitale sous le gouvernement des lieutenants de police, Sartine, Lenoir et Decrosne. On y voit les abus et les avantages de la civilisation. Tout y est passé en revue, moins par les discours, que par les faits. »

Ce grand ouvrage, essentiellement parisien, a toujours été recherché, alors même que les œuvres de Restif étaient encore décriées, négligées, et presque inconnues de notre génération. On connaissait, au moins de réputation, *les Nuits de Paris*, sans les avoir lues, et on en faisait cas, sans les lire beaucoup. C'est, en effet, un livre unique, qui représente la physionomie morale de Paris vers la fin du dix-huitième siècle. Il ne manque à ce livre précieux, pour faire un tableau complet, que des détails sur les monuments et les objets extérieurs, que Restif ne dépeint jamais et qu'il se contente de citer, comme si chaque lecteur devait les avoir sous les yeux. Au reste, Restif n'avait aucune idée, aucun sentiment des arts; il n'étudie, il n'analyse que le cœur humain. On dirait qu'il ne voit pas le côté plastique des scènes qu'il représente; il décrit volontiers un portrait physique, il caractérise surtout la beauté chez les femmes, mais il ignore absolument ce que c'est que la description pittoresque dans une œuvre littéraire. *Les Nuits de Paris* rachètent avec usure cependant ce qui leur manque au point de vue descriptif. « *Les Nuits de Paris*, dit-il (*Monsieur Nicolas*, p. 4736), sont une de ces productions majeures, une de ces vastes compositions destinées à peindre les mœurs d'une nation; ce qui rend cet ouvrage important pour la postérité, par la vérité des faits. J'ai été

vingt ans à les recueillir ; chaque matin, j'écrivais ce que j'avais vu la veille. »

La muse qui l'inspirait, comme nous l'avons dit plus haut, fut la belle marquise de Montalembert, que Restif n'avait vue qu'une fois dans un dîner auquel l'invita Le Pelletier de Morfontaine, et dont tous les convives s'étaient donné des noms et des qualités de circonstance, pour ne pas intimider l'auteur des *Contemporaines*, qu'on voulait, en quelque sorte, prendre sur le fait de ses excentricités. Cependant il dit quelque part, peut-être pour dérouter les curieux et les indiscrets, que son héroïne était la marquise de Marigny. Marigny ou Montalembert, Restif devint réellement amoureux de sa Marquise. Il avait osé l'immortaliser dans les inscriptions latines qu'il gravait sur les murs et les parapets de l'île Saint-Louis, inscriptions que la Police a fait gratter impitoyablement. Les gravures des *Nuits de Paris* nous ont conservé son image, qu'il ne faut peut-être pas regarder comme un portrait.

Quant au principal personnage que Restif a placé auprès de la Marquise, sous le nom de M. Du Hameauneuf, c'est le comte ou sieur de Villeneuve, qu'il avait rencontré chez la comtesse de Beauharnats et dans plusieurs maisons aristocratiques : « C'était une espèce de fou, dit-il, agréable, généreux, qui aimait à se laisser gouverner par les femmes. »

Il n'y a eu qu'une contrefaçon des *Nuits de Paris* sous ce titre :

N° 2. — LES NUITS DE PARIS, OU L'OBSERVATEUR NOCTURNE. Par M. Rétif de la Bretone, auteur des *Contemtemporaines*, du *Paysan* et de la *Paysane pervertis*. (Même épigraphe.) *A Londres, et se trouve chez les principaux libraires de France*. 1799. 14 parties en 7 volumes, chaque partie ayant sa pagination spéciale.

Le contrefacteur a mis, au verso du titre de son premier volume, cet *avis d'un libraire :* « Je donne avec plaisir mes soins et mon temps à l'impression d'un livre, quand je crois qu'il peut être utile. J'ai trouvé celui-ci non-seulement utile, mais philosophique et saillant, trois qualités rarement unies dans les ouvrages publiés de nos jours ! Je me crois obligé d'avertir qu'on ne trouvera, dans les premiers volumes, que des traits particuliers, non que l'auteur ait évité de les employer d'abord, mais n'y apportant pas alors l'attention qu'il y a donnée depuis. L'intérêt de cet ouvrage, vraiment neuf, ira donc toujours en croissant. » Le contrefacteur s'est

abstenu de reproduire l'orthographe singulière de Restif de la Bretonne.

On peut être surpris que *les Nuits de Paris* n'aient pas été réimprimées, ni du vivant de l'auteur, ni après lui. Mais son petit-fils, Victor Vignon, voulut donner une suite à cet ouvrage déjà si volumineux, et il fit paraître, sous le titre de : *Nouvelles Nuits de Paris*, une série d'articles de mœurs dans *le Panorama littéraire*, journal hebdomadaire, publié, en 1824 et 1825, par Gouriet et B. Saint-Edme. Il ne faut pas oublier de rappeler que *les Mystères de Paris*, par Eugène Sue, ont été incontestablement inspirés par *les Nuits de Paris*, de Restif de la Bretonne.

Les Nuits de Paris n'ont été traduites en allemand que par extraits, en 1788-91, 3 vol. in-8°.

XXXV

N° 1. — LA FEMME INFIDELLE. *A la Haye, et se trouve à Paris, chez Maradan, libraire, rue des Noyers, N° 33.* 1788, Quatre parties en 4 vol. in-12[1].

La pagination, qui comprend les titres, mais non les faux-titres des quatre parties, n'est pas interrompue, et va du chiffre 1 à 979. Le fleuron varie sur le titre, à chaque partie : 1° deux oiseaux sur une branche ; 2° un Amour se transperçant le cœur ; 3° des fleurs dans une draperie ; 4° un bouquet de roses.

L'orthographe de cette édition est presque régulière, ce qui donne lieu de supposer que l'impression n'a pas été faite sous les yeux ni par les soins de Restif.

Cet ouvrage était imprimé dès l'année 1786, mais la publication n'avait pas eu lieu, par des circonstances que fait supposer la nature même du livre. Les premiers titres, qui furent supprimés, quand le livre parut, pour ainsi dire, sous le manteau de la cheminée, avaient été faits ainsi : *La Femme infidelle,* par Maribert-Courtenay. *A Neufchâtel, et se trouve, à Paris, chez la veuve Duchêne, rue St-Jacques,* 1786. Les fleurons qui ornent ces titres diffèrent dans chaque volume; première partie : des génies offrant un sacrifice à la déesse Hygie, avec ces mots : *Saluti Delphini;* seconde partie : griffon volant; troisième partie : une étoile; quatrième partie : .....

[1] 21 fr., Solar, 1860. — 12 fr. br., mauvais état, Langlois, 1872. — 239 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874.

(ce titre nous fait défaut; il est donc plus rare que les autres). Chaque titre présente une épigraphe qui n'a pas été conservée sur les nouveaux titres, datés de 1788; première partie : « Toute fille restera fille toute sa vie, quand il y aura des hommes sensés; » deuxième partie : « Por bien que hable la Muger Mejor le quadra el callar; » troisième partie : *Quàm pia cura Deûm! prodest crudelior Uxor, Et quum Fata volunt, bina venena juvant.* » Auson., epig. 10. Nous n'avons pas eu sous les yeux le titre de la quatrième partie.

Le nom du prétendu auteur, Maribert-Courtenay, qui a été enregistré dans les Annales de l'Histoire littéraire (il est cité, à son rang alphabétique, dans *la France littéraire,* de J.-S. Ersch), quoique les bibliographes ne se fussent pas mis d'accord sur le sexe de cet auteur, se trouvait en quelque sorte authentiqué par cette déclaration, qui suit l'Avant-propos, et qui donne un état civil à Maribert-Courtenay :

« Comme mon nom est absolument nouveau dans la littérature, il faut le faire connaître. Ce n'est pas de la ville de Courtenay que je le tire, mais d'un franc-aleu, borné à l'est et au sud-est par le finage de Saci; au sud, par celui de Vermanton, etc., etc. Ce franc-aleu fut donné, par un seigneur de l'illustre maison de Courtenay, à Maribert I, son bâtard, dont je descends. »

La préface, signée *Maribert-Courtenay,* commence ainsi : « La Femme infidèle, ou la Femme lettrée, ou la Femme monstre (l'Auteur a balancé entre ces trois titres). Un écrivain connu, mon compatriote, a peint, dans ses ouvrages, la vie commune et non la vie chimérique et romancière. Je déclare que je veux en faire autant, en rapportant les véritables lettres que j'ai sous la main, c'est-à-dire leur historique seulement; car j'en supprime, et il en est de perdues, que je rétablis de mémoire, les ayant lues ou entendu lire. L'utilité est mon premier but : rien d'utile que le vrai; le second est la justification d'un ami. » C'est, en effet, un recueil de lettres écrites par Restif à sa femme et à ses maîtresses, ainsi que par sa femme, Agnès Lebègue, et par les amants ou les amis de celle-ci, qu'il appelle *Mme Jean de Vert.* Ces lettres reproduisent en partie, et avec de nouveaux détails, les désordres du mari et de la femme tels qu'ils sont racontés dans *Monsieur Nicolas.* On peut assurer que beaucoup de ces lettres, toutes différentes de style, sont imprimées sur les originaux. Quant aux noms de la plupart des signataires de ces lettres, on les retrouvera plus loin dans la Clé de l'ouvrage. C'est, du reste, dans la neuvième partie de *Monsieur Nicolas,* ces étranges confessions de Restif de la Bretonne, qu'il faut chercher le commentaire des lettres rassemblées dans *la Femme infidèle;* c'est là que Restif a eu l'impudeur de raconter les débor-

dements de sa femme, qu'il déshonore en se déshonorant lui-même.

La publication de cet ouvrage, très-curieux et très-piquant d'ailleurs, est la plus cruelle vengeance qu'un mari trompé, ou qui croit l'être, ait jamais exercée contre son épouse infidèle. On comprend qu'un pareil livre n'ait pas circulé, sans danger d'être saisi à la requête de la femme insultée ou calomniée. On peut donc assurer que la plupart des exemplaires ont été détruits, puisque, en 1789, Augé, l'abominable gendre de Restif, avait eu bien de la peine à s'en procurer un exemplaire, qui devait lui servir de pièce à l'appui dans une plainte portée contre l'auteur; c'est là ce qui a fait l'extrême rareté de l'ouvrage.

Restif a intercalé, tant bien que mal, dans ce recueil de lettres, diverses ébauches littéraires tirées de son portefeuille : tome Ier, p. 61, le plan et les sept premières scènes d'une comédie intitulée : *l'Égoïste ou le Célibataire;* tome II, p. 271, *l'Hypocrisie masquée,* satire en vers, précédée d'une préface et attribuée à Mme Jean de Vert; p. 396, un fragment du *Glossographe*, sous ce titre : *la Langue française;* p. 359, un Mémoire sur la langue, avec une orthographe nouvelle; tome III, p. 495, le premier chant d'un poëme en prose, intitulé : *Samson;* p. 585, Suite du *Nouvel Émile,* dixième entretien sur les sciences et les lettres, etc.

Restif avait vécu longtemps séparé de sa femme, sans en venir à une brouille complète et à des hostilités éclatantes. Les torts qu'il lui reprochait avaient existé, bien avant leur séparation, suivant son propre témoignage dans *Monsieur Nicolas;* il lui pardonnait des infidélités que les siennes ne justifiaient que trop, à certains égards, car il ne se piquait pas d'être un époux modèle. Ils seraient donc restés en assez bonne intelligence, quoique éloignés l'un de l'autre et ne se voyant qu'à de rares intervalles, si Mme Restif ne s'était pas posée en victime et en martyre vis-à-vis des amis de son mari. Celui-ci se sentit blessé dans son amour-propre, et non-seulement il se brouilla irrévocablement avec sa femme, mais encore avec ses amis qui avaient eu l'air de balancer entre elle et lui. Voilà comment il perdit du même coup l'amitié de Fontanes et de Joubert, lesquels avaient passé avec armes et bagages dans le camp de Mme Restif. Nous n'osons pas nous prononcer dans une question aussi délicate, mais Restif, qui avait toutes les audaces, n'hésite pas à proclamer que Joubert, le philosophe sentimental, était l'amant de sa femme, et que Fontanes pouvait bien être, dans cette affaire, l'*alter ego* de son ami Joubert.

Quoi qu'il en soit, Joubert s'était poussé dans les bonnes grâces de la dame, en commençant par aduler le mari; voici la lettre qu'il

lui écrivait en 1784 : « Ce 21 mars. M. de Fontanes m'a remis, Monsieur, l'exemplaire, dont vous avez bien voulu le charger pour moi, de *la Prévention nationale*. J'ai lu cet ouvrage, avec tout l'intérêt qu'il est fait pour inspirer. C'est à vous qu'il appartient d'apprendre à tous les hommes, de quelque nation qu'ils soient, à s'aimer, à se regarder comme frères. Malheureusement ils sont rebelles à l'instruction, parce que les raisons de haïr sont, hélas! bien plus évidentes que celles d'estimer et d'aimer. Mais vos écrits ramènent au sentiment; ils font sentir le bonheur de pardonner et de s'attendrir. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur... » Voy. cette lettre, nº 93, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition; voy. aussi plus loin, nº 118, une autre lettre du même Joubert, lettre très-anodine et très-pattepelue : « Je n'ai nullement besoin d'être assuré, Madame, que je ne serai point compromis; quand même je devrais l'être un peu, je m'y exposerais sans peine, si je pouvais par là rendre un service, à M. Restif, de quelque conséquence. Je réponds du consentement de M. Fontanes, à qui j'écris par la même occasion. » Dans *Monsieur Nicolas* (tome XI, p. 3102), Restif a révélé certains détails étranges sur Joubert et Fontanes, qu'il nomme *Naireson* et *Scaturin* : « Ces deux hommes me croyaient riche; ils trouvèrent dans Agnès L. (Lebègue) une créature facile; ils eurent la pensée de s'établir chez elle et de vivre à discrétion. Ils avaient trouvé leur femme, mais ils n'avaient pas trouvé leur homme : quoique bonasse, je suis inabordable pour les frelons... Scaturin ne venait pas, mais Naireson passait avec elle toutes les après-dînées... Il se tint un conseil contre moi, le 22 février (1785) au soir; on en mit le jeune La Reynière, qui prit ma défense. Il ne s'agissait de rien moins, de la part d'Agnès L., que de demander pension et séparation. Mes bons amis Scaturin et Naireson, qui m'avaient tant recherché par admiration de mon talent, disaient-ils, la poussaient à cette démarche. »

Ce ne furent pas les seuls amis que Restif eut à maudire et à démasquer, dans ces déplorables querelles de ménage. Milran ou Marlin, son admirateur, son séide, devint aussi le partisan d'Agnès Lebègue. Restif écrivit la lettre suivante, pendant ces douloureuses alternatives, lettre adressée à Mlle Charmot, amie intime de la famille Milran : « Mademoiselle, je suis fâché de vous interrompre. C'est un rôle qui m'a toujours été pénible. Je vous envoie ma fille cadette (Marion); elle vous demandera si le livre est parti (c'est sans doute un envoi de *la Femme infidèle*). Je vous prie de lui parler de la lettre de Mme Milran. Il est important, pour moi, que les moindres faussetés soient prouvées; cela conduit à prouver les grandes. Je vous supplie, quelque chose qui échappe à cette enfant, de le ren-

fermer dans la discrétion de votre cœur et de vouloir bien lui parler seule à seule. Un mot dit à sa mère bouleverserait la maison ; au lieu que je suis résolu à pacifier, à dissimuler et attraper le terme de la vie, sans éclat. M. Milran m'a fait bien du mal ; mais il ne m'en aurait fait aucun, avec une autre épouse que la mienne ; ainsi je ne lui en veux pas. Qu'a-t-il donc écrit à ma femme, pour qu'elle se soit déterminée à lui faire parvenir des confidences calomnieuses contre moi, capables de la déshonorer elle-même? Je l'ignore ! J'ai l'âme cruellement ulcérée. La fable de La Fontaine, *l'Ours et l'Ami des jardins*, est bien vraie ! Je suis, avec respect, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur. Restif. »

Restif se retira donc auprès de sa fille aînée, qui venait de s'enfuir de la maison conjugale pour échapper aux mauvais traitements de l'indigne Augé : il laissa le champ libre à sa femme et à ses trois anciens amis, qu'elle avait trouvés pour chevaliers, Fontanes, Joubert et Milran. Agnès Lebègue continua de répandre partout ses lettres *délatrices;* « elle intrigua, elle écrivit !... » dit Restif, et pour lui répondre, il composa *la Femme infidèle*, « qui n'est autre chose qu'un factum par lettres, contre Agnès L., Scaturin, Naireson, Milpourmil (Milran), l'Échiné, en présence de Butel-Dumont et du jeune La Reynière. » (*Monsieur Nicolas,* tome XI, pag. 3103.)

Restif nous énumère lui-même les matériaux dont il s'était servi : « Le contenu de cet ouvrage est original. Il est composé non-seulement de lettres conservées, mais encore de celles que j'ai pu rétablir de mémoire. On y trouve une foule de pièces, qui sont ou des essais que je faisais avant que d'être auteur, ou des morceaux qu'Agnès L. entreprenait, sans rien achever, soit en vers, soit en prose. J'ai parlé de mon Essai de famille vertueuse, qui s'y trouve. On y voit les principales pièces de vers d'Agnès L., pages 274-280, 512-513, et la plus longue, à la fin de l'ouvrage, mise là pour la souffler au censeur, qui ne l'aurait point passée. Le sujet en est *l'Hypocrisie des moines;* les vers en sont rocailleux et durs, les pensées triviales ; mais, enfin, telle qu'elle est, elle n'aurait pu paraître sous l'ancien régime. » On voit qu'Agnès Lebègue se mêlait d'écrire, et l'on peut croire qu'une femme, qui avait su plaire simultanément à Fontanes, à Joubert et à Milran, ne devait manquer ni d'esprit ni de charmes.

La Femme infidèle ne fit du bruit que dans l'entourage de Restif et de sa femme ; elle passa, d'ailleurs, inaperçue, ne circula pas, ne fut pas annoncée dans les journaux ; l'ouvrage ne se vendit même pas ; mais tous les amis de Restif l'avaient reçu, comme une pièce capitale du procès terrible qui s'était engagé, entre les deux époux, vis-à-vis de leurs amis et de leurs connaissances. Voici, par exemple, une lettre qu'un de ces amis écrivait à Restif, après avoir lu *la Femme*

infidèle : « Quel tissu d'horreurs et de perfidies, mon ami ! Vous êtes, au coin d'un bois, corps à corps avec un voleur. Il n'y a que deux partis à prendre : la fuite ou de le tuer. Je n'ai pas assez de données sur votre fortune, sur vos besoins, pour savoir si vous pourriez vous séparer amiablement ; ce serait à coup sûr le plus simple et le plus sage. Pouvez-vous faire cinq ou six cents livres à votre femme et la déterminer à vivre en province ? Voilà le premier point de la question. Si vous voulez user de l'autorité, il faut rassembler les motifs de votre demande, de la manière la plus simple, et alors vous pourrez vous en ouvrir à M. Le Pelletier (de Morfontaine, prévôt des marchands), mais ce serait le seul cas où il conviendrait de lui en parler. Écrivez-moi, donnez-moi les détails que vous croirez nécessaires ; si vous me jugez bon à vous être utile, comptez sur mon zèle et ma discrétion, pour pouvoir vous donner quelques conseils. Vous sentez que j'ai besoin de causer avec vous. Votre position me paraît affreuse et inquiétante, mais vous pouvez espérer de ramener tout dans l'ordre, avec de la fermeté. Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. » Cette lettre paraît être de Beaumarchais. (Voy. nº 131, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.)

La Femme infidèle est l'ouvrage le plus rare de tous ceux qui composent la collection de Restif la Bretonne. « Je brochai cet ouvrage, au mois d'avril et mai (1785), dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, page 4727), après la crise violente qu'Agnès L. (Lebègue) me causa, par ses calomnies et ses lettres contre moi, qui toutes y sont rapportées. Il faut annexer à cet ouvrage celui-ci, puisqu'il complète mon histoire, à quelque chose près, que je me suis efforcé de défigurer, afin de pouvoir paraître avec une permission tacite. » Restif avait eu la précaution de ne pas se nommer, en présentant à la censure cet ouvrage, qu'il attribuait à Maribert-Courtenai. Le censeur Blin de Sainmore soupçonna pourtant quel était le véritable auteur, et il ne donna son approbation, qu'en exigeant la suppression de plusieurs passages « comme contraires à la délicatesse » ; mais Restif sentait venir la Révolution, et il se crut assez fort pour braver la censure et les censeurs. Il n'exécuta pas les changements que Blin de Sainmore avait demandés, et il fit paraître son ouvrage non cartonné. La vente en fut certainement contrariée, sinon interdite. Quoi qu'il en fût, *la Femme infidèle* figurait sur les catalogues du libraire Maradan. Mais on peut supposer que tous les exemplaires qui tombèrent entre les mains de la femme et des filles de Restif, furent anéantis, après la mort de ce dernier, qui les tenait cachés dans son domicile. Agnès Lebègue ne pouvait laisser subsister un monument aussi honteux des désordres que son

mari lui imputait, sans avoir pris la peine de déguiser les noms des personnes qu'il avait mises au pilori. Son gendre Augé avait aussi contribué à la destruction des exemplaires de *la Femme infidèle*, où il était peint d'après nature, sous le pseudonyme de *l'Échiné*, comme Restif le déclare en ces termes : « Je fais suivre ensuite l'histoire des infamies que nous fit l'abominable l'Échiné, à ma fille Agnès R. et à moi... » Restif disait, dès 1789, dans le *Thesmographe* : « On a vu l'Échiné courir, de libraires en libraires, pour découvrir les ouvrages où il est question de scélératesses semblables aux siennes. » La rareté excessive de ce livre s'explique assez par les détails inconcevables qu'il renferme, et cette rareté est d'autant plus regrettable que *la Femme infidèle*, suivant l'intention de Restif, doit servir de suite nécessaire à *Monsieur Nicolas*.

Cet ouvrage est si précieux pour l'histoire intime de Restif, que nous croyons devoir réimprimer ici, malgré son étendue, une Clé de ce document autobiographique, telle qu'on la trouve, sous le titre d'*errata*, dans le tome XXIII de la seconde édition des *Contemporaines*, où personne probablement n'irait la chercher. Ce fut la publication de cette Clé, en 1787, qui autorisa la plainte d'Augé contre son beau-père, qu'il accusait avec raison de l'avoir diffamé dans deux ouvrages anonymes, que Restif refusait d'avouer : *la Femme infidèle* et *Ingénue Saxancour*.

Le roman ou plutôt l'histoire de *la Femme infidèle* est souvent inintelligible, à cause des noms propres déguisés que Restif y fait figurer, et surtout à cause des points et des étoiles, qui remplacent non-seulement des noms et des mots, mais encore des dates et des phrases entières. Nous avions donc essayé de faire une Clé, qui ne pouvait être que très-insuffisante, lorsque nous découvrîmes celle que Restif avait faite lui-même, en y laissant subsister toutefois quelques anagrammes et quelques initiales inexpliquées. Nous avons donc pensé que cette Clé, tout à fait inconnue et qui se trouve dans une édition très-rare, méritait de prendre place textuellement dans notre livre. Nous y ajoutons aussi, et sans rien changer à l'orthographe de l'auteur, le petit factum, qui lui fait suite, dans la seconde édition des *Contemporaines*, et qui forme une espèce de supplément à *la Femme infidèle*. Les seules additions que nous jugeons utile d'introduire dans la Clé, très-véridique et très-complète, composée par Restif, ce sont quelques noms, qu'il avait omis à dessein et que nous avons placés entre parenthèses. Le meilleur commentaire de *la Femme infidèle* se trouve, éparpillé çà et là, dans *Monsieur Nicolas*, tomes IX, X et XI.

ERRATA DE LA FEMME INFIDÈLE.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.
13. — V.., *lisez* Valois.
14. — Laconche, Baron, Blonde, Bourdignon : Rhecaché, *lisez* Chacheré. — Les noms sont mis ici par ordre.
15. — Prutin, *lisez* Turpin.
25. — Rénnedave, *lisez* de Varénne.
28. — ***, Comte de-Tavannes.
29. — Sonis, *lisez* Nizon.
41. — Riole, *lisez* Leroi.
42. — Seditanges, *lisez* Destianges.
47. — Jeandevert, nom déguisé d'un Hom. connu. — (Restif).
91. — Ornefuri, *lisez* Fournier.

Pages.
111. — Timbre de-S.-M., *lisez* Imbert de-S.-Maurice.
119. — A *, *lisez* à Sens.
135. — Caraqua, *lisez* Chéreau-de-Villefranche.
157. — Nolat, *lisez* Talon.
160. — Désirée, *lisez* Didier ; C.., *lisez* Cocu.
164. — Cardin, *lisez* Necard ; De-Romei, *lisez* De-Ronci.
178. — Ugnebet, *lisez* Beugnet.
184. — A l'****, g. d. L., *lisez* à l'Imprimerie - royale, galerie du Louvre.

DEUXIÈME PARTIE.

280. — Voyez la suite de ces vers, à la p. 512 de la 3e partie, et ci-devant après la p. 280.
292. — La grande Fille : *lisez* Clermont, nouvelle-convertie génevoise.
295. — Nivelle — C'est le N'èg'ret du *Paysan perverti*, et le Regret des *Contemporaines*.
302. — Mondimer, *lisez* Krammer.
321. — L'****, *lisez* l'Imprimerie.
323. — Linesmud, *lisez* Dumesnil.
337. — P..., *lisez* Prudhomme.
346. — A cette page, en restituant les vers de l'*errata*, mettez : vérole, au lieu d'hiperbole.
359. — La pièce de vers supprimée est à présent dans *les Françaises*, 1 vol., p. 179.
369. — Regains, *lisez* Sagnier.
397. — Volmin, *lisez* Moulin.
404. — Protane, *lisez* Edme-Rapenot.
632. — Élise, *lisez* Élisabeth-Tulout.
440. — Cletou, *lisez* Coulet.
464. — Nilasse, *lisez* Asselin.
478. — A K··, l'·:, nom défiguré, ainsi que le suivant, à l'Abbé (Mercier) de Saintleger.

TROISIÈME PARTIE.

485. — A De-M...; ces initiales sont justes.
518. — Siparad, *lisez* Paradis.
528. — Admirable, *lisez* l'horloger Admirault.
571. — A ***, *lisez* à Aucerre; à **, *lis.* à Fleuri; Rirenfou, *lis.* Fournier; Lauquil, *lis.* Q··. (Quillau).
577. — Tolliet, *lisez* Elliaux, à Joigni.
583. — Comédienne d'***, *lisez* d'Aucerre; Villede, *lisez* De Ville.
602. — Rue de-**, *lisez* de-Bièvre.
603. — Rue du-**, *lisez* du-Fouarre.
605. — Fille à **, *lisez* à Joigni.
607. — A ***, *lisez* à Aucerre.
610. — A ** qu'on désignera par des··, à Joigni.
614. — Le ··· (au lieu d'étoiles), *lisez* le Vicomte.

Pages.

622. — A ·· (deux étoiles), *lisez* à Joigni.

628. — Naireson, ou Dictionnaireson, et Scaturin, noms supposés (Bertjou, Tanefons). — (C'est-à-dire Joubert et Fontanes).

634. — Ratminon, *lisez* Martin, clerc de Procureur.

640. — Mad. Gonbil, *lisez* Blogni.

654. — Milpourmil, *lisez* Milran. — (Marlin).

659. — La ****-***, *lisez* la *Découverte-australe.*

662. — Le **, *lisez* le Hibou : comme ***, *lis.* comme ouvrage ; certains***, *lis.* certains ouvrages ; le ***-***, *lis.* le Compère-Nicolas.

664. — 17.., *lisez* 1785.

665. — Bonentout, *lisez* Charmot.

670. — ***, *lisez* ouvrages.

671. — La *-*-*-**, *lisez* la Vie-de-mon-Père ; ···-···, *lisez* Menage-Parisien ; cette ···, *lis.* cette Produccion ; une ···, *lis.* une satire ; fecond ···, *lis.* fecond Écrivain ; de vos ··· nombreus, *lis.* de vos Ennemis nombreus ; tous nos ····, *lis.* tous nos Littérateurs ; que vous ···, *lis.* que vous renversez ; de vos ··, *lis.* de vos Lecteurs ; la D···, *lis.* la Dunciade ; que M.···, *lis.* que M. Palissot.

672. — Sagesse ···, *lisez* sagesse écrite : les *****, *lis.* les *Contemporaines.*

673. — Dans la ···-···, *lisez* dans la *Découverte-australe.*

679. — Sentiment à **, *lisez* à Restif.

682. — De-Lelisée, *lisez* De-la-Reynière.

686. — C-N., *lisez* Compère-Nicolas ; M. De-B., *lis.* M. De-Beaumarchais.

Pages.

688. — Analise de ·····, *lisez* Analise de *la Vie de mon père.*

689. — Excellent ··, *lisez* excellent Livre.

690. — Mauvais ···, *lisez* mauvais Ouvrage ; le ··, *lis.* le Hibou ; comme ···, *lis.* comme ouvrage.

691. — D'autres ···, *lis.* d'autres Ouvrages ; C.-N., *lis.* Compère-Nicolas ; cet ···, *lis.* cet Ouvrage.

692. — M. R. — C'est M. De-Lelisée. (Grimod de la Reynière fils.)

693. — Micromegas, *lisez* Legrand.

694. — A la ····, *lisez* à la Postérité.

695. — Stigmatin, *lisez* Lamarque.

696. — *Olaüs-Magnus*, *lisez* magistrat respectable, dont le nom est ainsi déguisé. (Le Pelletier de Morfontaine ?)

710. — Les ··· odieuses, *lisez* les Nouvelles odieuses ; dans ma ···, *lis.* Colleccion.

711. — Que vos ··, *lis.* que vos Critiqs.

713. — Contre ······, *lisez* contre *les Contemporaines.*

714. — J'···, *lisez* j'imprimais ; pas ····, *lis.* pas imprimable ; qu'auqu'un.., *lis.* qu'auqu'un Censeur.

716. — C'est un ···, *lisez* c'est un Écrivain ; je ne le *, *lis.* je ne le lis ; defauts en-··, *lis.* defauts en lisant ; dans les ·····, *lis.* dans *les Contemporaines ;* que cet ···, *lis.* que cet Ouvrage ; le cours des ····, *lis.* le cours des *Contemporaines ;* de ses ···, *lis.* de ses Ouvrages.

718. — De tous vos ···, *lisez* de tous vos Livres.

716. — Fait le ····, etc., *lisez* fait le Pornographe ; qui faites le Hibou, qui faites les Préjugés justifiés ; si vous ne voulez pas que vos Lecteurs, etc.

Pages.

de la ···-···, *lis.* de la *Déverte-australe ;* C. de M., *lis.* Cesar de Malaca; votre ··, *lis.* votre Livre, je trouve que c'est Salocin-emde-fister. — (Nicolas-Edme Restif).

Pages.

720. — *Lisez,* m'aviez accoutumé aux renversemens.
721. — *Lisez,* c'est que les Écrivains.
722. — *Lisez* comme les Auteurs.
724. — *Lisez* ses Lecteurs ;... ni Auteur.

QUATRIÈME PARTIE.

730. — Aux deux **, *lisez* son Amant à Joigni.
736. — *Lisez* rue de-Corneille :
738. — *Lisez :* Pour obliger les Martin, les Naireson, les Scaturin.
739. — La petite Simiane, *lisez* la petite Jeanne-Laforêt (petite malheureuse qui sert mad. Jeandevert, en instruisant Augé).
740. — Vilmontre, *lisez* Montreuil.
746. — D'Œilbœuf, *lisez* Dumont.
752. — D'Oiseaumont, *lisez* De-Montlinot.
755. — Au Curé de Saintnicolas-du-Chardonnet.
756. — A son Beaufrère, curé de Courgis.
761. — A Saci, chés ; un an à Aucerre.
762. — J'ai été à Paris ; avec moi à Joigni.
763. — Unigenit, Megas, *lisez* Bulletit, Legrand.
767. — De-Selharnisat, *lisez* De-Saintcharles.
774. — Commandon, Refavi, Ellefard, *lisez* Lamarque, Favier, Fardelle.
775. — Quitté Joigni..; été à Joigni.
776. — Nottip, Niavel, *lisez* Pitton, Levain.
782. — Z. A., *lisez* Zefire, Agnès.
787. — Ingenue, *lisez* Agnès.
788. — Du plûs vrai de ses Ouvrages ; c'est à la fin de la Malediction-paternelle ; Cercell, *lisez* Leclerc ; Lagenisse, *lis.* Des-Tores.
789. — L'Echiné, partout *lisez* Augé ; Oussidec, *lis.* Decoussi ; Rocbard, *lis.* Brocard.
790. — Premier Commis à la Direccion des Vingtièmes.
792. — Betsi, partout *lisez* Bizet.
765. — M. Decourmontagne, au lieu de Petitecolline.
800. — Appelée R., *lisez* Bertoche.
801. — 178·, *lisez* 1783.
803. — Se retirer à Melun.
806. — En 1784 ; Commis aux Poudres-et-Salpêtres ; Café Desbrosses ; le sieur Bleri ; alors Commis du sieur Delaistre.
807. — Avec un autre rondin, que celui qui t'a fait tant de plaisir.
810. — Causa, en me prenant avec brutalité, me fit, etc.
811. — Café Desbrosses ; 1784—5 ; Lepinaie, Contrôleur des Bois-à-brûler.
812. — Lepinaie ; Lepinaie.
816. — Lalumette, *lisez* Langlumé.
817. — Voyage à Melun.
818. — Vivement à ses brutalités infâmes.
819 et 820. Nommée la *Friv.;* les Bois-à-brûler.
822. — Chés M. le Prevôt-des-Marchands.
823. — Cuisinière de M. Poincloux.
874. — (1785) comme, etc.
827. — L'hôtel de M. le Prevôt-des-Marchands ; Magistrat chef de la Ville.
831. — Promenade à Chantilli.

Pages.
832. — Gentilli ; les points ..., à la même page, expriment une horrible calomnie d'inceste, qu'on n'ose exprimer clairement.
837. — Mad. De-··, *lisez* Mad. Decoussi.
837. — Après la Lettre, mettez en note : « On a su depuis, qu'Augé, effrayé de ses torts, n'avait-pas-couché chés lui, depeur d'être arrêté pendant la nuit. »
841. — La 1 Lettre doit être la 2.
842. — Porte de M. Vieillot.
843. — Chés M. Vieillot.
844. — Dans l'Arsenal ; de l'Arsenal.
845. — Qu'il était à Bleri.
846. — Votre maq. et votre amoureux ; Mad. Martin.
847. — Le Monsieur de l'Arsenal.
850. — Les épitaphes de l'Arsenal.
853. — Au Groscaillou : *nota;* où ce malheureus Père loge, depuis que son indigne Fils a-voulu le forcer, pendant la nuit, à lui donner son argent.
858. — Le resultat du Père de cet Infame, et le mien, ce fut que les deux Époux devaient demeurer separés.
859. — Tante et Cousine Beaucousin ; chés M. Poincloux.
861. — S···, *lisez* Agnès-Jeandevert.
862. — M. Legrand, consent qu'Agnès.
865. — Mad. Martin.
867. — Votre Sœur Marianne ; ma Sœur Beaucousin.
868. — Informer M. Legrand ; chés Bleri, à l'Arsenal ; M. Legrand et moi.
869. — Madem. Marianne ; plaisir à Bleri ; M. et Mad. Berthet. — Ajoutez en note : « Et il a dit, lors de la scène terrible du 25 mai 1786, au Jardin-du-Roi, publiquement, devant 1500 Personnes, que j'avais mis ma Fille dans un Bordel, en la tirant de chés lui ! Il l'a repeté depuis, hôtel des Tresoriers, rue des-Massons ! »
873. — M. Berthet peut vous dire.
874. — Chés M. Legrand.
876. — De Mad. Desbrosses.
878. — A M. votre Père et à M. Legrand.
883. — *Lisez* Mad. Martin ; Madem. Marianne ; Mad. Martin.
885. — A Mad. Martin ; près de M. Vieillot ; et de M. Lefort ; votre Tante et votre Cousine Beaucousin ; votre Tante Tillien.
887. — Mad. Beaucousin et Christine aussi.
890-891. — Faussetés que tout-cela ! L'on n'a jamais eu l'intention de l'avancer.
892. — Memoire à la Police ; M. Henri.
893. — Fausseté que cette Lettre ait-été-écrite sous les ieus de M. Legrand !
894. — Veuve Martin.
900. — La jeune Infortunée Marie-Françoise Quenet.
901. — La même.
902. — Chés M. Dechestret, receveur des tâilles ; M. Dechestret s'informe.
903. — La Dame Decoussi ; Decourmontagne, receveur de la Capitation, quartier Saintpaul.
904. — Marquise, nommée Mad. De-Bullion ; petits emplois dans les Bois-à-brûler ; au service de Mad. Delaistre ; un Fayancier de la rue de la Raquette.
905. — Ce Fayancier ; nommé *Dol;* le Fayancier, sous la foi ; chés le Fayancier ; Delaistre, directeur des Fermes pour les Bois-à-brûler ; au Fayancier ; Delaistre.

Pages.
906. — M. Delaistre; Marquise de-Bullion, à laquelle le Premier.
907. — Pour lui donner la verole.
908. — Au Café Desbrosses; au Café Lesage; 5 décembre 1785.
909. — A M. Legrand.
911. — Devant M. Legrand.
915. — Lettre écrite à Bieri.
917. — Lettre du 5 décembre 1785; Un est un M. Defaye, avec qui tu as dîné à Gentilli.
918. — M. Berger.
919. — M. Legrand.
921. — Messieurs Legrand et Berger.
926. — S. J. f. L., *lisez* Agnès Restif, famme Augé.

Pages.
927. — Legrand; de-present à Morfontaine.
928. — M. Legrand a vu ma Lettre à Augé.
929. — Un tour à l'Ile Saintlouis; chés M. le Commissaire Dularris; chés le Lieutenant-civil.
930. — S. Jeandevert, *lisez* Agnès Restif.
940. — Traite d'Auteur sans mœurs, de gredin, de coquin, d'homme sans aveu!
949. — Cousin Coulis.
952. — Professeur Lingua; au Collége de Presle.

Au moyen de ces Correccions, et des Vers qui les precèdent, on ne trouvera plus rien dans Famme-Infidelle qui ne s'entende facilement. Je vais maintenant suppleer les faits qui lui sont posterieurs.

Huit jours après la scène, dans laquelle le vil Augé s'était-jeté aux genoux du Magistrat pour calomnier M. R., il signa un écrit par lequel il consentait qu'Agnès R. restât chés son Père, qui la gardait sans pension. Le mois d'avril s'écoula.

Le 18 mai, Augé s'aperçut que M. R. avait du monde à dîner; c'étaient M. Morel-de-Rosières, Madem. Mesnager, et M. son Frère; le premier, lieutenant-général à Ch., le second, ancien directeur des droits-réunis à Caen; il les suivit, lorsqu'en sortant de table, ils alèrent se promener autour de l'Ile Saintlouis; il tenait son Fils par la main, affectant de l'appeler, Petit Restif, pour se faire-remarquer : Il les ramena ainsi jusqu'à leur porte, en fesant des gestes de fureur. Mais voici une scène affreuse, et connue de tout le monde.

Le 25 mai matin, le Père d'Agnès reçut du Monstre une Lettre, dans laquelle il fesait une critique insensée de la première page de *la Famme* 3 *états*. Il resta dans un cabaret, et se prit de vin, pendant que les mêmes Personnes du 18 dînaient chés M. R. Quand on sortit, il suivit tout le monde au Jardin du-Roi; et là, sur le petit monticule en-face du labirinte, il donna deux soufflets à Agnès, alors à-côté de sa Sœur Marion et de M. De-Rosières : Elle s'écria; le Monstre s'enfuit : plûs d'une heure après, on le trouva dans le parterre, où M. De-Rosières le fit arrêter. Il vomit des injures abominables et qui font horreur, contre M. R. qui le fesait conduire, en-présence des Gardes, de M. Robé le poète, que la jeune Dem. Marion avait-rencontré dans la Foule, et qu'elle avait-envoyé auprès de son Père; il accompagnait tout-cela de menaces horribles d'assassinat : Un sieur Guillote, inspecteur du Jardin, étant arrivé, le Monstre continua devant lui à proferer les horreurs qu'il avait-débitées dans le Jardin en-présence de 1500 Personnes : Cet Officier l'écouta : — Je vois que vous êtes un mauvais-sujet, et je vous juge par vos propres discours... Monsieur (dit-il au Père), emmenez vos Dames, et je vais retenir cet Homme-... Il

le garda effectivement trois quarts-d'heure, et en sortant, il lui defendit d'ameuter Persone, sous peine d'être-conduit en-prison. Le lendemain, le Monstre ala se-vanter au nommé Vieillot, ancien Domestiq; il osa dire à la Dame Bizet, qu'il n'avait tenu qu'à lui de faire-mettre en-prison M. R., sa Fille, et toute leur-Compagnie ; il ajouta : —Je l'ai-bien-tapotée toujours ! Cette scène affreuse fesait le lendemain 26 l'entretien du Palais-royal.

Le 20 juillet, il fit-insulter M. R. par le nommé Duval, auquel il venait de payer à dîner; ils étaient pris de vin : Ce Duval menaça M. R. de le fraper et de le faire-arrêter; un pareil excès d'audace est inconcevable ! M. R. lui répondit avec sang-froid.

Le 12 ou 16 auguste, Augé vit un exemplaire de *la Famme-Infidelle*, qui lui fut-donné par Vieillot, brocanteur de Livres, et il se-reconnut sous le nom de L'Echiné; il fit une esclandre digne de ses mœurs basses et crapuleuses ; pendant trois mois il vint journellement dans le jardin de l'Hôtel-Torpane, alors vacant, faire des declamations scandaleuses, en montrant les fenêtres de M. R.

Mais il a-mis le comble le 9 fevrier 1787, qu'il s'est-rendu à Montrouge, chés M. Mercier alors absent; le Monstre entra chés M. Letourneur, et y-vomit devant six Persones les mêmes horreurs qu'au Jardin-du-Roi. Le même jour, à M. le vicomte de-Toustain. Le soir, il envoya chés M. R. comme de la part de M. Mercier, et reçut la Lettre adressée à cet Homme estimable, qui s'en-plaignit, par un Billet à l'Abbé De-Montlinot. Ce Dernier, le même qui s'était-originairement-interessé pour Augé, en-porta plainte, et sut tellement exciter l'indignation, qu'on chassa Augé. Depuis, ce Monstre osa presenter un memoire, pour ravoir sa place, en-mettant pour condition, que si on la lui rendait, il ne poursuivrait pas M. R. C'est le comble de la folie ! Aussi cet Homme vil est-il également sot et fou.

N° 2. — La Femme infidèle, par Maribert-Courtenay. *Neufchâtel et Paris*, sans date, 4 part. en 2 vol. in-12.

Cette édition, annoncée, mais non décrite dans le *Bulletin mensuel* du libraire Alvarès (n° 8, 4e année, nov. et déc. 1860), serait, suivant ce libraire, antérieure à celle que M. Monselet a citée comme la première, et tout à fait différente. Nous ne l'avons pas vue.

XXXVI

INGÉNUE SAXANCOUR, ou la femme séparée : Histoire propre à demontrer, combien il est dangereux pour les Filles, de se marier par entêtement, ét avec précipitation, malgré leurs Parens : Ecrite par Elle-même. *A*

Liége, Et se trouve à Paris, chés Maradan, libraire, rue des Noyers, n° 33. 1789. Trois parties en 3 volumes, in-12[1].

Le premier volume a 248 pages, y compris les titres et les feuillets préliminaires; le deuxième, 240, et le troisième, 260 pp., suivies du prospectus : *Les Provinciales,* qui forme la signature M du volume.

Il y a des exemplaires, avec de nouveaux titres, portant *Ingénue Saxancour,* avec le nom de Gueffier, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 17, et la date de 1790; mais cet ouvrage n'a jamais été réimprimé.

Chaque volume contient, au milieu du récit, une pièce de théâtre : *le Loup dans la bergerie,* en quatre actes, dans le premier volume; dans le deuxième, *la Matinée du père de famille,* en un acte, et dans le troisième : *Épiménide,* comédie en trois actes. Ces pièces se retrouvent dans le *Théâtre* de Restif.

La dernière pièce est précédée ici d'une bizarre dédicace à Félicité, c'est-à-dire Mlle Ménager, que Restif avait surnommée *Félicitette :* « Vous avez été ma Muse ! lui dit le père d'*Ingénue Saxancour ;* daignez servir de mère à l'Enfant que vous avez engendré ! Vous en êtes le Père ; je n'en suis que la Mère : Aimez-moi, protégez-moi, comme l'Époux doit protéger l'Épouse ! Vous ne vous attendiez pas à être Mari ! C'est moi qui vous procure cet avantage précieux ; car sachez que lorsqu'une Belle inspire un ouvrage, elle fait l'office du Mâle ; et l'Auteur conçoit, porte, accouche. » *La Marchande de modes, ou le Loup dans la bergerie,* est donnée aussi, par Ingénue, comme une pièce de son père, et elle la fait précéder d'un Avis, qui nous apprend que cette pièce, faite à la demande d'un musicien, mari d'une actrice de la Comédie-Italienne, est tirée de la 70e nouvelle des *Contemporaines.* On trouve, en outre, dans le second volume, l'ode de Piron, sur le prix du jeu de l'Arquebuse, remporté à Dijon par les Beaunois en 1717, et la lettre du même, à M. Jehannin l'aîné, contenant le récit de son aventure de Beaune, au mois d'août 1717. Ces deux pièces, quoique très-connues en Bourgogne, n'avaient pas encore été recueillies dans les éditions de Piron.

[1] 40 fr., Solar, 1860. — 75 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1151, 1870. — 300 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2077, 1874.

C'est la fille aînée de Restif, Agnès, qui, sous le nom d'*Ingénue Saxancour*, raconte l'histoire de son mariage avec *Moresquin* ou *l'Échiné*, que Restif a dépeint, dans plusieurs de ses ouvrages, comme un monstre capable de tous les crimes. Il est très-possible, en effet, que ce livre ait été rédigé par Agnès, qui savait écrire et qui, à l'exemple de sa mère, composait des vers et des pièces de théâtre. « Que va-t-on voir, en effet, dans cet ouvrage ? dit l'éditeur, qui se donne le titre de *Jeandevert* ou *Marivert* et qui n'est autre que Restif. Une fille imprudente qui se marie, malgré son père, à un Infâme, un homme faux, qui, avant le mariage, a menti les mœurs et la fortune, mais qui jamais n'a pu mentir l'esprit, parce que c'est le seul masque que l'hypocrite sot ne puisse prendre; à un homme qui, après le mariage, laisse voir tous les vices, soumet son épouse infortunée à tous les caprices d'un libertin, à toutes les turpitudes d'un débauché, à toutes les infamies d'un scélérat corrompu, à tous les supplices que peut faire endurer un bourreau; à un homme, qui la contraint de fuir et qui la poursuit, en rage, après qu'elle s'est dérobée à sa fureur. »

Restif avoue qu'on trouvera, en ce livre, « ce qu'on nomme dans le monde des *horreurs,* » et il s'en félicite, car il veut « que ce livre soit profitable aux filles qui se marient, malgré leurs parents et surtout en bravant l'autorité d'un père. » Il ajoute, cependant, que sa fille est bien réellement l'auteur de l'ouvrage qu'il publie : « J'ai frémi, dit-il, en lisant, dans ces Mémoires, des traits véridiques, écrits ingénuement, sans être affaiblis, égayés, enjolivés, *deshorribilisés* (comme diraient les Anglais), par une jeune femme qui peint ce qu'elle a senti, souffert jusqu'au désespoir. »

Le livre se termine par un *Postscriptum* de l'éditeur, qui raconte les dernières manœuvres de Moresquin, lequel lui écrit une lettre d'injures et de menaces. Cet éditeur, ce prétendu Marivert, déclare qu'il publie le manuscrit d'*Ingénue,* à l'insu de cette dame, et sans l'aveu de son père, M. Saxancour, pour laisser à la postérité les preuves des monstrueux sévices d'un scélérat qu'il faut punir : « Voilà, dit-il, le motif de la publication de ces Mémoires; de l'espèce de larcin que j'en fais; de l'adresse avec laquelle j'en dérobe la connaissance à ceux qu'ils intéressent, lesquels ne démêleront pas le titre de ce livre parmi la foule de ceux qu'on publie hebdomadairement à Paris. » Mais alors l'infortunée Ingénue n'était plus; elle avait succombé à ses douleurs physiques et morales. C'est là le roman, car Agnès Augé, séparée volontairement mais non judiciairement de son mari qui cherchait sans cesse à la ressaisir, ne fut délivrée de ses poursuites incessantes que six ans plus tard : « Ingénue, dit Restif dans *Monsieur Nicolas* (tome XVI, page 4729),

en vertu de la sage et sainte loi du divorce, a enfin divorcé, en 1794, d'avec le vil l'Échiné, et s'est remariée au citoyen Vignon, avec lequel elle est tranquille. »

Cet ouvrage est le plus rare de tous ceux de Restif, soit que l'édition ait été détruite en bloc, soit que les exemplaires aient été recherchés systématiquement pour être détruits l'un après l'autre. Restif, en effet, a dépassé dans ce roman toutes les bornes du cynisme le plus audacieux, puisqu'il y étale au grand jour l'histoire vraie ou supposée de sa fille aînée, qui avait épousé, malgré lui, cet assez vilain personnage, nommé Augé, qu'il a flétri dans tous ses ouvrages sous le nom de *l'Échiné :* « C'est, dit-il, comme une suite de *la Femme infidelle*. Ma fille aînée y fait son histoire, depuis son enfance jusqu'à son mariage et sa séparation d'avec l'exécrable l'Échiné. » Cet ouvrage étrange est donc le complément nécessaire de *Monsieur Nicolas,* car Restif n'a pas manqué de s'y mettre en scène à côté de sa fille. *Ingénue Saxancour,* quoique annoncée sur les catalogues du libraire Maradan, est aujourd'hui absolument introuvable. Solar n'avait pu en rencontrer un exemplaire, qu'après des recherches inouïes. Ce n'est pas tout que de trouver un exemplaire de ce roman ou plutôt de ce factum ; il faut encore que l'exemplaire soit complet. L'édition entière a dû subir des retranchements systématiques, et les pages 249-252 du tome III manquent presque toujours.

Je me rappelle avoir cherché aussi, mais sans succès, un exemplaire, qui m'était indispensable, en 1851. J'avais esquissé un roman historique sous le titre d'*Ingénue,* dont Restif et sa fille Agnès étaient les héros, car il n'y a pas de roman sans héros. Notre charmant et merveilleux conteur, Alexandre Dumas, s'était chargé d'écrire ce roman, que j'avais mis en scène, et le roman, grâce à mon illustre collaborateur, faisait les délices des lecteurs du *Siècle*. La famille Restif de la Bretonne s'émut de ce genre de célébrité, qu'un roman, un peu trop véridique, redonnait à son chef et à sa descendance. De là procès en diffamation. Il fallait démontrer que les auteurs n'avaient fait que puiser aux sources ouvertes par Restif lui-même, et le roman d'*Ingénue Saxancour* aurait suffi pour prouver l'innocence... du grand romancier, qui était seul nommé au bas de ses feuilletons. On ne parvint pas à découvrir *Ingénue Saxancour;* mais le procès, au moment des plaidoiries, fut arrêté et mis à néant par une bonne transaction. *Le Siècle* paya le dommage, et il fut convenu qu'Alexandre Dumas, dans la conclusion du roman, ferait amende honorable à Restif et à sa fille *Agnès*. « Vous l'avez échappé belle, dit-il à la partie adverse : le Bibliophile cherchait un exemplaire d'*Ingénue Saxancour,* pour le faire réimprimer. — Il ne

l'a pas trouvé, et il ne le trouvera pas ! » répondit gravement le fils d'Ingénue, en homme sûr de son fait.

Le roman d'*Ingénue Saxancour* était une satisfaction morale et un plaisir de vengeance, que Restif avait voulu se donner; car l'ouvrage, quoique imprimé, n'eut aucune espèce de publicité et demeura caché dans l'imprimerie de l'auteur. C'est seulement en octobre 1789 que Augé, dit l'Échiné, eut connaissance de cet ouvrage, dans lequel il était mis au pilori ; il dénonca donc son beau-père au district de Saint-Louis-la-Culture, et il l'accusa d'être l'auteur d'*Ingénue Saxancour* « et autres livres du même genre, ne tendant qu'au bouleversement du royaume, de la cité et de chaque individu, qu'il ne cesse d'outrager ». Augé n'avait pu se procurer un exemplaire d'*Ingénue Saxancour*, que par l'entremise du libraire-colporteur Vieillot, et un exemplaire de *la Femme infidèle*, que par un abus de confiance. Dans l'interrogatoire de Restif, le commissaire lui demanda s'il était l'auteur d'*Ingénue Saxancour*. Restif répondit « qu'il n'y avait que trois pièces de théâtre auxquelles il eût travaillé, dans cet ouvrage, savoir : *le Loup dans la bergerie, la Matinée du père de famille* et *le Réveil d'Épiménide ;* et que, d'ailleurs, cet ouvrage était imprimé avec approbation. » (*Nuits de Paris,* tome XV, p. 212.) *La Femme infidèle* était imprimée, de même, avec permission tacite. Augé, qui se reconnaissait dans le personnage de *l'Échiné,* avait fait relier ces deux romans, en faisant graver ce titre en or sur le dos de la reliure : *Œuvres d'un scélérat.*

La Clé de *la Femme infidèle*, rédigée par Restif lui-même, peut servir aussi pour l'interprétation d'une partie d'*Ingénue Saxancour ;* nous avons jugé utile pourtant d'ajouter à notre ouvrage une Clé particulière, dans laquelle on trouvera beaucoup d'explications que Restif n'aurait pas données.

Tome Ier, Page 7. Une grande Dame. — La comtesse de Boufflers.
— Le Monstre. — Augé, mari d'Agnès Restif.
— Une Jeune femme. — Agnès Restif, dite *Ingénue.*
— 9. Jean de Vert. — Restif lui-même.
— 10. Une Ville de Bourgogne. — Auxerre. — Un Village de Champagne. — Sacy. — Mon Ayeul maternel. — Edme Restif, illustré par la *Vie de mon père.*
— 11. Mon Ayeule. — Barbe Ferlet, femme du précédent. — Mon Père. — Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, dit *Saxancour*, du nom de Sacy où il était né.
— 17. Mulino, marchand de mousselines. — Moulins. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome X, page 3686.
— 18. Une grande Fille. — Sara Krammer.
— 19. M. Leroux. — Imbert de Saint-Maurice, *Ibid.*, page 2679.

Tome 1er. Pages 21. Mlle Balbin. — Agnès Lebègue, femme de Restif.
— 41. Une Commère. — Mlle Désirée Didier. *Ibid.*, page 2718.
— 48. Une dame Manigre. — Germain. *Ibid.*, page 2730.
— 50. Deux Jumeaux. — Voy. sur ces Jumeaux *la Femme infidèle.*
— 52. M. Rapenot. — C'est Edme Rapenot, le libraire.
— 59. Un galetas au cinquième. — Au collége de Presle, rue de la Harpe.
— 75. Une Demoiselle fort brune. — Estherette. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome X, page 2772.
— 78. Ma Sœur. — Marion, seconde fille de Restif.
— 81. Caraqua. — Chéreau de Villefranche. *Ibid.*, tome X, page 2831.— L'Anglais.— Sir Janson. *Ibid.*, tome X, page 2843.
— 89. Ornefuri. — Fournier.
— 115. Un Homme singulier. — C'est Restif lui-même. Voy. ses lettres aux filles de modes, dans la *Malédiction paternelle*.
— 123. Mamonet. — Nougaret.
— 245. Jean de Nivelle. — Encore Nougaret.

Tome II. Pages 1. Le Musicien. — Restif.
— 13. Mme Bites. — Mme veuve Bizet, sœur de Restif, bijoutière, quai de Gesvres.
— 17. Moresquin. — Augé, qui épousa Ingénue ; il est désigné sous le pseudonyme de Lechiné ou *l'Échiné*, dans la *Femme infidèle.*
— 24. Mme Leeman. — Debée, mère de la Sara de Restif.
— 101. J'ai été trois jours à prendre ton p..... — Raconté dans l'*Anti-Justine*, où Augé est désigné sous cette anagramme : *Gus.*
— 139. Un Bien qu'elle possédait en Normandie. — Aux Andelys.
— 150. Le vil Criher. — Richer.
— 185. Un saint ecclésiastique. — Le curé de Courgis.
— 187. Le directeur L. T. — Delaistre ou de Laistre ?
— 218. Fromentel Bléri.
— 221. Une Marquise. — La marquise de Bullion ?

Tome III. Pages 1. Le 25 novembre. — 1782.
— 2. Champdépines. — Lépinaie, contrôleur des bois à brûler.
— 7. L'Homme dont Moresquin dépendait. — Delaistre, le directeur des Fermes pour les bois à brûler. — Un Fayencier. — Dol, rue de la Roquette ?
— 12. Un Homme puissant.—Le prévôt des marchands, Le Pelletier de Morfontaine.
— 14. M. d'Oiseaumont. — L'abbé de Montlinot, qui habitait Soissons. — Olaüs Magnus. — Le prévôt des marchands.
— 44. Vulda. — Dulau.
— 73. L'Épouse d'un artiste qu'il occupait. — La femme du graveur Berthet.
— 83. Le Sous-protecteur. — M. Legrand, secrétaire de Le Pelletier de Morfontaine.

Tome III. Pages 86. Ma Tante. — Mme Biset.
— 93. Megas. — Legrand.
— 103. Le Commissaire de police de l'île Saint-Louis. — Dularris.
— 105. Un Inspecteur général d'artillerie. — Le chevalier de Saint-Mars. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3106 et suiv. — L'Aimable Félicité. — Mlle Félicité Mesnager ou Ménager.
— 111. Tout près de Moresquin. — Au Port au Blé.
— 113. Un Jeune avocat-général au parlement de... — Morel de de Rosières, lieutenant général au bailliage de Chalon.
— 114. Une pièce terrible... — Voy. le récit de ces tristes scènes, à la suite de la Clé de *la Femme infidèle*.
— 118. L'Inspecteur du Jardin. — M. Guillote.
— 119. Le Colporteur vieillard. — Vieillot.
— 125. Une Terre près Montfort. — Saint-Léger, dans le département de l'Eure.
— 130. Calomnie de Moresquin. — Augé accusait Restif d'inceste. — Le Vicomte de T**. — Toustain de Richebourg.
— 242. M. de Saint-Sarmin. — De Saint-Mars.
— 244. M. de Sereisor. — De Rosières.
— 245. Une Demoiselle de trente ans. — Restif en parle dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3125, sans la nommer.
— 250. Une Femme de qualité, du premier mérite.— La comtesse de Beauharnais.
— 254. Ingénue ne vécut que quelques heures. — Ceci est du roman et n'a été imaginé que pour donner le change aux chercheurs d'allusions.
— 255. La Comtesse de B***— De Beauharnais. — Moresquin envoyé aux îles.—Ici encore l'histoire cède la place au roman.
— 257. Marivert.— Maribert-Courtenay, prête-nom de Restif. Dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3142 et suiv., il raconte qu'il imprima *Ingénue Saxancour*, à la prière d'une dame Laruelle, qui avait marié sa fille à M. Moresquin : « J'ai rapporté dit-il une partie de ces horreurs, sous le nom de cet homme. dans *Ingénue Saxancour*, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'un autre homme innommé (Augé) a montré ce livre partout comme étant son histoire. »
— 259. Deux magistrats, le vengeur des crimes, et le chef de la police et des mœurs. — Le lieutenant civil et le lieutenant de police.

Restif, dans *Monsieur Nicolas*, tome XI (pag. 3024 et suiv., 3045 et suiv.), parle du mariage de sa fille Agnès avec Augé, mais il s'abstient de toute espèce de détail, sans dissimuler sa haine contre l'Échiné, qu'il ne nomme pas autrement, car Augé avait été alors condamné à mort et guillotiné, comme assassin.

XXXVII

LE THESMOGRAPHE, OU IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME sur un projet de reglement, Proposé à toutes les Nations de l'Europe, pour operer une Reforme generale des Loix ; avec des Notes historiques. Epigraphe : *Salus Populi suprema lex esto.* XII. *Tab. A La-Haie, chés Gosse-Junior et Changuion, libraires des États. Et se-trouve à Paris, chés Maradan, libraire, rue des Noyers,* n° 33. 1789. Deux parties en un volume in-8° de 590 pages, y compris les tables des deux parties, au commencement et à la fin du volume [1].

La première partie s'arrête à la page 156. Le faux-titre de la seconde partie reproduit le titre de la première, en annonçant que cette seconde partie contient les Notes [A], [B], [C], [D], [E], [F], [G], [H], [I], imprimées en petit texte.

La seconde partie contient deux pièces dramatiques : *Le Bouledogue, ou le Congé,* comédie en deux actes, « destinée au Théâtre des Danseurs-de-corde, le sujet étant trop bas pour les Variétés », pag. 279 à 311, et *l'An Deux-Mille,* comédie-héroïque, mêlée d'ariettes, en trois actes, pag. 515 à 556.

Cet ouvrage a paru avec une figure allégorique, formant frontispice ; mais cette figure, on ne sait pourquoi, a été supprimée dans presque tous les exemplaires. M. Ch. Monselet ne l'avait pas vue et ne l'a pas citée.

Dans sa dédicace aux États-généraux, signée *le Thesmographe,* l'auteur leur présente cet ouvrage, ainsi que *l'Anthropographe,* dans l'espoir que la sagesse des députés « saura extraire le bon de ces deux productions et l'employer à l'utilité commune ». Restif propose d'établir en France la forme du gouvernement du Danemark, qui lui paraît « belle, utile, conforme au caractère des Français ».

Au verso du faux-titre de la seconde partie, Restif s'adresse en-

[1] 5 fr. 50, Solar, 1860. — 27 fr. cart. non rogné, Langlois, 1872. — 150 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2110, 1874.

core aux États-généraux et leur signale neuf des principaux sujets, traités dans les Notes du *Thesmographe :* « Daignez, honorables Citoyens, dit-il en finissant, prendre en considération les cinq Projets des *Idées singulières ;* ils ont été dictés par le patriotisme le plus pur. »

Voici l'indication des pièces concernant la querelle de Restif avec son gendre, et qu'il n'a pas craint d'imprimer dans *le Thesmographe :* 1° Proscript relatif à la conduite du soi-disant l'Échiné ; 2° Lettre d'un ancien ami, homme en place ; 3° Lettre de l'indigne gendre, à un homme de mérite (Toustain de Richebourg) ; 4° Réponse de ce gentilhomme ; 5° Lettre du beau-père outragé, au gendre impie ; 6° Proscript du 19 septembre 1789.

A la page 514, Restif accuse ses ennemis de l'avoir fait poursuivre à coups de pierre, dans l'île Saint-Louis, le 7 novembre, le 14 avril et le 10 juin 1789 ; de l'avoir fait arrêter, le 14 juillet de cette même année, à 11 heures du soir, par la sentinelle du pont de la Tournelle, et enfin de l'avoir fait assaillir, par des assassins, dans la rue de la Parcheminerie, le 1er août suivant. A la page 587, il nous apprend que, le 28 novembre, il a été arrêté sur la dénonciation de son gendre, et conduit à l'Hôtel de ville, comme ayant composé deux libelles abominables ; mais ses réponses loyales et catégoriques avaient amené sa mise en liberté et l'emprisonnement de son lâche dénonciateur.

Cet ouvrage, qui forme le cinquième volume des *Idées singulières*, est bien plus curieux et bien plus rare que les quatre précédents, publiés de 1769 à 1782. Nous avions soupçonné que tous les *Graphes* étaient de Ginguené, de Linguet et de Butel-Dumont, qui, en les faisant imprimer par Restif, lui en laissaient la responsabilité, et lui donnaient ainsi le droit d'y ajouter ce qu'il voudrait. Restif ne s'est pas fait faute d'user de la permission, surtout dans ce volume, qui contient tant de choses inattendues, relatives à sa personne et à ses aventures, à ses opinions et à ses ouvrages. Pour se convaincre que, derrière Restif, il faut chercher le véritable auteur des *Graphes*, soit Ginguené, soit Linguet, soit Butel-Dumont, il suffit de lire (pages 465 à 468 du *Thesmographe*) une assez verte semonce que ce dernier adresse à Restif, qui s'excuse, dans une note, d'avoir été pris en flagrant délit d'erreur littéraire. Plusieurs lettres de Butel-Dumont, imprimées sous les nos 56-58, dans le tome XIX des *Coutemporaines*, seconde édition, semblent justifier nos suppositions sur les travaux collectifs de ce philosophe économiste et de Restif, qui prenait la responsabilité de l'ouvrage imprimé par ses soins.

M. Monselet a indiqué que deux pièces de théâtre étaient cachées dans *le Thesmographe : le Bouledogue ou le Congé,* comédie en deux actes, et *l'An* 2000, comédie héroïque, mêlée d'ariettes, en trois actes. La première de ces deux pièces met en scène un épisode de la vie de Restif et de sa terrible guerre contre son gendre Augé, qu'il avait surnommé *l'Échiné*. Ce n'est pas le seul monument de sa haine pour ce personnage, qu'il accuse d'avoir voulu l'assassiner et qu'il juge passible de la peine de mort! On ne saurait imaginer la violence avec laquelle il attaque ce malheureux (pages 482 à 501), en citant plusieurs lettres qui le concernent, notamment celle qu'il lui avait adressée pour lui rappeler tous ses méfaits. Cette lettre est une pièce extraordinaire dans ce procès inouï entre le beau-père et le gendre.

Il y a aussi, dans ce volume, d'autres pièces vraiment singulières et plus conformes au titre de l'ouvrage, entre autres un projet d'établissement pour l'*imprimerie des ouvriers,* « destinée à donner aux compagnons imprimeurs une propriété qui les rende citoyens. » Voyez aussi les lettres de Restif au marquis de Clermont-Tonnerre, au comte de Lally-Tollendal et à Bailly, ainsi que la consultation demandée à Toustain de Richebourg. Restif, en publiant *le Thesmographe,* annonçait la prochaine publication du *Glossographe, ou la Langue réformée,* qui n'a jamais paru; tout ce qui en subsiste se trouve dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas,* pag. 4689 à 4713, fragment qui contient un système entier pour la réformation de la langue et de l'orthographe.

XXXVIII

PAMPLETS CONTRE L'ABBÉ MAURY, formant trois volumes.

C'est Cubières-Palmézeaux qui, dans sa Notice sur Restif, nous fournit ce renseignement, qu'il est impossible de ne point admettre, car Cubières-Palmézeaux, ayant publié lui-même son fameux poëme satirique : *les Rivaux au cardinalat, ou la Mort de l'abbé Maury,* poëme héroïque en quatre chants (Paris, 1792, in-8), devait mieux que personne connaître les auteurs des innombrables pamphlets imprimés clandestinement et répandus à profusion contre l'abbé Maury, dans les années 1789, 1790 et 1791, lorsque cet homme poli-

tique tenait tête à Mirabeau et à tous les orateurs de la démocratie, dans les tristes débats de l'Assemblée nationale. Restif ne connaissait pas l'abbé Maury et ne pouvait avoir aucun ressentiment personnel contre lui, mais il avait épousé les principes de la Révolution avec l'ardeur et le fanatisme qu'il apportait dans toutes les questions à débattre; il était, d'ailleurs, possédé d'une sorte de monomanie furieuse à l'égard de la religion et de ses ministres; il se trouvait presque sans ressources et ne pouvait plus vivre de son travail littéraire. On peut donc supposer qu'il devint libelliste, à l'instigation des ennemis et des rivaux de l'abbé Maury. Mirabeau était le plus intéressé à payer le pamphlétaire et à employer l'arme de la satire contre un antagoniste qu'il ne pouvait vaincre à la tribune. Tous les partis, à cette époque, avaient des brochuriers à gages, pour faire la guerre aux hommes et aux idées. Mirabeau, mieux que personne, savait quelle était la puissance de la presse, quand il fallait jeter à pleines mains le ridicule et la calomnie sur de puissants adversaires. Il faut donc rapporter, à cette série de pamphlets anonymes contre l'abbé Maury, les visites mystérieuses de Restif à Mirabeau, racontées dans le XV[e] tome de *Monsieur Nicolas*, pages 4249 à 4305. Dans ces entretiens, si précieux pour l'histoire, il est plus d'une fois question de l'abbé Maury, et Mirabeau prend la peine de refaire à son point de vue un des discours prononcés par son éloquent rival à l'Assemblée nationale : « Jamais, dit-il avec une colère dédaigneuse, on n'a été aussi gauche que ce fils de cordonnier... Si je ne l'avais pas connu auparavant, je l'aurais pris pour un sot. Il l'est bien un peu; cet homme n'a pas de véritable esprit; ce n'est que de l'exaltation provençale. D'ailleurs, Maury a eu la plus sotte éducation : celle des gens du commun. » Restif se croit donc fondé à dire que l'abbé Maury « ne cherchait qu'à faire du bruit et fortune ».

Dans le tome XVI des *Nuits de Paris*, pages 425 et suivantes, Restif raconte sa rencontre, au Palais-Royal, avec un inconnu qui l'emmena dîner chez un restaurateur, le 16 janvier 1793, et qui eut l'air de vouloir sonder ses opinions, pour employer son concours dans une œuvre politique. L'inconnu disparut tout à coup, et une femme, vêtue en grande dame et suivie de deux laquais, essaya de donner suite à cette conférence avec Restif : « Elle me dit tout bas sa commission, que je refusai net, d'une grande importance alors. » On devine qu'il s'agissait de composer quelque factum et de le faire imprimer : « Ici, par exemple, ajoute Restif, je devais être un instrument aveugle, quoique intelligent. Je ne devais apercevoir ni l'un ni l'autre des deux bouts de la chaîne. On me demandait un acte isolé, pour lequel il fallait de l'intelligence, et après lequel, je

« serais demeuré tranquille. » Mirabeau était mort, à cette époque, et Restif, n'ayant plus à s'occuper de l'abbé Maury, pouvait disposer de son temps, de sa plume et de sa presse clandestine.

Parmi les 50 ou 60 pamphlets qui ont été lancés contre l'abbé Maury, pendant la période la plus brillante et la plus périlleuse de sa vie parlementaire à l'Assemblée nationale, nous choisirons ceux qui rappellent le mieux le genre d'esprit de Restif et ses habitudes de polémique. Qu'il nous suffise de montrer la piste aux curieux et de les mettre sur la voie des découvertes à faire.

1° Correspondance secrette entre l'abbé de Vermont, l'abbé Mauri et Mme de Polignac. *S. l. n. d.*, in-8° de 7 pp.

2° Réponse de M. l'abbé de Vermont à M. l'abbé Mauri. De Basle, le .... août 1789. *De l'imprimerie de Valleyre l'aîné*, in-8° de 7 pp.

3° Lettre de l'abbé Maury au vicomte de Mirabeau, à son régiment. (A la fin : *de l'imprimerie de Laillet et Garnery, rue Serpente, n°* 17.) In-8° de 8 pp.

4° Véritable Réponse du vicomte de Mirabeau à la lettre de l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8° de 16 pp.

5° Lettre de l'abbé Maury à M. de Robespierre, défenseur du prince de Condé et des ministres à l'Assemblée nationale. Du 28 juillet 1790. *De l'imprimerie de Chapigny*, in-8° de 3 pp.

6° Quatre mots à M. l'abbé ***. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

Pamphlet contre l'abbé Maury, au sujet de la brochure intitulée : Réclamation des Provinces contre leurs députés.

7° L'abbé Maury frappant sa poitrine, ou la Passion de notre bon et humain Clergé. Office du Vendredi saint. *Se trouve à Paris chez le Secrétaire des commandements de mons. l'archevêque de Paris*, 1790, in-8° de 8 pp.

8° Les Délassements comiques de l'abbé Maury aux Enfers, ou sa deuxième Lettre au Clergé. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

9° L'Infernal roi des Enfers, ou les Amours de l'abbé Maury avec Proserpine. *S. l. n. d.*, in-8° de 16 pp.

10° Le Mariage de l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

Pamphlet obscène; du vrai Restif.

11° Messe du Saint-Esprit à l'occasion du pacte fédératif, célébrée par l'archevêque d'Aix, et chantée par l'abbé Maury, grand-chantre du parti aristocratique; suivie d'oraisons sur le même sujet, faites par Sa Majesté Louis XVI, ci-devant roi des Français, et par sa femme Marie-Antoinette. *Sans lieu d'impression*, 1790, in-8° de 32 pp.

12° Messe du 14 juillet 1790, célébrée par l'abbé Maury, de fameuse mémoire. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

« MAURY, à *l'introite :* Au nom de la Loi, de la Nation et du Roi qui se souviendra de 1789.... LOUIS XVI. Dis ta messe, gredin, et laisse-moi tranquille avec tes réflexions ! »

13° Les Miracles de l'abbé Maury et la Résurrection du vicomte de Mirabeau. *n. d.*, in-8° de 8 pp.

14° Le Retour de l'abbé Maury aux Enfers, ou le Massacre de Carpentras et d'Avignon. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

15° Dialogue entre l'évêque d'Autun et M. l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

16° Le Viol, par l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp. (A la fin : *De la 6° imprimerie de la Liberté.*)

17° Poëme sur la Prière, traduit d'un mss. grec trouvé dans les ruines de Palmire. Dédié à l'abbé Maury. *A Paris, s. d.*, in-8° de 63 pp.

18° Faites beau cul, vous n'aurez qu'une claque, ou Événement arrivé à l'abbé Maury dans la cour du Collége Mazarin, par les écoliers, le 27, à trois heures. *S. l. n. d.*, in-8° de 3 pp.

L'abbé Maury, enchanté de la motion incendiaire, selon lui, que Mirabeau venait de faire pour la création d'un papier-monnaie, alla avec empressement chez M. Laboure, son ami, professeur de 6° au Collége Mazarin ; là, il fut fouetté par les élèves.

19° Le Gardien des Capucins, ou l'Apôtre de la liberté : Brouillerie de l'abbé Maury avec 45 aristocrates. *S. l. n. d.*, in-8.

20° Indécence énorme du vicomte de Mirabeau et de l'abbé Maury, envers la Nation, et justification de M. le marquis de la Fayette. (A la fin : *De l'imprimerie de L. L. Girard, rue de Valois*, n° 79.) *S. d.*, in-8° de 8 pp.

21° Les Souliers de l'abbé Maury. (A la fin : *D l'imprimerie de Jean Bart.*) *S. d.*, in-8° de 8 pp.

22° L'Assassinat commis par l'abbé Maury, sur son élève. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

23° Les Trois culottes de l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 pp.

24° La Calotte renversée par les assignats, ou la Défaite de l'abbé Maury, par Mirabeau. *S. l. n. d.*, in-8° de 8 ff.

Pamphlet d'une violence extrême contre le Clergé, que l'auteur qualifie de moines fainéants et hypocrites, de pourceaux engraissés, etc.

25° Grand accident arrivé à l'abbé Maury, occasionné par le tonnère (*sic*). *A Paris, chez Simon et Jacob Sion*, 1790, in-8° in-8° de 8 pp.

L'abbé Maury, réveillé en sursaut par le tonnerre, se lève à tâtons, met le pied dans son pot de chambre, le casse et se blesse à l'orteil. Le médecin déclara qu'il serait fou pendant quelque temps. « Nous avons engagé, dit l'auteur, un homme d'esprit à se déguiser en garçon apothicaice (dût-il lui donner un lavement), afin de savoir tout ce qu'il dira dans sa déraison. »

26° Mariage de l'abbé Maury avec l'abbesse de Montmartre ; Détail de la fête.

27° L'abbé Maury répudié par la *Négresse*, le lendemain de son mariage.

28° Le Sabbat de l'abbé Maury.

29° Messe de minuit, célébrée par l'abbé Maury.

30° Complot du Clergé.

31° Le loup-garou à l'Assemblée nationale.

32° Testament de J. F. Maury.

33° La Mort de l'abbé Coco.

34° Almanach de l'abbé Maury, in-32, portrait.

35° L'abbé Maury pris dans les filets du Père Duchesne.

36° Petit Carême de l'abbé Maury, ou Sermons prêchés dans l'Assemblée des Enragés. 1re année. 10 nos de 8 pp. in-8° chacun; seconde année, 3 nos.
37° Les Grandes Prédictions d'un petit Prophète.
38° Le Pape conduit aux Enfers, par l'abbé Maury, etc.

Nous avons laissé de côté un certain nombre de brochures, qu'on attribue plutôt à Hébert, parce que le Père Duchesne s'y mesure personnellement avec l'abbé Maury. On s'accorde aussi à lui attribuer *la Vie privée de l'abbé Maury*, 1790, in-8°, qui pourrait bien être mise au compte de Restif.

XXXIX

N° 1. — **MONUMENT DU COSTUME** physique et moral de la fin du Dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie (texte de N.-E. Restif de la Bretonne), orné de Figures dessinées et gravées par M. Moreau le jeune, Dessinateur du Cabinet de S. M. T. C. et par d'autres célèbres Artistes. *A Neuwied sur le Rhin, chez la Société typographique*. M.DCC.LXXXIX. Grand in-folio, de 37 pages de texte, sans compter le titre, avec 26 estampes[1].

Voici les titres des chapitres de l'ouvrage de Restif, qui correspondent aux estampes, avec les noms des graveurs et les dates des gravures :

1. *Déclaration de la grossesse*. Grav. par P. A. Martini, 1776.
2. *Les Précautions*. Grav. par le même, 1777.
3. *J'en accepte l'heureux présage*. Grav. par Ph. Trière.
4. *N'ayez pas peur, ma bonne amie*. Grav. par Helman, 1776.
5. *C'est un fils, Monsieur!* Grav. par C. Baquoy.
6. *Les Petits parains*. Grav. à l'eau-forte par C. Baquoy et terminé au burin par Patas, 1777.

[1] 100 fr., Solar, 1860. — 121 fr. cart., Favart, 1864. — 91 fr. non rogné, Stengel, 1861, et 165 fr., Tross, mai 1868. — 250 fr. demi-rel. mar. vert, Potier, 1870. — 279 fr. cart., vente Tross, 17 novembre 1871. — 300 fr. demi-rel. veau, Guntzberger, 1872. — 300 fr. demi-rel. non rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 6005, 1872. — 6000 fr. mar. r. non rogné, *Chambolle-Duru* (avec les 12 fig. de Freudenberg et les 26 fig. de Moreau et Freudenberg, avant la lettre, et une autre suite avec le privilége du roi), Cat. Aug. Fontaine, n° 5293, 1872. — 300 fr. demi-rel. vente Tufton, juin 1873. — 325 fr. (£ 13), Barker, Londres, 1874. — 770 fr. cart. non rogné, Curmer, 1874.

7. *Les Délices de la maternité*. Grav. par Helman, 1777.
8. *L'Accord parfait*. Grav. par le même, 1777.
9. *Le Rendez-vous pour Marly*. Grav. par Carl Guttenberg, sc.
10. *Les Adieux*. Grav. par De Launay le jeune, 1777
11. *La Rencontre au bois de Boulogne*. Grav. par Henri Guttenberg.
12. *La Dame du palais de la Reine*. Grav. par P. A Martini.

Nota. — Les 14 estampes suivantes appartiennent à la seconde série, dite du *Petit-Maître*, à cause du sujet et du titre de la première estampe de cette série.

13. *Le Lever du petit maître*. Grav. par L. Halbou.
14. *La Petite toilette*. Grav. par P. A. Martini.
15. *La Grande toilette*, Grav. par A. Romanet.
16. *La Matinée*. Sans signatures. Grav. par Bosse, d'après Freudenberg. (Cette estampe a paru d'abord sous ce titre : *l'Heureuse union*.)
17. *La Course de chevaux*. Grav. par H. Gutenberg.
18. *Le Pari gagné*. Grav. par Camligue.
19. *La Partie de wisch*. Grav. par Dambrun.
20. *Oui ou non*. Grav. par N. Thomas.
21. *La Surprise*. Sans signatures. Grav. d'après Freudenberg, par Ingouf. Elle avait paru auparavant, sous ce titre : *les Mœurs du Temps*, et avec cette légende : « On épouse une femme, on vit avec une autre, et l'on n'aime que soi. »
22. *La Petite loge*. Grav. par Patas.
23. *La Sortie de l'Opéra*. Grav. par Malbeste.
24. *Le Souper fin*. Grav. par Helman, 1781.
25. *Le Seigneur chez son fermier*. Grav. par J. L. Delignon.
26. *Le Vrai bonheur*. Grav. par Simonet, 1781.

Cet *Avis des éditeurs* se trouve, en tête de l'ouvrage : « La fin du dix-huitième siècle sera l'une des époques les plus remarquables de l'histoire. La révolution qui s'est faite dans les idées et dans les usages est digne d'exercer les pinceaux des Théophraste et des La Bruyère. C'est d'après ces modèles qu'est rédigé l'ouvrage dont nous faisons l'hommage au public. Il est orné de gravures qui présentent divers événements de la vie de société. Elles sont l'ouvrage des artistes les plus habiles de notre temps.

« Les faits employés dans la plupart des traits relatifs à chaque estampe remplissent d'autant mieux le titre de *Costume moral*, que l'auteur (M. Ret. de la B.) s'est attaché à les prendre dans la vérité. On sait qu'aucun homme de lettres n'a plus observé, n'a recueilli plus de traits frappants dans l'histoire privée de toutes les classes de la société, etc. »

Il paraît que les estampes gravées d'après Moreau, de 1771 à 1781, avaient été d'abord vendues séparément aux amateurs, avant d'être réunies en recueil. Plus tard, vers 1788, le propriétaire de ces plan-

ches y fit effacer les nos d'ordre et le privilége, pour en donner une nouvelle édition, avec un texte, qu'il avait eu l'étrange idée de demander à Restif de la Bretonne, qui passait, à l'étranger, pour l'oracle des modes parisiennes, et qui devait une partie de son succès aux nombreuses gravures du *Paysan-Paysanne pervertis*, et des *Contemporaines*.

Ce recueil célèbre de planches gravées au burin par les plus fameux artistes français, d'après les dessins de Moreau jeune, avait été précédé d'un autre recueil de douze estampes, gravées d'après les dessins de Freudenberg et publiées d'abord, sans texte, en 1774. Ce premier recueil, beaucoup plus rare que celui qui lui fait suite, a pourtant été reproduit en partie dans les figures des petites éditions in-18, que la Société typographique de Neuwied a imprimées, sous différents titres, avec un texte de Restif et de quelques autres écrivains français.

Quoique Restif n'ait peut-être jamais cherché ses inspirations dans les estampes du recueil de Freudenberg, nous donnons ici la liste complète de ces estampes, d'après le magnifique exemplaire que M. Fontaine a décrit dans le Catalogue de livres anciens et modernes de sa librairie, en 1872; exemplaire dont les épreuves étaient la plupart avant les numéros d'ordre et avant les tailles sur la tablette, avec une partie des eaux-fortes :

Nos 1. *Le Lever*. Grav. par A. Romanet, 1774.
2. *Le Bain*. Grav. par le même.
3. *La Toilette*. Grav. par Voyez l'aîné, 1774,
4. *L'Occupation*. Grav. par Lingée.
5. *La Visite inattendue*. Grav. par Voyez l'aîné.
6. *La Promenade du matin*. Grav. par Lingée.
7. *La Promenade du soir*. Grav. par Ingouf Junior, 1774.
8. *Le Boudoir*. Grav. par P. Maleuvre, 1774.
9. *Les Confidences*. Grav. par C. L. Lingée, 1774.
10. *La Soirée d'hyver*. Grav. par Ingouf Junior, 1774.
11. *L'Événement au bal*. Grav. à l'eau-forte par Duclos; terminé au burin par Ingouf Junior.
12. *Le Coucher*. Grav. à l'eau-forte par Duclos et terminé au burin par Bosse.

Cette première SUITE D'ESTAMPES, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MŒURS ET DU COSTUME DES FRANÇOIS, DANS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE, *année* 1775[1], avait été publiée à Paris, chez Prault, imprimeur du roi, en 1775, avec un discours préliminaire et une page de description pour chaque gravure. La SECONDE SUITE D'ESTAMPES POUR SERVIR

[1] 255 fr. demi-rel. vélin, Favart, 1864. — 600 fr. mar. r. *Hardy Mennil*, Cat. Aug. Fontaine, n° 3426, 1872.

A L'HISTOIRE DES MODES ET DES COSTUMES EN FRANCE DANS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE, *année* 1776, parut également chez Prault, en 1777[1], avec discours préliminaire et une notice pour chaque planche. Cette *seconde suite* est le premier Recueil d'après les dessins de Moreau, contenant aussi 12 estampes. La troisième Suite, ou second Recueil de Moreau, composée également de 12 estampes, ne parut que plus tard, vers 1784, mais sans titre et sans texte, bien qu'on l'ait annoncée, dans cette seconde suite, sous le titre de : *Vie du cavalier à la mode* ou *du petit-maître*.

Les estampes d'après Moreau, qui devaient compléter la suite de Freudenberg, furent donc publiées d'abord, sans le texte de Restif, comme les estampes de Freudenberg, mais avec privilége du roi, en deux séries distinctes. Ces estampes portent toutes *Moreau le jeune del.*, dans les épreuves avec la lettre. L'exemplaire incomparable, décrit dans le Catalogue de M. Auguste Fontaine, 1872, nº 2582, était tout entier de premier tirage, et par conséquent n'avait pas à figurer dans l'Œuvre de Restif de la Bretonne, qui y est absolument étranger. Il appartient aujourd'hui à un grand iconophile, M. le comte Welles de Lavalette.

La première série des estampes d'après Moreau, au nombre de 12, fut d'abord réduite et publiée par Moreau lui-même, sous ce titre gravé :

SECONDE SUITE D'ESTAMPES, *pour servir à l'histoire des modes et du costhume (sic) en France, dans le* XVIII*e siècle*, année 1776. *A Paris, chez Mr. Moreau, graveur du Cabinet du Roi. Cour du Mai au Palais, Hôtel de la Trésorerie.* Sans date. A. P. D. R. Petit in-8º [2].

Les iconographes paraissent avoir ignoré l'existence de cette charmante réduction des gravures de Moreau, publiée vers 1776, puisqu'ils ne l'ont pas citée. Les exemplaires en sont extrêmement rares, Nous en avons vu, chez M. Danyau, un exemplaire avant la lettre, avec le titre gravé, que nous donnons ci-dessus. Nous serions pourtant fort en peine de dire si ce sont les cuivres de ce joli recueil, qui ont servi depuis à faire différentes éditions des *Tableaux de la vie*, en France et en Allemagne.

Quoi qu'il en soit, il en existe, en outre, une contrefaçon trom-

[1] Les deux suites réunies, 1025 fr. (£ 41) cuir de Russie, Barker, Londres, 1874.
[2] 150 fr. mar. r., *Bertrand*, Cat. Aug. Fontaine, nº 6007, 1872 ; revendu 350 fr. Rigaud, 1874.

peuse, qui a été gravée en Allemagne par Gleich, tirée en bistre dans le format in-8, et publiée à part, sans aucun texte imprimé, avec privilége de Son Excellence (A. P. I. I. S. D. E.), Les épreuves én bistre, quoique évidemment antérieures aux épreuves tirées en noir à Paris, avec privilége du Roi (A. P. D. R.), et plus soigneusement (la légende y est aussi mieux gravée et n'offre pas de fautes grossières, comme dans les exemplaires en bistre), portent cette inscription : *Peint par M. Moreau le jeune, à Paris. Gravé par Gleich.* Tous les exemplaires sont accompagnés de quatre ou cinq vers assez spirituels, au bas de chaque estampe, qui méritent d'être recueillis, quoique nous ne songions pas à les attribuer à Restif.

1° *La Déclaration de la grossesse.*

Dans neuf mois, le Docteur a décidé le cas,
A votre mal, Céphise, il doit être un remède.
Cessés de vous en plaindre. Eh! quoi! ne faut-il pas
Que le fruit à la fleur succède?

2° *Les Précautions.*

Prenés garde, Madame! un rien peut vous blesser.
Ainsi parle un Mari qui va devenir Père.
Céphise, allés au Ciel vous adresser;
Le destin de l'Épouse a sçu l'intéresser.
Il veillera de même à celui de la Mère.

3° *J'en accepte l'heureux présage.*

Tendres Epoux, occupés-vous d'avance
De l'enfant précieux qui vous devra le jour.
Aux plus petits détails la nature et l'amour
Savent donner de l'importance.

4° *N'ayez pas peur, ma bonne amie.*

N'ayes nulle crainte, ma chère,
Et vous, l'abbé, faites moins le plaisant.
— D'honneur! le fait est très-constant.
Mesdames, lisés donc : Vénus, devenant mère,
En eut plus de beauté... l'Amour fût son enfant.

5° *C'est un fils, Monsieur!*

Ergaste a tout perdû, soit malheur, soit méprise.
On eût crû que son sort étoit désespéré.
Vivent les gens d'esprit! Il épouse Céphise;
Un fils lui naît... et tout est réparé.

6° *Les petits Parrains.*

L'un pour l'autre formés dès leur plus tendre enfance,
Ils gardent les douceurs d'un penchant mutuel.
Bientôt peut-être un nœud plus solemnel
De leurs parens comblera l'espérance.

7° *Les Délices de la Maternité.*

On cherche ce bonheur, l'objet de nos désirs :
Tu peux sentir sa douce yvresse,
Céphise, à ton enfant prodigue ta tendresse.
Vas, le cœur maternel goûte tous les plaisirs.

8° *L'Accord parfait.*

La Harpe dans vos mains, Céphise,
Ne le cède qu'à votre voix.
Vous causés plus que la surprise :
Qui vous écoute, admire et soupire à la fois.

9° *Le Rendez-vous pour Marly.*

Ce négligé, d'une taille élégante,
Laisse admirer tous les contours.
La beauté paroît plus charmante,
Moins on la surcharge d'atours.

10° *Les Adieux.*

Au larcin de l'amour Céphise en vain s'oppose,
Il dérobe un baiser charmant :
Pour Céphise c'est peu de chose,
Et c'est beaucoup pour son amant.

11° *La Rencontre du bois de Boulogne.*

Pour garder ce coursier d'une main affermie,
Un écuyer galant vous offre ses leçons.
Mais craignés que son art ne rende trop hardie,
Car il est des faux pas de toutes les façons.

12° *La Dame du palais de la Reine.*

De ces brillants atours Céphise seroit vaine ?
Non, elle s'applaudit de son destin heureux,
Qui l'appelle à la cour de notre jeune Reine :
Elle va voir de près les Grâces et les Dieux.

N° 2. — MONUMENT DU COSTUME physique et moral de la fin du dix-huitième siècle ; ou Tableaux de la vie. *A Londres : chez C. Dilly, Poultry.* 1790. 2 vol., in-12, à belles marges, papier fort ; avec une jolie gravure en tête de chaque volume : 1re *Declaration of Pregnancy. Déclaration de la Grossesse. T. Holloway sculpt.*, 2e *The Levee. Le lever du Petit-maître. J. Heat sculpt.*

Cette contrefaçon anglaise nous paraît reproduire le texte de Restif, sans aucun changement.

N° 3. — MONUMENT DU COSTUME physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableau de la vie. *A Londres*, 1793, 2 vol. pet. in-8° de VII feuill. prélim. et 185 pp. pour le premier volume, et de 162 pp. pour le second, avec 26 fig. [1].

Restif ne doit pas avoir eu part à cette seconde contrefaçon anglaise, qui reproduit à peu près le texte de l'édition originale in-folio. L'éditeur ne s'est pas contenté de placer en tête de chaque volume les deux charmantes gravures qui ornaient l'édition in-12, publiée à Londres en 1790. Il a fait graver, d'après Moreau, les autres estampes qui correspondent aux chapitres de l'ouvrage de Restif. Ces estampes, dans lesquelles les dessins originaux ont été interprétés à la manière anglaise, c'est-à-dire avec des types et des costumes empruntés à l'Angleterre, sont exécutées grossièrement, maladroitement, sans esprit et sans talent. On lit au-dessus de chaque estampe cette inscription : *London, published as the act directs (for the Proprietors) by H. Hinton horse shoe court Lugdate Hill. aug.* 1792.

La légende des gravures est en anglais et en français, ce qui nous fait supposer qu'il existe une traduction anglaise de l'ouvrage de Restif, publiée simultanément avec cette édition française.

N° 4. — MONUMENT DU COSTUME physique et moral de la société à la fin du dix-huitième siècle, gravures de Moreau le jeune, texte de Restif de la Bretonne, revu par Ch. Brunet et Anat. de Montaiglon. *Paris, Wilhem*, 1874, gr. in-4°.

Il n'a paru encore qu'une ou deux livraisons de cette nouvelle édition, dans laquelle les planches gravées, d'après Moreau, ont été réduites, à moitié de leur grandeur, par des artistes habiles et consciencieux. MM. Ch. Brunet et de Montaiglon se proposent d'ajouter au texte primitif de la grande édition, publiée à Neuwied en 1789, les différents chapitres que Restif avait composés pour cette édition, mais qui n'y figurent pas et qui n'ont été imprimés que dans les petites éditions publiées, de 1789 à 1791, en Allemagne.

Le premier texte de Restif doit avoir été rédigé dès l'année 1787, pour les éditeurs de Neuwied, puisque la première édition des *Ta-*

[1] 150 fr., vente Bachelin, juin 1874.

bleaux de la bonne compagnie date de cette année-là. Nous citerons donc ces éditions, la plupart sans date, en leur donnant un ordre tout systématique, sans chercher à distinguer, des contrefaçons faites en France et en Allemagne, les éditions publiées de l'aveu de l'auteur. M. Henry Cohen, dans son excellent *Guide de l'Amateur de livres à vignettes du* XVIIIe *siècle* (seconde édition. *Paris, P. Rouquette*, 1873, in-8, pag. 202), dit à ce sujet : « Je crois, d'après l'état des épreuves de ces trois éditions (sous différents titres) et les changements de noms que les figures ont subis, que leur ordre de publication a dû être le suivant : 1° *Tableaux de la bonne compagnie;* 2° *Les Petites Parties;* 3° *Tableaux de la vie.* » Nous n'osons pas être aussi affirmatifs, car les éditions, accompagnées d'un texte, portent des dates qui ne s'accordent pas toujours avec l'état des épreuves. Il faut aussi admettre que les cuivres ont été retouchés à plusieurs reprises et même gravés de nouveau, pour répondre aux besoins du tirage.

TABLEAUX DE LA BONNE COMPAGNIE, ou Traits caractéristiques, Anecdotes secretes, Politiques, Morales et Littéraires, recueillis dans les sociétés du bon ton pendant les années 1786 et 1787. Accompagnés de Planches en taille-douce, dessinées et gravées par M. Moreau le jeune, graveur du Cabinet du Roi, et d'autres célèbres Artistes. *Paris* (*Neuwied*), 1787, 2 vol. in-18, de 210 pages, non compris trois feuillets préliminaires, pour le tome premier, et de 192 pages pour le second[1].

C'est la première édition de ce charmant ouvrage, avec le premier tirage des gravures, car le titre seul de l'ouvrage ne permet pas d'admettre l'existence d'une édition antérieure. M. Monselet ne l'avait pas connue. On peut donc juger de sa rareté. Quelques-unes des planches offrent le titre allemand au-dessous du titre français. C'est aussi le véritable texte de Restif, avec sa préface-dédicace : « O vous, sexe charmant qui savez tout embellir, malheureusement même le vice. » Les titres des chapitres sont parfois différents de

[1] 64 fr. veau marbré, Duplessis, 1856. — 17 fr. 50, demi-rel., Tross, novembre 1868. — 40 fr., mar. r. *Bertrand*, Cat. Aug. Fontaine, n° 1149, 1870. — 55 fr., demi-rel. n. r., Charles Brunet, 1872. (Édition annoncée, par erreur, avec la date de 1782, n° 766 du Catal.) — 80 fr., mar. vert, *David*, Guntzberger, 1872. — 60 fr. demi-rel., Henri Artur, 1873. — 45 fr. non rogné, Lebert, 1874. — 150 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2107, 1874.

ceux des éditions postérieures, et tous les chapitres ne sont pas accompagnés de figures. Voici la liste de ces titres, dans l'ordre que Restif leur a donné :

Tome Ier. La Leçon de musique. — Le caffé de Madame la marquise D***. — Les Tuileries. — L'Opéra. — Le Restaurateur. — Fontainebleau. — La Partie de chasse de Fontainebleau. — Le Bal. — Le caffé du Caveau. — Versailles. — La Table d'hôte. — La Visite de médecin. —Le Souper de la marquise D***. — Le Comité.

Tome II. Les Précautions. — Le petit Couvert. — La Lingère.— Anecdotes. — C'est un fils ! — L'Antichambre. — Les petits Parains. — La Nouvelle du jour. — Le Coin de la Cheminée. — L'Assemblée de Notables. — Les Confidences. — Les Rêves. — Le Printemps. — Les Frondeurs. — Les vrais Plaisirs. — La Vie de garçon.

Ce texte ne ressemble en rien à celui des *Tableaux de la Vie*. Ce sont les plus agréables pages que Restif ait écrites, et tout ce que nous avons lu dans ce joli ouvrage est bien du Restif, de l'exlent Restif. Quant aux gravures, ce sont des merveilles de finesse et de perfection. Au reste, le livre a été réimprimé plusieurs fois, à Neuwied, sans date, dans l'espace de cinq à six ans, et les gravures sont plus ou moins fatiguées dans ces réimpressions, qu'il est difficile de distinguer entre elles autrement que par la qualité des épreuves. La plupart des exemplaires sont restés en Allemagne.

Restif nous apprend lui-même à quelle époque il termina *les Tableaux de la vie,* qui diffèrent beaucoup de l'ouvrage précédent, qu'il avait composé, avant de faire un texte spécial pour accompagner les gravures de Moreau, sous ce titre : *Monument du Costume physique et moral de la fin du* XVIIIe *siècle :* ce fut le jourmême de la prise de la Bastille, 14 juillet 1789 : « Je m'étais levé tard, dit-il (tome XV des *Nuits de Paris,* page 66), pour achever *les Tableaux de la vie,* que j'envoyais à Neuwied. » Il se crut en droit, quatre ans après, de faire reparaître ces Tableaux, en les distribuant, sous une autre forme, dans les six premiers volumes de *l'Année des Dames nationales,* où ils figurent quelquefois avec leurs anciens titres. Voici le détail de cette nouvelle distribution.

Tome Ier.	1re	*Parisienne.*	Déclaration de Grossesse.
	2e	—	Les Précautions.
	3e	—	J'en accepte l'heureux présage.
Tome II.	4e	—	N'ayez pas peur, ma bonne amie.
	5e	—	Ou la Sanclovienne.
	6e	—	(Au Marais.) C'est un fils, Monsieur !
Tome III.	7e	—	Les Petits parrains.
	8e	—	(Quartier Palais-Royal.) La partie de wisch.
	9e	—	(Place des Victoires.) La Belle, en accord parfait

	10e	—	(Place Vendôme.) Le double Rendez-vous aux Tuileries, pour Marli.
Tome IV.	11e	—	Les Adieux.
	12e	—	(Tuileries.) La Rencontre au bois de Boulogne.
	13e	—	(A Versailles.) La Dame du palais de la Reine.
	14e	—	(Butte Saint-Roch.) La jolie Marchande à la toilette.
Tome V.	15e	—	La Fille du tailleur, à marier.
	16e	—	(Bourg la Reine.) L'Amie du maître.
	17e	—	La Dame du Tournoi (Louise de B. C.)
	18e	—	(Rue Ventadour.) Les belles Parieuses et le Chasseur.
	19e	—	(Gonesse.) Le Mariage *in extremis*.
	20e	—	(Rue de Vendôme.) La nouvelle Mariée, au sortir de l'Opéra.
Tome VI.	21e	—	Le Souper fin, à la petite maison.
	22e	—	(Quai de Voltaire.) La petite Loge.
	23e	—	La Fille du fermier.
	24e	—	(Rue Saint-Louis.) Les Épouses que leur mari n'ose déformer.

Il ne nous a pas été possible de rechercher les différences qui existent entre les deux textes, mais nous avons pu constater que Restif avait fait de nombreuses additions à son premier travail, soit pour rétablir ce que les éditeurs allemands de Neuwied avaient supprimé ou atténué; soit pour compléter son œuvre primitive. *Les Tableaux de la vie* sont très-ingénieusement utilisés dans *l'Année des Dames nationales*. Restif, en les y intercalant, ne leur a pas donné un vernis révolutionnaire, qui les eût entièrement gâtés. Il avait procédé à l'impression de son recueil dès l'année 1789, et cinq volumes étaient déjà imprimés au 12 août 1792. Il a donc laissé paraître ces premiers volumes tels qu'il les avait exécutés dans sa petite imprimerie, mais, à partir du 6e volume, celui de Juin, il n'osa plus réimprimer intégralement *les Tableaux de la vie*, composés sous le règne de Louis XVI. Il supprima, par exemple, tout le chapitre intitulé : *le Vrai Bonheur*, en écrivant sous le même titre une autre Nationale, et en la faisant commencer ainsi : « Je suis fâché de le dire, mais la belle estampe du *Vrai Bonheur* en a menti. » Restif eût craint de déclarer qu'on avait pu être heureux sous la tyrannie d'un roi!

Dans les volumes suivants, il n'osa donc pas continuer à reproduire les gracieuses esquisses aristocratiques qu'il avait composées pour *les Tableaux de la bonne compagnie* et *les Tableaux de la vie*.

N° 1. — TABLEAUX DE LA VIE ou les Mœurs du dix-huitième siècle. Avec 17 figures en taille-douce. *A Neuwied sur le-Rhin, chez la Société typographique, et à Strasbourg, chez J. G. Treuttel.* Sans date. 2 vol. in-18[1].

Avis des Éditeurs : « Nous ne donnons point cette galerie pour une collection de tableaux originaux. Le *Monument du Costume* de M. Retif de la Bretonne, et quelques autres ouvrages récens nous en ont fourni les matériaux. »

Ce sont surtout les estampes qui font le mérite de ce petit livre. On ne trouve presque jamais de belles épreuves de ces charmantes gravures ; il faut donc se contenter de celles qui sont passables. Il paraîtrait que Restif n'est pas l'auteur de toutes les notices qui accompagnent ces gravures. On s'était adressé à lui, parce qu'il avait en Allemagne une réputation qui surpassait celle de tous les écrivains français de son temps : il prêta sa plume à cette affaire de librairie étrangère (c'est un Allemand nommé Eberz, qui avait eu l'idée de publier *le Code des modes et des manières de la France au XVIIIe siècle,* avec des dessins de Freudenberg et de Moreau jeune), parce qu'on le paya bien, mais il ne se fit pas honneur de son travail, quoique les éditeurs, dans leur préface, eussent vanté l'auteur du texte autant que le peintre et les graveurs. Restif parle de cet ouvrage, en ces termes (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4734) : « J'ai fait entrer dans *l'Année des Dames nationales* tous les traits qui m'appartiennent dans *les Tableaux de la Vie,* imprimés à Neuwied ; et, comme cet ouvrage n'est pas entièrement de moi, je ne le place pas dans mon Catalogue. Pour éviter de l'y mentionner, je fonds dans *l'Année des Dames nationales* les morceaux nombreux que j'ai fournis pour cette compilation. Ils seront faciles à distinguer ; ils forment les quatre ou six premières nouvelles de chaque premier des six mois commençants de *l'Année.* » La publication d'un ouvrage de Restif à Neuwied nous autorise à supposer qu'il était en rapport avec le bénédictin Imbert, le nouvelliste Métra, et les autres collaborateurs anonymes de *la Chronique scandaleuse* et de la célèbre *Correspondance littéraire secrète,* qui se préparait à Paris, dans les cercles politiques et littéraires, et qui s'est imprimée et publiée à Neuwied depuis 1775 jusqu'en 1793.

[1] 16 fr., Solar, 1860. — 50 fr. mar. r., *Bertrand,* Cat. Aug. Fontaine, n° 6006, 1872.— 30 fr. demi-rel. non rogné, Cat. M. X** (Rouquette), 1872.— 50 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet, 1872. — 39 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 120 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2108, 1874.

Les figures qui sont toutes des réductions d'après les grandes estampes in-folio de Freudenberg et de Moreau, et dont quelques-unes sont retournées, portent les légendes suivantes, dans *les Tableaux de la Vie :* Le Printemps. — Les Tuileries. — Versailles. — Fontainebleau.— Les Précautions.— Le Coin de la cheminée. — Les petits Parrains. — Le Boudoirs. — Le Bal. —L'Opéra. — La Leçon de musique. — La Visite du médecin. — La Lingère. — Le Comité. — C'est un fils, Monsieur! — Les Confidences. — Les vrais Plaisirs.

N° 2. — TABLEAUX DE LA VIE, ou les Mœurs du dix-huitième siècle. Nouvelle édition. *A Neuwied, sur le Rhin, chez la Société typographique.* 1791. 2 vol. in-18, le premier de 168 pages, et le second de 186[1].

Il y a des exemplaires avec gravures, et d'autres sans gravures, mais il en faut 17, qui sont annoncées dans l'Avis des éditeurs. Le premier volume de cette édition porte souvent la rubrique de Londres.

N° 3. — TABLEAUX DE LA VIE et des Mœurs du dix-huitième siècle. *Sans indication de lieu et sans date.* 2 vol. in-18.

Édition citée dans le Bulletin mensuel du libraire Alvarès, 8e année, nos 7 et 8, décembre 1864 et janvier 1865.

N° 4. — LES PETITES PARTIES ET LES GRANDS COSTUMES DE LA COUR DE FRANCE, ornés de gravures dessinées par Moreau le jeune, et publiées par Rétif de la Bretonne. *Paris, Royer,* sans date (vers 1791), 2 vol. in-18.

C'est la reproduction du texte des *Tableaux de la Vie,* sous un nouveau titre déguisé, où figure le nom de Restif; ce qui semblerait indiquer qu'il n'était pas étranger à cette édition, la seule qu'on ait faite à Paris, au mépris des droits de l'éditeur de Neuwied.

[1] 36 fr. broché, Henri Artur, 1873. — 120 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2109, 1874.

XL

N°1. — **LE PALAIS ROYAL**[1], trois parties, en 3 vol. in-12.

Faux-titre du premier volume : LES FILLES DU PALAIS-ROYAL ; au-dessus, une figure en bois représentant une chèvre qui sort d'un buisson, en face d'une maison de campagne ; ensuite la Gravure-frontispice, pliée en trois, avec cette légende : « Les trente-deux Filles de l'Allée des soupirs. »

Titre : LE PALAIS-ROYAL. Première partie. Les Filles de l'Allée des Soupirs. Épigraphe : *O tempora! ô mores!...* CICERO *et* MARTIALIS. Fleuron : compas ouvert. *A Paris, au Palais-Royal d'abord; puis, Partout; même chés Guillot, libraire rue des Bernardins.* 1790.

Faux-titre du second volume : *Les Sunamites au Palais-Royal.* Gravure pliée en trois : « le Cirque. »

Titre : LE PALAIS-ROYAL. Seconde partie. Les Sunamites. Même épigraphe, même fleuron.

Faux-titre du troisième volume : *les Exsunamites au Palais-Royal.* Gravure : « la Colonnade. »

Titre : LE PALAIS-ROYAL. Troisième partie. Les Converseuses. Même épigraphe, même fleuron. A *Paris, au Palais-Royal d'abord; puis, Partout.* 1790.

Le tome premier a 248 pages; le tome second, 280; le tome troisième, 288.

L'Avis qui précède *le Palais-Royal* commence ainsi : « Tandis que des journalistes mensongers répandent le venin et la terreur, tandis

[1] 51 fr. Solar, 1860. — 200 fr. mar. r. *Bertrand*, Cat. Aug. Fontaine, n° 1140, 1870. — 160 fr. demi-rel. rogné, Langlois, 1872. — 300 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874.

que des âmes atroces cherchent à détruire la confiance, et, par un air de tristesse, aggravent nos malheurs, ne serait-il pas à propos de montrer que la Nation a conservé le goût du plaisir, qu'elle n'est point accablée et qu'elle veut rire encore? Nous donc, célibataires jadis célèbres, un peu singuliers, peut-être bizarres, avons entrepris de ramener la Nation à des idées plus douces, et, tout en attaquant des abus, de présenter quelquefois l'attrait du plaisir. Nous allons former une galerie de tableaux, gaiement tristes... »

La première page du texte porte : *le Palais-Royal, par un indagateur qui se nommera quelque jour*. L'indagateur est un homme qui suit à la piste, comme un chien de chasse. Cette note semble avoir été mise là pour dérouter les curieux qui voudraient reconnaître l'auteur de cet ouvrage pornographique : « Nous composons ce petit ouvrage anti-philosophique, dans un voyage fait très-clandestinement à Paris, cette année 1789. »

La troisième partie est précédée d'un autre Avis, qui pourrait donner à entendre que cette partie a été composée, comme un appendice, en dehors du plan primitif : « Nous errions, un soir, sans desseins, au Palais-Royal. Après avoir vu les Filles, les Houris, les Ressembleuses, le Cirque, les Sunamites, les Exsunamites, les Berceuses, les Chanteuses, les Converseuses, nous ne croyions pas qu'il nous restât rien de nouveau à découvrir. Nous sortions des allées du Club, enveloppé dans notre manteau national, et nous avancions vers la première des colonnades... »

Dans cet ouvrage, si étrange d'ailleurs, l'orthographe et la ponctuation n'ont rien d'inusité et d'extraordinaire, comme si Restif n'y avait pas mis la main : « J'avais imprimé, dit-il pourtant (*Monsieur Nicolas*, tome XI, p. 3133), les *Filles du Palais-Royal*, en 1789; c'est une 4e série des *Contemporaines*, qui les porte à 53 volumes. »

Restif de la Bretonne s'est mis lui-même en scène, sous le nom de M. Aquilin-des-Escopettes. On a lieu de croire que son ouvrage devait fournir au moins un quatrième volume et n'a jamais été terminé, comme l'indique cette note qui le termine : « C'est ainsi que M. Aquilin-des-Escopettes, pendant un séjour clandestin dans la Capitale, a découvert une multitude de faits singuliers, bizarres!... On n'a retranché qu'une partie du *Curé patriote*, que nous regrettons fort, et que nous placerons peut-être ailleurs. » Il dit, en finissant : « La Révolution est opérée, citoyens! Tous les abus vont disparaître, et l'égalité va ramener les bonnes-mœurs. Hé! ne dites pas que le riche fait vivre le pauvre! Il le corrompt plus sûrement qu'il ne le fait vivre!..... Cependant nous observerons les mœurs, nous les guetterons, pour ainsi dire, et nous crierons *sus* au Vice, comme vos sentinelles-nationales crient *sus* aux ennemis du Peuple! »

Ce curieux et bizarre ouvrage a été composé sur le vif, comme on disait autrefois ; on peut dire que l'auteur a travaillé *in anima vili*, comme l'anatomiste sur le cadavre. « On sait que le nouveau Palais-Royal, écrivait-il en 1796 (*Monsieur Nicolas*, p. 1789), est devenu le rendez-vous universel des motions, des affaires, des plaisirs, de la volupté, de la débauche, du jeu, de l'agiotage, de la vente d'argent, d'assignats, de mandats, et par conséquent le temple ou le *prostituteur* de l'observation. Ce célèbre bazar m'attirait donc par lui-même et par les agréments que je rencontrais sur la route. » L'auteur du *Pornographe* n'eut qu'à se souvenir, pour faire, *ex professo*, un traité sur *les Filles du Palais-Royal*. « J'approfondis la matière, dit-il (*Monsieur Nicolas*, t. XVI, p. 4732), en dévoilant une multitude de choses que je savais de mon ami le docteur Guillebert (de Preval), et que je n'aurais jamais connues, sans lui : les différentes manières de se divertir, à Paris, avec les femmes ou de les faire servir au plaisir des hommes... Les différents détails de cette production singulière la rendent, pour les Français, ce que fut le Satyre de Pétrone pour les Romains : les *Sunamites*, les *Berceuses*, les *Ressemblantes*, etc., sont autant de phénomènes moraux réservés à notre siècle. Cette sixième suite des *Contemporaines* ne pouvait entrer dans les premières, à cause des censeurs, mais elle était nécessaire à leur intégrité. » Quand parut cet ouvrage, imprimé plus soigneusement que la plupart des autres livres de Restif, il n'y avait plus de censeurs, et l'auteur ne fut pas plus inquiété que son livre, qui se vendit *partout*, et surtout au Palais-Royal. Nous croyons que l'impression a été exécutée en Allemagne, à Neuwied, sans doute, où l'on imprimait en même temps les *Tableaux de la vie ou les mœurs du 18e siècle*, dont Restif était aussi l'auteur.

Le libraire Guillot, qui avait publié *le Palais-Royal*, joignait à son commerce de librairie une industrie plus dangereuse : il fabriquait de faux assignats, à Passy. Il fut découvert,condamné et décapité, le 27 août 1792. Restif ne nous dit point si ses relations avec ce libraire *faux-assignataire* (voy. le tome XVI des *Nuits de Paris*, pag. 322) n'avaient pas eu pour lui de fâcheuses conséquences. Dans tous les cas, il ne donna pas suite à son projet de publier un quatrième volume, dans lequel il eût approfondi plusieurs *abus*, qu'il n'avait fait qu'effleurer, dit-il ; par exemple, le trafic des enfants. C'est dans le tome XVI des *Nuits de Paris*, qu'il faut chercher la constatation de ces horreurs, qui font dresser les cheveux ! On voyait alors (1792), sous les arcades du Palais-Royal, « des enfants, des deux sexes, dans l'âge le plus tendre, provoquamment habillés, confiés à des *matrulles*, qui profanaient leur enfance et moissonnaient leur vie, comme la friandise de l'homme fait garnir

de veaux nos boucheries. » Quelquefois, ces malheureuses victimes succombaient aux atrocités qu'on leur faisait subir : « On paye alors l'enfant, dit Restif, comme on paye un animal grevé de fatigue, un prix convenu d'avance, entre les parents et la matrulle, qui gagne toujours sur le marché : elle a ainsi son intérêt à sacrifier des enfants. » Restif nous apprend que cet infernal trafic existait, bien avant la création du nouveau Palais-Royal : « Il était, ajoute-t-il, la partie la plus abondante des revenus de l'exempt inspecteur des filles, et peut-être rapportait-il au lieutenant de police ! Il était trop odieux, pour être jamais dénoncé, ébruité, puni. Mais Mairobert, le censeur, le même qui s'est tué en 1779 aux bains de Poitevin, le connaissait, et il est le premier qui m'ait fait soupçonner son existence. »

Restif veut s'instruire par lui-même, et il s'adresse à une de ces abominables ogresses, pour avoir des détails, en offrant de les payer. Il était révolté de ce qu'il avait vu, mais il tenait à être renseigné : « Bon ! bon ! je te reconnais, lui dit en riant la mégère. Je t'ai vu chez Saint-Brieux ! Tu es un bon enfant, plus bête que malin. Tu avais la chaussure d'une certaine dame, que tu honorais comme une relique. Tu es auteur, mais tu ne fais pas tes livres, car il y en a quelques-uns qui m'ont amusé. » Elle ne fait donc aucune difficulté de lui révéler des mystères d'iniquité, sur la traite des enfants, qui se vendaient comme un vil bétail : « Quand un enfant est trop délicat, dit cette infâme, nous ne faisons que le blanchir, pour le faire durer six mois, un an, pendant lesquels nous le mettons à toute sauce... » Restif, malgré sa longue expérience, ne veut pas en entendre davantage et se retire, tout malade. On avait sans doute abusé de son innocence, ou plutôt de sa perversité, pour éprouver combien il était naïf et crédule.

N° 2. — Le Palais-Royal, par M. Rétif de la Bretonne, auteur des *Nuits de Paris. Paris, au Palais-Royal.* 1791. 3 vol. in-8°.

Nous empruntons cette description au *Catalogue d'une collection de livres curieux en divers genres* (Paris, Alvarès, 1864, in-8°, n° 437), où le rédacteur du Catalogue (M. Alvarès lui-même) ajoute la note suivante : « Cette édition est absolument une contrefaçon de l'ouvrage de Restif; elle ne diffère, du reste, de l'édition originale que par la justification et le nombre de pages; elle est très-rare. » Nous avons cherché inutilement un exemplaire de cette contrefaçon, que M. Monselet n'a pas citée et qui paraît être sans figures.

N° 3. — LE PALAIS-ROYAL. Première partie. Les Filles de l'Allée-des-Soupirs. (Seconde partie : Les Sunamites. Troisième partie : Les Converseuses.) Épigraphe : *O tempora! ô mores!...* CICERO *et* MARTIALIS. *A Londres*. 1792. 3 vol. in-12, sans figures[1].

Le tome premier a 208 pages ; le tome second, 192 ; le tome troisième, 215. Les faux-titres sont compris dans la pagination. En tête de chaque volume est une table des matières, contenant les noms des Filles de l'Allée des Soupirs, des Sunamites et des Exsunamites ou Converseuses. Ces dernières comprennent les Femmes des gentilshommes populaires, les Femmes du Curé patriote et les Héroïnes du Divorce nécessaire. Cette édition se trouve bien rarement avec les figures.

XLI

Le Plus fort des Pamphlets. L'Ordre des Paysans, aux États-généraux. *Sans nom de lieu ni d'imprimeur*, 1789, in-8° de 80 pp.

Restif est incontestablement l'auteur de ce factum politique, qui n'a jamais été cité que dans un Catalogue de livres à prix marqués, en date du 19 juillet 1869 (librairie de Mme Ve Hénaux) et que nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner, parce qu'il a été vendu immédiatement, au prix de 7 fr. Nous ne savons pas même si le nom de l'auteur se trouve sur le titre ou dans la préface. Restif avait préludé à son *Plus fort des Pamphlets*, par le *Thesmographe ;* dans la préface de ce volume des *Idées singulières*, il proposait aux États-Généraux de créer dans l'État quatre ordres, au lieu de trois : « Il y aurait donc, dit-il, l'ordre du Clergé, celui de la Noblesse, celui de la Bourgeoisie, celui des Paysans ; lesquels auraient chacun leur orateur. »

On ne peut pas douter que Restif n'ait publié, pendant la Révolution, des brochures politiques et socialistes, mais sans se nommer, car il n'était pas d'une nature très-courageuse en face d'un danger

[1] 300 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet, 1872. — 50 fr. très-rogné, sans figures, Cat. Lefilleul, 1874. — 43 fr. sans figures, demi-rel. non rogné, Lebert, 1874.

réel, et, dans tous les actes de sa vie, on voit qu'il se dérobait volontiers, au lieu de se mettre en évidence et d'accepter une responsabilité quelconque. Il avait d'abord applaudi avec enthousiasme aux événements qui, depuis 1789, amenaient la ruine de l'ancien régime et l'établissement de la République, mais il ne tarda pas à voir s'évanouir ses illusions et ses espérances; ce n'était pas là l'ère nouvelle qu'il avait rêvée. Son 16e volume des *Nuits de Paris,* imprimé, mais non publié pendant la Terreur, témoigne du revirement qu s'était opéré dans ses opinions, en présence des horreurs de la tyrannie révolutionnaire. En imprimant le tome 8e de *Monsieur Nicolas,* le 18 mars 1795, il ajoutait à son texte (page 2176) une remarque sur la cruauté des Jacobins. « Qu'en conclure? disait-il dans une note, ajoutée aussi. Que toute tyrannie est insupportable, et celle des sansculottes encore plus que celle des princes, qui n'oppriment pas tout, parce qu'ils ne connaissent pas tout, au lieu que les nombreux tyrans sans-culottes voient partout : ils sont méchants, jaloux de leurs égaux, ivres du pouvoir d'être oppresseurs, pouvoir qu'ils ne croient jamais porter assez loin, insolents et injustes, comme tous les ignorants, tous les hommes sans éducation; cruels, comme quiconque fut longtemps avili. »

Nous nous promettons donc de rechercher et de retrouver tôt ou tard les pamphlets et les publications de la rue, que Restif a pu faire, de 1789 à 1797. Nous avons déjà eu sous les yeux un de ces pamphlets, qu'il ne nous a pas été possible de ressaisir, aujourd'hui que nous voudrions en faire la description; il est intitulé : *A Villeterque, vil pamphlétaire!* et Restif n'a pas craint de le signer en toutes lettres. Villeterque était rédacteur du *Journal de Paris* et du *Journai des arts;* il avait plus d'une fois rendu compte des nouveaux ouvrages de Restif, et toujours avec une dédaigneuse sévérité, qui devint plus dure et plus amère, lorsqu'il attaqua Restif sur le terrain de la politique et de la morale. En 1780, Restif s'était borné à lui répondre d'un ton ironique, mais assez mesuré, au sujet d'un article inséré dans *le Journal des beaux-arts* (voy. cette lettre, à la fin du tome XIX des *Contemporaines,* seconde édition). Il terminait ainsi sa lettre : « Forcé de dire que je montre du talent, vous avez soin d'empoisonner ce faible éloge, par complaisance pour votre confrère de la plaine de Montrouge (Sébastien Mercier?) plutôt que par conviction. Sans rancune, Monsieur; je n'en serai pas moins, toute ma vie, avec une parfaite reconnaissance, pour les louanges (non méritées) que vous m'avez données en d'autres occasions, votre très-humble, etc. » Plus tard, les critiques de Villeterque blessèrent au vif la susceptibilité de Restif, qui accusa Villeterque de n'être qu'un *vil pamphlétaire.*

XLII

ANNÉE DES DAMES NATIONALES, 12 volumes in-12, 1791-1794[1].

Premier volume : L'ANNÉE DES DAMES NATIONALES; Histoire, jour-par-jour, d'une Femme de France. Par N.-E.-Réstif-de-la-Bretone. Janvier. 40 Femmes. Provinces à l'Orient de Paris. Sujet de l'Estampe du Parisis. On y voit deux Costumes : la Duchesse, sous l'habit de sa condition, ét la Charonète, sous celui de Paysane. (Titre encadré.) *A Genève, et se trouve à Paris chés les libraires indiqués à la tête de mon Catalogue*. 1791. — Titre et pages 1 à 308, plus 2 feuillets non chiffrés.

Le frontispice (tel qu'il est indiqué sur le titre), avec le mot *Janvier* au-dessus, se rapporte à la page 65, et représente non la *Charonette*, mais la *Montreuillette* en paysanne; plus, une estampe avec le n° de la page 136. La table des estampes, dans le volume de Février (page 596), indique à la page 34 de Janvier : « la Duchesse appuyée sur son mari; » estampe qui n'existe pas.

Deuxième volume : L'ANNÉE, etc., (comme ci-dessus). Février. 40 femmes. Suite : Provinces à l'Orient de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux Nationales, la Champenoise ét l'Alsacienne, sous le costume de leurs Provinces. *A Genève*, etc., (comme ci-dessus). — Titre et pages 315 à 596 ; plus 2 feuill. non chiffrés.

[1] 19 fr., Solar, 1860. — 150 fr. demi-rel. non rogné, Cat. Aug. Fontaine, 1870, et 100 fr. rogné, même Catalogue, 1870. — 69 fr. veau, rogné, Henri Artur, 1873. — 68 fr. bas. Rigaud, 1874. — 60 fr. rogné, Lebert, 1874. — 120 fr., cart., Cat. Lefilleul, 1874. — 450 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2062, 1874, et 200 fr. demi-rel. non rogné, même Catalogue, n° 2063, 1874.

Le frontispice, en deux compartiments, avec le mot *Février* dans le haut, se rapportant aux pages 540 et 388; plus, deux estampes, avec les numéros des pages 531 et 539. La table des estampes en indique une, qui manque à la page 359 : « Châlomarnette formant son jeune amant. »

Troisième volume : L'Année, etc. (Le nom de Restif est supprimé, à partir de ce volume.) Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés. Mars. 45 Femmes. Suite : Provinces au Sud de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, la Comtoise, ét la Bourguignone, sous le costume de leurs Provinces, outre 2 *Estampes-de-situation. A Genève*, etc. 1792. — Titre et pages 604 à 925, plus 1 feuillet non chiffré.

Le frontispisce, en deux compartiments, avec ces mots dans le haut : *Mars : Chartraine, Valencèse;* et trois estampes, numérotées 647, 657 et 771. La liste des estampes indique deux gravures qui ne sont pas dans ce volume. Il n'y a que celle du frontispice et celle de la page 657.

Quatrième volume : L'Année, etc. (comme ci-dessus). Avril. 45 Femmes. Suite : Province au Sud de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, la Beausserone et la Daufinèse, sous le costume de leurs Provinces, outre 2 *Estampes-de-situation. A Genève, et se trouve à Paris chés les libraires indiqués au Frontispice du mois de Décembre*. 1794. — Titre et pages 932 à 1299.

Le frontispice, en deux compartiments, avec l'indication d'*Avril* dans le haut; une estampe numérotée 961,

et une seconde estampe, en deux compartiments comme le frontispice, avec le mot *Avril* dans le haut (placée, dans certains exemplaires, à la page 937) : c'est l'estampe qui doit faire partie du mois *Auguste*. La liste des estampes indique, à la page 1149 : « Le Prisonnier de la Bastille, » qui ne s'y trouve pas.

Cinquième volume : L'Année, etc. Mai. 54 Femmes. Suite : Provinces au Sud de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, la Provençale, ét la Cevénèse, sous le costume de leurs Provinces, outre 2 *Estampes-de-situation. A Genève,* etc. (comme ci-dessus). 1794. — Titre et pages 1304 à 1619.

Le frontispice, en deux compartiments, avec ces mots dans le haut : *Mai : Sevénaise, Provençale;* et deux estampes aux pages 1454 ét 1607. La liste des estampes indique, à la page 1521 : « Le Duc de ***, Mademoiselle et leurs confidens; » estampe qui manque.

Sixième volume : L'Année, etc. Juin. 56 Femmes. Suite : Provinces au Sud de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, la Languedociénne, ét la Béarnèse, sous le costume de leurs Provinces, 3 outre (*sic*) *Estampes-de-situation. A Genève, Et se trouve à Paris chés les libraires indiqués à la fin au présent mois de Juin.* 1794.—Titre et pages 1624 à 1916, plus 2 feuill. non chiffrés.

Le frontispice, à deux compartiments, avec ces mots dans le haut : *Juin : Langdocienne, Pavelotte, Béarnoise et Roussillote;* et deux estampes numérotées 1657 et 1805.

Septième volume : L'Année des dames nationales, ou Histoire, jour-par-jour, d'une Femme de la République

française. Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés. Juillet. 68 Femmes. Suite : Provinces au Sud-ouest de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, la Guiénnèse et l'Auvergnate, sous le costume de leurs Provinces, outre 1 Estampe-de-situation. *A Genève, Et se trouve à Paris chés les libraires indiqués au frontispice du mois d'Auguste*. 1794. — Titre et pages 1928 à 2256, plus 2 feuill. non chiffrés.

Le frontispice, à deux compartiments, avec l'indication de *Juillet* dans le haut, et une estampe numérotée 1981.

Huitième volume : L'Année, etc. Auguste. 58 Femmes. Suite : Provinces à l'Ouest de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, la Poitevine et la Bretone, sous le costume de leurs Provinces, outre 1 *Estampe-de-situation. A Genève, Et se trouve à Paris chés les Citoyéns Duchêne, rue Saintjaques, Merigot jeune, quai de la Vallée, et Louis, Libraire, rue Saint-Severin*. 1794.—Titre et pages 2264 à 2560, plus 2 feuill. non chiffrés.

Le frontispice, à deux compartiments, porte dans le haut *Avril* (la même estampe existe sans le mot *Avril*), et une estampe (qui manque souvent), avec le mot *Auguste* dans le haut, numérotée 2301.

Neuvième volume : L'Année, etc. Septembre. 57 Femmes. Suite : Provinces à l'Ouest de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales*, l'Angevine et la Picarde, sous le costume de leurs Provinces, outre 1 Estampe-de-situation. *A Genève*, etc. (comme précédemment). — Titre et pages 2568 à 2855.

Le frontispice, à deux compartiments, avec l'indication de *Septembre,* et une estampe, portant aussi le mot *Septembre* et numérotée 2735.

Dixième volume : L'ANNÉE DES DAMES NATIONALES ; ou le Kalendriér des Citoyénes : Histoire, jour-par-jour, d'une Femme de la République française. Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés. Octobre, 57 Femmes, ou Vindémiaire. Suite : Provinces à l'Ouest de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales,* la Flandre (*sic*), et la Liégeoise, sous le costume de leurs Provinces, outre 1 *Estampe-de-situation. A Genève*, etc. — Titre et pages 2860 à 3202, plus 1 feuill. non chiffrés.

Le frontispice, à deux compartiments, avec cette indication dans le haut : 8bre 2. *Liégeoise.* 8bre 1. *Flamande ;* et deux estampes, aux pages 2861 (exécution de de Charlotte Corday) et 2942.

Onzième volume : L'ANNÉE, etc. (comme précédemment). Novembre, 57 Femmes, ou Brumaire. Suite : Provinces au Nord'ouest de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales,* la Rouanèse et la Cauchoise sous le costume de leurs Provinces, outre 2 Estampes-de-situation. *A Genève,* etc. — Titre et pages 3208 à 3522, plus 1 feuill. non chiffré.

Le frontispice, à deux compartiments, avec indication : 9bre 2. *Cauchoises.* 9^{bre}1. *Rouanaises ;* et deux estampes numérotées 3427 et 3486.

Douzième volume : L'ANNÉE, etc. Décembre, 57 Femmes, ou Frimaire. Suite : Provinces au Nord'ouest de Paris. Sujet de l'Estampe : On y voit deux *Nationales,*

la Corsèse, et la Sandomingote, sous le costum leurs Provinces, outre 1 *Estampe-de-situation*. *A nève,* etc. Titre et pages 3228 à 3825, plus 1 feuill. chiffré.

Le frontispice, à deux compartiments, avec ces dans le haut : *X*bre 2. *Martiniquaine*. *X*bre 1. *Corsi* et une estampe, numérotée 3567.

Les 32 gravures, dont cet ouvrage est orné, sont de deux s les Costumes et les Sujets. L'estampe de costumes, placée c frontispice en tête de chaque volume, est divisée, excepté cel premier, en deux compartiments, et doit compter double d nombre de gravures, que Restif porte à 42, par erreur, puisq en aurait 43, d'après son propre calcul. Ces estampes de cos ne sont pas mal dessinées, mais assez mal gravées, sans aucun d'artiste. Quant aux autres estampes, représentant des scèn sujets, elles ont été la plupart empruntées aux premiers vo des *Contemporaines,* ou plutôt Restif, sinon son libraire, les graver de nouveau par quelque artiste de second ordre, d'apr anciennes gravures qui avaient été exécutées par Berthet et I sur les dessins de Binet, et qui étaient alors absolument Nous avons cru pouvoir attribuer quelques-unes de ces copi bles ou mauvaises à Ransonnette et à des graveurs de son a On sait que depuis la Révolution l'art de la gravure, nagu florissant en France, s'était complétement perdu. Enfin, les est de *l'Année nationale* étant souvent absentes ou mal placée suite des fautes de la table de classement mise à la fin de c volume, il nous a semblé indispensable d'en donner la descri en nous servant, pour cela, de l'exemplaire le plus comple nous ayons pu rencontrer.

Quoique la table indicative des estampes, telle qu'elle se t imprimée à la fin de chaque volume, soit très-inexacte (ce que tif constate lui-même, par cette note, au bas de la table du on volume : « Il y a des estampes mal chiffrées; l'ouvrage en a rante-deux, celles de *costumes* étant doubles dans un seul cad nous avons jugé indispensable de reproduire ici toute la sé ces tables indicatrices, en y ajoutant des observations qui perme de rétablir les gravures à leur véritable place.

1. Frontispice de *janvier*. La Montreuillette (au lieu de la Char en paysane, à Paris, repoussant un homme, page 65.

II. La Duchesse appuyée sur son mari, page 34 (manque).
III. Fille qu'on veut forcer à être Religieuse, maltraitée par ordre d'une mère dénaturée, page 136 (fig. des *Contemporaines*).
IV. Frontispice de *février*. (Fig. double.) 1° Beaumontaise reconnue par son frère, page 388. 2° Strasbourgette avec son amant, page 540.
V. Châlomarnette formant son jeune amant, page 359 (manque).
VI. Tionvillette, nue, fuyant du lit, page 531 (fig. des *Cont.*).
VII. Barduquette présentant sa fille à son véritable père, page 539 (fig. des *Cont.*).
VIII. Frontispice de *mars* (fig. double). 1° La Comtoise arrivant à l'auberge, page 683; 2° La Châlonote (page 750) donnant la main à la Courgillère, basse-Bourguignone, page 881.
IX. Les Petits Parrains, page 657 (fig. des *Cont.*).
X. L'Épaline en garçon, page 647 (fig. des *Cont.*).
XI. L'Autunèse et le petit commissionnaire, page 771 (fig. des *Cont.* non citée dans la table).
XII. Frontispice d'*avril* (fig. double). 1° Chartraines allant en journée; 2° Valencèses, mère et fille, récemment à Paris, page 998.

Nota. — On trouve quelquefois dans ce volume deux frontispices, contenant chacun deux scènes et portant, l'un et l'autre, l'inscription *Avril*. La première de ces estampes (la Beausserone et la Daufinèse) se place en tête du mois d'Avril; la seconde (la Poitevine et la Bretone) appartient au volume d'*Auguste*. Ce mot est inscrit, au milieu du haut, dans le frontispice qui appartient à ce volume.

XIII. Belleise, dont l'époux presse la taille devant la compagnie, page 961 (fig. des *Cont.*).
XIV. Le Prisonnier de la Bastille, page 1149 (manque).
XV. Frontispice de *mai* (fig. double). 1° L'Aptine, page 1340; 2° L'Alaisine, page 1594. L'estampe porte pour légende : Sevénaise, Provençale.
XVI. Le Duc de..., Mademoiselle, et leurs confidents, page 1521 (manque).
XVII. Les Ieresines, page 1452 (1454, en haut de la fig.).
XVIII. La Quillaute effrayée, page 1607 (fig. des *Cont.*).
XIX. Frontispice de *juin* (fig. double) : 1° Perpignate, page 1762; 2° Pavelote, page 1861. L'estampe porte pour légende : Languedocienne, Pavelotte, Béarnoise et Roussillotte.
XXI. Iranciote à la porte d'un Auteur, page 1657 (fig. des *Cont.*).
XXII. Ilo-Jourdanèse tenant son fils et regardant son laid mari démasqué, page 1808 (fig. des *Cont.*).
XXIII. Frontispice de *juillet* (fig. double). 1° Guyennèse, page 2082; 2° Auvergnate, page 2239.
XXIV. Parisienne à genoux devant son mari, page 1961 (fig. des *Cont.*).
XXV. Frontispice d'*août* (fig. double portant, par erreur, en haut et à gauche, la légende d'*avril*, ou bien sans aucune désignation). 1° Poitevine, page 2361; 2° Bretonne,page 2489.
XXVI. Parisienne et Parisien sous un berceau, page 2301 (fig. des *Cont.*).

estimer ce tirage à 2,500 exemplaires, dont le plus grand nombre a été vendu, comme vieux papier, au poids.

Cet ouvrage volumineux, dont l'horrible impression sur un affreux papier ne fait pas honneur à la petite imprimerie de Restif, n'en avait pas moins coûté trente mille francs, si nous pouvons en croire cette note finale, dans laquelle le pauvre auteur, ruiné par la Révolution, fait entendre ses doléances : « Le voilà donc terminé, cet Ouvrage, que je ne croyais pas terminer! Je suis parvenu à le mener à sa fin, à travers mille obstacles, mille dangers! La banqueroute que m'a faite Maradan l'interrompit, dès le deuxième volume. Je fus ensuite la victime de deux associations ruineuses et d'achats de caractères. Pressé de commencer *les Ressorts du Cœur-humain dévoilés,* je mis, aux premières Époques de cet ouvrage, des fonds qui auraient avancé *l'Année des Dames nationales*, que je ne voudrais nommer que *le Calendrier des Citoyennes,* le nom de *dames* ne convenant plus; mais l'Ouvrage était entièrement composé avant la Révolution, puisque la dernière Nouvelle, inscrite sous le porche de la rue Bretonvilliers, île de la Fraternité, est du 7 juillet 1789. L'impression a duré six années entières, fin de 89, 90, 91, 92, 93 et commencement de 1794; et les frais s'en montent à près de trente mille livres, par la grande cherté du papier. »

Restif a inséré, dans *l'Année des Dames nationales,* les historiettes du *Monument du Costume* et des *Tableaux de la vie;* elles forment les quatre ou six premières *Parisiennes* des premiers six mois de l'année, dans les six premiers volumes. Nous avons reconnu 23 à 25 de ces Nouvelles, avec des changements commandés par leur annexion à l'ouvrage, et souvent avec des additions très-importantes; Restif s'est plu à y ajouter des détails libres, que l'éditeur de Nieuwed avait probablement écartés de sa publication. Nous ne savons trop pourquoi Restif a imprimé ces *Parisiennes* en plus petit caractère; quelquefois aussi il imprime en italique certaines Nationales, et ces variétés d'impression ne sont pas certainement l'effet d'un simple caprice typographique, car tout est calculé dans les bizarreries de Restif imprimeur, comme dans les excentricités de Restif écrivain.

Restif juge ainsi son œuvre : « Cet ouvrage, infiniment varié, très-extraordinaire, très-intéressant, contient 610 Nouvelles, toutes extraordinaires. *L'Année des Dames nationales* est intéressante pour toutes les villes de la République, puisqu'il n'en est aucune qui n'ait fourni un trait historique et dont on n'ait peint les mœurs particulières. J'eus pourtant une peine infinie à trouver un libraire... » Les difficultés que rencontrait Restif pour trouver un libraire-éditeur

provenaient surtout de la condition onéreuse qu'il exigeait, e
lant toujours ajouter des gravures à ses ouvrages. Celui-ci
dernier complément des *Contemporaines,* qui comprennent
68 volumes, avec toutes les suites. Il y a, en effet, dans *l'Ann*
Dames nationales, une foule de particularités très-curieuse
qui fait dire à Restif, dans *Monsieur Nicolas* (p. 3181) : « On y t
des choses qu'il est étonnant que j'aie sues. » Il les tenait s
du marquis de la Grange, ancien officier des mousquetaires
tous les vendredis assistait aux soupers littéraires de la com
de Beauharnais; là, vers trois heures du matin, le marquis se
tait à raconter les anecdotes secrètes des cours de Louis
de Louis XVI. « Ce n'était pas un génie, dit Restif, mais il
une excellente mémoire. » Restif, dont la mémoire n'était pas
bonne, retenait tout, écrivait tout, publiait tout, sans se soucie
indiscrétions. Nous croyons que c'est ce marquis de la Grang
épousa depuis la veuve du comte de Suleau, et dont le fils, a
sénateur et membre de l'Institut, est encore un des homme
plus aimables et les plus instruits de notre vieille noblesse
çaise.

Restif a intercalé dans l'*Année des Dames nationales*, soit p
les Nouvelles, soit à la fin des tomes VI et XII, sous le titr
Hors d'œuvre, un certain nombre de notices biographiques su
femmes célèbres contemporaines. Ces notices, dont plusieurs
été reproduites dans l'ouvrage de M. Charles Monselet, comme
curiosités historiques et littéraires, renferment sans doute a
de calomnies que de vérités; mais elles n'en sont pas moin
quantes.

Voici d'abord la liste de ces Hors d'œuvre :

Volume de juin, page 1902 et suiv. : I. Mlle Déon (le chevalier d'Éon). -
Caterine Estinès. — III. La Fille Salmon. — IV. La Lyonnaise
duelle). — V. Jeanne-Françoise Camin, dite de Valois, autremen
comtesse de Lamotte. — VI. Les Époux de Pontchartrain. — VI
meunier Sauvage et sa fille. — VIII. Mlle Romaine de Montguyo
IX. La Salpêtrière. — X. La femme Desrues. — XI. La princesse l
balle.

Volume de décembre, page 3802 et suiv. : XII. Marie-Antoinette. — XIII.
dame Élisabeth. — XIV. La fille Capet. — XV. La fille d'Orléan
XVI. — La Genlis. — XVII. La Theroueigne. — XVIII. La Rivarol
XIX. Olimpe de Gouges. — XX. La Dubarry. — XXI. La Momor
XXII. La Femme Hébert. — XXIII. La femme Lavergne. — XXIV
femme Danton. — XXV. La jeune Duplessis, femme de Camille Desmou

On est heureux de voir Restif, malgré ses préjugés et sa h

contre toutes les supériorités sociales, prendre la défense de la pudeur publique, en protestant contre les ignobles accusations qui avaient osé souiller la mémoire de la Reine et de Madame Élisabeth. « Nous ne croyons absolument pas, dit-il, ce qui a été dit des libertés que la mère et la tante Élisabeth prenaient sur le petit Capet. A peine le croirions-nous, s'il avait eu 15, 16 ou 17 ans. Nous croyons encore moins la prétendue conversation de cet Enfant avec sa sœur, qu'il accusait d'avoir voulu *badiner* avec lui. A qui persuadera-t-on qu'une vierge *immature* est si pressée à courir aux chatouillements voluptueux et à y provoquer la première? Cela n'a pas d'exemple. Les mâles y sont plus disposés, et il en est de précoces, au lieu que les filles qui le sont davantage succombent peut-être alors, mais ne provoquent pas. Laissons intacte cette jeune fille. »

De toutes les Nouvelles qui concernent des personnages historiques, la plus curieuse, la plus extraordinaire est celle que Restif a consacrée à la biographie de Charlotte Corday d'*Armand,* à son procès et à son exécution. Voy. le volume de septembre, pag. 2827 à 2855, et le commencement du volume d'octobre.

Nous avons encore remarqué les notices suivantes qui offrent des particularités tout à fait différentes de ce que l'on sait sur ces *dames nationales :* volume d'avril, page 1162, la belle Romorantine Oliva, c'est une des accusées dans l'affaire du Collier; pag. 1166 et suiv., récit de l'empoisonnement commis par l'épicier Desrues et sa femme; volume de Juillet, pag. 1927 et suiv., la jeune et jolie personne, amante de la célébrité, est Lucile Duplessis, femme de Camille Desmoulins; Restif lui fait jouer un singulier rôle; volume d'auguste, pages 2376 et suiv., Restif raconte l'histoire d'une fille naturelle du comte de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XV.

Dans bien des passages de ce vaste recueil anecdotique, Restif se montre ce qu'il était alors, démocrate, républicain, ennemi des nobles et des prêtres; mais aussi, à chaque instant, on le voit s'irriter, s'indigner contre les folies et les atrocités de la populace : ici, pag. 2881, il stigmatise cette « populace insensée qui s'ôterait toutes ses ressources, si elle effrayait mal à propos les riches ». Mais, dans la 331e nationale, il ne craint pas de remuer le bourbier d'infamie que les révolutionnaires avaient si lâchement préparé pour y faire tomber la reine; il la représente comme la Messaline de Juvénal, se livrant, insatiable, aux caresses brutales des hommes du peuple! Restif avait besoin de se faire pardonner ce que son livre, dont cinq volumes étaient imprimés avant le 10 août

1792, devait avoir de suspect et de dangereux, dans un temp ne fallait qu'une phrase malsonnante pour entraîner la co nation à mort du plus innocent des hommes. Dans l'Av termine le tome XII, page 3801, il s'excuse d'avoir laissé dar ouvrage les titres et les noms de terres : « Mes infirmités, dit- pauvreté actuelle me mettent hors d'état de faire les cartons saires. » Il eût voulu changer le titre de *l'Année des Dames nales*, en celui de *Calendrier des citoyennes*, qu'il a seulement en sous-titre aux trois derniers volumes de son recueil.

Restif, en achevant cet immense ouvrage, a cru devoir, dan note finale (tome XII, dernier feuillet, non chiffré), se mett garde contre les accusations auxquelles sa conduite pouvait p à la fin de la Terreur : « J'ai toujours, dit-il, été un citoyen ai le but de tout gouvernement sage. Je n'ai jamais cherché à bler, même en désirant plus vivement que d'autres la réform des abus. Adieu, mon lecteur républicain... L'infâme Robesp fut exécuté le 10 thermidor. »

Il n'y a pas de livre pour lequel une Clé serait aussi néces que pour *l'Année des Dames nationales*, car tous les faits qu trouvent mis en scène sont plus ou moins véritables : « Je ne porte rien que je ne croie certain, dit Restif à la fin du volun juin. Je ne ressemble guère à tant d'autres, qui non-seulemen recherchent pas la vérité, mais la repoussent quand elle cadre avec leurs préjugés. » Mais cette Clé, dont nous regrettons sence, à chaque page d'un recueil formé par tant de mains d rentes, cette Clé-là ne pouvait être faite que par Restif, qui recevant de tous côtés les Nouvelles qu'il a utilisées dans son vrage, recevait aussi de ses correspondants les notes destiné l'éclairer sur l'authenticité des événements bizarres, monstru extraordinaires, qui faisaient le sujet de ces Nouvelles. Faute d Clé complète et détaillée, nous en avons fait une très-sommai très-imparfaite, où l'on aura surtout les explications qui se rap tent à la vie personnelle de Restif, et que la lecture de ses vrages nous a fournies, en cherchant à nous restreindre pl qu'à nous étendre. On comprendra, du moins, que les écrits de R tif s'expliquent et se complètent l'un par l'autre, car c'est toujc LUI qu'il a pour objectif et qu'il offre sans cesse à ses lecte comme le modèle accompli du Cœur humain.

Tome Ier. Page 59. Un jeune homme nommé de Villeneuve. — C'est c qui, sous le nom de M. *Du Hameauneuf*, est un des principaux sonnages des *Nuits de Paris*.

Page 64. M. Nicolas. — C'est Restif lui-même.

Tome Ier. Page 87. M. R. — Restif.

Page 164. Ingénue de Bertro. — C'est Agnès, la fille aînée de Restif, qui raconte encore une fois le mariage de cette victime avec l'indigne Augé, qu'il appelle *Decoussif*.

Page 186. Les deux Astlei. — Ce sont sans doute deux clowns anglais en représentation à Paris.

Page 230. Dulis. — C'est un des pseudonymes que Restif prenait le plus volontiers, pour se persuader à lui-même qu'il descendait de la famille de Jeanne d'Arc.

Page 209. Un particulier issu par les femmes de la branche de Cortenai-Leloge. — Restif lui-même. C'est un arrangement de l'histoire d'Omphale Cœurderoi, mère de Reine Septimanette, que Restif regardait comme sa fille. Voy. les tomes VIII et IX de *Monsieur Nicolas* (page 2417.)

Tome II. Page 339. M. de la Reinerie. — De la Reynière fils.

Page 416. Félicité Münager. — C'est Félicité Mesnager, que Restif appelait *Félicitette;* il la place ici, par ressentiment, sans trop se préoccuper de la vérité des faits.

Page 450. Adèle Togemir. — Merigot.

Page 490. La Première dame de l'État. — La Reine.

— Le Cardinal de R**. — De Rohan.

Page 523. Agnès Roussi. — C'est encore sa fille aînée Agnès, que Restif met en scène pour raconter les turpitudes du mari.

Page 525. Guse. — Augé, mari d'Agnès.

Page 528. Toute··· — Toute nature de femme.

Page 533. M. Roussi. — C'est le nom que se donne Restif.

Page 535. Dulis. — C'est Restif qui prend ce pseudonyme et qui se met en scène dans un roman, avec sa maîtresse Victoire Londo, qu'il avait déjà représentée, comme une de ses muses, dans *Monsieur Nicolas*.

Page 593. Un Homme de Lyon. — M. Arthaud ?

Tome III. Page 643. Virgine Francos. — C'est la Virginie François dont Restif fut épris en 1776. Voy. leurs amours, dans *Monsieur Nicolas* (tome X, page 2855 et suiv.).

Page 655. Le libraire Mourant. — Meurant.

— Mme Quillée, l'imprimeuse. — Mme Quillau.

Page 656. Edmond. — Restif.

Page 661. Agnès fut mariée à un scélérat. — La fille aînée de Restif, mariée à Augé.

Page 662. Marion Roussi. — Marion, seconde fille de Restif.

— Sa Mère, femme galante. — Agnès Lebègue, femme de Restif.

Page 692. Philopæde. — C'est-à-dire partisan de la sodomie.

Page 717. Bultel de Fœbillot. — C'est Butel-Dumont, le philosophe économiste.

Page 718. Mlle Eugénie de Saint Rœi. — Mlle de Saint-Leu, que Restif appelle *Sanloci*.

Page 916. 125e nationale. Manon Teinturier est aussi une des héroïnes de la jeunesse de Restif à Auxerre.

Tome IV. Page 961. 132e nationale. Émilie Laloge est encore une des saintes du Calendrier de Restif. Il l'avait aimée à Auxerre. Voy. *Monsieur Nicolas*.

Page 961. De Roserriemélò. — Morel de Rosière.

Page 978. Félicité Toddi. — Didot. — Adèle Togemir. — Mérigot.

Page 983. Dans la 133e nationale, comme dans la précédente, Restif ne fait que présenter sous un autre aspect un épisode de *Monsieur Nicolas*.

Page 983. Dans cette 135e nationale, M. Fistré ne peut être que Restif, qui a mêlé, ce semble, les tristes aventures de sa sœur Geneviève et de sa maîtresse Sara.

Page 992. Dans la 136e nationale, Restif n'a fait que raconter son aventure, arrivée le 17 décembre 1772, aux Marionnettes de la Crèche, aventure qu'il avait mise en vers érotiques. Voy. *le Drame de la Vie*, tome V, page 1210.

Page 1010. Restif ne se lasse pas de mettre en scène sa muse Victoire Londo. Voy. *Monsieur Nicolas*, tome X.

Page 1017. Restif ose faire reparaître Mlle Mesnager sous le nom de *Wastkie Prodiguer*, en affectant de la confondre avec Mlle de Saint-Léger. On peut supposer que cette 140e nationale n'est qu'un amas de médisances et de calomnies.

Page 1036. L'histoire amusante de Faënné et de sa nuit de noces se trouve aussi dans *Monsieur Nicolas*.

Page 1145. C'est l'histoire des amours de Beaumarchais, sous le nom de *Bellegarde*, avec Mme de Villers.

Page 1051. Restif a l'audace de publier sa comédie du *Libertin fixé* en l'attribuant à M. Bellegarde, qu'il vient de dépeindre comme étant Beaumarchais.

Page 1165. Cet infâme cardinal. — Le cardinal de Rohan.

Page 1173. Sursede. — Desrues, l'épicier empoisonneur.

Page 1178. Cette délicate Élise. — Élisabeth Tulout, une des dernières maîtresses de Restif.

Page 1182. A.-L.-F.-se-L.-R. — Alphonse Leroy, savant professeur de pathologie.

Page 1191. Cette 152e nationale est l'histoire de Tonton Laclos, une des héroïnes amoureuses de Restif à Auxerre.

Page 1227. Le billet du mousquetaire. — C'est Restif, qui tous les soirs faisait passer des billets galants aux jeunes modistes de la rue Grenelle-Saint-Honoré.

Page 1234. Gronavet. — Nougaret, souffleur chez Nicolet.

Page 1236. Dans la 160e nationale, Restif remet en scène la Toinette de Mme Parangon, sous le nom de *Tiennette*, et l'imprimeur Fournier, sous le nom de *Seri*. Il semble s'être fait un rôle, en se nommant *Cusset*.

Tome V. Page 1340. Dans la 180e nationale, Restif fait encore paraître Toi-

conte de La Fontaine, dans lequel il cultive à la *fois* le jardin et les nonnes du couvent.

Page 2870. Dans cette nouvelle, Felis ressemble fort à Restif. Son ami défunt Renaud et l'ancien mousquetaire Leblanc sont aussi des réminiscences de *Monsieur Nicolas*.

Page 2887. Dans la 431e nationale, Restif a mis en scène, soit par ressentiment, soit par légèreté, Chéreau de Villefranche, l'imagier de la rue Saint-Jacques, qui avait été l'amant ou du moins l'amoureux de sa femme.

Page 2956. Les petites ennemies de sœur Luce. — Allusion à une pièce de vers érotiques de Piron, dans laquelle une religieuse, au dortoir, nommée Luce, fait la chasse aux puces.

Page 3089. Restif, en imprimant la 463e nationale, a donné satisfaction sans doute à des vengeances locales; car les femmes citées, comme peu difficiles, ont des noms déguisés par anagramme: *Sram*, Mars; *Sonsed*, Desnons; *Ettenim*, Minette; *Todog*, Godot; *Terb*, Bret; *Tioneb*, Benoît; *Leble*, Elbel ou Belle; *Rehcir*, Richer.

Page 3157. Tougnare. — Encore Nougaret.

Page 3178. La 477e nationale est une réminiscence du *Quadragénaire* et de *la Malédiction paternelle*.

Page 5180. Un Bourguignon, gourmet en beauté. — Restif. Nous ne savons pourquoi il se donne le pseudonyme de *Tonnebër*, Råbennot.

Page 3189. Un marchand d'estampes nommé Caraqua. — Chéreau de Villefranche. Voy. ses relations avec Restif et sa femme, dans le tome X de *Monsieur Nicolas*.

Tome XI. Page 3297. Dans cette nationale, Restif raconte certainement un trait de la vie galante de l'économiste Butel-Dumont.

Page 3333. Cette nationale est une nouvelle incarnation du charmant épisode de Thérèse et Louise, dans le tome X de *Monsieur Nicolas*. Simplicienne n'est autre que Mlle Alan.

Page 3373. Il y a dans cette 510e nationale un affreux amalgame des souvenirs de Restif : on y retrouve son gendre Augé, sa fille Agnès et la première femme d'Augé, qu'il avait, disait-on, fait mourir de chagrin.

Page 3386. L'Amateur de jolis pieds, Trifès.—Restif, en anagramme.

Page 3394. Le Jeune Cud d'Emélougna. — Duc d'Angoulême.
— Sertrahc. — De Chartres.

Page 3439. Dans cette 522e nationale Restif a tellement amalgamé le vrai et le faux, qu'en aurait peine à les démêler. Il donne le nom de Félicité de Saint-Léger à Mlle Mesnager, qu'il appelait *Félicitette*. Les relations coupables du frère et de la sœur ne sont qu'indiquées dans *Monsieur Nicolas* (tome XI). Mlle Agnès de Formigny, c'est la fille aînée de Restif, mariée à Augé. Beaucoup de détails sont réels. Voy. le tome III d'*Ingénue Saxancour*.

Page 3457. Dans la 525e nationale, Restif fait reparaître sa femme sous le nom d'Exupère et la met en scène avec Mme Chéreau de Villefranche qu'il nomme Mme Nerreau.

KALENDRIER DES CITOIENES

JANVIER. — 5 Parisiennes; — 37 Provinciales.

1	*Parisienne.*	Rue Saint-Denis	1 Mme d'Ormond.
	—	Chaussée d'Antin	2 La duchesse d'***.
	—	Faubourg Saint-Germain	3 La marquise de S***.
2	*Parisine.*	Charone	4 La Charonète.
3	—	Montreuil	5 La Montreuillète.
	—	Lagni	6 La Lâgniote.
4	—	Versailles	7 Les Versaillèses.
5	—	Essone	8 L'Essonèse.
	—	Glatigni	9 La Glatigniote.
6	—	Pompone	10 La Pomponèse.
7	—	Juvisi	11 La Juvisine.
8	—	Saintgermain	12 La Sangermanote.
9	—	Saintdenis	13 La Sandenisienne.
10	*Vexine-Francette.*	Ecouan	14 L'Ecouanaise.
	Ilefrancette.	Beauvais	15 La Beauvaisine.
11	—	Blois	16 La Blaisine.
12	*Hurpoise.*	Corbeil	17 La Corbeillèse.
13	—	Melun	18 La Melunèse.
14	—	Glen	19 La Glennète.
15	*Valoise.*	Compiègne	20 La Compiégnette.
16	—	Senlis	21 La Senlisienne.
17	—	Chantilli	22 La Chantilliote.
	—	Crêpi	23 La Crespine.
	Gâtinaise.	Laferté-Alais	24 La Fertalaise.
18	—	Courtenai	25 La Courtenette.
19	—	Fontainebleau	26 La Fontainebellette.
20	—	Briare	27 La Briarèse.
21	—	Montargis	28 La Montargine.
22	*Briassone.*	Laferté-Milon	29 La Fertémilonèse.
23	—	Meaux	30 La Meaussade, ou Médiolanèse.
24	—	Provins	31 La Provinsette.
	—	Iverneaux	32 L'Iverneaute.
25	—	Seannes	33 La Séannèse.
36	—	Brie-C.-Robert	34 La Robertine.
27	—	Coulomiers	35 La Coulomiette.
28	*Briasssone-Champenoise.*	Laferté-sous-Jouarre, Aucoul	36 L'Aucouline.
29	*Champenoise.*	Montereau	37 La Monterelle.
30	—	Châteauthierri	38 La Thierriste.
31	—	Sens	39 La Sénonaise.
	—	Troies	40 La Troiésine.

FÉVRIER. — 3 Parisiennes; 1 Ilefrancette; 36 Provinciales.

1	*Parisienne.*	Boulevard italien	41 Mme Xoffmân.
	Ilefrancette.	L'Ileadam	42 L'Iladamite.
	Parisienne.	à Saintcloud	43 La Sanclovienne.
	—	au Marais	44 La Présidente S.-P.
2	*Argonèse,*	Villefranche	45 La Villefranchette.
	Champenoise.	Reims	46 Les Rémoises.
	—	Aï	47 Les Ayennes.
3	—	Châlons-sur-Marne	48 La Chalomarnète.
4	—	Bar-sur-Aube	49 Les Baraubèses.
5	—	Bar-sur-Seine	50 Les Barseinèses.
6	—	Villèrs-Cotterêts	51 La Coterette.
7	—	Baumont	52 La Beaumontaise.
8	—	Chaumont	53 La Chaumontaise.
9	—	Saintdizier	54 La Sandizière.
10	—	Joinvilie	55 La Joinvillette.
11	—	Saintemenehould	56 La Meneboulte.
12	—	Rethel	57 La Rethelaise.
13	—	Charleville	58 La Charlevillette.
14	—	Mesières	59 La Mesiérine.
	—	Vitri-le-François	60 La Vitriate.
	—	Chât. vilain, Brienne	61 La Châtelaine-Briennèse.
15	—	Sedan	62 La Sedanaise.
16	—	Langres	63 La Langraise.
17	*Troisévéchette.*	Metz	64 La Méssine.
18	—	Toul	65 La Toulaise.
19	—	Verdun	66 La Verdunoise.
20	*Lorraine.*	Nanci	67 La Nanciote.
21	—	Lunéville	68 La Lunevillette.
	—	Remiremont	69 La Remiremone.
	—	Plombières	70 La Plombiérine.
22	*Luxembourgette.*	Thionville	71 La Thionvillette.
23	*Barroise.*	Bar-le-Duc	72 La Barduquette.
24	*Alsacienne*	Strasbourg	73 La Strasbourgette.
25	—	Saverne	74 Les Savernettes.
26	—	Kell et Bâle	75 La Kellette et Bâline.
27	—	Wasselone	76 La Wasselonette.
28	—	Haguenau	77 La Haguenette.
	—	Altorf	78 L'Altorfine.
	—	Colmar	79 La Colmarette.
29	—	Landau	80 La Landavine.

MARS. — 5 Parisiennes et 41 Provinciales.

1	*Parisienne.*	Rue Mêlée, 59	82 Mme de Xurgis.
	—	Quartier du Palais-Royal	83 Les Joueuses.
	—	Place-Victoires	84 Mme de Marigny.
	—	Place Vendôme	85 Mme de Rembial.
2	*Alsacienne.*	Wangen	86 Wangenette.
3	—	Montbelliard	87 Montbelliardèse.
4	*Vosgine.*	Epinal	88 Epinaline.
	—	Blamont	89 Blamontine.
5	*Suissesse.*	Zurich	90 Zuricaine.
6	—	Neufchâtel	91 Neufchateleèse.
7	*Comtoise.*	Besançon	92 Besançonaise.
	—	Arbois	93 Arboisine.
8	—	Baume-les-Nones	94 Baumèse.
9	*Comtoises.*	Lons-le-Saulnier, Salins et Grai	95 Lonsine, Salinote, et Graiote.
10	*Comtoise.*	Dôle	96 Dolaise.
11	—	Saintclaude	97 Sanclaudette.
12	—	Pontarlier, Vesoul	98 Pontarline, Vesouline.
13	*Bourguignone.*	Dijon	99 Dijonaise.
14	—	Beaune	100 Beaunoise.
	—	Mâcon	101 Maconèse.
	—	Châlons-Saône	102 Châlosnonette.
15	—	Semur-Auxois	103 Semurauxoise.
16	—	Semur-Brionais	104 Semurbrionaise.
17	—	Châtillon	105 Châtillosseinette.
18	—	Autun	106 Autunaise.
19	*Charolèse.*	Charoles	107 Charollaise.
20	*Morvandaise.*	Saulieu	108 Saulieuvine.
21	—	Viteaux, Aussone	109 Viteauxine, Aussonèse.
	—	Rouvrai	110 Rouvresine.
	—	Noyère	111 Noyersaise.
22	—	Avalon	112 Avalonaise.
23	*Bassebourguignone.*	Vermanton	113 Vermantonaise.
24	—	Saci	114 Saxiate.
25	—	Aucerre	115-116 Aucerroises.
	—	Joigni	117 Joigniote.
26	—	Saintflorentin	118 Sanflorentine.
27	—	Chablis	119 Chablisote.
28	—	Courgis	120 Courgillière.
	—	Vezelai, Joux	121 Vezelése, Joucière.
	Nivernaise.	Clameci	122 Clameciote.
29	—	Touci, Dunzi, Saintfar-	

AVRIL. — 3 Parisiennes; 1 Versailline; 40 Provinciales.

1	*Parisienne.*	Faubourg Saint-Honoré	127 Mme de Tourvel.
	—	Tuileries	128 Princesse Silvanir.
	Versailline.	Rue Satori	129 Mme de Car**.
	Parisienne.	Bute Saintroch	130 Marc., parfumeuse.
2	*Bugeyère.*	Bellei	131 Belleyère.
3	*Bressane.*	Bourg	132 Bourguesse.
4	*Gesine.*	Gex	133 Gecine.
	—	Valromei	134 Valromète.
	Genevoise.	Genève	135 Genevoise.
	Piémontaise.	Nice	136 Nicette.
5	*Beaunoerone.*	Chartres	137 Chartraine.
6	—	Maintenon	138 Maintenote.
7	*Ilefrancette.*	Marli	139 Marline.
8	—	Montfort-l'Amauri	140 Montfortamaurine.
9	—	Dourdan	141 Dourdanèse.
10	—	Dreux	142 Dreucine.
11	*Dunaise.*	Châteaudun	143 Châteaudunaise.
	Vendomèse.	Vendôme	144 Vendomoise.
	Orléanaise.	Orléans	145 Orléanaise.
12	*Tourangeote.*	Montbazon	146 Monbazone.
	—	Châteauroux	147 Roucine.
13	*Solognote.*	Romorantin	148 Romorantine.
14	*Champenoise.*	Châtillon-Loignet	149 Châtilloloignette.
	—	Nogent-sur-Seine	150 Nogentseinette.
15	*Berruchone.*	Bourges	151 Bourgesse.
16	—	Issoudun	152 Issoudunaise.
17	—	Lacharité	153 Lacharitaine.
18	*Nivernaise.*	Cosne, Sancerre	154 Cosnèse, Sancerrèse.
	—	Nevers	155 Nivernaise.
.	*Bourbonnaise.*	Moulins	156 Moulinaise.
19	—	Bourbon-Lanci	157 Bourbonlanciote.
20	—	Bourbon-l'Archambeau	158 Bourbon-l'Archambette.
21	*Beaujolaises.*	Villefranche	159 Villefranchette.
22	—	Beaujeu	160 Beaujolaise.
23	*Morvandaise.*	Châtelchinon	161 Châtelchinette.
24	*Lionaises.*	Lion	162 Lionaise.
25	*Dombettes.*	Trevoux	163 Trevoucine.
	Lionaise.	Tarare	164 Tararèse.
	—	Coudrieux	165 Coudriette.
26	*Daufinaise.*	Viene	166 Viennèse.
27	—	Dié	167 Dièse.
28	*Grésivaudane*	Grenoble	168 Grenobline.

MAI. — 4 Parisiennes ; 1 Ilefrancette ; 39 Provinciales.

1	*Parisienne.*	Rue de la Harpe	174	Mlle Reufflet.
2	*Ilefrancette.*	Bourglareine	175	Mme Godiveau.
	Parisienne.	Rue du Regard	176	Louise-B. C^{ss}.
	—	Rue de Ventadour	177	Septimanie Riche.
	Ilefrancette.	Gonesse	178	La Marq. de Filon.
	Parisienne.	Rue Vendôme	179	Une duchesse.
3	*Provensale.*	Apt	180	L'Aptine.
4	*Provensales.*	Senes, Lambesc	181	Senezine, Lambescine.
5	*Basselpine.*	Digue	182	La Dignette.
6	*Provensale.*	Vense, Salon	183	Vensette, Salonette.
7	—	Grasses, Cannes	184	Grassine, Canesine.
8	—	Glandève, Entrevaux	185	Glandevine, Entrevine.
9	—	Forcalquier	186	Forcalquière.
	—	Frejus, Riez	187	Frejette, Riezane.
	—	Antibes	188	Antibesane.
10	—	Arles	189	Arlezane.
11	—	Aix, Brignoles	190	Aissane, Brignolette.
12	—	Marseille	191	Marseillaise.
13	—	Orange	192	Orangeaise.
14	—	Avignon	193	Avignonaise.
15	*Comtat-Venaissine.*	Carpentras	194	Carpentraises.
16	—	Cavaillon	195	Cavaillonese.
	Basselpine.	Sisteron	196	Sisteronete.
	Provensales.	Tarascon	197	Tarasconèses.
17	—	Laciotat	198	Laciotine.
18	—	Toulon	199	Toulonèse.
19	—	Iles d'Hyères	200	Yersiues.
20	*Vivaraise.*	Viviers	201	Viviersines.
21	—	Tournon	202	Tournonèse.
22	—	Privas	203	Privasine.
23	*Foresine.*	Roanne	204	Roanèse.
	—	Montbrison	205	Montbrisonete.
	—	Saint-Etienne	206	Etienèse.
	—	Grenade	207	Grenadine.
24	*Languedocienne.*	Toulouse	208	Toulousaine.
25	—	Saintpapoul, Villefranche	209	Papouline, Villefranchette.
26	—	Rieux	210	Rieucine.
27	—	Castelnaudari	211	Castelnaudariette.
28	—	Lavaur	212	Lavaurine.
29	*Cevennaise.*	Alais	213	Alaisine.
30	*Basselanguedocienne.*	Alet	214	Aletaine.
	—	Narbonne	215	Narbonaise.
	—	Quillau	216	Quillaute.
	—	Montpellier	217	Montpelliérine.
31	—	Frontignan	218	Frontignane.

JUIN. — 4 Parisiennes ; 1 Ilefrancette ; 41 Provinciales.

1	*Parisienne.*	Rue d'Anjou-St-Honoré	219	Duchesse de R**.
	—	Quai des Téatins	220	Isabelle, actrice.
	Ilefrancette.	Pougues	221	Pouguesine.
	Parisienne.	Ile Saint-Louis, P. au C.	222	Barone H., bijoutière.
	Bourguignone.	Saintbris	223	Sanbrisote.
	Parisienne.	Quai des Livres	224	Adèle Merri.
	Bassebourguignone.	Joux	225	Joussine.
	—	Iranci	326	Iranciote.
2	*Languedocienne.*	Carcassonne	227	Carcassèse.
3	—	Béziers	228	Bezieraine.
4	—	Saintpons	229	Ponsine.
5	—	Lodève	230	Lodevine.
6	—	Agde	231	Agdése.
	—	Nimes	232	Nimesines.
	—	Uzès	233	Uzessine.
7	*Albigeoises.*	Albi, Barbeirac	234	Albiette, Barbeiraque.
8	—	Aiguemortes	235	Aiguemortèse.
9	—	Castres	236	Castresine.
10	—	Mirepoix	237	Mirepoisane.
11	—	Pezenas	238	Pezenate.
12	*Sammartane.*	Lombès	239	Lombesane.
13	*Armagnaquée.*	Leictoure	240	Leictourote.
	Quatrevallaise.	Castelneau	241	Castelnavote.
	Alpine.	Yverdun	242	Yverdunaise.
14	*Armagnaquée.*	Verdun	243	Verdunote.
15	*Gascones.*	Condom	244	Condomèse.
16	*Pamiersanes.*	Pamiers, Elne	245	Pamiersote, Elnèse.
17	*Focine.*	Foix	246	Foisaine.
18	*Roussillotes.*	Perpignan, Collioure	247	Perpignote, Colliourote.
19	*Gascones.*	Bazas	248	Bazadèse.
20	—	Aires	249	Airesine.
	—	Saintsever	250	Sanseverote.
	—	Albret, Nérac	251	Albretane, Neracine.
21		Auch	252	Auchette.
22	—	Acqs, Montmarsan	253	Aqsette-Cocosante.
23	—	Ile-Jourdain	254	Ilejourdanèse.
	—	Mirande	255	Mirandèse.
24	*Couserane.*	Couserans	256	Sanlisierèse.
25	*Commingese,*	Comminges	157	Sanbertrane.
26	*Bigorrine.*	Tarbes, Auan	258	Tarbesate, Alane
27	—	Bagnères	259	Bagneretes.
	Béarnaise.	Pau	260	Pavelote.
	—	Lescar	261	Lescarèse.
28	—	Oleron	262	Oleronèse.
	—	Mauléon	263	Mauleonèse.
	.	Orthès	264	Orthesine.
29	*Basse-Navarraise.*	Saint Jean-Pied-de-Port	265	Piedportèse.
30	*Basse-Armagnate.*	Nougaret	266	Nougaretes.

SEPTEMBRE. — 8 Parisiennes; 49 Provinciales : 57 Femmes.

1	*Parisienne.*	Quartier du Palais-Royal	378 Adélaïde.
	—	Rue Mêlée	379 Aglaé.
	—	Rue Quincampoix	380 Huguette Bozon.
	—	Quartier du Panthéon Fr.	381 Javote Caivrat.
	—	Rue Saint-Séverin	382 Mme Richer.
	—	Rue Saint-Honoré	383 Hamadriade Sprote.
	—	Rue St-Julien-le-Pauvre	384 Hippomène Mansard.
2	*Bretones.*	Marignon, Guemené	385 Matignone, Guemenète.
3	—	Moncontour, Conquèts, Penthièvre	386 Moncontourèse, Conquétine, Penthièvrette.
4	*B.-Bretone.*	Saintpol-de-Léon	387 Sanpolleonèses.
5	—	Brest	388 Brestanes.
	—	Ouessant	389 Ouessanes.
	—	Morlaix	390 Morlacines.
6	—	Quimper-Corentin	391 Quimper-Corentine.
	—	Coëtmaloen, Machecoul	392 Coëtmaloutne, Machecoule.
7	—	Quimperlai, Clisson	393 Quimperlette, Clissone.
8	—	Saintmalo	394 Malouines.
9	—	Cancale	395 Cancaline.
10	—	Paimbeuf	396 Paimbeuvine.
11	—	Dinan	397 Dinantine.
12	*Touranjote.*	Tours	398 Toursates.
	—	Amboise	399 Amboisine.
	—	Cholet	400 Cholette.
13	—	Loches	401 Lochesine.
14	—	Luines	402 Luinesine.
15	—	Château-Gonthier	403 Châteaugontière.
16	*Anjevine.*	Angers	404 Anjersine.
17	*Poitevine.*	Chinon	405 Chinonèse.
18	*Anjevine.*	Saumur	406 Saumurèse.
19	—	Laflèche	407 Laflèchote.
	—	Beaulieu	408 Beaulieuvine.
	Mansote.	Le Mans	409 Mansote.
20	—	Bellebranche	410 Bellebranchèse.
21	—	Château-du-Loir	411 Châteauloirette.
22	—	Estival	412 Estivalèse.
23	—	Laferté-Bernard	413 Fertesbernard.
24	*Bas-Mansote.*	Laval	414 Lavalette.
25	—	Mayenne	415 Mayennèse.
	Allemande.	Mayence, élect	416 Mayencèse.
26	*Mansote.*	Sablé	417 Sablèse.
	—	Craon	418 Craonèse.
	—	Vibraie	419 Vibrayette.
27	*Picarde.*	Amiéns	420 Amiénèse.
28	—	Dourlans	421 Dourlanèse.
29	*Vermandois.*	Saintquentin	422 Sanquentinèse.
30	—	Noyon	423 Noyonèse.
	—	Soissons	424 Soissonnèse.
	—	Chauni	425 Chaunïette.

OCTOBRE. — 11 Parisiennes; 45 Provinciales ; 56 Femmes.

1	*Parisienne.*	Rue Saint-Honoré	428 Marchande de masques.
	—	Rue de Bourbon	429 Jeanne Renaud.
	—	Rue Gilles-Lecoeurs	430 Les six Sœurs.
	—	Rue de la Vieille-B.	431 La Jeune Màrie.
	—	Même rue	432 Purpaline Marsel.
	—	Rue Saint-Nicolas	433 Cécilette.
	—	Ile Saint-Louis	434 Éveline.
2	*Picarde.*	Montdidier	435 Montdidière.
3	—	Roye	436 Poyère.
	Thierrache.	Guise	437 Guisarde.
	—	Lafère	438 Laférette.
4	*Picarde.*	Laon	439 Laonèse.
5	*Flamande.*	Armentières	440 Armentièse.
6	*Artésienne.*	Boulogne	441 Boulonèse.
7	—	Ambletuse	442 Ambletousine.
8	*Ponthieusine.*	Abbeville	443 Abbevillettes.
9	*Santerrette.*	Perone	444 Peronelle.
10	*Vimeusette.*	Saintvaleri	445 Sanvalerette.
	Artésienne.	Arras	446 Arrasèse.
	—	Gravelines	447 Gravelinote.
11	*Cambresine.*	Cambrai	448 Cambrayette.
12	*Hennuière.*	Valenciennes	449 Valenciennèse.
13	*Flamande.*	Lille, Condé	450 Lillette, Condète.
14	*Artésienne.*	Saintomer	451-452 Santomerine.
	—	Cassel, Aire	453 Cassellese, Airète.
15	*Hennuière.*	Douai	454 Dovanese.
16	*Artésienne.*	Marchiennes	455 Marchenettes.
	—	Saintvenant	456 Sanvenantine.
17	—	Dunkerque	457 Dunkerquèse.
	—	Mardik	458 Mardickèses.
	Hennuière.	Landreci	459 Landreciote.
18	—	Maubeuge	460 Maubeugèse.
19	*Namurèse.*	Givet, Charlemont	461 Givetane, Charlemottes.
20	—	Marienbourg, Rocroi	462 Mariembourgète, Rocroise.
21	—	Namur	463 Namurèse.
22	*Hennuière.*	Avesnes	464 Avesnèse.
23	*Artésienne.*	Lens	465 Lensèse.
24	*Flamande.*	Bergues-Saint-Vinox	466 Sanvinoxine.
	Hennuière.	Quesnoi	467 Quesnelle.
	Picarde.	Calais	468 Calaisienne.
25	*Wallone.*	Bouchain, Béthune	469 Boucharde, Béthunète.
26	*Artésienne.*	Denain	470-471 Denardes.
27	*Hennuière.*	Philippeville	472 Philippote.
28	—	Hazebrouc	473 Hazebrouquète.
29	—	Montreuil-sur-Mer	474 Montreuilmarine.
30	—	Mons	475 Monsine.
31	*Brabançone.*	Bruxelles	476-477 Bruxellèse.
	—	Liége	478-479 Liégeoise.

NOVEMBRE. — 8 Parisiennes; 42 Provinciales; 54 Femmes.

1	*Parisienne.*	Rue des Orties	480 Mme Jabot.
	—	Banlieue	481 La Petite Chanteuse.
	—	Café Manouri	482 La Petite Marchande.
	—	Rue de la Harpe	483 Mlle Merlin l'aînée.
	—	Rue Saint-Honoré	484 Filonete Dumas.
	—	Rue du Hurpois	485 Un à deux.
	—	Rue Saint-Honoré	486 La Femme vendue.
2	*Normande.*	Rouen	487 Première Rouanèse.
	—	—	488 Deuxième Rouanèse.
	—	—	489 Troisième Rouanèse.
	—	—	490 Quatrième Rouanèse.
3	—	Aumale	491 Aumalette.
4	—	Écouis, Gaillon	492 Écouisote, Gaillone.
5	—	Les Andelis	493 Andelisète.
6	—	Arques	494 Arquesine.
7	*Cauchoise.*	Candebec	495 Caudebequine.
	—	Harfleur	496 Harfleurèse.
	—	Forges	497 Forgète.
	—	Dieppe, Saintclair	498 Dieppoise, Sanclairète.
8	—	Elbeuf	499 Elbeuvine.
9	—	Chaumontmagni	500 Chaumontmagnote.
10	—	Eu, Pontoise	501 Evine, Pontoisine.
11	—	Le Havre, Lilebone	502 Havrèse, Lilebonèse.
12	—	Jumiéges	503-504 Jumiégeote.
13	—	Évreux	505 Evrines.
14	—	Gisors	506 Première Gisorsine.
	—	—	507 Seconde Gisorsine.
	—	Lions	508 Lionsine.
15	*Brayettes.*	Gournai	509 Gournèse.
16	—	Montivilliers	510 Montivillette.
17	—	Neuchâtel-en-Brai	511 Neuchâtelèse.
18	—	Pontdel'arche	512 Pontarchette.
19	—	Louviers	513 Louviersette.
20	—	Pontaudemer	514 Ponteaumarine.
21	—	Honfleur	515 Honfleurèse.
	—	Pontlevêque	516 Pontlevêquesse.
	—	Vernon, Fécamp	517 Vernonese, Fecampine.
22	—	Verneuil	518-519 Verneuillèse.
23	*Bocagine.*	Viré	520 Virèse.
24	—	Falaise	521 Falaisine.
25	—	Caen	522 Canèse.
26	—	Bayeux	523 Bajète.
27	*Avranchine.*	Avranches	524 Avranchèse.
28	—	Isigni	525 Isignote.
	Lieuvine.	Lisieux	526 Lisievine.
	Cotentine.	Coutances	527 Coutancèse.
29	—	Valogne	528 Valognette.
30	—	Seès	529 Seézienne.
	Ilefranette.	Verneuil	530 Vernevillotte.
	Bourbonèse.	Verneuil	531 Vernevillette.

DÉCEMBRE. — 10 Parisiennes; 48 Provinciales; 60 Femmes.

1	*Parisienne.*	Rue du Hurpois	537 La Jolie Sœur.
	—	Rue Montmorenci	538 La Pauvre Babet.
	—	Quai des Orfèvres	539 La Fille unique.
	—	Rue de Berri	540 Adélaïde Unialos.
	—	Rue de la Monnoie	541 Bonaventure.
	—	Rue Galande	542 Les Filles par terme.
	—	Ile Saint-Louis	543 La Couturière-Duchesse.
2	*Normandes.*	Alençon	544 Alencèse.
3	—	Argentan	545 Argentane.
4	*Perchèse.*	Bernai, Sap	546 Bernajette, Sapèse.
5	*Ouchèse.*	Conches	547 Conchèse.
	—	Domfront	548 Domfrontèse.
	—	Laigle	549 Laiglèse.
	—	Bellesme	550 Bellesmate.
6	*Lieuvine.*	Orbec	551 Orbecine.
7	—	Mortagne	552 Mortagnote.
8	—	Vimoutiers	553 Vimoutiote.
9	—	Nogent-le-Rotrou	554 Nogenrotrovine.
10	—	Brionne	555 Brionnette.
11	*Cotentine.*	Carentan	556 Carentane.
12	—	Mortain	557 Mortainote.
	—	Saintlô	558 Sanlodine.
	—	Barfleur	559 Barfleurine.
13	—	Granville	560 Grandvillette.
14	—	Cherbourg	561 Cherbourgèse.
15	*Bessine.*	Condé-sur-Norreau	562 Condenorrette.
16	*Cauchoise.*	Saintsaen	563 Sansaenèse.
17	*Allemande.*	Yvetaux, Spire	564 Yvetote, Spirète.
18	*Ilefrancette.*	Rocheguyon	565 Larocheguyone.
19	—	Mantes	566 Mantèse.
	—	Montmorenci	567 Mantmorenciote.
	—	Andresi	568 Andresiote.
20	*Parisine.*	Gonesse	569 Gonessine.
21	*Normande.*	Cani	570 Caniette.
22	*Ilefrancette.*	Poissi	571 Poissiette.
23	*Vexinfrancette.*	Pontoise	572 Pontoisette.
24	—	Châteaudun	573 Châteaudunette.
25	*H.-Normande.*	Breteuil	574 Bretouillèse.
26	*Italienne.*	Ile-de-Corse, Bastia	575 Corsese, Bastiète.
	—	Pieve-d'Orenza	576 Pievette.
27	*Coloniètes.*	Ile-Martinique	577 Martiniquaine.
	Antillèses.	Saintelucie	578 Sanluciote.
	—	Ile-Miquelon	579 Miquelonette.
	Afrique.	Portlouis	580 Ilofrancèse.
28	*Antillèses.*	Ile-Guadeloupe	581 Guadeloupèse.
29	—	Ile-Marigalante	582 Mariegalantèse.
30	*Ameriquaine.*	Cayenne	583 Cayennese.
31	*Indienne.*	Pondicheri	584 Pondicherine.
	Asiatique.	Ile-Liberté	585 Ilolibertèse.

Restif ayant été forcé de vendre au rabais tous les exemplaires qui lui restaient de *l'Année des Dames nationales*, ces exemplaires ont été remis en vente, avec ce nouveau titre, collé par-dessus l'ancien : « LES PROVINCIALES : ou Histoire des Filles et Femmes des Provinces de France, dont les Aventures sont propres à fournir des sujets dramatiques de tous les genres. Épigraphe : *Nulla diù Fœmina pondus habet.* PROPERT. *A Paris, chéz J.-B. Garnery, Libraire, rue Serpente, n°* 17. 1791-94. »

XLIII

LE DRAME DE LA VIE. Cinq parties, en 5 volumes in-12[1].

« Lecteur ! lisêz le plus intéressant des ouvrages, sans craindre le scandale ! » LE DRAME DE LA VIE ; contenant un Homme tout-entier. Pièce en 13 Actes des Ombres, et en 10 Pièces régulières. Première partie. Épigraphe : *Vita data est utenda. Imprimé à Paris, à la maison ; chés la v. Duchêne et Mérigot jeune, Louis, libraires, rue St-Séverin.* 1793.

Au-dessous de chaque ligne du titre, il y a un filet, de différente épaisseur. Ce titre, encadré et enjolivé, est reproduit exactement dans les autres volumes, à l'exception des deux lignes placées en tête : LECTEUR ! LISEZ, etc., qui ont disparu, ainsi que les noms des libraires, dans les tomes II à V.

Sur les titres de ces quatre tomes, les noms des libraires sont remplacés par cette simple mention : *Et se trouve chez les Libraires nommés.* La pagination se suit, pour les cinq volumes, de 1 à 1284.

Le premier volume est orné d'un grand portrait de Restif, format in-4, tête nue, cheveux lisses, figure de trois-quarts, dans un cadre ovale d'architecture, aux quatre coins duquel sont placés allégoriquement une ruche et une gerbe de blé, une poule avec ses petits, et un mouton ; dans le fond du cadre, des livres debout et un encrier avec une plume. Sur le socle, cette inscription : « NIC. ED.

[1] 17 fr. 50 c., Solar, 1860.—70 fr. demi-rel. rogné, Cat. Aug. Fontaine, n° 1136, 1870. — 200 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet, 1872. — 50 fr. broché, portrait en mauvais état, Langlois, 1872. — 100 fr. broché, Labitte, 1874. — 100 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 350 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2070, 1874.

Restif, Fils-Edme. Né le 22 9bre 1734 à Saci en Basse Bourg
1785. » Au bas de l'estampe : *L. Binet delineavit. L. Berthet*
dicavit[1]. Et sur deux lignes ces quatre vers :

Son esprit libre et fier, sans guide, sans modèle,
Même alors qu'il s'égare étonne ses rivaux ;
Amant de la nature, il lui dut ses pinceaux,
Et fut simple, inégal et sublime comme elle.

Plus bas, au-dessous : *A Paris chez l'Auteur Rue St-Jacques à-vis celle du Platre Mon de l'Epicier. Et chez Regnault Libraire St-Jacques vis-à-vis celle du Platre.*

Ce beau portrait de Restif, qu'on ne trouve que dans un nombre d'exemplaires du *Drame de la Vie,* avait paru d'abord i ment en 1785. M. Monselet dit que les épreuves qu'on en a tiré part étaient destinées à la famille de l'auteur, car l'avocat Ma don, de Bordeaux, qui a composé le quatrain gravé au bas d portrait, écrivait au graveur Berthet, vers le mois d'octobre 17 « Le vif intérêt qu'inspire personnellement M. Restif à tous lecteurs m'avait fait désirer, depuis longtemps, de joindre portrait à la collection presque entière que j'ai formée de ses é nants ouvrages. Le *Journal de Paris* m'ayant apporté l'annonc celui que vous venez de graver, j'ai prié MM. Bouillon, marcha d'estampes de cette ville, de m'en faire venir deux épreuves, j'ai reçues, en effet, la semaine dernière. Je ne vous ferai p l'éloge de ce médaillon, Monsieur : il répond parfaitement à tente qu'on devait avoir de votre talent uni à celui de M. Bi L'espace que vous avez laissé sous le socle m'ayant paru prop recevoir une inscription, j'ai osé y placer celle que je prend liberté de vous envoyer et que les rédacteurs du *Journal de Guye* ont accueillie avec empressement. Daignez la présenter, Monsi à M. Restif comme un bien faible témoignage de mon estime e ma haute vénération pour l'auteur de la *Vie de mon père* et du *I san perverti.* » Voy. la lettre no 132, à la fin du tome XX des *Cont poraines*, seconde édition. Les épreuves du premier tirage ne port donc pas l'inscription en vers, signée Marandon. Ce fanatique mirateur des ouvrages de Restif était un poëte dramatique qu fait représenter cinq ou six pièces sur le théâtre de Bordea « Tout ce qui est sorti de la plume féconde de M. Restif, dit-il d la lettre précédente, m'est devenu précieux, surtout celles de dernières productions, où il parle un peu de lui-même. Enfin, donné à mon fils le nom d'*Edme*, nom si bien honoré par l'écriv

[1] C'est cette belle estampe que nous avons fait réduire et graver E. Loizelet, et qui pourra désormais orner les principaux ouvrages de Re

estimable dont vous venez de tracer les traits. J'ai donné, depuis deux ans, sur le théâtre de Bordeaux, quelques ouvrages dramatiques dont le succès a dû flatter mon amour-propre, un entre autres, intitulé : *l'Officier de mérite*, en trois actes et en vers, puisé en partie dans un ouvrage de M. Restif, et dont M. le maréchal de Mouchy a bien voulu agréer la dédicace. Après une tragédie de *Charles Ier, roi d'Angleterre*, à laquelle je travaille depuis longtemps, je me propose de choisir un épisode de *la Prévention nationale*, pour le sujet d'un second drame. Daignez, je vous prie, faire agréer à M. Restif les assurances de ma profonde admiration. » De pareils éloges étaient bien faits pour exalter la vanité de Restif. Grimod de la Reynière fils avait certainement payé les frais du portrait gravé de son ami, en faisant aussi graver le sien, d'après un dessin de Binet. Dans une lettre du 7 avril 1786 (la 145e, à la fin du tome XX des *Contemporaines*, seconde édition), il invite Restif à venir dîner chez Beaumarchais, le dimanche suivant, et il le prie d'amener le lendemain, pour déjeuner chez lui, « M. Binet, qui doit nous faire passer à la postérité ».

Le *Drame de la Vie* nous paraît avoir été tiré sur deux papiers, différents de grandeur et de nuance, l'un donnant de très-belles marges, l'autre plus petit, de telle sorte que la marge manque parfois entièrement. Au reste, l'édition est remplie de fautes, de lettres retournées ou brisées. Les caractères du petit texte sont usés et mauvais. On voit bien que le livre a été *imprimé à la maison*, par Restif lui-même, aidé de quelque apprenti, avec un vieux matériel de rebut.

L'orthographe de l'ouvrage n'est pas régulière partout; les majuscules sont très-multipliées, et l'accentuation est conforme au système de l'auteur.

On trouve, au verso du titre, dans le premier volume, la table des Actes et des Pièces, avec les noms des personnages (du Prologue en 4 actes. Les titres des Pièces sont les suivants : I. *Madame Parangon*; II. *Zéphire*; III. *Agnès, Adélaïde*; IV. *Rose, Eugénie*; V. *Élise*; VI. *Louise*, *Thérèse*; VII. *Virginie*; VIII. *Sara*; IX. *Félicitette*; X. *Filette*. Ces pièces sont liées entre elles par des actes ou scènes détachés, que précède ordinairement un petit discours de Castanio, directeur des *Ombres chinoises*. « La scène réelle, dit Restif dans sa préface, est à Paris, dans la maison de M. Aquilin-de-l'Élisée (Grimod de la Reynière fils, qui demeurait dans l'hôtel de son père, le fermier-général, aux Champs-Élisées), qui fait exécuter le Drame sur son théâtre d'ombres chinoises, par M. Castanio. »

Restif ne désespérait pas de voir représenter ce drame, par des acteurs véritables, sur un théâtre de Paris : « Peut-être, dit-il dans

sa préface, peut-être objectera-t-on que ce long drame ne sera pas représentable? Il est plus dramatique que toutes vos pièces mensongères, puisque c'est la vérité. Les divisions en sont naturelles; on y suit le train de la vie. Peignez la vie, Acteurs, en la divisant par journées égales : vous aurez ainsi une longue première représentation, qui vous vaudra un succès. »

La préface, intitulée Avis, commence ainsi : « Voici, Lecteur, l'ouvrage le plus extraordinaire qui ait encore paru! Il est unique en son genre. Publier la *Vie* d'un homme, la mettre en drame, avec une vérité qui le fait agir au lieu de parler, c'est une entreprise hardie qui n'a pas encore été tentée... Cet ouvrage, ajoute-t-il, précédera, de la manière la plus avantageuse, le Monsieur Nicolas, *ou les Ressorts du cœur humain dévoilé*, qu'on doit publier incessamment. Je ne déguise rien dans le Darame (*sic*) de la Vie, mais je ne fais qu'esquisser, au lieu que le Monsieur Nicolas est une anatomie complète du moi humain, non sèche et métaphysique, mais historique, variée comme la Nature. On y voit la machine humaine démontée et mise sous verre, pour être examinée, considérée, scrutée par les philosophes et par tous les lecteurs. On n'y a pas l'art de narrer ses turpitudes, comme si on les eût faites sur un théâtre. »

Dans une note imprimée en manchettes, Restif se justifie du reproche d'immoralité : « Il est des gens qui appellent immoral tout ce qui est voluptueux ou libre, comme si toute la morale consistait à s'abstenir de femme. Un républicain doit se mettre au-dessus des petitesses de la sottise chatouilleuse de l'Ancien Régime. Bravons et les tartuffes et les capons : prenez garde au Puriste, qui nous ramènera les Censeurs. »

A la suite de cet Avis, Restif a imprimé la table du Calendrier de *Monsieur Nicolas*, et une partie de la liste des estampes qu'il se proposait de faire graver pour cet ouvrage, offert en souscription.

Au verso de la page 243, dernière du 1er volume, est le commencement de la liste des ouvrages de Restif; cette liste se continue au verso du titre du second volume. Après *les Veillées du Marais*, se trouve cette note : « Il en existe un seul exemplaire, avec 52 figures en dessin. 724 l. » Nous avons dit que cet exemplaire unique était intact en la possession d'un amateur. La liste indique, comme ayant paru, *les* 1001 *Métamorphoses de l'Homme*, IV volumes, qui pouvaient alors être en partie imprimés *à la maison*.

Restif ne manque jamais de répéter, avec une orgueilleuse satisfaction, cette note extravagante : « *Le Pornografe* est exécuté à Vienne, par les ordres de Joseph II. *Gazette de Leyde*, du 21 novembre 1786. » Il y croyait, il y a toujours cru, puisqu'il le répé-

tait sans cesse, de la meilleure foi du monde. Il nous apprend aussi qu'on ne trouvait plus à acheter qu'une seule collection complète de ses ouvrages. « Nota. Lecteurs, voilà mon Catalogue ! Je travaille à compléter ma collection par l'*Année des Dames nationales*. On verra paraître ensuite le *Monsieur Nicolas*. » Le tome II finit à la page 596.

Au verso du titre du tome III se termine la liste des ouvrages projetés par l'auteur, mais non encore exécutés : elle mérite d'être conservée avec son orthographe, car on peut supposer que les plans et les ébauches de quelques-uns de ces ouvrages se trouvaient dès lors dans les papiers de Restif.

« Ouvrages que se propose de publier N. E. Restif, s'il vit assez longtemps pour les achever. — Il en donne ici le titre et le concept, afin qu'on puisse faire librement, après lui, ceux qu'il n'aura pas commencés.

I. Les Mille-et-une Métamorfoses. Histoire très-morale dans laquelle on suit les différens changemens par lesquels passent l'Homme et la Femme, depuis le moment de leur naissance jusqu'à la décrépitude.

On n'y considère pas seulement le moral; c'est-à-dire les passions, les sentimens, les manières, mais encore les développemens physiqe. Cette production, où les détails seront très-rapides, ne doit pas former plus de IV volumes, de la force de ceux des Nuits.

II. Les Mille-et-une Faveurs.

Œuvre délicate, où l'on suivra les gradations de l'attendrissement d'un cœur pur.

III. Les Mille-et-une Résolutions d'une jeune Fille à marier.

Je ferais ce Livre d'après ce qu'on entend dire journellement aux Jeunes-personnes sensibles, qui ont envie de se marier. Hâ les beaux projets !

IV. Mon Histoire, ou les Avantures très-communes d'un Jeune-homme-sans-qualité, d'un mérite assés mince et dont les talens sont très bornés. (Voyes dans les *Nuits*.)

V. L'Éducation propre à mettre nos Jeunes-Seigneurs au nombre des Hommes.

En faire des Paysans d'abord.

VI. La Téologie naturelle, ou Lettres d'un Jeune-homme absent, à sa Jeune-épouse, pour la rendre fidelle.

VII. Le Livre-des-sots, ou Tours de passe-passe des Épouses de Paris : Ouvrage utile aux Hommes.

VIII. Est-ce un Roman ? Histoire où l'on voit les Personnages agir d'après nos mœurs actuelles.

IX. Claire d'Orbe, ou le Pandant de la Nouvelle Éloïse.

X. La Contre-Nouvelle-Éloïse, en autant de Lettres que la véritable.

Voyez-en les détails dans les Nuits.

XI. L'Amoureuse, ou Conduite d'une Fille qui aime, depuis la première émotion jusqu'à la dernière faveur

XII. Le Tour de France, ou Tableau fidelle des mœurs des différentes Provinces du Royaume.
XIII. L'Amant instituteur, ou le Moyen de se former une Épouse.
XIV. Les Mille-et-une Ingénuités, ou l'aimable Agnès.
XV. Les Mille-et-une Infidélités.
XVI. Les Mille-et-un Plaisirs.
XVII. Les Mille-et-un Sacrifices.
XVIII. Les Mille-et-une Sottises.
XIX. La Surprise de l'Amour.
XX. Moi, ou l'Égoïsme.
XXI. Les Mille-et-une Manières de plaire aux Filles.
XXII. Le Bonheur de l'Illusion, divisé par Chimères.
XXIII. Le Roman dramatique, ou l'Avanture de 24 heures.
XXIV. Les Préjugés justifiés.
XXV. Le Jeune-homme.
XXVI. Le Naufrage, œuvre très filosofique.
XXVII. La Femme toujours désirée : Secret du bonheur.
XXVIII. La Femme qui triomphe du temps et de la satiété.

(Tous ces ouvrages sont développés dans *les Nuits.*) »

Ce troisième volume se termine à la page 776.

Au verso du titre du tome IV, est une circulaire des libraires Mérigot et Duchêne fils, qui, devant publier prochainement *l'Année des Dames,* demandent, de concert avec l'Auteur, qu'on veuille bien leur communiquer, en peu de lignes, les traits qui concernent les filles ou femmes de la Ville du correspondant : « Par là, vous contribuerez à la perfection d'un ouvrage vraiment utile. Les honorables collaborateurs de cet important ouvrage auront la douce satisfaction d'y voir passer, avec l'histoire abrégée de la personne célébrée, les idées morales qu'ils affectionnent le plus. »

Les deux libraires avaient déjà reçu plus de 500 canevas. L'ouvrage qui s'imprimait devait être composé de 550 Nouvelles, « toutes contenant des faits étranges et propres à fournir aux auteurs dramatiques des sujets de pièces dans tous les genres. »

Le tome IV finit à la page 1040.

Au verso du titre du tome V, Restif dit, dans une note, que ce volume « contient un achèvement nécessaire de cet intéressant ouvrage. On y donne une foule d'aventures intermédiaires, qui étaient d'abord échappées, mais qui semblent mieux peindre l'Homme que les grandes. On y donne aussi la façon de penser du Héros, sur les événements publics, si extraordinaires, depuis 1789. » Il rappelle ensuite que, précédemment, « il a publié quelques ouvrages politiques, tels que *l'Andrografe,* très-important dans les circonstances. »

Suit la fin de la Liste des figures de *Monsieur Nicolas,* encore inédit, quoique déjà imprimé.

Le *Drame de la Vie* finit à la page 1252, où Aquilin-des-Escopettes annonce l'intention d'acheter une maison de campagne à Courgis, dans la patrie d'Anne-Augustin (le Héros du Drame), et d'y amener Castanio, son machiniste-mathématicien, pour y représenter, devant les habitants du pays, non-seulement *le Drame de la Vie*, mais encore les autres pièces de l'Auteur.

Les Pièces justificatives commencent à la page 1253 : « Ce sont des vers et des lettres ; celles-ci commencent à la 5e, les autres étant imprimées à la fin des 27 à 30 vol. des *Contemporaines*, 2e édit., Veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, et non chez Belin, qui n'a que la 1re édition. » Les vers, composés de 1752 à 1759, pour les jolies filles dont Restif était alors amoureux, à Courgis et à Auxerre, sont érotiques plutôt que libres, et accompagnés de notes historiques très-curieuses pour l'histoire du *Héros*.

A la page 1257, Restif a extrait les Dates de ses cahiers écrits en latin, de 1752 à 1754. Au verso, page 1258 : « Suite de la 5e lettre de M. de la Reynière. Les précédentes sont dans les 27 à 30 volumes des *Contemporaines*. » Cette correspondance, des plus curieuses, se continue jusqu'à la fin du volume, page 1344. Elle fut écrite confidentiellement à Restif en 1787 et 1788, lorsque Grimod de la Reynière était exilé, par lettre de cachet, à Domèvre, village de Lorraine, en punition de quelques pamphlets satiriques qui lui furent attribués. Elle se poursuivit, avec la même effusion, en 1789 et 1790, quand il obtint l'autorisation de voyager en Suisse, puis de se fixer à Béziers, auprès de sa tante, la comtesse de Bausset. Restif joint souvent des notes explicatives aux lettres de La Reynière, et il publie, en dernier lieu, sa réponse aux 25e et 26e lettres. Cette réponse est pleine de faits intéressants, qui concernent la vie privée de Restif et aussi celle de ses amis.

Grimod de la Reynière était non-seulement un ami véritable pour Restif, mais encore un admirateur fanatique. Ses lettres sont remplies de ses témoignages d'admiration, d'autant plus remarquables qu'il avait peu d'indulgence pour la gent littéraire et qu'il passait pour méchant, comme il le dit lui-même. Mais Restif lui avait inspiré une sorte d'idolâtrie, qu'il exprimait dans sa correspondance avec une exaltation presque risible. *L'Année littéraire* ayant fait, en 1787, la critique la plus sévère et la plus impitoyable de la nouvelle édition du *Paysan-Paysanne pervertis*, Grimod écrivait à l'auteur, son *illustre ami :* « J'ai lu avec indignation le n° 16 de *l'Année littéraire;* Royou et Geoffroy sont des chiens enragés, qui aboient contre tout le monde, que chacun repousse, et que personne ne craint. Ce sont des Lilliputiens qui déclarent la guerre à Hercule ;

l'Homme-montagne n'a besoin que de se secouer, pour anéantir cette armée de mirmidons. Secouez-vous, et qu'il n'en soit plus question. » Restif buvait comme nectar ces éloges si exagérés qu'on pourrait les prendre pour des railleries déguisées ; mais il se croyait supérieur encore à la meilleure opinion qu'on avait de lui et de ses ouvrages. Ainsi Grimod lui apprend que le célèbre Lavater a lu plusieurs de ses écrits et en fait le plus grand cas ; il le flatte sans doute, en lui disant que Chaillet, l'ancien rédacteur du *Journal de Lausanne*, le met fort au-dessus de M. Mercier, et lui accorde le premier rang parmi les auteurs vivants. Restif accepte tout et se complaît dans son immense orgueil, sans s'étonner que les bons Suisses le « regardent comme le véritable ami des mœurs et de la vertu ». Il prenait au sérieux et il acceptait un pareil titre, qui lui convenait moins qu'à personne.

Ce fut l'infernale politique qui jeta du refroidissement entre Grimod et Restif; l'un était un philosophe libéral, partisan de toutes les réformes sages et modérées ; l'autre un impatient et ardent excitateur de révolution sociale. Restif avait salué avec enthousiasme l'avénement de la République ; mais Grimod de la Reynière n'avait pas vu sans effroi le terrible élément populaire se soulever contre la société, la religion et la monarchie. Il n'hésita donc pas à faire entendre quelques reproches à l'aveugle et imprudent *Spectateur nocturne*, après la lecture du tome XV des *Nuits de Paris :* « J'ai vu, avec une vive douleur, lui dit-il dans une lettre datée du 27 août 1790, que vous étiez chaud partisan de notre exécrable Révolution, d'une Révolution qui anéantit la religion et les propriétés, la gloire de cet empire, des lettres, des sciences, des arts, qui nous reporte au quatorzième siècle et même au temps des Goths et des Vandales. Vous connaissez mon opinion sur les Grands et les Riches ; ainsi, vous ne me soupçonnez pas, en pensant ainsi, de chercher à défendre leur cause ; mais je plaide celle de l'honneur, de la probité, du savoir et de la vertu, également outragés dans le nouvel ordre de choses... Est-ce que cet enragé de Mercier vous aurait fait partager ses fureurs, ou que vous traitez les Municipalités, comme vous traitiez l'ancienne Police, avec crainte et respect, quoique la méprisant au fond? Si c'est ce motif, à la bonne heure. Quoi de plus atroce, de plus redoutable, que cet odieux Comité des recherches, qui suppose des crimes pour se rendre nécessaire? La Bastille et les lettres de cachet n'étaient rien auprès de ces nouveaux inquisiteurs ! Et les sots gardes nationaux, êtes-vous aussi leur partisan? Trouvez-vous qu'il est bon d'avoir armé la canaille, pour qu'au premier signal ou au premier écu elle égorge tous les honnêtes gens?

En vérité, mon ami, je ne puis vous supposer de tels sentiments. Je crois que si vous les aviez, ils éteindraient en moi ceux qui me lient à vous depuis si longtemps, et dans l'exercice desquels se trouve l'un des plus doux plaisirs de ma vie. » La Reynière était déjà brouillé avec Mercier; il ne devait pas tarder à l'être avec Restif, son fétiche n'étant plus à ses yeux qu'un septembriseur, un terroriste. Cette brouille, on la comprend, on la justifie; mais ce qu'on ne comprend pas, c'est que Restif ait eu, nous ne dirons pas la perfidie, mais l'imprudence, l'indélicatesse d'imprimer, de publier, en 1793, des lettres confidentielles qui pouvaient être, pour le malheureux Grimod de la Reynière, le prétexte d'une citation et d'un arrêt de mort devant le Tribunal révolutionnaire.

Dans la plupart des exemplaires du *Drame de la Vie,* on a supprimé les 60 dernières pages du volume, qui finit alors à la page 1244, laquelle est suivie de deux feuillets non chiffrés, contenant les « Vers de M. Marmontel, poëte de l'A.-F., à Mlle Guimard, danseuse de l'Académie royale de musique, sur des secours qu'elle a procurés à de pauvres familles, » et la Chanson nouvelle : « Quand on va boire à l'*Ecu.* »

Après le mot Fin, Restif a placé cette note, qui renferme un détail singulier : « Il faut, en finissant, que j'apprenne à mes concitoyens, qui viennent d'entendre beaucoup parler de mes dates sur l'Ile, qu'elles ont manqué récemment de me causer la mort! Les Enfants du Peuple insulaire, instruits par un ennemi, m'ont insulté, à coups de pierre et par des injures atroces, le samedi 3 novembre et lundi 5 1793. Ces Tigres s'élèvent apparemment au massacre, et je réclame le secours de tous mes Concitoyens. J'ai écrit à leur commandant. »

Dans la plupart des exemplaires, on a broché, à la fin, le Prospectus de *Monsieur Nicolas,* en 6 feuillets non chiffrés: prospectus bizarre et curieux, précédé d'une Table de ce qui sera contenu dans l'ouvrage. Voy. plus loin un extrait de ce Prospectus, dans le chapitre de Monsieur Nicolas.

Le Drame de la Vie est un ouvrage vraiment extraordinaire, très-curieux et très-amusant; il complète et commente *Monsieur Nicolas,* de la manière la plus originale. Ce sont des drames successifs et des scènes détachées, où figure toujours Restif, qui s'est représenté dans les principaux épisodes de sa vie. On y trouve beaucoup de détails fort piquants, qui manquent dans *Monsieur Nicolas,* et les événements, mis en scène dans cet immense pandémonium dramatique, sont traités avec une verve, une chaleur, une audace incroyables. Ce livre, que Restif imprima lui-même, *à la maison,* ne parut que

quatre ans après avoir été achevé, parce qu'il n'osait le présenter à la censure. Il le publia, quand la censure et les censeurs se furent évanouis au souffle de la Révolution. L'ouvrage ne se vendit pas et fut à peine connu : on mit à la rame une partie de l'édition, et les quelques exemplaires qui étaient dans les mains du public passèrent presque inaperçus. C'est là ce qui explique la rareté de ce livre bizarre, hardi, unique en son genre, qu'il faut considérer comme la suite indispensable de l'immortel *Monsieur Nicolas*.

XLIV

THEATRE, composé de différentes parties formant ensemble 5 vol. in-12[1].

Voici le titre général, qui doit se trouver en tête du Ier volume.

« THEATRE DE N.-E.-REST. BRET. contenant :
« I. *La Cigale ét la Fourmi*, fable dram.
« II. *Le Jugement-de-Pâris*, comed.-ballet.
« III. *La Prévencion-nacionale*, dr. 5 act.
« IV. *La Fille-naturelle*, drame en 5 actes.
« V. *Les Fautes sont personnélles*, dr. 5 ac.
« VI. *Sa Mère-l'alaita*, comédie en 3 actes.
« VII. *Le Loup dans la Bergerie*, opera-com.
« VIII. *La Matinée du Père-de-famille*, bagat.
« IX. *Bouledogue, ou le Congé*, bagatelle.
« X. *Epiménide, grec*, drame en 3 actes.
« XI. *Le Nouvel-Epimenide*, com. en 5 ac.
« NII (*sic*). *Le Père-Valet*, drame en 3 actes.
« XIII. *L'Epouse-Comédiéne*, com-ariet. 3 a.
« XIV. *L'An* 2000, comédie-héroïq. 3 actes.

[1] 130 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet, 1872. — 296 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874.

« XV. *Le Libertin-fixé*, pièce en 5 actes.

« XVI. *L'Amour-Muet*, comédie en 5 actes.

« XVII. *Edmond, ou les Tombeaux*, tragéd.

« Plûs X Pièces dans le Drame de la Vie, qui va paraître, ét XIII Actes d'Ombres-Chinoises. 40 p. *A Paris, Chés la Dame Veuve-Duchêne, ruë Saintjaques, ét M. Merigot, jeune, quai des Augustin-rue-Pavée*. 1793. »

Au verso de ce titre collectif, qui remplit toute la page, sans aucun faux-titre, on trouve une espèce de préface générale intitulée : *Nouvel Avis*. 7 *aug*. 1792, et commençant ainsi : « *Le Théâtre* que je viens d'achever fut commencé en 1770. Depuis, de temps à autres, j'ai composé une Pièce, dans l'espérance de les faire jouer. Mais mon peu d'aptitude à faire les démarches nécessaires et la singularité de ma manière y a toujours apporté des obstacles... » Suit le détail des contre-temps qui ont empêché la représentation des pièces de l'auteur. Ce *Nouvel Avis* finit par ces mots navrants : « Je suis le seul Auteur qui m'occupe de littérature dans ces temps de troubles. J'ai le cœur serré aujourd'hui, en *composant* ceci sans copie. »

Le titre particulier du premier volume vient après le titre général : THÉATRE DE N.-E. RESTIF-DE-LA-BRETONE (sans tomaison). Fleuron : bouquet de fleurs. *A Londres, Et se trouve à Paris, chés l'Auteur, rue des Bernardins, n°* 10. 1770-1786.

Au verso de ce titre, est imprimée la table des pièces contenues dans le premier volume : *la Prévention nationale,* drame en 5 Actes ; *la Fille naturelle ou la Mère impérieuse,* drame en 5 Actes ; *la Cigale et la Fourmi,* fable dramatique en 5 Actes, et *le Jugement de Pâris,* ballet parlé en 5 Actes.

Une Préface, de deux pages, expose les idées de Restif sur les deux genres tragique et comique : « Le Drame en prose, dit-il, dans les principes que j'ai adoptés, est préférable à la Tragédie et à la Comédie en vers. La Tragédie est boursouflée, hors de la nature ; les mœurs qu'on y représente sont des idéalités, des chimères, un *géantisme* fatiguant. La Comédie pour rire, à l'exception du *Tartuffe* seul, masque un fond de méchanceté dans Ceux qui la goûtent, quoique souvent elle soit l'ouvrage d'un Bon-homme. Mais le Drame

est l'action théâtrale par excellence, parce que tout y est raisonnable. »

Le premier volume a 428 pages suivies, et pourtant *la Prévention nationale,* qui occupe les 180 premières pages, n'est que la reproduction exacte d'une partie du premier volume de l'édition originale de cette *action adaptée à la scène,* mais sans les Variantes. Le titre, la dédicace et le second titre se retrouvent ici comme dans l'édition de 1784. C'est évidemment un tirage séparé que Restif avait fait à cette époque, en prévision de l'édition factice de son *Théâtre*. Le reste du volume a été imprimé spécialement pour la publication de ce *Théâtre*.

Le drame de *la Fille naturelle* n'a pas de préface; la fable dramatique intitulée : *la Cigale et la Fourmi, ou l'Enfant gâté,* est précédée d'un avertissement. *Le Jugement de Pâris* commence par la distribution des rôles « aux anciens acteurs du Théâtre-Éphébique ».

Le second volume offre ce titre particulier qui diffère du précédent : THÉATRE DE N.-E.-RESTIF-DE-LA-BRETONE. Tome second. I. *Les Fautes sont personnelles :* drame en Cinq Actes. Épigraphe.

Si qua fides Miseris, hoc me per Numina jure
Non meruisse nefas; patior sine crimine pœnam.
Metamor., L. IX, fab. X, vv. 45-6.

A Neufchâtel, Et se trouve à Paris, Chés l'Auteur, rue des Bernardins, n° 10. 1786-1787.

Ce volume est composé de 407 pages, les trois dernières chiffrées, par erreur, 305, 306 et 307.

Outre le drame : *les Fautes sont personnelles,* annnoncé seul sur le titre, le volume contient les pièces suivantes, mentionnées dans la table qui le termine : *Sa Mère l'alaita,* comédie en 4 actes; *la Marchande de Modes, ou le Loup dans la Bergerie,* comédie mêlée d'ariettes, en 4 actes; *la Matinée du père de famille,* bagatelle en 1 acte, et *Epiménide,* pièce en 3 actes, mêlés de chants et de marches.

Le drame *les Fautes sont personnelles* est suivi de 4 ff. (pages 121 à 128 non chiffrées) sous la signature G, qui contiennent les corrections du *Drame Les Fautes;* les autres pièces n'ont pas de préface, mais deux d'entre elles sont précédées d'un *prologue*.

Le titre du troisième volume est ainsi présenté :

THEATRE DE N.-E.-RESTIF-DE-LA-BRETONE. Contenant *la Sage-Journée, ou le Nouvel-Epimenide : le Père-Valet, ou l'Epoue* (sic) *aimée dans Fils* (sic) : *l'Epouse-Comedienne : le Congé, ou le Bouledogue : Sa Mère l'alaita, telle qu'on la joue.* (Les pièces qui composent les 2 premiers volumes se trouvent dans *la Prevention-Nationale, les Françaises, les Parisiennes, les Nuits,* ét *Ingénue-Saxancour :* Il y a des complets.) *A Neufchatel.* 1789.

Ce volume, dont les signatures vont de A à S, forme cependant deux parties ayant chacune sa pagination : 232 et 200 pages.

La Sage Journée, qui remplit toute la première partie du volume, n'a pas de préface; mais elle est suivie d'*observations* qui se rapportent non-seulement à cette comédie en cinq actes, mais aux autres pièces du volume. *Le Père-Valet* commence par un Prologue. *Le Boule-dogue* est sans prologue; mais cette comédie en deux actes, qui n'est qu'une cruelle satire contre le déplorable *l'Échiné,* se complète par une affreuse lettre de *M. Saxancour* (Restif) à ce personnage. Dans une note qui termine le volume, Restif accuse de plagiat les auteurs du *Souper de Famille* et de *l'École de l'Adolescence,* pièces jouées aux Italiens : selon lui, Bertin d'Antilly aurait copié les meilleures scènes de *Sa Mère l'alaita.* Cette pièce, réduite en trois actes par Restif, qui l'avait présentée à la Comédie-italienne, est transportée dans le volume suivant.

Le titre du quatrième volume reproduit presque identiquement celui du tome III : THEATRE DE N.-E.-RESTIF-DE-LA-BRETONE. Contenant *la Sage-Journée, ou le Nouvel-Epimenide : le Père-Valet, ou l'Epouse aimée dans son Fils : le Congé, ou Bouledogue : Sa mère l'alaita, telle qu'on la joue : l'Epouse-Comedienne : l'An-*2000, *ou la Regeneration.* (Les pièces qui composent les 2 premiers Volumes se trouvent dans *la Prévention Nationale, les Françaises, les Parisiennes, les Nuits* ét *Ingenue-Saxancour :* il y a des complets.) Suite du Volume précédent. *A Neufchatel.* 1790.

Ce volume, dont les signatures vont de T à Cc, est composé de

plusieurs parties ayant chacune sa pagination, mais formant la suite du tome III, comme l'indique la continuation des signatures.

On trouve d'abord dans ce volume : *Sa Mère l'alaita*, pièce en 3 actes, sans aucune préface ; 82 pages. Vient ensuite *l'Épouse comédienne ou du Scénomane*, comédie en 3 actes, avec des ariettes ; 72 pages. Sur la dernière page de ce fascicule sont les personnages de *l'An deux mille*, comédie héroïque mêlée d'ariettes, en 3 actes ; cette comédie remplit un autre fascicule de 56 pages. A la suite de *l'An deux mille*, Restif a mis cette note : « Nous apprenons, en finissant, qu'un M. Flins a plagié notre sujet d'*Épiménide*, traité par nous trois fois, et qu'un Enfant appelé M. Laya nous a pris gauchement *les Fautes sont personnelles*, que les Italiens doivent jouer. » Dans une lettre du 20 juin 1787, La Reynière disait à Restif : « Je vous félicite d'être reçu aux Italiens, et j'apprendrai avec le plus grand intérêt la nouvelle de votre succès. »

Le titre du cinquième volume a causé la confusion qui existe dans le classement des volumes du *Théâtre ;* il est ainsi conçu : THEATRE DE N.-E.-RESTIF-DE-LA-BRETONE. Tome III, ou V. Contenant *le Libertin-fixé. L'Amour-Muet, ou le Prétendu prevoyant. Les Tombeaux*, ou *Edmond-repentant*. (Les pièces qui composent les 2 premiers Volumes se trouvent dans *la Prévention nationale, les Françaises, les Parisiennes, les Nuïts* (*sic*) ét *Ingenue Saxancour*. Il y a des complets.) Les persones qui ont les precedens Ouvrages peuvent ne prendre que 3 volumes, le precédent, le présent, ét le suivant. *A Neufchatel*. 1790.

Le volume n'a que 221 pages chiffrées. Au bas de la dernière, on lit : *Fin du Theatre*. Nous avons eu entre les mains un exemplaire broché de ce volume, dans lequel la tragédie d'*Edmond, ou les Tombeaux*, était précédée d'une gravure, qui appartenait peut-être à la suite des figures du *Paysan perverti*.

Le verso du dernier feuillet est consacré à l'annonce de *l'Année des Dames*. On a broché, à la suite, un cahier de douze feuillets, remplis par les sommaires des *Contemporaines*, la table des *Provinciales* et l'*Avis important contre les contrefacteurs*.

Le Libertin fixé, comédie en 5 actes, de M. Bellegarde (*sic*), est précédé de la nomenclature raisonnée des pièces qui composent ce

volume du *Théâtre* et qui doivent être groupées dans *le Drame de la Vie*. Aucune préface ne nous fait connaître si M. Bellegarde est réellement l'auteur du *Libertin fixé*, ou si Restif a pris ce pseudonyme pour faire parallèlè avec le nom de *Beaumarchais*. *L'Amour muet*, comédie en 5 actes avec des scènes gazées (*sic*), n'a pas de préface, non plus que *Edmond, ou les Tombeaux*, tragédie en 5 actes et en prose. Ce sont les personnages du *Paysan* et de *la Paysanne*, que l'auteur a mis en scène dans cette tragédie bourgeoise, où il semble avoir voulu imiter le genre des drames de Diderot et de Mercier. Il s'y est représenté lui-même, à côté de sa *Zéphire* et de *Mme Parangon*.

Pour avoir au grand complet *le Théâtre* de Restif, il faudrait joindre à ces cinq parties ou volumes décrits ci-dessus : *la Prévention nationale*, édition de 1784, en trois tomes, et *le Drame de la Vie*, en cinq volumes, ce qui ferait treize volumes d'œuvres dramatiques. Au reste, le *Théâtre* en cinq volumes est de tous les ouvrages de Restif le plus rare et le plus curieux.

L'examen littéraire que Cubières-Palmézeaux a fait de ce *Théâtre*, dans une longue lettre adressée à Nicolas Bonneville (voy. ci-dessus la *Notice biographique sur Restif*, p. 47 et suiv.), peut sans doute donner une haute idée du talent dramatique de cet inépuisable polygraphe; mais il ne suffit pas pour nous faire connaître l'origine et, en quelque sorte, l'histoire de chacune des pièces qui composent ce Théâtre. Par exemple, Restif nous donne lui-même des renseignements sur la place que ces pièces occupaient dans ses nombreux ouvrages, avant d'être rassemblées dans un recueil spécial, peut-être formé de tirages à part faits de longue date : « La 1re pièce, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4740), est dans *les Françaises*; la 2e, à la fin des *Parisiennes*; la 3e se compose des trois volumes de *la Prévention nationale*; les 4e et 5e sont dans *les Françaises*; la 6e dans *les Nuits de Paris*; la 7e dans *Ingénue Saxancour*; les 8e, 9e, 10e, 14e, dans *le Thesmographe*; les 15e et 16e, dans *les Provinciales*; les 11e, 12e, 13e et 17e sont absolument à neuf. » Restif aurait pu ajouter que plusieurs de ces pièces ont été réimprimées jusqu'à trois fois dans trois ouvrages différents. De plus, il laisse entendre, en divers endroits de ses préfaces et de ses notes, qu'une partie de ses œuvres dramatiques appartenait à des collaborateurs, et même à des collaboratrices, qui lui avaient fourni plus que des canevas. Nous avons recueilli çà et là quelques-uns de ses aveux incomplets. Il s'était approprié ainsi, avec un imperturbable sans-gêne, le premier drame de *la Prévention nationale*; il avait publié, sous son nom, en les retouchant plus ou moins, des comédies, composées par sa femme,

Agnès Lebègue, et par sa maîtresse, Sara Debée. Il a même imprimé une lettre de la mère de Sara, réclamant une des pièces de sa fille. Restif parle néanmoins de la *dramomanie*, qui le tint de 1784 à 1781. Longtemps auparavant, à l'époque de sa liaison avec Nougaret, souffleur du théâtre d'Audinot, il put espérer, un moment, que cette scène lui serait ouverte; Audinot avait même reçu sa première pièce, *la Cigale et la Fourmi*, fable dramatique en quatre actes; mais pièce reçue n'est pas pièce jouée, et Restif se morfondit en vain à la porte de l'Ambigu-Comique, malgré sa prédilection pour les théâtres *éphébiques*.

La seconde pièce de Restif, *le Jugement de Pâris*, ne fut pas plus heureuse; il destinait aussi cette comédie à l'Ambigu-Comique, et un plagiaire, peut-être Nougaret, lui prit son sujet et ses idées pour en faire un ballet-pantomime, joué chez Nicolet. Il faudrait pouvoir citer la curieuse lettre, datée du 7 septembre 1772, qu'il écrivit à Mlle Rivière, actrice de ce théâtre, et qu'il signa fièrement *Restif de la Bretonne*, auteur du *Pornographe*, de *la Mimographe*, des *Lettres d'une Fille à son Père*, où se trouve *le Jugement de Pâris*, etc. (lettre 10, à la fin du tome IX des *Contemporaines*, seconde édition) : « Mademoiselle, lui disait-il, j'étais avant-hier au spectacle de Nicolet, votre directeur, où je vis, avec autant de surprise que de chagrin, qu'on avait défiguré un petit divertissement que j'ai composé pour une société particulière, et que je me proposais d'adapter un jour au théâtre de l'Ambigu-Comique. La seule chose qui m'ait consolé, c'est que vous y ayiez fait le personnage que je vous avais destiné, en vous créant un rôle digne de vous. Quel est donc le plagiaire qui peut avoir ainsi défiguré mon *Jugement de Pâris?* Si c'est M. Taconnet, je lui pardonne; ce que je ne fais pas, si c'est un autre. Estropier aussi maussadement l'ouvrage d'autrui, c'est un attentat punissable en littérature. Permettez, mademoiselle, qu'à cette occasion je vous exprime les regrets de tous les gens de goût, lorsqu'ils vous ont vue passer du Théâtre-Éphébique (le théâtre d'Audinot) à celui où vous êtes. Sur le premier, vous ne pouviez que profiter et vous former de plus en plus; Audinot est un maître habile, qui sait donner à ses élèves un jeu noble, et qui les prépare à briller sur un grand théâtre. Sur celui de Nicolet, l'on ne voit qu'un trépignage ridicule, des acteurs qui ne savent pas parler. Quels modèles pour vous !... Rien de si mauvais, en général, que les pantomimes de Nicolet. Aucun goût, aucune imagination; vous voyez les acteurs courir, sortir, rentrer, comme une troupe de polissons, sans but, sans motif, sans art, sans liaison. Je ne saurais vous exprimer, mademoiselle, combien je souffre de vous voir au milieu de ces corps sans âmes, de ces

marionnettes vivantes, et qu'un fil grossier fait mouvoir!... » *Le Jugement de Pâris,* tel que Restif l'avait fait imprimer, fut représenté plusieurs fois sur des théâtres de société.

La Fille naturelle et la Mère impérieuse, drame en cinq actes, est tiré de son roman *la Fille naturelle.* « J'y ai joint, dit Restif (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4741), différents accessoires, qu'on ne goûterait peut-être pas en France, faute de savoir que ce sont précisément ces tableaux approfondis qui mettent le spectateur sous le charme et qui opèrent l'illusion. Les caractères sont tracés avec vérité. »

Le drame intitulé *Les fautes sont personnelles* fut lu au Théâtre-Français par le comédien Desessarts, qui s'était promis de le faire jouer. La lecture produisit beaucoup d'effet, mais la pièce n'obtint pas les suffrages du comité; Mme Bellecour, surtout, parut révoltée de l'énergie brutale de ce drame, que Desessarts se chargea de rendre à l'auteur, avec de grands éloges qui ne le consolèrent pas de son échec.

La comédie intitulée : *Sa Mère l'alaita, ou le bon Fils,* avait été représentée avec succès, en 1789, « par une pension de jeunes demoiselles », chez le chevalier de Saint-Mars, dans sa maison de la rue Popincourt (voy. *Monsieur Nicolas,* tome XI, p. 3137). On jouait, ce soir-là, *la Rapporteuse,* de Mme de Genlis, et *la Brouette du Vinaigrier,* de Mercier. La pièce de Restif fut plus applaudie que les deux autres, et un acteur du Théâtre-Italien, qui se trouvait là, voulut avoir cette pièce pour son théâtre. Elle y fut reçue, peut-être répétée, mais une indisposition de la principale actrice, Mlle Verteuil-Forgeot, retarda, empêcha la représentation.

La comédie : *la Marchande de modes, ou le Loup dans la Bergerie,* fut refusée à plusieurs théâtres. Restif avait eu l'intention de demander à Salieri d'en faire la musique.

« *La Matinée du Père de famille,* dit Restif (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, p. 4740), n'est qu'une bagatelle, en moins d'un acte. Je l'avais composée à la sollicitation du prévôt des marchands, Le Pelletier de Morfontaine, qui voulait faire jouer à ses enfants une pièce sans intrigue. »

Le Boule-dogue, ou le Congé. « Cette critico-farce, dit Restif (*ibid.*), était dirigée contre un infâme procureur, qui avait insulté ma fille cadette (Marion), d'après un tour que l'Échiné avait joué à sa servante. »

Le sujet d'*Épiménide* s'était imposé à l'imagination de Restif, à qui l'on avait peut-être confié un canevas qu'il ne fit que mettre en œuvre. Dans le premier volume des *Nuits,* on trouvait déjà un *Épi-*

ménide en roman à la grecque. Restif composa le drame d'*Épiménide grec*, en trois actes, avant que Flins des Oliviers eût fait jouer son *Réveil d'Épiménide à Paris*, comédie en un acte, qui réussit beaucoup et qui fut imprimée en 1790. Restif voulut aussi mettre au théâtre *le Nouvel Épiménide, ou la Sage Journée*, comédie en cinq actes, pour faire concurrence à *la Folle Journée* de Beaumarchais. « C'est de toutes mes pièces, dit-il (*ibid.*), celle que j'ai eu le plus de plaisir à faire. Elle est pleine d'intérêt et très-curieuse, ajoute-t-il; mais elle a, comme les autres, un grand défaut : c'est d'être de moi!... Un homme de lettres très-connu a lu mes pièces, pour voir ce que l'on en pourrait faire ; mais, me sachant attaqué d'une maladie mortelle, il attend que je sois mort, pour s'en emparer... Grâce à l'impression, cela sera pourtant difficile. »

Le Père valet, ou l'Épouse aimée après sa mort, comédie *sérieuse* en trois actes. « Cette comédie, dit Restif (*ibid.*), est tirée de la contemporaine : *le Père valet;* c'est une pièce délicieuse, à la simple lecture, pour moi-même. »

L'Épouse comédienne, comédie à ariettes. « Le sujet de cette pièce est très-agréable, dit Restif (*ibid.*) ; mais je ne suis pas aussi content de l'exécution, que je l'avais cru d'abord. Les plagiaires ne pourront rien faire de cette comédie. »

L'An 2000, *ou la Régénération*, comédie héroïque en trois actes, avec des hymnes. « C'est une pièce de circonstance, dit-il (*ibid.*), faite dès 1788, et par conséquent trop tôt... Si j'étais J.-J., on l'aurait jouée. »

Le Libertin fixé, « le 14 juillet 1789, dit Restif dans le catalogue de son Théâtre (*Monsieur Nicolas*, tome XIII, p. 3912), comédie patriotique, non encouragée, en cinq actes. » Restif eut certainement pour visée de rivaliser plus tard avec le marquis de Sade, qui avait fait jouer, sur le Théâtre-Molière, en 1791, un drame intitulé : *Oxtiern, ou les Effets du libertinage*, drame imprimé seulement en 1800. Restif avait la fureur de faire une concurrence philosophique et littéraire au marquis de Sade : il alla porter au comédien Boursaut, directeur du Théâtre-Molière, *le Libertin fixé*, qu'il avait tiré de son *École de la Jeunesse*. Boursaut refusa la pièce « comme ayant trop de métaphysique ».

L'Amour muet, ou l'Amant qui tait son amour par délicatesse, comédie, que Restif qualifie d'*érotique*, était emprunté au VI[e] Modèle du *Nouvel Abeilard*. « J'ai traité ce sujet, dit-il, de manière à ne pouvoir être joué sur un théâtre public. »

Enfin, *Edmond ou les Tombeaux* est une tragédie en prose, dont le sujet est dans la dernière partie du *Paysan perverti*. « C'est une

pièce à la Shakespeare, dit Restif (*Monsieur Nicolas*, tome XVI, p. 4763), et encore moins régulière que celles de cet auteur anglais... Il y a des choses touchantes, mais tout cela est *inconditum*. »

M. Ch. Monselet a fait un parallèle très-piquant et très-juste entre Honoré de Balzac, qui s'intitule lui-même *le plus fécond des romanciers*, et Restif de la Bretonne, à qui ses contemporains avaient décerné un titre analogue. « Envisagée de près, dit M. Ch. Monselet, l'œuvre de Restif n'est pas sans analogie avec l'œuvre de Balzac, *la Comédie humaine*. Ce sont les mêmes procédés matériels : des personnes qui reviennent toujours, telle que Mme Parangon, ce lys dans l'imprimerie; tel que l'Edmond du *Paysan-Paysanne;* tel encore que le petit Nougaret, ce poëte de tréteaux, successivement désigné sous les noms de Gronavet, de Progrès, de Négret et du Mamonet. Comme Balzac, Restif de la Bretonne a un idéal de femme, qu'il poursuit et qu'il rencontre quelquefois. Le sentiment paternel, fortement développé chez lui, nous a valu des pages hors ligne dans *la Vie de mon Père*, et des scènes énergiques dans *la Prévention nationale*, qui rappellent le beau drame de *la Marâtre*. Il est un autre trait d'union, entre ces deux romanciers, qui vaut la peine d'être indiqué : c'est la prétention, égale pour chacun d'eux, de peindre les mœurs de son époque. » Nous n'essayerons pas de commenter ou de compléter ce parallèle, qu'on lira ou plutôt qu'on a déjà lu dans l'ouvrage de M. Ch. Monselet (p. 89-92). Restif et Balzac ne sont considérés l'un et l'autre, par l'auteur du parallèle, que comme romanciers. Mais Restif, en se comparant lui-même à Beaumarchais, avec un magnifique orgueil, en 1796, avait principalement pour objet de se mettre en valeur comme auteur dramatique. Le morceau mérite d'être reproduit en entier, à titre de curiosité biographique et littéraire :

« Il existe, à Paris, deux hommes de lettres, qui ont de singuliers rapports. Il se trouve entre eux une grande ressemblance, pour le genre d'esprit, pour le faire, la manière de travailler, les inclinations, la situation (une chose exceptée), le style et le but des ouvrages. Bellemarche a fait *Eugénie*, Pertinax *la Mère impérieuse;* Bellemarche *les Deux Amis*, Pertinax *la Prévention nationale;* Bellemarche *le Barbier de Séville*, Pertinax *l'Épiménide grec;* Bellemarche *Figaro*, Pertinax *le Nouvel Épiménide ou la Sage Journée;* Bellemarche *la Mère coupable*, Pertinax *le Père valet ou l'Épouse adorée après sa mort;* Bellemarche *Robert, chef de brigands* (cette pièce n'est pas de Beaumarchais, mais de Lamartelière), Pertinax *Les fautes sont personnelles;* Bellemarche *Tarare*, Pertinax *l'An 2000*, et de plus *le Loup dans la Bergerie*, *l'Épouse comédienne*, *le Libertin*

fixé, *Sa Mère l'alaita*, *l'Amour muet*. Bellemarche a fait une fille au moins, Pertinax deux au moins ; Bellemarche a fait ses *Mémoires*, où sont deux contemporaines très-intéressantes ; Pertinax a fait plus de mille et une *Contemporaines*, dont la plupart sont d'un vif intérêt. Pertinax a fait beaucoup de livres, au nombre de 160 volumes.... Voilà bien des affaires !

« Tous deux ménagent tellement le papier, qu'ils écrivent sur tous les petits morceaux blancs qu'ils peuvent rencontrer, n'eussent-ils qu'un travers de doigt et un revers de titre... Tous deux font des vers durs, témoins *Tarare* et toutes les chansons de Bellemarche, témoins toutes les ariettes de Pertinax et ses vers qu'on a lus dans deux contes insérés dans *les Contemporaines*. Tous deux sont ardents, vifs, emportés, et toujours prêts à être bonnes gens. Tous deux aiment les richesses, et soutiennent que le mépris qu'en font certaines gens n'est qu'une fanfaronade ; mais l'un les aime en amant heureux, l'autre en amant rebuté. Tous deux ont passionnément aimé les femmes, mais elles ont enrichi Bellemarche et appauvri Pertinax. Tous deux sont hautains et sentent leur mérite ; mais Bellemarche a quelqu'un qui sent le sien avec lui, tandis que Pertinax est tout seul à soutenir qu'il en a. Tous deux bravent également le mépris insolent de leurs contemporains les auteurs, dont aucun ne les vaut. Ni l'un ni l'autre n'est de l'Institut national, avec dix fois plus de mérite qu'il n'en faut. Tous deux sont timides, en paraissant audacieux. Tous deux ont peint la Nature telle qu'elle est... Voilà les ressemblances. Et voici les différences : l'un a toujours été heureux avec la fortune, l'autre toujours malheureux ; ce qui vient plutôt des circonstances, que de l'adresse... Enfin, pour tout dire, en un mot, sur la situation de ces deux hommes contemporains, tous deux eurent une Sara, mais l'un est *Crésus* et l'autre est *Irus*. »

XLV

MONSIEUR NICOLAS, seize parties en huit tomes et en 16 volumes in-12. — 1794-1797[1].

Voici la description des 16 volumes ou parties : Mon-

[1] 46 fr., Solar, 1860. — 295 fr. demi-rel. bas. verte, non rogné, Langlois, 1872. — 700 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet, 1872. — 325 fr. demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 1000 fr. mar. r. dos orné fil. tr. dor. *Chambolle-Duru*, Cat. Aug. Fontaine, n° 2081, 1874.

SIEUR-NICOLAS; *ou le Cœur-humain dévoilé.* Publié par lui-même. Epigraphe : *'Eén 'ekástos mandáken komizai. Suam quisque pellem portat.* Avec figures. Tome Ier, Ire partie. Fleuron : Couronne royale fleurdelysée. (Titre encadré avec guirlande en spirale.) *Imprimé à la maison; Et se trouve à Paris chés le Libraire indiqué au Frontispice de la Dernière Partie.* M.-DCC.-XCIV. En tête, 10 feuill. non chiff., y compris le titre, qui compte seul dans la pagination allant à 302 pp.

Au verso du titre, commencement des sujets d'estampes, qui n'ont jamais été gravées, sinon dessinées. Les feuillets préliminaires contiennent l'Arrangement de MM. les Souscripteurs avec l'Auteur et entre eux; la liste des 200 Souscripteurs de *Monsieur Nicolas;* le Modèle de la souscription; le Catalogue des ouvrages que Restif se proposait de publier, s'il vivait assez longtemps pour les achever, et la Préface des huit premières parties du *Cœur humain dévoilé,* datée de 1796, quoique le volume porte la date de 1794.

L'Introduction générale, qui remplit les vingt-huit premières pages, commence ainsi : « J'entreprends de vous donner en entier la Vie d'un de vos semblables, sans rien déguiser, ni de ses pensées, ni de ses actions. Or, cet homme, dont je vais anatomiser le moral, ne pouvait être que Moi. » Voici comment elle se termine : « Au milieu de peines déchirantes, ruiné par des infâmes que je nommerai, je commence enfin à imprimer cet ouvrage d'amertume et de douleur! *Ulciscetur, si perficitur, omnia damna nostra! Quando veniet? Nescio :* SUA CUIQUE VITA OBSCURA EST. » Restif déclare ensuite solennellement qu'il avait commencé le *Monsieur Nicolas,* avant de connaître *les Confessions* de J.-J. Rousseau, puisque son ouvrage était annoncé dans ses Catalogues imprimés dès 1778, et que *les Confessions* ne parurent qu'en 1782.

Dans une autre note, Restif annonce que quelques faits, qui ne seront pas dans les *Époques,* se trouveront dans sept morceaux intitulés : *Mes Affaires, Mes Maladies, Ma Fisique, Ma Morale et ma Doctrine, Ma Politique, Mon Kalendrier, Mes Contemporains, Mes Dates,* et enfin dans *le Drame de la Vie,* lequel formera le complément de l'histoire.

La première partie du tome premier comprend à peu près toute la première Époque de la vie de l'Auteur, de 1734 à 1746. Il commence par cet exorde solennel : « Ami de la vérité, ne crains

pas de lire ! Tu ne seras ni séduit par du clinquant, ni trompé sur les faits. J'ai assez composé de romans, dont les bases vraies n'excluaient pas l'imagination. J'ai soif de la vérité pure, et c'est elle que je te donne, parce qu'elle seule peut être utile dans cet Ouvrage. »

Ce volume, comme les suivants, est imprimé avec des caractères de différentes grosseurs ; mais ce n'est pas là une circonstance de hasard qu'il faille mettre sur le compte du caprice d'un compositeur. Restif, au contraire, a pris un soin particulier à varier les caractères, suivant l'importance des morceaux qu'il composait à la casse. Les passages les plus intéressants, à son point de vue personnel, sont en cicéro ; les autres en petit-romain à divers interlignes, en sorte qu'on peut d'un coup d'œil, en quelque sorte, reconnaître les endroits qui méritent le plus d'attention et qui offrent le plus d'intérêt, au point de vue de Restif. Il est aisé de constater que l'auteur, en revoyant son manuscrit, longtemps après l'avoir rédigé, y a intercalé çà et là des phrases et des pages entières, qu'il a d'ailleurs toujours datées. La plupart des notes sont aussi plus ou moins postérieures à la rédaction du texte.

L'importance exceptionnelle de cet ouvrage si rare et si recherché nous engage à donner la description raisonnée de chacun des volumes qui le composent :

Tome P^{er} : S^{de} partie. Fleuron : Deux ornements avec feuillages en forme de deux S affrontés. Même adresse et même date ; page 303, y compris le titre, à la page 601.

Au verso du titre et à la dernière page du volume, suite des sujets de gravures. Cette seconde partie, avec laquelle commence la 2e Époque, va de l'année 1746 à 1749.

Tome S^{d} : T^{me} partie. Même fleuron, même adresse et même date ; page 603, y compris le titre, à la page 904.

Au verso du titre et à la fin du tome, suite des sujets de gravures. La troisième Époque, qui se termine à la page 684, comprend les années 1749 à 1751. La quatrième Époque, de 1751 à 1753, est intitulée : *Mon apprentissage. Mme Parangon*. Cette troisième partie s'arrête à la page 904.

Tome S^{d} : Q^{me} partie. Même fleuron, même adresse. M.-DCC.-XCVI ; page 905, y compris le titre, à la page 1201.

La suite des sujets d'estampes est au verso du titre et à la fin du tome. Continuation de la 4e Époque, de l'année 1752 à 1753.

Tome T^{me} : Cinq^{me} partie. Même fleuron, même adresse. M.-DCC.-XCVI ; page 1203, y compris le titre, à la page 1501.

Au verso du titre et à la fin du tome, suite des sujets d'estampes. La quatrième Époque continue de l'année 1753 à 1755.

Tome T^me^ : Six^me^ partie. Fleuron : Couronne royale sens dessus dessous. Même adresse, même date ; page 1503 à 1803, y compris le titre.

Au verso du titre et à la fin du tome, suite des sujets d'estampes. Continuation de la quatrième Époque pendant l'année 1755.

Tome Q^me^ : Sept^me^ partie. Fleuron : Trois ornements typographiques superposés. Même adresse, même date ; page 1805 à 2102, y compris le titre et le dernier feuillet non chiffré.

Le verso du titre et les deux dernières pages du tome sont remplis par les sujets d'estampes. La 4e Époque se termine à la page 1839, avec l'épilogue, commençant ainsi : « O mon lecteur, qui viens de lire cette quatrième et belle Époque de ma vie, as-tu remarqué comme le Sort fait à la Jeunesse des offres séduisantes, qu'elle s'imagine (l'insensée !) qu'il répétera toujours ? Mais, ô jeunes gens, il ne les fait qu'une fois !... » Voici les derniers mots de cet épilogue : « Mon printemps est fini. Je vais entrer dans les dévorantes ardeurs de l'été brûlant. L'automne suivra ; puis l'hiver, puis la mort. »

La cinquième Époque, qui part de l'année 1755 à 1758, est intitulée : *Mon 2d séjour à Paris, ou mon compagnonage ;* elle continue jusqu'à la fin du tome ; elle a, comme les autres, une épigraphe tirée d'Ovide, qui était alors la lecture permanente de Restif.

On remarque, à la page 1841, une note très-intéressante sur l'orthographe de l'auteur et notamment sur l'emploi du S long. C'est un déchaînement contre l'imprimerie des Didot : « Ainsi donc, s'écrie-t-il, les Didot, par une coupable et punissable audace, non-seulement nuisent à leur langue, mais font tomber sur la Nation entière le ridicule de leur ignorance et leur manque de bon sens. On peut regarder comme le fléau de notre ortografe les Didot, imprimeurs et fondeurs. » Il est étrange que Restif se livre à ces emportements contre ces habiles imprimeurs, au moment même où on les voyait entreprendre ces admirables éditions des Classiques français, qui seront l'immortel honneur de leur nom dans l'histoire de la typographie française. Nous ignorons absolument la cause de l'injuste préjugé de Restif contre leurs estimables travaux.

Tome Q^me^ : Huit^me^ partie. Fleuron : Rose avec ses feuilles sous un rinceau. Même adresse, même date ; page 2103 à la page 2399 (les pages 2394 à 2398 n'existant pas), y compris le titre, plus un dernier feuillet non chiffré qui ne compte pas dans la pagination.

Au verso du titre et sur les trois dernières pages, suite des sujets d'estampes, jusqu'à la 75e. Continuation de la 5e Époque pendant les années 1758 et 1759.

Il faut remarquer que dans ces 8 premières parties, qui étaient écrites longtemps avant que Restif les eût mises sous presse, il se sert avec complaisance du caractère cicéro, parce que les préludes de ses Mémoires lui semblaient d'un intérêt exceptionnel, comme étude du cœur humain.

Tome C^me^ : Neu^me^ partie. Fleuron : Filets et ornements typographiques arrangés en vignette où figurent quatre fleurs de lis. Même adresse, même date ; page 2403 à la page 2702, y compris le titre et les deux dernières pages non chiffrées, qui manquent souvent.

Au verso du titre et sur les deux dernières pages, suite des sujets d'estampes. Ce volume, dans lequel disparaît à peu près le cicéro qui cède la

place au petit romain, contient la sixième Époque, de l'année 1759 à 1765, jusqu'à la page 2659 : « Je termine ici l'Époque honteuse de ma vie, dit Restif en finissant, celle de ma nullité, de ma misère, de mon avilissement. J'ai été sincère. Je donne un livre unique dans l'immensité des siècles : la Vie d'un homme, détaillée sans déguisement. »

La septième Époque commence à la page 2660 et se poursuit dans le reste du volume, toujours sous les auspices d'une épigraphe empruntée à Ovide. Elle est intitulée : *Je deviens auteur*. 1765-1776.

Tome C^me : Dix^me partie. Fleuron : Une espèce d'écusson dans un ovale, représentant un coq qui regarde le soleil, et soutenu par deux palmes en éventail. *Imprimé à la maison ; Et se trouve à Paris, chès Nicolas-Boneville, rue du Théâtre-Français, à l'Arbre de la Liberté.* M.-DCC.-XCVI ; page 2703 à la page 3000 ; plus 1 feuillet non chiffré, qui compte dans la pagination.

Au verso du titre et sur les deux dernières pages, suite des sujets d'estampes, avec cette note finale : « Je propose aux acquéreurs du *Cœur humain dévoilé*, de souscrire pour les 150 estampes indiquées en marge et dont les programmes se trouvent à la fin de chaque partie. La souscription sera d'un écu d'or de 24 livres, et l'on tirera mille seulement. On ne donnera que 12 livres, en souscrivant chez le citoyen Bonneville, rue du Théâtre-Français, et les 12 autres, en recevant. »

La septième Époque se développe, pour les années 1767 à 1775, jusqu'à la page 2834. Le dernier paragraphe de cette 7e partie peint le caractère de *Monsieur Nicolas* : « Mon lecteur, je suis sincère ; il le faut ; j'expose ce que nul, avant moi, pas même J.-J. Rousseau, n'avait exposé : la vie complète d'un Homme. Ce n'est pas ici une jolie fadaise à la Marmontel, à la Gorgy, à la La Harpe, à la d'Alembert, à la Louvet. C'est un livre utile, supplément à l'*Histoire naturelle* de Buffon, à l'*Esprit des lois* de Montesquieu, et à Montaigne, que je vous présente. » Le post-scriptum est une note furibonde contre les ennemis soulevés contre lui et qu'il appelle les *poux de la Littérature* : « Vils, intrigants, méprisables intrus, je ne vous ressemble pas ! »

La huitième partie commence à la page 2835 et se poursuit dans le reste du volume ; elle est intitulée : *Le Paysan perv. et ses suites*. 1775-85. Cette fois, l'épigraphe n'est pas tirée d'Ovide ; ce sont ces vers de la *Sophonisbe* de Lagrange-Chancel :

Songez qu'il est des temps où tout est légitime,
Et que si la Patrie avait besoin d'un crime,
Qui pût seul relever son espoir abattu,
Il ne serait plus crime et deviendrait vertu.

« Par ces vers, dit Restif, je réponds à toutes les critiques que les Méchants, les Cagots, les Pusillanimes ont fait de mon *Paysan perverti*. »

Tome Six^me : Onz^me partie. Fleuron : Rameau orné de feuillages. *Imprimé à la maison, et se trouve à Paris, chez la Veuve Marion-R., rue du Fouarre, n° 16, à l'entresol.* M.-DCC.-XCVII ; page 3003 à la page 3302 ; les quatre dernières ne sont pas chiffrées.

Au verso du titre et sur trois pages qui précèdent la dernière du volume, suite des sujets d'estampes. La huitième Époque, 1775 à 1785, va jusqu'à

la page 3072 et finit ainsi : « Ce que je viens de dire est une énumération de ce que je vais traiter dans l'Époque suivante, car je n'achève pas celle-ci, à laquelle je reviendrai pour donner mon aventure avec Sara, la plus détaillée de toutes, la plus dévoilante du cœur humain. Je crois à propos de suivre les petits événements, dont l'ensemble aurait été trop coupé par cette longue histoire. »

Un post-scriptum en petit texte renferme quelques indications utiles à connaître : « La neuvième Époque sera-t-elle la dernière ? Je l'ignore, puisque personne ne connaît exactement le terme de ses jours. Mais, quoi qu'il en soit, je n'ai que trop de matière pour les XVI volumes que j'ai annoncés, car à peine y pourrai-je faire entrer mon Calendrier. Ce n'est pas pour m'historier, que j'écris, mais pour démontrer les causes et les effets des actions humaines. Voilà ce qui nécessite une foule de détails. C'est un livre utile qu'on lit ici, et s'il est amusant, ce n'est que son second mérite. »

La neuvième Époque, intitulée : *Ma Grande Maladie*, 1785-1797, avec épigraphe tirée des Métamorphoses d'Ovide, occupe les pages 3073-3298. Ce n'est plus qu'un abrégé, un peu confus, dans lequel Restif se borne à mentionner quelques circonstances de sa vie privée pendant douze ans. On voit qu'il avait hâte d'achever son ouvrage, dont il change la forme et le fond. Il se réservait de développer plus tard, dans une autre édition complète et définitive, l'histoire de sa vie, depuis l'apogée de sa fortune littéraire en 1785 jusqu'à sa plus triste période de décadence en 1797. Il était alors à bout de ressources et de force, sans courage, sans espoir, et gravement malade ; il croyait toucher au terme de ses jours, quand il écrivit, sous le titre de 10e Époque, cette page lugubre, qu'il intitule : *Mes dernières peines et ma fin prochaine :*

« A la fin de ma carrière, trompé par de faux amis, qui m'ont forcé par la famine à publier cet Ouvrage, abandonné de tout le monde, décrié par les plus vils des hommes, je ne rêve que le désespoir ! Toutes mes ressources sont finies ; l'Ouvrage que vous lisez est la dernière, et on vient de l'anéantir, en le publiant mal à propos, sans les estampes indiquées, par une édition que je ne destinais pas au Public. La publication est, d'ailleurs, prématurée ; les plus anciens événements dans les villes datent de 50 ans pour Paris ; de 46, 45, 44, 43, pour Auxerre ; puis, de 42, 41, 40, 39, pour Paris ; de 38, pour Dijon ; de 37 et 36, pour Auxerre ; de 35 jusqu'à présent, pour Paris. C'est un instant... Un autre que moi marquera ma fin, qui ne peut être éloignée... Je ne sais, Lecteur, si je vous dis adieu. 1797. »

Tome Sixme : Douzme partie, contenant l'histoire de Sara. Fleuron : Marguerite entre deux ornements ; au-dessous, le sigle qui veut dire : livre ou franc. Même adresse et même date. M.-DCC.-XCVII ; page 3303 à la page 3600, y compris le titre.

Au verso du titre, fin des sujets d'estampes, jusqu'à la 106e. Au-dessous, Restif renouvelle ses *propositions sur les estampes*, en invitant à souscrire non plus chez le libraire Bonneville, mais chez la citoyenne veuve Marion R., rue du Fouarre, n° 16, à l'entresol. « Les estampes sont absolument né-

cessaires à cet ouvrage, ajoute-t-il, puisque souvent elles expriment ce qui n'est qu'indiqué dans le texte. »

Lorsque Restif imprimait cette annonce, il avait retiré de la librairie de Nicolas Bonneville les exemplaires des dix premiers volumes de *Monsieur Nicolas*, pour les déposer chez sa fille Marion et les mettre ainsi à l'abri des saisies opérées par ses créanciers; mais la vente de ces exemplaires était à peu près nulle; on ne les voit pas même annoncés dans les journaux du temps. Restif, plus malade et plus pauvre que jamais, n'en continuait pas moins l'impression des volumes suivants, dans sa misérable imprimerie, qu'il avait transportée aussi chez sa fille, en la lui cédant par acte authentique.

Cette note *ab irato*, imprimée à la suite des Propositions sur les estampes, prouve que la composition de ce tome XII se faisait toujours sous les yeux et la direction de Restif: « ☞ Je viens de recevoir de Lyon une lettre, où l'on s'étonne que je ne sois pas de l'Institut national !... C'est que le citoyen Milran ignore que M. Guinguenet s'en est fait mettre. » Cette haine implacable contre Ginguené ne se traduit que par des mots cruels, jetés çà et là, car Restif s'est abstenu de nous apprendre quels avaient été ses rapports personnels avec Ginguené, dont il avait changé le nom en *Guinguenet*, augmentatif de *guinguet*, petit vin et petit esprit.

La douzième partie ne contient que l'histoire de Sara, remaniée et perfectionnée d'après *la Dernière Aventure d'un homme de 45 ans*. Sous le titre de *Reprise de la Xe époque*, Restif termine le volume et, à proprement dire, le *Monsieur Nicolas*, par la note suivante:

« On a vu que j'ai adoré Sara, que je l'ai haïe, détestée, méprisée... A présent, je n'éprouve que le sentiment de la tendresse et de la douleur... Où trouvera-t-on le cœur humain, aussi bien, aussi véritablement peint que dans cette Histoire? Ah! l'abbé Delille avait raison! C'est un chef-d'œuvre! Mais c'est la Nature, et non l'Auteur, qui l'a fait.

« A présent, que me reste-t-il à désirer? La suite de cette Époque, si elle en a. Il me reste à imprimer mon Calendrier, supplément si nécessaire! et la suite ou le complément de ma PHILOSOPHIE, savoir: la MORALE, la RELIGION et la POLITIQUE, traitées d'une manière neuve. Bonneville, rue du Théâtre-Français, a imprimé ma PHYSIQUE, 1re partie de ma PHILOSOPHIE; ce qui reste fera trois parties et portera cet ouvrage à 16 parties en huit tomes. »

Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, seconde édition, n° 2441, cite un exemplaire des douze premiers volumes, sous ce titre: LE CŒUR HUMAIN DÉVOILÉ. *Paris, Renouard*, 1796 et années suivantes, 12 vol. in-12. Cette citation semblerait indiquer que le libraire Renouard avait acquis de l'auteur un nombre d'exemplaires de *Monsieur Nicolas*, avec le droit de les publier sous un autre titre, avant que Restif eût porté son ouvrage à 19 tomes, en y comprenant la *Philosophie de Monsieur Nicolas*.

Tome Sept. Treiz. partie. Épigraphe: « Si, quand j'eûs toutes ces avantures, dont je rougis, j'avais été Républiquain, je ne les aurais pas eues, et

j'eusse été vertueux. » Fleuron : La lettre K majuscule encadrée dans un paysage. *Imprimé à la maison ; et se trouve à Paris, et chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet ouvrage est pour toute la Terre.* M.-DCC.-XCVII ; page 3603 à 3914, y compris le titre et deux feuillets non chiffrés à la fin.

Ce volume, que l'auteur eut l'idée d'écrire le 14 septembre 1790, contient : *Mon Kalendrier ;* « c'est, dit Restif, la liste historique et journalière des *comměmoracions,* que je fais des femmes et des hommes dont il est parlé, soit dans cet ouvrage-ci, soit dans *le Drame de la Vie.* » Ce Calendrier, qui forme une table « utile et nécessaire », est certainement le volume le plus singulier et le plus curieux que Restif ait jamais écrit.

Il ajoute : « L'ordre sera chronologique, ce qui veut dire que mes plus anciennes Connaissances rempliront le premier mois. Je ne répéterai pas les détails déjà consignés dans cet Ouvrage-ci. Souvent il y aura deux Femmes, sous un seul jour. La raison est que mon Calendrier embrassant plus de 60 ans, plusieurs Femmes y peuvent coïncider. En marge seront, par première et dernière, les années qu'auront (*sic*) duré la connaissance. J'aurai donc à commenter beaucoup plus de 366 Femmes... Je différencierai, par la grosseur du caractère, les objets les plus intéressants, tels que *Jeannette, Colette,* etc. » Le premier article est de 1734 ; le dernier de 1791 ; car depuis que ce Calendrier avait été terminé (en 1790), Restif découvrit au Palais-Royal plusieurs filles, nées des femmes qu'il commémorait, et dont il se reconnut le père.

L'Épilogue n'est qu'une apologie des prostituées qui se conduisent honnêtement et honorablement dans leur état. Ce sont des conseils et des encouragements que Restif leur donnait : « Dès que vous aurez fait tout ce qui dépend de vous, leur disait-il, pour vous faire préférer par la propreté, la sainteté du corps, la douceur des manières, le charme des caresses, vous serez estimables, utiles. » C'est ainsi qu'il les ramenait doucement à la nature, au mariage : « Et voilà, s'écrie-t-il avec une émotion patriarcale, comme j'opère le bien, obscurément, sans bruit. Aussi, je ne suis prôné de personne. »

Le discours que Restif adresse aux filles publiques, dans cet Épilogue, est tellement extraordinaire, tellement caractéristique, qu'il faudrait le citer tout entier : c'est, en quelque sorte, le chant du cygne de la prostitution. Restif honore la vertu dans le vice, suivant son expression. « Mes bonnes amies, dit-il à deux sœurs qu'il avait rendues vertueuses et qui n'en exerçaient pas moins leur vilain métier, si votre état était absolument intolérable, comme celui de voleur ou de moine, je vous dirais : Il n'est pas nécessaire que vous

viviez ; mourez !... Mais votre état non-seulement n'est pas intolérable, mais il est nécessaire, dans nos mœurs, avec notre monogamie ; il n'est pas le dernier des états, pourvu que vous ne vous avilissiez jamais jusqu'à..... (je leur expliquais ces mots, chez les Latins, *masturbari, pædicare, fellare, mamillare*). Comportez-vous naturellement, et pour ne pas exposer votre santé, que votre honnêteté seule vous fasse des pratiques. Sachez vous les attacher, comme faisaient les anciennes courtisanes grecques, et si vous y parvenez, loin de fuir les enfants, tâchez d'en faire et de vous attacher les pères. Dès que vous pourrez n'avoir qu'un homme, n'ayez que celui-là : qu'alors votre fidélité soit sans exemple. Souffrez tout de lui, car il vaut mieux souffrir les mauvais traitements d'un seul homme, que d'être prostituée à plusieurs. Si vous ne pouvez pas parvenir à la *monandrie,* ne vous en désespérez pas. Vous êtes encore utiles. Par les plaisirs recherchés que vous donnerez, par les délices de votre profession, retenez les hommes sensuels dans la route de la nature, et les empêchez ou de s'égarer avec d'autres, moins morales que vous, ou de perdre leur santé, avec de moins soigneuses... Ne soyez jamais exigeantes, tracassières ; songez que les filles de votre espèce sont un délassement pour l'homme, de véritables prêtresses de la volupté. Respectez-vous ! » Ne croirait-on pas entendre un véritable prédicateur en chaire ?

Au verso du titre de ce volume commence la liste descriptive des Portraits qui devaient orner *Monsieur Nicolas ;* elle se continue au verso de la dernière page. Restif a fait de nombreuses tentatives pour obtenir l'exécution des estampes qui lui paraissaient absolument nécessaires dans un pareil ouvrage, « puisque souvent, dit-il, elles expriment ce qui n'est qu'indiqué dans le texte. » Au verso du second titre de son tome VII, 13e partie, il proposait encore la souscription d'un écu d'or de 24 livres, pour les 150 gravures tirées à mille seulement. On nous a même assuré que beaucoup de dessins avaient été composés par Binet et qu'on en avait gravé plusieurs.

Tom. Sept. Quatorzième-dix-septième Partie. « Ma Morale est celle de la Nature, éclairée par la Raison, qui repousse le Préjugé. » Fleuron : Trois M majuscules italiques posées en triangle. *Imprimé à la maison ; et se trouve à Paris, et chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet ouvrage est pour toute la Terre.* M-DCC.-XCVII. La pagination va de la page 3915 à 4228.

Ce volume, divisé en deux parties, a un second titre à la page 4109, portant : *Tom. Sept. Suite de la Dixseptième Partie.* Épigraphe : « Ma Religion est celle de la Nature, éclairée par la Raison, qui repousse la Superstition. » Fleuron : La lettre R au-dessus de deux rinceaux en forme de vase. *Imprimé à la maison,* etc. Le volume comprend donc la deuxième partie de la *Philosophie de Monsieur Nicolas :* MORALE, et la troisième partie : RELIGION. Définition de la Morale, d'après Restif : « La Morale est ce qui règle la conduite des hommes les uns envers les autres, par la réciprocité, base éternelle de toute Morale. » Dans l'estampe qui devait orner le volume de la Morale, Restif voulait faire représenter, dans le fond d'une salle d'institution, « un échafaud sur lequel on coupe la tête, avec la guillotine », et dans le haut, une main qui tient une balance !

L'Avant-propos de la MORALE passe en revue les systèmes de la Nature chez différents peuples, et Restif, après avoir cité la doctrine tirée du Zend et du Sadder, fait cette réflexion : « Mon étonnement est toujours le même, quand je retrouve, dans autrui, à des temps si éloignés, dans des climats si différents, les mêmes idées que j'ai eues, moi, né de laboureur, berger, sans éducation, sans études, fils de moi-même, qui fus mon précepteur, mon instituteur. » Restif entremêle ses rêveries d'anecdotes très-intéressantes ; voy. page 4015, les conséquences d'un rêve fatidique de Brissot de Warville ; page 4061, les enfants naturels de Mme de Sileng (Genlis) et ses antécédents d'aventurière ; page 4063, la mort d'un impie, nommé Freval, qui entra son chapeau sur la tête dans l'église Saint-Séverin, à Paris, etc.

L'Avant-propos de la RELIGION contient une analyse, avec extraits, de l'*Atlas des religions* du baron de Bernstorf, et quelques renseignements autobiographiques qui ne se trouvent pas dans *Monsieur Nicolas,* et qui mériteraient d'y figurer ; pag. 4146 à 4155. Ainsi Restif nous apprend que son système de la Nature lui a été inspiré par le *Voyage dans la lune* de Cyrano Bergerac. Cette partie de la Philosophie de M. Nicolas n'est qu'un amas d'impiétés horribles et monstrueuses, qui se sentent du temps où il écrivait. A la page 4223, il cite un trait piquant du vieux conseiller Pâquier et de l'avocat Marchand, censeur : « Ils disputaient sur l'Écriture sainte. Pâquier voulait que Marchand soumît sa raison : « Hé ! morbleu ! lui répondit le riche avocat, vous prétendez que je passe à Dieu des sottises ! C'est à lui que je les passerai le moins, parce que, mieux que personne, il est d'en le cas de n'en pas faire. » Il est inutile de dire que cette réponse hérissa Pâquier, comme un sanglier en furie. »

Tom. Huit. Quinzième-dix-huitième Partie. Épigra-

phe : « Ma Politique est principalement l'Histoire de ce qui vient d'arriver parmi Nous, pendant la Revolucion. » Fleuron : un grand P au-dessus de deux rinceaux. *Imprimé à la maison; et se trouve à Paris, ou chés les libraires de l'Europe; car cet ouvrage est pour toute la Terre.* M-DCC.-XCVII. La pagination va de 4229 à 4540.

On lit cette note, au verso du titre : « Les tomes XIV, XV et XVI, intitulés : *la Filosophie de Mr Nicolas; Fysique,* se trouvent rue du Théâtre-français. Celui-ci est le XVIIIe. » Restif, en effet, présente ce volume comme le 4e de la *Philosophie de Monsieur Nicolas.*

« La Politique, dit-il dans l'Avant-propos, est le dernier degré de la civilisation, que je donnerai à l'Homme politique, moral et religieux Je n'entends point l'art astucieux employé dans les Cours. Celle que je proposerai sera entièrement favorable au Genre-humain et ne tendra qu'au bonheur général. Après en avoir développé les principes, je présenterai à mes semblables le seul, l'unique parti qui leur restera à prendre, dans la décadence des choses, pour être réellement et généralement heureux. Ce parti, je l'avais proposé en 1782 (dans l'*Andrographe*). »

L'Avant-propos du tome XV, qui renferme la Politique, se termine ainsi : « Ce IVe Traité sera presque tout entier le résultat de mes entretiens avec des hommes instruits, qui avaient été jadis emprisonnés l'un à Vincennes, le second à Pierre-Encise. Un troisième est général. Je mêlerai mes idées aux leurs, mais elles seront suffisamment distinguées par la forme du dialogue. » L'interlocuteur, que Restif qualifie de *Pierre-Encise,* et qu'il désigne aussi par l'initiale P, nous paraît être François Arthaud, de Lyon, quoique son emprisonnement au château de Pierre-Encise ne soit pas connu ; les services d'argent qu'il rendit à l'auteur des *Nuits de Paris* ne nous laissent aucun doute sur son identité. Quant au prisonnier de Vincennes, il est bien reconnaissable : c'est Mirabeau, qui est d'ailleurs nommé en toutes lettres. Rien n'est plus curieux, rien n'est plus extraordinaire que cette espèce de confession de Mirabeau, qui jette une lumière toute nouvelle sur les premiers événements de la Révolution. Ces incroyables révélations vont de la page 4233 à la page 4323. Elles finissent par un fait, qui mérite de figurer dans l'histoire littéraire de Restif : « Je fus longtemps sans rencontrer mon ami (le citoyen P...); ce ne fut qu'un soir, à la fin

de 1792, que je le vis arriver au café Mannouri, avec le citoyen Mercier, qui lui avait appris que j'allais là, vers les huit heures, chaque soirée, dissiper mes chagrins. Il me dit : « Mon ami, de-« puis que je ne vous ai vu, la fortune m'a souri. Je viens d'hériter « de mon oncle d'environ 80,000 livres de rentes. » Je l'en félicitai de tout mon cœur... Il ajouta : « Si vous avez à faire les avances de « quelque ouvrage, parlez ! » Je l'avouerai, ce moment fut un des plus beaux moments de ma vie...; trop beau pour être solide. Jamais ni Mme Parangon, ni Zéphire, ne m'en avaient procuré un plus doux ! On va en juger. Je voulais commencer l'impression du *Cœur humain dévoilé;* je n'avais pas de fonds et j'en cherchais ! Je regardai cette offre, qui venait si à propos, comme ce qui pouvait m'arriver de plus heureux... Mon espoir dura peu : mon ami a perdu sa fortune ; moi, mon ouvrage ; je dirai peut-être un jour comment... »

On trouve, à la page 4354, des particularités très-peu connues sur le massacre des prisons, en septembre 1792. De la page 4423 à la fin du volume, Restif a imprimé, sous ce titre : *les Immoralités,* plusieurs juvénales qu'il avait composées pour *le Hibou ou le Spectateur nocturne*. Voy. plus loin le chapitre LIII, consacré à cet ouvrage inédit.

Tom. Huit. Seizième-dix-neuvième Partie.

Son esprit libre et fier, sans guide, sans modèle,
Même alors qu'il s'égard (*sic*) étone ses Rivaux :
Amant de la Nature, il lui dut ses pinceaux,
Et fut simple, inégal et sublime comme elle.

MARANDON, avocat à Bordeaux.

Fleuron : La lettre O, ornée, au-dessous d'une rose avec ses feuilles. *Imprimé à la maison; et se trouve à Paris*, *chés la Veuve Marion-Restif*, *rue de-la-Bucherie*, n° 27. M.DCC.XCVII; page 4541, y compris le titre, à 4840, où finit l'ouvrage de *Monsieur Nicolas*.

La pagination suivie des 16 parties ou volumes, donne donc un nombre total de 4840 pages, titres compris.

Ce seizième et dernier volume de *Monsieur Nicolas* contient des notices sur tous les ouvrages de l'auteur, avec ce titre général : *Mes Ouvrages*. « Ce dernier des volumes qui me restent à imprimer, dit

l'auteur dans une note au verso du titre, doit être le plus intéressant de tous, soit pour moi-même, soit pour mes lecteurs, puisque la vie d'un auteur consiste principalement dans ses ouvrages. C'est donc particulièrement ma vie littéraire qu'on va lire. Je donnerai cependant moins l'histoire de mes ouvrages, que je n'en détaillerai le fond. » C'est ainsi que Restif consacre 102 pages à l'examen et à l'analyse du *Paysan-Paysanne*. En revanche, il passe très-rapidement sur d'autres ouvrages qui semblaient exiger un examen aussi étendu. Pourtant, il publie, du *Glossographe* (pages 4689 à 4713), tout ce qu'il en avait écrit, au moment où il composait simultanément *le Pornographe*. Mais il n'accorde que dix pages à *Monsieur Nicolas!* A la suite de la liste des ouvrages qu'il se proposait de publier encore (page 4762), on trouve une note de 4 pages, intitulée : *des Censeurs*. C'est une addition fort curieuse au tome XI de *Monsieur Nicolas*. Le reste du volume, depuis la page 4767, contient, sous ce titre : *les Immoralités,* les Juvénales VIII à XII, qui devaient faire partie du *Hibou*. La note, placée à la fin de ces Juvénales, est trop étrange, pour que nous hésitions à la transcrire ici : « Depuis le *casement* de ce qui précède, la République a triomphé, le 18 fructidor, de ses plus mortels ennemis : les royalistes, les traîtres Pichegru, Dumolard, Villot, C. Jordan, etc. Législateurs, fermez les églises et ne laissez aucun prêtre parmi nous. Tous les dévots sont de mauvais citoyens ; tous les prêtres, des scélérats, des traîtres à déporter... Tout ce qu'on pourrait vous reprocher, c'est la déportation contre l'infâme Pichegru, qui mérite mille morts. Le perfide ! combien il a fait périr de soldats républicains, en livrant Manheim ! Cinquante mille hommes ont péri ! Mais toutes les autres trahisons...? Et les prêtres, ces misérables enragés? Ils devraient être traités à la Carrier... Et Villot, cet assassin du Midi? Je m'arrête... » En vérité, à entendre ces abominables divagations, on croirait que Restif était un des plus farouches énergumènes de la Terreur. Hélas ! la Révolution l'avait presque affolé, et l'on peut dire qu'il resta caché, tant qu'il craignit d'être traduit devant le Tribunal révolutionnaire. Il ne redevint violent, il ne parla, il n'écrivit en démagogue, en républicain, que quand il n'eut plus rien à craindre, et sa haine forcenée contre la religion et les prêtres ne connut plus de bornes. C'était de la démence, et le pauvre Nicolas resta jusqu'à sa mort dans cette espèce de vertige anticatholique. On peut dire qu'il a rendu l'âme en blasphémant, mais que Dieu lui a pardonné, eu égard aux prières de son frère, le vénérable curé de Courgis, qui vécut et qui mourut comme un saint.

Restif avait commencé à rédiger ses Mémoires, sous le titre de :

Ressorts du cœur humain dévoilés, dès l'année 1777, comme il le dit dans la *Dédicace à Moi*, imprimée dans les préliminaires de l'édition de *Monsieur Nicolas,* publiée seulement en 1796. Cette dédicace-préface a été certainement écrite avant l'ouvrage : « Je suis né auteur, dit-il ; toute ma vie, j'ai toujours aimé à écrire. Mon histoire en sera plus facile ; j'aurai, pour la composer, deux secours qui manquent à presque tous les autres hommes : des cahiers qui remontent jusqu'à 1749 et mes lettres à mes amis des deux sexes. La première de mes lettres date de mes dix-huit ans et demi. Je ne conduirai mon histoire, par ressouvenirs, que jusque-là. » Restif continua donc, pendant plus de vingt-quatre années consécutives, la rédaction de ce grand ouvrage, mais à bâtons rompus et de temps en temps, sans déranger ses autres travaux. Les huit premières parties seulement étaient terminées vers 1790, lorsqu'il se décida enfin à les faire paraître, pour se créer des ressources qui lui manquaient, par suite de la dépréciation des assignats. Il avait lu souvent à ses amis les principaux épisodes de ces Mémoires, et le succès que ces lectures obtenaient toujours, qu'elles fussent faites dans les salons, devant un certain nombre d'auditeurs, ou dans l'intimité, en présence de deux ou trois personnes, ce succès devait l'encourager à entreprendre cette importante publication, qui pourtant ne réussit pas.

Voici d'abord le projet d'association qu'il avait voulu faire accepter à Tournezen, libraire à Bâle, et à Guillot, libraire à Paris. Ce projet, libellé par lui-même, a été autographié d'après l'original et ajouté à l'ouvrage de M. Monselet :

« Convention entre MM. Tournezen, libraire à Bâle ; Guillot, libraire à Paris, et l'auteur de *Monsieur Nicolas.*

« Nous, soussignés, sommes convenus d'imprimer à frais communs l'ouvrage intitulé : *Monsieur Nicolas, ou les Ressorts du cœur humain dévoilés,* formant 8 volumes, de 24 feuilles chacun, en 16 parties de 12 feuilles chacune, de la manière qui suit :

« Moi, Tournezen, j'imprimerai ledit ouvrage à 3000 exemplaires, dont un mille in-8° avec additions courantes et interlignes ; l'in-12 non interligné : moyennant 22,097 livres, dont je me remplirai par 1630 exemplaires dudit ouvrage, un tiers in-8°, deux tiers in-12, formant ladite somme de vingt-deux mille quatre-vingt-dix-sept livres, prix de fabrique ;

« Et moi, Guillot, je ferai graver 54 estampes à 1000 chacune, tout compris, dessin et cuivres, les ferai imprimer, fournirai le papier, ou en tiendrai compte à M. Tournezen ; le tout moyennant la somme de 9660 livres, dont je serai rempli par 710 exemplaires en feuilles, dont un tiers in-8° ;

« Et moi, Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, je m'engage à fournir le manuscrit, sans retard, de lire les épreuves qui me seront envoyées à Paris, de donner les programmes des 54 estampes, de surveiller les artistes, et consens à être rempli par 710 exemplaires, dont un tiers in-8°, qui me seront remis où je l'indiquerai, soit à Sion, soit à Paris. »

Ce n'était qu'un projet, et ce projet, comme tant d'autres, n'eut pas de suite. Les temps n'étaient point favorables à une publication de longue haleine, lorsqu'on pouvait à peine compter sur le lendemain. Restif, après avoir essayé de trouver un autre éditeur, parmi les libraires qu'il connaissait à Paris et en Suisse, eut la malheureuse idée d'être lui-même son éditeur, ou plutôt d'imprimer son livre *à la maison*. Il s'était adressé à Le Pelletier de Morfontaine, à Grimod de la Reynière fils, à Butel-Dumont, à François Arthaud et à d'autres protecteurs ou amis, pour obtenir en prêt les capitaux dont il avait besoin. Il ne les trouva nulle part, à cause des embarras pécuniaires de chacun à cette époque; mais, comme il avait chez lui une petite imprimerie clandestine, composée des débris de plusieurs fontes de caractères usés et presque hors de service, avec une mauvaise presse à vis, il commença lui-même l'impression et il la poursuivit, en secret, avec l'aide de quelques ouvriers apprentis.

Restif avait imaginé un mode de publication tout à fait nouveau, qui devait, dans sa pensée, couvrir immédiatement les frais de l'opération. C'était une association entre 200 souscripteurs, payant chacun 10 louis, et ayant chacun deux exemplaires à prendre dans la première édition (tirée à 450) de l'ouvrage, en 24 parties, formant 300 feuilles d'impression, avec 150 estampes. Les frais de l'impression et des gravures étaient calculés sur le pied de 49,000 francs. Restif se réservait, pour sa part, 50 exemplaires, valant 1,200 livres, outre la main-d'œuvre de l'impression « et les droits des personnages relevés » qui dédaigneraient de partager les bénéfices. On devait nommer un séquestre chargé de représenter les souscripteurs et de surveiller, au point de vue de leurs intérêts, impression de l'ouvrage et confection des planches. L'édition à 450 exemplaires achevée, une seconde édition serait tirée à 3 ou 4,000 exemplaires, au profit des souscripteurs, à qui l'auteur cédait tous ses droits. Enfin Restif avait fait d'avance le choix de ses souscripteurs, en plaçant le Roi, la Reine et les Princes du sang, à la tête de sa liste de souscription. Il attribuait le reste des souscriptions aux ambassadeurs des principales puissances souveraines, aux treize Cantons de la Suisse, aux ministres des États secondaires de l'Europe, aux

chefs-lieux des départements de la France, aux maires des villes de premier ordre, et à quarante particuliers, parmi lesquels on remarque les noms de l'abbé Maury, de Robespierre, de plusieurs acteurs et actrices de la Comédie-Française, des évêques de Caen et de Toulouse, de Mme Vestris et de la comtesse de Genlis.

Les résultats de cette singulière combinaison ne furent pas ceux que Restif espérait. Il envoya son prospectus avec quittance du premier quartier de souscription ; il reçut sans doute quelques sommes insignifiantes, mais la souscription fut tout à coup arrêtée irrévocablement par les circonstances politiques. Restif, qui n'avait touché que quelques souscriptions à valoir, se vit obligé de publier, en 1794, les volumes qu'il avait fait imprimer d'avance, quoiqu'il regardât cette première édition, tirée à 450 exemplaires, sans figures, comme un simple ballon d'essai ; il voulait rentrer dans ses déboursés, en vendant cette édition provisoire, qui devait, pensait-il, s'écouler rapidement et préparer les voies à une édition nouvelle, plus digne de l'œuvre et de l'auteur ; il y ajouta seulement une préface, où il ne parle que des 8 premières parties, les seules qui fussent imprimées alors. « J'ai fait lire mes VIII parties imprimées, dit-il, à deux hommes d'un caractère opposé, un flegmatique et un très-ardent ; le premier l'a trouvé intéressant et ne m'a pas découragé ; le second a été transporté, entraîné par la vérité : il passait les nuits, il sanglotait, il pleurait ; ses éloges étaient outrés, mais consolants... Vous allez en juger, lecteurs. Je vous livre mon moral, pour subsister quelques jours de plus, comme l'Anglais vend son corps. » Ces 8 premières parties mises au jour, chez les libraires veuve Duchesne et Nicolas Bonneville, qui n'en étaient que dépositaires et qui ne réussirent pas à les vendre, Restif continua pourtant, avec le courage du désespoir, la rédaction et l'impression de l'ouvrage.

Il existe quelques exemplaires des 8 premiers volumes de *Monsieur Nicolas*, en papier fort, que Restif appelait papier de Hollande[1] ; c'est là une rare curiosité. On voit, dans différents endroits de ses Mémoires, qu'il tirait, de chacun de ses ouvrages, un ou deux de ces exemplaires de choix, destinés à des dons. Il est probable qu'il en avait tiré davantage, dans le même but, lorsqu'il imprima, *à la maison*, les 8 premières parties du *Cœur humain dévoilé ;* mais la rareté de ces exemplaires en papier fort nous fait croire que Restif aura détruit lui-même tous ceux qui lui restaient, lorsque les grands personnages auxquels il les avait destinés furent emportés par le torrent de la Révolution. C'eût été, en effet, se condamner à mort, sous la Terreur, que de conserver les exemplaires de dédi-

[1] 250 fr., broché, Cat. Aug. Fontaine, n° 2882, 1874.

cace, tirés exprès pour le Rôi, la Reine et les Princes, qui avaient souscrit certainement, quand la souscription fut ouverte, au commencencement de 1791 ou à la fin de 1790. Cette souscription se trouvait annulée par les événements, et Restif ne songeait pas à lui donner suite en 1794; ses souscripteurs avaient tous disparu, les uns décapités, les autres emprisonnés, ceux-ci réfugiés à l'étranger, ceux-là cachés et proscrits. En était-il un seul qui songeât alors à lire *Monsieur Nicolas?*

On lisait cependant des romans, à cette affreuse époque, des romans érotiques, galants et badins; mais ces romans ne dépassaient guère les limites de deux petits volumes. Les 16 parties de *Monsieur Nicolas* étaient donc bien faites pour effrayer, pour écarter les lecteurs et surtout les acheteurs. On ne les acheta pas, on ne les lut pas, et nous doutons même qu'un journal en àit rendu compte. Restif ne persista pas moins à finir son livre; il y consacra ses dernières ressources, et il ne put l'achever qu'en 1797. On a tout lieu de supposer qu'il ne tira pas d'exemplaires sur papier fort, pour les tomes IX à XVI, car l'impression en est très-négligée, le papier détestable et le tirage très-mauvais. Restif nous a dit que cette édition n'était, à ses yeux, qu'une copie faite pour l'auteur et pour un petit nombre de ses lecteurs ordinaîres, en vue d'une autre édition définitive à faire pour le public.

Les 8 premiers volumes avaient été tirés à 450; les suivants le furent à la moitié de ce nombre, et presque tous les exemplaires de ces derniers volumes ont été vendus, au poids du papier, en 1806, après la mort de Restif. L'édition restait tout entière dans ses magasins: il avait repris, chez la veuve Duchesne et chez Nicolas Bonneville, les exemplaires qui n'avaient pas trouvé d'acquéreurs, et il ne les vendit pas davantage quand il les eut entassés en ballots dans le misérable entresol que sa fille Marion, devenue veuve, occupait avec lui, rue du Fouarre, n° 26. C'est là qu'il serait mort de faim, de froid et de misère, si la comtesse de Beauharnais n'était pas venue à son secours, de la manière la plus discrète et la plus délicate, en évitant toujours de blesser sa fierté. On nous a raconté que Restif contemplait quelquefois en soupirant les piles de livres, couvertes de poussière, et disait à sa fille: « Il y a là une fortune; mais il faut que je sois sous terre pour être apprécié à ma valeur et mis à ma place, c'est-à-dire au premier rang des romanciers et des philosophes. »

Nous avions bien l'intention de donner une Clé des noms déguisés et renversés, qui sont en grand nombre dans *Monsieur Nicolas*, mais le temps nous manque pour mettre ce projet à exécution. Il faudrait,

pour cela, relire, la plume à la main, les 16 tomes de cet immense ouvrage, et, malgré la connaissance approfondie que nous avons de l'œuvre de Restif, nous ne parviendrions peut-être pas à lever les masques si divers et si bizarres qui couvrent tant de personnalités absolument inconnues aujourd'hui. Voici seulement, comme spécimen, un relevé rapide de quelques-uns de ces pseudonymes, qui se sont offerts à nous, sans ordre méthodique, en parcourant les tomes IX à XII.

Pag. 3029, *Pecoucna,* l'imprimeur Panckoucke. — Mlle *Sanloci,* Mlle de Saint-Leu, maîtresse de Butel-Dumont. — Pag. 3022, *Issuad,* Daussi (Legrand d'Aussy?). — *L'Échiné,* Augé, mari d'Agnès, fille aînée de Restif. — La demoiselle *Todiugar,* Raguidot. — *De Blemont,* Butel-Dumont, l'économiste. — Mme *Ellehcor,* Rochelle. — Pag. 3065, *Tohciog,* dit Maillard, Goichot, imprimeur. — Page 3077, marquise de *Mntlmbrt,* Montalembert. — Mme de *Bnnl,* Bonnel. — Mme *Gdt,* Godot. — Page 3189, *Bellemarche,* Beaumarchais. — Page 3118, *Noluob,* Boulon. — Mlle *Samud,* Dumas. — Page 3100, M. et Mlle *Riblé,* Bléry. — Page 3219, Mlle *Ionserfud,* Dufresnoi. — Pag. 3107, *Félicitette Prodiguer,* Mlle Ménager, — *Minette,* Mlle A. de Saint-Léger. — *Tanefons,* Fontanes. — Le chevalier de *Saint-Sarm,* de Saint-Mars, inspecteur général d'artillerie. — *Milpourmil* ou *Milran,* de Dijon, François Marlin. — *Gronavet,* Nougaret. — *Rimerec* de Saint-Léger, Mercier de Saint-Léger, savant génovéfain. — Pag. 3095. *Elliverp,* Préville, de la Comédie-Française. — Pag. 3182, un *comte suisse,* le comte F.-L. d'Escherny? — Pag. 3146, Mlle *Irenag,* Ganeri. — Pag. 3155, Mme *Nilof,* Folin. — *Ourihd,* d'Houri. — *Dillipex,* d'Expilly. — Pag. 3154, *Tolliam,* Maillot. — Page 3189, Mme *Letahc,* Chatel. — Pag. 3191, *Aquilin* des Escopètes, Restif lui-même. — Mme *Parangon,* Mme Fournier, femme de l'imprimeur d'Auxerre. — Pag. 3205, maître *Ruemirp,* imprimeur. — *Eiremxidal,* La Dixmerie. — Pag. 3213, Mme *Drahciug,* Guichard. — Mlle *Drasiob,* Boisard. — Pag. 3244, *Guinguenet,* Ginguené. — Le moine défroqué, *G.. d'Arras,* l'abbé Dulaurens? — Pag. 2481, Mlle *Tôhdurp,* Prudhot. — Pag. 2638, Mme *Inoboccir,* Riccoboni. — *Progrès,* Nougaret. — Page 2698, l'abbé de *Sapt,* Taps. — Pag. 2729, *Ædel Togirém,* Adèle Mérigot, fille du libraire. — Pag. 3135, Mlle *Simâr,* Mâris. — Pag. 3159, Mlle *Ébor,* Robé. — Mlle *Enâgram,* Margâne. — Pag. 3077. M. *de Vllv,* de Villeneuve. — Mlle Angélique *Nimot,* Tomin. — Pag. 3745, le libraire *Drastoc,* Costard. — Pag. 2744, *Reinruof,* Fournier, libraire, rue de Hurepoix. — Pag. 2726, Mlle *Ribautanis,* Saint-Aubin, célèbre actrice. — Pag. 2751, Mlle Javote *Tarref,* Ferrat. — *Toledob,* Bodelot. — Pag. 2787, *Mamonet,* Nougaret. — Pag. 2780, demoiselle *Emroled,* Delorme. — Demoiselle

Pauline *Eryelav*, Valeyre. — Pag. 2825, Mme *Tirpse,* Esprit, libraire. — Pag. 2853, le libraire *D. V. L.*, Duval. — Pag. 2855, le libraire *Mourant*, Meurant. — *Ane-Licol-Malin,* Millin. — Pag. 2988, *Lexuor,* Rouxel. — Mlle *Lhuil**, Lhuillier. — *Caraqua,* Chéreau de Villefranche. — *Naireson,* Joubert. — *Snifl,* Flins des Oliviers. — *Scaturin,* Fontanes. — *Etteugaled,* Delaguette. — Pag. 3007, *de Vesgou,* de Vouges. — *Orneſuri,* Fournier, fils de l'imprimeur Parangon. — Pag. 3205, *Siles,* Selis.

Restif avait compris lui-même qu'une Clé générale de *Monsieur Nicolas* était indispensable, car, en imprimant ce grand ouvrage, il songeait à la composer, non pour servir de complément à la première édition, mais pour aider plus tard à l'intelligence d'un livre où presque tous les faits sont vrais et les personnages réels : « Je m'étais proposé, disait-il alors (c'est-à-dire en 1789, tome XI, pag. 3209), si je publiais cet ouvrage, d'en faire faire sur la mienne, qui devait rester en magasin, une édition où tous les noms auraient été déguisés, laissant en dépôt les véritables, sous mon cachet, entre des mains sûres, pour n'être brisé qu'à une époque déterminée. Je ne veux faire de mal réel à personne; quant à l'imaginaire, il me semble que je dois peu m'en inquiéter. » Ne peut-on pas supposer que dans l'intervalle qui s'est écoulé entre l'impression de *Monsieur Nicolas* et la mort de l'auteur (1797 à 1806), Restif aura voulu mettre à exécution ce projet?

Pendant bien des années, l'œuvre de Restif a été méconnue et dédaignée : on ne l'avait pas lue, on ne la lisait pas. Elle était d'ailleurs fort rare, l'édition n'ayant été tirée qu'à 450 exemplaires, dont la moitié s'est perdue. Mais, lorsque des connaisseurs, des hommes de goût, de véritables lettrés ont appris à mieux juger cette œuvre extraordinaire, lorsque Gérard de Nerval en a donné une analyse très-vivante et très-colorée dans la *Revue des Deux-Mondes,* lorsque Monselet n'a pas craint de louer ce singulier chef-d'œuvre dans son curieux livre sur Restif de la Bretonne, l'opinion a changé tout à coup; on a recherché les romans de Restif et surtout *Monsieur Nicolas,* qui n'est pas un roman, qui est une histoire pleine d'originalité et d'intérêt, et qui, à certains égards, peut justifier la préférence qu'on lui accorde, en la comparant aux *Confessions de J.-J. Rousseau* et aux Mémoires de Casanova. Il faudrait un demi-volume pour énumérer tout ce qu'il y a de remarquable et même d'admirable dans cette longue autobiographie. C'est bien là le *cœur humain dévoilé.* « Obligé de dire la vérité, dit Restif en tête de son livre, qu'il s'est dédié à lui-même, dans sa *Dédicace à moi,* et m'immolant moi-même, pour être utile à mon siècle et à la postérité, je n'ai fait que

des tableaux fidèles. Je montre la marche des passions, non dans la vraisemblance, si souvent trompeuse, mais dans la réalité. » Peu importe que quelques-uns de ces tableaux soient repoussants, ignobles, obscènes; c'est de la médecine morale, et le cœur humain, de même que le corps humain, a des maladies honteuses que le médecin ne doit pas ignorer. Il est probable que ce grand ouvrage ne sera jamais réimprimé; de là, l'augmentation progressive de sa valeur vénale. Cette valeur s'accroîtra encore, lorsque la rareté de l'ouvrage sera bien constatée. Or, nous le répétons, les huit premières parties n'ont été tirées qu'à 450, et les dernières, *imprimées à la maison,* n'ont certainement pas produit une édition de 200 exemplaires. Restif dit expressément, dans une note intitulée : *Mes dernières peines et ma fin prochaine,* qui termine la onzième partie, datée de 1797 : « Toutes mes ressources sont finies, l'ouvrage que vous lisez était la dernière, et on vient de l'anéantir, en le publiant mal à propos, sans les estampes indiquées, par une édition que je ne destinais pas au Public. » Les *Confessions* de Restif s'arrêtent réellement à la fin du douzième volume; les quatre derniers, comprenant, outre la Religion, la Morale et la Politique de M. Nicolas, son Calendrier de femmes et la Notice de ses œuvres, doivent être considérés comme le recueil des pièces justificatives de l'ouvrage. Il nous semble donc impossible que Restif, qui a survécu plus de huit ans à la publication de cet ouvrage qu'il regardait comme son *exegi monumentum,* ne lui ait pas donné une suite ou un supplément, d'autant plus que son tome XI de *Monsieur Nicolas* ne renferme qu'un mélange confus de notes et d'anecdotes, qui embrassent l'espace de dix-huit années (1779-1797). Nous n'avons plus là ce que Restif appelait l'anatomie d'un homme; il a l'air de se dérober lui-même à ses propres observations; il mentionne à peine, sans aucun ordre chronologique, les faits les plus importants de sa vie privée; il ne nous initie plus à ses projets, à ses idées, à ses sensations; il cesse de mettre en scène les personnes qu'il fréquente ou qu'il rencontre, surtout depuis la Révolution, où il s'enveloppe lui-même d'une sorte de voile mystérieux. Quant au tome XII de *Monsieur Nicolas,* ce n'est qu'un épisode rétrospectif de ses amours avec Sara.

Restif a pu s'abstenir d'imprimer et de publier pendant les dernières années de sa vie, mais il n'a pu se dispenser d'écrire et de s'*historier* lui-même, suivant son expression. Ce qu'il a écrit, nous en sommes sûrs, c'était le complément de *Monsieur Nicolas*, et le manuscrit de ces mémoires posthumes fut un de ceux que sa femme et ses filles confièrent à Mercier, pour les faire imprimer. Mercier

survécut neuf ans à Restif et ne publia rien des ouvrages inédits de son ancien ami, de son rival littéraire et philosophique. Les manuscrits de l'un et de l'autre furent brûlés, vers 1819, par un nommé Lallement, à qui Mercier les avait légués en mourant.

XLVI

PHILOSOPHIE DE MONSIEUR-NICOLAS. Par l'auteur du *Cœur-humain-dévoilé. A Paris, de l'imprimerie du Cercle-Social.* (1796.) *L'an V de la République Française.* Trois parties, en 3 vol. in-12; le premier de XLIV et 264; le second, de 284, et le troisième, de 268 pages[1].

Une note, divisée en trois parties et imprimée au verso des trois volumes de cet ouvrage, sous le titre d'*Idée du Système du monde,* semble prouver, de la manière la plus certaine, que Restif n'est pas l'auteur d'un livre qu'on lui attribuait, et dont il n'était que l'éditeur responsable; cette note se termine par le paragraphe suivant: « *Système* signifie *assemblage;* ainsi, mon système de Physique est l'assemblage des vérités qu'a découvertes M. Nicolas. » Il résulte, de ce paragraphe, que Restif ayant émis des opinions toutes nouvelles sur la cosmogonie et sur la Nature, non-seulement dans *la Découverte australe,* mais encore dans plusieurs de ses ouvrages, tels que *l'École de la jeunesse, le Marquis de T***,* etc., un admirateur de ses idées les a fidèlement rassemblées dans l'ouvrage qu'il intitule *Philosophie de Monsieur Nicolas,* et qu'il publie, de concert avec Restif, qui s'est donné le plaisir d'y ajouter quelques pages de sa façon. Il est très-probable que son ami, Nicolas de Bonneville, qui était alors à la tête de l'imprimerie du Cercle social, est le véritable auteur ou rédacteur de ces trois volumes. On peut aussi en attribuer une part au citoyen Arthaud, qui s'occupait d'astronomie, et que Restif nous présente comme son excellent ami. (Voy. tome Ier, pag. 59.)

[1] 5 fr. 50, Solar, 1860. — 100 fr. demi-rel. non rogné, Charles Brunet, 1872. — 27 fr., demi-rel. bas., Langlois, 1872. — 65 fr., broché, même vente. — 50 fr., demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 200 fr. mar. r. dos orné à petits fers, *Chambolle-Duru,* Cat. Aug. Fontaine, n° 2097, 1874. — 75 fr. bas., même Cat. n° 2098.

L'impression de l'ouvrage ne semble pas même avoir été faite sous les yeux de Restif, puisqu'on n'y découvre aucune trace de ses habitudes orthographipues, si ce n'est dans le titre où il a maintenu son système de traits-d'union entre les mots. C'est donc Bonneville qui a fait respecter l'orthographe régulière et académique de l'imprimerie du Cercle social.

C'est Bonneville qui, dans tous les cas, a écrit la préface qu'il intitule *Éclaircissements* et qu'il consacre à louer sans réserve le génie de Restif et son chef-d'œuvre encore inédit : *le Cœur humain dévoilé* : « L'auteur du *Cœur humain dévoilé*, dit-il, ne s'est pas contenté de son histoire morale, que nous allons publier, si nous sommes faiblement aidés par les amateurs de la vraie littérature ; il a plus fait, il expose ses idées sur un Système complet de l'Univers, aussi propre à amuser que le meilleur roman. » La *Philosophie de Monsieur Nicolas* n'est donc, en quelque sorte, qu'un prospectus du *Cœur humain dévoilé*, auquel on souscrivait à l'imprimerie du Cercle social, pour 12 volumes, prix 24 livres : « Les 8 premiers volumes de cet ouvrage, ajoute une note placée à la suite de la table des matières de la *Philosophie de Monsieur Nicolas*, étant depuis longtemps composés à la casse par l'Auteur et imprimés *en secret*, seront délivrés aux souscripteurs, dès que son 9e volume, qui est sous presse, sera imprimé en entier. »

Dans les 465 chapitres ou paragraphes de la *Philosophie*, il y a peu de passages où Restif ait mis sa griffe, pour ainsi dire ; ce sont peut-être ses idées, mais on ne reconnaît pas son style, ni son esprit. C'est toujours l'obscur et solennel auteur de *l'Esprit des religions*. A la fin de la seconde partie, Restif annonce qu'il donnera, dans la troisième, une analyse des principaux Systèmes, antérieurs au sien, systèmes qu'il ne connaissait pas, avant d'avoir achevé son ouvrage. Ce troisième volume renferme des *post-scripts* très-singuliers ; ainsi, pag. 177 et suivantes, on trouve un extrait inédit d'une Physique générale, que Mirabeau avait composée dans la prison de Vincennes et que Manuel n'a pas mise au jour avec les Lettres de l'illustre amant de Sophie. Le volume se termine par une note très-amère contre Butel-Dumont, qui venait de mourir, et que Restif accusait de n'avoir jamais connu le *beau moral*. Après cette exécution posthume, Restif réimprime, d'après *l'Anandryne* (?) de Mirabeau, les vers latins de J. de Nevizan, sur les différentes beautés corporelles de la femme, « vers traduits du turc dans le sérail de Constantinople, dit-il, et servant de règle pour le choix des femmes qu'on amène au Grand-Seigneur. » Après la traduction française de ces vers latins, Bonneville ferme le livre, en disant : « C'est ainsi que Monsieur Ni-

colas, laissant errer ses pensées, guidé par l'Éternelle-Raison, concevait l'immense Système de la Nature, qu'il a quelquefois rectifié par l'instruction. Toi, qui lis, toi, qui veux le comprendre, laisse, comme lui, guider ta faible raison à la Nature!... Elle parle à tous, avec une égale lucidité! »

A.-L. Millin, qui avait connu Restif et qui s'était brouillé avec lui, trouva l'occasion de se venger cruellement, en publiant une critique acerbe de cet ouvrage, dans *le Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts* (seconde édition, tome III, l'an IV, 1796). Il nous a conservé, en partie, une affiche, que Restif ou son éditeur Bonneville avait fait placarder dans les rues, pour annoncer la mise en vente de la *Philosophie de Monsieur Nicolas*. Cette incroyable affiche, rédigée, ou du moins approuvée par Restif lui-même, est un document historique trop curieux, pour ne pas la donner ici tout entière.

« L'auteur du *Cœur humain dévoilé* est le fils d'un pauvre paysan de Sacy, d'un pauvre paysan occupé, dans son enfance, à garder les moutons, comme l'unique travail de sa vie future. Cet homme, vraiment né observateur, dévoré du besoin de connaître et d'analyser tout ce qui frappait ses regards, n'avait reçu aucune autre éducation que celle d'une imagination ardente. A l'âge de douze à quinze ans, il ignorait tellement le Genre-humain et les choses de la vie sociale, qu'il n'avait pas encore vu un pont, et qu'il prenait, dans un premier voyage à quelques lieues de sa campagne, une troupe d'enfants de chœur pour une compagnie de *petits curés*. Enfin, dans sa première jeunesse, le voilà apprenti imprimeur, compagnon imprimeur, et toujours errant d'imprimeries en imprimeries. A trente-deux ans, trahi, persécuté, condamné au travail le plus rude, le plus continuel, abreuvé d'opprobres, mis sans cesse au-dessous des plus méprisables des hommes, réduit longtemps à manquer du nécessaire, tremblant pour sa liberté, craignant pour sa vie, ne trouvant d'autre espoir d'échapper au crime que dans la vue d'une destruction prochaine; cet horrible tableau, qui n'est point exagéré, le jette dans le désespoir. Vive le désespoir qui réveille les nations et les grands hommes!

« Déjà père de vingt-quatre enfants, et prenant la plume pour la première fois à trente-deux ans, N. Restif écrit un roman pour triompher de la misère et du crime : il donne *le Paysan perverti*. Les cent quarante volumes qu'il a donnés depuis, et parmi lesquels on a distingué *la Vie de mon père, la Malédiction paternelle, les Contemporaines, les Idées singulières*, etc., quel que soit leur succès, ne l'ont point ébloui, ne l'ont point détourné de sa route, ni du premier ou-

vrage que son cœur avait conçu et qui ne devait paraître qu'après sa mort; tous ses autres ouvrages n'étant que des moyens de pourvoir à sa subsistance et aux ouvrages selon son cœur, qu'il composait à la *casse* et en secret.

« Cet homme extraordinaire, dont la vie est remplie d'événements inouïs, se dévoue, dans son *Cœur humain dévoilé*, à l'instruction de ses semblables; il ne déguise rien, ni vertu, ni vices, ni crimes. Son but n'est pas, comme celui d'Augustin et de Jean-Jacques Rousseau, de s'*historier* lui-même, mais l'Espèce-humaine; et son dessein, dans cette anatomie morale, est d'enseigner aux pères, et surtout aux mères de famille et aux véritables instituteurs, à former leurs élèves, à en faire des hommes : il leur donne les moyens de les deviner... »

Cette étrange affiche se terminait par cette fusée d'orgueil :

« N. Restif a été sans doute oublié dans la première formation de l'Institut national : on avait bien oublié l'article PARIS, dans l'*Encyclopédie!* »

L'auteur du *Pornographe*, en effet, avait eu l'ambition et l'espoir d'être nommé membre de l'Institut, et son ancien ami Mercier avait seul voté pour lui dans la séance du 6 décembre 1796, où furent élus les nouveaux académiciens. Voy., à ce sujet, la Notice de Cubières-Palmézeaux, pag. 61, et la note relative à l'affaire de l'Institut.

Restif fut tellement indigné, exaspéré, en lisant l'article du *Magasin encyclopédique*, article écrit de main de maître, et dans lequel la critique s'élève à la plus haute expression du dédain et de la haine, qu'il chercha A.-L. Millin, pour le *dévorer*, comme il le disait tout haut à ses amis du café Manoury. Il ne le rencontra pas, et son ressentiment se traduisit par de violentes sorties contre *Ane-Licol-Malin*, comme il l'avait surnommé, en faisant l'anagramme de ses nom et prénom : « Je n'ignore pas, dit-il à la fin de la septième Époque de *Monsieur Nicolas* (tome X, page 2834), que tous les faquins de la littérature, déjà soulevés contre moi, vont tomber sur cet ouvrage, comme ils menacent de le faire sur ma *Philosophie*, dont la *Physique* a paru, ces jours-ci. L'injustice, la sottise, ont dicté l'extrait calomniateur, qu'en a fait un polisson, cru membre de l'Institut. J'en ai été bien vengé, aujourd'hui 1er novembre 1796 (11 brumaire an V), par la lettre d'un homme de premier mérite, lettre que j'imprimerai quelque jour. On m'y apprend ce qu'est l'infâme pédéraste-valet du ci-devant marquis de Villette, qui a la stupide audace de me calomnier, de concert avec le vil, l'immoral, le bigame Scaturin (Fontanes). »

Treize jours après, il épancha de nouveau sa colère dans *Monsieur*

Nicolas, dans la dixième partie du livre, alors sous presse, qui ne devait pas tarder à être publiée. Restif se sentit vengé, en voyant paraître cette lettre, qu'il avait adressée, sur le même sujet, aux Auteurs du *Journal de Paris* (voy. le n° du lundi 14 novembre 1796) :

« Un homme qu'on dit être de l'Institut national vient de rendre compte d'un de mes ouvrages. Je ne me plaindrai jamais de la critique; elle est juste et permise, mais je me plaindrai toujours amèrement d'un personnage impoli et surtout de la calomnie. Par considération pour l'Institut, s'il en est membre, je ne nommerai ni le journaliste ni le journal.

« Je dénonce au Public sage le ton indécent, que prend un homme de 36 ans avec une homme de 63; c'est quelque chose que le respect pour l'âge; on ne le néglige que chez les nations immorales.

« Je dénonce plus amèrement encore ses calomnies... Le journaliste apostrophe de grands noms : La Grange, La Place, Lalande, Cassini, Bresson, comme si j'étais d'opinion opposée; leur doctrine est, au contraire, la base de mon ouvrage, la *Philosophie de Monsieur Nicolas.*

« Il m'accuse de regarder l'Agneau végétal, attaché à la terre par le nombril, etc., comme une plante réelle; et je dis que c'est un champignon fabuleux, douteux au moins, qui ne pourrait être que du genre des champignons-sauteurs de Bulliard, champignons que personne ne révoque en doute.

« Il prétend que je n'admets point de devoirs; et je dis que, sans les lois de la plus exacte réciprocité, il est impossible à une société d'exister.

« Il me fait la gentillesse de me prêter une dissertation sur l'*eau de Preval,* et je n'en parle pas.

« Il me fait ôter à Dieu sa toute-puissance, et mon ouvrage est employé à la démontrer... A la vérité, je rapporte ce que dit le citoyen estimable Dupont de Nemours, en expliquant ce qu'était le Destin, le *Fatum :* que Dieu ne peut anéantir un *fait,* parce qu'étant la vérité, il se dénaturerait lui-même, en opérant le mensonge...

« L'idée que Dieu ne voit pas les faits non arrivés, n'est pas de moi; je dis, en propres termes, que la sagesse de Dieu étant infinie, et les lois de la Nature lui étant parfaitement connues, il voit, non ce qui n'est pas, mais l'ordre de choses qui doit amener tous les événements.

« Rendre compte d'un ouvrage, en prêtant à l'auteur ce qu'il n'a pas dit, et en ne lui prêtant absolument que cela, c'est une

injustice que je dénonce au Public. Au reste, l'ouvrage se répand et peut-être ses lecteurs lui donneront-ils trop d'éloges.

RESTIF LABRETONNE (*sic*).

« *P. S.* — Le journaliste dit que j'ôte toute base à la morale, en assurant qu'il n'y a ni peines, ni récompenses naturelles. Je dis, au contraire, que non-seulement tout crime, mais toute faute est suivie d'une punition naturelle. »

Il paraîtrait que, huit ou neuf ans avant la publication de cet ouvrage étrange, Restif avait composé de toutes pièces son Système de physique, puisqu'il en exposait la théorie extravagante, mais ingénieuse et toute nouvelle, dans les réunions intimes qui se tenaient une fois par semaine, après souper, entre deux et trois heures du matin, chez la comtesse de Beauharnais. On s'amusait beaucoup des rêveries de Restif, qui se posait en adversaire de Buffon, et qui débitait avec une étonnante assurance les folies les plus monstrueuses sur la création du monde et la formation des êtres. Il n'était bruit que de la physique de l'auteur du *Paysan*. En 1781, plusieurs grands personnages, notamment le duc de Mailly et le comte de Gemonville, voulurent se donner en spectacle ce physicien original, qui ne manquait ni de verve, ni d'esprit, ni même de bon sens. L'abbé de Fontenay, rédacteur des *Petites Affiches*, se chargea d'inviter Restif à un dîner, qu'on offrait à deux académiciens de province et au rédacteur de la *Feuille de Picardie*. Restif consentit à se rendre à ce dîner, qui fut servi dans un hôtel de la rue Jacob. On le fit boire, on le loua sur tous les tons, pour l'enivrer et pour vaincre sa timidité. Après le dîner, qui avait été copieux et succulent, on s'assit autour d'un grand feu, et Restif fut sommé de prendre la parole. « Ce fut alors, dit-il (*Monsieur Nicolas*, tome XI, p. 3169), que je commençai l'exposition de ma *Physique*, telle que je l'ai imprimée cette année 1796... Elle fut applaudie jusqu'à l'enthousiasme. Le duc, toujours sous le nom d'Académicien d'Amiens, me sauta au cou et m'embrassa deux fois. Le comte, homme de plaisir, mais instruit, y trouva des choses qui le mettaient à l'aise, et il en était dans l'ivresse; il ne me nommait plus que l'*excellent homme*. Mon Système était admirable pour les gens du monde, mais les savants marquaient de la morgue. Je n'en jouis pas moins de toute ma gloire, d'autant plus grande, en ce moment, que je la croyais départie par des académiciens. » Restif se prêtait ainsi aux mystifications, qui étaient pleines de charmes pour sa vanité. Aussi, souffrit-il cruellement, quand, à l'apparition de cette *Physique*, les journaux et les revues ne lui épargnèrent pas le sarcasme et le dédain. Il ne

pardonna jamais à Millin l'article de critique, qui avait paru dans le *Magasin encyclopédique*. Ce fut, d'ailleurs, un concert d'épigrammes et de plaisanteries contre *la Philosophie de Monsieur Nicolas*. Cette Philosophie n'était pas tout entière de Restif; quelques-uns de ses collaborateurs anonymes y avaient mis la main. Le livre avait été imprimé par Bonneville, fondateur du Cercle social; et ce Bonneville, qui était un illuminé fort extraordinaire et une sorte de poëte franc-maçon, écrivit au moins la préface de cette *Philosophie*, que Restif avait déjà essayée en roman dans sa *Découverte australe*. C'est l'ouvrage le plus raisonnable qu'on puisse faire entrer dans une bibliothèque des Fous, telle que Charles Nodier en avait tracé le plan et commencé le catalogue; il a sa place, à côté du *Voyage dans la Lune*, de Cyrano de Bergerac.

La *Philosophie de Monsieur Nicolas* est un de ces livres qui devaient plaire au génie allemand; aussi, fut-il traduit plus tard, à l'époque où il était absolument oublié en France : Restif de la Bretonne, *Philosophisches System d. gesammt. Physik, oder d. Philos. des Nicolas, a. d. Franz.* Glog., Gunther d. jung, 1801-1804, in-8°.

XLVII

L'ANTI-JUSTINE, ou les délices de l'amour. Par M. Linguet, av. au et en Parlem. Epigraphe : *Casta placent superis. — Manibus puris sumite (cunnos)*. Avec soixante figures. Première partie. Fleuron : Tête de faune couronnée de feuilles et de raisins. (Ce fleuron est le même que celui de la *Thèse de Médecine soutenue en enfer.*) *Au Palais-Royal; chez feue la veuve Girouard, très-connue*. 1798. Deux parties in-12.

« Dans sa Notice, Cubières annonce, dit M. Monselet, que Restif de la Bretonne avait fait une *Anti-Justine*, mais que son intention était de ne la point imprimer et de la supprimer. Cubières s'est trompé. Cet ouvrage, ou du moins partie de cet ouvrage, a été imprimé, car j'ai entre les mains l'exemplaire dont je viens de transcrire le titre, exemplaire peut-être unique, et d'autant plus curieux qu'il contient des dessins originaux et deux feuilles en épreuves, corrigées de la main même de Restif. »

La première partie va jusqu'à la page 204 ; le titre de la seconde partie compte dans la pagination qui continue jusqu'à la page 252, où elle s'arrête brusquement, en laissant l'ouvrage inachevé.

Dans un exemplaire que M. Monselet a eu sous les yeux, les deux feuilles d'épreuve, reliées à la suite de la seconde partie incomplète, comprennent des variantes de la première partie.

Le même exemplaire, décrit par M. Monselet, contenait « deux dessins (obscènes) à l'encre de Chine, portant les nos 15 et 21; et une gravure (décente), entièrement terminée. »

Il n'existe que six exemplaires connus de cet ouvrage, qui n'a pas été achevé; trois de ces exemplaires, plus ou moins incomplets, sont conservés dans l'*Enfer* de la Bibliothèque nationale, et ces trois exemplaires se complètent l'un par l'autre jusqu'à la page 252 de la seconde partie. On a lieu de supposer qu'on ne découvrira jamais un 7e exemplaire de cette abominable production, qui n'a jamais paru, et dont les fragments imprimés ont dû être détruits; cependant, comme il manque des feuilles ou des pages dans les exemplaires qui subsistent, nous avons cru qu'on nous pardonnerait, pour l'amour de la bibliographie, de relever l'état des feuilles qui composent un exemplaire aussi complet qu'il peut l'être.

Feuille A, 12 ff., pag. 1 à 24.	Feuille H, 6 ff., pag. 133 à 144.
Feuille B, 6 ff., pag. 25 à 36.	Feuille I, 12 ff., pag. 145 à 168.
Feuille C, 12 ff., pag. 37 à 60.	Feuille J, 6 ff., pag. 169 à 180.
Feuille D, 6 ff., pag. 61 à 72.	Feuille K, 12 ff., pag. 181 à 204.
Feuille E, 12 ff., pag. 73 à 96.	Feuille L 6 ff., pag. 205 à 216.
Feuille F, 6 ff., pag. 97 à 108.	Feuille M, 12 ff., pag. 217 à 240.
Feuille G, 12 ff., pag. 109 à 132.	Feuille N, 6 ff., pag. 241 à 252.

La réclame de la dernière page est le mot *Elle*.

Il y a, au verso du titre, une note ou un Avertissement, dans lequel Restif a fait parler Linguet; nous en citons tout ce qu'il est possible d'en citer : « Quelle excuse peut se donner à lui-même l'homme qui publie un ouvrage tel que celui qu'on va lire? J'en ai cent pour une. Un auteur doit avoir pour but le bonheur de ses lecteurs. Il n'est rien qui contribue autant au bonheur qu'une lecture agréable. Fontenelle disait : « Il n'est point de chagrin qui tienne contre une heure de lecture. « Or, de toutes les lectures, la plus entraînante est celle des ouvrages érotiques, surtout lorsqu'ils sont accompagnées de figures expressives. Blasé sur les femmes depuis longtemps, la *Justine* de Dsds me tomba sous la main; elle me mit en feu... Personne n'a été plus indigné que moi des ouvrages de l'infâme de Sades,

que je lis dans ma prison. (Il ne faut pas oublier que c'est Linguet qui est censé parler ainsi.) Ce scélérat ne présente les délices de l'amour, qu'accompagnés de tourments, de la mort même. Mon but est de faire un livre plus savoureux que les siens, et que les épouses pourront faire lire à leurs maris; un livre où les sens parleront au cœur; où le libertinage n'ait rien de cruel pour le sexe des Grâces; où l'amour, ramené à la nature, exempt de scrupules et de préjugés, ne présente que des images riantes et voluptueuses. » Quelques lignes plus loin est cette incroyable déclaration du soi-disant Linguet : « MAUVAIS LIVRE, FAIT DANS DE BONNES VUES. Moi, Jean-Pierre Linguet, maintenant détenu à la Conciergerie, déclare que je n'ai composé cet ouvrage que dans des vues utiles, etc. Floréal, an II. »

M. Monselet, en faisant ces citations, les seules qu'il s'est permis de faire, n'oublie pas de remarquer, en passant, que Linguet ne s'appelait ni Jean ni Pierre, mais bien Simon-Nicolas-Henri.

« Restif, dit M. Ch. Monselet, a composé sans doute *l'Anti-Justine*, à la *casse*, dans le silence de sa pauvre petite imprimerie. Quoi qu'il en dise, c'est une éruption de désirs odieux, où l'on trouve cyniquement dramatisés des épisodes de sa propre vie, obscène supplément de *Monsieur Nicolas*. Espérons, pour l'honneur de sa mémoire, que Restif a rêvé la plupart des aventures où il se montre comme le héros; c'est assez, du reste, son habitude, comme nous l'avons dit, de suppléer, par l'imagination, à la réalité...

« On ne doit pas trop tenir compte à Restif, ajoute M. Ch. Monselet, de cette production, trouvée chez lui en paquets et destinée à demeurer enfouie dans le cabinet d'un collectionneur. » Il faut constater, cependant, que les trois exemplaires, incomplets, qui sont conservés dans l'*Enfer* de la Bibliothèque nationale, proviennent de la saisie opérée, en 1803, chez les libraires du Palais-Royal et dans les maisons de prostitution, par ordre exprès du premier Consul, qui décida que deux exemplaires de chaque ouvrage libre resteraient déposés et sous clef à la Bibliothèque nationale, et que tous les autres seraient détruits et mis au pilon.

On peut citer encore l'épilogue de la première partie, placé à la page 203, après la table : « J'ai longtemps hésité si je publierais cet ouvrage posthume du trop fameux avocat Linguet. Tout considéré, le casement déjà commencé, j'ai résolu de ne tirer que quelques exemplaires, pour mettre deux ou trois amis déclarés et autant de femmes d'esprit, à portée de juger sainement le bon effet, et s'il ne fera pas autant de mal que l'œuvre infernale à laquelle on veut le faire

servir de contre-poison. Je ne suis pas assez dépourvu de sens, pour ne pas sentir que *l'Anti-Justine* est un poison; sera-ce le contre-poison de la fatale *Justine?* Voilà ce que je veux consulter à des hommes, à des femmes, désintéressés, qui jugeront de l'effet que le livre imprimé produira sur eux et sur elles. L'auteur a prétendu éloigner de la cruauté, de la soif du sang, et de la mort de la femme possédée. A-t-il réussi? Il a prétendu ramener les maris blasés, pour les faire jouir de leurs femmes, avec goût, à l'aide de la lecture d'un demi-chapitre de son ouvrage.

« On a vu, par la table seule, combien cet ouvrage est salace, mais il le fallait, pour produire l'effet attendu! Jugez-le, mes amis, et craignez de m'induire en erreur!

« *L'Anti-Justine* aura VII ou VIII parties, comme celle-ci. »

Cette note est beaucoup moins étendue dans l'exemplaire que M. Monselet a décrit. Après ces mots : « L'œuvre infernale à laquelle on veut le faire servir de contre-poison, » l'auteur y ajoute seulement : « Jugez-le, mes amis, et craignez de m'induire en erreur. » Cette dernière phrase semblerait indiquer que les exemplaires, tirés pour deux ou trois amis, avaient amené une consultation favorable, et que Restif, en se décidant à publier son livre, avait complété la note qui figurait dans les exemplaires d'essai.

On peut affirmer que Restif a connu le marquis de Sade, quoiqu'il ne parle pas, dans *Monsieur Nicolas*, de ses relations avec cet abominable homme; mais il l'attaque personnellement avec tant de haine et de fureur, qu'on ne saurait attribuer cette fureur et cette haine à une noble et vertueuse indignation, résultant seulement de la connaissance des indignes ouvrages qu'il a lui-même l'impudeur de vouloir égaler. Nous supposerons donc qu'il avait dû le rencontrer dans de mauvais lieux, où il allait chercher les honteux matériaux du *Pornographe*. C'est dans la troisième édition du *Pied de Fanchette*, édition publiée vers 1794 avec la fausse date de 1786, qu'il parle indirectement du marquis de Sade, à propos du roman de *Justine*, qui venait d'être publié en 1794, quoique composé dix ou douze ans plus tôt : « Tels les sacripants, dont le scélérat auteur de *Justine* nous a décrit les atroces et dégoûtants plaisirs!... dit-il dans cette édition du *Pied de Fanchette* (tome II, page 204). Le désespoir et la douleur lui parurent un assaisonnement... Mais, tirons le voile, et que mon lecteur apprenne seulement que le Ciel n'abandonne pas entièrement l'innocence. »

Dans le tome XI de *Monsieur Nicolas*, imprimé en 1797, il revient sur *Justine*, et il parle, en même temps, des autres ouvrages de l'auteur : « J'ai tâché, dit-il (page 3240 et suiv.), de découvrir la cause des goûts

atroces des vieillards, et je l'ai trouvée dans leur impuissance. Il leur faut, pour les exciter, les expressions les plus obscènes, les attouchements les plus révoltants. J'y ai trouvé la source de la cruauté des exécrables ouvrages composés depuis la Révolution : *Justine, Aline, le Boudoir, la Théorie du libertinage*. Et si j'ai l'air d'en indiquer l'auteur, dans la VIII[e] partie de cet ouvrage, c'est que j'ai voulu prévenir, en lui montrant qu'il est connu, la publication de *la Théorie,* qui ne paraît pas encore, et que j'ai lue en manuscrit...» Il donne ensuite un aperçu de cette *Théorie,* qui n'a jamais été publiée, du moins sous son premier titre.

Le 16[e] volume de *Monsieur Nicolas* remet en cause (page 4783 et suiv.), dans une Juvénale datée de 1796, les infâmes ouvrages qu'il a dénoncés plus haut : « Est-ce un bien, dit-il, que la Presse soit absolument libre, ou doit-on la restreindre? Par exemple, premièrement, pour des ouvrages comme *Justine, Aline, le Boudoir, la Théorie du libertinage,* et autres du même homme, dont il est parlé dans *les Nuits de Paris,* et qui allait disséquer une femme vivante..... Le premier (genre d'ouvrage à interdire) est certainement très-nuisible, car, non-seulement *Justine,* etc., sont du plus impudent érotisme, mais leur auteur dénature la volupté, en la changeant en une inexprimable cruauté.... Dans *Justine,* par exemple, il ne se contente pas d'exposer les plus sales tableaux de la lubricité.... Le scélérat a rêvé ces horreurs, dans la Bastille, où il fut mis, pour la femme disséquée vivante; ce sont les élans de sa rage contre l'esprit humain.... Dans *Aline*... Dans *le Boudoir*.... Mais ce n'est rien : toutes les horreurs sont réservées pour *la Théorie du libertinage.* C'est là que le monstre-auteur propose, à l'imitation du *Pornographe,* l'établissement d'un lieu de débauche. J'avais travaillé, pour arrêter la dégradation de la nature : le but de l'infâme disséqueur à vif, en parodiant un ouvrage de ma jeunesse, a été d'outrer à l'excès cette odieuse, cette infernale dégradation... Quel monstre qu'un homme à pareilles idées! Et c'est un noble! un noble de la famille de la célèbre Laure de Pétrarque! C'est cet homme à longue barbe blanche, qu'on porta en triomphe, en le tirant de la Bastille... O Peuple aveuglé! il le fallait étouffer!...» Restif, qui avait vu le triomphe du prisonnier à longue barbe blanche, confondait, avec le marquis de Sade (qui n'avait pas encore 49 ans), Le Prévost de Beaumont, sorti des cachots de la Bastille, après une captivité de plus de vingt-deux années. Le marquis de Sade, qui était aussi détenu dans cette prison d'État depuis 1778, en avait été extrait, la veille du 14 juillet 1789, par ordre de la cour, et transféré à l'hospice de Charenton, d'où il sortit, le lendemain (au

mois de mars 1790, selon *la Biogr. génér.* de Didot), sans que son écrou eût été levé régulièrement.

Restif continue l'analyse de *la Théorie du libertinage*, en s'arrêtant, de temps à autre, pour vouer à l'exécration publique l'auteur et son horrible livre. « Voilà quels seraient les plaisirs de l'auteur de *Justine!*... Voilà quel est l'ouvrage exécrable, dont un homme, qui se dit honnête, fait actuellement les frais de gravures... O Dsds! tes récits ne sont vrais que dans tes désirs, mais que tu es dangereux!... Si le Pinard de la Vendée avait lu tes écrits, que d'énormes cruautés il eût commises!... Si ces monstres, destinés, par leurs mauvaises inclinations, à être des assassins, les lisent un jour, que de douleurs ils feront éprouver aux filles et aux femmes leurs victimes! » En terminant son analyse, Restif nous apprend que l'auteur avait composé ce dernier ouvrage, « dans son repaire immonde de Clichi, où son âme atroce s'amuse de ces horreurs idéales, en y joignant pourtant l'horrible plaisir de faire saigner, dit-on, toutes les semaines, une infortunée, qui lui sert de maîtresse. »

Nous avons eu la curiosité de rechercher, dans *les Nuits de Paris,* les allusions que Restif avait pu faire au marquis de Sade, qu'il connaissait dès l'année 1768, comme nous l'avions présumé. Dans la 194e Nuit (page 2569), il raconte l'histoire de la *Femme vivante disséquée,* qu'il avait trouvée, à moitié morte, rue Poissonnière, et qu'il fit recueillir dans un hospice de malades, entretenu aux frais de la marquise de M..... Cette histoire commence ainsi : « Le C. de S** (le même dont il est question dans les 118e, 119e et 157e Nuits) a trouvé, hier ou avant-hier, dans la place des Victoires, une pauvre femme qui demandait non-seulement l'aumône... » C'est une version, un peu différente, de l'aventure de Rose Keller, veuve Valentin, qui, rencontrée sur la place des Victoires par le marquis de Sade, le 3 avril 1768, consentit à l'accompagner à sa petite maison d'Arcueil et fut complice d'une orgie, à la suite de laquelle on lui déchiqueta toute la peau du corps avec un canif, en usant de cire d'Espagne pour rattacher les lambeaux de cette peau sanglante. Le coupable, à la suite de cette criminelle folie, avait été enfermé, par ordre du roi, au château de Pierre-Encise, à Lyon. Le récit de Restif atténue beaucoup les faits. Selon lui, le marquis, qui portait alors le titre de comte, aurait offert à la femme Valentin une place de concierge dans une maison de campagne, où il la conduisit, le soir même. Là, on avait fait entrer cette femme dans une salle d'anatomie, où se trouvait nombreuse réunion, et il avait été question de la disséquer : « Que fait cette malheureuse sur la terre ? avait dit gravement le comte. Elle n'y est bonne à rien ; il faut qu'elle

nous serve à pénétrer tous les mystères de la structure humaine. » On l'avait donc attachée sur la table de dissection, et le comte, faisant l'office de dissecteur, avait examiné toutes les parties du corps de la patiente, en annonçant à voix haute les résultats que donnerait l'opération anatomique. La femme poussait des cris terribles, et la compagnie s'étant retirée pour éloigner les domestiques, avant de commencer la dissection, la malheureuse avait brisé ses liens et s'était enfuie par la fenêtre. Elle racontait qu'elle avait vu, dans la salle où elle fut soumise à des expériences chirurgicales, trois corps humains, « un qui n'avait que les os, un autre ouvert et conservé dans un grand bocal, et un, tout frais, d'homme. » D'après ce récit, on serait tenté de croire que cette pauvre femme avait été simplement victime d'une indécente et cruelle mystification.

Restif désigne, dans sa 194e Nuit, trois autres Nuits, dans lesquelles il avait déjà parlé du comte ou marquis de Sade; nous avons lu les trois Nuits indiquées (118, 119 et 157), et il nous a paru assez difficile d'y reconnaître ce détestable personnage. Dans la Nuit 118e, Restif parle d'un homme de robe, qui était en relation intime avec Mme Debée, cette intrigante Hollandaise, mère de Sara, une des dernières maîtresses de *Monsieur Nicolas :* « Cet être singulier, dit-il, qui m'avait repoussé d'abord, m'occupait, et un soir, il me fixa, au café Caussin, où il était à prendre des glaces. » Dans la 119e Nuit, Restif raconte le duel de deux hommes, dans une rue de Paris, en présence d'une femme évanouie : « Voilà ma sœur, femme de ce misérable, qui la traite mal, dit un des deux adversaires. J'ai résolu de le punir, dussé-je périr en Grève. — Votre sœur se conduit mal, répondit le mari. — Tu en as menti ! reprit le frère, en voulant fondre sur lui. » Le mari n'est-il pas le marquis de Sade, qui vivait assez mal avec sa femme (Mlle de Montreuil, fille d'un président à la Cour des Aides), et qui voulait associer à ses désordres la jeune sœur de cette dame respectable? Dans la 157e Nuit, une jeune fille, Lisette Ladmirault, a un rendez-vous, près de la place Maubert, avec un jeune fat que Restif ne nomme pas : « Je fus autant surpris qu'affligé, dit-il, de la voir avec un garnement, qui ne pouvait que la corrompre. Je marchai derrière eux, sans affectation, et j'entendis les discours les plus dangereux. Le vaurien cherchait à détruire en elle les principes de l'honneur propre aux femmes. » Restif s'en va donc avertir le père de la jeune fille et met en fuite le jeune fat. Ce vaurien ne serait autre que le marquis de Sade, qui avait obtenu sa grâce, six semaines après son incarcération, à Pierre-Encise, son accusatrice, Rose Keller, s'étant désistée de la plainte, moyennant une indemnité de 100 louis.

Mais, dans la 284e Nuit (t. IX, page 2161), sous ce titre : *les Passe-*

*temps du ** de S***, Restif transporte, à Paris, l'orgie monstrueuse que le marquis de Sade avait exécutée à Marseille, au mois de juin 1772, dans une maison de filles publiques, qu'il excita aux excès les plus inouïs, en leur faisant prendre des pastilles de chocolat mélangé avec de la poudre de cantharides. C'est à la suite de cette orgie, qui causa la mort de plusieurs personnes, que l'infâme de Sade fut condamné, par le parlement d'Aix, à la peine de mort, avec son valet de chambre, comme coupables, l'un et l'autre, des crimes de sodomie et d'empoisonnement (11 septembre 1772). Voici comment Restif a raconté une aventure analogue à celle qui avait fait condamner, par contumace, le marquis de Sade, qu'il désigne par les initiales de son nom : « J'allai jusqu'au faubourg Saint-Honoré... Vis-à-vis la porte de la maison, j'entendis un bruit sourd, des cris, des coups aux fenêtres, des carreaux brisés contre les volets extérieurs. Surpris, j'écoutais. Quelques rares voisins de ce bout de rue solitaire mirent la tête à la fenêtre, mais ils ne distinguaient rien. J'allai sous un balcon, où étaient un Monsieur et une Dame, et je leur demandai ce que signifiait le bruit que j'entendais à telle maison. Je la leur désignai. « Ah! je m'en doutais! » dit le Monsieur. Il rentra. Un demi-quart d'heure après, il sortit, avec trois domestiques, malgré la jeune dame, qui le voulait retenir. « Le bruit a redoublé, Monsieur! lui dis-je, je connais cette maison. » Et je lui racontai deux traits que je savais. « On s'y tue, on s'y assassine! » Le Monsieur me dit un seul mot : « Voyons! » Arrivé à la porte, il fit frapper à coups redoublés. Nous nous relayions pour frapper. A la fin, le ** de S** vint ouvrir lui-même. Nous poussâmes tous la porte, qu'il entr'ouvrait, et nous l'environnâmes. « Qu'est-ce? qu'est-ce? Vous me faites violence! » Mais, dès qu'il eut reconnu le Monsieur, il devint poli et tâcha de rire : « C'est un badinage, lui dit-il; j'ai donné une fête à de jeunes paysans que j'ai invités à me venir voir : ils sont de ma terre de ***. Ils ont trop bu et ils se démènent dans la grande chambre frottée où je les ai fait mettre. Ils glissent, ils tombent! — Ce n'est pas tout! dit le Monsieur. Mais cela est déjà fort mal... Je ne sors pas d'ici que j'aie délivré ces malheureux. Il faut ouvrir, ou je fais enfoncer les portes. » De S** ouvrit, en riant. Et nous trouvâmes des jeunes garçons, des jeunes filles, pêle-mêle, les uns enfants, les autres dans un état terrible, par les drogues mises dans leur vin. Des filles avaient été ou trompées ou violentées, par ceux qu'elles n'aimaient pas et qu'elles n'avaient pu reconnaître dans l'obscurité. Le Monsieur les emmena tous ; on fut obligé d'en porter quelques-uns, surtout des jeunes filles.... Ce trait est horrible, et j'aurais dévoré le monstre, si j'avais été seul avec lui. »

On voit que Restif est toujours préoccupé des faits et gestes de

ce fameux marquis, alors enfermé à la Bastille, mais qui avait laissé de si terribles souvenirs, parmi les *curieux* du libertinage. C'est encore de lui qu'il est question, dans la 155e Nuit, intitulée *Nefanda :* « Le même soir, je vis une autre noce. Le comte de S***, libertin cruel, le même dont on a déjà vu un trait, voulait se venger de la fille d'un sellier, qu'il n'avait pu séduire. Il avait tout disposé, sans se compromettre. Lorsqu'il eut réussi... *Virum trium luparum connubio adjungere coëgit, coram alligata uxore, quæ quandoque virgis cædebatur....* Tout disparaît à l'aurore, et moi, j'allai chez la Marquise, que je trouvai très-inquiète. Je lui fis mes deux récits entiers et elle en frémit. » On se demande, avec une certaine inquiétude, si Restif fit ces deux récits *entiers*, en latin ou en français.

La délivrance du marquis de Sade fut, comme on sait, une des conséquences les plus naturelles de la prise de la Bastille : le marquis, transféré, la veille au soir, par ordre de la cour, à l'hospice de Charenton, et mis dans un cabanon, comme un fou furieux, en sortit le lendemain, pour jouir du spectacle de la victoire du peuple, qu'il ameutait, depuis trois jours, dans le faubourg Saint-Antoine, en affichant des placards aux créneaux des tours de la forteresse. La fatale Révolution, qui commençait par tous les genres d'horreurs et de crimes, lui avait rendu la liberté, et il ne fut plus inquiété, quoiqu'il eût repris sans bruit son ancien train de vie. Il avait pourtant choisi une maîtresse en titre, qui tenait sa maison et en faisait les honneurs ; il demeurait alors rue du Pot-de-fer, près de Saint-Sulpice ; il donnait des dîners excellents, des soupers plus exquis encore ; il recevait beaucoup de monde, des hommes seulement, surtout des hommes politiques, car il voulait prendre un rôle actif dans les affaires publiques ; mais, malgré son républicanisme effronté, malgré ses motions incendiaires, malgré ses lettres dans les journaux, où il signait impudemment, sans paraître se soucier de ses antécédents pornographiques et judiciaires, il fut laissé à l'écart, sinon repoussé partout. Nous ne pouvons douter que Restif n'ait eu, à cette époque, des rapports personnels avec ce grand libertin, qui était, en société, un homme très-aimable et très-poli ; mais, après un rapprochement momentané, qu'une curiosité réciproque avait dû établir entre eux, ils se séparèrent, ils se brouillèrent, peut-être en se jurant une haine à mort.

Cependant Restif, tant que dura la Terreur, n'osa pas exprimer publiquement, dans ses écrits, l'aversion que lui avait inspirée le célèbre marquis : il le craignait, avec raison, car l'auteur de *Justine* était un des membres les plus redoutables de la section des Piques, dans le quartier où il avait son domicile apparent. A cette époque, les petites maisons n'existaient plus, et celle que le marquis avait

eue, en 1772, sur la butte Saint-Roch, avant son second procès criminel, ne se trouvait représentée que dans un procès-verbal d'enquête, rédigé par le commissaire Rochebrune, préposé à la police des mœurs. Ce procès-verbal, encore inédit, fut trouvé par Manuel dans les archives de la police de Paris. Mais le marquis de Sade n'était pas homme à se passer de ce qu'il appelait à la fois un *sanctuaire* et un *atelier*. Restif, sans cesse aux aguets pour découvrir tout ce qui touchait aux turpitudes du *monstre*, comme il le désigne souvent dans *les Nuits de Paris*, n'avait pas négligé d'enregistrer ce qu'il savait des anciennes prouesses de ce chevalier errant du libertinage : « Il y avait, dit-il (*Nuits*, tome XVI, 529), au faubourg Saint-Antoine, une débauche où allait d'Orléans-Buffon, d'Artois, et autres, à ce que j'ai su, par ouï-dire (!) : là, on se livrait à toutes les infamies, depuis décrites par de Sade dans son exécrable roman intitulé : *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Mais une chose singulière et qui passe toute conception humaine, c'est qu'on y commettait une bestialité... » Restif, si prodigue de cartons dans ce tome XVI, n'en a pas mis, pour supprimer les détails qu'il donne ici, et sans doute par un simple effort d'imagination déréglée, en révélant les crimes dont cette petite maison était le théâtre, sous l'inspiration du monstrueux marquis.

La première édition de *Justine* avait paru, et se vendait ouvertement chez tous les libraires et librairesses du Palais-Égalité, lorsque Restif composait lui-même à la casse son XVIe volume des *Nuits de Paris*, lequel parut aussi en novembre 1794, mais qui ne circula pas, parce que le libraire Mérigot, qui vendait les 15 premiers volumes, avait refusé de s'exposer à mettre en vente le dernier. Restif a rapporté, dans ce volume (pag. 533 et suiv.), plusieurs épisodes récents de la vie privée du marquis de Sade, mais sans lui donner son véritable nom ; il le qualifie de M. *Benavent*, parce que Louis II, roi de Sicile, avait attribué, disait-on, le titre de duc ou gouverneur de Bénévent à un gentilhomme de la famille de Sade d'Avignon.

Restif raconte, sous la date du 3 juin 1794, que trois sœurs, brossières, au Palais-Marchand, furent envoyées successivement, par leur père, qui était un honteux libertin, chez un M. Benavent, « aux arcades du Palais-Royal, près le passage Penthièvre, n° 16 », pour y porter des brosses et des éponges : « J'arrivai chez le citoyen Benavent, à 9 heures du matin, raconte la première sœur. Il était encore au lit. « Ha, ha ! c'est vous, Placidie ?— Vous savez déjà mon nom ?... Oh ! que oui, ma petite ; et, mieux que cela, que vous chantez comme une serine. Passez-là... » Il me fit avancer sur un petit carré. Aussitôt une poulie se tira : je voulus sortir, mais je

me vis environnée de fils de fer, qui formèrent une cage, et je fus enlevée au plancher par la poulie. Il entra une jeune fille, qui me joua un air, sur une serinette. » Et le Monsieur me dit qu'elle le jouerait jusqu'à ce que je le susse. « Oh! je le sais, lui criai-je, citoyen! » Et je le chantai, recommençai au moins dix fois, pendant que..... Puis, on me descendit, on me paya et je m'en allai. »

La seconde sœur est envoyée, par son père, à la même adresse, le semaine suivante : « Je fus encagée tout comme ma sœur, raconte-t-elle à Restif, pendant que.... Mais quand je fus descendue, il y eut une petite différence. Comme je passais sur un autre carré pour aller recevoir mon payement, quatre crochets s'attachèrent à mes jupes, et je fus enlevée au plancher. L'homme prit une machine, qu'il appelait un télescope.... Après cela, je fus redescendue doucement; on me paya, et je m'en allai. »

Le récit de la troisième sœur présente quelques variantes, mais le fond reste le même invariablement.

« Pour moi, dit-elle, après que tout ce qu'elles vous ont conté-là me fut arrivé, que j'eus été encagée, que j'eus chanté, que j'eus été mise au croc, l'homme me fit entrer dans un cabinet tout en glaces, où je fus mise au bain. Au bout d'une demi-heure, on retira la cuve et je me trouvai là, seule et nue, pendant un autre quart d'heure... » On frémit de ce qui serait arrivé à la pauvre innocente, lorsqu'elle vit une porte s'ouvrir et qu'elle put aller reprendre ses vêtements dans une pièce voisine. Mais, par bonheur pour elle, une visite domiciliaire de police la sauva; on la ramena chez ses parents, et on lui apprit, le lendemain, qu'elle et ses sœurs avaient été « les victimes d'un aristocrate libertin ». Quel était cet aristocrate? Restif le désigne, mais se garde bien de le nommer.

On a peine à s'expliquer pourquoi Restif, qui avait une haine invétérée contre le marquis de Sade et sans doute un ressentiment personnel, qu'il laisse deviner dans plusieurs de ses ouvrages, semble avoir voulu, en composant son *Anti-Justine,* rivaliser avec l'affreux roman de *Justine,* qu'il avait dénoncé à l'horreur des honnêtes gens et à la vindicte publique. Il expose ainsi, dans le 25e chapitre de son livre, l'étrange motif qui lui avait fait prendre la plume, pour combattre le système de débauche sanglante et scatologique, que le marquis de Sade a préconisé dans ses épouvantables élucubrations : « J'ai un but important, dit-il; je veux préserver les femmes de la cruauté. *L'Anti-Justine,* non moins emportée que la *Justine,* mais sans barbarie, empêchera désormais les hommes d'avoir recours à celle-ci; la publication du concurrent antidote est urgente, et je me déshonore volontiers, aux yeux des sots, des puristes et

des irréfléchis, pour la donner à mes compatriotes, etc. » Le malheureux Restif avait alors perdu le sens moral, si jamais il l'avait eu dans le cours de sa vie abjecte et crapuleuse.

Les rapports de Restif avec Linguet dataient du temps où l'auteur de *la Famille vertueuse* était prote de l'imprimerie Quillau, c'est-à-dire de 1767; leur brouille remontait à cette époque, et l'origine de cette brouille ne nous est pas connue. Il faut que le ressentiment de Restif contre le fougueux avocat ait été bien profond et bien tenace, pour avoir osé attribuer à un homme politique, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le plus infâme des livres. Cependant il ne parle pas de Linguet dans *Monsieur Nicolas*, quoique sa haine contre l'auteur de *la Cacomonade* se fut donné carrière, en 1787, dans la Réponse générale aux malhonnêtes gens qui calomnient les ouvrages de N.-E. Restif de la Bretonne : « Il (Restif) a parlé du sieur Linguet? Soit, mais il n'a pas dit que Linguet fut un malhonnête homme, un faussaire, un défenseur sciemment de mauvaises causes. Il n'a pas dit que Linguet a prostitué son éloquence à faire triompher l'injustice, dans l'affaire de l'Homme marié à une Femme déjà mariée. Il n'a pas dit qu'il ait employé toute l'astuce d'un esprit faux, pour faire perdre aux Veron cent mille écus, mourir de chagrin un vieillard respectable. Il n'a pas dit qu'il a fait tendre des piéges aux jeunes, crédules et jolies Veron ou Romain, pour les accuser ensuite de prostitution et rendre leur cause défavorable. Il n'a pas cité des traits révoltants d'improbité de l'avocat Linguet. Non; loin de là : dans *la Raptomachie*, pièce qu'il composa dans un temps où il était mal instruit, on voit qu'il est bien disposé pour notre cher *Vilgent* (anagramme de Linguet). » Après ce féroce réquisitoire contre l'avocat Linguet, Restif a voulu donner le coup de grâce à son ennemi mort, mais encore célèbre, en lui attribuant les infamies de *l'Anti-Justine*.

Nous empruntons la note suivante à la *Bibliothèque des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage*, par M. le Cte d'I***, 3e édit. (Turin, J. Gay, 1871, in-12, tom. Ier, pag. 266) : « Plusieurs copies manuscrites de *l'Anti-Justine* circulaient, et, sur une de ces copies, il a été fait, en Belgique, en 1863, une réimpression en 2 vol. in-16 de 127 et 159 pp., avec 12 lith. mal faites. L'édition originale contient des plaisanteries antireligieuses fort vives; on les a supprimées ou travesties dans cette réimpression. Ainsi, par exemple, on a changé les *Grâces adressées à Marie,* pièce curieuse pour les bibliomanes, en une *Invocation à Vénus,* sans sel. Cette circonstance a motivé une nouvelle réimpression, *conforme à l'édition originale.* (S. *l.* [*Bruxelles*], 1798-1864, en 2 vol. in-12 de VIII-260 pp.; avec

8 grav. obscènes. Prix 30 fr.) La préface contient ce que Monselet a écrit sur cet ouvrage. »

Ces réimpressions étrangères sont heureusement condamnées et interdites en France ; mais on les vend partout, sans la moindre réserve, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, où la police n'exerce aucune surveillance à l'égard des mauvais livres. La France est le seul pays du monde dans lequel la morale publique soit protégée par la loi.

XLVIII

LES POSTHUMES ; LETTRES REÇUES APRÈS LA MORT DU MARI, PAR SA FEMME, QUI LE CROIT A FLORENCE. Par feù Cazotte. (Titre encadré et agrémenté.) Epigraphe : *Lhetum non omnia finit.* PROPERT. *Imprimé à Paris, à la maison; se vend chés Duchêne, libraire, rue des Grands-Augustins.* 1802. Quatre parties, en 4 vol. in-12, avec une gravure anonyme en tête de chaque volume[1].

Le tome Ier a 356 pages, commençant à 5, outre 4 feuill. prélim. non chiffrés ; le tome II, 360 pages ; le tome III, 360 ; le tome IV, 335 ; plus, 18 feuill. de prospectus, de catalogues et d'avis au public.

Dans quelques exemplaires, le tome II offre, à la fin, un cahier de 8 pages, en petit texte, chiffrées 133 à 138 *ter*, contenant l'histoire de l'Origine de la Mère d'Yfflasie, histoire brusquement interrompue par une note qui renvoie, pour la suite, à la fin du tome IV, page 304.

Cet ouvrage, dont l'impression est certainement antérieure de six ou huit ans à sa publication, a dû subir des remaniements typographiques, au moment de cette publication, en 1802, car les quatre premières pages de la feuille signée A, où elles portent le titre

[1] 8 fr. 50, Solar, 1860.— 75 fr., avec fig., demi-rel. non rogné, Cat. Aug. Fontaine, no 1147, 1870. — 60 fr., avec fig., broché non rogné, même Catalogue, no 1148. — 60 fr., avec fig., demi-rel. non rogné, même Catalogue, no 6010, 1872. — 50 fr. demi-rel. bas., Langlois, 1872. — 10 fr., sans fig., demi-rel. non rogné, Lebert, 1874. — 40 fr. sans fig., broché, Cat. no 2 Lefilleul, 1874. — 35 fr. demi-rel. non rogné, sans fig., Lescouet, 1874.— 40 fr., sans fig., br. Cat. Aug. Fontaine, no 2104, 1874.

d'*Éclaircissements*, ont été réimprimées textuellement dans les feuillets préliminaires, avec cette addition : « Je ne trouve rien de plus à ajouter à cet Avis, pour bien faire entendre le but des *Lettres*, par lesquelles un tendre mari entreprend d'avance de préserver du désespoir une épouse qui lui est chère et dont il est adoré. On dit que feue l'estimable compagne d'un homme célèbre (Mme Necker, mère de la sublime Mme de Staël) a fait la même chose pour son vertueux époux (elle mourut près de Lausanne, au mois de mai 1794) ; mais Mme de Beauharnais me sera témoin qu'on ne l'a su que longtemps après l'achèvement des Lettres à Mme de Chazu. »

Au verso du faux-titre, un premier Avis de l'Éditeur commence ainsi : « On a beaucoup entendu parler des *Illuminés*, et l'on en parle, tous les jours, sans trop savoir ce que c'est ; l'auteur de cet ouvrage écrit dans leurs principes. Tout ce que dit Fontlhète à son épouse, Cazotte le pensait réellement. Ce sont ses opinions sur l'état des âmes après la mort, qu'il expose... »

Une autre note est imprimée au verso du titre : « Cazotte, auteur de cet ouvrage, se disposait à le publier, lorsqu'un tribunal sanguinaire le priva de la vie. Nous nous connaissions depuis 1786, que nous soupions ensemble deux fois par semaine, ensuite par décade, chez la comtesse de Beauharnais. Il m'aimait, il aimait mes ouvrages, et me prévenait en tout. Il me remit son travail, quand il eut des craintes d'être arrêté. Il me chargea de le publier, sous mon nom, croyant alors que ce serait un moyen de succès et d'éviter la persécution. Ces deux motifs n'existent plus ; ma réputation est tombée, et Cazotte est réconcilié avec ses juges, comme avec ses bourreaux... » Suit une courte préface attribuée à Cazotte, qui y fait allusion à des événements postérieurs à sa mort : « Mon but dans la composition de cet ouvrage extraordinaire, dit-il, est le même que celui de Pythagore, à son arrivée en Italie : de guérir les hommes des vaines frayeurs de la mort, frayeurs qu'a triplées ou centuplées le christianisme... J'ai préféré d'établir ces mêmes vérités, d'une manière active ou dramatique, d'après un fait réel que m'a raconté Mme de Beauharnais, belle-tante du magnanime général Bonaparte, ce sauveur de la nation française. » Si Cazotte n'était pas prophète, il faudrait dire que sa préface a été écrite après le 18 brumaire.

Cet ouvrage, vraiment singulier en effet, devait porter une épigraphe, qui est imprimée au commencement du texte :

> Genus attonitum gelidæ formidine mentis, etc.
>
> Ovide, 10 *Métam.*

Le premier volume se termine par la note suivante : « Ce premier

volume n'est pas le plus merveilleux de l'ouvrage, puisqu'il ne contient que l'histoire des âmes décorporées, mais c'est par lui qu'il fallait commencer la Correspondance des deux époux, dont l'un veut préserver l'autre de la crainte de la mort. »

Au verso du titre du second volume, cette note mérite d'être recueillie : « Nous trouverons enfin, à la 90e lettre, pag. 45, le commencement de l'histoire du duc Multipliandre, si longtemps retardée par les récits d'Yfflasie et Klarendon. C'est sur cette histoire merveilleuse que Cazotte fondait l'espoir du succès de son ouvrage. » Nous sommes portés à croire, en effet, que l'ébauche des *Posthumes*, qui devaient être intitulés : *Lettres du Tombeau*, est bien réellement de Cazotte et de Mme de Beauharnais. (Voy. la Notice de Cubières-Palmézeaux.)

Les quatre pages qui se trouvent dans quelques exemplaires, à la fin du tome II, ne peuvent être que de Restif, qui s'y livre à tout le dévergondage de son imagination. La note qu'il a mise derrière le titre du tome III annonce qu'on verra, dans ce tome, « un Voyage dans nos vingt planètes connues, et quels en sont les habitants. »

A la fin des Lettres, pag. 302 du tome IV, se trouve la description des quatre estampes qui motivèrent, dit-on, la saisie du livre et qui ne se rencontrent presque jamais dans les exemplaires remis en vente longtemps après la saisie. La 4e partie, pag. 304 à 335, se termine par la suite de l'histoire de la mère d'Yfflasie et par un spécimen des *Revies*, « histoires refaites, sous une autre hypothèse, du *Cœur humain dévoilé.* » Ce sont là certainement les pages les plus bizarres et les plus audacieuses que Restif ait jamais écrites ; il essaye de démontrer qu'il a dans ses veines un peu du sang royal de Louis XV ! Cet étrange roman du Parc aux Cerfs est précédé de cette note, non moins bizarre : « Les Revies furent composées par l'Éditeur de cet ouvrage-ci, à l'instigation de Cazotte, son ami ; voici à quelle occasion : l'Éditeur ayant achevé, le 21 janvier 1792, le ms. des VIII premières parties du *Cœur humain dévoilé*, il le fit lire à Cazotte, qui en fut enchanté. « Que feriez-vous, lui dit-il, si vous recommenciez votre vie et que vous fussiez maître des événements ?... » Nicolas lui répondit par les Revies, que Cazotte alla lire ensuite à Mme de Fontlète. » Il faut avouer que Mme de Fontlète n'avait pas les oreilles trop délicates pour écouter une pareille lecture.

Après les *Revies*, une note intitulée : « Situation actuelle de l'Éditeur, » nous fait connaître à quel degré de découragement et d'indigence Restif était tombé, en 1797, lorsque les 74 mille francs qu'il avait amassés à grand'peine pendant vingt années de travail et d'économie, furent engloutis par les assignats : « L'Homme qui vient

s'épuiser pour imprimer cet ouvrage, n'a que son prompt débit, pour tout moyen de subsister, avec trois orphelins en bas âge. *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei* (vous dirait Job). Aidez-moi du moins à imprimer 4 ou 5 ouvrages manuscrits, dont j'hypothéquerais sur la première rentrée pour les frais. O Corbeau!... Suisse respectable, viens à mon secours, s'il est possible! Jamais on n'en eut autant de besoin. »

Nous avions remarqué que Palmézeaux, dans sa Notice sur Restif, ne cite *les Posthumes* que sous ce titre : *les Lettres du Tombeau, reçues par la Femme, après la mort de son mari qu'elle croit vivant:* « Ce fut, dit-il, Mme de Beauharnais qui donna à Restif de la Bretonne le sujet de ce roman; mais l'idée de Mme de Beauharnais était simple, naturelle, gracieuse; elle pouvait à peine fournir un demi-volume, et Restif de la Bretonne en a fait quatre, qui ne finissent pas. » Ce passage nous autorisait à penser que Restif, suivant son habitude, avait mis en œuvre l'idée d'autrui, et que la comtesse de Beauharnais lui ayant remis un manuscrit composé par elle, il n'avait fait que le développer dans *les Posthumes*. Plusieurs années avant la publication de cet ouvrage, Restif déclara, en effet (je ne sais dans quel endroit de ses derniers ouvrages; mais voici toujours une note imprimée, au bas de la page 1332, tome V de *l'Année des Dames nationales :* « Voy. les Lettres du Tombeau, par l. c. d. B. »), que Mme Beauharnais était l'auteur des *Lettres du Tombeau*. Quant à Cazotte, qui fut condamné à mort et exécuté le 25 septembre 1792, à l'âge de 73 ans, Restif l'avait connu beaucoup. Il le nomme seulement dans *les Nuits de Paris*; mais, dans *Monsieur Nicolas*, tome XI, page 3181, il dit que Cazotte lui « accordait la plus tendre amitié ». Palmézeaux raconte de quelle manière furent composées les Lettres du Tombeau, écrites par Restif sur le canevas ou l'idée de Mme de Beauharnais, et lues par lui tous les vendredis, aux réunions de cette dame, lesquelles se prolongeaient jusqu'à cinq et six heures du matin (voy. la Notice, pag. 71 et 72). Palmézeaux avoue que les auditeurs, qui assistaient à cette lecture hebdomadaire, l'admiraient en dormant. « Le Gouvernement d'alors, ajoute-t-il, ne permit point la publication de cet ouvrage, et le Gouvernement d'alors n'eut pas tort, ce me semble. L'idée en est d'une bizarrerie sublime, si je puis allier ces deux termes, mais il y règne des obscénités révoltantes... J'avoue que Restif de la Bretonne, que cet ouvrage a fait comparer aux *illuminés*, ne m'a point illuminé du tout, et cependant je suis fâché qu'on l'ait persécuté pour une pareille baliverne. » Il est donc certain que, l'ouvrage ayant été saisi au moment où il allait paraître, l'auteur fut assigné à comparaître devant le procureur de la République, peut-être

devant le ministre de la justice, et sévèrement interrogé par un juge d'instruction. L'affaire n'eut pas de suite, grâce à l'influence de quelques puissantes protections, notamment celle de la comtesse de Beauharnais, belle-tante du premier consul, mais la saisie du livre n'en fut pas moins maintenue provisoirement. La publication des *Posthumes* ne se trouve annoncée dans aucune feuille bibliographique; mais Beuchot, dans sa notice nécrologique sur Restif (*Revue philosophique, littéraire et politique,* 1806, tome II, page 123), cité l'ouvrage, en disant qu'il a été saisi.

XLIX

LES NOUVELLES CONTEMPORAINES, OU HISTOIRES DE QUELQUES FEMMES DU JOUR, par Rétif de la Bretone. ***A Paris, à l'Imprimerie de la Société Typographique de la rue du Grand-Hurleur, nº 5, et chez les Marchands de Nouveautés.*** **An. 10-1802. 2 vol. in-12 de 214 et 215 pages; avec un portrait de Rétif de la Bretonne.**

Le portrait, qui manque souvent dans les exemplaires, a été gravé d'après le grand portrait de Binet et Berthet; la figure, rajeunie plutôt que vieillie, offre une tout autre expression. On lit au-dessous le nom de *Rétif de la Bretonne,* avec les quatre vers de Marandon non signés, mais suivis de cette inscription : *Par son ami Berthet.*

L'orthographe du recueil est régulière, parce que le système orthographique de Restif n'était admis dans aucune imprimerie de Paris. Ce sont des histoires libres, choisies dans les œuvres de l'auteur, surtout dans *Monsieur Nicolas,* et remaniées sous une forme moins personnelle, avec des dialogues et détails nouveaux, mais tous les noms ont été changés, pour déguiser la provenance des Nouvelles et leur ôter leur caractère de réalité. Ainsi, l'épisode de Louise et Thérèse, que Restif s'est plu à développer dans le tome X de *Monsieur Nicolas,* pages 2788 à 2819, se retrouve dans le tome II des *Nouvelles Contemporaines*, pages 80 à 151, mais avec un caractère tout différent. Ce n'est plus un passage des mémoires particuliers de l'auteur, c'est une nouvelle intitulée : *Louise-Élisabeth Allan.*

La *Société typographique de la rue du Grand-Hurleur* nous paraît être une Société imaginaire, que Restif avait supposée pour impri-

mer, *à la maison*, non-seulement ses propres ouvrages, mais d'autres livres, surtout de petits romans érotiques et bizarres, dont le manuscrit ne lui coûtait rien. Nous pourrions citer une dizaine de ces romans, format petit in-12, avec figures, publiés, en 1802 et 1803, par cette prétendue Société typographique de la rue du Grand-Hurleur. Citons seulement *le Faublas moderne ou les aventures d'un Suisse*, par Ch.-F. Fexavali, 2 vol. in-12, fig. — *Théodorine ou la femme abondonnée*, par Noël-Laurent P...., in-12, fig. — *Adrien ou les aventures d'un jeune Séminariste*, in-12, fig. — *Selisca ou le Prieur des Bénédictins*, 2 vol, in-12, fig., etc. Au reste, ces romans et plusieurs autres sont annoncés au verso du faux-titre des *Nouvelles Contemporaines*, qui n'ont ni préface ni avant-propos.

L

LA PHILOSOPHIE DU RUVAREBOHNI, pays dont la découverte semble d'un grand intérêt pour l'homme, ou Récit dialogué, par P. J. J. S*** et Nicolas Bugnet. *Sans nom et sans date* (vers 1805). 2 vol. in-12.

C'est Barbier, qui cite cet ouvrage dans la seconde édition du *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*, et qui nomme *Sponville* le premier auteur, caché sous l'initiale S***. Il ajoute que le mot *Ruvarebohni* est l'anagramme de ces deux mots : *vrai bonheur*, et il donne, en outre, l'explication de quelques noms également anagrammatisés qui figurent dans l'ouvrage.

Dans une longue note que nous avait suggérée un passage de la Notice de Cubières-Palmézeaux (voy. cette note, page 17), nous exposâmes les motifs qui pouvaient nous faire présumer que *la Philosophie du Ruvarebohni* n'était autre qu'un ouvrage, ou plutôt l'extrait d'un ouvrage inédit de Restif, publié après sa mort par ses héritiers. Aujourd'hui, nous pouvons appuyer nos suppositions sur un commencement de preuve, quoiqu'il nous ait été impossible de découvrir un exemplaire de cet ouvrage, qui a certainement existé, mais que des circonstances inappréciables auront fait disparaître ; car il n'est pas mentionné dans le *Journal général de la littérature de France* (Paris, Treuttel et Wurtz, 1798-1840, 43 vol. in-8), où tous les livres nouveaux étaient dès lors annoncés avec beaucoup

de soin et d'exactitude. L'absence d'un nom de libraire, d'un lieu d'impression et d'une date, sur le titre de l'ouvrage, nous autorise à croire qu'il aura été imprimé clandestinement et que l'édition entière avait été saisie et détruite.

L'analogie frappante qui existe entre cet ouvrage et celui que Cubières-Palmézeaux intitule : *le Catéchisme de morale, physique, religieux et politique*, est suffisamment indiquée par le titre d'un autre opuscule, qui ne peut être que l'analyse de l'ouvrage disparu : *Catéchisme social, ou Exposition particulière des principes posés par P. J. J. S***, dans un ouvrage inédit auquel il a donné pour titre :* RECHERCHES SUR LA NATURE DES ÊTRES SENSIBLES, PAR NICOLAS BUGNET (Paris, Le Normand, 1808, in-12 de 72 pp.). Ce *Catéchisme social*, cité également dans le *Dictionnaire des Anonymes*, de Barber (troisième édition, publiée par Olivier Barbier, avec le concours de Gustave Brunet et des frères Billiard, *Paris*, *Daffis*, 1872 et suiv., grand in-8), est tout aussi introuvable et tout aussi inconnu que *la Philosophie du Ruvarebohni*.

Quelle était, quelle pouvait être cette *Philosophie du Ruvarebohni*, que nous attribuons à Restif de la Bretonne, quoiqu'elle ait été publiée sous les initiales d'un soi-disant Sponville et sous le nom ou le pseudonyme de Nicolas Bugnet? Une lettre du chevalier de Saint-Mars, inspecteur d'artillerie, ami de Restif, lettre sans date mais écrite vers 1784, nous permet de croire que dès lors Restif avait entretenu ce vieillard, d'un projet d'ouvrage sur le *Vrai Bonheur*, qu'il appelait *ruvarebohni*. C'est ce mot-là qu'il faut lire dans la lettre, où le bon chevalier de Saint-Mars, qui n'était pas beaucoup plus lettré que le bon Chevalier sans peur et sans reproche, comme le prouvent ses correspondances, a travesti le *ruvarebohni* en *édvremoni*. On peut, sans trop d'efforts, supposer que Restif, tout plein de son sujet, en composant, en préparant son *Catéchisme de morale, physique, religieux et politique*, dans lequel le *ruvarebohni* devait jouer un grand rôle, avait donné carrière à ses utopies, à ses *idées singulières*, devant le vieux chevalier de Saint-Mars, qui n'y comprenait pas grand'chose, et qui devait se défier un peu des étranges doctrines de *Monsieur Nicolas*. Le lendemain d'une lecture du *Catéchisme* de Restif, le chevalier lui avait donc adressé cette lettre, pour lui accuser réception d'un livre : « J'ai reçu, Monsieur, avec plaisir et sensibilité, la marque de votre souvenir. Au retour d'un petit voyage que je dois faire, j'irai avec plaisir vous en remercier. Je serai satisfait, en vous voyant dans votre laboratoire, où vous travaillez au *bonheur* de l'humanité, en lui donnant ou lui inculquant les mœurs dont elle s'éloigne. Encore hier, j'ai entendu par-

ler de suicides et autres horreurs, etc., qui troublent l'ordre de la société. Ayons de bonnes et dignes mères et des pères à l'avenant, tels que vous essayez d'en former; grande partie de ces horreurs cesseront, mais par l'extirpation complète des mauvaises impressions faites dans les jeunes têtes par les écrits des esprits-forts. Vous devez écrire contre eux, avec vigueur, et ne pas craindre d'arborer l'étendard de la religion, en suivant la morale de saint *Édvremoni* (« Si tous les hommes en étaient ce qu'ils y ont mis, rien de plus beau, de plus sage, de plus consolant que le résultat »). Ne touchons point aux mystères, que pour dire qu'il est des choses que nous ne pouvons concevoir ni exprimer, et qui cependant existent et se démontrent géométriquement. Votre style, moral, vigoureux et honnête, peut, sinon foudroyer ces esprits-forts, du moins les décréditer. J'ai l'honneur d'être, avec toutes sortes de sentiments, etc., Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, chevalier de Saint-Mars, maréchal de camp, inspecteur général d'artillerie. » (Voy. cette lettre, n° 99, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.) Restif, l'antichrétien, l'athée, le matérialiste implacable, devait bien rire de cette invitation à défendre le christianisme et ses mystères. Il riait aussi de voir son *ruvarebohni* changé en *édvremoni;* mais il se garda bien d'éclairer, sur ses véritables sentiments politiques, moraux et religieux, le digne chevalier, auquel il se proposait de faire épouser sa fille Marion.

L'ouvrage inédit, dont Restif s'était occupé longtemps, et que Cubières-Palmézeaux eût voulu intituler : *le Véritable Système de la Nature*, ne parut pas, de son vivant. Il n'est pas impossible d'admettre, cependant, qu'il l'avait composé lui-même à la casse, et que le livre, tout imprimé ou imprimé en partie, se trouva parmi les amas de papier noirci, qu'il avait accumulés dans ses magasins. On comprend, alors, que les filles de Restif, de concert avec leur mère, Agnès Lebègue, aient cherché à tirer parti de cette impression. De là l'essai de publication, que la police du Consulat aurait empêchée. On n'était pas rigoureux, à cette époque, au point de vue de la décence et de la morale, dans les livres qu'on exposait en vente, et qui bravaient impunément toutes les lois de l'honnêteté ; mais le Gouvernement faisait une rude guerre, en revanche, à tous les écrits en faveur du socialisme ou du communisme. C'étaient, suivant l'expression d'un censeur impérial, autant de reptiles qu'il fallait étouffer dans les cendres de Babeuf.

Il suffit d'avoir lu quelques-unes des théories du communisme de Restif, pour se rendre compte des difficultés que la publication de son *Catéchisme de morale* ne pouvait manquer d'éprouver, de la part

du bureau de la police et de la censure, dans la seconde année de l'Empire. *La Philosophie du Ruvarebohni* fut certainement supprimée. Quant à l'attribution de cet ouvrage à un nommé *Sponville,* nous ne trouvons rien qui puisse la confirmer ni même l'autoriser. L'initiale S*** représenterait plutôt le nom de *Saxancour,* que Restif s'était donné depuis la publication d'*Ingénue Saxancour;* le nom de *Nicolas Bugnet* n'est peut-être pas plus réel que celui de Sponville. On s'explique assez, d'ailleurs, que ce nom de *Nicolas* se soit trouvé en tête d'un manuscrit, destiné à faire suite à la *Philosophie de Monsieur Nicolas.* C'est sans doute Agnès Lebègue qui s'est souvenue de son ancien amant Bugnet ou Beugnet, le graveur en bois, et qui l'aura nommé sur le titre d'un ouvrage posthume de son mari, comme pour le venger des dédains et des injures que celui-ci ne leur avait pas épargnés dans *Monsieur Nicolas.* On peut croire encore que Beugnet survécut à Restif, dont la veuve lui aurait remis une partie des papiers du défunt. Le champ est donc ouvert à toutes les suppositions, au sujet du *Ruvarebohni.*

Isoard Delisle de Sales avait fait aussi une *Philosophie du Bonheur* (Paris, 1796, 2 vol. in-8), qui n'est qu'une paraphrase verbeuse et sentimentale de *la République,* de Platon,et qui n'eut rien à démêler avec la police de la librairie.

LI

HISTOIRE DES COMPAGNES DE MARIA, ou Episodes de la vie d'une jolie femme; ouvrage posthume de Restif de la Bretonne. *A Paris, chez Guillaume, imprimeur-libraire, Place Saint-Germain l'Auxerrois,* n° 41. 1811. 3 vol. in-12; le premier de XLV et 200 pp.; le second, de 304; le troisième, de 313 [1].

Au verso du faux-titre se trouve imprimée la déclaration suivante : « Nous soussignés, fille et gendre de feu Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, déclarons que le présent ouvrage ayant pour titre : *Histoire des Compagnes de Maria, ou Episodes de la vie d'une jolie femme,* etc., a été composé par Nicolas-Edme Restif de la

[1] 50 fr. rogné, Lebert, 1874.

Bretonne, notre père et beau-père, et qu'il a été imprimé sur ses manuscrits autographes. MARIE-ANNE RESTIF. — LOUIS-CLAUDE-VICTOR VIGNON. »

Cet ouvrage, qui diffère sans doute des autres écrits de Restif, par le ton et par le style comme par les idées et les sujets, ne peut pas cependant lui être contesté, après la déclaration de sa fille Marion et de son gendre Claude-Victor Vignon, appuyée de celle de Cubières-Palmézeaux. C'est bien lui qui a recueilli les matériaux du livre, dans les entretiens de la comtesse de Beauharnais; c'est lui qui a rédigé, du moins en partie, les histoires qu'il avait entendu raconter chez elle; car ces histoires vraies sont celles des compagnes que la comtesse, née Marie-Anne-Françoise Monchard, avait eues au couvent où elle fut élevée. *Maria* n'est donc autre que la comtesse de Beauharnais, belle-tante de l'empereur Napoléon.

Restif s'était chargé d'être l'historiographe des amies d'enfance de l'excellente femme, qui lui rendait tant de services et toujours avec la plus exquise délicatesse; mais il ne se sentait pas trop capable d'exécuter une pareille tâche, qui ne convenait guère à son genre d'esprit et de talent. On voit, dans une lettre adressée à Palmézeaux (voy. ci-dessus la Notice, page 54, note 2), à l'occasion de la fête de Mme de Beauharnais, qu'il reconnaissait son insuffisance pour préparer ce panégyrique des compagnes de Maria, mais qu'il avait consenti à refaire l'histoire d'*Agathe*. (Voy. *l'Histoire des Compagnes de Maria*, tome II, p. 165 et suiv.) C'était là, de sa part, une grande marque de déférence et de respect pour la véritable *Maria*, que tout le monde appelait *Fanny*.

Voici les titres des *Épisodes de la vie d'une jolie femme*. Tome second de l'ouvrage : I. Hou supposée Vicentine, ou la Fille méconnue. — II. Madon, ou la Mignonne. — III. La Fille aimée en nourrice. — IV. Le Tuteur barbare. — V. Le Tuteur, ou la Petite Actrice. — VI. Félicienne de Sarbourg. — VII. Septimanie. — VIII. Henriette de la Gaîté. — IX. La Grogneuse. — X. Agathe, ou le caractère neutre. — XI. Belcour, l'acteur, et la sœur de sa femme. — XII. Elisabeth et Victoire. — XIII. Annette Gualtieri, ou la Jupe longue. — XIV. Madon, ou les beaux yeux bleus. — XV. Mlle Marianne Letourneur, ou le charmant minois.—XVI. Rêve de Maria, ou la Femme d'un Barbe-Bleue.

Tome troisième de l'ouvrage : I. Sophie de Girard, ou l'aimable laideron.— II. La belle Bourrette.— III. Les distractions de Maria.— IV. Les Deux Sœurs, laide et jolie. — V. La Mauvaise Belle-Mère. — VI. Perle, ou la Fille enlaidie. — VII. Aimée. — VIII. La Maîtresse prise en faute. — IX. La Jolie Méchante. — X. Clémence,

ou la Bonne. — XI. La Laborieuse, ou la jolie Sophie-Victoire. — XII. Marianne, ou la Belle Délicate. — XIII. La Petite Veuve de la rue du Four. — XIV. La Petite Blanche. — XV. Lise, ou la bien faite. — XVI. Liste des ouvrages de Maria.

Ce recueil de Nouvelles est donc un hommage rendu à la comtesse de Beauharnais, qui y reparaît à chaque page. Trois de ces nouvelles ou histoires se rapportent directement à elle : *Rêve de Maria, ou la Femme d'un Barbe-Bleue,* c'est l'histoire de son mariage, qui ne fut pas heureux ; *les Distractions de Maria,* c'est une esquisse fine et gracieuse de son portrait ; *Liste des ouvrages de Maria,* c'est une espèce d'apothéose en l'honneur de la femme de lettres et de la plus aimable des femmes. « Comme les femmes de bon sens, Maria a de la religion, une sage philosophie... Elle a, dans la Divinité, une confiance qui la console. Elle croit fermement à l'immortalité de l'âme ; cette croyance est son palladium contre toutes les peines de la vie. Elle vit autant dans l'avenir, que dans l'existence présente... Femme exemplaire ! femme excellente ! Maria, céleste Maria !... Non-seulement vous travaillez pour vous-même, par cette croyance salutaire, mais vous travaillez pour tous ceux de vos amis qui doivent vous suivre !... Avec quelle consolation ceux qui cesseront d'aller chez vous à vos réunions des 2, 12 et 22 (de chaque mois), ne penseront-ils pas : « Maria nous voit, elle « nous entend, elle pense que nous songeons à elle, que nous nous « occupons de sa perpétuelle existence !... » Tel sera l'hommage que l'on vous rendra, céleste Maria ! principalement aux 2, 12 et 22 de chaque mois : « Bénissons Maria, dont l'âme est immortelle, et « dont l'indivisibilité n'aura point de fin. » Restif, qui était devenu presque illuminé en écrivant les *Lettres du Tombeau,* devait précéder dans la tombe M[me] de Beauharnais, qui lui survécut jusqu'en 1813, et qui eut ainsi le plaisir de lire le dernier ouvrage de Restif de la Bretonne.

Le premier volume de l'*Histoire des Compagnes de Maria* est un hommage rendu à la comtesse de Beauharnais, par un autre de ses commensaux. Cubières-Palmézeaux, dans cette naïve biographie de son ami Restif, n'a pas manqué de faire, et plus d'une fois, l'éloge de la comtesse, auprès de qui, depuis plus de trente ans, il remplissait le rôle d'adorateur et de thuriféraire. Cette biographie de Restif, à part quelques longueurs que nous avons eu soin de faire disparaître en la réimprimant, est un morceau précieux, qui nous fait bien connaître Restif et ses ouvrages. On n'a jamais fait un plus bel éloge de cet homme de génie : « Restif de la Bretonne, dit Palmézeaux, était un homme bon, honnête, chari-

table, modeste, ami de la vertu et de l'humanité. » Il y a loin de là aux tristes et honteuses peintures qu'on a faites de sa vie privée, de ses mœurs et de son caractère. « Quelque Voltaire viendra après moi, dit Palmézeaux, qui réduira à quelques pages mon bavardage éternel sur Restif de la Bretonne; mais, du moins, mon abréviateur conviendra que j'ai dit la vérité, car j'ai été l'ami, le contemporain et l'admirateur de Restif de la Bretonne. »

Les ouvrages, mentionnés dans le chapitre suivant, ne sont pas, à proprement parler, de Restif, quoiqu'on les ait publiés avec les initiales de son nom, pour la librairie de colportage, avant que cette librairie nomade, exercée alors sans contrôle par des porteballes et des merciers de campagne, eût été soumise à une sage réglementation. Ces petits livres, qui se composent d'analyses et d'extraits fournis réellement par les romans de Restif, ont été rédigés par des auteurs faméliques (entre autres, Raban), à la solde de quelques éditeurs de dernier ordre. Nous nous bornons donc à les citer, comme l'a fait M. Ch. Monselet.

LII

LES DANGERS DE LA SÉDUCTION, OU LES FAUX PAS DE LA BEAUTÉ; par R. de L. B. *Paris, chez les marchands de nouveautés*. 1846. In-18 de 180 pp.

C'est une misérable compilation, dans laquelle on a mis en récit une partie de ce que contiennent les lettres qui forment le roman de *la Paysanne pervertie*.

LES ROSES ET LES ÉPINES DU MARIAGE; par M. R. de la B. *Paris, chez les marchands de nouveautés*. 1847. In-18 de 180 pp.

Ce volume pourrait bien être un abrégé de *la Femme infidèle*, si ce n'est pas un extrait de *Monsieur Nicolas*, dans lequel le compilateur aurait fait entrer tout ce qui est relatif au mariage de Restif avec Agnès Lebègue.

La belle Cauchoise, ou les aventures d'une paysanne pervertie; *Paris, chez les marchands de Nouveautés.* Sans date. In-18 de 180 pp.

Ce volume doit être une analyse, avec extraits, de *la Paysanne pervertie.*

Haine aux hommes, *ou les Dangers de la Séduction;* par M. R. de la B., etc., etc.

M. Ch. Monselet stigmatise avec raison ces « spéculations des colporteurs, qui ont fait copier et défigurer, par leurs commis, quelques Nouvelles de Restif, pour en composer ces petits livres, grossièrement imprimés et illustrés avec des images d'almanach. La même historiette est souvent reproduite, par eux, sous trois ou quatre titres différents. »

LIII

LE HIBOU, OU LE SPECTATEUR NOCTURNE, ou les Juvenales, en 4 vol. in-12.

Cet ouvrage, que Restif annonçait ainsi, à la fin de son édition collective du *Paysan et Paysanne pervertis,* publiée en 1787, n'a jamais paru; mais, comme la plupart des juvénales, qui devaient en faire partie, se trouvent dans divers ouvrages de l'auteur, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de grouper, dans une liste générale, ces pièces satiriques ou humoristiques, qui eussent composé le recueil.

Nous avons d'abord, pour nous guider dans cette restitution bibliographique, la note imprimée à la page 528 du tome IV de l'édition collective du *Paysan* et de *la Paysanne.*

1. Début du Spectateur nocturne. Tome IV du *Paysan-Paysanne,* page 80.
2. La Parure. *Ibid.*, page 449.
3. Les Femmes. *Ibid.*, page 458.
4. Les Coquettes. *Ibid.*, page 466.
5. Les Catins. *Ibid.*, 482.
6. L'Éducation de ma fille Henriette. A la fin de la *Malédiction paternelle.*

7. Lettre d'un Singe. Voy. *la Découverte Australe*.
8. L'Homme de nuit. *Ibid.*
9. L'Iatromachie. *Ibid.*
10. La Raptomachie. *Ibid.*
11. La Coterie. *Ibid.* C'est *Une séance chez une Amatrice*.
12. L'Olympiade. *Ibid.*
13. L'Armide. *Ibid.*
14. Le Ménétrier et les loups. *Ibid.*
15. La Fée Ouroucoucou. A la fin des *Veillées du Marais*.

« Quant aux autres juvénales, de 16 à 38 inclusivement, écrivait Restif, en 1787, dans la note finale du *Paysan-Paysane pervertis*, elles ne sont encore placées nulle part; mais l'Éditeur présume que la 16e L'Écueil; la 17e Les Billets d'avis, et la 13e (18e ?), Éducation d'un Prince du sang, entreront dans les réimpressions des *Contemporaines*, depuis XIX jusqu'à XXXI inclusivement. La 19e Les Abbés; la 20e Les Romans; la 21e Le Luxe; la 22e Les Carrosses; la 23e Les Chiens; la 24e L'Opéra; la 25e Les Français; la 26e Les Italiens; la 27e Les Boulevards; la 29e Le Divorce; la 30e Le Palais-Royal; la 31e Le Palais de justice; la 32e Les Prisons; la 33e Les Mendiants; la 34e L'Échafaud; la 35e La Populace; la 36e Les Crocheteurs; la 37e Les Voituriers; la 38e La Rivière, qui compléteront, ne sont pas encore composées. Ces juvénales seront réparties dans différents ouvrages et surtout à la fin du *Thesmographe*, où l'on indiquera la juvénale qui forme chacune des 7 notes omises dans *l'Anthropographe*. »

39. Le Tragique et le Comique. Tome IV du *Paysan-Paysane*, page 84.
40. Le Gout. *Ibid.*, page 95.
41. La Politique. *Ibid.*, page 121.
42. Le Serpent. *Ibid.*, page 126.
43. La Sauterelle. *Ibid.*, page 130.
44. Les Tapageurs. *Ibid.*, page 136.
45. Le Bonheur. *Ibid.*, page 147.
46. Les Bulles de savon. Tome II du même ouvrage, page 420.
47. L'Inégalité. *Ibid.*, page 450.
48. La Vérité. *Ibid.*, page 465.
49. La Satire. *Ibid.*, page 472.
50. La Mort. *Ibid.*, page 485.
51. La Langue française. Cette juvénale devait se trouver dans le *Glossographe*, 6e volume des *Idées singulières*.

Non-seulement Restif n'a pas donné suite à son projet de réimprimer ces Juvénales, en quatre volumes, sous le titre du *Hibou*, mais encore il modifia plus tard le plan primitif, en réunissant, sous le titre d'*Immoralités*, dix autres juvénales qui ne se rapportent pas à la liste précédente, et qui figurent dans les tomes XIV, XV et XVI de *Monsieur Nicolas*. Ce sont les Immoralités, qui auraient servi d'appendice aux Juvénales.

1. Immoralité de la Religion chrétienne, page 4214.
2. Immoralité des Journalistes, page 4445.
3. Immoralité des Facteurs des gens de lettres, page 4460.
4. Immoralité de la Génération présente (1789-1797), page 4482.
5. Immoralité des Modes actuelles, page 4511.
6. Immoralité du Colportage et des Crieurs des rues, page 4531.
7. Immoralité de notre Mariage, et manière de le corriger, page 4768.
8. Fausse immoralité de la Liberté de la presse, page 4783.
9. Immoralité des Monnaies depuis 1792, page 4806.
10. Immoralité folle des Athées, page 4818.
11. Immoralité des Auteurs actuels, page 4827.

La première de ces Immoralités est précédée de cette note : « Je trouve, dans mes papiers, une *juvénale* de G. d'Arras, qui n'a été insérée nulle-part ; elle achèvera le tableau (de la Religion). » C'est du vrai Dulaurens. On croirait lire une des plus violentes diatribes du *Compère Mathieu.*

Il est à remarquer que, dans les Immoralités et les Juvénales, Restif écrit énigmatiquement les noms des personnages cités, en supprimant toutes les voyelles et en ne conservant que les consonnes, ce qui parfois rend ces noms inintelligibles. Nous avions eu l'idée de donner une Clé des noms, ainsi déguisés, et principalement de ceux qui se trouvent dans *le Tragique et le Comique,* où Restif a voulu mentionner la plupart des gens de lettres et des comédiens de son temps.

Restif a publié, en 1786, dans *les Françaises,* 21 *Lectures,* « la plupart tirées d'un ouvrage assez considérable, intitulé *le Hibou spectateur*, dans lequel les morceaux employés ne reparaîtront que par un simple renvoi indicatif. » Voici la liste de ces Lectures, qui ont beaucoup d'analogie avec les Juvénales promises dans l'édition du *Paysan-Paysanne pervertis.* Plusieurs de ces Lectures ne sont que des anecdotes et des analyses. L'auteur les avait déjà mentionnées dans *les Nuits de Paris*, avec renvois aux *Françaises,* où elles ont été publiées.

1. Aux Jeunes gens des deux sexes. Tome Ier des *Françaises,* page 5.
2. Éducation de notre fille Angélique. *Ibid.*, page 33.
3. La Fille dénaturément traitée. *Ibid.* page 107.
4. La Fille de Saxe. La Fille peureuse. La Chandelle d'Iroire. Le Mauvais riche. La Perruche et le Perroquet. *Ibid.*, page 113 et suiv.
5. Les Auteurs. *Ibid.*, page 152. Requête d'un artisan de Paris (en vers) pour la remise ou la suppression des Fêtes du dimanche. *Ibid.*, page 153.
6. La Langue française. *Ibid.*, 181.
7. Les Billets d'avis. *Ibid.*, page 250.
8. La Superstition. Tome II, page 63.
9. Sans Dot. La Dot. *Ibid.*, 90 et suiv.

10. Le Luxe et la Pauvreté. Le Luxe et la Dépense. 1re lettre de Théano. Tome Ier des *Françaises*, page 131.
11. L'Écueil. Tome III, page 27.
12. Éducation de la Fille d'un père sage. *Ibid.*, page 51.
13. L'Épouse séparée. *Ibid.*, 112.
14. L'Ami de la maison. *Ibid.*, 172.
15. L'Épouse plus âgée que son mari. L'Épouse d'infirme. *Ibid.*, page 188.
16. Les Romans. Analyse de *la Vie de mon père*. Projet d'un journal contradicteur. *Ibid.*, page 241.
17. La Domesticité. 2e Lettre de Théano. Tome IV, page 29.
18. Le Chagrin. Conte des enfants ingrats. *Ibid.*, page 99.
19. La Religion. Précis de la Religion. Morale de l'Évangile. *Ibid.*, page 136.
20. Des Spectacles. *Ibid.*, page 156.
21. Éducation d'un prince. *Ibid.*, page 212.

On lit cette note, qui se rapporte à la 16e lecture, *les Romans* : « Cet article est de M. Marivert Courtenay, compatriote de l'éditeur. » C'est sous ce pseudonyme que Restif désignait sa femme, qui avait aussi la manie d'écrire, et qui a certainement eu quelque part aux ouvrages de son mari. Jean-Samuel Ersch, dans le *Second supplément à la France littéraire* (Hambourg, B. G. Hoffmann, 1806), a consacré un article à « Mme de la Bretonne (Agnès Lebègue Rétif), » en disant que cette dame a publié, sous le nom de Maribert de Courtenay, *la Femme infidèle* et plusieurs pièces anonymes. Au reste, le morceau intitulé : *les Romans*, paraît bien être la vingtième juvénale qui devait figurer dans *le Hibou*.

Restif semble avoir encore utilisé, dans *le Thesmographe,* publié en 1789, quelques juvénales qu'il avait composées pour *le Hibou,* d'après la note insérée à la suite du *Paysan* et de *la Paysanne* réunis ; par exemple : le Divorce, page 375 ; le Discours au Public, page 385 ; les Abus de la Procédure et de la Judicature dévoilés, page 429, et enfin la Mendicité et les Mendiants, page 557.

Lorsque Restif publiait *les Françaises*, il avait renoncé absolument à la publication du *Hibou,* comme il le dit dans une note imprimée à la fin du tome IV des *Parisiennes*, où il a intercalé, sous le titre de *Discours,* quelques morceaux qui pourraient bien avoir fait partie du *Hibou* : « L'Éditeur des *Françaises* avait composé autrefois un ouvrage intitulé *le Hibou spectateur*. Ce Hibou est probablement resté dans une nuit profonde ; c'est ce qui a engagé l'auteur à tirer des ténèbres et à mettre au jour, dans cette nouvelle production, plusieurs des morceaux les plus saillants de cette feuille nocturne, sous le titre de *Lectures*. Le plus important de ces morceaux est *l'Education d'un Prince*. »

Voici la liste des *Discours* qui font partie des *Parisiennes :*

I. Discours. La Propreté, la Parure, l'Amabilité.
II. La Décence en faisant l'amour.
III. La Pudeur, la Modestie dans le mariage.
IV. Manière dont une femme doit aimer son mari.
V. La Fidélité conjugale et les amusements.
VI. Moyen de rendre un mari constant.
VII. Première éducation des enfants.
VIII. Conduite des mères avec les adultes.

Le Hibou avait donc été commencé dès l'année 1778, et l'on pourrait presque assurer que Pidansat de Mairobert, suicidé en 1779, était le collaborateur secret de Restif, du moins pour cet ouvrage. Dans une lettre adressée à Mercier, qui était alors en Suisse, lettre datée du 23 mars 1782 (la 64e, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition), Restif passe en revue les différentes productions, qu'il avait alors sur le chantier : « J'ai deux volumes environ d'un autre ouvrage, interrompu par la mort de Mairobert. C'est *le Hibou*. Les titres ressemblent beaucoup à ceux de votre excellent *Tableau de Paris*, mais la manière est différente et quelquefois la matière. C'est un homme exalté qui se promène la nuit, et qui décrit le jour les abus dont il a été témoin. Je me promets de ne toucher à cet ouvrage, qu'après vous l'avoir montré ; il est susceptible de bien des corrections. C'est le plus brusque de mes ouvrages, le plus emporté, le plus moral et le plus sérieux ; ni les choses ni les expressions n'y sont ménagées ; les vices y sont attaqués à la Juvénal. J'y ai mis un article, intitulé *les Bulles de savon*, qui vous surprendra (c'est la fameuse juvénale, composée par G. d'Arras, qui la lui adressa, par la poste, en 1753) ; il est paraphé (par le censeur). Celui *Généalogie* est d'une originalité qui m'étonne moi-même aujourd'hui. Celui *Bonheur* est absolument neuf, comparé à nos traités actuels sur cette chimère ; car je crois qu'il ne l'est pas, relativement à l'idée qu'en avait Socrate. C'est de cet ouvrage que j'entendais parler, dans l'épigraphe que j'avais mise aux premiers volumes des *Contemporaines*. » La publication du *Hibou*, annoncée plusieurs fois sur les catalogues des ouvrages de Restif, sans être jamais promise d'une manière définitive, était abandonnée dès l'année 1785, car, au mois d'octobre de cette année-là, l'avocat Marandon écrivait au graveur Berthet : « Seriez-vous assez bon, Monsieur, pour vouloir bien me mander s'il est vrai, comme on le publie, que M. Restif ait abandonné ses *Juvénales*, *le Hibou*, et *les Métamorphoses*, ainsi que le *Compère Nicolas?* » (Voy. la lettre 132, à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.)

LIV

L'ENCLOS ET LES OISEAUX, six parties, en 3 ou 4 volumes in-12.

Cet ouvrage, que Restif a si souvent annoncé comme prêt à paraître, était certainement terminé, et l'on peut espérer que le manuscrit se retrouvera. En attendant, nous en donnerons l'aperçu, d'après la seizième partie de *Monsieur Nicolas* (p. 4754 et suiv.), dans laquelle il passe en revue tous ses ouvrages publiés ou prêts pour l'impression.

« Cet ouvrage, qui fera six parties comme celles des *Contemporaines*, est encore en manuscrit, et d'un genre absolument neuf, non-seulement par rapport à mes autres productions, mais relativement à celles de tous les autres auteurs. Un Duc et pair, de la famille Mazarin, a trouvé, dans les papiers de son ancien collatéral le cardinal-ministre, le secret de s'immortaliser; mais, au moment où il fit cette découverte, il se trouva, comme s'y était trouvé le cardinal lui-même, dans le cas de ne pouvoir en profiter. C'est que, pour rendre un jeune homme immortel, il faut le prendre au moment précis où il est achevé par la Nature et où il cesse de croître. Il n'y a que cet instant, dans la vie, pour avaler avec efficacité le premier verre de *spermaton* et commencer le régime d'immortalité. Mais le Duc, qui, au moment où il avait les papiers, était au delà de l'époque favorable, montra combien il était sage. Il choisit une jolie fille de village, honnête, forte et bien constituée. Il lui fait un enfant, qui, heureusement, se trouve un garçon. Le Duc donne à ce fils, qu'il fait nourrir à la campagne par sa mère et teter dix-huit mois, une éducation saine et fortifiante; il guette, avec une scrupuleuse attention, l'instant d'achèvement de croissance, et le saisit, entre quatorze et quinze ans. Il fait prendre à propos le *spermaton*, à son fils, lui fait suivre exactement le régime prescrit par les papiers du cardinal-ministre, et s'aperçoit bientôt, avec transport, qu'il a réussi. Mais le Duc a un vaste projet! C'est de renouveler le genre humain par son fils, l'*Immortel*, et de repeupler successivement toute la Terre, à mesure que l'ancienne race diminuera naturellement, par des causes qui sont détaillées. Pour servir de berceau à sa vigoureuse postérité, le Duc acquiert, en France, et dans la partie de la France qui lui convient davantage, un vaste enclos qui doit couvrir l'origine de sa postérité naissante.

Mais il lui faut également des moyens de se garantir de la malveillance du Souverain du pays et de ses ministres. Il les trouve dans les papiers laissés par son quadrisoncle ou trisoncle le ministre. On y lit quel est le secret de dompter, d'apprivoiser et de nourrir des aigles, de la plus grande dimension, dont le manuscrit indiquait le séjour; de les atteler, par 24 ou 48, à des clitelles, à la proue desquelles serait une place pour le ou les conducteurs, qui les dirigeraient par des cordons de soie passés dans un petit caparaçon coiffant chacun des aigles. D'autres cordons plus gros tenaient à une espèce de petit harnais, aussi en soie, artistement disposé sur le corps et sous les ailes. Et voilà les Oiseaux, qui, seuls, donnent toute la puissance au père de l'*Immortel*, et qui feront exécuter les plus grandes choses à son fils. L'Enclos servira de demeure aux trois cent soixante-six épouses, que le Duc donne à l'*Immortel*, sans compter les concubines, enlevées de différents sérails ou harems turcs, et placées dans l'île de Candie ou Crète, dont le Duc s'est emparé pour son fils; car les Oiseaux donnent à leur possesseur une puissance au-dessus de celle de tous les souverains. On verra comment se feront les mariages de l'*Immortel*, de deux jours l'un d'abord, puis chaque jour. On verra comment chaque belle, le soir de ses noces, raconte l'histoire de sa mère; ce qui forme une suite de LX Nouvelles très-intéressantes. (Ce sont *les Contemporaines replacées*.) Mais ce qu'il y a de vraiment neuf dans l'ouvrage, c'est l'établissement progressif et rapide de la race de l'*Immortel*, sur toute la surface du globe, l'histoire de ses mœurs et de sa langue, dans dix, vingt, trente, cent mille, un million, cent millions d'années. On verra comment l'auteur, qui connaît l'*Immortel*, a pu, par son secours, pénétrer dans l'avenir jusqu'à la fin des temps ou de l'existence individuelle de notre globe.

« C'est pour cet intéressant ouvrage que je voudrais trouver un bailleur de fonds, aux conditions les plus avantageuses pour lui, afin d'effectuer l'impression de la lettre et la gravure des estampes. On vendrait ensuite l'ouvrage à un bon libraire, comme Garneri, tout imprimé et coté sur balle. »

Il est donc certain que le manuscrit entier de *l'Enclos et les Oiseaux* était entièrement achevé et préparé pour l'impression, dès l'année 1797. A cette époque, Restif annonçait en ces termes ledit ouvrage, qui devait, suivant son plan, former le complément ou la dernière partie des *Contemporaines*, dans le cas où l'on eût fait une nouvelle édition de cet immense recueil, comprenant 65 volumes imprimés sous différents titres : « Mais ce ne sont pas là toutes les Contemporaines, dit l'auteur dans *Monsieur Nicolas*

(tome XVI, p. 4735); il en reste encore 70, qui seront intitulées : *Contemporaines replacées*. On sait que j'ai pris, dans ceux de mes ouvrages dont les éditions sont épuisées, un grand nombre de Nouvelles. Mais, comme j'ai fait réflexion qu'on pourrait un jour, soit de mon vivant, soit après ma mort, réimprimer une collection complète de mes œuvres, je ne veux pas y laisser de double emploi. J'ai donc composé à neuf, et sous les mêmes titres à peu près, autant de Nouvelles que j'en avais tiré de mes anciens ouvrages, et je les place, comme épisodes faciles à détacher, dans un ouvrage non imprimé encore, intitulé : *l'Enclos et les Oiseaux*, dont il sera bientôt question. Voilà ce qui complétera le plus vaste ouvrage de Nouvelles qu'on ait jamais publié, car les *Replacées*, étant toujours plus longues que les *remplacées*, il s'en suivra que la collection entière sera portée au moins à 78 volumes. » A l'époque où Restif écrivait ceci, il faisait ce triste aveu : « J'ai pourtant une peine infinie à trouver un libraire, parce que la plupart sont des brutes orgueilleux, qui croient savoir leur commerce et qui n'y entendent rien. » Il reste donc avéré que Restif ne put, faute de libraire ou d'éditeur, mettre au jour les nombreux ouvrages qu'il avait en manuscrit, et qui furent détruits ou perdus après sa mort.

LV

LES MILLE ET UNE MÉTAMORPHOSES, Histoire très-morale, dans laquelle on suit les différents changements par lesquels passent l'Homme et la Femme, depuis le moment de leur naissance jusqu'à la décrépitude.

Dès l'année 1783, Restif annonçait cet ouvrage dans la liste de ceux qu'il se proposait de publier, et il l'annonçait comme *l'Œuvre septième* des Œuvres posthumes d'un Fils maudit par son Père : *les **-*-** Métamorphoses*. C'est ainsi que le titre de cet ouvrage figure dans tous les catalogues-prospectus que Restif ajoutait à ses ouvrages publiés, notamment à la fin du tome XXXIV des *Contemporaines*, daté de 1783, et à la fin de la Revue des ouvrages de l'auteur, laquelle fait partie des *Figures du Paysan perverti*, recueil publié vers 1785. On trouve enfin le titre développé, tel que

nous le donnons plus haut, à la page 4762 de *Monsieur Nicolas*, dans la liste des « Ouvrages que se propose de publier N.-E. Restif, s'il vit assez longtemps pour les achever ». Ce titre est accompagné de la note suivante, qui avait déjà paru, presque textuellement, dans la huitième partie des *Nuits de Paris*, page 904 : « On ne considère pas seulement le moral, c'est-à-dire les passions, les sentiments, les manières, mais encore les développements physiques. Cette production, où les détails seront très-rapides, ne doit pas former plus de IV volumes, de la force de ceux des *Nuits*. »

Dans le tome XI de *Monsieur Nicolas* (page 4761), Restif faisait figurer *les Mille et une Métamorphoses* au nombre de ses ouvrages manuscrits, avec cette note, qui prouve que la première partie était seule terminée en 1797 : « Je ne dirai rien de cet ouvrage, qui n'est que commencé et dont le plan peut changer encore ; car on a vu, dans *les Nuits de Paris*, de quelle manière, depuis abandonnée, je les avais commencées (*les Mille et une Métamorphoses*). Mais celle que j'y ai substituée me paraît si difficile, que je crois bien, après en avoir fait environ un volume, d'être encore forcé de prendre une autre route. »

En effet, dans le tome IX des *Nuits de Paris*, page 2072 et suiv., Restif fait à Mme de M... (la marquise de Montalembert ou la marquise de Marigny) une lecture que cette dame lui avait demandée ; c'est l'introduction des *Mille et une Métamorphoses*, contes thibétains, suivie des huit premières métamorphoses. « Je vais la rapporter ici, objecte l'auteur, attendu que j'ai depuis absolument changé le plan des *Mille et une Métamorphoses*, et qu'ainsi l'on n'aura pas de répétition. » Il indique plus loin le nouveau plan, qu'il voulait suivre, « en faisant passer mon jeune Thibétain, dit-il, par le corps d'un homme de chaque nation, dont j'exposerai les mœurs et les usages, et même dans le corps des animaux les plus connus. Arrivé en Europe, mon futur Khûtûktû sera successivement de toutes les nations : Russe, Polonais, Suédois, Danois, Saxon, Allemand, Italien, Espagnol, Hollandais, Flamand, Anglais, Français. Il passera, en France, par tous les États. » Et la Marquise de s'écrier : « Quelle prodigieuse imagination vous avez ! »

LVI

LE GLOSSOGRAPHE ou LA LANGUE RÉFORMÉE, VIe et dernier volume des *Idées singulières,* en deux parties in-8°.

Nous avons déjà, dans une note que nous a suggérée un passage de la Notice biographique, rédigée par Palmézeaux (voy. ci-dessus, pag. 37), établi, par des citations empruntées aux ouvrages mêmes de Restif, l'existence, en manuscrit, du *Glossographe,* qui n'a pas cessé d'être annoncé, dans tous les catalogues des ouvrages de l'auteur, pendant plus de vingt ans. Il devait paraître après *le Thesmographe,* qui n'a paru qu'en 1789. Restif, qui se piquait, et non sans raison, d'être le meilleur prote de Paris, eût été bien aise de prouver, dans son *Glossographe,* qu'il était grammairien consommé, malgré les singularités de son orthographe particulière et les incorrections systématiques de son style. Mais c'était une grande affaire, que de réformer la langue, et il fallait y penser à deux fois.

Dès l'année 1783, le vicomte de Toustain-Richebourg, dans une Lettre à M.***, de la plupart des premières Académies de l'Europe, lettre imprimée dans le tome XXXIII des *Contemporaines,* parlait ainsi du *Glossographe,* toujours annoncé, mais toujours inédit : « Je me suis permis de reprocher à M. Restif de vraies ou prétendues innovations de langage et d'orthographe ; il m'a promis de lever mes scrupules, dans *le Glossographe,* qui fera suite aux *Idées singulières.* On pourra comparer ce livre avec *le Monde primitif,* de M. Court de Gebelin ; avec *le Glossaire,* de M. Mouchet ; avec les Grammaires étymologiques que nous font espérer M. l'abbé Lallemand et M. Brigand. » Cependant, en 1784, il n'était pas question de mettre sous presse ce *Glossographe,* depuis tant d'années promis et attendu. Dans la Revue des ouvrages de l'Auteur, qui fait suite aux *Figures du Paysan perverti,* Restif crut devoir faire patienter les philologues, en leur donnant ces détails qui excusaient et motivaient le retard de cette production, destinée à couronner les *Idées singulières :* « Il n'est peut-être pas hors de propos de prévenir encore qu'il y aura un v^{e} volume intitulé *Thesmographe,* où il sera question des lois ; que *le Glossographe,* VIe tome, contiendra une réforme raisonnée de notre orthographe, qui fixe à jamais notre belle prononciation et la rende facile aux étrangers ; qu'on y traite de

tous les défauts de notre langue; qu'on y décompose une partie de nos mots, pour y trouver le sens primitif et qu'on met le lecteur à portée d'achever cette opération sur les autres; qu'enfin on y donne une notice sur tous les *Patois*, en usage en France, dont on suit les nuances imperceptibles. Quelque aride que paraisse cette matière, l'auteur la traitera d'une manière philosophique et curieuse; il fera passer, dans les Notes, toutes les langues, en revue; donnera leur histoire, inventera une sorte d'écriture universelle, propre à peindre aux yeux un discours que toutes les nations pourront lire, chacune dans leur langue; indiquera la manière de noter la déclamation... Il y a douze ans que l'Auteur s'occupe de cet important ouvrage qui exige des voyages et des dépenses au-dessus de sa fortune, mais qu'il s'efforcera cependant de mettre au jour. »

Cette explication indique assez que l'auteur avait interrompu ce travail, faute d'avoir les moyens de le poursuivre et de l'exécuter. Nous ne voyons pas que Restif ait été pressé de publier son ouvrage et de donner tous ses soins à cette nouvelle réforme de la langue française. Au reste, l'insuccès des derniers volumes des *Idées singulières* n'était pas fait pour l'encourager à tenter une opération de librairie, qui devait coûter fort cher et rapporter peu de chose. *L'Anthropographe* avait passé tout à fait inaperçu, et l'on doit croire que la plus grande partie de l'édition s'était vendue à l'étranger, sans produire aucun bénéfice à l'auteur. *Le Thesmographe* fut également une affaire désastreuse pour l'auteur et pour le libraire, malgré les tendances révolutionnaires de cet ouvrage, qui vit le jour au milieu d'une émeute de la populace de Paris. Restif ne songea donc plus à publier son *Glossographe*, à une époque où la langue française tombait dans le gouffre, comme tout ce qui composait la société : on aurait ri du projet de réformer la langue, alors qu'elle était envahie par le plus ignoble jargon de la canaille cosmopolite. C'était se dénoncer aristocrate que de savoir parler et de savoir écrire. Cependant le livre était prêt et n'attendait que l'heure de paraître.

En 1797, lorsque Restif achevait l'impression de *Monsieur Nicolas*, il n'oublia pas son *Glossographe* dans l'examen de ses ouvrages imprimés ou encore inédits (tome XVI, pag. 4689 et suiv.). Il nous apprend que ce sixième et dernier volume des *Idées singulières* avait été commencé en même temps que *le Pornographe*, c'est-à-dire en 1768. Il nous donne un aperçu, une analyse de l'ouvrage, qui était alors à peu près terminé : « J'entreprends d'y donner aux Français, dit-il, une orthographe facile, invariable, et conforme à la prononciation. Mon modèle et mon autorisation, pour cette réforme,

sont dans la langue grecque et surtout dans la langue italienne, qui s'est absolument débarrassée de la superstition des étymologies. La langue s'était, sans scrupule, donné tous les caractères dont elle avait besoin, pour exprimer, non-seulement les variétés, mais la longueur et la brièveté de la prononciation. Les peuples qui parlaient les différents dialectes de cette belle langue ne croyaient pas la gâter, en y changeant des voyelles et même des consonnes, conformément à leur prononciation locale... La langue italienne est dans le même cas : elle change les lettres dans les mots dérivés du latin ou du grec, si la prononciation le demande; surtout elle supprime tous les caractères inutiles... Observons ici que je ne propose pas seulement une réforme de notre orthographe, mais une réformation entière de notre langue, qui la rendra analogue et régulière, comme l'italien, le latin, le grec. »

Voici maintenant le plan détaillé du *Glossographe :* « Dans le premier § (chapitre), dit Restif, je traite des imperfections de notre langue et de son orthographe; dans le deuxième, de la nécessité de les réformer; dans le troisième, je propose, premièrement, un nouvel alphabet; secondement, une orthographe facile et parlante : ce qui forme un premier Plan complet. Le deuxième Plan est pour la langue : je propose une manière de corriger sa non-analogie, de supprimer tous les mots barbares, de les remplacer, et de devancer ainsi la révolution fatale qui anéantira nos chefs-d'œuvre, en les rendant inintelligibles. Dans le quatrième §, je démontre les avantages de la Réforme, en répondant aux Objections. La deuxième partie donnera l'historique des langues, les étymologies de la nôtre, la fixation du son des lettres, la *monologie* et la *monosyllabie* des mots. Il y a surtout un bel article sur la langue chinoise!... »

Diable! ce n'est pas Restif, bien certainement, qui avait fait cet article-là, car il n'avait pas la moindre connaissance de la langue chinoise; il ne savait pas davantage le grec, il savait encore moins l'italien. On peut donc déclarer, avec toute certitude, que ce n'est pas lui qui avait rassemblé les matériaux du *Glossographe,* et s'il ne l'a pas publié, c'est qu'il s'est senti absolument incapable de compléter un travail considérable de linguistique comparée, dont le manuscrit se trouvait par hasard entre ses mains. Quel était l'auteur, le premier auteur de ce manuscrit? Était-ce Ginguené? Était-ce Butel-Dumont? Restif a bien gardé son secret, et dans *Monsieur Nicolas,* où l'indiscrétion déborde de toutes parts, il se montre très-réservé sur le chapitre des *Graphes,* qu'il n'avait fait

qu'accommoder à la Restif, en s'appropriant l'œuvre d'un collaborateur anonyme.

Après avoir donné un spécimen vraiment curieux de l' graphe universelle, qu'il voulait fixer, Restif entre dans qu autres détails sur la seconde partie du *Glossographe :* « La deu partie, dit-il, est extrêmement curieuse. [A] donne une idé langues de tous les habitants du globe, y compris les nation vages. [B] propose l'invention d'une écriture universelle, pour les langues, d'après la nature de nos chiffres arabes, éten diversifiée à tous les objets. Dans [C], je traite de la langu noise, ce qui jette du jour sur la note précédente et sur tout langues dont l'écriture est en signes d'idées. [D] renferme les *servations typographiques*, que je donnai au citoyen Beaumarc commençant l'impression de son Voltaire, pour être par lu sentées à l'Académie française. J'y attaque, entre autres, les gus, que nos sots imprimeurs mettent à *désordre, désobéir, dé ger,* etc. Dans [E], je traite de l'emploi entendu des capital des petites capitales : je mets les premières aux hommes, aux v les deuxièmes, aux animaux et aux choses de seconde consi tion, etc. [F] contient un examen de la langue italienne... de pagnole. [G] parle de Lebrigant et des autres charlatans (ignorants). Je renvoie à l'ouvrage, pour le reste. »

Il est bien certain, après cela, que l'ouvrage était fait en gı partie et que Restif y avait mis beaucoup du sien. Mais nous refusons absolument à croire qu'il eût étudié la langue chin les langues sauvages, et même l'italien et l'espagnol. Enfin, connaissait du grec que l'alphabet, dont il avait besoin pou métier de prote. Il reste donc acquis que Restif avait eu, ignorons de quelle part, un manuscrit très-savant et très-sing sur les langues en général et sur les réformes qu'on pouvait i duire dans la langue française et dans son orthographe. Ce ma crit et les additions que Restif avait pu y faire ont été brûlés, doute, avec ses autres manuscrits, chez la personne qui avait les papiers de Sébastien Mercier, vers 1818, et qui les jeta au fe moins la plupart, dans un moment de colère.

Nous n'avons, du *Glossographe*, que le long fragment cité *Monsieur Nicolas*, fragment qui peut donner une idée de l'ouvr Ce fragment contient le *Nouvel Alphabet français à enseigner,* Restif avait sans doute inventé lui-même ou perfectionné, puis en a fait usage, un usage modéré, il est vrai, dans les édit d'une partie de ses ouvrages. Cet Alphabet est, à lui seul,

œuvre ingénieuse, qui place Restif au premier rang des réformateurs de la langue et de l'orthographe.

A a â ã : « Ami » — « pate » — « pâte » — « dãs » (dans).

E e é è ê ẽ : « Emile » — « úne » — « sistème » — « tête » — « tẽs » ou « tãs » (temps).

I i î ĩ : « Isigni » — « dit » — « gîte » — « ĩsecte » (insecte).

O o ò ó ô õ : « Olone » — « oneur — « òisó » (oiseau). — « ôter » — « õtùs » (honteux).

U u ú ù û ũ : « Usès » — « utrage » (outrage) — « úsage » — « flûte » — « jùne » (jeune). — « jûne » (jeûne). — « vûte » (voute). — « ĩportũ » importun.

Y y (*ieu*), mixte voyelle et consonne, comme dans « áyant (*eiant*) », « ayeul (*aïeul*) », où le son de l'*a* est pur.

B b : « babhard » (babillard).

C c ç : « Cõcõbre » (concombre). — « Cõcúbine » — « çe ».

D d : « Dõ » (Dom). — « Cõdãner » (condamner).

F f : « Fis » (Fils). — « Fhe » (Fille). — « Cõfitúre ».

G g : « Guvernùr » (gouverneur). — « gérir » (guérir). — « gidér » (guider). — « Gobér » — « gulû » (goulu).

H h (*ill*) : « Grhe » (grille) — « brhe » (brille). — « muhe » (mouille). — « grenuhe » (grenouille).

L l : « Lama » — « alaite » — « èle » (elle).

M m : « Mamã » — « mãdemãt » (mandement). — « Guam » (*Prononcé* Gouame).

N n ñ : « nõ » (non). — « nuvó » (nouveau). — » nùf » (neuf). — « Séñùr - Sèzùr » (Seigneur).

P p : « Papa » — « apeler » — « cap » — « cup » (coup).

Q q : « Qu'est-ce » — « qùr » (cœur). — « vĩqùr » (vainqueur).

R r : « Rare » — « mèr » — brãcar » (brancard).

S s : « Sèzùr » (Seigneur). — « susér » (suçer). — « sãtãse » (sentence). — « sutenir » (soutenir).

T t : « Tablatúre » — « talãt » (talent) — « tãte » (tente).

V v : « Vage » (vague) — « vie » — « vivase ».

X x (*che*) : « Xeval » — « xèrse » (cherche). — « xerir » (chérir). — « Xexès » (*écrivez* Cserses).

Z z (*gne*) : « Sèzér » (saigner) — « dize » (digne).

Nous regrettons de ne pouvoir suivre Restif dans la discussion de cet alphabet et dans l'exposé de nouvelles règles orthographiques, qui sont quelquefois très-sensées et qui seront adoptées plus tard ; ainsi il réclame deux espèces de *s*, l'un doux et l'autre dur, *s* court et *ſ* long. Bornons-nous à citer, comme spécimen,

quelques vers de Racine, soumis, sans pitié, à la cruelle orthographe de Restif :

> Apène nus sortiõs des portes de Tresêne ;
> Il étèt súr sõ xar : sès Gardes afligés,
> Imitêt sõ silãse ôtur de lúi rãjés :
> Il súivét tut pãsif le xemĩ de Misènes ;
> Sa mĩ sùr ses xevôs lêsét flotér les rênes :
> Sés súpérbes Cursiérs, qu'õ voyèt ôtrefòs
> Plũs d'úne ardùr si noble obéĩr à sa vòs,
> L'éh morne mĩtenãt è la tête bêsée
> Sãblét se cõformer à sa triste pãsée...

On voit que le fameux M. Marle, le grand révolutionnaire de l'orthographe, n'a été que le plagiaire de Restif de la Bretonne.

Restif ne trouva jamais, par bonheur, l'occasion d'appliquer entièrement son système orthographique, qui eût défiguré tout à fait la langue ; *la Famille vertueuse* est le seul de ses ouvrages (comme il le dit plusieurs fois, dans ses préfaces), où il ait osé donner carrière à ces innovations qui nuisirent à la vente de ce roman. Le nouvel essai qu'il tenta dans *le Ménage parisien* ne fut pas plus heureux, et l'on comprend qu'il ne l'ait pas renouvelé depuis, du moins d'une manière aussi radicale. On peut juger, d'après son Alphabet, que nous avons reproduit plus haut, ce que serait devenue notre belle langue française, en subissant l'horrible servitude d'une pareille cacographie. Restif avait pourtant des approbateurs, qui l'encourageaient à poursuivre impitoyablement son œuvre sacrilége.

Voici, par exemple, l'extrait d'une lettre que lui écrivit à ce sujet un nommé Roland, qui demeurait à Berne, et qui se mêlait aussi d'écorcher le pauvre français, comme l'Écolier limousin de Rabelais; Restif, cependant, n'a pas imprimé cette lettre avec l'orthographe de l'auteur : « La grande raison qui vous attire de ma part cette lettre baroque et plus singulièrement orthographiée encore qu'écrite, c'est justement le goût que vous avez montré pour remédier aux abus de notre orthographe. J'ai vu tous les changements, toutes les petites améliorations qu'on a voulu y faire, et remarquant qu'on y faisait encore plus de mal que l'on n'en ôtait, je me suis dit mon axiome favori : *Tout ou rien*. Laissons-là telle qu'elle est, ou essayons de la purifier entièrement. Peut-être est-il plus adroit, plus prudent, de n'aller que *pian-pian* aux commencements; c'est la marche la plus sûre pour corriger les abus. Mais je n'en essayai pas moins de faire cette purification. Je voulus que chaque articulation double ou simple, et surtout chaque

son, *diphtongue* ou *monophtongue* (car pour les *triphtongues*, vous savez qu'il n'en existe nulle part), eût sa lettre ou son caractère, dont l'usage ne serait jamais équivoque. J'ai vu qu'il eût fallu inventer trop de lettres doubles, pour rendre toutes les combinaisons de deux ou trois consonnes, et qu'il n'y avait aucun inconvénient à les laisser séparées, puisque l'erreur ne peut jamais en prendre lieu de multiplier les syllabes; mais il n'en était pas de même à l'égard des voyelles; aussi, ai-je voulu y être exact, et leur petit nombre rendait l'exécution plus facile. Enfin, cet essai, fait il y a huit ou neuf ans, m'a paru assez parfait, pour l'adapter à moi dans toutes mes écritures particulières; il y a plus, j'ai accoutumé sans peine une couple d'amis, même peu lettrés, à mon orthographe, et nous nous en servons dans notre correspondance, c'est-à-dire ils me lisent, car ils n'ont pas voulu se donner la peine de l'employer eux-mêmes. J'ai fait, à ce sujet, un autre essai, sans y penser, qui m'a prouvé singulièrement de quelle facilité cette orthographe rendrait aux étrangers la lecture de notre langue. Un médecin allemand, très-instruit en littérature et en outre grand musicien, me venait voir ici quelquefois (il a quitté Berne depuis un an). Un jour, en furetant ma musique, il trouva un air très-inconnu pour lui, puisque, paroles et musique, tout était de ma façon; comme il était orthographié aussi à ma façon, je le regardais faire du coin de l'œil. Quelle surprise! A la première vue, mon homme, non-seulement lit, mais chante couramment. Ensuite nous en parlâmes et il goûta mes idées, en m'attestant la peine que lui avait donnée, dans les commencements, la dissidence de notre orthographe et de notre prononciation, défauts dont il y a peu de traces en allemand. »

Ce réformateur suisse avait donc envoyé à Restif, dans la lettre du 11 octobre 1782, un alphabet de sa façon, que Restif promettait de faire connaître dans son *Glossographe*. Voy. cette lettre, qui ne donne pourtant pas le moindre échantillon de l'orthographe du sieur Roland, au n° 67 des correspondances imprimées à la fin du tome XIX des *Contemporaines*, seconde édition.

Restif avait à peu près renoncé, dès 1791, à publier jamais son *Glossographe*, qui restait inachevé dans son portefeuille; mais il revenait sans cesse à son projet de réformer au moins l'orthographe, s'il ne réformait pas la langue. Dans la treizième partie des *Nuits de Paris*, il imagina de réimprimer le programme du Lycée, que les associés de cette institution scientifique et littéraire venaient de publier alors, pour réchauffer le zèle des souscripteurs, bien refroidi par les préoccupations et les anxiétés du moment; mais, en

réimprimant ce programme, qui nous fait connaître quels éts les cours et les professeurs du Lycée à cette époque, il réuni spécimens de différentes orthographes comparées, savoir : l'o graphe ordinaire des imprimeries, l'orthographe de Dorat ad par les Didot, l'orthographe des *Nuits de Paris,* l'orthographe *Contemporaines,* l'*orthografe tipografique avéc tus les acsàns*, et l'orthographe cursive pour l'écriture seulement. « Le but, dit-i ici de montrer au lecteur la gradation des orthographes à faire; thographe ordinaire est folle, depuis le changement de pronon tion ; une orthographe raisonnée serait utile aux enfants et étrangers. » L'alphabet de l'orthographe typographique, avec les accents, est à peu près le même que celui que Restif d dans le tome XVI de *Monsieur Nicolas,* en 1797, mais un peu m compliqué cependant. Voici un échantillon de cette orthogra accentuée selon la prononciation du temps, car Restif n'avait songé que la prononciation change constamment, et que, d'a son système, l'orthographe devrait changer aussi, ce qui boule serait la langue française dans l'espace d'un demi-siècle : « *M matiqes.* Le curs de Matematiqes ét-cõposé de dùs parties; dã première, õ s'ét-ocúpé de l'Astronomie, cõsidérée come siãse-m matiqe, après avòr-établi qélqes prĩsipes é nosiõs de Jeométri favùr dés Persones õqéles ces préliminères pųvent être nécess Dans la secõde, õ a-dévelopé lès prĩsipes dú calcúl dés probabili siãse núve é ĩtérèssãte, par lès divèrses aplicasions dõt èle ét s sèptible. M. Deparsiùs reprãdra çète anée le même curs par élémãs, ét il le divĩsera ossi ã dus parties : le Calcúl é la Jeo trie. » Cet exemple est purement typographique, selon Restif : « sent, dit-il, que, dans l'impression, les lettres accentuées ne coût pas plus à mettre que les autres, au lieu que, dans l'écriture, t ce qui retarde la course rapide est très-gênant. » Il propose d de ne pas indiquer les accents, dans l'orthographe cursive. En vo un spécimen : « *Histoire naturelle.* O s'et borne, das ce curs, o Re animal e vegetal. O a dirije l'etude du premier vers l'egsamen focsios iportates, dot l'eseble costitue la vie des animos, distige etres, e les eleve o-dessus de tus les otres, a proporsio qu'ils egser plus u mois parfetemat u plus u mois grad nombre de ces focsio Restif ne voyait aucun inconvénient à supprimer les *n* et les *m* accompagnent les voyelles nasales.

Le terrible et impitoyable auteur du *Glossographe,* heureusem pour notre langue, exposée, comme la société, à tant de réform maladroites et dangereuses, n'avait jamais eu d'imitateurs série en fait d'orthographe. Fr. Marlin, qui fut un fanatique de Rest avant de devenir son ennemi, lui écrivait, en 1784 (voy. sa lett

n° 96, à la fin du tome XIX de la seconde édition des *Contemporaines*), au sujet de deux de ses lettres imprimées, sans son aveu, dans le tome XXXIV de ce recueil : « Moins je suis connu du Public, moins je cherche à l'être et plus je désire, s'il m'aperçoit, qu'il me voie au moins tel que je suis. Or, Monsieur, en me couvrant de vos livrées, c'est me faire paraître sous des couleurs trop favorables. Vous m'avez fait imprimer avec votre orthographe, et j'avoue que je ne sens point encore l'esprit de cette réforme et que je ne l'ai point adoptée. N'avais-je point assez de mes fautes, sans que la négligence d'un compositeur m'en créât que je n'ai point commises?... Une lettre, un point, vous le savez mieux que moi, changent l'idée d'un écrivain, au point de faire un contre-sens d'une pensée pure, et de rendre burlesque ce qui est grave et sérieux. Je vous prie donc, non d'imprimer mes observations, cela serait trop comique, mais de replacer mes deux lettres dans leur véritable état, orthographe et style, à la fin de l'un de vos prochains volumes. »

Restif s'était fait remarquer sans doute par l'orthographe étrange employée dans l'impression de ses ouvrages, mais cette orthographe ne fut prise au sérieux que par les Incroyables du Directoire. Les malheureuses tentatives que ce bizarre *indagateur* des *Idées singulières* avait faites pour réformer à sa manière l'orthographe et la langue, étaient si complétement oubliées de nos jours, que le savant M. Ambroise-Firmin Didot ne les a pas même connues ni signalées dans le beau livre qu'il a consacré à l'étude historique de l'Orthographe française.

OUVRAGES QUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS

A RESTIF DE LA BRETONNE.

I

TABLEAU DES MŒURS D'UN SIÈCLE PHILOSOPHE, HIST JUSTINE DE SAINT-VAL, par M. F. C. L. R. D. L. . *heim, chez C. Fontaine, Libraire, et à Paris, chez l Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, près de Cambrai.* 1786. Deux parties in-12, fig. d'après

J.-S. Ersch, dans la *France littéraire contenant les aute çais de 1771 à 1796* (Hambourg, B.-G. Hoffmann, 1797, 3 tome Ier, pag. 195), est le premier qui ait attribué à Re Bretonne ce roman, qu'il faut restituer à Leroy de Loz conseiller de la cour de Vienne et instructeur des archid triche. Cependant l'opinion était si bien établie en Allema donner à Restif la paternité de cet ouvrage, où l'on retro que chose de ses idées et de sa manière, que *le Tableau d d'un siècle philosophe* fut réimprimé à Leipzig, chez sans date, in-8, comme étant bien de lui. Voilà pourquoi en citant l'édition de Paris, à l'article RESTIF, dans son recueil de *la France littéraire,* n'a pas même émis un doute du véritable auteur. Mais on a lieu de s'étonner que Pigor avait connu Restif et qui était plus que personne familie littérature des romans, ait laissé le *Tableau des mœurs* figu sa *Petite Bibliographie biographico-romancière* (Paris, F 1821, in-8, pag. 295), parmi les ouvrages de Restif de la B

J.-S. Ersch a encore attribué à Restif *les Soupers de* V par M. R. D. L. (Paris, Buisson, 1789, 3 vol. in-12); mais cet qui n'a rien du genre ni du caractère de ceux de Restif, est de de la Grelaye, membre de différentes académies et sociétés s mort en 1807. Restif, d'ailleurs, n'avait jamais voyagé dans et il ne connaissait de Vaucluse que les souvenirs de Pétr de Laure, qu'il rappelle plus d'une fois dans ses écrits. Il d'ailleurs, être en relation avec Renaud de la Grelaye, qui chez la veuve Duchêne, en 1775, un poëme intitulé: *les Tab la Nature.*

II

LES ÉGAREMENTS D'UN PHILOSOPHE, ou *la Vie du chevalier de Saint-Albin*, par M. de Saint-Clair. Epigraphe :

> Sous de noires couleurs, tel qui peint le plaisir,
> Ne le blâmeroit pas s'il pouvoit en jouir.

A Genève, et se vend à Paris, chez Regnault, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre. 1789. 2 vol. in-12; le premier de XXXVI et 192 pp.; le second, de 218 ; fig. d'après Binet.

L'estampe du premier volume a pour légende : *l'Ivresse de l'amour.* Au bas de la planche : *E. Giraud l'aîné. A. Binet del.* La seconde estampe, intitulée : *l'Amour trompé,* porte au bas : *Binet del. Pauq. scul.* Ces deux estampes ont été tirées sur des cuivres des *Contemporaines.*

Le libraire Regnault, qui publia ce roman, était un ancien ami de Restif; il est possible que Restif se soit chargé de faire des coupures dans le manuscrit de l'auteur et de publier l'ouvrage : « Je ne suis que l'éditeur du Roman historique que je donne au Public, quoique j'y joue moi-même un rôle considérable. J'étais attaché, par les liens du sang et de l'amitié, à l'infortuné qui en est le héros. On verra, dans la suite, comment cet écrit m'est parvenu et l'usage qu'on m'a permis d'en faire. » Telle est la seule indication que nous fournit l'Avertissement de l'éditeur. Mais cet éditeur se personnifie dans une foule de notes qu'il signe et qui pourraient bien être de Restif.

Quant à ce roman par lettres, il semble accuser une imitation des *Liaisons dangereuses,* de Laclos, mais avec beaucoup plus de licence dans l'expression. Voici un passage (tome II, pag. 3), qui pourrait être signé par Restif : « Je suis arrivé ici depuis hier. En passant par L***, j'ai visité nos connaissances. La petite lingère que tu connais vient de se marier, je lui ai donné un quart d'heure ; elle n'est pas plus fidèle au dieu de l'hymen qu'à celui de la virginité. La prude M*** est toujours prude ; cette pauvre délaissée, qui cherche partout un mari sans en trouver, m'a fait pitié : je me suis exécuté en brave et digne compatriote. J'ai fait une accolade à la timide

Dorinette : depuis qu'elle fréquente les bosquets de la Déesse, il semble qu'elle soit moins hommasse. L'enjouée et folâtre P-e m'a reçu à son ordinaire, sans morgue et sans prétention. Les Laf.... sont toujours enfants, mais déjà initiées aux petits mystères. La jeune T.... entretient le feu de l'autel; j'ai fait dans ce temple un léger sacrifice. La dévote G-ce, en jouant l'hypocrisie, continue à tromper son mari et tout le monde. La coquette Herminie change d'amant aussi souvent que de coiffure; depuis qu'on l'a devinée, elle ne se gêne plus. Mme de L..... est devenue le jouet et l'amusement des libertins... » On lit ensuite l'histoire du comte de..., victime de la vengeance d'un mari trompé, qui le fait battre de verges et mutiler, « en mettant l'aventurier hors d'état d'attenter, à l'avenir, à l'honneur des maris. »

Le style de M. de Saint-Clair est plus léger et plus vit que celui de Restif, qui n'eùt jamais, d'ailleurs, manifesté les sentiments religieux qu'on trouve dans cet ouvrage, où l'auteur, selon la mode du temps, fait souvent des invocations à la Vertu.

III

Moyen sûr a employer par les deux Ordres, *pour dompter et subjuguer le Tiers-État et le punir de ses exactions.* 1789.

A la suite d'une dénonciation d'Augé, gendre de Restif, ce dernier eut à s'expliquer, au sujet du pamphlet, qui lui était attribué, lorsqu'il parut devant le comité de police des représentants de la Commune de Paris, le 28 octobre 1789. Restif répondit que non-seulement il ne le connaissait pas, mais que l'ouvrage « était contraire à ses principes. » Plus tard, il ajouta, dans ses observations sur son interrogatoire (*Nuits de Paris,* tom. XV, pag. 213) : « J'affirme que ce titre bête est d'Augé; lui seul pouvait en inventer un pareil. » Il est possible, en effet, qu'Augé ait dénaturé le titre d'un pamphlet, que Restif avait réellement publié, et qui pouvait concorder, de fait ou d'intention, avec celui qu'il avait eu l'imprudence de signer : *Le plus fort des Pamphlets; l'Ordre des Paysans, aux États-généraux.* Voy. plus haut, page 343, ce que nous avons dit de ce pamphlet, imprimé aussi en 1789.

IV

DOMINE SALVUM FAC REGEM. *Sur les bords du Gange*, 21 octobre 1789, in-8° de 31 pp.

C'est encore Augé qui dénonca son beau-père comme étant l'auteur du *Domine salvum*, et Restif, déclaré *véhémentement suspect* d'avoir composé ce pamphlet, qui se vendait sous le manteau, fut interrogé, à ce sujet, le 28 octobre 1789, par le comité de police des représentants de la Commune de Paris. Voici les termes de l'interrogatoire : « A lui demandé s'il avait lu un ouvrage intitulé : *Domine salvum fac Regem*, et s'il n'en avait pas le manuscrit? A répondu qu'il l'avait lu, mais qu'il ne l'avait point écrit. » Restif dit, ailleurs, que l'auteur du *Domine salvum fac Regem* était connu, et, en effet, ce pamphlet dans lequel le duc d'Orléans et Mirabeau sont accusés d'avoir dirigé la journée du 5 octobre 1789 et d'être responsables des excès qui furent commis à Versailles, ce pamphlet a toujours été attribué au fameux Peltier, éditeur et principal rédacteur des *Actes des Apôtres*. Si Restif n'avait pas écrit ce *Domine salvum*, on peut supposer qu'il l'avait imprimé clandestinement. Il demeurait alors rue de la Bûcherie, vis-à-vis de la rue des Rats, mais il avait chez sa fille Marion une petite imprimerie, dans laquelle il imprimait ses ouvrages, et où il faisait aussi d'autres travaux clandestins. Quoi qu'il en soit, le *Domine salvum fac Regem*, réimprimé cinq ou six fois de suite et toujours en cachette, était très-recherché, et ce pamphlet royaliste fut le point de départ de plusieurs brochures analogues, qui parurent simultanément : *Credo du Tiers-État.*—*Veni Creator Spiritus*, par un Citoyen actif.—Le *Gloria in Excelsis, du Peuple.*— Le *Pange lingua, suite du Domine salvum fac Regem.* — Le *De Profundis de la Noblesse et du Clergé.* — *Tous les absents n'ont pas tort, ou Réponse au Domine salvum fac Regem.* — Le *Dies iræ, ou les trois Ordres au Jugement dernier*, etc. Si Restif avait imprimé l'un, il pouvait bien avoir imprimé les autres. C'est l'année suivante, en 1790, qu'il fut mis en rapport avec Mirabeau, probablement par François Arthaud, de Lyon. Voy. le tome XV de *Monsieur Nicolas*, page 4232 et suiv.

V

**Dom B..... aux États-généraux, ou *Doléances d*
tier des Chartreux, par l'auteur de la F..... Epig
Latet anguis in herba. A F....polis, chez Bracq
libr., rue Tire-V.., à la C...... d'Or. Avec per
des Supérieurs. Sans date (1789), in-8° de 16 pp.**

Augé, le misérable gendre de Restif, essaya de perdre s
père, en adressant au district supérieur de la Commune
une requête tendant à mettre en accusation Nicolas-Edme
la Bretonne, « auteur connu par ses sales productions », e
ment auteur de trois libelles « plus infâmes l'un que l'autre
sûrs, etc., *Dom B..... aux États-généraux*, et *Domine salvun
gem.* » Augé, soutenant que le second libelle était *irrévocabl
lui*, en avait déposé un exemplaire sur le bureau du commi
police, dans les mains duquel il laissait sa dénonciation
lira, disait-il, ces mots : « Il ne resterait qu'à suivre le sys
« feu M. Restif de la Bretonne », et plus bas : « Nous pense
« réflexions de M. Restif, etc. » Restif fut donc arrêté che
Marion et conduit au district de Saint-Louis de la Culture
interrogatoire eut lieu, le 28 octobre 1789. Voici l'extrait t
l'interrogatoire, au sujet de *Dom B..... :* « A lui dema
connaissait un ouvrage intitulé : *Dom B. aux États-géné
Doléances du Portier des Chartreux*, ayant pour épigraph
anguis in herba. A répondu qu'il était honteux d'être so
d'avoir fait un pareil ouvrage et qu'il n'en avait jamais
parler ; qu'on pouvait faire la recherche chez lui; qu'il étai
montrer tous ses papiers. » Autre passage de l'interrogatoir
ture à lui faite d'un passage de l'ouvrage annoncé ci-dess
le titre de *Dom B.....*, commençant par ces mots : « Le r
tous ces abus », etc., et finissant par ceux-ci : « Dans di
maisons... » A répondu qu'il était bien l'auteur du *Pornog*
Restif ajoute, dans ses observations : « Nous avons dit, e
que le projet du *Pornographe* était exécuté à Vienne, par
reur, depuis 1786. » Augé, n'ayant pu prouver les faits
dans sa délation, fut condamné à cinq ou six jours de pris

sortit plus furieux contre Restif, et il ne cessa de proclamer partout que son beau-père était l'auteur de *Dom B..... aux États-généraux.*

Cet abominable libelle avait été mis au jour comme étant de l'auteur de *la F..........*, et tout le monde savait que ce poëme obscène était de Sénac de Meilhan. Restif se borna donc à répondre, sans entrer dans aucune explication personnelle, que l'auteur était connu. On peut affirmer que Sénac de Meilhan devait être absolument étranger au libelle en question. Il serait difficile de se montrer aussi affirmatif à l'égard de Restif, qui est désigné lui-même en ces termes : « Vous désirez peut-être savoir, Messieurs, quel est l'homme qui ose vous parler si librement? Je suis de vos amis, et vous me connaissez tous. Il n'est pas un de vous, dans les trois Ordres, qui n'ait lu mon Histoire, dans son enfance. » Il ne s'agit là que du roman ordurier, intitulé : *le Portier des Chartreux;* mais, plus loin, on reconnaît Restif, qui avait déjà fait ailleurs la même profession de foi : « Je viens vous apprendre les moyens d'épurer les mœurs, de prévenir l'abâtardissement de la race humaine, de détruire l'adultère, la sodomie, la bestialité et autres vices qui dégradent les Français, depuis cinq ou six générations. » Le passage suivant est un renvoi au Pornographe : « Le remède à tous ces abus serait, je crois, d'adopter le système de feu sieur de la Bretonne, grand écrivain moraliste : il a proposé, dans *le Pornographe*, de classer toutes les filles de joie, de les diviser en différentes maisons. Les prix différents seraient gravés sur la porte d'entrée : de 12 *liv. à* 3 *liv.*, et sur les portes de celles-ci seraient d'autres écriteaux particuliers, telles que Petite taille, Blonde, etc. »

On peut donc supposer que Restif, pour donner le change, aura désigné l'auteur de la *F........* sur le titre de *Dom B.....;* c'était là une de ses rubriques ordinaires. Il employa plus tard le même procédé, en attribuant à l'avocat Linguet *l'Anti-Justine.* Il était, à cette époque, en relation directe avec Sénac de Meilhan, qui l'invitait souvent à dîner et à souper : « En 1789, au mois de novembre, dit-il dans le tome XI de *Monsieur Nicolas* (pag. 3175), je fis un dîner, à peu près du genre de celui des Académiciens d'Amiens. Depuis deux ans, je connaissais M. Senac de Meilhan, alors intendant de Valenciennes. C'est chez lui, rue Bergère, que j'avais vu la marquise de Clermont-Tonnerre, qui s'intéressait beaucoup à Sara (une des dernières maîtresses de Restif)... Je revis ensuite M. de Senac, à l'occasion de ses *Mémoires du duc de Richelieu*, dont l'avide Buisson prive le Public, en publiant la plate et ridicule compilation de Soulavie.... C'est à notre renouvellement de connaissance, à la Révolution commencée, que je fus mis d'un grand dîner, qui ne commença

qu'à l'issue de la séance de l'Assemblée nationale. » Il y av dîner, un mystificateur de profession et deux dames, dont l présentée à Restif comme Mlle Denis, marchande de mo rayée. Cette Mlle Denis n'était autre que la duchesse de Luy lui fit des amitiés, en lui répétant plus d'une fois : « Que dit ple? » Une autre dame était la comtesse de Laval; son fils faisait appeler Nicodème, était le vicomte Mathieu de M rency; un convive, « un peu âcre et un peu boiteux, » était l d'Autun (Talleyrand); un autre homme, en surtout blan l'abbé Sieyès. Toute cette compagnie ne s'était rassemblée q voir et entendre Restif, qui fut le héros de cette belle mysti Faut-il s'étonner qu'il ait payé son écot, en faisant honneur *Dom B.* à l'auteur de *la F.........?* Restif, en prévision des d ments que pouvait lui causer la publication de cet opusc scène, trouva plaisant d'en laisser la responsabilité à un gr gneur libertin, qui n'avait pas craint de disputer au poëte R lauriers du Parnasse impudique.

En tous cas, ce vilain factum avait été fait très-sérieusemen la forme d'une Adresse aux États-généraux; il se composait chapitres : I. *Des Filles de joie;* II. *Des Sodomistes;* III. *De tialité;* IV. *De l'Inceste;* V. *du G........age;* VI. *De quelques abus qui nuisent à la population.* Restif, qui s'était créé monstrueuse spécialité de fécondation incessante et qui co plus de 150 enfants du sexe féminin issus de lui dans le mon Filles publiques, avait-il imaginé ce singulier projet p teur, dans l'intérêt de l'accroissement des races? « Je crois qu drait permettre aux hommes dont les femmes sont grosses, de dre une concubine au troisième mois, laquelle ils quitteraie qu'elle serait enceinte, pour en prendre une autre. Les enfa celle-ci seraient bâtards sans doute, mais l'État les adopterai Restif a réellement composé et imprimé cette odieuse bro qu'il a d'ailleurs toujours désavouée, on doit considérer comm amende honorable le projet de réforme qu'il inventa plus tar diminuer le nombre des publications immorales, sans attente liberté de la presse : « Obliger le libraire-éditeur à déclarer a nistre de la police, qu'il l'imprime (l'ouvrage immoral) à tel no et de tenir un registre du nom de tous les acheteurs, sous pe cachot au pain et à l'eau, à la 1re fois, et d'autres peines, ju celle de mort inclusivement. » (*Monsieur Nicolas,* tome XVI, 1799.)

Il faut considérer l'Adresse de *Dom B..... aux États-gén* comme une de ces infamies qu'on voit éclore spontanéme

l'instar des champignons vénéneux, sur le fumier des révolutions qui commencent, et Dieu sait combien de libelles, plus méprisables encore, sont sortis de la fange, aux premiers rayons du soleil de juillet 1789. Si Restif n'était pas l'auteur de l'ignoble factum que son gendre Augé osa lui attribuer, on peut croire, pour sa honte, pour son châtiment, qu'il était capable de l'avoir fait ou du moins de l'avoir imprimé.

LISTE DES OUVRAGES

DU

PETIT-FILS ET DU NEVEU DE RESTIF DE LA BRETONI

I. — Ouvrages de Victor Vignon.

I. — LA FILLE DE LA FILLE D'HONNEUR, ou *la Famille* voisin. Par le petit-fils de Rétif de la Bretonne. *Paris* *card et Davi*, 1819, 2 vol. in-12, ensemble de 344 pp.

II. — UN LYS SORTANT DU SEIN D'UNE ROSE, poëme. *P* *N. Pichard, quai Conti*, n° 11, 1821, in-12.

III. — DU NOUVEAU GENRE introduit dans la littéra par M. le Vte d'Arlincourt. *Paris, chez Mondor, libr* *Boulevart du Temple*, 1821, in-8°.

Article extrait des *Annales de la Littérature et des Arts*, et part.

IV. — LE PARIA FRANÇAIS, ou *le Manuscrit révélateur*. P petit-fils de Rétif de la Bretonne. *Paris, G.-T. Hu* 1822, 3 vol. in-12, ensemble de 536 pp.

V. — PAUL ET TOINON, ou *l'Héroïne du coin de la rue*, Fr.-V. Vignon, petit-fils de Rétif de la Bretonne. *P* *Mme Cam. de Fresne, rue de la Harpe*, 1822, 2 vol. in ensemble de 512 pp., avec une lithogr.

VI. — COLIN-GAUTIER, ou *le Nouveau Paysan perverti*. le petit-fils de Rétif de la Bretonne. *Paris, Locar* *Davi*, 1823, 3 vol. in-12, ensemble de 632 pp., avec 3 à la manière noire.

VII. — OG. *Paris, Hubert, Locard et Davi*, 1824, in-12 de 224 pp., avec 1 fig.

C'est à la fois une critique et une parodie du roman de Victor Hugo, *Han d'Islande*. L'auteur a gardé l'anonyme sur le titre de cet ouvrage, qui est de la plus grande rareté.

VIII. — LES NOUVELLES NUITS DE PARIS, ou *le Petit Spectateur nocturne*, série d'articles de mœurs, publiée dans le *Panorama littéraire,* journal-revue dirigé par Gouriet et B. Saint-Edme, en 1824 et 1825, in-8°.

IX. — LETTRE, *écrite des Champs-Élysées, par Charles X, roi de Suède, à Charles X, roi de France, sur les Noirs, les Grecs et les Turcs*, traduite en vers français, par Victor Vignon. Avec cette épigraphe : *Miseris succurrere disco. Paris, impr. de la Ve Scherff, passage du Caire*, 1825, in-8 de 8 pp.

X. — PLUSIEURS ARTICLES de mœurs et de critique, dans le Journal quotidien, intitulé : *le Feuilleton littéraire*, 1824, in-8°.

XI. — POÉSIES LATINES de Rosvith, religieuse saxonne du xe siècle, avec une traduction libre en vers français ; dédié à S. A. R. madame la princesse Sidonie, auguste fille de S. M. le roi de Saxe, par Vignon Restif de la Bretonne. *Paris, impr. et libr. de Napoléon Chaix*, 1854, gr. in-8° de 408 pp.

XII. — LE RETOUR DE ROME (en vers, par Vignon Restif de la Bretonne). *Paris, Dentu*, 1862, in-8° de 30 pp.

On ne doit pas confondre Fr.-Victor Vignon, petit-fils de Restif de la Bretonne, avec Eugène Vignon, né en 1804, qui était peut-être de la même famille, et qui a publié quelques poésies, entre autres *la Découverte de la Vapeur* (Paris, impr. Panckoucke, 1845, in-8 de 16 pp.).

Il faudrait ajouter ici quatre ou cinq pages, pour reproduire la Liste des Œuvres de Vignon Restif de la Bretonne, telle qu'il l'a publiée à la fin de sa traduction des Poésies latines de Rosvith. Cette liste comprend : 1° les ouvrages imprimés ; 2° les manuscrits en portefeuille ; 3° les manuscrits volés à l'auteur ou disparus autrement ; 4° les manuscrits brûlés, par l'auteur, dans un jour de désespoir, en 1828 ; 5° *Fanny,* comédie en cinq actes et en vers, dédiée à la comtesse de Beauharnais, et 6° les ouvrages sur le métier, dont *les Châtelains et Châtelaines des Tuileries,* en 8 volumes ; plus *la Napoléonide,* qui était alors sous presse, et qui n'a pas vu le jour. Tous les manuscrits du petit-fils de Restif de la Bretonne furent enlevés par une de ses filles, Mme Chefmartin, aussitôt après sa mort, vers 1862. Il avait laissé deux enfants en bas âge, qui ont pris le nom de leur arrière-grand-père.

II. — Ouvrages de M. L. Restif de la Bretonne.

I. — Le Vade-mecum maçonnique, extrait des statuts, rituels et règlements de l'Ordre au rit écossais ; esquisse historique sur la Maçonnerie. Discours d'initiation, poésies, etc. *Paris, impr. Lebègue*, 1840, in-12 de 54 pp.

II. — Suite du Vade-mecum maçonnique, 2e degré et 3e degré. *Paris, impr. Lebègue*, 1841, 2 part. in-12 de 76 pp.

III. — L'Universaliste, chant maçonnique. *Paris, impr. Fournier*, 1843, in-8° de 4 pp.

IV. — L'Inauguration du Temple maçonnique, le 24 juin 1843 (en vers). *Paris, impr. Lebègue,* 1843, in-8° de 4 pp.

V. — Le Chroniqueur populaire ; épisodes de l'Armée d'Italie. *Vaugirard, Delacour, libraire-éditeur, rue de Sèvres,* 94, 1845, gr. in-8°.

Cet ouvrage, publié en seize livraisons, forme un énorme volume.

VI. — Le Barde de la grande famille. *Paris, A. René et*

Cie, imprimeurs-éditeurs, rue de Seine, 62; 1847, in-18 de 36 pp.

Recueil de vers et de chansons.

VII. — LA LIBERTÉ DE 1848, en quatre couplets. *Paris, impr. Bouchard-Huzard,* 1848, deux pages in-8°.

VIII. — ÉPITRE *sur les causes de la situation morale et matérielle de la Maçonnerie française*. Dédiée au prince Lucien Murat, grand-maître de l'Ordre Maçonnique en France. *Paris, typographie du F∴ Alexandre Lebon, imprimeur du grand-Orient de France, rue des Noyers*, 8 ; 1852, in-8° de 12 pp.

L. Restif de la Bretonne avait annoncé, sur la couverture de son *Chroniqueur populaire,* une douzaine de romans comme devant paraître sous peu, entre autres : *Réginaldo, ou le Pêcheur; l'Exilé, ou l'Homme mystérieux; la Tribu d'Achmet,* etc.; mais aucun de ces romans ne doit avoir été publié, et nous croyons que l'auteur, qui était fort âgé à cette époque, n'existe plus aujourd'hui.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

A

B

G

H

Q

R

I. **Ses biographies.**

II. **Sa généalogie.**

III. **Sa naissance et sa famille.**

IV. **Ses amours.**

V. Ses chagrins domestiques.

VI. Sa vie privée.

VII. Sa vie littéraire.

VIII. **Ses travaux d'imprimerie.**

IX. Ses démêlés avec la Censure.

X. Ses ouvrages.

XI. **Ses ennemis et ses amis.**

XII. Dessins et gravures de ses ouvrages.

XIII. Son orthographe.

XIII *bis*. Sa physique.

XIV. Son rôle pendant la Révolution.

XV. **Son caractère, ses défauts, ses singularités.**

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE DES DIVISIONS ET DES CHAPITRES

DE CET OUVRAGE.

Ouvrages qui ont été attribués à Restif de la Bretonne.

Liste des ouvrages du petit-fils et du neveu de Restif de la Bretonne.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

